


SIGILLVM ACADEMIAE HARVARDIANAE IN NOV ANG
ET
VE RI
TAS
CHRISTO ECCLESIAE

ESSAI

SUR

L'HISTOIRE UNIVERSELLE

PAR

M. PRÉVOST-PARADOL
de l'Académie française

DEUXIÈME ÉDITION
REVUE ET CORRIGÉE

TOME SECOND

PARIS
LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET Cie
BOULEVARD SAINT-GERMAIN, N° 77

1865

ESSAI

SUR

L'HISTOIRE UNIVERSELLE

IMPRIMERIE GÉNÉRALE DE CH. LAHURE
Rue de Fleurus, 9, à Paris

ESSAI

SUR

L'HISTOIRE UNIVERSELLE

PAR

M. PRÉVOST-PARADOL
de l'Académie française

DEUXIEME ÉDITION
REVUE ET CORRIGÉE

TOME SECOND

PARIS
LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET Cie
BOULEVARD SAINT-GERMAIN, N° 77

1865

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE SECOND VOLUME.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

ESSAI

SUR

L'HISTOIRE UNIVERSELLE.

LIVRE IX.

—

LES BARBARES

JUSQU'A L'AVÉNEMENT DES CAPÉTIENS ET L'ÉTABLISSEMENT DE LA FÉODALITÉ.

(395-987.)

I. Les barbares. — La Germanie.

Les temps marqués pour l'avénement du centre et du nord de l'Europe à la civilisation étaient venus, et l'invasion allait accomplir ce que l'empire en décadence n'avait pu que commencer. La civilisation grecque n'avait cultivé et défendu contre la barbarie que le sud

oriental de l'Europe; les Romains avaient porté par les armes jusqu'au Rhin et au Danube les limites du monde civilisé; mais l'épuisement de leur grand empire avait arrêté leur conquête bienfaisante, et ils cessèrent même d'être capables de résister à ce mouvement continuel qui poussait les peuples barbares au sud et à l'occident de l'Europe.

C'était des peuples nomades de l'Asie que partait ce mouvement qui, se communiquant de proche en proche, jetait sans cesse contre les frontières romaines les peuples soulevés de la Germanie. Réduits eux-mêmes à errer dans ces vastes contrées que la nature n'avait point fortifiées comme la Grèce et l'Italie, ayant des mœurs conformes à leur situation précaire, ces peuples n'avaient pu développer leur heureux naturel et leur enfance semblait devoir durer toujours. Il fallait que la civilisation, qu'ils ne pouvaient créer, vînt les conquérir, et c'est au milieu de cette tâche qu'une lente agonie vint arrêter l'empire romain; mais du jour où l'empire cessa d'avancer, il cessa de pouvoir se défendre, et les barbares, pressés par des invasions de plus en plus nombreuses, furent ainsi entraînés par la force même des choses à venir chercher à sa source, pour la ranimer un jour, cette civilisation expirante. Nous verrons comment ils la propagèrent à leur tour et comment, reprenant cette tâche où l'empire l'avait laissée, les barbares sortis de la Germanie reconquirent leur ancienne patrie et en firent le rempart de l'Europe civilisée. Mais contemplons d'abord leur débordement sur le monde romain et leur établissement difficile dans les contrées que leur passage aura plusieurs

fois dévastées. Des souffrances inouïes accompagnèrent cette grande révolution, et une fatalité terrible pesa sur les générations qui en virent le commencement et les sanglantes alternatives.

De tous les barbares, les Germains étaient ceux qui depuis le plus longtemps menaçaient l'empire. Aussi lui étaient-ils les mieux connus, et l'érudition moderne a confirmé le beau livre de Tacite. L'autorité appartenait chez eux aux plus nobles et aux plus braves et était contenue dans d'étroites limites par les assemblées générales : « Les affaires peu importantes, dit Tacite, sont réglées par les chefs, les autres par la nation, de manière toutefois que dans celles-ci même, dont la décision appartient au peuple, la discussion est réservée aux chefs. Hormis des cas extraordinaires et pressants, ils s'assemblent à des jours fixes, au commencement de la nouvelle et de la pleine lune, temps qu'ils jugent le plus favorable pour traiter les affaires. Lorsque l'assemblée est suffisamment nombreuse, ils prennent place tout armés. Les prêtres, qui ont seuls le droit de réprimer le désordre, imposent silence. Ensuite le roi ou le chef prend la parole, et selon son âge, sa naissance, sa réputation militaire, son éloquence, il est écouté, et la persuasion est la seule source de l'autorité. Si on désapprouve son avis, un murmure général l'annonce; l'applaudissement consiste dans le choc des armes, et c'est pour eux le plus flatteur de tous. Ces assemblées jugent aussi les accusés en matières criminelles. Chaque faute a son châtiment particulier : on pend aux arbres les traîtres et les transfuges; les lâches et les débauchés sont jetés

dans un marais et y sont enfoncés sous une claie. Il y a pour des fautes plus légères des amendes de chevaux et de bétail, partagées entre le chef, la communauté et l'offensé ou sa famille. Soit qu'ils vaquent à leurs affaires ou aux affaires publiques, ils sont toujours armés; mais personne ne peut porter les armes avant que le peuple ne l'en ait jugé capable. C'est dans l'assemblée qu'un des chefs, ou le père ou un parent donnent au jeune homme le bouclier et la framée; c'est leur robe virile. Une très-haute naissance ou des services signalés des pères donnent la dignité de chef à des enfants même. Quant aux jeunes gens ordinaires, ils s'attachent aux plus vaillants et aux plus éprouvés d'entre eux, et il n'y a aucune honte à devenir ainsi les compagnons d'un autre; il y a même dans cette suite des grades que le chef confère, et on cherche avec une vive émulation, les compagnons à prendre le premier rang après leur chef; les chefs à s'attacher la suite la plus nombreuse et la plus brave. Cet entourage de jeunes gens d'élite est leur honneur, leur pouvoir, leur ornement dans la paix, leur force dans la guerre; et cette gloire se répand chez les peuples voisins : des ambassades, des présents en sont la suite, et la seule renommée d'un tel chef suffit le plus souvent pour terminer la guerre. Dans l'action, il est honteux pour le chef de le céder en valeur, et pour les siens de ne pas l'égaler. Mais le pire déshonneur est de l'abandonner mort sur le champ de bataille. Le défendre, le couvrir de leur corps, rapporter leurs belles actions à sa gloire, voilà le premier de leurs serments. Les chefs combattent pour la victoire, les compagnons pour le chef. »

Tacite ne soupçonnait pas que ces mœurs seraient le fond d'une civilisation nouvelle et pénétreraient, transformées par la conquête et par la religion, jusqu'à l'endroit même où il écrivait ces admirables pages. C'est une heureuse nouveauté que ce mélange d'une indépendance personnelle, si vivace et si complète, et d'un dévouement si absolu pour le chef qui doit donner l'exemple à ses compagnons, tout en respectant leur liberté. Il est entouré d'une sorte de hiérarchie que la valeur a fixée et qui, subsistant après la conquête, deviendra le fondement d'une organisation politique. Tout homme libre est guerrier; il reçoit solennellement ses armes et s'attache à quelque chef, comme feront un jour les chevaliers. Les liens de la tribu sont moins forts que ceux de la famille, dont tous les membres sont solidaires. « C'est une obligation d'épouser les haines et les amitiés d'un père ou d'un parent; mais la vengeance n'est pas implacable. On rachète jusqu'à l'homicide, moyennant tant de bœufs ou de brebis; et la famille entière accepte cette réparation. » L'esclavage est chez ces peuples enfants ce que l'a rendu chez les Romains la dissolution de la société, une sorte de colonat : « Les esclaves ne sont pas, comme chez nous, attachés dans la maison à différents emplois déterminés. Chacun a sa demeure, son foyer où il est le maître; il ne doit à son seigneur qu'une redevance en blé, en troupeaux, en vêtements, comme un fermier; sa servitude ne va pas plus loin. » En effet, cette race guerrière ne demande qu'à être affranchie des travaux réguliers et paisibles, qu'à se livrer en liberté à la guerre et au plaisir : « Quand ils

ne sont point en guerre, ils passent le temps à chasser, mais le plus souvent à ne rien faire, aimant par-dessus tout le lit et la table. On voit alors les plus braves et les plus belliqueux, dans une oisiveté complète, abandonner le soin de la famille, de la maison, des terres, aux femmes, aux vieillards, aux personnes les plus faibles, tandis qu'ils végètent. Ils passent les nuits et les jours entiers à boire, ce qui ne déshonore personne. » C'est ainsi que le servage assurera par le travail les loisirs de la féodalité, jusqu'à ce qu'un jour ce travail même affranchisse ceux qu'il aura longtemps accablés.

Le rôle de la femme est chez ces barbares plus noble que chez tous les peuples de l'antiquité; elle est véritablement la compagne de l'homme, et même lui est, en certaines choses, supérieure. « Les liens du mariage sont sacrés parmi eux, et rien dans leurs mœurs n'est plus louable: c'est la seule nation barbare où l'on n'ait qu'une femme, hormis un petit nombre de chefs qui, pour relever l'éclat de leur noblesse, s'environnent d'un cortége d'épouses. La femme n'apporte pas de dot au mari, c'est le mari qui en apporte à la femme. Le père et la mère, ainsi que les proches, assistent à l'entrevue et reçoivent les présents : ces présents ne sont point de ces parures superflues qui flattent la vanité des nouvelles épouses; ce sont des bœufs, un cheval harnaché, un bouclier, une épée, une framée. Le mariage est ainsi conclu; et, de son côté, la femme donne au mari quelques armes : c'est là leur lien le plus fort, c'est le symbole mystérieux de leur union, ce sont leurs dieux d'hyménée. De peur que la femme ne croie les idées de carnage et les hasards de la guerre étrangers à son

sexe, on l'avertit par ces cérémonies mêmes, qui consacrent son mariage, qu'elle vient partager les travaux et les périls; que c'est son sort dans la paix, son sort dans le combat, d'endurer et d'oser autant que son époux. Voilà ce que lui apprennent ces bœufs attelés, ce cheval tout équipé, ces armes qu'on lui donne : qu'il faut vivre, qu'il faut mourir comme son époux; qu'on lui confie à elle un dépôt sacré pour le transmettre dignement à ses enfants, de qui le recevront ses brus pour le transmettre à leur tour à ses petits-fils. » Aussi les Romains étaient-ils accoutumés à rencontrer sur les champs de bataille les femmes germaines excitant et soutenant les guerriers. « Ils ont près d'eux tout ce qu'ils aiment; ils entendent les cris de leurs femmes et de leurs enfants; ils redoutent le plus leur témoignage; leurs louanges les flattent le plus. Ils présentent leurs blessures à leurs mères et à leurs femmes, et elles ne craignent point de les compter et de les juger. Elles portent des vivres aux combattants et les viennent exhorter. On se souvient d'avoir vu des armées en déroute ralliées par les femmes, ne se lassant pas de supplier, d'opposer leur sein aux fuyards, de leur montrer imminente cette captivité qu'ils craignent plus pour leurs femmes que pour eux-mêmes. Aussi, pour enchaîner leur fidélité, on exige toujours l'envoi parmi leurs otages de quelques femmes nobles; ils vont jusqu'à penser que les femmes ont un caractère sacré et une sorte d'inspiration prophétique; ils ne négligent jamais leurs conseils et recourent volontiers à leurs oracles. Nous avons vu, sous Vespasien, Velléda regardée par la plupart d'entre eux comme une div-

nité, comme jadis Aurinia et plusieurs autres, auxquelles on rendait une sorte de culte, sans adulation, sans les élever au rang des dieux. » C'est ainsi que les mœurs des peuples barbares étaient prêtes à venir en aide au christianisme pour élever la condition des femmes, et que dans la nouvelle société, comme dans l'ancienne, tout conspirait à déterminer ce progrès qui est la source de tant d'autres.

L'adoration d'Ertha, de la terre, était le fond de la religion originelle de ces peuples; mais les dogmes scandinaves avaient plus tard pénétré jusqu'à eux par l'invasion des adorateurs d'Odin : c'était encore l'adoration des forces de la nature, mais revêtue d'une mythologie poétique et guerrière. Thor était le plus puissant dieu de cet olympe; Odin, qui siégeait à sa droite, était le dieu de la destruction et de la guerre; et Freya, semblable à la Vénus païenne, était la déesse de l'amour et de la fécondité. Le culte d'Odin, qui répondait le mieux aux passions de ces peuples, s'était le plus répandu dans la Germanie. Une autre vie attendait les hommes au delà de cette terre : elle était misérable pour ceux qui sortaient naturellement de ce monde, délicieuse pour ceux qui mouraient par le fer. La bravoure était donc seule récompensée, et cette récompense c'était une éternelle alternative de combats et de festins dans le palais d'Odin, dans le Walhalla, où se retrouvaient armés tous les braves. Aussi ensevelissait-on avec le guerrier son cheval et son armure. Religion légendaire avant tout, culte indéterminé, sans caste sacerdotale pour le maintenir, abandonné aux chefs militaires, qui entraîneront facilement tout

leur peuple, si leur intérêt demande un changement de religion. Les conversions se feront toujours en masse, mais les abjurations de même; et des tribus entières quitteront et reprendront, selon l'occasion, le catholicisme, le paganisme et l'hérésie.

Une tribu germanique, les Scandinaves, se distingua dans ses invasions maritimes par une férocité particulière. L'âpreté de leur climat, la stérilité de leur territoire les forçaient à dépenser en incursions aventureuses l'excédant de leur population. On égorgeait parmi eux les vieillards, et la jeunesse, consacrée quelquefois à une émigration générale, comme dans l'antique Italie, se lançait sur l'Océan dans des barques légères couvertes de peaux. La famine, l'enivrement d'un continuel danger, leur mélange avec des proscrits de toutes les races les rendaient prodigues de sang. Un de leurs rois tira son nom de ce qu'il défendit de jeter les enfants en l'air pour les recevoir sur la pointe des lances.

II. Alaric. — Attila.

(395-476.)

Les Goths n'entrèrent point tout à fait barbares dans l'empire : ils étaient déjà chrétiens. Ils ne furent guère cruels que par représailles. On sait que les exactions des ministres impériaux les poussèrent à la guerre et au pillage. Mais, après leur victoire d'Andrinople, ils se laissèrent disperser, acheter, enrôler par Théodose, et ils défendirent à leur tour l'empire contre les Huns et contre Arbogast. Lorsque le monde

romain fut partagé, Arcadius eut à Constantinople un Aquitain pour ministre, Rufin; et Honorius eut pour ministre un Vandale, Stilicon. L'Aquitain lança les Goths contre le Vandale, et Alaric les conduisit en Grèce. Ils passèrent, selon leur coutume, ravageant les campagnes et laissant derrière eux les villes, échappèrent à Stilicon, qui les avait cernés en Arcadie, et, arrivant en Italie, assiégèrent Honorius dans Asti; mais Stilicon les surprit à Pollentia, et les dispersa après un grand carnage. Honorius voulut s'attacher Alaric et les restes de son armée; il le nomma son général, le chargea de conquérir l'Illyrie pour l'empire d'Occident, et alla triompher à Rome.

Mais dès que les autres tribus germaniques virent l'Italie forcée, elles s'ébranlèrent et entraînant tous les peuples sur leur passage, pénétrèrent jusqu'à Florence. Des Goths, des Burgundes, des Alains, des Vandales composaient cette grande armée, que Stilicon enveloppa dans les rochers de Fésules, et réduisit à se rendre. Le chef de l'invasion, Radagaise, eut la tête tranchée. Les Goths étaient simples et confiants; à Florence, comme à Pollentia, une tactique élémentaire avait triomphé de leur nombre. La défaite de Florence détourna sur la Gaule le reste des envahisseurs. Le dernier jour de l'année 406, les Germains passèrent sur le corps des Francs Ripuaires, confédérés pour la défense du Rhin, et envahirent la Gaule, qui fut dévastée jusqu'à ce que les Burgundes se fussent établis sur les bords du Rhin, et jusqu'à ce que les Suèves, les Alains et les Vandales eussent franchi les Pyrénées.

Arrêtés au fond de l'Adriatique, Alaric et ses Goths furent rappelés sur Rome par l'ingratitude et la folie d'Honorius, qui fit tuer le sauveur de l'Italie, Stilicon, et se crut assez fort pour chasser les barbares. Rome fut prise et saccagée, et le sénat donna le titre de maître de la milice à Alaric, qui aimait, comme tous les barbares, les titres et les dignités du grand empire. Alaric allait passer en Sicile, lorsqu'il mourut subitement à Cozenza; laissant à la tête des siens son frère Ataulf, que la civilisation romaine, vue de plus près, avait gagné. « J'ai cru longtemps, dit-il, que nous étions destinés à renverser l'empire romain; je comprends maintenant que ce que nous avons de mieux à faire est de le soutenir. » Ces barbares étaient de bonne foi et se sentaient inférieurs au monde romain. Sidonius Apollinaire nous représente le conquérant devenu client du Romain vaincu, et lui faisant sa cour en mauvais latin. Ataulf épousa la sœur d'Honorius, Placidie, et passait en Espagne pour en chasser les barbares, lorsqu'il mourut assassiné. Wallia, successeur d'Ataulf, continua cette guerre, détruisit les Alains et poussa dans la Bétique les Vandales, qui s'élancèrent de là sur l'Afrique.

Le gouverneur de cette province y appelait lui-même les Vandales, pour l'appuyer dans sa révolte contre l'empereur; épouvanté à la vue de ses nouveaux alliés, il les combattit en vain. L'Afrique fut soumise; le fils d'Honorius, Valentinien, l'abandonna par traité, et le chef des Vandales, Genséric, devint le fondateur d'un royaume éphémère. Il fut le roi de la Méditerranée et brava Constantinople; mais

la molle corruption des Romains d'Afrique ne tarda pas à gagner et à énerver les conquérants.

Les Huns arrivaient à leur tour sur l'empire, derrière les peuples que leur choc avait ébranlés. C'étaient de petits hommes sur de petits chevaux, trapus, d'une horrible figure, les yeux écartés, point de barbe, les plus effrayants des barbares et aussi les plus impitoyables, incapables de civilisation. Ces rapides cavaliers soulevèrent sur leur passage celles des tribus germaniques qui n'avaient pas encore pris part à l'invasion; elles se mirent à leur suite, pillant et égorgeant comme eux. La fierté de ces hordes était sans bornes. Attila, de son village de bois, faisait dire à l'empereur : « Votre maître Attila vous ordonne de lui envoyer un éléphant et un lit d'or. » Cette fierté n'était pas sans grandeur. Il accabla de son mépris les ambassadeurs de Théodose, envoyés pour l'assassiner.

L'Orient ravagé et soixante villes détruites, Attila arrive sur l'Occident et se trouve en face des barbares, qui ont déjà conquis le pays et qui le défendent à leur tour. Romains, Visigoths, Saxons, Burgundes, Francs Ripuaires, Saliens, viennent ensemble au-devant des nouveaux envahisseurs, et la grande bataille de Châlons sauva l'Europe occidentale. Les Huns, repoussés de la Gaule, retombent, comme un torrent, sur l'Italie. Tout le nord est ravagé, les villes sont brûlées et Rome va périr, lorsque le pape Léon vient au-devant du barbare et le décide à se retirer. Le roi des Huns alla mourir sur les bords du Danube, et son peuple, déjà dévoré par ces courses sanglantes à travers l'Europe et l'Asie, acheva de se disperser.

Rome n'avait échappé que pour un moment à l'invasion. Genséric et ses Vandales la visitèrent, et elle fut pillée et ensanglantée pendant quatorze jours. Une succession d'empereurs sans pouvoir, créés par les barbares ou par le sénat, maintenaient l'existence nominale de l'empire d'Occident ; mais Romulus Augustule, le dernier de ces fantômes, fut chassé en 476, par Odoacre qui, proclamé roi d'Italie par les barbares confédérés, renvoya les ornements impériaux à l'empereur de Constantinople, en lui demandant le titre de patrice. Ainsi finit l'empire d'Occident, après quatre-vingt et un ans d'existence, depuis le partage du monde romain. Ainsi est justifiée la sagesse du fondateur de Constantinople, qui se soutient imprenable au milieu des courants de la barbarie qui renversent tout autour d'elle.

III. Les Francs. — Austrasie et Neustrie.

(481-687.)

Jusqu'ici rien de durable n'était sorti de ce grand mouvement ; mais nous allons voir s'élever à l'Occident une puissance nouvelle qui arrêtera de ce côté l'invasion, et à laquelle l'appui de l'Eglise ouvrira un glorieux avenir. L'empire avait depuis longtemps, sur la frontière rhénane de la Gaule, des tribus franques pour alliées et pour mercenaires. Un Franc, Arbogast, avait été tout-puissant sous Valentinien II, et, cent ans avant Clovis, il avait régné sous le nom du rhéteur Eugène. C'est avec les armes des Goths que Théodose avait renversé Arbogast, et sous Honorius, les Goths

s'étaient établis définitivement dans le midi de la Gaule. Ils étaient gagnés par la civilisation romaine et étaient devenus sectateurs ardents de l'arianisme. Les Goths du midi et les Francs du nord s'étaient trouvés un moment réunis, sous Aétius, contre l'invasion d'Attila. Les Huns et les peuples que les Huns traînaient après eux une fois repoussés, ce rapprochement passager avait cessé. La Gaule méridionale supportait impatiemment les Goths. Leur administration était aussi écrasante que celle de l'empire, et leur aria nisme les rendait odieux à l'Eglise, puissante sur l'esprit des populations et redoutant moins les païens que les hérétiques.

Ce fut cette disposition de l'Eglise qui fit la fortune des Francs. Toujours alliés de l'empire, ils avaient pris pour chef un comte romain, Ægidius, à la place de Childéric qu'ils avaient chassé pour ses désordres; mais Childéric fut rappelé à la mort d'Ægidius, et son fils, Clovis, battit à Soissons Syagrius, le fils du comte romain. Ce fut le commencement de l'indépendance des Francs. L'empereur de Constantinople aimait encore mieux voir la Gaule entre leurs mains, que livrée à de nouveaux envahisseurs; il envoya à Clovis les insignes du consulat. Clovis commandait seulement aux Francs de Tournai quand les Suèves attaquèrent la Gaule. Il les arrêta par une victoire à Tolbiac, avec l'aide de toutes les tribus franques; et, embrassant le culte de sa femme Clotilde, se fit catholique avec trois mille des siens. Aussitôt les évêques catholiques du royaume arien des Burgundes lui écrivirent. « Quand tu triomphes, disait Avitus, c'est nous qui

remportons la victoire. » Les Goths furent effrayés et leur roi essaya de gagner Clovis, qui, assemblant ses compagnons, leur dit : « Il me déplaît que ces Goths, qui sont ariens, possèdent une partie de la Gaule. Allons avec l'aide de Dieu, et quand nous les aurons vaincus, nous mettrons leur terre sous notre domination ; car elle est très-bonne. » Il battit les ariens à Vouillé et les déposséda. Les Burgundes auraient éprouvé le même sort ; mais leur roi paya tribut au roi franc et s'abaissa devant les évêques. Du Rhin jusqu'à la Narbonnaise tout était soumis à Clovis. Avant sa mort, il eut le temps de réunir, par une suite de meurtres, toutes les tribus franques sous son autorité. Quatre princes de sa famille furent assassinés, et en mourant il craignait encore de laisser survivre quelqu'un des siens.

Ses quatre fils furent tous rois, selon la coutume des barbares. L'un d'entre eux mourut bientôt, et les trois autres restèrent maîtres de l'héritage de Clovis. Ce n'était pas la terre que l'on partageait, mais l'armée et le butin. Les guerriers allaient d'un chef à l'autre, selon son courage et son esprit d'aventure. Quand Théodebert attaqua l'Italie, il avait derrière lui tous les Francs. Les races qui voulaient résister à la Germanie se confédérèrent avec eux ; les Thuringiens, qui leur résistèrent, furent écrasés. Sigismond, roi de Bourgogne, fut vaincu et jeté dans un puits. Le plus remarquable de ces rois francs fut Théodebert, fils de Thierry, chef des Francs de l'Est, des Austrasiens, de cette France germanique qui restait barbare et se recrutait sans cesse. C'était le moment où les Goths et

les Grecs se disputaient l'Italie. Théodebert passe les Alpes; les Goths viennent au-devant de lui; il les écrase. Les Grecs rassurés viennent à leur tour, et sont taillés en pièces. La Lombardie, incendiée et ravagée, lassa bientôt ses nouveaux maîtres, qui revinrent chargés de butin. Une nouvelle armée franque passa les Alpes et fut exterminée. Avec Théodebert s'arrêtèrent les succès des Francs en Italie. Les Lombards l'envahirent et la leur fermèrent pour longtemps. Leur confédération s'affaiblit par la retraite des Saxons, qui restèrent de plus en plus Germains et ennemis de cette influence romaine qui gagnait déjà si rapidement les Francs de la Neustrie. Leur royauté tendait, malgré l'effort de l'aristocratie guerrière, à s'élever sur le modèle du pouvoir impérial. Sous Théodebert, un ministre romain avait tenté d'organiser un impôt; il fut massacré par les Francs. Les Francs austrasiens, restés en contact avec la Germanie, étaient rebelles à cette civilisation hâtive qui avait épuisé les Goths et les Vandales, et qui énerva bientôt la race des Mérovingiens. Ils repoussèrent énergiquement et l'organisation romaine et cette extension du pouvoir royal qui en était la suite. Aussi est-ce par la victoire de leur belliqueuse aristocratie et par leur invasion réparatrice que se terminera la lutte que nous allons rapidement raconter.

A la mort de Clotaire, qui avait réuni un moment les tribus franques, la Neustrie sous Chilpéric et l'Austrasie sous Sigebert se trouvent en présence. Deux femmes attachèrent leur nom à cette lutte sanglante : Frédégonde, femme de Chilpéric, et Brunehaut, femme de Sigebert. A la fin de la troisième guerre,

Sigebert vainqueur est assassiné, et de la minorité de son fils sort la puissante tutelle des *maires du palais*, véritables représentants de l'aristocratie austrasienne. Mais Brunehaut, fille des Goths, avait apporté chez les Austrasiens les traditions romaines, et tentait, comme Chilpéric en Neustrie, d'organiser le pouvoir et l'impôt. Le clergé, où l'élément barbare s'était introduit, était d'accord avec l'aristocratie contre Brunehaut, qui fut attaquée, vaincue, abandonnée des siens et attachée à la queue d'un cheval sauvage qui la mit en pièces. C'était la barbarie germanique qui reprenait sa course, écrasant ses précoces réformateurs. Clotaire II est le roi de l'aristocratie. Le concile de Paris, où nous voyons les évêques et les nobles décréter, dans une constitution perpétuelle, l'abolition des impôts essayés par les rois francs, la restitution des biens enlevés par eux aux nobles et aux évêques, la confirmation de leurs priviléges, l'extension de la juridiction ecclésiastique et de nouvelles garanties accordées à l'indépendance individuelle, ne sont que les suites du mouvement qui a renversé Brunehaut. Réunie tout entière sous Dagobert, l'aristocratie franque arrêta les Venèdes et garda son indépendance. Mais Dagobert fut surtout le roi des évêques : il les enrichit, fonda l'abbaye de Saint-Denis et lui donna d'immenses possessions. La Bretagne échappa aux Francs, et le duc Judicaël, qui se déclara indépendant, reçut les présents de Dagobert.

La lutte de la Neustrie contre l'Austrasie reprit son cours à la mort de Dagobert. Des deux côtés, les maires du palais la dirigèrent ; mais ils représentaient les

mêmes tendances opposées que les anciens rois. La Neustrie fut encore une fois vaincue, Ebroin fut renversé par Wulfoald l'Austrasien et par l'évêque Saint-Léger. Le roi d'Austrasie, Childéric prit pour lui cette victoire et voulut agir en maître envers l'aristocratie.; il fut tué aussitôt. Ébroin, redevenu libre, relève la Neustrie, fait un roi, soudoie une armée gallo-romaine, bat l'aristocratie neustrienne et la dépouille. L'Austrasie répondit à ces succès en déposant son roi Dagobert et en attaquant la Neustrie sous le commandement de Martin et de Pépin d'Héristal. Ce furent encore la France germanique et l'aristocratie qui gagnèrent la bataille de Testry.

L'hérédité des bénéfices et l'indépendance individuelle, que l'influence romaine avait menacées, semblèrent assurées aux vainqueurs. Pépin d'Héristal laissa l'aristocratie toute puissante et le titre de maire du palais dans sa famille. La Neustrie, alliée aux Frisons, se soulève encore contre ses envahisseurs; elle est vaincue par le fils de Pépin, Charles; elle se relève et s'allie aux Aquitains, ennemis naturels de l'invasion germanique; elle est une seconde fois écrasée à Soissons.

Une nouvelle force est donc venue aux Francs par cette victoire de la Germanie : c'est à vrai dire une seconde conquête de la Gaule qu'accomplit l'Austrasie sous le fils de Pépin. Les Bavarois, les Frisons, les Saxons sont contenus avec vigueur; la Bourgogne, que la Neustrie énervée laissait échapper, est reconquise; la Provence est envahie; l'Aquitaine n'est laissée à ses ducs que comme un fief relevant de Charles et de

sa famille; enfin une nouvelle invasion venue de l'Afrique et de l'Espagne est arrêtée par les Francs dans les plaines de Tours. Charles *Martel*, comme le surnomma l'enthousiasme des siens, a fermé la Gaule à ces conquérants rapides qui l'eussent trouvée ouverte avant la victoire et l'invasion de la vigoureuse Austrasie.

Une dynastie nouvelle va donner son nom à cette période glorieuse de l'histoire des Francs : le fils de Charles Martel sera sacré par le pape Étienne, et l'aristocratie franque, sacrée avec lui, achèvera la conquête de la Gaule. Après lui, viendra le premier grand homme que la race germanique ait donné à l'humanité, montrant ainsi que son heure était venue et qu'elle se chargeait désormais de poursuivre à l'Occident l'œuvre de la civilisation.

La nouvelle dynastie resserrera aussi cette alliance avec l'Église qui a fait la force de Clovis et la fortune des premiers Francs. Dès lors va commencer ce long échange de services qui unira étroitement les intérêts des Francs et ceux de l'Eglise. Celle-ci préfère, avec raison, ces rois barbares, qui sentent sa supériorité et qui la servent, à ces empereurs grecs qui la protégeaient et l'opprimaient tour à tour, qui parfois soutenaient contre elle l'hérésie. L'Église est ici dans son véritable rôle. Elle s'appuie sur la jeune race que lui a envoyée la Germanie, et, malgré le fréquent réveil des mœurs barbares, avec lesquelles elle doit souvent transiger, elle fera de cette race, active et perfectible entre toutes, l'instrument de ses salutaires conquêtes.

IV. Théodoric. — Les Lombards. — Les Saxons.

En effet, jusqu'à cette époque, les peuples barbares dont nous allons esquisser l'histoire avaient échappé à l'Église par l'hérésie. C'étaient des Goths ariens qui avaient possédé l'Espagne et l'Italie, sous la direction du plus civilisé des barbares, Théodoric. Zénon l'Isaurien avait élevé Théodoric à la cour de Constantinople et l'avait envoyé avec son peuple, redevenu dangereux pour l'Orient, conquérir l'Italie. L'Hérule Odoacre la possédait alors, avec une armée composée de toutes les races barbares, qui résista vigoureusement aux envahisseurs. Cette armée fut pourtant vaincue, et Odoacre tué par trahison. La Sicile, la Rhétie, la Narbonnaise, la Provence, l'Illyrie, la Pannonie et la Norique furent ajoutées à la conquête de Théodoric, et bientôt la minorité d'Amalaric, son petit-fils, mit sous son autorité les Visigoths d'Espagne. Les Bavarois lui payèrent tribut; la plupart des rois barbares s'unirent à lui par des alliances; un grand empire barbare semblait s'être fondé au midi de l'Europe.

C'était plutôt une glorieuse et impuissante restauration de l'empire romain. Théodoric aimait ardemment la civilisation romaine et s'entoura de tous les beaux esprits de l'Italie. Arien, il était plein de douceur pour les catholiques, protégeait les immunités des Églises et la libre élection des papes; il donnait à sa fille un précepteur de grec et de latin, confiait aux Romains les emplois civils et ne leur fermait que l'armée. L'Italie se remplit de rhéteurs et d'artistes. Les

barbares demandaient à Théodoric des secrétaires, des musiciens et des lettrés, au lieu d'en faire venir de Constantinople. Mais ce mouvement des esprits amena parmi les vaincus des illusions fatales. Ils conspirèrent contre l'arianisme et contre la domination étrangère. Le barbare menacé se réveilla ; il sévit cruellement et mit à mort son entourage littéraire, les Boèce, les Symmaque. Il s'en repentit bientôt et mourut peu de temps après eux.

Les Goths s'étaient civilisés cependant, mais cette civilisation hâtive les avait corrompus. Le petit-fils de Théodoric lui avait succédé; sa mère, Amalasonte, gouverna sous son nom et toujours à la romaine. A la mort de cet enfant, on associa à cette reine son cousin Théodat, un philosophe platonicien, qui la fit tuer. Justinien, qui relevait alors l'empire d'Orient, vit le moment arrivé de reprendre l'Italie aux barbares, qu'elle avait énervés. Bélisaire envahit la Péninsule avec une armée d'Alains et de Huns. Rappelé plusieurs fois malgré ses succès, il ne put achever la conquête de l'Italie. Ce fut Narsès qui en expulsa définitivement les barbares et qui la gouverna quinze ans avec habileté. Mais il fut disgracié à son tour, et, insulté par l'impératrice Sophie, il appela les Lombards dans l'empire.

Venus des bords de l'Oder, appelés par Justinien dans la Pannonie, braves et peu nombreux, les Lombards envahirent l'Italie, en occupant surtout les montagnes et en laissant aux Grecs les villes de la côte, qui devinrent bientôt indépendantes. Ils s'établirent à Milan, à Spolète dans les monts Ombriens, à Bénévent

dans les montagnes du Samnium, à Pavie dans la vallée du Pô. Ils avaient vaincu l'arrière-garde des Goths, les Gépides, qui leur disputaient l'Italie. Ils gardèrent deux cents ans le nord de la Péninsule, pesant sur le midi, mais hors d'état de l'envahir. Ennemis de la papauté, ils seront détruits par l'épée des défenseurs de l'Église, des Francs de Charlemagne.

Ce fut à l'époque de Clovis et de Théodoric que la Grande-Bretagne, abandonnée par les Romains depuis l'apparition d'Attila dans les Gaules, fut envahie par une tribu germanique. Les Romains n'avaient occupé que le midi de l'île et l'avaient à peine défendue contre les incursions continuelles des montagnards du Nord, des Pictes et des Scots. Les populations du midi, Locriens et Cambriens, se trouvèrent sans défense après le départ des Romains et implorèrent inutilement des secours de la Gaule. Leur épouvante les décida à faire venir à leur aide des aventuriers germains. Les Saxons arrivèrent et reçurent l'île de Thanet sur la côte de Kent, pour prix de leurs services. Mais ce fut un passage ouvert à toutes les peuplades saxonnes. Les Bretons luttèrent en vain contre l'immigration continuelle de leurs dangereux auxiliaires, et de 455 à 584, sept royaumes furent fondés en Angleterre par les Saxons, les Jutes et les Angles. L'ancienne population fut en partie refoulée dans le pays de Galles, en partie soumise aux conquérants, surtout dans le comté de Kent. La célèbre légende d'Arthur, le héros gaélique qui arrêta longtemps les Saxons, est un souvenir de cette grande invasion, qui fit entrer l'Angleterre dans la famille des peuples germaniques.

V. Le bas-empire. — Les Perses.

Avant d'abandonner complétement à son oisive corruption ce débris de l'empire romain qui reste debout dans Constantinople, il nous faut considérer un instant le dernier et inutile effort que fit un prince actif et ambitieux pour arracher l'Europe aux barbares, et l'entreprise plus heureuse qui attacha son nom au code complet de l'antique législation. Les misérables princes qui avaient succédé à Théodose manquèrent, pour soutenir et pour relever l'empire, tantôt de force et tantôt de volonté. Sous leur gouvernement, les barbares épuisèrent le trésor, en exigeant des subsides, et les querelles religieuses ensanglantèrent Constantinople. Après la mort d'Anastase, une dynastie nouvelle parvint à l'empire avec Justin, qui avait été prêtre et soldat. Son neveu Justinien lui succéda, et aussitôt commença la guerre contre les Perses, qui menaçaient toujours la frontière orientale. Bélisaire fut chargé de cette guerre et Justinien vaincu acheta chèrement une paix qui dura huit années. La guerre, ranimée par Khosroès, laissa les Grecs maîtres de la Colchilde et acquit la liberté de conscience aux chrétiens de la Perse, mais l'empire n'en paya pas moins tribut. Les barbares amollis de l'Afrique étaient pour l'empire grec des ennemis moins redoutables que les Perses; pour arracher l'Afrique aux Vandales, il suffit de le vouloir. Une faible armée battit les barbares, et leur roi alla mourir en Galatie. Ce fut le conquérant de l'Afrique, Bélisaire, qui attaqua les Goths d'Italie, mais

ce fut l'eunuque Narsès qui chassa la race abâtardie de Théodoric. Enfin en Espagne, Valence et la Bétique orientale furent conquises, et l'empire grec fut un instant maître de la Méditerranée. Il repoussait en même temps les Bulgares, venus du Nord jusque sous les murs de Constantinople. Bélisaire les rejeta derrière le Danube. Quatre-vingts forteresses s'élevèrent le long du fleuve; la Dacie, l'Epire, la Thessalie, la Macédoine et la Thrace furent semées de châteaux forts. Le mur d'Anastase qui, de la Propontide au Pont-Euxin, fermait l'empire aux barbares, fut relevé, et la frontière de l'Euphrate fut fortifiée. Enfin Constantinople fut embellie par d'immenses travaux, et Justinien, élevant la basilique de Sainte-Sophie, prépara leur temple aux futurs destructeurs de l'empire d'Orient.

Mais la principale gloire de ce règne fut la compilation de la jurisprudence romaine, faite par dix-sept jurisconsultes que dirigeait Tribonien. Tous les codes antérieurs, tous les traités de jurisprudence, toutes les sentences rendues, tous les édits impériaux servirent d'éléments à ce grand travail, d'où sortirent le *Code Justinien*, les *Institutes* et les *Pandectes*. Les lois rendues par Justinien jusqu'à sa mort formèrent le recueil des *Novelles*. Les armées de l'empire n'avaient fait sur les barbares, déjà corrompus, que d'éphémères conquêtes; mais ce glorieux testament de la législation romaine fera la conquête de la barbarie elle-même, et servira un jour d'instrument aux fondateurs des royautés modernes contre l'anarchie féodale.

La guerre la plus sérieuse parmi celles qu'avait soutenues Justinien, celle qui occupera le plus ses succes-

seurs, c'est la défense de la frontière orientale de l'empire contre les Perses. Le plus grand danger de l'empire vient du fanatisme conquérant de ces peuples qui tentent sans cesse contre l'Europe une invasion religieuse, et qui auraient réussi s'ils n'avaient rencontré une ardeur religieuse contraire et aussi forte dans les chrétiens des villes de l'Euphrate qui soutinrent contre eux des siéges terribles. Alexandre avait plutôt traversé l'empire des Perses qu'il ne l'avait conquis. Ses successeurs avaient bientôt vu la Bactriane leur échapper, puis les Parthes, qui plus tard résistèrent si vaillamment à la conquête romaine et battirent Crassus et Antoine : ces Parthes étaient jusqu'à un certain point hellénisés ; mais deux siècles après Jésus-Christ, une révolution intérieure avait élevé la dynastie des Sassanides et rétabli parmi eux le parsisme de Cyrus et de Zoroastre. Les Perses étaient aussitôt devenus redoutables à l'empire. Fanatiques, s'égorgeant entre eux pour des querelles religieuses, mais haïssant surtout les chrétiens, ennemis des images et des églises comme Xerxès l'était des temples, ils faillirent prévenir les Turcs dans la destruction de l'empire d'Orient. Justinien, et après lui Héraclius, les arrêtèrent.

Les trois successeurs de Justinien continuèrent avec peine à défendre l'empire, qui fut arraché au dernier d'entre eux, et au plus honnête, par un élu de la soldatesque, Phocas : cet homme ne sut que piller et tuer. Héraclius, fils de l'exarque d'Afrique, le détrôna. Les Perses s'élancèrent alors et vinrent camper en face de Constantinople, où ils restèrent dix ans maîtres de la Syrie, de la Palestine et de l'Égypte. En même temps

les Avares ravageaient l'empire, depuis l'Istrie jusqu'aux murs de Thrace, et réduisaient Constantinople à ses murailles. Les chrétiens firent un suprême effort, les églises donnèrent leurs richesses ; Héraclius put lever des troupes, opposer barbares à barbares, gagna une bataille à Issus, et détruisit Ormia, la patrie de Zoroastre. Obligés de se défendre dans leur pays, les Perses laissèrent l'empire en repos. Bientôt les discordes s'élevèrent parmi eux, Khosroès fut tué, et la Perse fut inondée de sang. Ainsi fut prolongée la vie languissante et toujours troublée de l'empire d'Orient. Jamais on ne vit d'agitation plus stérile : sous Justinien, les rivalités des cochers du cirque et de leurs partisans avaient failli le renverser du trône. Après Héraclius, l'empire passa de main en main par le meurtre, subsistant par la seule force des choses, et offrant le triste spectacle d'une civilisation à laquelle les circonstances extérieures permettent seules de se survivre à elle-même.

Ceux qui devaient lui porter le dernier coup faisaient déjà des progrès rapides. Héraclius et Khosroès avaient reçu des lettres étranges d'un Arabe qui les sommait d'embrasser une religion nouvelle. Quelle était cette voix qui s'élevait du fond de l'Arabie ? Quel nouvel acteur va se mêler à cet immense mouvement de peuples en armes qui rendent si longues et si sanglantes les funérailles de l'empire romain ?

VI. Mahomet. — Le Coran. — Conquêtes musulmanes. (622-732.)

La Péninsule arabique qui, entre la mer Rouge et le golfe Persique, s'avance dans la mer des Indes, était occupée au sixième siècle par trois peuples de race arabe : c'étaient au sud les Sabéens, que les Perses avaient convertis par les armes; au nord, les Nabatéens, souvent mêlés aux guerres de la Perse et de l'empire; et au centre, dans l'Hedjaz, les tribus indépendantes des Ismaélites. Chez ces peuples s'allient étrangement le goût du pillage et la pratique de l'hospitalité. Leurs guerres étaient continuelles : les tribus sous leurs *émirs*, les familles sous leurs *sheicks*, luttaient fréquemment pour la domination ou pour le butin. Il y avait parmi eux beaucoup de Juifs, des chrétiens hérétiques fuyant la persécution des empereurs; mais l'idolâtrie les dominait, et la Caaba de la Mecque, centre de la religion dans la Péninsule arabique, contenait trois cent soixante idoles : des hommes, des aigles, des lions, des antilopes, des palmiers. Ce temple était sous la garde d'une famille, les Coréischites, adversaires naturels de toute religion nouvelle. Malgré la grossièreté de ce culte, l'esprit de ces peuples s'était développé par le commerce et par la guerre. Ce mélange même de religions diverses avait amené une sorte d'indifférence. Un scepticisme sensuel régnait dans leur poésie. Une religion nouvelle soulèvera parmi eux plus de mépris que de colère.

Cependant le temps d'une révolution religieuse était venu. Du mélange de ces cultes vont sortir la néga-

tion de l'idolâtrie et l'affirmation énergique et exclusive de l'unité divine ; c'est dans la tribu même des Coréischites que naît le réformateur. Mahomet descendait d'un certain Haschem que ses libéralités, pendant une famine, avaient rendu célèbre. Orphelin de bonne heure, et n'ayant qu'une part modique d'héritage, Mahomet se livra au commerce, escorta les caravanes, se distingua dans les combats du désert et épousa à vingt-cinq ans une riche veuve dont il avait géré la fortune. Il fut libre alors de se livrer à ces méditations qui devaient renouveler une partie du monde. Il avait quarante ans lorsqu'il déclara dans un festin, à ses parents réunis, qu'il voulait fonder une religion, la répandre, et demanda qui voulait être son lieutenant, son *visir*, et partager son fardeau. Un enfant de quatorze ans se lève : c'était Ali, le cousin du prophète : « Je serai ton visir, dit-il ; et si quelqu'un te résiste, je lui briserai les dents, je lui arracherai les yeux, et je lui fendrai le ventre. » — « Quand on viendrait à moi, dit Mahomet à l'oncle d'Ali, le soleil dans une main et la lune dans l'autre, on ne me ferait pas reculer. » Et en effet, ni lui, ni les siens ne reculèrent.

Les doctrines de Mahomet devinrent publiques ; il afficha des vers dans la Caaba, et le plus grand poëte d'alors déchira les siens après les avoir lus. La poésie entraînante des prédications de Mahomet, la pureté et l'élévation de sa langue ravirent les Arabes et firent le succès de sa doctrine, si supérieure au culte décrié des idoles. Tout le monde les lisait ; un de ceux qui couraient tuer Mahomet surprend ces vers dans les mains de sa propre sœur, les lit et se fait le disciple du



prophète. L'islamisme avait dès lors son saint Paul : c'était l'impétueux Omar, qui communiqua une ardeur guerrière à la religion nouvelle. Cependant les Coréischistes ne pouvaient la laisser triompher sans combat. Ils vouèrent le prophète à la mort, et Mahomet dut fuir pour leur échapper, fuite célèbre qui devint le point de départ de l'ère musulmane. Yatreb, jalouse de la Mecque, accueille volontiers le prophète, et la rivalité des deux villes contribua d'abord plus que la foi aux succès militaires des nouveaux croyants. En effet, l'Arabie avait peine à s'ébranler pour une guerre religieuse, et Mahomet faisait plus d'admirateurs que de fanatiques : il n'avait que trois cents hommes lorsqu'il attaqua les caravanes de la Mecque et battit les Coréischites à Béder. Ses disciples avaient plié, et le prophète s'était élancé de son trône de bois pour rétablir le combat. Les Juifs s'unirent alors aux Coréischites pour mettre fin à ce mouvement religieux qui menaçait de les atteindre; ils furent vaincus et exterminés dans Khaïbar, qui était leur centre en Arabie. Une trêve fut conclue avec les Coréischites, et la liberté de venir en pèlerinage à la Mecque, fut accordée au prophète et à ses partisans, qui croissaient en nombre avec le succès. Mahomet avait écrit à Khosroès et à Héraclius pour les sommer d'embrasser la religion nouvelle. Héraclius lui avait envoyé des présents; Khosroès avait déchiré ses lettres : « Ainsi sera déchiré son royaume, » dit le prophète, et l'événement confirma sa parole. Cependant les Grecs de Syrie, qui avaient égorgé ses envoyés, furent vaincus et châtiés. Les Coréischites ayant rompu la trêve, furent

définitivement abattus. La Mecque, conquise par Mahomet, vit aussitôt toutes les idoles tomber en poussière.

L'unité de l'Arabie fut dès lors inévitable; des ambassades vinrent de tous côtés reconnaître la suprématie politique et religieuse du prophète. Partout se répandaient les musulmans, détruisant les temples, les idoles, les adversaires de Mahomet et ses rivaux; car des prophètes essayaient de s'élever à son exemple. Cependant Mahomet se sentit près de sa fin, et s'étant fait transporter à Médine, où il avait prêché tant de fois, appuyé, comme à son ordinaire, sur un tronc de palmier, il demanda à la foule s'il avait frappé injustement, outragé ou privé quelqu'un de ce qui lui était dû; et une vieille femme lui ayant réclamé trois drachmes, il les lui fit donner, en la remerciant de les lui avoir demandées plutôt dans ce monde que dans l'autre. Ce fut la dernière de ses prédications, et ce fut peut-être la plus éloquente que cette vivante leçon sur la responsabilité de l'homme et sur la justice de Dieu.

Quelle religion laissait-il au monde? L'affirmation de l'unité et de la personnalité divines contre les religions panthéistes de l'Asie et contre l'idolâtrie fétichiste de sa propre race. Il n'y a d'autre dieu que Dieu: voilà l'islamisme. Aucun symbole qui puisse altérer l'unité divine; point de médiateur, point de mystères pas d'autre intermédiaire entre Dieu et l'homme qu'une série de prophètes qui n'ont rien au-dessus de l'humanité, et dont Mahomet est le dernier. Il ne fait pas de miracles, il répond à ceux qui lui en demandent: « Louange à Dieu! suis-je donc autre chose qu'un homme et un apôtre? » Ce Dieu, ennemi avant tout

de l'idolâtrie, dont l'unité est toute la perfection, se rapproche de celui des Juifs ; mais il ne se renferme point dans son temple, dans son peuple choisi ; au contraire, il faut que l'islamisme se répande, il faut qu'il vole avec l'impétueuse cavalerie de ses sectateurs, de l'Arabie en Espagne, en France, à Tours, où le christianisme, cette religion du Dieu fait homme, qui est une idolâtrie aux yeux des musulmans, l'arrêtera par une sanglante victoire.

Le livre unique de la religion nouvelle est le Coran, réunion des prédications du prophète, recueillies, mais non classées par ses disciples. Toute la religion y est contenue, son dogme simple sur l'unité de Dieu, sa morale, son culte. L'âme est immortelle ; la vie future est le redressement des désordres de ce monde ; un enfer brûlant, un paradis voluptueux, attendent les méchants et les bons ; mais la volupté la plus grande sera celle de l'esprit, et c'est après tout quelque chose d'analogue au paradis chrétien que Mahomet promet aux sages en disant : « Le plus favorisé de Dieu sera celui qui verra sa face soir et matin, félicité qui surpassera tous les plaisirs des sens, comme l'Océan l'emporte sur une perle de rosée. » La morale pratique du Coran est celle de tous les temps et de tous les lieux ; elle défend le mal et prescrit le bien. Le culte y est réglé ; des jeûnes, des prières, une trêve sacrée de quatre mois entre les fidèles, le pèlerinage à la Mecque, restée le centre de la religion nouvelle ; la circoncision, les ablutions, l'abstinence du vin, sont les principales prescriptions du livre saint. La guerre contre les idolâtres et l'éloignement des infidèles sont

les premiers des devoirs. La religion reste conquérante sans devenir persécutrice. Mais tout en élevant jusqu'à un certain point la condition des femmes, en leur permettant d'hériter, et en faisant de l'époux un protecteur, le nouveau culte la laisse dégradée par la polygamie; et tout en prescrivant aux croyants l'active pratique du bien, il établit au-dessus de tous les efforts des hommes le dogme de la fatalité et le précepte de la résignation : ainsi furent conservés dans la religion de Mahomet le fatalisme et la polygamie, ces deux fléaux de la civilisation orientale. L'union du pouvoir politique et du pouvoir religieux, inévitable dans cette religion de conquérants, est encore une cause de ruine, puisque toutes les querelles religieuses deviennent des guerres civiles, et que la décadence de la religion amène fatalement celle de l'État. Mais ces dangers ne se manifestèrent qu'avec le temps, et le premier élan de cette race brillante fut irrésistible.

Six ans après la mort du prophète, l'Arabie était entièrement unie dans la religion nouvelle, la Syrie conquise après deux grandes victoires, et Jérusalem avait vu entrer dans ses murs le calife Omar, sur son chameau au poil roux, portant attachés à la selle un sac de blé, un sac de dattes et une outre pleine d'eau. Quatre ans plus tard, la Perse, affaiblie déjà par deux défaites, succombait sans retour à la grande bataille de Nehavend. Les villes s'écroulèrent incendiées, les rois s'enfuirent, et le royaume déchiré de Khosroës fut gagné à l'islamisme. L'Égypte venait d'être conquise en une année, et Alexandrie soutint inutilement un siége de quatorze mois. L'hérésie des eutichiens avait

secondé les conquérants, mais la victoire ne tarda guère à les diviser. La tradition spiritualiste du mahométisme fut vaincue avec l'austère Ali, et les Ommiades établissant à Damas le siége de leur dynastie, favorisèrent la dissolution de la doctrine et des mœurs. Pourtant des sectes se formèrent pour conserver l'énergique austérité de l'islamisme, et résistèrent aux Ommiades, qui s'affermirent par de sanglantes vicfoires. La conquête reprit son cours, elle visita l'ancienne Sogdiane et les bords de l'Indus. Constantinople fut deux fois assiégée par d'immenses armées, mais le feu grégeois arrêta de ce côté l'invasion. La capitale de l'empire grec restait donc encore debout, mais seule et dépouillée des débris de son empire. L'Afrique lui fut enlevée; Akbah poussa son cheval dans les flots de l'Atlantique : « Dieu, dit-il, si ma course n'était pas arrêtée, j'irais prêcher aux peuples inconnus de l'Occident l'unité de ton nom, et frapper les nations qui adorent d'autres dieux que toi. » Une insurrection des Maures accabla le conquérant; mais ses successeurs emportèrent Carthage, écrasèrent un dernier soulèvement et restèrent maîtres de l'Afrique. Ils échouèrent devant Ceuta, repoussés par les Goths qu'ils allaient bientôt déposséder. Une trahison leur ouvrit, en effet, l'Espagne et ils l'envahirent. La destinée des Goths était d'être partout consumés par une civilisation trop rapide. Ils avaient cessé d'être ariens, et leur clergé les gouvernait par des conciles. Leur aristocratie était turbulente contre les rois, sans être forte contre l'étranger. C'est un noble, le comte Julien, qui appelle les Arabes contre le roi Roderic.

La victoire de Xérès leur livra l'Espagne, et les Goths chrétiens, retirés dans la montagneuse Asturie, y attendirent l'épuisement de leurs vainqueurs. La Septimanie fut à son tour envahie par eux, et la Gaule allait l'être, lorsqu'ils se brisèrent à Tours contre les Francs régénérés. Là s'arrêta la course merveilleuse des conquérants sortis de l'Arabie. Des rives de l'Indus aux Pyrénées tout est tombé devant eux [1]. La civilisation germanique, entamée dans l'Espagne, où elle faiblissait déjà, leur a seule opposé une barrière insurmontable dans le pays voisin où elle allait se développer avec cette lenteur régulière qui est le signe et le gage d'un long avenir.

L'immense empire des Arabes ne pouvait rester longtemps uni après l'impulsion de la conquête. Les querelles religieuses vinrent en aide à l'ambition politique pour renverser les dynasties des califes et pour démembrer leur domination. Une famille alliée d'Ali voulut rétablir la pureté de la doctrine, détruite par la corruption des Ommiades. Une guerre terrible qui finit par des assassinats éleva la dynastie des Abassides. Mais l'Espagne, conquise par les Arabes syriens de Damas, appela un descendant des Ommiades, et le califat de Cordoue fut fondé. Les Abassides fondèrent Bagdad et y régnèrent. Le despotisme, qui semble naturel à ces contrées, s'y releva, et avec lui un luxe éblouissant. Haroun-al-Raschid est le plus grand de ces princes. Il fit la guerre aux Grecs, mais sans repousser leur civilisation, et la littérature arabe lui doit ses

1. Voyez l'Appendice H.

plus rapides progrès. Mais bientôt ces conquérants s'amollirent. Une soldatesque soudoyée devint maîtresse du gouvernement, et des meurtres sans nombre en furent la suite. L'Afrique se détacha du khalifat de Bagdad, et l'Asie se remplit de principautés indépendantes, où régnaient les chefs révoltés des mercenaires. Enfin une peuplade venue du Nord et introduite dans la Perse orientale, les Turcomans, se révolta et fit de son chef, l'esclave Seldjouck, le fondateur d'une dynastie. Le petit-fils de Seldjouck déposséda le calife de Bagdad et devint maître de l'Orient. L'Afrique, se rendant indépendante, eut aussi ses califes. Ils prétendaient descendre d'Ali et de Fatime et régnaient au Caire. Les fatimites, chefs religieux et politiques, furent, comme les califes de Bagdad, des despotes. Leur cour splendide était un centre scientifique et littéraire. Enfin le califat de Cordoue eut aussi sa splendeur éphémère. Le tribut était léger, le gouvernement équitable, nulle persécution. Mais, tranquille et florissante à l'intérieur, l'Espagne arabe était chaque jour reserrée et menacée par le lent et inévitable progrès de l'Espagne chrétienne. La race germanique, un instant refoulée, allait peser de tout son poids sur cette avant-garde isolée de la civilisation musulmane. L'amollissement des conquérants devait venir en aide à cet effort continuel. Après Almanzor, le califat de Cordoue se dissout comme celui de Bagdad, et l'Espagne est divisée en une foule de principautés indépendantes.

L'éclat que jeta en Asie et en Europe la civilisation passagère de cette race ingénieuse ne sera jamais oublié. L'Europe ne peut être ingrate envers ces esprits

cultivés qui l'ont précédée dans toutes les branches de l'activité intellectuelle. L'astronomie, les sciences mathématiques, la philosophie, la médecine, l'architecture et tous les arts industriels qui entretiennent le luxe, excitèrent parmi ces conquérants rendus au repos la plus vive émulation. Tous les germes que contenait ce brillant génie de la race arabe, qui avant Mahomet avait déjà épuisé la poésie, furent rapidement développés, trop rapidement, sans doute, pour que leur fécondité fût durable. Et cependant qui oubliera les grands noms d'Avicenne et d'Averroès? Mais cette civilisation devait périr, parce qu'elle n'avait pas de racines. Sous cette brillante élite de guerriers, de savants et d'artistes, languissait immobile une foule ignorante, avilie par une perpétuelle obéissance et qui ne prenait de la religion musulmane que les éléments destructeurs de toute civilisation, la polygamie et le fatalisme. C'est un signe remarquable de ce contraste entre la foule et ses maîtres, que l'industrie si ingénieuse des Arabes se borne aux objets de luxe, aux belles armes, aux riches harnais, aux moelleux tissus. Ce luxe même énerve les disciples enivrés du prophète; leur prospérité trop soudaine les consume; ils ne sont pas faits pour conquérir l'Europe, ni même pour y rester.

VII. Charlemagne.

(768-814.)

L'Europe appartient à la classe germanique, dont les Francs dirigent alors les destinées. Le fils du vain-

queur de Tours, Pépin sacré par le pape Étienne, resserre encore l'alliance des Francs et de l'Église. Il passe les Alpes, arrache aux Lombards, ennemis de la papauté, la Pentapole et l'exarchat de Ravenne, pour les donner aux successeurs de saint Pierre, fondant ainsi la puissance temporelle des papes. Il commence contre les Saxons les longues guerres qui devaient ouvrir la Germanie à la civilisation chrétienne; au Midi il chasse les Arabes de la Septimanie et soumet l'Aquitaine. Il avait en quelque sorte dessiné le plan des grandes guerres de Charlemagne.

Ses deux fils héritèrent de son pouvoir; bientôt la mort de Carloman laissa Charles seul chef des Francs. Le nouveau règne dura un demi-siècle et se consuma dans la fondation d'un grand empire germanique, qui devait disparaître avec son fondateur; mais les guerres qui remplirent cette vie active étendirent les limites du monde civilisé; Charlemagne étouffa l'idolâtrie barbare dans son foyer; s'il ne réunit que pour un instant les différents peuples germaniques, il les fit tous participer à une nouvelle vie, et lorsqu'ils se séparèrent, ils étaient capables de se soutenir et de se développer. Il était bien l'empereur d'Occident lorsque, reprenant l'œuvre interrompue de Marc Aurèle et de Julien, il avançait de campement en campement vers le cœur de la Germanie. Il pouvait se croire encore l'héritier de l'empire lorsque, établissant au sein des races barbares l'unité passagère de son gouvernement, il ressuscitait, avec les formes de l'administration romaine, les lettres oubliées et présidait son *École du palais*. Cette partie de son œuvre

est éphémère, mais non pas inféconde, et si son empire s'écroule, le monde féodal sortira de ses débris. Enfin le caractère de l'homme répond à la grandeur de ses entreprises; il a la passion de l'ordre, le génie de l'organisation, l'instinct de l'avenir, il a mérité que le nom de Grand devînt inséparable de son nom.

La guerre commença en même temps contre les Lombards et les Saxons. Cinq ans suffirent pour anéantir l'indépendance des Lombards, si menaçante pour la papauté. Des officiers francs prirent partout la place des ducs lombards, et Charlemagne s'appela désormais *roi des Francs et des Lombards.* Trente-trois ans d'une guerre acharnée furent nécessaires pour écraser les Saxons. C'était la Germanie barbare qui, concentrée aux embouchures de l'Elbe et du Weser, repoussait énergiquement le christianisme et la civilisation romaine. Les Saxons avaient massacré les apôtres envoyés de Rome, et Rome les avaient dévoués à l'épée de Charlemagne. Toujours vaincus, jamais soumis, ils n'attendaient que l'éloignement de l'armée franque pour attaquer les garnisons qu'elle laissait dans le pays et pour recouvrer leur indépendance. C'était à chaque campagne des abjurations en masse, des conversions forcées, et le lendemain des apostasies et des révoltes. Des massacres, des transplantations de tribus, la fondation de huit évêchés, l'établissement de tribunaux francs, et l'institution de pénalités terribles contre la plus légère indocilité religieuse, comprimèrent enfin ces malheureuses populations, sacrifiées aux progrès de l'Europe centrale. La destinée de la race saxonne est étrange. Ici elle

succombe pour la défense de l'idolâtrie barbare contre le christianisme ; dans l'Angleterre qu'elle a conquise, elle défendra au contraire la civilisation chrétienne contre les pirates du Nord, et, après la lutte la plus longue et la plus variée, elle succombera un jour devant de nouveaux envahisseurs, auxquels elle sera encore livrée par l'Église.

Les Bavarois exercèrent, moins que les Saxons, les armes de Charlemagne. Ayant pris part, en 787, à une ligue générale contre l'empire des Francs, ils furent réduits et leur pays devint un comté. Les Avares étaient entrés dans cette ligue. C'était une tribu asiatique, qui avait inutilement menacé Constantinople, et dont le camp, établi en Pannonie, était rempli de butin. Ils résistèrent vaillamment aux Francs, et leurs discordes finirent seules par les livrer à Charlemagne. Ce qui resta de leur race se soumit au christianisme et au tribut. L'Asie fut encore vaincue dans l'Espagne, où les émirs révoltés de Saragosse et d'Aragon appelèrent les Francs. L'attaque de Charlemagne fut heureuse ; mais les indociles populations des Pyrénées ensanglantèrent son retour, et le *Chant de Roland* conserva la poétique tradition de cette bataille funeste à l'arrière-garde des Francs. La Septimanie fut envahie par les Arabes, et ce ne fut qu'après vingt ans de guerre, en 812, que les Francs, ayant repassé les Pyrénées, s'établirent dans le bassin de l'Ebre. L'empire de Charlemagne s'étend alors de l'embouchure de l'Elbe au golfe de Gascogne, de l'océan Atlantique jusqu'à la Theiss. Tous les peuples germaniques y sont contenus, excepté les Saxons de la Grande-Bretagne

et les pirates du Nord. Le mouvement qui a suivi l'invasion semble avoir trouvé son terme, et l'unité de la race qui a hérité de l'empire romain semble fondée.

Le titre d'empereur, que prit Charlemagne, était le symbole de cette restauration de l'empire d'Occident. Aux fêtes de Noël de l'année 800, le pape Léon posa sur sa tête la couronne impériale; c'était l'Église qui couronnait les Francs : ils avaient vaincu pour elle à l'Est et au Midi, ils avaient fondé la puissance temporelle de la papauté, ils avaient repris et achevé l'œuvre de Clovis, allié des évêques contre les Goths; mais ce vaste empire était éphémère, et Charlemagne sentait lui-même la nécessité de prévenir par des partages d'inévitables divisions. Il fit sacrer Pépin et Louis, ses fils, rois d'Italie et d'Aquitaine, et partagea l'empire entre eux et leur frère Charles. Deux de ses fils moururent : un nouveau partage donna l'Italie et la Bavière à Bernard, fils de Pépin, et Louis eut le reste avec le titre d'empereur. Ce restaurateur de l'empire romain tenait à être reconnu par les empereurs de Constantinople, et ceux-ci l'appelèrent roi comme ils avaient fait Clovis consul, se prêtant volontiers à ce goût respectueux des barbares pour les titres honorifiques de la société qu'ils avaient renversée.

C'était l'administration de cette société que Charlemagne tentait de reconstruire. Les provinces de son empire furent confiées à des gouverneurs, *ducs*, *comtes*, *viguiers*, *centeniers*, *échevins*, chargés de la levée des troupes, de l'administration de la justice et de la perception des impôts. Charlemagne voulait faire du service militaire une fonction et une sorte

d'impôt foncier; c'était la propriété de la terre qui entraînait l'obligation de servir. Celui qui possédait douze arpents de terre entrait dans l'armée; les possesseurs de biens meubles se réunissaient pour fournir des soldats; le clergé propriétaire devait envoyer les siens. Des assemblées provinciales, réunies trois fois par an, devaient rendre la justice. Les impôts se composaient des tributs des peuples conquis et des contributions en nature qu'on exigeait des propriétaires pour l'entretien de l'armée. Les assemblées des Francs n'avaient plus leur ancienne influence. L'empereur les consultait sur ses lois; il les réunissait autour de lui, y appelant les évêques, les propriétaires et les hommes libres de toutes les parties de l'empire; et il rendait d'après leur avis ces *Capitulaires*, qui sont un curieux mélange de lois romaines, de lois germaniques et de minutieux détails d'administration; mais la loi, cet élément de toute société nouvelle, resta, comme sous les Mérovingiens, personnelle et non territoriale, chaque homme suivant celle de sa race, comme dans la Gaule conquise par les Francs : grave symptôme de l'absence de cette unité sociale qui est le fondement de l'unité politique et qui n'a pas d'expression plus claire qu'une loi commune et égale pour tous.

C'est encore un présage de la dissolution de cet empire, que la nécessité d'une administration voyageuse qui essaye en vain de contrôler efficacement l'administration locale. Les envoyés royaux, *missi dominici*, parcouraient sans cesse ce territoire immense, y répandant les capitulaires, les faisant exécuter, surveillant les évêques et les gouverneurs, inspectant le

domaine royal et revenant rendre un compte fidèle à l'empereur, qui veillait par eux sur tout l'empire. C'était la seule forme sous laquelle pût s'exercer son gouvernement monarchique, au milieu de cette confusion de peuples soumis à des lois diverses, et dans ces vastes contrées incultes, mal peuplées, où tout pouvoir local tendait, par une pente naturelle qui sera bientôt invincible, à l'indépendance et à l'isolement. La volonté constamment tendue d'un seul homme soutenait seule cette fiction d'un empire régulièrement organisé avec des éléments barbares, et cet homme même paraissait par son costume et par ses mœurs ce qu'il était en réalité, le chef germain de l'Austrasie, l'héritier des vainqueurs de Testry.

Mais il voulait faire hériter son Austrasie de toutes les gloires de l'empire romain, dont le nom est resté si grand parmi les barbares. Aix-la-Chapelle devient une magnifique capitale; les monuments qui s'y élèvent s'enrichissent des dépouilles de l'Italie. Un moine d'Angleterre, Alcuin, est chargé par lui de ranimer les lettres en Occident. Curieuse et impuissante tentative, qui ne put faire dépasser à ce mouvement littéraire les portes du palais de l'empereur.

Les Francs Austrasiens, les compagnons de Charles Martel et de Pépin, sont aussi peu accessibles à la littérature que préparés à devenir des administratenrs capables et fidèles. La royauté qui se fait romaine, qui organise le gouvernement et l'impôt, les trouvera aussi rebelles que sous les Mérovingiens. On ne détourne point le cours naturel des choses, et les lois barbares importées de la Germanie et implantées dans

la Gaule conduisaient inévitablement à cette indépendance personnelle et à cette possession souveraine de la terre qui sont les fondements de la féodalité. En faisant des conquêtes, Charlemagne a ouvert à la féodalité un plus grand théâtre, il lui a donné l'espace et l'isolement qui sont un des plus puissants auxiliaires. En soumettant dès peuples vaincus à l'administration de ses compagnons d'armes, il a établi la féodalité sur son territoire, il lui a conquis des vassaux façonnés à l'obéissance. Il n'aura donc fait que préparer à la société féodale les principales conditions de son établissement et de son existence, et nous allons voir ses successeurs vaincus dans leur inutile résistance contre ce nouvel ordre de choses. Lui-même, il sera vaincu dans l'histoire et dans la poésie, et c'est une curieuse étude que de voir Charlemagne, si grand dans la *Chanson de Roland*, subir les effets de la victoire de la féodalité et devenir un personnage secondaire et sacrifié dans les poëmes postérieurs, les *Quatre fils Aymon*, *Gérard de Viane*. Mais, jusqu'à sa dernière heure, tout fut autour de lui obéissant et tranquille, et sa volonté recula par delà sa mort, un désordre qu'il put prévoir. C'est ainsi qu'il voyait errer autour des côtes de son empire, menacé d'une fin prochaine, les légers vaisseaux des pirates du Nord.

VIII. Dissolution de son empire. — Hugues Capet.
(814-987.)

Cet empire, que soutenait à peine un si ferme génie, tombe dans les mains désarmées d'un saint, Louis le

Débonnaire. Le nouvel empereur s'associa ses fils dès le commencement de son règne : Pépin fut roi d'Aquitaine et d'une partie de la Bourgogne; Louis gouverna la Bavière et les marches d'Allemagne; Lothaire fut associé à l'empereur. Bernard, roi d'Italie, avait inutilement tenté de détruire ce partage, qui laissait subsister, sous l'autorité de l'empereur, une certaine unité, lorsque Louis le Débonnaire y porta lui-même atteinte, pour faire un royaume à Charles le Chauve, fils de la belle Judith, qu'il avait épousée en secondes noces, et qui gouvernait ce faible esprit. Une révolte générale éclata. Les trois fils aînés eurent derrière eux tous les peuples de l'empire, qui ne cherchaient que les occasions d'en détruire l'unité. L'empereur fut pris par ses fils; mais, rétabli bientôt par l'assemblée de Nimègue où les Germains étaient plus nombreux que les Francs, il osa davantage et enleva l'Aquitaine à Pépin pour la donner au fils de Judith. Une nouvelle révolte, appuyée par le pape, l'abattit de nouveau et le jeta tonsuré dans un cloître, après une pénitence publique, où il se reconnut coupable en pleurant. Mais l'on s'émut en faveur de ce père humilié par ses enfants, de cet empereur insulté, acceptant si chrétiennement les sacriléges outrages de ses fils. Louis le Débonnaire se retrouva empereur sans combat et reprit sa folle entreprise. Il dépouilla encore ses fils aînés pour le fils de Judith. Les enfants de Pépin furent, à sa mort, privés de son héritage en faveur de Charles le Chauve. Louis le Germanique était réduit à la Bavière, tandis que Lothaire, le chef de toutes les révoltes, était le plus favorisé d'après les conseils de

Judith, qui songeait à faire de lui le protecteur de son fils. Une ligne fut tracée du nord au midi, suivant le cours du Rhône et de la Meuse, divisant le Jura. Charles était maître à l'occident de cette ligne, Lothaire à l'orient. Mais déjà les Aquitains proclamaient le fils de Pépin, et Louis de Bavière armait les Germains contre l'empereur. Louis le Débonnaire mourut enfin accablé sous cette grande et inévitable affaire du partage de l'empire, après l'avoir compliquée par ses faiblesses.

Le roi du midi, Lothaire, devenu empereur, veut à son tour soutenir l'unité de l'empire contre la Germanie et la Neustrie, qui aspiraient à l'indépendance. Une bataille générale fut livrée à Fontanet et acheva, en même temps que le démembrement de l'empire, la ruine de cette classe d'hommes libres, déjà épuisée par tant de guerres, qui subsistait entre les leudes et les serfs et qui alimentait les armées. Les vainqueurs, Charles le Chauve et Louis le Germanique, confirmèrent leur alliance par un serment prononcé en langue romane et en langue tudesque, premier signe de la séparation des deux grands peuples dont le traité de Verdun va fonder la nationalité.

Le consentement de Lothaire permit de conclure cet important traité, qui mit fin à l'empire de Charlemagne et en même temps à la confusion des races conquérantes. Lothaire eut, avec le titre d'empereur, un royaume qui servait de limite aux deux autres et qui, étroitement serrée entre eux, était voué à une destruction certaine. Il s'étendait du duché de Bénévent, en Italie, jusqu'à la mer du Nord, en longeant

les rives du Rhône, de la Saône et de l'Escaut. Louis le Germanique eut tout le pays qui s'étendait à l'est du Rhin; Charles le Chauve eut l'occident. C'est le traité de Verdun qui fait enfin des contrées, jusqu'ici occupées et confondues par l'invasion germanique, une France et une Allemagne.

Cette France est bien faible; au dehors les assauts des pirates, au dedans la lutte de la féodalité qui se fonde, contre la royauté carlovingienne, qui tente de maintenir et de restaurer l'œuvre croulante de Charlemagne : tels sont les tristes commencements de son indépendance. L'hérédité des bénéfices, sans cesse confirmée et contestée sans cesse, l'hérédité des offices, prétention nouvelle sortie de l'administration impériale, vont être définitivement conquises par l'aristocratie franque sur les descendants énervés des Héristal.

Charles le Chauve, qui pensait à rétablir l'unité de l'empire, ne pouvait pas même défendre le débris qui lui en était échu. Les ducs de Bretagne se firent rois et lui arrachèrent la reconnaissance de leur titre. Il fut battu en Septimanie, et ne put, après de longs débats, imposer à l'Aquitaine qu'une soumission nominale en la laissant à ses puissants voisins, les marquis de Toulouse, de Gothie et d'Auvergne. La mort de Lothaire, et après lui de ses fils, l'appel d'une diète de comtes et d'évêques offrant à Charles le Chauve et à Louis le Germanique, la couronne impériale et celle d'Italie, furent autant d'occasions dont Charles le Chauve voulut profiter pour relever l'empire carlovingien; mais il mourut, vaincu sans

combat, n'ayant pu obliger les seigneurs, déjà indépendants, à s'associer à ses entreprises, et hors d'état de leur imposer le service militaire.

La cause de la féodalité était en effet gagnée, et l'hérédité des bénéfices avait été consacrée par le roi en même temps que l'hérédité des offices dans le capitulaire de Kiersy-sur-Oise, en 877. L'usage de la *recommandation*, par laquelle les propriétaires libres, incapables de protéger leur propriété, se mettaient sous la dépendance et sous la sauvegarde du seigneur le plus puissant du voisinage, ne laissa plus subsister en France que des gouvernements locaux de plus en plus séparés de l'autorité royale. En même temps, les événements venaient en aide aux coutumes et aux traités pour rendre l'avénement du régime nouveau plus facile encore, en le rendant plus nécessaire. Par les continuelles incursions des Normands, l'habitation des villes devint peu sûre, et celle de la campagne découverte impossible. Il fallut venir chercher un abri autour des châteaux forts, qui seuls pouvaient arrêter l'ennemi. La population se dissémina donc en petits groupes, ayant chacun pour protecteur un seigneur indépendant, qui devenait de plus en plus leur maître : et ainsi s'accrurent cette difficulté des communications, cet isolement des localités, qui sont à la fois les causes de l'établissement de la société féodale et les gages de son long avenir. Qui ne voit déjà cependant que l'absence des conditions de toute société civilisée en est la seule base, et que tout ce qui tend à multiplier les rapports des hommes entre eux, à augmenter les richesses et l'importance des villes, à garantir la sé-

curité du territoire, tendra invinciblement à la destruction de ce régime? L'histoire de son origine nous apprend donc d'avance celle de ses destinées.

Les trois successeurs de Charles le Chauve luttèrent inutilement contre les ennemis qui avaient usé la vie de leur père, les Normands et la féodalité. Sous eux, Boson se fit sacrer roi de Provence. Ils ne laissaient d'autre héritier que Charles le Gros, dernier reste du sang de Charlemagne. Il prit la couronne et se trouva par héritage maître nominal de tout l'empire, moins la Provence. Mais il ne pouvait repousser les Normands et leur offrait à prix d'argent d'aller ravager la vallée de l'Yonne au lieu des rives de la Seine. Il fut déposé par les Germains, et l'empire de Charlemagne fut démembré pour la dernière fois. Sept royaumes subsistaient sur ses ruines : Italie, Germanie, Lorraine, France, Navarre, Bourgogne-Cisjurane ou Provence, et Bourgogne-Transjurane. La Bourgogne et l'Aquitaine étaient de fait indépendantes. Chaque nation choisit ses souverains. En Germanie, ce fut Arnulf; en France, Eudes, duc de France. C'était l'avénement légal de la féodalité. Eudes était le fils de ce Robert le Fort à qui Charles le Chauve avait confié le pays qui s'étend entre la Seine et la Loire pour le défendre contre les Normands. Il était mort en les combattant, glorieux représentant de cette féodalité naissante qui héritait, pour ainsi dire, par droit de déshérence, du pays abandonné, et qui achetait de son sang le droit d'en rester la maîtresse.

Mais l'avénement des ducs de France à la royauté était prématuré. Il restait un fils posthume de Louis le

Bègue, Charles le Simple, dernier et triste rejeton de la branche carlovingienne. A la mort d'Eudes, Charles le Simple, déjà proclamé à Reims et soutenu par l'Allemagne, devint roi de France : ce fut pour y établir définitivement ces pirates du Nord qui se trouvèrent maîtres du pays qu'ils avaient si longtemps ravagé, et appelés à réparer les ruines qu'ils avaient faites. Leur chef, Rollon, accepta la fille du roi en mariage, et le pays qui prit le nom de Normandie en duché. Il se fit chrétien, et ses compagnons, dont le nombre ne fit plus que s'accroître, apportèrent dans cet État naissant leur industrieuse activité, cet esprit entreprenant et dominateur qui devait devenir un jour le génie particulier d'une grande nation. En même temps, la féodalité persistait à se couronner elle-même dans la maison de France. Robert se fit sacrer à Reims; et après lui Raoul, duc de Bourgogne, détrône Charles le Simple, l'emprisonne et règne jusqu'en 936. Ce fut sous son règne que les incursions hardies des Madgyares asiatiques jusqu'au centre de la France, montrèrent que l'Allemagne n'était pas encore une barrière assez sûre pour protéger le libre développement de l'Europe occidentale, et que l'œuvre commencée par Charlemagne n'était pas définitivement accomplie.

A la mort de Raoul, il plut au duc de France, Hugues le Grand, de faire roi le fils exilé de Charles le Simple, Louis d'Outremer; mais ce fut pour faire de lui son jouet. Ce Carlovingien, tour à tour chassé et rétabli, mourut humilié dans son impuissance. Lothaire lui succéda, et l'appui du duc de France lui prêta quelque vigueur pour résister à Othon de Ger-

manie, qui voulait relever l'empire de Charlemagne. Ce fut la féodalité française qui l'arrêta sous le nom de Lothaire, et le résultat de cette victoire fut l'accroissement de la maison de France, qui reçut du roi l'Aquitaine et la Bourgogne. Le plus grand fief du pays allait devenir l'apanage de la royauté. Le fils de Lothaire, Louis V, ne régna qu'un an et mourut sans enfants. Hugues Capet devint roi de France.

Il n'était que le premier des seigneurs indépendants de ce pays qui s'étendait des Pyrénées à la Meuse. Il n'était pas redoutable pour ses égaux, il était puissant au même titre qu'eux; son duché faisait sa force. Qu'ajoutait à son influence ce titre de roi, si avili dans les derniers Carlovingiens? C'était un souvenir, une tradition. Mais ce souvenir, attaché à la ferme existence d'une maison féodale, devenait une espérance; cette vague autorité n'en est que plus propre à s'agrandir; si rien ne lui est clairement accordé, elle peut prétendre à tout. C'est le jour même de son avénement que la féodalité voit sortir de son sein l'obscur pouvoir qui, avec l'aide du temps et des circonstances, doit la détruire et lui succéder.

IX. Terme de l'invasion. — Féodalité.

Quel changement s'est accompli en Europe depuis le jour où l'empire romain, hors d'état de s'y agrandir et de s'y défendre, a dû céder à l'effort continuel des races barbares qui pesaient sur ses frontières? Elle l'ont envahi et ont fait de la Gaule, de l'Italie et de l'Espagne, le théâtre de leur éducation laborieuse. La

race germanique est maîtresse du midi et de l'occident de l'Europe; c'est en vain qu'un nouvel orage venu de l'orient menace de tout confondre et de livrer l'héritage de l'antiquité à la race sauvage qui suivait Attila et qui entraînait derrière elle la vieille Germanie. La victoire des champs Catalauniques laisse l'Occident à ses premiers envahisseurs, et prévient ainsi les longs délais dont l'avénement de cette partie du monde à une civilisation nouvelle était menacé. Mais dans cette Neustrie, berceau d'une grande nation adoptée par l'Eglise, comme dans l'Italie arienne, comme dans l'Espagne convertie, comme dans l'Afrique où s'énervent les Vandales, le passé semble devoir étouffer l'avenir, par une initiation trop rapide à la civilisation antique, ou plutôt aux formes destructives de sa décadence. En effet, pour supporter sans faiblir les avantages matériels d'une société civilisée, la nature humaine a besoin d'une longue culture. Il faut que l'activité de plus en plus éveillée des âmes fasse équilibre au bien-être et aux passions énervantes qui assiégent les sens, et c'est ainsi que les peuples mûrs peuvent endurer, sans s'avilir, une civilisation qu'ils ont faite ou qu'ils ont régulièrement développée. Les peuples jeunes sont au contraire livrés sans défense à la dangereuse influence des sociétés vieillies. Il sort de ce contact prématuré un déplorable mélange de vigueur et de corruption. Nous voyons dans la Gaule neustrienne les vices des Romains dégénérés ranimés par la séve du sang barbare. Mais tandis que cette précoce décadence perdait les envahisseurs de l'Afrique, de l'Espagne et de l'Italie, la race franque, op-

portunément renouvelée par la Germanie barbare, y échappe avec gloire, achève la soumission de la Gaule, et en, réunissant par la guerre les races germaniques dans un vaste empire, leur communique cette vie nouvelle et cette force secrète qui, aux époques déterminées par le cours des choses, transforment les peuplades en nations.

Pendant que les races nouvelles prennent à l'occident possession de leur demeure, l'empire d'Orient les protége en essayant lui-même de subsister. C'est pour l'Occident tout entier qu'il repousse les Perses; les victoires des empereurs de Constantinople contiennent cette Asie menaçante, qui, sous d'autres noms et pour une autre croyance, envahira l'Europe par l'Espagne et ne sera arrêtée que dans les plaines de Tours.

En effet, quand une religion nouvelle, sortie de l'Arabie, éclate sur le monde, quand elle déchire le royaume belliqueux de Khosroès, c'est pour le remplacer, c'est pour attaquer comme lui, et avec plus de succès, l'Occident et le christianisme. Nous avons vu s'étendre avec une rapidité prodigieuse cette religion dévorante, et de son sein sortir la plus brillante des civilisations et en même temps la plus fragile. L'Égypte, l'Afrique, l'Espagne conquises par des cavaliers intrépides et pleins de foi, sont divisées par la discorde et gouvernées par les plus sensuels et les plus despotiques des princes, qui ne recherchent et ne protégent les occupations de l'esprit, que comme les plus délicates des voluptés. Au-dessous d'eux s'agitent une soldatesque inepte et sanguinaire, un peuple misérable

que le despotisme avilit et prépare, par l'habitude d'une résignation fataliste, à toute espèce de servitude.

Par un frappant contraste, c'est dans le même temps que l'Europe centrale, réunie sous la main du chef des Francs, entre dans le mouvement de la civilisation. Une partie de l'œuvre de Charlemagne est durable, c'est l'introduction de la Germanie dans la société civilisée, c'est la fondation de deux grands peuples. Mais sa tentative pour substituer un gouvernement central et régulier à cet isolement et à cette indépendance d'où la féodalité devait sortir est impuissante; et nous voyons, au contraire, tous ses efforts pour arrêter ce grand mouvement tendre à le rendre plus facile et plus inévitable.

C'est que ce nouvel ordre de choses était en germe dans l'établissement des barbares sur le sol après la conquête, et dans les mœurs qu'ils y apportaient de leur ancienne patrie. Nous voyons, en effet, les envahisseurs de l'empire romain se partager les terres des vaincus. Ils n'en prennent que le tiers en Italie, les deux tiers au midi de la Gaule et en Espagne, tout en Angleterre, et ces propriétés, tirées au sort, sont pour chacun des vainqueurs le signe de sa conquête et le gage de la supériorité de sa race sur le peuple dépossédé. Les dons des rois à leurs compagnons d'armes ne sont plus des armes et des chevaux, comme dans les forêts de la Germanie, ce sont des terres qui viennent accroître encore, avec l'importance de la propriété, le désir naturel des pères de la transmettre intacte à leurs enfants. On poursuivait avant Charlemagne l'hérédité des bénéfices, elle sera conquise à sa

mort, et en y joignant les offices, qui vont devenir héréditaires, il pose le double fondement de la société féodale. Ses Capitulaires n'anéantiront pas cette diversité de lois, qui distingue sur le même territoire les vainqueurs et les vaincus ; et ses guerres anéantiront, aussi bien que les discordes qu'il lègue à ses fils, cette classe intermédiaire d'hommes libres qui, ne pouvant prétendre à se faire une souveraineté et désirant garder son indépendance, eût ralenti l'établissement de la féodalité. Les choses ne font donc que reprendre, à la mort de ce grand homme, leur cours un moment interrompu ; il emporte avec lui et avec l'autorité royale cette abstraction de l'État, que les rois de Neustrie avaient déjà empruntée à la société romaine, et qui fut deux fois vaincue par l'aristocratie, encore incapable de la comprendre et de l'accepter.

Mais le nom de la royauté a survécu et il est tombé entre des mains puissantes, qui ne le laisseront pas périr. Cette royauté, devenue féodale, peut subsister au milieu des pouvoirs rivaux, et c'est assez pour s'élever peu à peu sur leur tête. Qu'elle traverse ce nouvel ordre de choses, où elle est pour un temps impuissante, et un jour viendra où elle pourra dire qu'elle a non-seulement vécu, mais grandi, et qu'elle a relevé avec elle cette idée abstraite de l'État et du pouvoir central, qui est le principal élément de la civilisation moderne.

On peut donc considérer comme le terme du mouvement confus de l'invasion l'époque où s'organise la féodalité victorieuse, autour de ce pouvoir qui a si peu de force et tant d'avenir. Les barbares sont fixés

au sol et le rendront inaccessible à de nouveaux conquérants. C'est par mer que se font les dernières invasions, auxquelles la terre est de plus en plus fermée, et ces invasions même ne servent qu'à rendre le retour de pareils événements impossible. C'est, en effet, un remarquable spectacle que de voir les Normands s'établir si rapidement dans la France du nord et entrer, avec une facilité si grande dans le mouvement féodal. Rien n'indique mieux peut-être que le terme de tant d'agitations sanglantes est atteint, que les temps d'organisation sont venus. Non que la société soit pacifiée; au contraire, une guerre intérieure la consume et l'époque où le sang humain sera versé d'une main moins prodigue est encore loin de nous. Mais ce mouvement a une règle et un but. Il emporte la société d'une organisation à une autre, au lieu d'en renouveler les acteurs ou de la faire sortir par secousses du chaos. Il y aura des saint Louis et des Philippe Auguste; nous ne verrons plus d'Alaric ni d'Attila.

Avant d'étudier, dans la féodalité, la première forme régulière de la société moderne, il nous faut considérer en elle-même la puissance qui a pris une si grande part à ses premiers progrès et qui a traversé avec elle, en se fortifiant tous les jours, ce long temps de troubles et d'épreuves. Nous avons vu l'Église choisir Clovis pour défenseur et ouvrir ses bras aux Francs. Elle les a élevés à une religion nouvelle et, à leur tour, ils l'ont adoptée, soutenue, délivrée de ses oppresseurs; ils lui ont ouvert un chemin par l'épée au cœur de l'idolâtrie barbare, qu'elle a détruite par la victoire et par l'autorité, comme elle avait vaincu l'idolâtrie

civilisée par l'humilité et la patience. Les commencements et les vicissitudes de cette conquête de la barbarie par l'Église, son alliance avec les rois barbares et les suites de cette alliance, tels sont les importants objets qui doivent arrêter notre attention et qui nous montreront une fois de plus que le gouvernement du monde appartient à l'intelligence et que le mouvement des idées est la raison dernière de la succession des événements.

LIVRE X.

—

L'ÉGLISE

ET LES BARBARES JUSQU'AU SCHISME D'ORIENT.

I. Conquêtes de l'Église. — Ordres monastiques. — II. Grégoire le Grand. Augustin. — Colomban. — Boniface. — III. Affranchissement de la papauté (395-1054.)

I. Conquêtes de l'Église. — Ordres monastiques.

Si l'on considère, à l'époque où la papauté gouverna l'Occident, quelle est l'influence prodigieuse de l'Église sur les idées et sur les actions des hommes, et comment le siége de Rome est devenu le centre du mouvement intellectuel et politique de l'Europe, on est tenté de penser que l'antique domination de Rome sur le monde civilisé n'a fait que changer de forme, et que, par la prédication d'une doctrine nouvelle, elle a conquis à la civilisation les peuples barbares qu'elle n'avait pu vaincre par l'épée. Au milieu de l'anarchie générale, l'Église est un grand corps organisé pour la conquête et pour la domination. Rome est sa capitale; les édits des derniers empereurs, l'usage constant du *pallium* envoyé par le pape aux évêques comme le signe de leur investiture, une correspondance continuelle, des décisions nombreuses

respectueusement acceptées, ont établi de bonne heure la suprématie de l'évêque de Rome et ont fait de lui une sorte d'évêque général de la chrétienté. De ce centre de l'empire chrétien rayonnent les missionnaires : ils partent pour reculer les limites de l'empire, comme autrefois les généraux envoyés par le peuple romain ; mais ils ne reviennent pas triompher comme eux ; au contraire, leur nouvelle conquête devient leur royaume, et ils l'organisent d'après des règles immuables qui y établissent fortement la domination de l'Église.

Le pays conquis est partagé en *diocèses* confiés à un évêque ; il le subdivise à son tour entre les prêtres qui l'assistent et qui lui restent soumis. Mais lui-même a un autre supérieur que le pape : c'est un évêque qui doit, comme le pape, à l'importance de son siége, une certaine autorité. La cité qu'il gouverne était le centre de la province, la *métropole ;* les évêques s'y réunissaient pour maintenir cette unité d'action qui est l'âme de l'Église, et il présidait cette assemblée ; de là une véritable influence : il est *archevêque* et ses collègues deviennent ses *suffragants*. Il les surveille et les redresse ; mais le pape reste le maître suprême, et tous lui doivent une égale obéissance. Cette armée a sa juridiction comme sa discipline. Les chrétiens des premiers temps ne voulaient pas porter devant les magistrats païens les débats de l'Église naissante. La juridiction temporelle des évêques, reconnue par eux, le fut plus tard par les empereurs. Quand le christianisme eut gagné la société tout entière, les chrétiens laïques reparurent devant les

tribunaux, mais non pas l'Église, qui garda sa juridiction particulière et, par suite, son indépendance. Sa jurisprudence et ses lois étaient bien supérieures à celles des barbares, et son exemple contribua autant que ses préceptes à transformer par degrés la grossière justice des barbares, à y introduire la preuve écrite, à en exclure ces épreuves absurdes et sanglantes qui prouvaient la simplicité des juges et non pas l'innocence de l'accusé.

Si l'Église attaquait l'idolâtrie, elle se défendait contre les hérésies, et c'était la partie la plus laborieuse de sa tâche. Partout où le christianisme éveillait les esprits et les attirait vers les redoutables questions que résolvent ses dogmes, il suscitait, en même temps que la foi, le doute et la controverse. L'Occident, à peine éclairé, avait enfanté une hérésie nouvelle, celle de Pélage, qui mettait la liberté de l'homme au-dessus de la grâce divine, et soutenait que la volonté humaine était par elle-même capable de faire le bien. Cette opinion, empreinte du génie de l'Occident, tendait à détruire les rapports de dépendance que l'Église catholique avait établis et multipliés entre l'homme et Dieu. L'humilité chrétienne, qui a pour fondement la croyance au néant de la force de l'homme et à la corruption originelle de sa volonté, était compromise. Le concile d'Éphèse, en 431, condamna cette hérésie, déjà frappée par le synode de Carthage, mais accueillie avec faveur par la Gaule et la Grande-Bretagne, et prête à gagner l'Orient par l'Afrique. L'Orient était toujours le terrain le plus propice pour l'hérésie : elle y croissait et multipliait sous tous les

noms : c'était le manichéisme renaissant sous les persécutions ; c'était Nestorius et sa doctrine sur la mère de Jésus-Christ, qu'il refusait d'appeler la mère de Dieu. Éphèse, Alexandrie étaient ensanglantées par les débats que soulevait cette opinion, et surtout par les luttes acharnées de quelques hommes qui recouvraient de la subtilité de ces querelles la violence de leur ambition. L'école d'Édesse, où venaient se former les missionnaires de l'Asie, était nestorienne, et par elle l'Assyrie et la Perse furent conquises à l'hérésie ; elle domina encore l'école syriaque de Nisibe et gagna par elle l'Arabie, l'Inde, la Tartarie et la Chine. L'hérésie d'Eutychès sur l'incarnation vint se joindre à celle de Nestorius pour arracher l'Orient à l'orthodoxie ; un concile à Éphèse l'avait sanctionnée ; mais le concile de Chalcédoine, présidé par les légats du pape, la condamna. Cependant toutes ces querelles n'agitaient que l'Orient, qui semblait éternellement voué aux hérésies, et que d'ailleurs l'islamisme allait arracher à l'Église. C'était pour elle un danger plus menaçant que de voir l'arianisme dominer les plus éclairés de ces barbares sur lesquels elle comptait pour la régénération du monde. Les Goths d'Espagne et d'Italie, les Vandales d'Afrique, les Goths et les Bourguignons du midi de la France étaient ariens, c'est-à-dire invinciblement séparés de l'Église catholique ; car, s'il est facile de faire échanger à un peuple de grossières croyances pour une religion supérieure, il est presque impossible de persuader à un peuple récemment converti qu'il faut l'être encore, à un peuple déjà chrétien qu'il faut épurer sa foi. Pour les

races à peine échappées à l'idolâtrie, les hérésies sont des nuances; il leur suffit d'être ou de se croire chrétiennes.

Opprimée en Afrique, l'Église orthodoxe était libre parmi les ariens de l'Europe, et ceux-ci espéraient vivre en paix avec elle parce qu'ils ne la persécutaient pas; mais une liberté impuissante ne suffisait pas à l'Église : il fallait qu'elle fût conquérante et dominatrice; elle ne voulait pas être tolérée, mais obéie. Ce fut alors qu'elle jeta les yeux sur cette race germanique qui venait d'envahir le nord de la Gaule et qui essayait de s'y agrandir; elle l'arrêta, pour ainsi dire, au passage pour la faire catholique, et lui livra la Gaule pour y régner par sa victoire. Le baptême de Clovis fut le sceau de cette alliance, et ses successeurs la confirmèrent. La défaite des Goths et des Bourguignons, et plus tard la ruine des Lombards et la conversion de la Germanie, furent les suites heureuses de l'entrée des Francs dans l'Église de Rome. Appuyée naguère encore sur ces empereurs romains qui l'avaient élevée au pouvoir, l'Église se félicita de les avoir remplacés, après leur chute, par des alliés plus constants et plus dociles; elle tenta de leur donner la même puissance, puisque cette puissance devenait la sienne, et de là viennent ces efforts persévérants de l'Église pour relever dans la personne des rois francs l'autorité des empereurs. Elle veut fonder parmi les barbares une monarchie romaine, forte au dedans pour imposer aux conquérants les lois et l'influence bienfaisante de la religion, forte au dehors pour la répandre par la guerre. Elle ne réussit pas à relever le pouvoir impé-

rial, et, loin d'arrêter le mouvement qui emportait le monde barbare vers la féodalité, elle dut le suivre et entrer elle-même dans cette nouvelle organisation de la société germanique; mais elle réussit à s'étendre avec l'aide des Francs et à conquérir, tantôt par leurs armes, tantôt par la parole de ses missionnaires, la Grande-Bretagne et la Germanie.

Ce ne fut pas seulement en lui donnant dans le monde un instrument de conquête que l'invasion des Francs fut heureuse pour l'Église. Elle remplit la Gaule de trouble et fit des évêques les défenseurs naturels des cités. La société civilisée du pays se resserra autour d'eux; on leur obéit parce que les barbares les respectaient; ils devinrent des intermédiaires entre les vainqueurs et les vaincus, et on leur tint compte des maux qu'ils avaient parfois su détourner. Si l'on considère encore que le clergé était l'asile de l'élite de la société romaine, qu'au milieu de la barbarie envahissante il avait gardé quelque culture, et que ce peu de lumière était sans cesse entretenu par des relations avec l'Orient ou l'Italie, on comprendra que, malgré les fréquentes saillies de l'esprit barbare plutôt contenu qu'éclairé, l'Église avait, entre ces populations opprimées et ces conquérants à demi dociles, un beau rôle à remplir, une situation élevée à défendre et à conserver.

L'introduction dans l'Occident de la vie monastique vint en aide à l'Église pour agir sur l'esprit des peuples qu'elle gouvernait, et pour s'établir chez ceux qu'elle voulait soumettre. Dans l'Orient, la coutume de se retirer de la vie commune pour se livrer sans

trouble à la méditation, est aussi ancienne que la religion elle-même. Le bouddhisme avait dispersé dans les forêts de l'Inde de nombreux solitaires adonnés à une vie contemplative et attendant, dans de saintes mortifications et dans une extatique espérance, le jour qui les affranchirait du monde et de la vie. Des monastères s'établirent aussi dans des lieux écartés ou sur de hautes montagnes, et un grand nombre d'hommes y passèrent leur vie à méditer les vérités de la religion, et à en pratiquer les devoirs. Lorsque le christianisme eut apporté dans l'Europe orientale ces idées du détachement du monde et du mépris de la vie qui engagent insensiblement à chercher la solitude; lorsque la corruption des mœurs païennes, unie aux persécutions, rendit périlleux pour le chrétien le séjour des grandes villes; lorsque enfin les troubles de l'invasion donnèrent un nouvel attrait à l'isolement et à la pauvreté, alors se répandirent en Syrie, en Égypte, en Afrique de nombreux solitaires, qui poussaient aux dernières extrémités les austères vertus du christianisme. Bientôt les monastères sortirent naturellement de la vie cénobitique, et la ferveur des âmes, surexcitée par le malheur des temps, en fit naître rapidement dans l'Italie et dans la Gaule. Milan, Vérone, Aquilée eurent alors leurs monastères, et en Gaule ceux de Lerins, de Saint-Victor, de Marmoutiers s'ouvrirent aux nombreux chrétiens qu'y conduisait un légitime dégoût de l'état du monde.

Mais c'est le propre de l'Occident de communiquer aux institutions qu'il reçoit, comme à celles qu'il a créées, cet esprit de vie et cette activité féconde qui

sont les marques distinctives de son génie. Ce ne fut donc pas pour une contemplation oisive que les chrétiens d'Occident se réunirent dans la retraite. En quittant la société, ils n'en repoussèrent que les maux inutiles et que les agitations vaines ; ils en gardèrent le premier devoir, l'obligation du travail. Un homme vint alors qui consacra, par une règle sévère et intelligente, cette heureuse transformation de la vie monastique. Au commencement du sixième siècle, saint Benoît de Nursia inaugura, dans un monastère du mont Cassin, la nouvelle discipline qui devint celle de l'Europe monastique tout entière. Le travail des mains et le travail de l'esprit se partagèrent heure par heure, la vie des moines, et firent de leur solitude un instrument de civilisation. L'agriculture et la copie des manuscrits occupèrent désormais une foule d'hommes dont la société régénérée n'oubliera jamais les services.

Comme autrefois, la colonie romaine venait de la capitale assurer la soumission des vaincus et faire rayonner autour d'elle les mœurs et les lois de la grande république, ainsi vit-on, dans cette nouvelle conquête de l'Europe, des monastères s'établir sur les pas des armées chrétiennes ou des missionnaires de l'Église, et reculer sans cesse autour d'eux, par le défrichement des forêts et par la prédication de l'Évangile, les limites matérielles et morales du monde civilisé.

II. Grégoire le Grand. — Augustin. — Colomban. Boniface.

(590-755.)

Ce fut avec ces armes, puissantes dans leur diversité, que Grégoire le Grand attaqua de tous côtés l'idolâtrie. L'Angleterre fut la première de ses conquêtes, et le tableau qu'on nous en a laissé suffit pour nous faire concevoir comment s'accomplit en général l'introduction des races barbares dans le christianisme. Dès le quatrième siècle, le catholicisme avait gagné l'Irlande, et dans le courant du sixième siècle, les disciples de saint Patrick la couvrirent de monastères, d'où sortirent des missionnaires pour le continent. Cependant, le pays de Galles était chrétien et l'Écosse devenait chrétienne, que les Anglo-Saxons gardaient encore l'idolâtrie de leurs pères. Grégoire le Grand avait vu sur les marchés de Rome des esclaves enlevés à leur pays; la beauté de cette race l'émut d'admiration et de pitié. Il leur envoya quarante missionnaires sous la conduite du moine Augustin. Ceux-ci passèrent en Angleterre avec l'aide des rois francs, desquels le pape avait réclamé la protection. Ils débarquèrent dans l'île de Thanet, passage de tous les conquérants du pays, et furent reçus dans le Kent par un roi saxon dont la femme était chrétienne. Le rôle des femmes fut très-actif dans la conversion des barbares, et l'Église leur doit une grande part de ses progrès. Ce que Clotilde avait fait pour Clovis, la femme du roi Ethelbert le fit pour son époux, et nous pourrions compter de nombreux exemples de ces

victoires domestiques qui soumettaient tout un peuple en gagnant un roi.

Augustin devint évêque du pays de Kent et y affermit, en se faisant donner des terres, la domination de l'Église. Il reçut du pape, avec le pallium, les instructions les plus sages et les plus habiles, bien propres à nous montrer avec quel art l'Église détachait peu à peu les peuples de l'idolâtrie : « Vous direz à Augustin qu'après de mûres et de sages réflexions sur l'affaire du peuple anglais, j'ai arrêté dans mon esprit plusieurs points importants : en premier lieu, il faut se garder de détruire les temples des idoles ; il ne faut détruire que les idoles, puis faire de l'eau bénite, en arroser les temples, y construire des autels, et y placer des reliques. Si ces temples sont bien bâtis, c'est une chose bonne et utile qu'ils passent du culte des démons au service du vrai Dieu ; car tant que la nation verra subsister ses anciens lieux de dévotion, elle sera plus disposée à s'y rendre, par un penchant d'habitude, pour adorer le vrai Dieu. Secondement, on dit que les hommes de cette nation ont coutume d'immoler des bœufs en sacrifice ; il faut que cet usage soit tourné pour eux en solennité chrétienne, et que le jour de la dédicace des temples changés en églises, ainsi qu'aux fêtes des saints dont les reliques y seront placées, on leur laisse construire, comme par le passé, des cabanes de feuillage autour de ces mêmes églises ; qu'ils s'y rassemblent, qu'ils y amènent leurs animaux, qui alors seront tués par eux, non plus comme offrandes au diable, mais pour des banquets chrétiens, au nom et en l'honneur de Dieu, à qui ils rendront

grâce après s'être rassasiés. C'est en réservant aux hommes quelque chose pour la joie extérieure que vous les conduirez plus aisément à goûter les joies intérieures. » De nombreux détails se joignent à ces instructions générales et attestent, aussi bien que les usages traditionnels de l'Église envers les peuples qu'elle tente de convertir, l'intelligente élévation de l'esprit qui les a dictés.

Augustin essaya d'amener à reconnaître la suprématie de Rome et à entrer dans le mouvement général du catholicisme les églises du pays de Galles, où s'était conservée, avec quelques rites particuliers, une habitude générale d'indépendance. Il ne put réussir; le sang des moines de Bangor fut inutilement versé, et il fallut un siècle aux successeurs d'Augustin pour étendre l'empire de Rome sur l'Église celtique. Dans le pays même où Augustin avait inauguré le christianisme, d'inévitables réactions l'exposèrent à périr. L'habileté des missionnaires à profiter des moindres circonstances favorables finit par triompher de tous les obstacles. Le Northumberland fut attaqué et conquis à son tour par un évêque romain, Paulin, que le pape avait sacré d'avance archevêque d'York. Une femme chrétienne fut donnée à Edwin, roi du pays, et aida l'évêque à le soumettre. Il fut converti et convoqua le conseil des principaux magistrats et guerriers de la nation, pour donner un avis sur la religion nouvelle. C'est dans ce conseil que fut prononcé ce discours que les chroniques ont conservé et qui nous montre, au sein de la vie agitée de ces rudes guerriers, ce vague souci de la vie à venir et ce désir de la con-

naître, qui sont les voies les plus sûres de la religion pour s'insinuer dans le cœur de l'homme. « Roi, dit un guerrier, tu te souviens peut-être d'une chose qui arrive parfois dans les jours d'hiver, lorsque tu es assis à table avec tes capitaines et tes hommes d'armes, qu'un bon feu est allumé, que ta salle est bien chaude, mais qu'il pleut, neige et vente au dehors. Vient un petit oiseau qui traverse la salle à tire-d'aile, entrant par une porte, sortant par l'autre : l'instant de ce trajet est pour lui plein de douceur, il ne sent plus la pluie ni l'orage; mais cet instant est rapide; l'oiseau a fui en un clin d'œil, et de l'hiver il repasse dans l'hiver. Telle me semble la vie des hommes sur cette terre, et son cours d'un moment, comparé à la longueur du temps qui la précède et qui la suit. Ce temps est ténébreux et incommode pour nous. Il nous tourmente par l'impossibilité de le connaître; si donc la nouvelle doctrine peut nous en apprendre quelque chose d'un peu certain, elle mérite que nous la suivions. » Tel fut, dans sa poétique naïveté, cet appel adressé par les hommes du nord au christianisme, contre cette douloureuse inquiétude qui est partout l'apanage, la gloire et le tourment de l'esprit humain.

Les Anglo-Saxons de l'est, jusque-là flottants entre l'idolâtrie et le christianisme, furent décidément convertis par l'influence du Northumberland devenu chrétien. Le Wessex entra définitivement dans l'Église. Le pays de Mercie y fut entraîné par une femme qui convertit le roi et par lui le royaume. Enfin, vers la fin du septième siècle, le Sussex devint catholique.

L'Angleterre convertie et l'Irlande devenue l'*Ile*

des Saints, étendirent sur le continent l'influence chrétienne, purifiant la Gaule des restes de l'idolâtrie et attaquant la Germanie. Saint Colomban vint du couvent de Bangor fonder les monastères de Luxeuil et de Fontaine. L'Helvétie germanique fut ouverte par ses disciples à l'Évangile, lorsque Colomban lui-même eut été chassé de Luxeuil, pour avoir repris avec la liberté chrétienne les désordres de Brunehaut et du roi d'Austrasie. Ces disciples fondèrent l'abbaye de Saint-Gall et deux autres abbayes qui devinrent les villes de Zurich et de Lucerne. Les missionnaires anglo-saxons commencèrent la conversion de la Frise. Un Northumbrien, Willebord, apôtre infatigable, fonda l'évêché d'Utrecht, convertit les Saxons de l'embouchure de l'Elbe et mourut, épuisé par quarante ans d'un glorieux apostolat. Son disciple Winfrid poursuivit ses conquêtes; il fit entrer les Hessois et les Thuringiens dans l'Église. Grégoire II le nomma évêque de Germanie, et l'appela Boniface. Grégoire III lui conféra le pouvoir d'ériger des évêchés parmi les peuples convertis. Il fonda ceux de Saltzbourg, de Frisingue, de Passau et de Ratisbonne, et, devenu lui-même évêque métropolitain de Mayence, dirigea de ce siége les efforts de ses disciples. Mais il ne put se résigner au repos, et, exposant de nouveau sa vieillesse, s'enfonça dans la Frise païenne. Il mourut le 9 juin 755, assassiné sur les bords du Zuidersée, martyr de l'Évangile et de la civilisation.

III. Affranchissement de la papauté.

Les derniers Mérovingiens avaient prêté leur appui aux convertisseurs de l'Angleterre. Les premiers Carlovingiens protégèrent ceux de la Germanie, et le plus grand de leur race acheva l'œuvre de la prédication par la guerre. Si les Carlovingiens aidèrent l'Église à s'étendre, ils contribuèrent à l'organiser, et ce fut grâce à eux que la papauté assura sa liberté, qui était son premier pas vers la toute-puissance. Allié aux rois de l'Occident, le siége de Rome ne trouvait plus dans ses relations avec l'empire de Constantinople qu'une marque inutile de dépendance. Lorsque Léon l'Isaurien, soutenant les iconoclastes, voulut faire exécuter en Italie son édit pour la destruction des images, le pape saisit avec joie l'occasion de briser ce dernier lien et proclama l'indépendance de l'Église dans une lettre énergique où il menaçait l'empire d'Orient de la belliqueuse piété des barbares. L'événement confirma ses paroles : le préfet impérial de Rome fut chassé par les habitants, qui reconnurent le pape pour souverain.

Mais les barbares eux-mêmes menacèrent aussitôt la papauté d'une oppression plus réelle et plus voisine que celle des empereurs. Les Lombards ariens avaient envahi l'exarchat de Ravenne et pouvaient emporter Rome. Le pape appela les Francs, ses alliés naturels; c'était le moment où les Héristal allaient renverser les Mérovingiens. L'Église les y aida, et, sacrant Pépin, éleva ainsi son futur protecteur. Le roi franc passa deux fois les Alpes, battit les Lombards, leur arracha

l'exarchat et le donna au saint-siége. Le clergé des Gaules, admis par Pépin aux assemblées nationales, travailla de nouveau à relever, avec les formes de l'administration romaine, un empire d'Occident.

Le règne de Charlemagne fut l'éphémère accomplissement de cette grande pensée de l'Église. Elle trouva en lui un protecteur, et, ce qui était inévitable, un réformateur. L'épiscopat, où le nombre des barbares s'accroissait tous les jours, tendait naturellement, comme l'aristocratie elle-même, à la féodalité, et fut pour un temps arrêté dans cette voie par Charlemagne. Il voulut organiser l'Église comme le reste de son empire, nomma des évêques, régla l'enseignement ecclésiastique et la prédication, et faillit troubler la chrétienté en faisant proscrire le culte des images par le concile de Francfort. Il se laissa ramener à l'orthodoxie par le pape Adrien ; mais il avait montré à l'Église, une fois de plus, que la protection des puissances temporelles n'est jamais sans péril. Son fils Louis secondait, dans le midi de la Gaule, ce mouvement réformateur. Saint Benoît d'Aniane y avait rétabli dans toute sa vigueur la règle bénédictine. La mort de Charlemagne vint bientôt rendre au clergé sa complète indépendance, et la faiblesse de Louis le Débonnaire laissa la papauté s'élever par degrés au-dessus du pouvoir qui l'avait affranchie et quelque temps dominée.

Ce pouvoir était d'ailleurs diminué tous les jours par l'envahissement de l'aristocratie et de l'épiscopat. Pendant que les Églises tendaient à vivre dans l'isolement et que les évêques prenaient leur rang dans la féoda-

lité naissante, la papauté, qui voulait enfin revendiquer pour elle-même cet empire de l'Occident, qu'elle avait en vain tenté de reconstituer par la main des Francs, continuait à s'affranchir de l'Orient et à marcher, à travers mille obstacles, à une complète suprématie sur les Églises presque émancipées. A cette époque de respect pour la tradition, ce fut un coup de foudre pour les partisans de l'indépendance épiscopale que l'exhumation de certains actes des premiers papes qui établissaient clairement leur supériorité absolue sur les évêques, en matière de foi et de discipline. Ce recueil était une longue supposition d'actes imaginaires, et le nom de *Fausses Décrétales* lui est définitivement resté. Mais la critique n'existait pas alors, et cet audacieux mensonge, s'imposant aux esprits, fut l'origine d'une grande révolution. Tandis que l'Occident paraissait se soumettre à ces titres accablants, l'Église d'Orient se révolta ouvertement contre eux, se déclara indépendante de celle de Rome, et même souveraine en droit, depuis que l'empire était transféré à Constantinople. C'était oublier que l'invasion avait changé, avec l'équilibre du monde ancien, le centre de la civilisation. Le patriarche de Constantinople fut déclaré hérétique et le schisme commença.

Cependant le temps de la domination n'était point venu pour la papauté. Elle n'est encore qu'indépendante, et cette indépendance même est précaire. La papauté, comme toute l'Église, à la mort de Charlemagne, a hérité de cette liberté mobile et toujours exposée qui est l'élément du monde féodal. Évêque, abbé, chacun s'isole et devient maître d'une parcelle

de l'Église. Les désordres croissent avec l'indépendance individuelle, et les esprits éclairés essayent en vain d'y porter remède. Il faudra que la papauté lutte elle-même contre la féodalité, s'en affranchisse avant de la soumettre; qu'elle s'élève enfin par degrés à cette monarchie universelle qui sera inaugurée par un grand homme, après une lutte remplie de vicissitudes.

Nous avons vu le christianisme conquérir la barbarie, quelquefois par la violence, plus souvent par la persuasion : l'Europe ne peut oublier les noms glorieux des Grégoire le Grand, des Colomban et des Boniface. Partout l'influence de l'Église a été salutaire. Elle a donné aux Visigoths d'Espagne, ramenés à l'orthodoxie, des lois humaines; et en souffrant parfois de la contagion des mœurs barbares, elle les a, en général, rendues meilleures. Enfin elle a tenté avec les rois francs la vaste restauration d'un empire régulier, et s'est associée avec intelligence aux efforts, malheureusement inutiles, du plus grand des barbares, pour hâter le terme de la barbarie et pour avancer l'heure de la civilisation de l'Occident.

LIVRE XI.

LA FÉODALITÉ

ET SON DÉVELOPPEMENT JUSQU'A LA FIN DES CROISADES.

I. Le système féodal. — II. Féodalité allemande. — La féodalité française.
III. La féodalité normande en Angleterre. — IV. La féodalité normande en Italie.
V. La chevalerie. — VI. La première croisade.
VII. Les dernières croisades. — VIII. Résultat des croisades.

(987-1270.)

I. Le système féodal.

Le démembrement définitif de l'empire de Charlemagne inaugura la féodalité. Cette nouvelle forme de la société barbare s'étendit sur toute l'Europe ; mais elle n'eut pas en tout pays le même empire ni la même durée. Elle naquit du génie même de la race germanique combiné avec les circonstances ; mais ces circonstances étaient diverses et ne favorisaient pas également partout le développement naturel de ce génie. Dans cette France qui se servait de la langue romane au traité de Verdun, l'ancienne population, mêlée à la race conquérante et y perpétuant avec l'esprit municipal les traditions romaines, élèvera par degrés la royauté française contre la féodalité barbare, et fera de ce régime une longue guerre dont l'issue n'est pas

douteuse. Si les restes du monde ancien sont un obstacle au développement de la féodalité, elle trouve, au contraire, un secours dans l'opposition de deux races qui demeurent divisées après la conquête. La Normandie en est un exemple, et l'Angleterre, qu'un seul jour soumet pour des siècles au régime féodal, un autre exemple plus frappant encore; mais la féodalité ne peut trouver nulle part un terrain plus propice que dans cette vaste Allemagne où nulle influence romaine, nul débris de l'antique société, ne viennent troubler le développement naturel du génie germanique. L'Allemagne s'est séparée de la France à demi romaine, et si elle a conservé debout le trône de Charlemagne, il sera seulement rempli par le premier des seigneurs. Cet empereur n'est donc pas l'ennemi de la féodalité: il la représente plutôt avec splendeur, il travaille à l'étendre, il combat pour elle lorsqu'il change en fiefs les siéges des évêques, lorsqu'il veut faire un fief du siége même de saint Pierre.

Mais qu'il soit plus ou moins affermi chez les divers peuples de l'Europe, le régime féodal la couvre et la gouverne, et cette domination est un fait général qui confond pour un temps l'histoire de la féodalité avec celle de la civilisation même. Quelle est donc cette première forme régulière de la société barbare? quels rapports nouveaux établit-elle entre les hommes, et quelle en sera l'influence sur leurs mœurs et sur leurs idées?

L'absorption de la propriété des hommes libres, des *alleux*, dans les possessions conditionnelles accordées par les roi, les *bénéfices*; la transformation de ces bé-

néfices en propriétés pleines et entières, comme étaient les alleux; l'adjonction à cette propriété d'un pouvoir politique et inaliénable par l'hérédité des *offices*; et enfin l'indissoluble union du droit de propriété et de la suzeraineté politique consacrée par l'usage et exprimée dans cette formule: « Point de terre sans seigneur et point de seigneur sans terre, » telle est l'histoire de l'établissement du système féodal. Nous avons vu les circonstances qui, après avoir facilité cette grande transformation, l'ont rendue définitive.

La terre, c'est l'homme: telle est la maxime fondamentale de ce système. Les relations des hommes entre eux sont donc uniquement déterminées par l'importance et par l'origine de leurs propriétés territoriales. La propriété universelle et fictive du roi domine toutes les autres; il donne les terres aux seigneurs, il les *inféode*, et ceux-ci les inféodent à leurs *vassaux*, qui les tiennent à certaines conditions dont l'accomplissement est garanti par la cérémonie de l'*hommage*. La tête découverte, sans épée ni éperons, le vassal, à genoux devant son seigneur et les mains dans ses mains, jure d'être son homme et de le servir loyalement en considération de la terre qu'il tient de lui et dont il reçoit l'*investiture*. Dès lors, il est seigneur sur sa terre et peut, à son tour, en investir des vassaux. Telle est cette grande hiérarchie des maîtres de la terre, qui s'étend depuis celui qui en est le souverain nominal jusqu'au serf qui la cultive.

Le vassal doit à son seigneur le service de l'*ost*, le service militaire; il doit venir à son appel avec un certain nombre d'hommes proportionné à l'importance

du fief. La durée de ce service est inégale, mais toujours limitée : soixante, quarante, vingt jours, tel est ordinairement ce court espace de temps, qui ne permet pas les grandes guerres. Il doit le service du *plaids*, ou l'assistance au seigneur dans sa cour de justice. Les possesseurs de fiefs sont jugés par leurs *pairs*, comme autrefois les hommes libres par l'assemblée des hommes libres. Si le seigneur refuse justice au vassal, le vassal en appelle au seigneur de son seigneur, et c'est ainsi que la royauté peut être invitée à intervenir dans les querelles des grands vassaux, et, plus tard, dans celles des seigneurs et des communes. Le vassal doit à son seigneur certains impôts : les *aides*, ou assistance pécuniaire au seigneur qui marie sa fille, qui arme son fils chevalier ou qui est mis à rançon par l'ennemi ; les *reliefs*, sorte de droit de mutation auquel est soumis envers le seigneur le fief qui change de maître immédiat par héritage ou par aliénation. Le seigneur peut encore reprendre son fief par droit de *déshérence*, si le vassal meurt sans héritier, ou par *confiscation*, s'il a violé les obligations qu'il a contractées en faisant hommage, s'il a *forfait*. Le droit de *garde* assure au seigneur l'administration et le revenu du fief pendant la minorité du vassal. Il a aussi le droit de *mariage* sur les filles mineures du vassal décédé, et si l'héritière du fief refuse l'époux présenté par le seigneur, elle lui doit une somme d'argent. La possession d'un fief entraîne des droits aussi importants que ces divers devoirs : le droit de *guerre privée*, dont les formalités sont réglées par la coutume, sortes de duels entre les fiefs ; le droit de rendre la justice

haute, *basse* ou *moyenne*, selon le privilége du fief. La *haute* justice donnait seule le droit de punir de mort. Chaque fief avait, d'ailleurs, ses lois particulières. En devenant territoriale, la législation s'est anéantie; il n'y a plus que des *coutumes*. Le droit de battre monnaie est encore un des attributs du seigneur féodal.

Cette organisation avait enlacé la société dans un vaste réseau de droits et de devoirs. Le nom de fief s'appliquait à toute chose susceptible d'être donnée, confiée au possédée. Quand le fils de Guillaume le Conquérant veut repasser la mer, un homme se présente qui lui dit que son père tenait en fief le droit de gouverner le vaisseau du roi. Mais le fief par excellence, c'est la terre. Avoir une terre ou tenir la terre d'uu autre en étant son homme, voilà les seules manières d'exister dans ce monde attaché au sol. Suzerain, vassal, vilain ou serf, il faut que tous aient un étroit rapport avec une localité quelconque. Est-il de bon lieu? de quel lieu est-il? voilà la question que fait la société féodale à chacun de ses membres, et malheur à qui n'y peut répondre! Si, dans un an et un jour, celui qui habite un autre lieu que celui de sa naissance ne s'est pas reconnu un seigneur, il paye une amende: c'est un *aubain;* s'il meurt sans laisser quatre deniers au baron du lieu, tout est au baron: c'est une *aubaine.* C'est saint Louis qui permit le premier à l'aubain de garantir son héritage par ce legs volontaire. En Flandre, l'aubain devient nécessairement serf du fief où il s'établit.

Serfs, vilains, tels sont ceux qui soutiennent de leur travail ce grand édifice, groupés en villages autour du

château féodal, protégés, gouvernés, trop souvent opprimés par celui qui l'habite avec ses chevaliers et ses hommes d'armes. Le vilain cultive sa part du fief, paye la taille et la redevance à son seigneur et est soumis à sa juridiction; mais c'est un fermier dont le loyer est fixé, qu'on ne peut arracher à la terre ni punir arbitrairement. Le serf appartient corps et biens au seigneur, qui ne répond de lui qu'à Dieu; mais, plus heureux que l'esclave antique, il a une famille, un foyer, et pour maître un homme qui ne le croit pas d'une espèce inférieure à la sienne, qui voit sur lui une trace du sang de Jésus-Christ, et qui, le retrouvant quelquefois sous l'habit du prêtre, est obligé de le respecter.

Ainsi se groupèrent les unes à côté des autres ces petites sociétés, formant par leur ensemble une nation, mais séparées par d'infranchissables limites. Chaque seigneur est maître dans son fief, chaque vassal dans sa terre, et cette indépendance presque absolue est la plus vive jouissance de cette race énergique qui en a reçu l'amour avec le sang. D'ailleurs, l'isolement rend cette liberté facile; les communications sont rares, les grands événements ébranlent seuls par leur contre-coup ces parties si divisées, et l'effet en est passager. La vie du seigneur féodal se passe donc le plus souvent dans l'exercice paisible et incontesté de la toute-puissance. L'isolement resserre le faisceau de cette famille attachée à un château, et le besoin d'aimer s'ajoute, pour vivifier cette affection concentrée, à la nécessité d'être unis. L'orgueil féodal sera d'ailleurs sans bornes : n'avoir de maîtres qu'éloigné, ne se voir

point d'égal et être entouré de sujets, c'en est assez pour enfler jusqu'à la démence le cœur humain.

Mais cette réunion de sujets que le château féodal couvre de son ombre, s'animera peu à peu contre ses maîtres d'une haine inextinguible. Est-il besoin d'en chercher les causes et ne sont-elles pas dans la nature humaine? Si avilie, si abaissée qu'on la suppose par l'habitude ou par la crainte, elle ne se sent jamais faite pour une obéissance servile et pour un travail infructueux. Dans de grands États modernes, la seule idée qu'elles ne jouissent pas assez équitablement des fruits de leur travail a plus d'une fois soulevé, malgré l'égalité devant la loi et malgré le salaire, les classes inférieures de la nation. Quelle force devait acquérir ce sentiment de la justice naturelle blessée, dans ce monde féodal, où une seule famille, occupée de guerres ou de plaisirs, était maîtresse des cultivateurs du sol et jouissait du produit. Ce que le travail venait de créer allait directement de la ferme laborieuse au château oisif. L'indignation, qu'accumulait dans les âmes la simplicité terrible de cette économie politique, devait éclater un jour en sanglantes représailles. Si, dans nos sociétés civilisées, la nature humaine, indépendante en elle-même, se plie difficilement aux justes exigences de la loi, elle a toujours souffert impatiemment l'arbitraire. Qu'est-ce donc lorsque l'arbitraire, personnifié en un seul homme, est toujours présent à celui qu'il opprime; quand la main de l'homme s'étend visible et toute-puissante sur son semblable, et qu'au ressentiment de la spoliation s'ajoute à tout moment la haine du pouvoir absolu? Un voisin pour maître, nul recours contre

lui, en faut-il davantage pour soulever l'âme humaine? Qu'on ajoute les inévitables excès de la toute-puissance dans cet âge de fer, et parmi cette aristocratie de soldats, les caprices des âmes cruelles, certaines coutumes abominables, qui s'attaquent au cœur même de l'homme, et l'on comprendra comment le régime féodal a laissé dans l'esprit des peuples un si lugubre et si durable souvenir. La jacquerie en est sortie comme une production naturelle, et, bien qu'effacé de la terre, ce régime émeut encore l'imagination des fils de ceux qui l'ont supporté.

Deux choses devaient le détruire sans retour, le progrès de l'industrie dans les villes et les agrandissements du pouvoir royal. Pouvoir fictif alors, spirituel en quelque sorte, et par là même, plus capable de s'agrandir. Au milieu de cette organisation matérielle de la société féodale, la royauté s'appuie sur ce principe, qui lui fera recueillir une à une les dépouilles de la féodalité : « tout ce qui n'est pas local relève du pouvoir central. » C'est ainsi que la royauté protégera les aubains, et plus tard les communes, en un mot tout ce qui peut se mettre en dehors du régime féodal ; et, comme dans ce régime, ni l'industrie, ni la loi, ni la famille, ni la patrie ne pouvaient vivre, il devait un jour se trouver lui-même en dehors de l'humanité.

Mais ce régime exercera longtemps la patience des peuples et c'est lui qui leur apprendra l'incomparable vertu de la résignation chrétienne. C'est aux douleurs sans remède du plus grand nombre que nous devons le développement de la puissance merveilleuse du christianisme pour adoucir tant de maux, par la ferme

espérance d'un monde meilleur et, plus encore peut-être, par l'indifférence pour les choses du monde et par le mépris de la vie. C'est à ces humbles soutiens de la société féodale, dont l'Église était le seul asile, alors même qu'elle appuyait leurs maîtres, que l'image de Jésus-Christ, accablé par les puissants du monde, dut apparaître plein d'un charme ineffable et d'une consolante douceur. Il fut patient, se réjouit de son humilité, de son indigence, de ses épreuves terribles; qui ne serait heureux de souffrir comme lui, et dans la mesure des forces humaines, d'imiter sa patience? Imiter le Christ, voilà la maxime et l'idéal de ce temps de douleur et de foi. L'*Imitation de Jésus-Christ* est le produit sublime de l'union monstrueuse du christianisme et de la féodalité.

III. Féodalité allemande. — Féodalité française.

Ce système inique eut pourtant son âge de gloire. Il constitua l'Allemagne moderne, et, achevant l'œuvre de Charlemagne, assura contre les mouvements des Slaves et des tribus asiatiques les limites, tous les jours plus étendues, de l'Europe civilisée. Le premier roi de l'Allemagne, après le démembrement définitif de l'Empire carlovingien, est un descendant de Charlemagne, Arnulph. Il se prétend le suzerain de toutes les royautés nouvelles, sorties des débris de l'empire. Les rois de France, de Bourgogne, d'Arles et d'Italie lui prêtent hommage. Il donna le royaume de Lorraine à son fils, qui ne put s'y maintenir. Lui-même prit la couronne impériale en Italie. Il continua les guerres

de Charlemagne, repoussant les Normands, convertissant la Bohême et résistant aux Hongrois, plus menaçants de jour en jour. Son fils, Louis l'Enfant, fut le dernier Carlovingien de Germanie. Après lui l'Allemagne austrasienne, la Franconie, et l'Allemagne, restée barbare, la Saxe, se disputent le droit d'élire un empereur. Donnera-t-on l'empire au nord ou au midi de l'Allemagne? au Saxon Othon ou au Franconien Conrad? Les Hongrois menaçaient le Midi et le Franconien fut nommé. La Lorraine ne voulait ni de l'un ni de l'autre et se donnait à la France. Conrad enleva l'Alsace, mais le duc de Saxe, à qui il voulait enlever la Thuringe, le battit à Ehresbourg. Ce fut pourtant ce Saxon que Conrad mourant désigna pour son successeur. Henri l'Oiseleur, fils d'Othon, est élu. Il arrête les Hongrois et les Slaves; il est vainqueur à Mersebourg; il fonde contre les envahisseurs de l'empire les margraviats de Brandebourg, de la Misnie, du Sleswig, les places fortes de Quedlimbourg, de Meissen, de Mersebourg. C'est un Saxon qui hérite de la couronne du conquérant de la Saxe et qui défend après lui la civilisation.

Son fils Othon lui succède. Le Midi veut encore rejeter la domination des hommes du Nord, et est vaincu. La Lorraine, liguée avec le roi de France, est soumise; les Slaves de Bohême sont frappés d'un tribut et Othon va chercher en Italie la couronne impériale. Ce malheureux pays était déchiré par les discordes d'une foule de principautés indépendantes; ce sont des seigneurs féodaux, le duc de Frioul, le marquis d'Ivrée, le duc de Spolète, les ducs de Bénévent, de

Salerne et de Capoue; des princes ecclésiastiques, le pape, l'archevêque de Milan, les évêques de Pavie, de Vérone et de Turin; enfin des villes libres, Venise, Gènes, Gaëte, Amalfi. Le trône d'Italie était resté vide depuis la mort de Béranger Ier. Béranger II voulait disposer de la main de sa veuve pour assurer son usurpation. Celle-ci appela Othon qui, tranquille du côté de l'Allemagne, n'avait pas besoin de ce prétexte pour ressaisir avec la couronne impériale, le gouvernement de l'Italie et de la papauté. Il réussit sans peine dans ce pays divisé, épouse Adélaïde et reçoit l'hommage de Béranger. L'invasion des Hongrois rappelle Othon en Allemagne. Il va les chercher aux portes d'Augsbourg. Une grande bataille, où il parut entouré de toutes les reliques de l'Allemagne, refoula les Hongrois dans le pays où ils restèrent fixés et fit d'Othon, dans l'enthousiasme de la chrétienté sauvée, un autre Charles Martel. Il repasse les Alpes, et se fait proclamer à Milan roi d'Italie, à Rome empereur. Ce glorieux héritier de Charlemagne confirma les donations faites au saint-siége et voulut, comme Charlemagne, dominer la papauté. C'était tâche facile; elle n'avait jamais été plus abaissée que dans les derniers désordres de l'Italie féodale. Othon obligea les Romains à n'élire de pape qu'en présence de ses envoyés. C'était nommer le pape lui-même. Maître absolu de la tiare pontificale, Othon dépose Jean XII qui ne reconquiert son siége que pour mourir assassiné. Il exile Benoît V avant qu'il ne soit sacré, nomme Jean XIII et le rétablit aussitôt que les Romains l'ont renversé. Les successeurs d'Othon usèrent de la même toute-puissance,

et la papauté, introduite à un rang inférieur dans la hiérarchie féodale, devait se traîner ainsi dans la servitude, jusqu'à ce que le moine Hildebrand vint l'affranchir. Le nouveau Charlemagne eut comme le premier des rapports avec l'Orient. Il obtint pour son fils la main de la princesse Théophanie, qui apportait dans la maison de Saxe les droits méconnus de l'empire grec sur l'Italie méridionale. Othon mourut tout-puissant et le nom de Grand lui resta, en mémoire de cette glorieuse restauration de l'empire carlovingien.

A sa mort, la Bavière se révolta; son fils, Othon II, la soumit et réunit la Lorraine à l'empire; il tenta d'y joindre l'Italie grecque, et revint mourir à Rome sans avoir réussi. Il garda le nom de Sanguinaire pour avoir massacré les consuls de Rome. Il y avait dans cette ville une tendance continuelle à délivrer la papauté du joug impérial et à en faire un instrument d'indépendance. Othon III continua l'œuvre de ses aïeux; imposant à Rome des papes vassaux de l'empire et les maintenant par la force. Le pape Jean XVI avait eu à se défendre contre la faction républicaine de Crescentius; cette faction chassa Grégoire V, pape dévoué à l'empereur; Othon vint rétablir Grégoire, pendit Crescentius, épousa sa veuve et mourut empoisonné. Henri II, duc de Bavière, arrière-petit-fils de Henri l'Oiseleur, lui succède. Le siége pontifical est de plus en plus abaissé; des papes et des anti-papes, sont chassés tour à tour par les Romains et par les Allemands, tandis que la féodalité laïque du nord de l'Italie, qui inquiétait l'empereur et qui avait proclamé roi le marquis d'Ivrée, voit s'élever tous les jours

l'aristocratie épiscopale, que les Allemands favorisent comme un appui contre la papauté.

La mort de Henri II fit tomber la couronne impériale dans la maison de Franconie, mais l'agrandissement de la puissance germanique n'en fut pas un instant interrompu; l'opposition au pouvoir impérial passa du midi au nord, sans que ce pouvoir lui-même perdît rien de son énergie pour repousser les barbares ou pour dominer le saint-siége. Conrad le Salique franchit l'Elbe, réprima les Lutizes et leur imposa le christianime, fit reconnaître sa souveraineté au roi de Pologne et fit prisonnier le roi de Bohême, allié des ennemis de l'empire. En 1033, par le traité de Bâle imposé au roi d'Arles, il joignit à l'empire la Bourgogne helvétique. Cette année même, un pape de douze ans, Benoit IX, luttait dans Rome contre deux anti-papes. Tous trois se firent acheter leur abdication au profit de Grégoire VI. Tel était l'état du saint-siége, tandis qu'au nord de l'Italie, Conrad, soigneux gardien des intérêts de l'empire, intervenait en faveur des vassaux et des cités opprimés par l'aristocratie ecclésiastique. Il rétablit l'équilibre par cet édit de 1037 qui, déclarant les fiefs héréditaires, irrévocables et relevant tous immédiatement de l'empire, constitua en Italie la féodalité la plus divisée qui fut jamais. Henri III jouit en paix du fruit des travaux accumulés de ses prédécesseurs. Tranquille en Allemagne, influent en Hongrie, tout-puissant en Italie, il nomme les évêques et les papes. Clément II, Damase II, Léon IX furent élevés par ses mains. Le trône de saint Pierre n'est plus qu'un fief de ce vaste empire

qui embrasse les deux tiers de la monarchie de Charlemagne.

Cette situation devait changer pour l'honneur de l'Église et pour l'avantage de la civilisation chrétienne. C'est de cette partie de l'Église restée jusqu'ici en dehors du monde et de la société féodale, des monastères, que viendra l'impulsion puissante qui doit ranimer la papauté et la remettre à la tête du mouvement général de l'Europe. Mais la prépondérance de la féodalité n'est encore menacée par personne. Nous venons de la voir victorieuse en Italie; nous allons suivre ses progrès et ses conquêtes en France, en Angleterre, dans les Deux-Siciles, et sa glorieuse expansion dans la chevalerie et dans les croisades.

Tandis que la féodalité allemande travaille à l'asservissement de l'Église, la nouvelle dynastie qui inaugure en France le régime féodal, est amie de l'Église et soumise à la papauté. Hugues Capet était le protecteur du pouvoir ecclésiastique. Son premier acte est de rétablir la liberté des élections dans les abbayes qui dépendent de lui. Un Carlovingien tente de reconquérir le trône; mais le clergé l'excommunie. Quoique soutenu par le Nord et par le Midi contre la France centrale que représente la dynastie nouvelle, Charles de Lorraine échoue et meurt prisonnier dans la tour d'Orléans. L'esprit indépendant de l'Aquitaine ne cherchait qu'un prétexte de séparation et de liberté; elle avait jadis repoussé les Carlovingiens, maintenant elle soutient Charles de Lorraine contre la maison de France, et après lui ses enfants. La Bretagne maintient aussi son indépendance.

L'an 1000 approchait; partout se multipliaient les légendes, les prophéties, les miracles; partout se répandait l'attente de la fin prochaine du monde. Tout favorisait cette croyance, et le vaste désordre qui régnait en Europe, et ces guerres locales qui la ravageaient, et l'abaissement de l'Église, et les épidémies terribles qui épouvantaient les populations décimées. Les esprits sont partout troublés; les troupes d'Othon l'abandonnent effrayées par des prodiges; les chroniques nous montrent les monastères pleins d'apparitions et de mystérieuses terreurs, les églises assiégées d'innombrables pèlerins, les malades venant mourir sur les reliques des saints, et une famine générale s'étendant sur ces peuples désolés. La crainte du jugement de Dieu, si proche et si redoutable, fit réparer bien des injustices et entraîna les plus fermes à de pieuses faiblesses. On vit de superbes pécheurs se réconcilier avec le ciel; les donations aux églises et aux couvents furent innombrables et aussi les affranchissements; la terreur réveillait la conscience humaine et lui rappelait l'iniquité de la servitude. Les grands de la terre aspiraient à se décharger du gouvernement des hommes et à travailler en toute hâte à leur salut. Guillaume Longue-Épée de Normandie voulut s'enfermer à Jumièges; l'abbé le renvoya gouverner son duché et protéger l'Église. Il fallut l'intervention du pape pour empêcher Hugues de Bourgogne de se faire moine, et l'empereur Henri II, réfugié dans le couvent de Verdun, n'en fut tiré que par la pieuse ruse de l'abbé, qui, ayant reçu son serment d'obéissance, lui ordonna, en vertu de son serment,

de retourner au gouvernement de ses peuples. Telles étaient les terreurs des hommes de ce temps ; telle était la vivacité de leur foi, entretenue par les malheurs mêmes qui affligeaient alors l'humanité.

Cependant l'époque fatale s'acheva sans catastrophe sous le règne d'un saint, le roi Robert. C'était le plus doux et le plus pieux des hommes. « Il était lettré, dit une chronique, philosophe et surtout excellent musicien. Il avait coutume de venir à Saint-Denis, revêtu de ses habits royaux et la couronne en tête, il y dirigeait le chœur à matines, à la messe et à vêpres, et il chantait avec les moines. Aussi, comme il assiégeait certain château le jour de la fête de saint Hippolyte, pour qui il avait une dévotion particulière, il quitta le siége pour venir à l'église Saint-Denis diriger le chœur pendant la messe; et, tandis qu'il chantait, les murailles du château assiégé tombèrent subitement et l'armée du roi en prit possession, ce qu'il attribua aux mérites de saint Hippolyte. » Cependant Robert encourut les censures de l'Église en épousant Berthe, sa parente, veuve du comte de Blois et de Chartres. L'excommunication éloignait de lui amis et serviteurs; il se résigna donc à épouser Constance, fille du comte de Toulouse, véritable Xantippe de ce Socrate chrétien. Belle, impérieuse, mobile, Constance éprouva l'inaltérable patience du saint et redoubla ses mérites. Rien ne nous peint mieux les mœurs de ce temps que ces scènes familières où le roi se dépouille pour les pauvres, en cachant à Constance ses étranges aumônes. Tantôt il s'enferme avec un mendiant pour travailler avec lui à démonter l'argent dont sa femme

avait orné sa lance ; tantôt il dit à un pauvre qui dérobait la frange de son manteau : « Laisse le reste pour un autre. » Naïve charité, qui s'étendait jusqu'aux âmes. C'est lui qui faisait jurer ceux dont il recevait le serment sur une riche châsse, vide de reliques, afin d'éviter les parjures. Telle était la royauté sous le second des Capétiens.

L'an 1000 passa comme les autres, et aussitôt les peuples semblèrent renaître, des églises s'élevèrent de toutes parts ; les miracles, les apparitions continuèrent, mais ce fut pour consoler et raffermir les esprits. Les pèlerinages deviennent plus lointains ; Jérusalem en est souvent le terme, et un siècle avant les croisades, un pape français, Gerbert, écrit sur la terre sainte asservie une lettre entraînante. Mais la féodalité avait à s'établir fortement en Europe, avant de tenter de grandes entreprises. Autour de la maison de France, la maison de Blois et de Champagne, celle d'Anjou, celle de Normandie devenaient tous les jours plus puissantes. Le roi Robert se sentit trop faible pour soutenir l'Italie qui l'appelait contre l'empereur Conrad. L'aide des Normands, qui pensaient bien conquérir pour eux-mêmes, donna la Bourgogne à la maison de France. Mais la Champagne, qui empiétait sur le royaume d'Arles et qui menaçait la Lorraine, repoussait bien loin l'autorité des Capétiens. La maison d'Anjou s'était agrandie sous cet énergique et bizarre Foulques Nerra, qui réprima si durement la révolte de son fils, qui dévastait les églises, brûlait sa femme et mêlait aux plus grands crimes de lointains pèlerinages qui finirent par le tuer de fatigue. Sous

le fils de Foulques, cette maison prit Tours; elle battit celle de Champagne, et, arrivant un jour au trône d'Angleterre, elle deviendra la rivale la plus redoutable pour la maison de France. L'Aquitaine était en dehors de ces mouvements intérieurs et gardait son indépendance, tandis que les ducs de Normandie soutenaient les Capétiens avec l'espoir de les remplacer.

Les successeurs de Robert étaient étouffés au milieu de ces puissances rivales. Henri Ier n'intervenait que comme auxiliaire dans leurs querelles. Il épousa Anne de Russie, qui descendait par sa mère des empereurs de Constantinople. La France ne recueillit de cette alliance aucun avantage, mais de là vint le nom de Philippe pour plusieurs de ses rois. Le règne de Philippe Ier dura soixante ans, et de grandes choses furent accomplies autour de ce roi immobile. La conquête de l'Angleterre et des Deux-Siciles par les Normands, la première croisade, la lutte du sacerdoce et de l'empire ébranlèrent et renouvelèrent l'Europe, sans que la maison de France y fût pour rien. L'enlèvement de Bertrade, femme du duc d'Anjou, fut le seul acte de ce règne, et fit excommunier Philippe au grand concile de Clermont; ce fut là toute la part qu'il prit à ce mouvement général de la chrétienté.

III. La féodalité normande en Angleterre.

(1066.)

Ce furent ses vassaux de Normandie qui, portant la féodalité en Angleterre, rattachèrent l'Angletterre à l'Europe, dont elle était à peu près séparée, malgré

sa conversion, depuis le départ des Romains. Sous Egbert le Grand, qui avait servi dans les armées de Charlemagne, les sept royaumes saxons furent réunis en un seul. La force que donna aux Saxons cette nouvelle unité suffit à peine pour repousser les continuelles attaques des pirates danois ou norvégiens. Après Egbert, le nord de l'Angleterre appartint aux nouveaux envahisseurs. Lettré, initié sur le continent aux traditions romaines, montrant à la fois un grand penchant au despotisme et un grand mépris pour sa race, le roi Alfred se trouva sans force contre l'effort continuel des Scandinaves, et leur abandonna son trône et son pays. Mais la race saxonne, retrempée par l'oppression, rappela son roi fugitif, repoussa au nord les envahisseurs et les contint au delà de la Lee et de la voie romaine qui allait de Douvres à Chester. Cette servitude passagère parut régénérer les Saxons. La division du pays en comtés et en petites communautés, solidaires des délits de leurs membres, l'administration de la justice par une sorte de jury, l'établissement d'une assemblée générale siégeant deux fois l'an, et la rédaction d'un code de lois, assurèrent la sécurité intérieure du pays et lui permirent de veiller à son indépendance. Cette prospérité se soutint sous Édouard l'Ancien et sous Athelstan, qui rétablit l'intégrité de l'ancienne domination saxonne. Cepen-rien ne pouvait mettre un terme aux assauts répétés des pirates scandinaves. Cette race énergique, ennemie du christianisme, méprisant par-dessus tout les barbares convertis, attirée par les riches rançons que lui payaient les rois du pays, irritée plutôt qu'effrayée

des complots et des massacres qu'on organisait contre elle, revenait sans cesse sur ses flottes nombreuses chercher fortune en Angleterre. Elle finit par s'y établir, et, à la mort du roi Édouard, le Danois Knut devint maître de tout le pays. Mais la civilisation saxonne gagna bientôt les conquérants. Leur roi épousa la veuve du roi saxon et gouverna comme Alfred le Grand; il fut ami du saint-siége et lui paya tribut. A sa mort, le nord et le midi de l'Angleterre furent un instant divisés entre ses deux fils. Celui dont la mère était Saxonne et qui gouvernait le sud du pays, devint maître, par la mort de son frère, de tout l'héritage paternel. L'influence saxonne reprit alors toute sa force, et ce fut un Saxon, Édouard le Confesseur, qui succéda au fils de Kutule, Danois. Mais ce roi saxon était Normand par sa mère, et c'était en Normandie que s'était écoulée son enfance. De là des liaisons qui précipitèrent les destinées du pays.

En effet, située à l'extrémité occidentale de l'Europe, l'Angleterre avait été jusqu'alors comme assiégée par les influences contraires de la civilisation romaine et chrétienne et de la barbarie scandinave. Chrétiens, et cependant séparés de Rome; à demi civilisés, mais étrangers à la féodalité guerrière du continent et incapables de défendre leur pays, les Saxons n'appartenaient en réalité ni à l'un, ni à l'autre système, et devaient passer, selon le sort des combats, de l'indépendance politique et religieuse à l'organisation féodale et à l'unité catholique, des Danois aux Normands. l'Église, qui supportait le poids de la féodalité, devenait habile à en recueillir les avantages. Puissante sur

l'esprit des peuples, elle acquérait sur les affaires de ce monde une influence indirecte, mais efficace, par l'opinion manifestée de son premier pasteur. Ce devint donc une coutume dans la société féodale de l'invoquer en toute occasion et de rechercher son alliance. Dès lors le chemin de l'Église fut tracé; elle n'eut qu'à prendre part aux luttes du monde féodal, en apportant son appui au parti qui servirait le mieux sa domination. De là un perpétuel échange de secours et de services. Il n'était pas de promesses qu'un seigneur féodal ne fît à l'Église, point de priviléges qu'il ne fût prêt à lui accorder, pour lui arracher contre ses ennemis ces excommunications, de plus en plus si puissantes, qui ébranlaient l'âme des peuples et qui leur faisaient tomber les armes des mains. Libre de toute passion, n'ayant jamais conclu d'alliance indissoluble, toujours prêt à tirer parti de toutes les victoires, le saint-siége pouvait élever, par les mains les plus diverses et par les alliances les plus opposées, la fortune de l'Église; et au moment même où les Normands allaient lui donner l'occasion d'appliquer cette politique sûre et féconde, le grand esprit du moine Hildebrand commençait à inspirer la papauté et à la guider vers la domination de l'Europe.

Attirés par Édouard le Confesseur, investis des plus hautes dignités du pays, les Normands excitèrent bientôt les alarmes de la race saxonne, qui avait tant de raisons de se défier des étrangers. Un grand parti se forma contre eux. Un pâtre saxon, élevé par des circonstances extraordinaires à la plus haute fortune, et en qui se personnifiait l'indépendance du pays, Godwin, dont

les conseils étaient imposés au roi par l'opinion, finit par prévaloir et par chasser les Normands. Par une fatalité bien étrange, ce fut le fils de ce Godwin qui leur livra l'Angleterre. Guillaume le Bâtard était alors duc de Normandie. Il était fils du duc Robert et de la fille d'un tanneur de Falaise, que le duc avait aimée. L'aventureuse avidité de sa race était excitée en lui par l'exemple de la prodigieuse fortune de ces chevaliers normands qui venaient d'arracher l'Italie méridionale aux Grecs, aux Arabes et aux Lombards, et de fonder le royaume des Deux-Siciles. La Normandie ne pouvait guère gagner du côté de la France féodale, où chaque coin de cette terre divisée était bien occupé et bien défendu. Mais l'Angleterre était une autre Sicile, ouverte à l'invasion, à peine échappée aux Danois, déjà connue aux Normands amis, d'Édouard le Confesseur, et enfin, ce qui la livrait à qui voudrait s'en emparer, odieuse au saint-siége à qui elle refusait le tribut du denier de saint Pierre. Il ne fallait donc qu'un prétexte. Le duc normand n'était pas en peine de le trouver; son pays était déjà la patrie favorite des hommes de loi et des procès éternels. Ce fut une sorte d'action en recouvrement d'héritage qu'il intenta au successeur d'Édouard, et la conquête violente de l'Angleterre fut, pour ainsi dire, une saisie.

Harald, fils de Godwin, avait été jeté par une tempête sur les terres du comté de Ponthieu; il se fit réclamer par le duc de Normandie, qui l'accueillit avec amitié, l'arma chevalier et l'emmena combattre avec lui les Bretons. Lorsqu'il eut ainsi enlacé son hôte, par ses bons offices, il lui déclara que le roi Édouard,

au temps de son séjour en Normandie, avait promis, à lui Guillaume, de lui laisser après sa mort la couronne d'Angleterre. Le duc priait donc Harold de l'aider, à la mort d'Édouard, à recouvrer cet héritage, et lui en fit faire le serment, qu'Harold n'osa refuser. Il le prêta même volontiers, jurant sur une relique qui lui parut de peu d'importance. Mais une fois le serment prononcé, Guillaume fit lever le drap sur lequel reposait cette relique, et Harold vit avec terreur une grande cuve pleine de toutes les reliques de la Normandie. Ruse naïve, et pourtant efficace, et qui fait revivre à nos yeux cet âge étrange de perfidie et de crédulité.

Harold retourne en Angleterre, et, à la mort d'Édouard, il est élu roi par les Saxons, que le sang de Godwin rassurait contre l'étranger. Alors commencent les sommations de Guillaume, calmes et précises, Harold se refusa à tout accommodement au nom de son peuple. Guillaume comptait sur cette résistance, et en appela aussitôt à Rome, promettant de rendre au saint-siége sa suprématie sur l'Église saxonne et le tribut du denier de saint Pierre. L'Angleterre fut sollennellement adjugée par le pape au duc normand; Guillaume reçut, avec un étendard béni, un cheveu de saint Pierre enchâssé dans un diamant. Ce fut dès lors une sorte de croisade. Des aventuriers de tout pays accoururent à Saint-Valery, où se rassemblait cette armée de laquelle devait sortir l'aristocratie de l'Angleterre féodale.

Les Bretons inquiétaient alors la Normandie, et les amis de Guillaume le dissuadaient de se charger à la

fois de tant de guerres; mais la mort du duc de Bretagne, si opportune qu'il passa pour avoir été empoisonné par Guillaume, délivra la Normandie d'inquiétude, et tous les yeux furent tournés vers l'Angleterre : celle-ci devait tomber d'un seul coup. Guillaume débarqua sans obstacles à Hastings, pendant que Harold était allé dans le Nord, où il écrasa les Danois qui le menaçaient d'une invasion. Le roi saxon, vainqueur, revient en toute hâte et retranche son armée, quatre fois moins forte que l'armée normande; celle-ci passa en prières la nuit qui précéda la bataille; les Saxons buvaient et chantaient; leurs grandes haches, vigoureusement maniées, les rendirent invincibles tant qu'ils restèrent dans leurs retranchements; une fuite simulée les en fit sortir, les livra sans défense à la pesante cavalerie normande, et l'Angleterre fut perdue pour leur race. Harold et ses frères avaient péri dans le combat. L'étendard saxon fut arraché et remplacé par celui du pape; c'était l'Église qui prenait possession de l'Angleterre.

C'était aussi la féodalité : elle arrivait tout armée, tout organisée sur la flotte normande, et Guillaume passa sa vie à la constituer. Pendant que le clergé saxon était dépouillé et remplacé par les clercs venus de Normandie, pendant que le légiste Lanfranc s'asseyait sur le siége de Cantorbéry, devenu une primatie toute-puissante sur les évêchés de l'Angleterre, pendant que les moines, livrés à des abbés normands, étaient soumis par la famine, les chefs et les soldats de l'armée conquérante entraient en possession des terres et des habitations des vaincus. Ils épousaient leurs veuves

et recueillaient leur héritage: tous étaient pourvus selon leurs grades et leur services, et les moindres d'entre eux se trouvaient portés tout à coup à un rang élevé par l'abaissement général de la race saxonne.

Ni les révoltes des Gallois, ni les troubles de Londres, ni les démêlés qui rappelèrent plusieurs fois Guillaume sur le continent, ni l'appui des Danois prêté aux Saxons du Nord révoltés, ni la formation d'un camp de refuge où l'élite de la race vaincue continuait la résistance, rien enfin ne put sérieusement ébranler le roi qu'avait couronné la conquête. Mêlant les fausses promesses aux rigueurs opportunes, Guillaume triompha de tout, et tout lui servit de prétexte pour étendre et pour enraciner la domination des vainqueurs. Il avançait dans le pays, partageant méthodiquement les terres à ses compagnons, et tenant un compte exact de tout ce qu'il donnait. Toute résistance commune était devenue impossible; la lutte se continua par les meurtres et par les pillages locaux des Saxons dépossédés, errant dans le pays; bientôt même, en déclarant les habitants des cantons solidairement responsables de la vie des conquérants, le roi normand rendit ces dernières représailles impossibles.

Quand la spoliation fut complète, un vaste cadastre, établi en six années, la régularisa et la rendit éternelle. Cette enquête générale se fonda sur la déclaration obligatoire de tous les propriétaires, à qui l'on demandait l'origine et la valeur de leur propriété. Les empiétements des conquérants les uns sur les autres, ou sur le domaine royal, furent réprimés. Nul autre titre à la possession de la terre ne fut reconnu que la

donation royale et toute propriété légale data de la conquête. Ainsi fut rédigé ce grand livre que les Saxons appelèrent *Doom'sday book*, ou Livre du jugement dernier, parce qu'il consacrait leur expropriation définitive. Ainsi fut constituée d'un seul coup, par la possession incontestée de la terre, la féodalité anglaise, composée des lieutenants et des soldats du roi, aussi disciplinée que celle du continent était indisciplinable, rattachée au suzerain par un serment direct à tous les degrés, et n'offrant aucun rival dangereux à une royauté qui possédait la plus large part du territoire. Seule imposable, privée de toute garantie, livrée à tous les genres d'oppression, la race Saxonne portera longtemps tout le poids de cette formidable puissance, que ses possessions continentales vont élever si haut; mais quand les traces de la conquête seront effacées, quand de grandes guerres auront uni sur les mêmes champs de bataille l'aristocratie normande et le peuple saxon; enfin quand cette féodalité, effrayée du despotisme royal, s'appuiera pour le tempérer sur la race qu'elle a jadis vaincue, alors sera fondée, par la communauté d'intérêts et de garanties, une des plus grandes nations qui aient jamais pris part au gouvernement du monde.

IV. La féodalité normande en Italie.

(1006-1139.)

Cette race normande que le saint-siége avait lancée sur l'Angleterre était déjà l'appui de l'Église en Italie. Le midi de cette malheureuse contrée, séparée

de la puissance germanique par les États de l'Église, avait été morcelé entre quelques principautés lombardes, quelques villes libres, et les misérables restes de la domination grecque. Maîtres de la Sicile et de Malte, les Sarrasins désolaient les côtes de l'Italie et mettaient les ports à rançon. Ce fut en 1006 que quarante chevaliers normands, revenant de Palestine, se trouvèrent à Salerne en même temps que les Sarrasins. Ils encouragèrent les habitants, et se mettant à leur tête, rejetèrent les pirates à la mer. Des aventuriers normands vinrent bientôt les rejoindre, et les possessions grecques furent attaquées avec l'aide de l'empereur Henri II, qui reçut l'hommage des nouveaux conquérants; mais l'Allemagne était trop loin pour leur être d'un grand secours, et ce secours même était un danger. Abandonnés à eux-mêmes, les Normands s'emparèrent d'Aversa, près de Naples, et en firent le rendez-vous de tous les aventuriers de leur race. Les deux fils aînés de Tancrède de Hauteville leur arrivèrent, et tous se mirent au service d'un gouverneur grec qui voulait arracher la Sicile aux Sarrasins. Les Sarrasins furent battus. La Sicile était presque entièrement soumise, lorsque les Normands, frustrés de leur part du butin, repassèrent la mer, envahirent la Pouille, battirent une grande armée grecque, et en trois ans soumirent le pays, sauf quatre villes maritimes. Aussitôt l'organisation féodale commença; douze comtés furent créés; la ville de Melfi resta le siége des comtes confédérés; Guillaume Bras-de-Fer, l'un des deux fils de Tancrède, exerça une sorte de suprématie sur ses compagnons. Il était mort lorsque

les Grecs, songeant à recouvrer l'Italie méridionale, s'allièrent au pape Léon IX, et préludèrent par des assassinats à l'expulsion des Normands; mais ce pape vit son armée de mercenaires mise en pleine déroute par cette race belliqueuse; et concevant dès-lors l'idée de l'attacher au saint-siége, il accepta l'hommage des Normands, leur donnant l'investiture de tout ce qu'ils avaient pris et de tout ce qu'ils pourraient prendre.

Leur conquête allait rapidement s'agrandir. L'aîné des fils du second mariage de Tancrède de Hauteville, Robert, arrivé en Italie avec quelques aventuriers, se fit proclamer comte d'Apulie, au détriment des fils de ses frères aînés. Ce héros de la conquête normande joignait à l'esprit rusé de sa race le plus brillant courage et une force de corps singulière; c'était un parfait chevalier dans l'action, et dans l'intrigue un redoutable diplomate. On l'avait surnommé Guiscard ou l'Avisé, et il mérita son surnom en gagnant le pape Nicolas II, à qui les Grecs avaient persuadé d'excommunier le Normand. Ce même pape reconnut Robert comme duc d'Apulie par la grâce de Dieu et de saint Pierre, et comme futur duc des deux Calabres et de la Sicile. De son côté, Robert devint l'allié du saint-siége et le tributaire de l'Église. Il acheva laborieusement la conquête du midi de l'Italie, et y forma cet État qui devint un jour le royaume de Naples: il se composait alors des provinces grecques, de la Calabre et de la Pouille, de la principauté lombarde de Salerne, de la florissante république d'Amalfi, et de plusieurs parties du duché de Bénévent. Les Normands d'Aversa soumirent et conservèrent Capoue. En même

temps Robert Guiscard s'affermissait par des sentences rigoureuses contre l'esprit indépendant des grands vassaux de la première conquête.

La soumission de la Sicile fut l'œuvre de son plus jeune frère, Roger. Aventurier comme ses aînés, plus pauvre encore, et vivant de brigandage, il fut mis, par les succès de Robert Guiscard, en état de tenter plus noblement la fortune. La Sicile était au pouvoir des Sarrasins; les secours fréquents de l'Afrique les aidaient à repousser l'invasion chrétienne, et ils soutinrent pendant trente années l'effort des aventuriers normands, qui ignoraient l'art des siéges, et qui ne savaient vaincre qu'en rase campagne. Palerme résista cinq mois aux Normands, mais la capitulation de Palerme fut celle de la Sicile entière. Les quelques villes qui résistaient encore tombèrent en peu d'années, et Roger, devenu grand comte de Sicile, montra des qualités inattendues pour le gouvernement. Les vaincus gardèrent leur liberté religieuse, et tournant habilement la grande question qui agitait déjà l'Europe féodale, Roger obtint du pape pour lui et pour ses descendants le titre de légat du saint-siége en Sicile, c'est-à-dire le droit d'investir les évêques.

Cependant Robert Guiscard ne pouvait rester paisible maître de l'Italie méridionale; il entreprit de poursuivre en Orient les Grecs qu'il avait chassés de l'Italie. Profitant des révolutions de palais qui agitaient alors Constantinople, il suscita un prétendant à l'empire et réunit avec peine, parmi les populations diverses de son État, une armée de trente mille hommes, dont treize cents Normands faisaient toute

la force. Une tempête avait presque ruiné son expédition, et un échec prolongé devant Durazzo achevait de la dissoudre, lorsque l'empereur Alexis vint offrir à Robert, en lui livrant bataille, un moyen assuré de salut. Par une étrange rencontre, la force de la nombreuse armée grecque consistait uniquement dans un corps de Saxons au service de l'empereur qu'on appelait la garde Varangienne. La lance normande et la hache saxonne, qui s'étaient si récemment mesurées dans les plaines d'Hastings, se retrouvaient en présence sous les murs de Durazzo. La fortune fut encore une fois contraire à cette race malheureuse, et Robert Guiscard fut sauvé par une complète victoire. Durazzo tomba et Constantinople fut menacée.

Une diversion inattendue délivra Constantinople de ce péril. La lutte de l'empire allemand contre la papauté était commencée et Henri IV assiégeait Rome. Le pape appelait ses alliés naturels, et Robert, laissant son armée à son fils Bohémond, s'embarqua seul pour l'Italie. Il travailla d'abord à réprimer les révoltes de ses barons, tandis que le pape était resserré par les Allemands dans le château Saint-Ange. Robert partit pourtant avec son armée, et son approche suffit pour chasser l'empereur de Rome. Mais le parti impérial souleva la ville contre les Normands. Alors commencèrent des scènes de massacre, de pillage et d'incendie, qui rendirent impossible au pape et à ses barbares alliés, parmi lesquels était un corps nombreux de Sarrasins, le séjour de Rome. A peine de retour dans ses Etats, Robert reprit ses desseins contre l'empire grec, que son fils Bohémond avait abandonné.

Robert avait déjà battu la puissante marine des Vénitiens alliés aux Grecs, et son armée allait traverser l'Archipel, lorsqu'il mourut à Céphalonie. A soixante et dix ans il s'éteignait, dans la plus haute fortune, après cette vie active et aventureuse dont cette étrange époque nous offre seule des exemples.

Son fils Bohémond fut écarté du pouvoir par sa belle-mère, et Roger Bursa fut l'obscur héritier du grand Robert. Guillaume, son fils, lui succéda et mourut bientôt. Alors paraît Roger, le grand comte de Sicile. Il débarque à Salerne, se fait reconnaître héritier de son frère, Robert Guiscard, et proclamer duc de la Pouille. Le pape lui dispute alors l'Italie méridionale comme fief du saint-siége. Fidèle aux traditions de sa race, Roger bat les troupes du pape et devenant son allié, obtient de lui l'investiture. Un anti pape, Anaclet, fit Roger roi : il fut couronné à Palerme. Mais la chute d'Anaclet faillit l'entraîner. Innocent II excommunia Roger, l'empereur d'Allemagne, les Pisans s'unirent contre le Normand, qui fut chassé d'Italie, tandis qu'on nommait un nouveau duc de la Pouille. Les querelles renaissantes de l'empire et de la papauté, la mort d'Anaclet, rouvrirent bientôt l'Italie à Roger. Innocent entreprit enfin de l'en chasser lui-même et s'avança jusqu'à San-Germano avec une armée. Le Normand battit le pape, le fit du même coup son prisonnier et son allié, et comme Léon IX, Innocent II consacra la domination normande, qui devait devenir encore l'appui de la papauté. L'investiture de Roger fut confirmée, et le nouveau roi, naguère l'ennemi du pape, alla purifier

ses armes dans une croisade contre les Sarrasins d'Afrique.

C'est ainsi que fut définitivement fondé ce royaume des Deux-Siciles, brillante création de la féodalité conquérante, et surtout de cet aventureux héroïsme qui avait trouvé son expression et sa règle dans les lois de la chevalerie. C'est encore la chevalerie, personnifiée en quelques personnages restés célèbres, qui, dans le même temps, dispute pied à pied l'Espagne aux musulmans. Grâce à cet esprit chevaleresque qui faisait d'une guerre continuelle le plus rigoureux des devoirs et le plus noble des plaisirs, les petites principautés chrétiennes, resserrées au IX[e] siècle dans le nord de l'Espagne et presque écrasées au X[e] par la grandeur éphémère du califat de Cordoue, se sont agrandies au XI[e], et étendues, vers la fin de ce siècle, jusqu'au cœur de la Péninsule. Unis au saint-siége par l'adoption du rituel romain, les chrétiens du nord de l'Espagne avaient repris cette marche lente et sûre vers le midi, qui devait tôt ou tard rejeter en Afrique les maîtres dégénérés du pays. Un seigneur de la maison de France s'était emparé de Porto-Calle, à l'embouchure du Douro, et sa conquête devint le comté de Portugal. Le roi d'Aragon emporta Saragosse; et le Cid Rodrigue de Bivar, s'emparant de Valence après une suite de victoires, unit si étroitement le souvenir de l'affranchissement de l'Espagne à la gloire de la chevalerie, que l'honneur de l'expulsion des Maures resta tout entier, dans la tradition populaire, à ce type impérissable du parfait chevalier.

V. La chevalerie.

La chevalerie est une chose nouvelle dans le monde. A quoi s'engage ce jeune homme qui, après un jour de jeûne et une nuit de prières, est armé chevalier par son seigneur et par les dames? Que signifient cette cérémonie militaire et religieuse, ces symboles réunis du courage et de la piété, cette présence de la femme, appelée comme témoin et comme juge? Pourquoi préside-t-elle ces combats simulés, ces tournois, devenus aussi honorables que les luttes des gladiateurs étaient honteuses? Que veulent dire ces couleurs sur les armes des combattants, ces hommages des vaincus, cette générosité mutuelle, ces égards décorés du beau nom de courtoisie?

C'est que le mélange des mœurs barbares et de l'esprit chrétien a tout changé, jusqu'à la guerre, jusqu'à l'amour, jusqu'aux formes de ces rencontres meurtrières où la vie d'un homme dépend de la mort d'un autre. L'antiquité n'a jamais vu dans la guerre que cette terrible alternative; elle n'a senti que l'impérieux besoin de la victoire. La guerre antique eut bien aussi son premier âge, elle fut héroïque mais sans être jamais chevaleresque. Au temps même où les armées faisaient cercle autour de deux combattants, comme dans les récits d'Homère, jamais le vaincu ne rougit de demander la vie, ni le vainqueur de la refuser. La prière, la fuite, la ruse ne sont blâmées que si elles sont inutiles, et les dieux en donnent eux-mêmes l'exemple. Lorsque naissent dans le monde ancien la

politique et la grande guerre, l'héroïsme individuel disparaît et la cruauté subsiste. Marius sourit lorsque les barbares l'appellent au combat singulier; la mort ou l'esclavage attend le vaincu; il doit se tuer, comme Cléopâtre, pour échapper au triomphe, ou le subir, comme Persée et Jugurtha.

Si la guerre antique n'a rien de généreux, l'amour antique n'a rien d'élevé, et surtout nul rapport n'existe entre la guerre et l'amour. Loin de pousser aux grandes actions, l'amour passait alors pour leur faire obstacle. C'est une faiblesse de l'homme ou un arrêt fatal de la destinée. L'amour énerve les héros, fait tomber les rois, dissout les empires; les plus nobles attachements sont périlleux pour le courage; Andromaque retient Hector près de mourir pour Troie. Le héros antique craint l'amour et en rougit autant que le chevalier s'en pare et s'en honore.

Les mœurs germaniques et le christianisme ont agrandi de ce côté la nature humaine. Le goût de l'indépendance individuelle, l'habitude d'agir isolément et de compter sur soi-même, l'émulation, conduisirent les barbares à considérer le courage personnel, la loyauté guerrière, comme les premières des vertus. L'organisation féodale donna encore un nouveau prix à la fidélité, et en même temps un nouvel attrait à l'indépendance. On en veut la réalité, on en veut aussi l'apparence; cette indépendance est facile à offenser, prompte à repousser l'offense, et devenue ainsi inquiète, susceptible, elle se confond avec ce sentiment de l'honneur qui est dans l'ordre moral ce que les sentiments de notre conservation est dans l'ordre phy-

sique. L'homme semble alors doué d'un sens nouveau; certaines choses qui ne blessaient pas ses aïeux lui sont insupportables, une injure, une menace, un soupçon, un regard. On ne lèverait plus impunément le bâton sur Thémistocle; l'antique invective disparaît de l'éloquence. Si l'homme s'est découvert un nouveau droit au respect d'autrui, il a conçu en même temps de nouveaux devoirs, des obligations jusqu'alors inconnues envers lui-même et envers les autres; la ruse lui répugne, la cruauté le soulève, la générosité lui devient naturelle; il met une certaine fierté à ne pas user complétement du droit de la guerre; la protection du plus faible, le pardon après la victoire, une loyauté scrupuleuse, flattent son orgueil, le relèvent à ses propres yeux; sa conscience devient plus exigeante en même temps que son âme devient plus superbe.

Ce qu'il y a de plus actif dans le christianisme, la charité, s'introduit dans les sentiments chevaleresques et devient une vertu militaire. La défense des opprimés aura ses apôtres errants par le monde, des redresseurs de torts, dont le but est de porter partout la force au secours de la justice. De là, les liens innombrables de la religion et de la chevalerie : cette égale aspiration vers la pureté, cette similitude entre l'écu sans tache et la conscience sans reproche, ces réceptions et ces dégradations solennelles, cette exaltation mystique qui porte en même temps les âmes à des actions héroïques et à des actions déraisonnables, cette confiance sans bornes dans le triomphe de la justice et dans le jugement de Dieu, qui fait tenter

l'impossible et qui fera renouveler à l'Europe chevaleresque et guerrière ces entreprises à la fois insensées et sublimes, où des apôtres peuvent réussir, où doivent échouer et s'anéantir des armées.

Mais l'œuvre importante de la chevalerie est d'avoir élevé d'un degré le rang des femmes. Le christianisme leur avait déjà donné dans la famille un rôle nouveau et les avait faites, devant Dieu, les égales de leurs époux. La chevalerie leur donne un rôle nouveau dans le monde, et leur confère dans les mœurs une douce et bienfaisante supériorité. Le grand changement que le christianisme avait opéré dans le mariage la chevalerie l'accomplit, le porta dans le sentiment de l'amour. Elle l'unit étroitement au sentiment de l'honneur, à la bravoure, à la passion de la gloire, et en fit ainsi l'auxiliaire des grandes actions. Mais en même temps l'amour se transforme et s'épure jusqu'à devenir une vertu. L'esprit de sacrifice, d'humilité même, en fait le fond et communique à ce sentiment des délicatesses jusqu'alors inconnues. C'est un culte plutôt qu'une passion ; un culte qui a ses rites, ses formules, son fanatisme et ses martyrs. Des devoirs nombreux en découlent, qui tendent tous à adoucir les mœurs, à développer l'esprit, à épurer les passions, à élever l'influence des femmes, à la répandre dans les moindres détails de la vie. Une poésie nouvelle naîtra de ce culte et les effets en seront durables. La galanterie, la politesse survivront à la ruine de la chevalerie, et la guerre, devenue chez les peuples modernes toujours loyale et clémente et parfois généreuse, a gardé quelque chose du tournois.

L'amour chevaleresque a enfin ce caractère tout chrétien, de se défier des sens et d'oser les combattre. La pureté en est l'âme, et lui donne un charme nouveau pour l'imagination, en lui permettant d'échauffer les cœurs sans les corrompre. On a ingénieusement rapproché sur ce point les pratiques de la chevalerie des théories de Platon, et malgré des différences réelles, elles ont cette tendance commune d'ériger l'amour en une pure et puissante excitation à la vertu. Aussi rien ne fut plus aisé que de donner à l'amour chevaleresque un objet divin, et dans les ordres de chevalerie, dont la mère de Dieu fut la dame, on vit cet amour fécond en dévouement, entièrement purifié, sans avoir au fond changé de caractère.

Ce fut donc un noble idéal que celui de la chevalerie, que ce monde où le mouvement et la vie devaient s'associer aux plus mystiques sentiments du christianisme, où les passions humaines devaient s'ennoblir et s'épurer, sans cesser d'être actives. Que cet idéal ne fût jamais atteint, l'histoire suffit pour le montrer; mais le désir de l'atteindre fut la source de biens nombreux dont nous jouissons encore. La chevalerie ne pouvait ni s'établir en paix, ni durer longtemps. La politique du monde moderne, de plus en plus tendue vers l'ordre civil, vers la discipline, vers l'organisation régulière des États, devait la combattre et bientôt l'étouffer. La guerre même lui devint aussi mortelle que la politique. Crécy, Poitiers, et bien d'autres champs de bataille virent ses brillantes funérailles. Louis XI l'accabla avec Charles le Téméraire, Charles-Quint la vainquit avec François Ier; chaque progrès de

l'Europe fut pour elle une défaite ; elle était la fleur de la féodalité et devait disparaître avant sa tige.

VI. La première croisade.
(1096-1099)

Mais la chevalerie eut ses jours de puissance et de gloire, et fut l'instrument du christianisme pour mettre l'Europe armée au service de l'Église. Tandis que la féodalité lutte contre le pouvoir des papes, la chevalerie est entraînée par ses maximes généreuses à défendre Jésus-Christ opprimé. La croisade, qui n'était pour les multitudes qu'un immense acte de foi, était au début, pour l'aristocratie, une brillante action chevaleresque. Le redressement d'une grande iniquité, la délivrance d'un tombeau, la défense des pèlerins désarmés, le châtiment des oppresseurs du Christ et des fidèles, tels sont les nobles attraits qui entraînent vers l'Orient l'élite des sociétés nouvelles. L'histoire des croisades est l'histoire même de la chevalerie. On n'avait pas vu jusqu'alors une guerre désintéressée, le sang répandu pour une idée, une foule d'hommes allant chercher loin de leur patrie et de leurs intérêts un périlleux devoir à remplir. Quand Rome envahit l'Asie, la sagesse intéressée du sénat a prévu et dirigé les coups ; quand l'Europe moderne attaque l'Inde et la Chine, nos commerçants ont calculé l'avantage de la guerre ; le bien-être des nations l'a ordonné. Ici rien de semblable ; une croyance a tout fait, un mouvement d'enthousiasme a précipité les armées. C'est un moment unique dans l'histoire du monde ; c'est un interrègne

rempli par la foi entre les desseins de la politique et les calculs de l'industrie.

Née six siècles après celle de Jésus-Christ, la religion de Mahomet était déjà défaillante, tandis que le christianisme, plein de jeunesse et de vigueur, était l'âme de l'Europe. Vers le XI[e] siècle, ce n'étaient plus les Arabes qui possédaient la terre sainte, et d'ailleurs les Arabes ne repoussaient pas les voyageurs chrétiens. Adoucis par leurs rapports avec l'empire grec, ils accueillaient sans trop d'exactions les nombreux pèlerins qui accomplissaient ce voyage à Jérusalem, où le moyen âge tout entier voyait un gage assuré de salut. Mais les Turcs avaient partout renversé la domination arabe. Cinq empires étaient sortis de leur invasion, et la moins civilisée de leurs tribus avait pénétré jusqu'à Jérusalem. Ce fut alors que l'accès du tombeau de Jésus-Christ devint presque impossible et dut être payé des derniers outrages. Déjà le calife fatimite Hakem, qui se proclamait l'incarnation de la Divinité, avait imposé les plus dures épreuves aux pèlerins. Le sultan Malek-Shah dépassa encore ses exigences, et les plus tristes récits allèrent entretenir l'indignation de la chrétienté. En même temps, un dernier transport de fanatisme agitait les populations musulmanes; ce n'était plus l'impulsion de la conquête religieuse, mais un ardent mysticisme, une soif inextinguible des plaisirs sensuels offerts aux croyants, un goût contagieux pour l'extase, et, par-dessus tout, un dévouement aveugle et sanguinaire aux chefs de sectes, qui agissaient en représentants de la Divinité et en dispensateurs des voluptés de l'autre vie. Ce fut contre ce der-

nier effort de la foi musulmane que vint se heurter l'enthousiasme religieux des croisades.

Les croisades devaient inévitablement sortir de ce perpétuel froissement entre les deux religions dont Jérusalem était le théâtre. Nulle pénitence n'était plus fréquemment imposée que le pèlerinage en terre sainte. Chaque province, chaque ville avait ses pèlerins, et parfois ses martyrs. C'est en vain que les Pisans avaient eu l'idée d'apporter par mer de la terre prise à Jérusalem, afin de détourner à leur profit, vers le Campo-Santo, le courant des pèlerinages. La ville sainte restait le but des âmes pieuses, et le désir de la reprendre aux infidèles était devenu le rêve habituel des chrétiens. Au milieu de cette grande lutte entre l'Église et la féodalité, dont nous raconterons l'histoire, Grégoire VII avait déjà pensé à détourner contre les infidèles cette ardeur guerrière et chevaleresque qui menaçait la vie de l'Église. Sylvestre II avait déjà exprimé le même désir et mille autres voix l'avaient répandu dans l'Europe chrétienne. La tendance des âmes était générale, une impulsion devait suffire pour tout précipiter.

Cette impulsion ne se fit pas attendre. Un homme, simple et enthousiaste, un ermite de Picardie, du nom de Pierre, alla en terre sainte et revint indigné de l'asservissement des pèlerins. Le moment était favorable ; l'esprit d'aventure était partout ; l'audace heureuse des Normands avait excité une émulation générale. Le pape Urbain II convoqua un premier concile à Plaisance, et un second à Clermont ; Pierre l'Ermite y parla et la croisade fut résolue par acclamation. Cette

profonde secousse descendit jusqu'aux derniers rangs du peuple, surtout en France. Ce fut seulement en ce pays que la population tout entière s'ébranla, qu'un transport irrésistible de foi courageuse fit devancer aux masses l'ordre des chefs, et les lança à l'aventure sur le chemin de Jérusalem. Hommes, femmes, enfants partirent; ni vivres, ni argent, quelques armes à peine; pour chefs, des hommes ignorants et pleins de foi, Pierre l'Ermite, Gauthier sans Avoir; pour guides, une oie et une chèvre. Une confiance illimitée en Dieu et en la justice de sa cause animait cette multitude; elle se souvenait des Hébreux en marche pour la terre promise et attendait à chaque pas un miracle. Triste et touchant spectacle, qui nous donne, mieux que tout le reste, une juste idée de cette époque, de la ferveur naïve de ces âmes, de la vivacité de leurs impressions, et de la plénitude de leur foi.

La force des choses rendit stérile tant d'enthousiasme. On vécut de pillage, et l'on s'aliéna les populations tranquilles. Cette foi même avait ses défauts et ses périls. Les juifs des bords du Rhin furent égorgés par la croisade populaire, pour qui la Passion du Christ était un fait tout récent, un crime qui criait vengeance. Quelques milliers d'Allemands grossirent cette foule, qui dévastait tout sur son chemin, et qui ne put traverser la Hongrie qu'en se faisant décimer par une population moins civilisée encore. L'empire d'Orient reçut avec inquiétude les restes de cette expédition malheureuse, et les embarqua en toute hâte pour l'Asie, où les Turcs les anéantirent. Ainsi se termina la croisade populaire, la plus désintéres-

sée et la moins sage de toutes. L'Europe féodale s'émut à son tour.

Le concile de Plaisance n'ébranla pas l'Italie, où les Normands seuls prirent une part active aux croisades; mais la France, que ne refroidissaient pas, comme l'Italie, le commerce, les lumières et les traditions de l'antiquité, se souleva tout entière après le concile de Clermont. Les envoyés de l'empereur Alexis avaient parlé après Pierre l'Ermite et avaient éveillé, par de riches peintures, les désirs des chevaliers. Pour plusieurs, l'Orient était le théâtre où devaient se renouveler les fructueuses expéditions des Normands. Aucun roi ne prit part à cette croisade, qui resta exclusivement féodale. Le plus puissant des chefs était Raymond, comte de Toulouse, plus politique qu'enthousiaste et suspect à ses compagnons. Robert Courte-Heuse, de Normandie, le comte de Vermandois, étaient de sang royal et avaient fait leurs preuves d'ambition. Godefroy de Bouillon avait pris une part aux guerres de l'empire contre le saint-siége. Il était entré dans Rome avec le drapeau de l'empereur, et un pieux repentir, autant que son ardeur chevaleresque l'avait jeté dans la croisade. D'une force et d'une valeur singulières, d'une piété fervente, il était le modèle de cette chevalerie que le saint-siége, menacé dans son indépendance, voyait avec joie s'élancer sur l'Orient. Un digne fils de Robert l'Avisé, Bohémond, auquel son père n'avait laissé que la principauté de Tarente, alla chercher fortune avec la croisade et y représentait le caractère normand; son neveu, Tancrède, devait s'enrichir au pillage de

Jérusalem. Malgré ce mélange de passions religieuses et de désirs mondains, cette grande armée chevaleresque était animée d'un sincère héroïsme et prête à tout supporter pour le Christ. Elle montra dans ses dures épreuves qu'elle avait gardé quelque chose de la confiante ferveur des premiers croisés.

Les Greçs ne virent pas arriver sans terreur cette nombreuse armée, lorsqu'elle eut traversé l'Allemagne. Les souvenirs désastreux de la croisade populaire pesaient sur celle des chevaliers. Ceux-ci, inquiets de la défiance des Grecs, prenaient pour des empoisonnements les effets de l'intempérance et du changement de climat. Ce fut un curieux spectacle que le rapprochement de la rude fierté féodale et de la vaine pompe byzantine. La guerre faillit en sortir, et l'empereur se hâta de se délivrer de ses alliés. Il paya en riches présents la rançon de Constantinople, et eut même l'habileté d'amener les croisés à lui faire hommage de leurs futures conquêtes.

Nicée s'offrit la première à l'invasion. Elle allait succomber, lorsque des Grecs entrés dans la place persuadèrent aux habitants d'échapper aux barbares d'Occident en arborant l'étendard de l'empire. Les croisés levèrent le siége en murmurant, et s'enfoncèrent dans l'Asie Mineure. Attaqués sans cesse par les Turcs, ils remportaient contre eux des victoires inutiles. La légère cavalerie musulmane ne pouvait entamer les rangs cuirassés des chrétiens, ni ceux-ci poursuivre les escadrons rapides, qui enlevaient, avec les vivres, les éclaireurs et les valets d'armée. Les croisés arrivèrent ainsi devant Antioche épuisés de

fatigues et de privations. Cette multitude inhabile passa un long temps devant la place, fut de nouveau affamée et tardivement sauvée par les ruses de Bohémond, qui se fit livrer Antioche et qui prétendit la garder. Les croisés, réduits de plus de moitié, ne jouirent pas longtemps du repos et de l'abondance. Assiégés à leur tour dans Antioche, sans vivres, sans chevaux, ils voyaient, du haut des murs, l'innombrable cavalerie des Turcs tourbillonner autour de la ville. Ils semblaient perdus; leur foi les sauva. Un Marseillais, Pierre Barthelémy vit un saint en songe, et apprit de lui que la lance qui avait percé le flanc de Jésus-Christ sur la croix était enfouie dans l'église d'Antioche. On fit une fouille sous l'autel, un fer de lance en fut tiré, et l'enthousiasme rendit à cette foule émue sa première vigueur. On consomme en un jour tout ce qui restait dans la ville; on en sort, on s'élance sur les assiégeants, troublés de l'impétuosité inattendue de cette armée que l'on croyait mourante. La victoire fut décisive. Les croisés firent honneur à une intervention surnaturelle de ce miracle de la foi, et l'on racontait que des troupes d'anges avaient combattu, mêlées aux rangs des chrétiens. L'armée délivrée partit pour Jérusalem; mais le monde féodal portait partout avec lui ses passions et ses discordes. Les chefs se disputaient les villes et le butin; les pauvres de l'armée démolirent quelques villes pour assurer le salut de la croisade. L'égoïsme de quelques-uns était vaincu par la foi du grand nombre.

On arriva enfin au terme de ce long pèlerinage. De tant d'hommes partis pleins d'espérance, trente mille

à peine purent saluer avec enthousiasme Jérusalem et ses environs désolés. Des sables, des rochers, quelques oliviers sur des collines, une affreuse sécheresse, une ville fortifiée et pleine d'ennemis, voilà ce que cette foule fervente était venue chercher du fond de l'Occident. La piété triompha de tout : des tours roulantes furent construites et portèrent les croisés au faîte des remparts. La ville fut emportée d'assaut le vendredi saint et inondée de sang. Juifs, musulmans, tout fut tué; les chevaux avaient, dans la mosquée, du sang jusqu'au poitrail, et le carnage ne fut suspendu que le temps d'aller s'agenouiller, avec des torrents de larmes, au tombeau du Christ. Les vainqueurs le pleuraient et le vengeaient en même temps; il leur semblait tomber tout à coup dans la Jérusalem d'Hérode et de Pilate. Ainsi s'était conservée dans l'Europe féodale la foi naïve et brûlante de l'Europe barbare, l'ardeur de Clovis s'écriant, lorsqu'il entendait le récit de la Passion : « Que n'étais-je là avec mes Francs ! »

Godefroy fut élu roi de Jérusalem; il refusa ce titre, prit le nom de défenseur et de baron du Saint-Sépulcre, et étendit l'organisation féodale sur ce petit royaume. Quelques conquêtes l'agrandirent sans en rendre l'existence plus assurée. L'ordre de Saint-Jean de Jérusalem et celui des Templiers furent fondés pour la défense de ce faible État chrétien, perdu au milieu de l'Asie. Si la croisade n'avait eu d'autre fruit que cette éphémère conquête, tant de sang eût été inutilement versé pour l'humanité; mais c'est dans le rapprochement de l'Europe et de l'Asie, c'est dans l'union plus étroite de la société européenne, c'est dans le

secours qu'elles apportèrent aux progrès des communes et de la royauté qu'il faut voir les utiles résultats des croisades; c'est par ces effets indirects et durables qu'il faut juger ce grand mouvement des peuples germaniques.

VIII. Les dernières croisades.

(1147-1270.)

Les croisades qui suivirent ce premier élan du peuple et des chevaliers furent plutôt des expéditions politiques conduites par les rois que des actes de foi déterminés par l'enthousiasme de la foule. Cinquante ans après la prise de Jérusalem, l'empereur Conrad et Louis le Jeune entreprirent une croisade; saint Bernard la prêcha. Éloquent, impérieux, influent sur l'Église et dans la chrétienté, représentant illustre de cette réaction monastique dont nous apprécierons bientôt la grandeur, saint Bernard offrait avec l'obscur promoteur de la première croisade un frappant contraste. Les chefs étaient aussi plus élevés; mais les âmes étaient moins pures, les motifs plus humains. Il y avait au fond de l'Asie un état féodal à sauver, un comté d'Edesse, un duché d'Antioche, un marquisat de Tyr. Il y avait des fautes à racheter : pour le roi de France, l'incendie meurtrier d'une église à Vitry-le-Français. Conrad partit le premier avec les Allemands, Louis VII le suivit avec son armée; tous deux traversèrent l'empire grec. Les Allemands furent égarés par les Grecs et détruits dans les défilés du Taurus. Les Français s'engagèrent dans le désert et y

périrent. Ce fut en pèlerins que les deux plus grands rois de la chrétienté visitèrent Jérusalem, et Louis ne revit la France que grâce aux Normands de Sicile, qui le tirèrent des mains des pirates grecs.

Le royaume de Jérusalem allait disparaître. Le sultan de Syrie, Noureddin, avait eu son meilleur général pour successeur. Saladin s'empara de l'Égypte, enveloppa les chrétiens, les soumit à un tribut et prit Jérusalem. L'Occident fut réveillé par cette injure. C'était encore le moment d'un triomphe pour l'Église. Le pape Alexandre III venait d'accabler, après une longue lutte, le plus grand souverain de la chrétienté, Frédéric Barberousse. Le saint-siége détourna encore une fois contre l'Orient l'inquiète féodalité qui menaçait de l'engloutir. Deux autres rois se croisèrent, Philippe-Auguste et Richard Cœur de lion, le plus avide, le plus cruel, mais aussi le plus brave successeur de ces rois normands qui opprimaient les Saxons d'Angleterre. Ce dur guerrier devait laisser en terre sainte un long et terrible souvenir. « Est-ce que tu vois le roi Richard? » diront longtemps après lui les musulmans aux chevaux qui bronchent.

Les Allemands partirent encore les premiers, et toujours par terre. Frédéric plus habile, et plus ferme que ses prédécesseurs, triompha des difficultés de la route et de la malveillance rusée des Grecs; il battit les Turcs, arriva heureusement en Cilicie, et périt pour s'être jeté, baigné de sueur, dans un torrent glacé. Son armée se dispersa; c'est à peine si cinq mille hommes parvinrent avec son fils devant Saint-Jean-d'Acre. L'importance de cette place, la clef de

l'Orient, avait frappé les deux parties. Philippe-Auguste et après lui Richard arrivèrent, et la ville se trouva investie par trois armées.

La discorde était dans le camp chrétien. A l'anarchie féodale s'était jointe la rivalité de deux rois, que Tancrède de Sicile, menacé de se voir dépouillé par Richard, avait allumée pour son salut. La hauteur du roi d'Angleterre était odieuse à ses alliés; le duc de Souabe était parvenu à forcer un rempart et y planta sa bannière; Richard la fit jeter dans un fossé. Mais la brillante bravoure de Richard faisait le prestige de l'armée chrétienne : les neuf batailles livrées par Saladin sous les murs de Saint-Jean-d'Acre furent autant de triomphes pour Richard, admiré des deux armées. Le roi de France, mécontent de son rôle secondaire et plein de desseins ambitieux contre le roi d'Angleterre, partit après la prise de Saint-Jean-d'Acre. Richard continua quelque temps cette guerre stérile; et, lorsqu'il en eut compris l'inutilité, il ne voulut point revenir sans avoir vu Jérusalem; il pénétra donc avec quelques cavaliers jusqu'à la ville sainte et se voila la tête en l'apercevant. Il obtint cependant que l'entrée en serait désormais accordée aux pèlerins, et revint tristement en Europe, où la captivité l'attendait.

Sous le nom de croisade s'accomplit ensuite cette singulière expédition qui mit un comte de Flandre sur le trône de Constantinople. Prêchée par Foulque, curé de Neuilly, conduite surtout par la noblesse de Flandre et de Champagne, mêlée d'un grand nombre d'aventuriers, cette croisade n'avait besoin que d'une occa-

sion pour changer de but. Il fallut demander à Venise des vaisseaux et les payer lorsqu'on les eut obtenus. Tout l'or des croisés n'y put suffire : ils offrirent leur épée et allèrent prendre Zara pour la république vénitienne. Un prince grec vint alors au camp des croisés, et, se plaignant de l'usurpation de son oncle, acheta leur secours pour remonter sur le trône de Constantinople. Les Vénitiens poussèrent aussi les croisés à cette entreprise qui ouvrait un champ nouveau à leur commerce, et le marché fut conclu. Ce fut un étrange spectacle que l'arrivée de cette flotte immense partie pour combattre les musulmans et venant assiéger les chrétiens de Constantinople. Les Occidentaux furent d'abord effrayés de la grandeur de cette cité magnifique, de la brillante et nombreuse armée qui les attendait rangée en bataille; mais cette armée immobile les laissa paisiblement débarquer, et, à leur approche, tourna bride et s'enfuit. La ville, imprenable par ses seuls remparts, fut livrée par les amis des Vénitiens; le nouvel empereur, établi par les croisés, dépouilla pour eux ses sujets sans satisfaire ses alliés. Un soulèvement le renversa; un nouveau prince fut soutenu par les Grecs contre les croisés; mais ceux-ci redevinrent bientôt les maîtres; la ville fut pillée, incendiée; d'inestimables richesses, échappées aux barbares, furent détruites par des mains chrétiennes, et l'empire lui-même fut partagé comme un butin. Dandolo, doge de Venise, l'aventurier Boniface de Montferrat, et Baudouin, comte de Flandre, prétendaient au trône; ce dernier l'emporta et devint empereur de Romanie. Une partie de Constantinople, l'Archipel,

les côtes du Bosphore, furent donnés aux Vénitiens, qui s'intitulèrent seigneurs d'un quart et demi de l'empire; Montferrat fut roi de Thessalonique, Villehardoin duc de Thrace, d'autres ducs d'Athènes, d'Achaïe. La féodalité s'étendit sur toutes les parties de ce nouvel empire, qui, assiégé par les barbares et par les Grecs de Nicée, ne devait durer que cinquante-sept ans.

La quatrième croisade n'avait été qu'un roman de chevalerie, la cinquième faillit aboutir à une résurrection du royaume de Jérusalem. Jean de Brienne et ses compagnons, aidés par le roi de Hongrie, prirent Damiette, et, menaçant l'Égypte, arrachèrent aux musulmans des propositions favorables que repoussa le légat du pape. Le Nil déborda peu après et chassa les chrétiens. Cependant le grand mouvement de l'invasion des Mongols poussa bientôt vers l'Égypte des hordes tartares, qui effrayèrent le sultan Malek-Kamel et lui firent accepter les conditions que lui imposait Frédéric II, parti pour une sixième croisade. Le royaume de Jérusalem fut un instant rétabli; mais, les musulmans devinrent les alliés des Tartares, reprirent Jérusalem, et l'état de l'Égypte était bien changé lorsque Louis IX, roi de France, s'embarqua pour une nouvelle croisade. La piété du prince en était la seule cause; ni le peuple, ni le clergé, n'avaient pris part à ce mouvement, et la féodalité française n'avait fait qu'y suivre son chef.

L'armée chrétienne était imposante et son impulsion sembla d'abord irrésistible. Damiette fut emportée d'assaut au milieu des flammes et devint le point de départ de la croisade. Mais le climat, la débauche,

les privations, l'indiscipline et, par-dessus tout, les lenteurs et les hésitations des chefs détruisirent l'expédition victorieuse. La retraite elle-même devint impossible; ce qui avait échappé à la peste et à l'ennemi fut fait prisonnier. La restitution de Damiette, l'immense rançon payée pour le roi, la perte d'une magnifique armée, tels furent les résultats de cette entreprise que les sages du temps avaient condamnée. Une dernière croisade fut encore tentée, contre le sentiment général, par le même homme et avec le même peuple. Louis IX mourut à Tunis, avec une résignation héroïque; et la France, qui avait marché la première aux croisades, eut la gloire de les terminer.

VIII. Résultat des croisades.

Tel est le rapide tableau de ces guerres saintes qui excitèrent si vivement l'imagination de nos aïeux. Elles ont duré deux siècles, presque sans intervalle, car des expéditions continuelles de pèlerins armés ont rempli ce long espace, et les plus importantes par le nombre des hommes ou par le rang des chefs ont seules été recueillies par la postérité. Que d'hommes, que de richesses consumés dans ces entreprises, et combien tant de sacrifices paraîtront stériles, si l'on ne considère que leur effet immédiat! La fondation de deux royautés éphémères, dont il ne restera pas vestige, l'établissement de quelques ordres de chevalerie, qui, les uns à Chypre, les autres à Rhodes, continuent obscurément la croisade, tandis qu'un autre va civiliser les rives de la Vistule et reculer de ce côté les limites de

l'Europe chrétienne : voilà donc tout ce qu'a produit un si long et si douloureux effort. Quant à l'ennemi des croisés, il est plus fort qu'avant la lutte ; l'Europe, qui allait chercher les musulmans en Asie, sera elle-même de plus en plus menacée par eux. Les Turcs seront l'effroi de l'Europe du moyen âge ; ils emporteront Constantinople, on les verra sous les murs de Vienne ; leur marine sera longtemps sans rivale, et, pendant plusieurs siècles, les descendants des croisés iront souvent ramer sur les galères des pirates de Tunis et d'Alger.

Le grand mouvement des croisades semble donc inutile ; mais sa grandeur même fut féconde et cette agitation universelle fut en elle-même un bienfait. L'Europe fut sillonnée par les armées, l'Asie abordée, parcourue ; les chevaliers français rapportèrent dans leurs petites cités le souvenir de Constantinople, et les impressions de l'Orient ; tant de notions acquises par un si grand nombre d'hommes devinrent bientôt générales, et comme si l'Europe entière eût fait ce long voyage, l'intelligence commune en fut agrandie. C'est l'honneur et le privilége de notre espèce, que l'homme ne puisse se rapprocher de l'homme sans profit pour le genre humain. Que ce soit le glaive en main et avec le désir de s'entre-détruire, peu importe ! C'est déjà beaucoup que de se connaître, et l'on est conduit tôt ou tard à s'entr'aider. La guerre est malheureusement le premier rapport naturel entre les peuples qui s'ignorent ; le commerce vient ensuite, les marchands suivent les soldats, les intérêts s'unissent, et un jour succède à l'antique hostilité le sentiment supérieur de

l'unité de la race humaine. Le conflit prolongé des croisades a dissipé entre les races rivales l'ignorance, pire que la haine. Les héros se sont connus, Saladin et Richard se sont estimés l'un et l'autre; l'homme de l'Occident a retrouvé sous un ciel lointain, ses passions, ses faiblesses et aussi ses vertus.

Quant à l'Europe elle-même, tandis qu'elle semblait faire diversion à son progrès intérieur, elle l'a continué à son insu. En face d'une religion hostile se réveilla ce sentiment de l'égalité chrétienne, que la société féodale tendait à étouffer. Rois, chevaliers, valets d'armée se sentirent tous chrétiens devant l'infidèle, et l'intervalle qui séparait le serf de son maître parut un instant comblé. L'unité religieuse de tous les peuples issus de l'invasion germanique frappa les esprits ; et, portant ses regards au delà des étroites enceintes où la féodalité renfermait les hommes, chaque croisé se sentit citoyen d'une plus grande patrie, qui portait ces deux noms, alors synonymes, l'Église et l'Europe.

Enfin, si l'on considère quelle devait être, à cette époque, l'œuvre principale de la civilisation européenne et si l'on reconnaît que la lente destruction de la féodalité était le progrès le plus désirable, il est impossible de ne pas voir la part importante qu'ont prise les croisades à ce travail salutaire. C'était l'Église qui avait la première attaqué, pour son salut, le pouvoir envahissant de la féodalité, et les croisades furent autant de victoires pour l'Église, qui y trouvait à la fois un témoignage glorieux de son influence et un gage assuré de son repos. La royauté à son tour, devait attaquer le système féodal, dans l'intérêt supérieur de

l'unité de gouvernement et de la fondation des nationalités; les croisades donnèrent à la royauté l'habitude du commandement, l'occasion de jouer un grand rôle et de graves antécédents d'autorité. L'obéissance militaire tend à se confondre avec la fidélité féodale; le roi devient général sans cesser d'être suzerain. Enfin, la royauté devait trouver un puissant appui contre l'anarchie féodale dans ses associations municipales qui, sous le nom de *communes*, tendaient à garantir aux habitants des villes la sûreté pour leurs personnes et pour leurs biens. L'accroissement en nombre et en richesse de cette classe d'hommes, qui ne voulaient être ni serfs, ni seigneurs, était mortel à la féodalité; les croisades forcèrent l'aristocratie à traiter avec ces ennemis naturels, et à vendre à prix d'argent aux communes des droits inconciliables avec la société féodale.

En résumé, on voit que des croisades mêmes est sorti le remède que réclamait l'état de choses qui les avaient produites. L'ardeur religieuse, poussée jusqu'au désir d'exterminer les dissidents, la féodalité, avide de s'étendre et d'enchaîner un plus grand nombre d'hommes, la chevalerie se tournant peu à peu en goût des aventures et en amour du butin, ont dirigé les croisades; et celles-ci énervent les haines religieuses, dissolvent la chevalerie et avancent la fin de la féodalité : il semble donc que le plus salutaire effet des croisades ait été d'en détuire les causes.

LIVRE XII.

—

LA FÉODALITÉ

ATTAQUÉE PAR LES PAPES, LES COMMUNES, LES LÉGISTES ET LA ROYAUTÉ.

I. Les adversaires de la féodalité. — II. Querelle des investitures. Grégoire VII. — III. Affaiblissement de l'empire et de la papauté. IV. Les communes. — V. Les républiques italiennes. — VI. Mouvement communal en Espagne, en Allemagne, en Suisse, en Angleterre, en France. VII. La royauté française. — Philippe-Auguste. — Louis IX. — Philippe le Bel. — VIII. Lutte de la France et de l'Angleterre. — Etienne Marcel. Jeanne d'Arc. — IX. Louis XI. — Henri VII. — Ferdinand le Catholique. — Jean II. — X. Chute de Constantinople. — Fin du moyen âge.

(1073-1453.)

I. Les adversaires de la féodalité.

L'histoire héroïque de la féodalité nous a seule occupés jusqu'ici. Nous l'avons suivie dans son établissement et dans ses conquêtes. En Italie, en Angleterre, en Espagne, en Orient même, nous l'avons vue porter au loin avec ses armes, ses institutions et son génie. Depuis les fiefs des barons normands en Angleterre, jusqu'aux fiefs éphémères du royaume de Jérusalem, l'organisation féodale avait accompagné partout la civilisation germanique. Nous allons maintenant voir la féodalité combattue par cette civilisation même, et devenue trop étroite avec le temps, elle sera rompue de tous côtés par l'expansion irrésistible de la société

européenne, dont elle avait protégé les premiers progrès. C'est qu'elle les avait en même temps bornés dans d'étroites limites, et qu'elle commençait à leur faire obstacle. Aussi n'est-il pas besoin pour la détruire d'une entente générale ou d'un dessein déterminé. Pour briser ces liens multipliés, il suffit de cette croissance politique des peuples, qui s'accomplit avec l'inflexible régularité d'une loi de la nature.

Les institutions politiques, sorties de l'intelligence de l'homme et soutenues par sa volonté, semblent prendre quelque chose de ses passions. Il y a des institutions ambitieuses, comme il y a des hommes avides et des races conquérantes. Prenant possession de la société européenne, la féodalité ne voulut rien laisser hors de son empire; un élan naturel la portait à marquer toute propriété de son empreinte, à comprendre tout pouvoir dans sa hiérarchie. Tout étant fief, la possession de la terre, le gouvernement des hommes, l'administration de la justice, pourquoi la religion eût-elle échappé à la loi commune? Dans le monde féodal, chacun est lié à son voisin par la suprématie ou par la dépendance : le saint-siége sera-t-il fief de l'empire ou l'empire fief du saint-siége? Telle était la question inévitable qui devait s'élever entre les vicaires de Jésus-Christ et les héritiers de Charlemagne, entre l'Église et la féodalité. Cette question semblait déjà jugée par l'entrée des évêques dans le système féodal, où leur possession territoriale avait fixé leur rang; elle semblait même résolue par la victoire des empereurs, qui élevaient et maintenaient leurs créatures à la papauté. Mais cette victoire ne

pouvait être définitive, ni même durable, sans arrêter la civilisation. S'il est vrai que la féodalité ne pouvait rien laisser hors de son système, ni reculer sans être menacée de mort, il n'était pas moins impossible que le chef spirituel des chrétiens se résignât toujours à une sujétion humiliante, que cet amour de la domination universelle, dont l'Église elle-même était silencieusement animée, ne lui fît avant tout désirer l'indépendance, et qu'à son premier appel les peuples, pleins de foi, ne se montrassent jaloux de la liberté de leur premier pasteur. Il suffisait donc, pour amener cette grande lutte, d'une occasion favorable et d'un homme énergique; et, en laissant à part les caprices humains, il était inévitable qu'un jour l'Église voulût être libre, pour devenir dominante, et que ce jour-là même la féodalité fût en péril.

La féodalité n'était pas seulement menacée par les intérêts spirituels de l'Église et des peuples, les intérêts matériels du plus grand nombre lui étaient naturellement opposés, et de ce côté encore l'attendaient une guerre et des défaites. Que le système féodal fût solidement établi sur ces faibles groupes de populations rurales, séparés du reste du monde et hors d'état de résister à la spoliation et à la servitude, il est aisé de le comprendre; mais les villes où les hommes sont réunis en plus grand nombre, où le travail est plus actif et plus varié, où les intérêts s'accroissent par une production continuelle et s'enlacent par des relations fréquentes, n'étaient point faites pour supporter longtemps un gouvernement qui ressemblait à une conquête, des impôts qui tenaient du pillage. Sans

qu'on pût encore prévoir sa grandeur future, l'industrie avait changé de caractère depuis la chute du monde ancien. En passant dans des mains libres, elle était devenue plus active, elle se répandait par le commerce et aimait déjà la sécurité; en même temps qu'elle éveillait le goût du bien-être, elle faisait sentir le besoin de ces garanties élémentaires sans lesquelles la propriété et l'industrie, si humble que soit l'une et si prudente que soit l'autre, sont à la merci du hasard. Les hommes à qui ces garanties étaient nécessaires devaient donc s'entendre un jour pour les acheter ou pour les conquérir. Payée ou vaincue, la féodalité trouvait un obstacle, reconnaissait une limite, et son développement était arrêté. Bien plus, ces intérêts, plus forts et plus nombreux avec le temps, devaient sans cesse avancer cette limite et presser à leur tour la féodalité dans leur multiple enceinte, jusqu'à ce qu'elle fût étouffée et anéantie. Rien ne peut empêcher les conséquences de cette solidarité glorieuse et féconde qui fait naître la liberté de l'industrie. Ni la ruse, ni la force n'entravent ce grand mouvement, qui ne cesse pas lorsqu'il change de forme. Quand les communes disparaîtront de la scène, c'est que la royauté aura pris leur rôle, c'est que leurs intérêts seront devenus ceux de la patrie.

Patrie, royauté, mots synonymes dans l'histoire de la destruction du système féodal. Au centre, un pouvoir, vague à l'origine, longtemps abstrait et idéal, mais vivant de cette idée que tout ce qui échappe aux pouvoirs locaux relève du pouvoir central, aspire à s'enrichir des dépouilles de la féodalité; tandis que

dans chacune des circonscriptions féodales on désire échanger l'oppression toujours présente du seigneur contre un maître éloigné qui semble un protecteur. Tel est l'intérêt commun qui renversera la féodalité sous un commun effort, dont la royauté aura la direction, l'honneur et le profit.

La royauté sera efficacement secondée par les circonstances, par les guerres terribles qui éveilleront le sentiment de l'unité nationale, par les sanglantes défaites qui décimeront l'aristocratie féodale, par les innovations militaires, qui donneront à la discipline et au grand nombre un avantage assuré sur tous les champs de bataille. Mais la royauté sera surtout secourue par la résurrection du droit, par ces habiles légistes qui, nourris des traditions de l'empire romain, opposeront à la coutume féodale les prescriptions révérées des anciens jurisconsultes. Si ces codes immortels sont dictés par la raison en tout ce qui règle les rapports des hommes entre eux, ils ont le despotisme pour principe en tout ce qui touche l'exercice du souverain pouvoir. Ce fut donc un double avantage pour la royauté que de paraître s'inspirer d'une justice supérieure, tout en trouvant, dans cette justice même, ses titres à l'indépendance et à l'autorité.

II. Querelle des investitures. — Grégoire VII.

(1076-1085.)

Considérons maintenant à part ces luttes diverses, dont le but est le même et qui auront une même

issue. Arrêtons-nous d'abord à la première de toutes, à celle qui avait devancé les croisades et qu'elles ont à peine suspendue. C'est un étrange spectacle que de voir la féodalité minée à l'intérieur au moment même où elle débordait au dehors et s'emportait dans les guerres lointaines. C'était au nom de la religion qu'elle attaquait les infidèles, et en même temps c'était l'Église qui lui portait le premier coup.

D'où venait cependant à l'Église cette force nouvelle? Sujette de l'empereur, comment fut-elle amenée à lui résister et bientôt à le vaincre? Entrés à leur rang dans le système féodal, investis par l'empereur de leur titre comme de leurs biens, les évêques, en lui restant fidèles, cédaient à leur intérêt et à leur penchant aussi bien qu'à la nécessité. Pour le pape, investi lui-même de la chaire de saint Pierre, et choisi par l'empereur parmi les plus dévoués des évêques, il semblait, moins que tout autre, capable de défection et de résistance. Mais une partie de l'Église était restée en dehors de la hiérarchie féodale et gardait en silence le dépôt de sa liberté. C'étaient ces monastères florissants et nombreux, asiles préférés des nobles esprits de ce temps, qui allaient y chercher, avec la libre possession d'eux-mêmes, l'oubli des désordres de la chrétienté. Pouvaient-ils cependant détourner tout à fait leurs regards de ce monde et voir, sans une indignation généreuse, la corruption de l'Église féodale et l'asservissement des vicaires du Christ? Comment ne pas être tenté de rentrer dans l'Église militante et de la régénérer? L'espoir était permis à ceux qui sentaient s'agiter, au-dessous du pape et des évêques, des

populations pleines de foi, dominées par l'antique ascendant du saint-siége et prêtes à le soutenir dans la revendication de son indépendance.

Il suffisait donc, pour soulever la lutte, d'une union entre l'esprit des monastères et le prestige de la papauté. Ces deux forces, que leur séparation rendait impuissantes, se trouvèrent un jour confondues dans la main d'un grand homme qui gouverna l'Eglise sous le nom de cinq papes, avant de faire éclater aux yeux de tous son courage et son génie. Ce fut en passant au monastère de Cluny pour se rendre à Rome, qu'un de ces papes nommés par l'empereur dans un synode allemand, rencontra celui qui devait changer les destinées de l'Eglise. L'évêque de Toul, devenu Léon IX par la volonté de Henri III, emmène à Rome le moine Hildebrand, le futur vainqueur de Henri IV. Aussitôt se fait sentir dans les actes de la papauté l'influence d'un mâle caractère, que contient encore une sage prudence. Léon IX se fait élire de nouveau par le peuple de Rome, et fait supporter par l'empereur cet acte inattendu d'indépendance à force de prévenances et d'opportuns services. Ce fut encore Hildebrand qui ménagea au saint-siége, vaincu par les Normands, l'alliance si profitable de ses vainqueurs. Il se préparait ainsi des secours contre l'Allemagne et tournait la féodalité contre elle-même.

Léon IX mourut, laissant au moine qu'il avait fait cardinal le soin de lui trouver un successeur. Sûr de son influence sur l'esprit du pape futur, Hildebrand proposa un évêque dévoué à l'empereur, et Henri III nomma Victor II. Parcourant alors l'Église, sous le ti-

tre de légat, le moine de Cluny en sonda toutes les plaies. Il voulut connaître par lui-même toutes les infirmités de l'épiscopat : la plus triste de toutes était cette coutume d'acheter, comme un troupeau, le gouvernement des âmes. Il poursuivit, convainquit et déposa les auteurs de ces marchés honteux, qui avaient reçu le nom de simonie et qui révoltaient l'instinct moral des peuples. On s'habitua dès lors à voir dans ce légat clairvoyant et inflexible le réformateur prédestiné de l'Eglise. Cependant le pape et l'empereur moururent presque en même temps, et Hildebrand, se passant du choix de l'empereur enfant, fit élire par le peuple de Rome Étienne IX, allié par le sang aux souverains de la Toscane, qui couvrait au Nord les États du saint-siége. Le nouveau pape ne régna que huit mois et fut remplacé, du consentement de l'impératrice régente, par l'évêque de Florence, qui devint Nicolas II. Hildebrand pensa dès lors que l'heure était venue d'affranchir à jamais du choix de l'empereur ce trône pontifical où il songeait à monter bientôt lui-même. Un concile, convoqué par Nicolas, remit l'élection des papes au collége des cardinaux, l'enlevant ainsi à la fois à l'empereur et au peuple de Rome. La mort du pape mit aussitôt le nouveau système à l'épreuve, et tandis que les cardinaux nommaient Alexandre II, un synode allemand, maintenant les droits de l'empire, élevait Honorius II à la papauté. Déjà le saint-siége était disputé par les armes lorsqu'on résolut d'en appeler à un concile. Alexandre II fut confirmé, et Hildebrand, fait par lui chancelier du saint-siége, eut douze ans de plus pour se préparer à l'œuvre laborieuse

du gouvernement direct, ou plutôt de l'affranchissement de l'Église. Cette admirable patience du moine de Cluny, élevant cinq évêques au saint-siége avant d'y monter lui-même, est l'indice d'une fermeté invincible dans l'accomplissement de desseins si longtemps mûris, et d'une foi héroïque dans une destinée si longtemps attendue.

Désigné, aux funérailles mêmes d'Alexandre II, par l'enthousiasme du peuple, élu par les cardinaux, Hildebrand, devenu Grégoire VII, dut soumettre à la ratification de l'empereur une élection que Rome seule avait faite. Le jeune prince, qui avait déjà pu sentir dans les accusations d'Alexandre II mourant l'impérieuse inspiration du nouveau pape, ne céda qu'à regret. Les troubles de sa minorité, une lutte continuelle contre les Saxons, occupèrent Henri IV, pendant que Grégoire VII commençait sans obstacle l'œuvre à laquelle il avait voué sa vie.

Il n'avait voulu affranchir l'Église que pour la faire à son tour maîtresse du monde. L'investiture impériale, qui opprimait et avilissait le pape et les évêques, devait, selon lui, non-seulement disparaître mais faire place à une investiture tout opposée, qui élèverait les rois sur les trônes par la main du pontife, et ferait de tous les souverains temporels les ministres du saint-siége. Rome deviendrait ainsi l'âme de tous les gouvernements de l'Europe, exécuteurs dociles d'une immuable et infaillible pensée. Ainsi s'évanouissait dans le vaste esprit d'Hildebrand l'anarchie tumultueuse qui affligeait alors la chrétienté; ainsi s'organisait devant ses yeux, ravis d'un tel rêve, une

grande famille chrétienne qui, pour être confiée à des maîtres divers, n'en serait pas moins étroitement unie par une foi commune, par l'inspiration unique et toute-puissante du Père de tous les peuples. Plus de désordres dans l'Église, affranchie de toute influence temporelle; plus de désordres dans le monde, soumis à la pacifique direction de l'Église. Tel était l'idéal que le moine de Cluny allait poursuivre avec toutes les forces de la papauté, et qu'avec l'aide de Dieu il ne désespérait pas d'atteindre.

Mais il voulait d'abord rendre l'Église digne de ce rôle, qui semblait au-dessus de la sagesse et de la force humaines, et songea aussitôt à la mettre elle-même, par ses mœurs, en dehors et au-dessus de l'humanité. Il fut aidé dans cette tâche difficile par la tradition même de l'Église qui conseillait aux prêtres le célibat plutôt que le mariage. Allant droit au but, il interdit le mariage aux prêtres, faisant de l'Église un vaste monastère, et changeant ce qui était proposé comme une vertu supérieure en une règle obligatoire. Désormais libre de tout lien, sans famille, sans autre mobile que l'amour de Dieu et des hommes, n'ayant plus dans le monde d'autres intérêts que ceux de la religion, d'autres peines, ni d'autres plaisirs que les revers ou les victoires de la foi chrétienne, le prêtre était conduit par la nature même à tourner vers le service de l'Église toutes les passions et toute l'activité morale qu'absorbaient auparavant les plus douces, mais aussi les plus exigeantes des affections humaines. Cette grande révolution fut accomplie par la volonté inflexible du réformateur que soutenait la foi des

peuples; au prix de quelles douleurs, ceux-là seuls le surent qui furent brisés dans cette lutte et qui échangèrent à regret pour la solitude les saintes joies du foyer domestique.

C'était une révolution plus étonnante encore que ce renvoi de l'investiture, comme signe de dépendance, à ceux-là mêmes qui l'avaient imposée à l'Église. Ces souverains qui investissaient les évêques par la crosse et par l'anneau, changeant les ministres du saint-siége en vassaux de la féodalité, apprirent, par des déclarations réitérées et solennelles, qu'ils étaient eux-mêmes vassaux du saint-siége, et que tous individuellement, aussi bien que les évêques, ils relevaient du souverain pontife[1]. Les actes répondaient aux paroles: depuis le Danemark jusqu'à la Sardaigne, les peuples et les rois étaient sommés de reconnaître la suzeraineté papale et de lui payer tribut. Seuls, les Normands purent refuser tout hommage, protégés en Angleterre par leur éloignement et leur indépendance; en Italie par leur alliance indispensable à la papauté.

Cependant Henri, vaincu et un moment ébranlé par les Saxons, raffermi par l'enthousiasme de ses peuples à la diète de Thorn, puis vaincu de nouveau, était trop en péril pour rien refuser au saint-siége. Grégoire suspendait les évêques allemands qui résistaient aux nouvelles prétentions de Rome, frappait les rebelles jusqu'à la cour de l'empereur, et gouvernait l'Eglise de l'empire comme si la toute-puissance papale était définitivement reconnue. Mais bientôt la victoire

1. Voyez l'Appendice I.

rendit à Henri le sentiment de son indépendance, et, changeant de conduite, il soutint tous ceux qu'attaquait le saint-siége. La guerre entre les deux pouvoirs était dès lors commencée, et Grégoire VII en donna l'irrévocable signal en citant l'empereur à comparaître devant lui, pour expliquer sa désobéissance. Ce fut alors que, la veille de Noël, éclata dans Rome cette conspiration de Censio, qui menaça un instant la vie du pontife, et qui mit en lumière la vive affection du peuple romain pour le pape en danger. Délivré à Rome par l'insurrection populaire, Grégoire VII était déposé au delà des monts, à Worms, par un synode d'évêques allemands : frappant contraste qui montrait le saint-siége ébranlé par l'aristocratie épiscopale, en même temps que soutenu par la foi des peuples !

Ce fut à cette foi populaire, véritable force de la papauté, que Grégoire VII fit aussitôt appel en excommuniant solennellement l'empereur qui l'avait déposé et remplacé. L'anathème, prononcé au Vatican en présence de la mère elle-même de Henri, eut un long écho en Allemagne. En même temps la Toscane passait aux mains de Mathilde, appelée la grande comtesse, fidèle alliée du saint-siége et animée pour Grégoire d'un religieux dévouement auquel les adversités du pontife ménageaient de glorieuses épreuves. Déjà Henri voyait s'étendre autour de lui l'isolement dont la main du pape avait voulu le frapper : on désertait ses drapeaux, on redoutait sa présence ; de terribles récits, des miracles fréquents, des morts subites et vengeresses effrayaient et échauffaient l'imagination

populaire; enfin Grégoire somma les Allemands de remplacer un empereur réprouvé par l'Église; une diète s'assembla à Tribur et déclara que Henri, dépouillé de son autorité, mais encore empereur de nom, devrait avoir obtenu dans un délai déterminé l'absolution du pape sous peine d'avoir un successeur. Hildebrand voyait donc enfin reconnu solennellement par les peuples sa suzeraineté sur les rois, son droit à donner et à reprendre les couronnes.

L'humiliation de Henri IV fut aussi profonde que sa chute. On peut à peine imaginer à quel point l'abaissa la main victorieuse du moine de Cluny. La permission même de venir se jeter aux pieds du pape lui fut longtemps refusée; chaque pas vers le pontife dut être payé par quelque expiation nouvelle: pendant quatre jours, l'héritier de ceux qui naguère créaient les papes attendit en vêtements de pénitent, les pieds nus sur la neige durcie, que la porte de la forteresse de Canossa s'ouvrît devant lui pour l'admettre aux pieds de ce juge qu'aucun abaissement ne semblait pouvoir satisfaire. Henri souffrit tout avec une patience apparente, et jura une obéissance entière et absolue aux décrets du saint-siége. La réconciliation même du pénitent et de l'Église fut une dernière humiliation pour le chef du monde féodal: Grégoire, rompant devant lui le pain consacré devenu le corps du Christ, en prit une partie et, invoquant le ciel en témoignage de la justice de ses actes, supplia Dieu de le frapper de mort s'il était coupable; et, communiant, il tendait l'autre partie du pain sacré à l'empereur et l'engageait à tenter la même épreuve: Henri refusa en tremblant.

Scène imposante qui nous instruit mieux que tout le reste, des idées de ce temps, de la confiance sublime de Grégoire et de la raison dernière de son triomphe. Le secret de sa victoire n'est-il pas tout entier dans cette foi universelle et absolue qui ne transportait pas seulement le pape et les peuples, mais qui possédait presque au même degré les adversaires du saint siége et qui faisait encore courber la tête au plus fier ennemi de la papauté?

Cependant une de ces réactions dont les affaires humaines offrent tant d'exemples rendit presque aussitôt à l'empereur trop abaissé l'affection de ses peuples. A peine sorti de Canossa, Henri trouva la Lombardie indignée de l'excès de son humiliation et prête à le soutenir contre le saint-siége. Il reprit courage, et se vengea sur les légats et sur les partisans de Grégoire des rudes épreuves qui avaient profané en lui la majesté de l'empire. La diète de Forcheim avait remplacé Henri par Rodolphe de Souabe, et les légats du saint-siége avaient ratifié l'élection; mais l'Allemagne méridionale, l'Italie et tous les ennemis de la papauté donnaient à l'empereur déposé un formidable appui contre son compétiteur. Aussi Grégoire, craignant d'enchaîner irrévocablement la cause de l'Église à l'un des deux partis, refusait-il à la diète une approbation définitive, sommant les deux rivaux de se soumettre à l'Église, ne se prononçant pour personne et attendant pour faire un choix que la question fût tranchée par l'épée. La victoire de Rodolphe à Fladenhein parut décisive, et Grégoire, excommuniant solennellement Henri, investit le vainqueur de l'em-

pire. Il s'était trop hâté : l'excommunication lui fut renvoyée par les évêques allemands réunis à Brixen, et un anti-pape, Guibert, archevêque de Ravenne, fut élu dans ce synode sous le nom de Clément III. Une nouvelle bataille fut livrée sur les bords de l'Elster. Ce fut pour Henri une seconde défaite; mais la mort de Rodolphe, tué dans la mêlée, valait pour lui mieux qu'une victoire. Le même jour, près de Mantoue, était vaincue par les troupes impériales la fidèle Mathilde, qui naguère avait cédé authentiquement ses États à Grégoire et au saint-siége. Henri passa les Alpes et marcha sur Rome.

L'extrême péril rendait à Hildebrand sa grandeur naturelle, en l'arrachant aux calculs de la politique; la confiance héroïque qui l'animait passait à se défenseurs et devenait le plus sûr rempart de la ville assiégée. Rome résista trois ans à l'empereur, qui ne mettait d'autre condition à la paix que son couronnement par les mains de Grégoire. Il était trop tard : Hildebrand ne pouvait détruire par une telle faiblesse l'œuvre entière de sa vie. Du sein de sa capitale assiégée, il confirmait l'anathème et revendiquait ses droits sur toutes les couronnes de la chrétienté. Rome fut enfin livrée, et, pendant que Grégoire se préparait à soutenir un nouveau siége dans le château Saint-Ange, Clément III couronnait et consacrait Henri IV à Saint-Jean de Latran. Ce fut dans cette extrémité que l'alliance normande, si sagement ménagée par Grégoire, lui apporta d'inespérés secours : Robert Guiscard, revenant de guerroyer contre les Grecs, surprit l'armée impériale, la chassa de Rome et la rejeta

en Toscane, où Mathilde la poursuivit à son tour et lui fit repasser les monts.

Mais il semblait nécessaire à la gloire d'Hildebrand qu'il mourût dans la défaite et dans l'infortune, afin de conserver jusqu'au bout l'admirable sérénité de sa foi. Ses alliés normands traitèrent Rome en ville prise d'assaut; une lutte de plusieurs jours ensanglanta les rues; le pillage et la débauche accompagnèrent le massacre, et Grégoire dut quitter avec les Normands cette ville exaspérée qui payait si cher les débats de l'Église et de l'empire et les vastes desseins du saint-siége. Ce fut à Salerne, en 1085, que s'éteignit cette vie laborieuse consumée par l'ardent et continuel exercice de l'intelligence et de la volonté, commencée dans la paix féconde du cloître, vouée à la conquête et à l'organisation de l'Europe chrétienne, terminée au milieu même de cette grande lutte qui couvrait de sang et de ruines l'Allemagne et l'Italie. « J'ai aimé la justice et haï l'iniquité; c'est pourquoi je meurs dans l'exil : » telles sont les dernières paroles du plus grand homme qui ait gouverné l'Église. Il y a laissé des traces ineffaçables de son passage; il l'a fortifiée et pénétrée de sa pensée : sa place est grande dans l'histoire même du genre humain.

III. Affaiblissement de l'empire et de la papauté.
(1085-1268.)

Vingt ans plus tard, Henri, vaincu par ses fils, que l'habileté de la cour de Rome avait armés contre lui, mourait dans la plus profonde misère, cherchant une

place de chantre pour vivre. Le fils rebelle qui l'avait détrôné le poursuivit jusque dans son tombeau au nom de l'Église, et fit attendre cinq ans à ses restes exhumés l'absolution pontificale. C'était le successeur de Grégoire, Urbain II, qui avait ébranlé Henri IV par la révolte de son fils aîné; Pascal II l'avait renversé par la victoire de son second fils, couronné sous le nom de Henri V. Mais cet empereur parricide, qui devait tout au saint-siége, n'en fut pas moins entraîné par la force des choses à reprendre contre le saint-siége les prétentions de son père. Couronné et excommunié tour à tour, maître de la personne de Pascal et lui arrachant des concessions honteuses, excommunié de nouveau par Calixte II, auquel il avait en vain opposé un anti-pape, Henri V, au moment d'en appeler encore une fois à la guerre, fut réduit, par la lassitude universelle et par le vœu de l'Allemagne, à terminer par une transaction cette grande querelle.

Ce fut à Worms que fut conclu ce concordat qui, renfermant l'Église et l'État chacun dans sa sphère, n'eût satisfait ni Grégoire VII ni Henri IV, mais qui suffisait aux partisans les plus éclairés du saint-siége et de l'Empire. « Je vous accorde, disait le pape Calixte II, que les élections des évêques et des abbés du royaume teutonique se fassent en votre présence sans violence ni simonie, en sorte que, s'il arrive quelque difficulté, vous donniez votre consentement et votre protection à la plus saine partie, suivant le jugement du métropolitain et des coprovinciaux. L'élu recevra de vous les régales par le sceptre, excepté ce qui appartient à l'Église romaine, et vous en fera les

devoirs qu'il doit faire de droit. » — « Je vous remets, disait l'empereur, toute investiture par l'anneau et par la crosse, et j'accorde dans toutes les églises de mon royaume et de mon empire les élections canoniques et les consécrations libres. » L'empereur renonçait donc à l'investiture des fonctions épiscopales ; il gardait l'investiture des biens féodaux attachés à ces fonctions : sage compromis qui eût pu maintenir la paix entre les deux puissances si, au fond de ces débats religieux, ne s'était cachée la question toujours vivante de l'indépendance de l'Italie et de la domination allemande au delà des monts. Question secondaire sous Grégoire VII, elle devenait la principale après le concordat de Worms, et la lutte du saint-siége et de l'Empire doit renaître aussi ardente et compliquée d'intérêts nouveaux.

Avec Henri V s'éteint la maison de Franconie. Lothaire de Saxe ne fit que passer sur le trône impérial, et, s'abaissant à l'excès devant le pape Innocent II, recevant de lui la couronne et acceptant en fiefs les biens de Mathilde, il blessa l'Allemagne et prépara une réaction contre la papauté. Conrad de Hohenstaufen porte l'empire dans la maison de Souabe, l'arrachant à celle de Saxe, malgré Henri le Superbe. C'est dans cette lutte que prirent naissance ces noms de Guelfes et de Gibelins qui s'étendirent bientôt jusqu'à signifier, le premier tous les ennemis, et le second tous les amis de l'empereur et de l'empire. Conrad III prit part à la croisade et mourut à son retour; mais son règne, paisible en Allemagne, fut signalé en Italie par une tentative des habitants

de Rome pour ressusciter l'antique république romaine.

Un mouvement général vers l'indépendance, et en même temps vers la division, emportait alors l'Italie. La féodalité lombarde, frappée par les empereurs allemands eux-mêmes, avait disparu, et les villes italiennes, qui avaient toujours gardé, au milieu du monde barbare, leur administration municipale, rendues tout à fait à elles-mêmes par l'affaiblissement de l'empire et par les défaites de la féodalité, devenaient tous les jours plus libres et plus florissantes. Ces démocraties urbaines étendirent leur autorité sur les territoires voisins de leurs murs, dépossédant la noblesse rurale, l'attirant dans la ville, lui donnant part au gouvernement de la cité, et accroissant ainsi la force et l'éclat de leurs petites républiques. L'industrie, le commerce, la liberté vivifiaient ces villes brillantes, civilisées avant le reste de l'Europe et auxquelles semblait assuré un grand avenir; mais l'antiquité, qui leur avait légué ce qui faisait leur force, les avait aussi pénétrées d'une mortelle influence, de ce génie de rivalité locale et de guerre éternelle qui était l'âme de la cité antique et qui entraîna l'Italie déchirée jusqu'à la servitude. Milan combattait Lodi, Gênes haïssait Venise, Florence brûlait Sienne, défendue en vain par Lucques. C'est ainsi que chacune de ces républiques se créait une ennemie voisine, et, à peine libre, voulait avoir des sujets. Rome à peine affranchie fera la guerre à Tibur.

Ce fut Arnaud de Brescia qui porta dans la ville des papes l'esprit d'indépendance de l'Italie du nord,

accru de la chaleur de son propre esprit. Disciple d'Abailard, ayant déjà essayé dans les questions de dogme la liberté de son jugement, Arnaud souleva bientôt des questions plus redoutables, demandant à l'Église où étaient les titres de son pouvoir temporel, pourquoi les évêques, héritiers des apôtres, étaient de riches seigneurs féodaux; pourquoi le vicaire de Jésus-Christ, « dont le royaume n'est pas de ce monde, » était un souverain temporel et absolu. L'influence politique du saint-siége était plus menacée par Arnaud que par les empereurs allemands. Il ne proposait pas comme eux à l'Église d'entrer, au second rang, dans le monde féodal; l'Évangile à la main, il sommait l'Église de sortir du monde politique, et de laisser aux peuples le droit de se gouverner. Brescia chassa son évêque à la voix d'Arnaud; mais elle le rétablit sur l'ordre d'un concile. Le réformateur était à Zurich, lorsque Rome imita, contre le pape lui-même, l'exemple de Brescia. Séparant du pouvoir spirituel le pouvoir temporel et en reprenant l'exercice, le peuple de Rome établit au Capitole un sénat de cinquante-six membres, et chassa Innocent II qui protestait contre cette révolution. Arnaud, qui était l'âme de ce mouvement, arriva bientôt à Rome. Il organisait la nouvelle république sur le plan de l'ancienne et lui cherchait partout des appuis.

Le pape Lucien II, qui voulut reconquérir par l'épée son pouvoir temporel, fut blessé mortellement en montant à l'assaut du Capitole. Son successeur, Eugène III, errait découragé en Italie, et recevait de saint Bernard lui-même le conseil de régner sur

l'Eglise et de se passer des Romains. Adrien IV, réduit à s'appuyer sur un adversaire contre un autre, opposa enfin l'empereur d'Allemagne aux Romains, avec l'arrière-pensée d'opposer plus tard les Romains à l'empereur. A l'appel d'Adrien, Frédéric Ier passa les monts; grâce aux divisions infinies des républiques, une moitié de l'Italie l'appelait contre l'autre. Il arriva près de Rome, laissant derrière lui des traces sanglantes, des villes brûlées et rasées. Les ambassadeurs du pape et ceux de la république romaine se rencontrèrent dans son camp. On entendit, dans cette curieuse entrevue, les trois partis se reprocher mutuellement l'obscurité de leur origine ou la vanité de leurs prétentions. L'empereur dit aux Romains, qui prétendaient l'investir de l'empire, que les Allemands l'ont conquis depuis longtemps et ont hérité de leurs droits antiques; au pape, qui rappelait l'humble condition des rois francs avant Charlemagne, il demande ironiquement ce que possédait l'Église au temps de Constantin. Cependant Frédéric avait déjà résolu la perte des Romains. Les cendres d'Arnaud de Brescia, brûlé vif, furent jetées au vent, et l'empereur, conduisant le pape à Rome et reçu par une insurrection, s'y maintint par un massacre. Ainsi fut noyée dans le sang cette tentative d'indépendance, Rome reste sous la souveraineté temporelle des papes. Le saint-siége va de nouveau être attaqué, comme par Henri IV, au nom du droit royal, avant d'être un jour ébranlé de nouveau, comme par Arnaud de Brescia, au nom du droit populaire.

A peine rétabli par les armes impériales, Adrien IV,

réconcilié avec les Romains, reprend la lutte héréditaire de la papauté contre l'empire. Une lettre, où il parlait de la couronne comme d'un bénéfice conféré par lui à l'empereur, souleva la noblesse allemande, et les plus humbles assurances de paix suffirent à peine à détourner du saint-siége l'orage qui menaçait de nouveau l'Italie. Milan avait relevé la tête après le départ des Allemands, et appelait l'Italie du nord à l'indépendance. Assiégée et vaincue, malgré une héroïque résistance, elle avait dû céder et voir relever à ses portes des cités rivales, alliées de l'empire, pendant que Frédéric, présidant la diète de Roncaglia, était salué par les légistes de Bologne comme l'héritier légal des empereurs romains, comme la source unique du droit et de la loi. Les cités lombardes, perdant une à une toutes les libertés, se révoltèrent encore une fois. Crème fut brûlée, Milan démolie par les mains de Lodi, de Pavie et de Crémone, auxquelles l'empereur l'avait livrée. Telles étaient les discordes de l'Italie, tel était l'appui qu'y trouvait l'étranger contre elle-même.

La mort d'Adrien IV avait déjà compliqué la lutte, en laissant le saint-siége assiégé par deux compétiteurs, Alexandre III, qu'avaient élu les cardinaux, et Victor III, qu'avaient suscité les partisans de l'empire. Ce dernier mourut bientôt; un nouvel anti-pape, Pascal III, fut choisi par l'empereur et le couronna dans Rome, pendant qu'il était excommunié par Alexandre, réfugié à Bénévent; mais l'Italie du nord, encore brûlante, se souleva pour fermer le retour aux Allemands. Milan rebâtie et sa ligue renouée leur rendirent la retraite

difficile. Cette guerre, prolongée par les troubles de l'Allemagne, devint assez douteuse pour réduire l'empereur à traiter avec Alexandre. La défaite de Legnano, où la ligue lombarde mit en pièces l'armée impériale, hâta la conclusion de la paix. Une trêve la précéda, et Frédéric Barberousse parut en pénitent devant Alexandre III, comme Henri IV devant Grégoire VII. La paix de Constance vint enfin assurer pour un temps l'indépendance italienne. Les républiques lombardes jouirent de tous les droits régaliens qu'elles avaient conquis, et purent former des ligues pour maintenir leurs libertés. L'investiture des consuls par l'empereur et l'institution d'un juge impérial pour les causes importantes, furent les seules traces durables de la domination étrangère. Un moment de concorde semblait avoir sauvé l'Italie. Une ligue guelfe de dix-sept villes, dirigée par Milan, paraissait devoir protéger son indépendance; mais n'était-ce pas un présage aussi bien qu'un souvenir de leurs discordes, que la nécessité, reconnue par toutes ces républiques, d'appeler à la plus haute magistrature de la cité, sous le nom de podestat, non pas un de leurs citoyens, mais toujours un étranger, seul capable d'être impartial, et de ne point faire de son autorité l'instrument d'une faction?

Pendant que Frédéric Barberousse, consolé, par sa puissance en Allemagne et par sa suzeraineté sur le Danemark et sur la Pologne, de ses revers en Italie, allait expier, dans une croisade, sa lutte sacrilége contre le pape, et trouvait dans les eaux du Cydnus une mort inattendue, son fils Henri VI, qu'il avait

marié à l'héritière du roi de Sicile, se préparait à faire valoir ses droits sur le royaume de Naples. Il y employa tout son règne et fit peser sur les Normands vaincus une avide et cruelle domination. L'Italie du nord était frappée indirectement par cette victoire, et déjà le pape, se sentant menacé, excommuniait le vainqueur. Mais la Sicile exaspérée se souleva de nouveau, et Henri, s'épuisant à combattre une haine qu'avivaient les supplices, mourut entouré de bourreaux.

Son fils fut cet illustre Frédéric II qui porta sur le trône impérial une ambition égale à celle de ses pères, et, de plus qu'eux, la souplesse et les ressources d'un esprit vif et ingénieux, cultivé par une éducation tout italienne à la cour même du pape Innocent III. Ces deux futurs adversaires, réunis un instant par le hasard, avaient des intérêts bien opposés. Le pape ne pouvait, à aucun prix, laisser dans les mêmes mains le royaume de Naples et l'empire qui l'enfermaient de tous côtés dans la domination allemande. Partisan du Guelfe Othon contre son jeune hôte, il le couronna sous la condition qu'il laisserait au saint-siége le royaume de Naples et l'héritage de Mathilde. Othon promit, et, aussitôt qu'il fut couronné, rompit toutes ses promesses. Innocent III l'excommunie et porte Frédéric II à l'empire. Il ne se doutait pas qu'il renversait Othon au profit d'un ennemi autrement redoutable pour le saint-siége. Il mourut avant l'explosion, puissant en Europe, ayant exercé un contrôle suprême sur le gouvernement et sur la conduite privée de plusieurs rois, et ayant rempli un instant, non

sans éclat, le grand rôle que Grégoire VII avait revendiqué pour la papauté.

Honorius III couronna le jeune empereur, espérant l'envoyer en terre sainte. Mais Frédéric, confiant l'Allemagne à son fils, s'attachait à l'Italie, retenait la Sicile et Naples malgré ses promesses solennelles, faisait la guerre aux Sarrasins, puis traitait avec eux, se ménageant des alliés sans scrupules pour ses luttes futures contre la papauté. Lucera devint une ville orientale où Frédéric, entouré de musulmans, se plaisait à oublier l'Allemagne et l'Église. Honorius mourut en le sommant de partir pour la croisade.

Un vieillard énergique et plein de foi, Grégoire IX, succéda à Honorius, excommunia Frédéric II et le contraignit enfin à exécuter cette croisade, toujours éludée. L'empereur partit pour Jérusalem et revint en toute hâte lorsqu'il apprit comment le pape et l'Italie usaient de son absence. La ligue lombarde s'était déclarée contre lui; Grégoire IX avait lancé un aventurier dans le royaume de Naples, et poussait à la révolte le fils de l'empereur. Frédéric II rentra dans le royaume de Naples avec une armée de Sarrasins, le reconquit, pacifia l'Italie du nord, força le pape à la paix, se fit absoudre et vint reprendre sa vie accoutumée, à laquelle l'arracha de nouveau la révolte de son fils. Frédéric vainquit son fils, l'enferma, le remplaça par son frère, écrasa, près de Corte-Nuova, la ligue lombarde, toujours alliée des ennemis de l'empereur, établit en Sardaigne son fils Enzo, et ressuscita sur l'Italie et sur le saint-siége toutes les prétentions de l'empire. En même temps, il chassait de

Sicile les ordres religieux des Dominicains et des Franciscains, patiente milice de la papauté, qui travaillait à gagner au saint-siége l'esprit des populations. Grégoire IX excommunie de nouveau Frédéric et convoque un concile à Saint-Jean de Latran; mais la flotte génoise, qui portait le concile, est enlevée à Melloria par la flotte impériale, et le concile prisonnier est conduit à Amalfi. Grégoire mourut au milieu de ces revers.

Après deux ans de démêlés entre les cardinaux, Innocent IV fut élu. Cet ancien ami de Frédéric II devait lui porter les plus terribles coups. Le nouveau pape, dès ses premiers débats avec l'empereur, sentit qu'il fallait quitter Rome pour exercer librement toute la puissance de la papauté, dont le seul appui était l'opinion de l'Europe. Il convoque donc un concile à Lyon; il excite, contre cet empereur incrédule, ami des infidèles, ennemi perpétuel de l'Église, l'indignation des chrétiens; Frédéric est solonnellement excommunié et déposé. La lutte fut terrible. L'Europe entière était soulevée à la voix du pontife qui armait contre l'empereur ses propres courtisans. Les ordres religieux parcouraient l'Allemagne et l'Italie, enflammant les esprits contre l'empereur. Tant d'ennemis l'accablèrent, malgré son énergie surexcitée par la haine. Après de vaines tentatives d'accommodement, Frédérie fit un dernier effort, lançant sur l'Italie de nouvelles armées sarrasines, essayant d'organiser contre le saint-siége une sorte de croisade musulmane; mais il mourut épuisé de fatigue et surtout de fureur, et sa mort fut pour la papauté, le commencement de

la victoire. Les fils de Frédéric luttaient encore; Manfred et ses Sarrasins tinrent en échec Innocent IV et son successeur. Le pape Urbain IV appela enfin contre les Allemands le duc d'Anjou, et lui offrit de reprendre, au midi de l'Italie et en Sicile, le rôle des Normands avec leur héritage. Lié au saint-siége par les plus solennelles promesses, Charles d'Anjou débarqua en Italie, vainquit et tua Manfred dans une sanglante bataille. Un petit-fils de Frédéric II, Conradin, seul héritier de sa maison, vient tenter un dernier effort en Italie pour la cause de ses pères et pour la domination de l'Allemagne. Il est vaincu et pris à Tagliacozzo. Après un jugement dérisoire, il meurt sur l'échafaud, emportant avec lui le nom de sa race éteinte et la fortune de l'empire en Italie, cette « caverne du lion », comme l'appellera, en l'abandonnant, le premier des Hapsbourg.

Ainsi se dénouait sur l'échafaud de Conradin cette longue querelle religieuse et politique qui avait usé tant de grands hommes, depuis Grégoire VII jusqu'à Frédéric II. L'empire est vaincu après tant de vicissitudes. L'héritier de Grégoire VII a tranché la tête de l'héritier de Henri IV, et la couronne impériale paraît brisée du même coup. Un long interrègne va livrer l'Allemagne aux brigandages des descendants dégénérés de la féodalité vaincue. « Autrefois les tournois occupaient notre noblesse, maintenant ce sont les vols de bœufs et de moutons. » C'est au milieu de cette dissolution de l'empire et de cet abaissement de la féodalité que se développeront par la liberté municipale, que se défendront par des ligues commerciales

et politiques, ces associations bourgeoises dont nous allons suivre les destinées par toute l'Europe.

Était-ce la papauté qui héritait de l'autorité impériale, et la question de suprématie, posée au commencement de la lutte, est-elle tranchée en faveur du saint-siége? On le croirait au langage dominateur des pontifes délivrés de l'Allemagne. Mais les papes ne trouvent-ils pas bientôt leurs alliés de la maison d'Anjou aussi menaçants que les empereurs? N'éprouvent-ils pas cruellement la différence qui sépare leurs prétentions de leurs forces? Ils ont vaincu le chef du monde féodal, et voici que se dressent devant eux de plus audacieux adversaires. La royauté moderne à peine constituée, et les légistes qui l'instruisent à se défendre, vont déclarer au saint-siége une guerre nouvelle et mille fois plus redoutable. Ceux-là ne mêlent plus les prières aux menaces, les pénitences publiques aux violences. Ils plaident contre la papauté, sans scrupules et sans remords, la citent à leur tribunal, la condamnent et la frappent; ils viennent souffleter sur la joue de Boniface VIII les prétentions de Grégoire VII.

Dans l'Italie du nord, échappée à la main des Allemands, ce sont les républiques italiennes qui profitent de cette victoire. Elles se développent, s'agitent sous des lois diverses, communiquant leur mouvement à l'Italie, et envoyant à Rome un successeur hardi d'Arnaud de Brescia. C'est donc pour faire place à un nouvel ordre de choses et à des débats nouveaux, c'est pour laisser l'Europe aux communes, à la royauté, aux légistes, aux éléments divers du monde

moderne, que les deux grandes puissances du moyen âge, l'empire et le saint-siége, se sont longuement combattues et mutuellement affaiblies.

IV. Les communes.

Lorsque l'on considère l'état de l'Europe au moment où le régime féodal est le plus pesant et paraît le mieux affermi, l'injustice même d'un tel ordre de choses est un présage suffisant de sa ruine. Quelle en sera l'occasion? D'où viendra la résistance? Ce ne sera pas des campagnes, et les premiers asservis seront les derniers délivrés. De vaines tentatives, comme celle de la Normandie au dixième siècle, ne font que rendre plus lourde une servitude trop secondée par la dispersion des laboureurs, par l'impossibilité de résister en plaine à la cavalerie féodale, enfin par cette résignation héréditaire que les travaux rustiques entretiennent parmi les hommes attachés à la glèbe.

Mais qu'on suppose ces mêmes hommes réunis dans des cités, occupés non plus de la culture du sol, mais de commerce et d'industrie, livrés à ces transactions journalières où l'esprit, tenu en éveil, s'habitue à craindre la perte et à chercher le gain, où l'amour naturel de ce qu'on possède est accru par les efforts que ce bien a coûtés; qu'on se figure le seigneur féodal voulant maintenir sur ce théâtre nouveau ses ruineux priviléges, ses spoliations arbitraires, inquiétant la cité, lui rendant impossible cette sécurité sans laquelle nul commerce ne saurait vivre; qu'on se représente, en même temps, dans quelques-unes de ces

villes les souvenirs encore vivants de la municipalité romaine, dans chacune d'elles le goût et le besoin de l'indépendance, la tentation et les moyens de se défendre, ces maisons si aisées à changer en forteresses, ces rues étroites où une chaîne tendue et quelques amas de pierres peuvent exterminer les héros des croisades, et l'on comprendra comment les villes européennes, pressées dans le système féodal, de jour en jour plus florissantes, et par cela même plus gênées dans leur prison, attaquèrent avec succès un ordre de choses inconciliable avec leur existence.

Il ne sera pas nécessaire qu'une entente, alors impossible, réunisse contre la féodalité les efforts de la bourgeoisie dispersée dans les villes. Les mêmes maux et les mêmes besoins amèneront partout des événements semblables. Les circonstances seules seront diverses, selon la nature du pays et le caractère des habitants. Mais partout une guerre, plus ou moins longue, entre le seigneur et la cité, sera terminée ou suspendue par un traité de paix qui, sous le nom de charte, réglera les droits des deux partis. Tantôt ces chartes seront conquises par des transactions pacifiques, achetées à prix d'argent à un suzerain ruiné; tantôt elles seront trop chèrement payées et scellées d'un sang généreux; ici elles seront respectées et assureront à la ville affranchie des siècles de paix et d'abondance; là on se verra enlever par la force ou par la ruse le fruit de tant de sacrifices: ainsi sera infiniment variée cette universelle agitation, dont la tendance est pourtant unique et qui accompagne par toute l'Europe la naissance de la bourgeoisie moderne.

Les discordes des oppresseurs sont toujours une bonne fortune pour l'opprimé. L'anarchie même de ce système féodal, que les communes venaient détruire, sera une cause efficace de leurs succès. Dans ces guerres continuelles que la féodalité se livre à elle-même, chacun se sent disposé à soutenir les ennemis de son adversaire. A ce titre, les communes peuvent compter sur l'appui des ennemis de leur seigneur, heureux de lui susciter des embarras dans son domaine. C'est ainsi que s'explique, et non pas par des vues supérieures et désintéressées, l'assistance qu'en plusieurs pays les communes ont reçue des rois, ennemis naturels des grands vassaux. C'était un secours propice pour un pouvoir qui voulait s'élever au-dessus de tous ses rivaux, que ces divisions locales, que ces discordes intestines qui minaient intérieurement la grande féodalité. Mais la victoire de ce pouvoir central une fois assurée, les communes, devenues inutiles à ses desseins, trouveront dans leur ancien allié, devenu leur maître, un nouvel et puissant adversaire.

Bien que destinées ainsi à disparaître dans le mouvement de la civilisation, les communes n'en auront pas moins rempli leur double tâche, l'affaiblissement de la féodalité et la création de cette classe moyenne à laquelle était réservé dans l'avenir le gouvernement de l'Europe. Mais cette classe n'était pas alors préparée à ce grand rôle; la formation des nationalités, un long apprentissage sous la royauté, lui étaient encore nécessaires, et le mouvement communal ne fit que constater son existence et l'introduire sur la scène

du monde. Elle n'avait encore aucune idée de son avenir, elle songeait moins à conquérir qu'à se défendre; elle ne revendiquait pas des droits qu'elle ignorait encore, mais plutôt des allégements de servitude dont elle sentait vivement le besoin. C'était pour son salut qu'elle faisait acte de souveraineté et qu'elle se gouvernait elle-même; elle semblait s'en excuser, et ses prétentions étaient toujours au-dessous de ses actes. Commerçante et non encore lettrée, avide de sécurité et non pas de liberté ou de pouvoir, trop heureuse de s'affranchir de maux intolérables, cette classe ne demandait alors qu'à vivre, et elle vécut. Le temps et les événements devaient faire le reste.

La commune ne fut donc que la première forme de l'existence de la classe moyenne, et une forme transitoire, convenable pour le temps, mais devenant rapidement un obstacle à de nouveaux progrès. En effet, la formation des peuples et des États modernes devait tôt ou tard détruire un système dont la division était l'âme. A la tyrannie locale du seigneur, la bourgeoisie naissante avait opposé l'indépendance locale de la commune, et l'isolement d'un système s'était reflété dans l'autre. Partout où elles furent assez florissantes pour devenir jalouses les unes des autres, et assez fortes pour se menacer, les communes se firent la guerre, et leur rivalité n'eût pas été moins funeste que les luttes intestines de la féodalité. Enfin, la commune elle-même, semblable en plusieurs points à la république antique, ne tardait pas à être déchirée par cette guerre des pauvres contre les riches, de la foule contre les principaux de la cité, qui était la plaie du

monde ancien et qui, dans le monde moderne, ne pouvait être prévenue que par l'intervention supérieure d'un pouvoir central. Aussi suffit-il de jeter les yeux sur la contrée où, grâce à plusieurs circonstances favorables, la vie communale put atteindre son développement le plus complet, pour reconnaître les progrès de ce double fléau et pour voir les plus brillantes cités de cette époque s'acharner mutuellement à se détruire, tandis qu'elles sont au dedans déchirées par les factions.

V. Les républiques italiennes.

L'établissement dans l'intérieur des villes d'une partie de la noblesse barbare, l'existence non interrompue d'une administration municipale, la lutte prolongée du saint-siége et de l'empire, et les souvenirs de l'antiquité ravivés par l'ardeur des imaginations, donnèrent aux communes du nord de l'Italie une force et un éclat qu'elles payèrent de leur repos et plus tard de leur liberté. Mais le premier âge de leur indépendance fut glorieux et prospère; elles inauguraient en Italie le règne de la loi au milieu d'une guerre impitoyable et d'une anarchie effrénée. Leur agitation n'était pas encore déréglée et entretenait leur vigueur sans menacer leur existence. Elles embrassaient un territoire étendu, pouvaient lever de nombreuses armées, soutenir de longs siéges, accomplir d'importants travaux. Leur première constitution était le plus souvent une image de celle de Rome. La souveraineté résidait dans l'assemblée générale des citoyens; un

conseil peu nombreux dirigeait la politique et les affaires de la cité ; des consuls, dont le nombre variait selon la coutume des villes, étaient chargés de la guerre, de l'administration de la justice et du maintien de l'ordre public.

L'ennemi de ces villes libres, c'était l'étranger, ses armées au dehors et ses partisans au dedans. Pourtant elles n'avaient pas à lutter, comme dans le reste de l'Europe, contre une féodalité puissante et capable de les asservir. Elles devaient, au contraire, une grande partie de leur force à l'introduction de la noblesse dans leur gouvernement ; elles avaient leurs patriciens intéressés à l'existence et à la splendeur de la cité. Mais, par cela même, l'anarchie féodale fut introduite dans leurs murs. Ce fut dans la ville même que les grandes familles se firent la guerre, et leurs querelles devenaient celles de la république entière. Aussi l'administration de la justice était-elle difficile et le plus souvent sanglante. L'instinct féodal, qui poussait à trancher tout débat par l'épée, et le principe communal, qui ordonnait de résoudre toute contestation par un jugement, se trouvaient chaque jour en présence et prenaient la cité pour champ de bataille. De là cette coutume, étrange au premier abord, mais trop bien justifiée, de confier à un magistrat pris en dehors de la république la tâche, impossible pour un citoyen, de défendre avec impartialité l'ordre et les lois. Ces podestats, imposés d'abord par les empereurs allemands dans un intérêt de domination, puis maintenus par les villes affranchies dans l'intérêt de la paix publique, étaient annuels et responsables. Dans quel-

ques villes, comme à Florence et à Milan, ils n'étaient investis que de ce pouvoir judiciaire, énervé dans les mains d'un citoyen; ailleurs on les investit de tous les pouvoirs: frappant symptôme de la tendance qui entraînait ces villes à se livrer au gouvernement d'un seul, et qui, avec le temps, changea les républiques taliennes en principautés!

Aux rivalités héréditaires de la noblesse se joignirent bientôt, plus ardentes et plus funestes, les luttes politiques entre les classes, la guerre éternelle du peuple et des grands. Dans plusieurs villes, les magistratures n'étaient accessibles qu'à la noblesse, mais les nobles y étaient portés par l'élection populaire. De là deux ambitions opposées: les nobles voulant s'affranchir de l'élection, le peuple voulant étendre sur tous les citoyens la liberté de son choix. La question n'était résolue par les armes que pour renaître avec les forces du parti vaincu. Les palais fortifiés de la noblesse emportés d'assaut par les corporations d'artisans, la ville reprise ou la campagne dévastée par les bannis, donnaient à la Lombardie quelque ressemblance avec la Grèce antique, où chaque cité comptait ses exilés pour ses ennemis les plus redoutables. Les noms de Guelfes et de Gibelins ne servaient plus qu'à couvrir ces sanglantes querelles entre les classes et entre les familles, que suspendait à peine la médiation intéressée des papes et des empereurs, et dont les incidents variés laissèrent à la postérité tant de souvenirs touchants et terribles, que le génie dramatique de l'Italie a plus tard consacrés.

Le despotisme est la conséquence nécessaire et l'iné-

vitable châtiment de l'anarchie, par cela même que les peuples aiment mieux vivre esclaves que de rester en danger de mort; et les partis politiques eux-mêmes, par un emportement semblable à celui qui pousse l'homme au suicide, préfèrent souvent tomber, avec tout l'État, sous la main d'un maître, plutôt que de voir leurs rivaux gouverner en paix la république. Ferrare se livra la première à la maison d'Este. Milan passa des mains de la famille des Torriani, qui représentait le parti populaire, à celles des Visconti, chefs de la noblesse. D'ailleurs, comme sous la plupart des gouvernements absolus, le principe de la souveraineté populaire était volontiers reconnu et consacré par des confirmations réitérées de la maison régnante. La liberté seule avait péri au milieu des factions, et, comme pour montrer qu'elles n'en étaient plus dignes, ces cités ne tenaient plus qu'à prouver par leurs suffrages que leur servitude était volontaire.

Ces souverains, sortis de la sédition et de la guerre civile, aspirèrent bientôt à prendre rang parmi les rois de l'Europe, et y réussirent. Les Gonzague de Mantoue, les Este de Ferrare, les Scala de Vérone, les Carrara de Padoue fondèrent de véritables dynasties : la première traversa le moyen âge et une partie des temps modernes; mais la suprématie de Milan donna le premier rang à ses maîtres. Arbitres de la Lombardie, ils s'allièrent par le sang à la maison de France et obtinrent de l'empereur l'érection de Milan en duché.

Les cités de Toscane, alliées des papes contre les Hohenstaufen, déchirées par les luttes des guelfes et

des gibelins, furent enfin affranchies, ou plutôt livrées au parti guelfe, par la victoire de Charles d'Anjou. La noblesse était gibeline, et la victoire des guelfes fut celle de la démocratie. Florence en éprouva toutes les conséquences, tantôt glorieuses et tantôt funestes, agitée par d'incessantes révolutions et y puisant sans cesse une vigueur nouvelle. Nous la voyons d'abord fortement organisée en corps de métiers ayant chacun leurs conseils, leurs consuls, leur bannière, et hiérarchiquement classés en arts majeurs et en arts mineurs, selon leur importance et leur dignité. La jalousie soupçonneuse de la démocratie florentine ne permit pas aux principaux citoyens d'accaparer les magistratures, et l'excès contraire fut consacré par l'institution étrange d'une sorte de loterie, où le sort désignait les magistrats parmi les noms de tous les citoyens, destinés ainsi à excercer tôt ou tard des fonctions publiques. La noblesse gibeline, maintenue en dehors du gouvernement, en troublait sans cesse l'exercice, et l'administration de la justice devenait impossible, bien que le pouvoir judiciaire eût été, selon l'usage des républiques italiennes, confié à un podestat étranger. La création d'un gonfalonier, armé d'une force suffisante pour exécuter les lois, la réforme de ces lois elles-mêmes, rendues inégales contre la noblesse, étendant sur toute une famille la responsabilité du crime d'un noble, permettant la condamnation de l'accusé patricien sans preuve manifeste et sur la simple notoriété publique, assurèrent enfin le repos de la cité par l'oppression d'une classe de citoyens. A la place de cette aristocratie déchue s'élevait une noblesse nouvelle qui inquiéta le

peuple, dont elle était pourtant sortie. Une réaction populaire soumit un instant Florence à un prince étranger, au duc d'Athènes, et fit connaître à cette noble cité ce mal honteux de la servitude qui énervait déjà la Lombardie. Une insurrection renversa facilement le tyran, mais au profit de l'oligarchie guelfe, plus défiante et plus dure que jamais. Elle éloignait du gouvernement les chefs du parti populaire par un anoblissement forcé qui équivalait à la perte des droits civiques. Aussi une nouvelle révolution ébranla Florence. Cette fois ce fut la dernière classe du peuple, une foule d'hommes vivant de leur travail, mais sans art déterminé, et exclus des corporations, qui tentèrent la conquête du gouvernement et qui réussirent. Mais toute victoire démagogique conduit directement ou indirectement au despotisme. Ici, les vainqueurs eux-mêmes donnèrent à un des leurs, Michel di Lando, le soin de reconstituer la cité. A leur insu, ils se donnaient un maître, qui les contint avec force et prudence. Bientôt le pouvoir fut reconquis par cette aristocratie guelfe que tant d'épreuves avaient instruite et qui usa sagement de sa victoire. Telles étaient les agitations de Florence, qui, sans cesse ébranlée, restait cependant florissante et s'agrandissait de la ruine de Pise.

Cette cité déchue avait eu ses jours de puissance et de prospérité. Ses flottes nombreuses, sa population de marins, lui avaient assuré, outre le commerce du Levant, des possessions importantes dans la Méditerranée. Enrichie des revenus de la Sardaigne, de la Corse et de l'Elbe, et de son vaste trafic, elle avait

donné aux cités italiennes l'exemple de cette magnificence dans les monuments publics, qui est restée le seul vestige de leur splendeur passée. Mais Pise avait une rivale, maritime comme elle, voulant, elle aussi, devenir l'unique intermédiaire entre l'Occident et l'Orient, et prête à disputer par les armes l'empire de la Méditerranée. Il fallait que Gênes ou Pise succombât. Aprés une lutte acharnée, Pise reçut à la Melloria le dernier coup. Elle ne fit plus que languir, perdit une à une toutes ses conquêtes et tomba épuisée entre les mains de Florence.

Gênes ne sortait victorieuse de cette guerre que pour en soutenir de nouvelles. Les croisades avaient développé sa marine et affermi sa fortune. L'alliance des Grecs de Constantinople, l'appui qu'elle leur prêta contre l'usurpation des Latins, lui assurèrent dans le Levant une position supérieure à celle de ses rivales. Gênes régnait à Constantinople, y possédait le faubourg de Pera, et y maintenant son influence par la force lorsqu'elle était menacée. Mais Venise l'inquiéta, comme elle-même avait inquiété Pise. Une longue suite de guerres, où les deux républiques déployèrent des ressources inattendues et une persévérance invincible, fut terminée par la paix de Turin, où Venise, qui avait failli périr, retrouva la vie et le gage d'un florissant avenir, où Gênes, qui avait semblé triompher, fit le premier pas vers sa ruine. Gênes avait eu, comme toutes les cités italiennes, ses révolutions intérieures, ses consuls, ses podestats étrangers, ses brusques revirements de la démocratie à l'oligarchie, et parut s'arrêter au gouvernement d'un duc ou

doge, qui, créé par un gouvernement populaire, exclut l'ancienne noblesse du pouvoir politique, et le partagea avec une noblesse nouvelle, sortie du sein du peuple. Les ardentes rivalités de cette aristocratie plébéienne et de fréquents appels à l'étranger firent enfin tomber Gênes sous le protectorat du roi de France.

L'indépendance de Venise fut plus durable, mais elle la paya de sa liberté. C'est à Venise qu'on vit régner l'oligarchie la moins nombreuse et la plus puissante qui ait jamais dirigé avec un absolu pouvoir les affaires d'une nation : Venise avait pourtant commencé par un gouvernement démocratique. Son doge la gouvernait avec l'assentiment de l'assemblée générale des citoyens. Mais le pouvoir s'était tous les jours concentré davantage ; un conseil de quatre cents citoyens, d'abord élus, puis prorogés, et bientôt héréditairement confirmés dans leurs fonctions, remplaça le contrôle passager de l'assemblée générale par une surveillance continuelle et assidue. Plus tard, soixante membres sortent de ce conseil pour être associés plus étroitement encore au gouvernement du doge ; six conseillers lui sont plus particulièrement adjoints, ou plutôt imposés. Enfin l'oligarchie se resserrant de plus en plus, on en vint à créer ce conseil des Dix dont le despotisme soupçonneux embrassait dans une active et mystérieuse surveillance le doge, l'aristocratie, le peuple et tout l'État. Cette dictature permanente était annuellement confirmée ; tous y voyaient le salut de la république, une nécessité de gouvernement, supérieure à tous les penchants de la nature humaine. Les

doges n'étaient que les exécuteurs respectés des desseins de cette oligarchie, qui d'ailleurs dirigeait avec une certaine grandeur les destinées de Venise. Le sort de Marino Falieri, qui expia sur l'échafaud une velléité d'indépendance, fut pour les doges une mémorable et sanglante leçon sur les limites et sur les conditions de leur autorité. Venise prospéra donc, à l'abri des discordes intérieures, enrichie par son commerce avec le Levant, sortant plus puissante et plus hardie des entreprises les plus aventureuses, ayant partagé avec les Latins la conquête éphémère de l'empire grec, souvent alliée aux musulmans qui faisaient sa fortune, opposée aux croisades qui troublaient son commerce, ne souffrant point d'égale en Italie; bien des événements interrompront cette prospérité sans la détruire, jusqu'au jour où des découvertes imprévues et influentes sur l'état général du monde viendront changer la route du commerce européen et déshériter Venise de son monopole en Orient.

Ce fut au commencement du quinzième siècle que Venise étendit sa domination dans la Lombardie, sur les ruines du duché de Milan, que ne pouvaient maintenir dans son intégrité les descendants dégénérés des Visconti. Le seul homme qui arrêtât les progrès de Venise, le tacticien Carmagnola, fut jeté, par l'ingratitude de Milan, à la tête des armées vénitiennes, et étendit jusqu'aux rives de l'Adda les possessions de la république. Venise était faite pour jouer un grand rôle dans l'Italie du nord. Le changement qui s'était opéré dans les mœurs militaires des cités italiennes, exemptant leurs citoyens du service et achetant des merce-

naires, était favorable aux succès de la riche république, qui pouvait rassembler un grand nombre de soldats et les bien choisir. A partir de cette époque, les populations urbaines, qui avaient tenu tête à la féodalité allemande, disparurent des champs de bataille. Des condottières prirent leur place, bien armés, expérimentés, soldats de profession, venus de tous pays, et vendant indifféremment à toutes les causes le secours de leur habileté. Leur intervention changea la physionomie de la guerre; la ruse y joua un plus grand rôle; elle devint moins sanglante, grâce à la perfection des armes défensives, à l'absence de toute passion politique, et surtout à la cupidité des combattants, qui désiraient moins la mort de leur adversaire que sa rançon. Mais en même temps disparut des cités italiennes leur ancienne énergie guerrière; les aventuriers qu'elles payaient pour les défendre pouvaient impunément les opprimer, et prendre par la force l'argent qu'ils dédaignaient de gagner par leurs services. C'est au milieu de cette décadence militaire et de cette agitation stérile que les puissances du nord surprendront l'Italie.

Nous ne pouvons cependant quitter l'Italie sans jeter les yeux sur Rome, qu'avait gouvernée quelque temps, non sans grandeur, un successeur d'Arnaud de Brescia. Cette fois, c'était moins contre la papauté, alors absente et opprimée à Avignon, que contre la noblesse romaine, turbulente et tyrannique, qu'avait éclaté le mouvement auquel Rienzi laissa son nom. Mais telle était la tendance naturelle de l'Italie, que la même impulsion d'où naissaient, en d'autres pays, des com-

munes et des chartes, y créait fatalement des républiques et des dictatures. Rienzi, sous le nom de tribun, disposa de Rome avec un pouvoir absolu et y ramena la paix, mettant fin, par de sévères exemples, aux brigandages de la noblesse. Un gouvernement régulier et sage était alors une si grande merveille, que Rienzi devint aussitôt célèbre en Italie et en Europe. La papauté elle-même n'attaqua pas le réformateur. Ses propres fautes le renversèrent. Exilé de Rome, il y revint quelques années plus tard, avec l'appui du saint-siége, accompagné d'un légat, et essaya de nouveau son influence. Elle était anéantie, et il fut tué dans une sédition. Plusieurs fois, après lui, les Romains tentèrent de se protéger eux-mêmes par une organisation communale contre une aristocratie que la papauté ne savait ni gouverner ni punir, mais ces essais furent infructueux, et ils passèrent tour à tour du despotisme à l'anarchie. Nous voyons donc l'Italie déchirée en républiques rivales par ce même mouvement qui, dans le reste de l'Europe, sera un pas vers l'unité nationale. L'esprit de liberté, qui crée ailleurs des communes où se formeront des peuples, enfante en Italie des États indépendants et divisés dont il ne restera que des ruines.

VI. Mouvement communal en Espagne, en Allemagne, en Suisse, en Angleterre, en France.

En Espagne, au contraire, c'est de l'esprit national, formé de bonne heure et vivifié par une lutte incessante contre les Maures, que naissent les communes,

simples garanties de la conquête chrétienne, que tous les habitants étaient également intéressés à maintenir et à étendre. Bien qu'il y eût une aristocratie parmi ces chrétiens, dont les ancêtres avaient été refoulés au Nord par l'invasion musulmane, la communauté de religion et de périls entretenait en face de l'étranger toujours présent une juste égalité. Une ville conquise sur les Maures devenait, par la force des choses, une commune chrétienne. Des habitants y étaient établis, sous la seule condition de la défendre. Ils n'avaient pas à revendiquer ou à acheter leur liberté, qui se confondait avec le sentiment de l'indépendance nationale et avec la nécessité de la guerre. Leurs chartes, ou fueros, réglaient leurs rapports avec la royauté. Ils recevaient, avec la possession d'une ville et d'un territoire ordinairement étendu, le droit d'élire leurs magistrats, de se rendre la justice, et de décider leurs affaires dans une assemblée générale. L'impôt et le service militaire étaient leurs seules obligations envers la royauté, et un gouverneur royal était chargé de recevoir l'argent et de commander les troupes : c'étaient là toutes ses fonctions, et la jalouse surveillance de la commune lui défendait d'aspirer plus haut. L'égalité primitive des habitants de ces cités fut bientôt altérée par la guerre ; les plus riches étaient cavaliers, et ainsi se forma une sorte d'aristocratie politique, que d'ailleurs la loi civile ne distinguait pas du reste des citoyens.

La chute des Hohenstaufen et les faibles commencements des Hapsbourg favorisèrent singulièrement en Allemagne les progrès de ces riches cités, dont les

unes dépendaient immédiatement de l'empire, tandis que les autres relevaient du duc ou du comte le plus voisin de leurs murs. Quoi qu'en apparence ce ne fût qu'un changement de maître, il y avait entre la dépendance immédiate de l'empire et l'obéissance à un seigneur voisin toute la différence qui sépare la liberté de la servitude. L'ambition légitime des villes allemandes les poussait donc à se rapprocher de l'empereur et à s'affranchir des grands vassaux. Ce mouvement vers la liberté communale fut secondé par les circonstances, et, vers le milieu du XIVe siècle, les villes libres et immédiates, comptées parmi les grands vassaux de l'empire, avaient leur voix à la diète de Francfort. Cette liberté, à peine fondée, tendait à dépasser les murs de la cité, et faisait, avec l'appui tacite de l'empereur, de continuelles conquêtes sur la servitude féodale. L'exemple séduisant de l'indépendance urbaine entraînait les populations rurales à déserter leurs villages, et le territoire extérieur de la cité se peuplait de serfs fugitifs, inutilement réclamés par leurs maîtres. Les faubourgs des cités allemandes n'ont pas d'autre origine. Bientôt les conquêtes de la ville affranchie s'étendirent plus loin encore. Le droit de bourgeoisie, devenu mobile, comme l'antique droit de cité des Romains, alla délivrer des serfs jusque sur le territoire des seigneurs, contraints par la guerre de respecter ces usurpations glorieuses de la liberté communale.

Le sentiment d'un danger commun fit alors sortir la féodalité de son état naturel et faillit la guérir de l'anarchie. On vit se former des associations de sei-

gneur contre les lignes menaçantes des cités libres. Celles-ci, en effet, n'avaient pas tardé sentir que leur salut était au prix de la concorde, et des traités bien observés les rendirent solidaires. Elles ne cherchaient dans ces ligues qu'une garantie de leurs droits, et elles y trouvèrent une puissance nouvelle et le fondement d'une merveilleuse prospérité commerciale. Les ligues des villes du Rhin et de la Souabe imposèrent le repos à la noblesse; et la ligue hanséatique, accrue et fortifiée tous les jours, devint la protectrice armée du commerce européen. Plus de quatre-vingts cités importantes composaient cette association de marchands, qui avait à sa tête Lubeck, Cologne, Dantzick, et qui étendait ses comptoirs au nord et à l'est de l'Europe, depuis Londres jusqu'à Novogorod la Grande. La Hanse était partout respectée, parce qu'elle était partout nécessaire et qu'étant l'unique agent des échanges indispensables entre les peuples, elle pouvait frapper un État ou une cité d'une sorte d'excommunication commerciale justement redoutée. C'est ainsi que l'industrie et le commerce créaient d'eux-mêmes l'ordre et la liberté, qui sont les premières conditions de leur existence.

Un pays âpre et montagneux, fait pour l'indépendance, la mâle habitude du travail et de la pauvreté, écartèrent de la Suisse l'oppression féodale et firent de ses habitants un peuple libre à l'époque où les autres nations de l'Europe n'avaient pas encore conscience de leur unité. A vrai dire, cette ancienne province du royaume d'Arles, puis de l'empire germanique, avait toujours joui d'une certaine indépendance, et ce fut

le jour même où la féodalité tenta d'y exercer un pouvoir réel et effectif qu'elle fut définitivement vaincue et chassée. Le dernier des Hohentaufen avait élevé Fribourg et Zurich au rang de villes impériales. La maison de Hapsbourg, arrivant à l'empire, ne renonça pas à son influence sur la Suisse et songea, au contraire, à l'augmenter. Les continuelles interventions d'Albert d'Autriche dans les démêlés intérieurs des Suisses, son protectorat étendu, au nom de quelques couvents, sur les vallées jusqu'alors indépendantes de Schwitz et d'Underwald, avaient déjà préparé ce pays à entrer définitivement dans le régime féodal de l'empire. Un dernier pas restait à faire et la Suisse était asservie. Des baillis impériaux vinrent juger et opprimer par des vexations journalières cette population simple et rude, habituée à se gouverner elle-même. L'effet d'un tel régime ne se fit pas attendre. Trois hommes de cœur dont l'histoire a gardé les noms, Stauffacher de Schwitz, Furst d'Uri, Mechtal d'Underwald, s'unirent par un serment pour la délivrance de leur pays; leurs cantons, soulevés par eux, chassèrent sans peine l'étranger.

La mort d'Albert prévint sa vengeance, et sept ans se passèrent avant que la maison d'Autriche, occupée en Allemagne, pût tenter contre la Suisse une guerre sérieuse. Le duc Léopold l'entreprit, et la bataille de Morgarten, où ce petit peuple affranchi remporta sa première victoire, fut une défaite pour la féodalité tout entière. L'unité de la Suisse y fut fondée: aux trois cantons vainqueurs se joignit bientôt Lucerne, plus tard Zurich, Glaris, Zug et Berne. La

noblesse locale se ressentit bientôt de l'échec de la féodalité étrangère; elle dut se laisser absorber dans le système des cantons et chercher une protection dans les lois mêmes de cette démocratie naissante. Avant d'être reconnue par des traités; l'indépendance de la Suisse dut encore être consacrée par le sang de ses plus nobles citoyens. La bataille de Sempach fut le dernier effort de la féodalité allemande, vaincue par l'enthousiasme de la liberté. Les chevaliers avaient mis pied à terre et leurs lances serrées s'avançaient irrésistibles, lorsqu'un soldat d'Underwald, Winkelried, se jetant devant l'ennemi, embrassa autant de lances que ses bras purent en contenir, et, les dirigeant contre sa poitrine, ouvrit à droite et à gauche un passage à ses concitoyens. C'est ainsi que s'annonçaient à l'Europe ces nouvelles armées, composées d'hommes librés, qui devaient renouveler le système de la guerre et que la féodalité retrouvera pour sa ruine, dans les plaines de Granson et de Morat.

La liberté communale, qui coûtait tant de sang à l'Europe continentale pour n'atteindre, en plusieurs pays, qu'une existence incomplète ou passagère, était fondée en Angleterre par un heureux concours de circonstances, et prenait place d'une façon durable dans le droit public de la nation. Les villes saxonnes jouissaient, avant la conquête, d'une indépendance reconnue dans leurs murs et n'étaient pas sans influence au dehors. Tout germe de liberté parut étouffé par la victoire de la féodalité normande; mais ce ne fut qu'une apparence, et l'heureuse destinée de l'Angleterre l'emporta bientôt. Les villes anglaises retrou-

vèrent par degrés leur prospérité commerciale, gage certain de leur liberté future. Elles dépendaient bien d'un seigneur qui pouvait leur imposer arbitrairement des impôts; mais la sanction de la volonté royale fut bientôt nécessaire à ces exactions. Un nouveau progrès fit abolir ces contributions irrégulières et les remplaça par une rente annuelle, sorte de fermage payé par les bourgeois pour rester maîtres de leur ville. La royauté normande seconda leur affranchissement; Henri Ier donna aux habitants de Londres le droit d'élire leur shérif et de se rendre la justice sans intervention étrangère. L'ancienne *guild* saxonne, qui assurait à tous ses membres la sûreté pour leur vie et pour leurs biens, se perpétua dans ces corporations de marchands qui ne pouvaient donner des garanties au commerce sans créer en même temps des droits pour les citoyens. Les successeurs de Henri vendirent, accordèrent ou reconnurent des chartes nombreuses qui portèrent la liberté partout où le négoce avait déjà porté la richesse. Le commerce des ports du sud avec la France, celui des ports de l'est avec les Flandres et la Norvége, conduisaient ces villes à l'indépendance par la prospérité.

De cette liberté intérieure des cités à une influence réelle sur les affaires du pays, il n'y avait qu'un pas, et, pour faire ce pas de plus, la bourgeoisie anglaise eut le bonheur de trouver un appui dans l'aristocratie, qui cherchait elle-même des alliés contre les progrès menaçants de la royauté normande. Déjà le chancelier de Richard Ier, régent du royaume pendant la croisade, avait été déposé par la noblesse, soulevée contre

ses abus d'autorité. Le règne de Jean, à la fois tyrannique et faible, offrit à l'Angleterre une précieuse occasion d'établir légalement ses libertés. La Grande Charte ne fut pas seulement une conquête de la noblesse, ce fut une victoire nationale. Les priviléges des cités furent garantis contre la tyrannie aussi soigneusement que les biens de l'aristocratie furent protégés contre les extorsions royales; la personne et la propriété de tous les Anglais furent reconnues inviolables et assurées contre l'emprisonnement arbitraire et contre la spoliation. Dès cette époque, le génie pratique de l'Angleterre avait entrevu dans la liberté individuelle la plus indispensable et la plus ferme garantie de la liberté publique. Les villes anglaises, qui avaient pris une si grande part à la révolution, en recueillirent le fruit. Le maire de Londres fut compté parmi les trente-cinq barons chargés de veiller à l'exécution de la Grande Charte, et, au milieu du treizième siècle, les députés des communes prenaient place au parlement. L'union de la noblesse et de la bourgeoisie de l'Angleterre, également intéressées à mettre des limites à l'autorité royale, et instruites, dès l'origine de ces luttes fécondes, à se considérer comme solidaires, décida en faveur de la liberté les destinées de ce grand peuple. L'habitude des conquêtes légales, le soin continuel de défendre dans le droit de chacun le bien de tous, le goût de ces résistances individuelles qui rendent le despotisme impossible en le condamnant à une lutte de chaque jour, prirent racine dans ce pays, et donnèrent à ses institutions et à ses mœurs un caractère particulier d'indépendance et

de dignité que les vicissitudes politiques peuvent bien obscurcir un instant, mais qui ne saurait périr qu'avec la nation même dont il est devenu le génie.

Le mouvement communal de la France nous offre un tout autre caractère. Nous n'y voyons nulle part une alliance de la noblesse et des cités contre les envahissements du pouvoir royal, mais plutôt une ligue des villes et de la royauté formée contre la noblesse dans des intentions opposées. Les communes veulent conquérir leur liberté, tandis que la royauté veut étendre sur le pays tout entier un pouvoir absolu. Ces deux ambitions contraires rencontrent dans le système féodal le même obstacle, et la force des choses les réunit contre ce commun adversaire : accord passager, que le succès doit détruire au profit du plus fort. Le mouvement communal ne doit donc aboutir, en France, ni à l'indépendance individuelle des cités, comme en Italie, ni à l'établissement des libertés publiques, comme en Angleterre, mais seulement à l'abaissement de la féodalité et à l'élévation du pouvoir royal. C'est à ce titre que le mouvement communal tient une certaine place dans l'histoire de ce pays; il vient seulement en aide à un mouvement plus général et plus irrésistible, dans lequel il sera lui-même enveloppé. N'oublions pas cependant que cette victoire de la royauté absolue, secondée par les communes, n'est pas définitive; considérée de plus haut, elle devient elle-même secondaire, puisqu'elle n'a d'autre effet que d'assurer au tiers état l'ordre et le loisir qui lui étaient nécessaires pour devenir capable de revendiquer à son tour la direction des affaires publiques.

L'établissement du pouvoir absolu et la formation de l'unité nationale, telle sera, jusqu'à la mort de Louis XI, la tendance générale des événements si divers et si nombreux qui remplissent l'histoire de la France pendant la seconde moitié du moyen âge. La lutte des communes contre la féodalité est le premier de ces événements et le progrès de l'autorité royale en est le fruit ; c'est l'âge des Louis le Gros, des Philippe-Auguste et des saint Louis. Le second de ces événements est la longue lutte de l'Angleterre contre la France : l'affaiblissement de l'aristocratie décimée et humiliée, l'ascendant de la royauté devenue un symbole d'indépendance, et par-dessus tout, l'éveil du sentiment national et l'intervention inattendue du peuple lui-même dans cette guerre féodale, telles sont les précieuses compensations de cette épreuve douloureuse et prolongée. Le règne de Louis XI est le glorieux achèvement de ce long ouvrage. Il détruit cette féodalité qne les apanages royaux avaient animée d'une seconde existence, il prépare la monarchie moderne et l'unité de la nation. Un mouvement semblable s'opère chez la plupart des peuples de l'Europe ; la fin du moyen âge est venue, et la renaissance est l'aurore d'une société nouvelle. Telle est la marche de la civilisation européenne pendant cette période agitée et sanglante, dont nous allons retracer rapidement les principales vicissitudes.

La révolution communale n'est pas amenée dans toute la France par les mêmes causes ni accomplie par les mêmes moyens. Les restes du régime municipal des Romains n'avaient pas entièrement disparu des

cités méridionales, et, pour un grand nombre de ces villes, le nom de commune ne fit que recouvrir une ancienne indépendance. D'autres villes durent leur existence et la possession de quelques garanties à la féodalité elle-même, qui avait besoin de leur travail et qui comprenait la nécessité de ne le point troubler. Le seigneur, désireux d'accroître la population et la richesse de quelque village voisin de son château, y ouvrait une sorte d'asile, offrant à tous ceux qui voudraient s'y établir des terres et des maisons moyennant une redevance, et une protection loyale pour leur travail et leur industrie. Mais la dépendance de ces cités était consacrée par leur institution même. C'est au contraire au prix du sang versé qu'était le plus souvent achetée la pleine indépendance des communes proprement dites. Celles-là se fondaient par les armes et se constituaient par des traités, comme celle du Mans, au onzième siècle, comme celle de Cambrai après un siècle de guerre, comme les villes de Noyon, Beauvais, Saint-Quentin; comme cette héroïque commune de Laon, qui maintint, par des insurrections renouvelées, une charte chèrement payée et sans cesse menacée par la mauvaise foi du seigneur. Amiens, Soissons, Reims, Sens, Vezelay s'affranchirent aussi par les armes, au commencement du douzième siècle. Il n'y avait point de ligue entre ces villes, ni de secrète intelligence; elles ne s'assistaient les unes les autres que par l'exemple et par la contagion de cet esprit d'indépendance qui annonçait au monde féodal la naissance de la bourgeoisie française.

L'organisation intérieure des communes était di-

verse, selon leur origine. Cependant leurs libertés, plus ou moins restreintes, avaient toutes ce caractère commun d'être exclusivement défensives. Elles ne viennent pas de la revendication d'un droit, mais d'un besoin impérieux de protection. Ce sont autant de remparts élevés, selon l'occasion et la nécessité, contre telle ou telle oppression particulière. Faut-il s'étonner si les garanties qu'on demande au nom de la nécessité coïncident avec celles qu'on peut réclamer au nom du droit? N'avons-nous pas souvent remarqué qu'une vive et saine impression de l'utile pouvait conduire la foule au désir de la liberté aussi sûrement que la notion du juste y guide les sages? Les voies du progrès sont aussi diverses pour les sociétés humaines que leurs degrés de culture et que les exigences variées de leur intérêt. Les communes françaises demandaient individuellement au douzième siècle, pour vivre, ce que la nation entière devait réclamer au dix-huitième pour se gouverner.

La commune était une association de défense; le nom de jurés, embrassant tous les membres qui la composaient, rappelait sans cesse à chacun d'eux la protection qu'il devait à tous et que tous lui assuraient à lui-même. La commune élisait ses magistrats, dont les noms seuls variaient selon les lieux, et qui étaient partout chargés de l'administration judiciaire, militaire et financiaire de la cité. Un conseil municipal les assistait; ils étaient surveillés par une assemblée plus nombreuse, qui votait l'impôt et qui en réglait l'emploi. La ville entière était convoquée par la cloche, véritable symbole de la liberté communale, qui pouvait être

enlevé à la cité avec son indépendance. Les armes de la commune étaient apposées aux actes publics, et rappelaient ordinairement par leurs emblèmes soit la nature de son industrie, soit un événement glorieux de son histoire.

L'exemption de taxes seigneuriales et du service militaire, exigé jadis par le seigneur, étaient les plus précieux priviléges de ces communes, parce qu'ils éloignaient d'elles les plus redoutées de leurs servitudes. C'étaient cependant ces priviléges qui rendaient l'existence indépendante des communes inconciliable avec les progrès lents mais certains du pouvoir central. Plus la royauté deviendra puissante et ambitieuse, plus elle aura besoin d'argent et de soldats; et les libertés communales, qui pouvaient bien arrêter les seigneurs, seront trop faibles contre un pouvoir accru tous les jours par la ruine de ses adversaires. Ces barrières protectrices de la cité tomberont donc bientôt; mais au profit de qui, sinon de la France? N'est-ce pas elle qui demandera, par la bouche du roi, de l'or et des armes pour faire la guerre à la féodalité ou à l'étranger? Les communes succombent en foule au quatorzième siècle; mais la classe qui les a fondées et qui a grandi à l'ombre de leurs murs n'en devient que plus vivace et plus nombreuse; non-seulement elle a donné au roi les secours qu'elle refusait au seigneur, mais elle lui a donné des serviteurs et des ministres, que la royauté ne pouvait guère demander à l'aristocratie, et qui lui étaient pourtant nécessaires. La guerre, commencée ouvertement par les communes, se continuera donc indirectement au nom du

roi et au profit de l'unité nationale. La bourgeoisie, qui avait la première mis une limite au système féodal, se composait de commerçants et d'artisans; elle s'élève avec le temps, elle compte à sa tête des jurisconsultes, des magistrats, des savants; elle sera l'élite de la nation le jour où elle prendra en main le gouvernement de la France.

VII. La royauté française. — Philippe-Auguste. — Louis IX. — Philippe le Bel.

(1108-1328)

Mais ce jour est encore éloigné, et la bourgeoisie naissante n'est qu'un instrument de guerre aux mains de la royauté. Louis le Gros, qui confirma huit chartes communales chez ses vassaux, n'en accorda aucune dans son domaine, où il veilla lui-même à la répression du brigandage féodal. Il protégeait les routes contre les comtes de Corbeil et de Mantes, contre les sires de Montmorency et de Coucy. S'il intervint contre les bourgeois de Laon qui avaient tué leur seigneur, seize ans plus tard il secondait leur nouvelle tentative d'affranchissement et ratifiait leur charte. Il prévit le péril dont la couronne de France était menacée par la réunion dans les mêmes mains de la Normandie et de l'Angleterre. Ayant vainement tenté d'assurer la Normandie à son protégé Guillaume Cliton, qu'il essaya, inutilement encore, d'établir comte de Flandre, il tourna ses vues vers le midi, protégea l'évêque de Clermont contre le comte d'Auvergne, et donna pour femme à son fils Éléonore d'Aquitaine,

dont l'héritage devait être réuni à la couronne de France. Cet actif représentant de la royauté, qui s'appliquait sans cesse à l'affermir et à l'étendre, eut pour successeur un homme violent et faible qui fit la guerre au pape, puis expia cette révolte par une croisade malheureuse, laissant d'ailleurs le royaume entre les mains habiles de Suger. Mais la faute irréparable de Louis VII fut son divorce avec Éléonore d'Aquitaine. Eléonore épousa Henri Plantagenet, héritier de la maison d'Anjou, prétendant à la couronne d'Angleterre. Deux ans plus tard, Henri était roi d'Angleterre, père du duc de Bretagne, comte d'Anjou et duc d'Aquitaine. Les deux tiers de la France appartenaient donc à ce vassal des Capétiens, plus puissant que ses maîtres. Tels étaient les jeux de ce système féodal, qui tour à tour apportait à la France d'immenses territoires et menaçait de l'anéantir.

Philippe-Auguste, héritant à quatorze ans du trône, répara en partie tant de fautes. Il acquit à la couronne les comtés d'Amiens, de Vermandois et de Valois. La croisade ne le détourna pas de ses desseins pour l'agrandissement de sa maison. Il fit la guerre à Richard absent et prisonnier, puis à Jean Sans-terre, et enleva définitivement la Normandie aux Anglais. Les provinces anglaises du midi se soulevèrent et se donnèrent au roi de France. L'Allemagne embrassa la cause de l'Angleterre, et l'empereur Othon marcha contre Philippe-Auguste. La bataille de Bouvines, où les milices communales combattirent vaillamment la féodalité allemande, fut la première manifestation de cette unité nationale que les Capétiens avaient la

mission de fonder. Cette victoire excita en France un universel enthousiasme et donna à la royauté un nouveau prestige.

La royauté recueillit aussi quelque gloire de l'aventureuse expédition de ces chevaliers français qui, partis pour une croisade, allèrent prendre Constantinople et y fonder un empire latin. Ce fut encore au profit de son influence politique que s'acheva cette affreuse guerre religieuse, où périt, avec l'hérésie des Albigeois[1], l'indocilité héréditaire du midi de la France. Albi, Toulouse, Béziers, Carcassonne étaient les foyers d'une civilisation hâtive, brillante et corrompue. Le luxe, l'élégance, la facilité des mœurs et de la vie s'y alliaient à des doctrines religieuses mal connues et accusées de manichéisme. Le ressentiment de la papauté contre l'hérésie se joignit, pour la ruine de ces populations condamnées, à la jalousie de la féodalité du nord contre les richesses et la culture d'esprit de la chevalerie méridionale. L'inquisition, établie par Innocent III pour la poursuite et pour la répression de l'hérésie, était impuissante contre les Albigeois; une croisade fut plus efficace. Une foule de seigneurs féodaux et de vaillants aventuriers se jetèrent sur ce malheureux pays. Les habitants furent partout vaincus et massacrés par milliers. Simon de Montfort fut investi de cette triste conquête. Son fils, la répudiant, l'offrit au roi de France, mais Philippe-Auguste refusa ce que son successeur devait accepter. Philippe avait reçu lui-même du pape Innocent III une de ces

1. Voyez l'Appendice J.

grandes et salutaires leçons que l'Église aimait à donner en exemple à la chrétienté. Marié avec Ingeburge de Danemark, il l'avait répudiée le lendemain pour épouser Agnès de Méranie. Les évêques de France avaient approuvé cette atteinte funeste à la sainteté du mariage; Innocent III condamna l'indulgence des évêques et la faute du roi. L'interdit jeté sur le royaume força Philippe-Auguste à céder en frémissant. Mais il sut à son tour défendre, avec l'appui des grands vassaux, l'autorité royale contre les prétentions temporelles du pape, lorsque Innocent III voulut couvrir Jean Sans-terre, parjure envers la nation anglaise, de la protection de l'Église. Après Louis VIII, qui ne fit qu'achever au midi l'œuvre de Philippe-Auguste et qui mourut jeune, la couronne échut à un enfant de neuf ans qui devait être saint Louis.

Un vain effort de la féodalité, pour regagner sa puissance entamée par les progrès du pouvoir central, inaugura ce règne, qui devait porter si haut la royauté dans l'esprit des peuples. L'habileté de la mère de Louis IX, Blanche de Castille, et l'appui de l'Église, déjouèrent ces tentatives et livrèrent intacts au jeune roi l'héritage et les espérances de ses prédécesseurs.

Les limites du domaine royal ne cessèrent pas de s'étendre; la possession complète du midi fut assurée à la couronne par des traités et par des mariages; les comtés de Blois, de Chartres et de Sancerre lui furent cédés par Thibault de Champagne, devenu roi de Navarre. Sans ambition immodérée, mais aussi sans faiblesse, Louis IX fit tourner au profit du prestige

de la royauté sa loyauté chevaleresque et la fermeté de son caractère. Il réclama et obtint de Frédéric II la liberté des évêques français, enlevés avec le concile à la Melloria; mais il refusa hautement pour son frère la couronne de Frédéric, offerte par le pape à la maison de France, et restreignait dans le royaume la juridiction envahissante des tribunaux ecclésiastiques. Vainqueur des Anglais et des barons soulevés à Taillebourg et à Saintes, il laisse à l'Angleterre le duché de Guyenne, une partie de la Saintonge et la Gascogne, par scrupule de conscience, satisfait de garder légitimement le reste des conquêtes faites sur les Anglais. Une croisade malheureuse interrompit ce beau règne sans en compromettre les fruits. Louis IX reprit à son retour ce grand travail d'administration intérieure qui consacrait par l'usage et par la loi toutes les victoires de la royauté sur le système féodal.

Les Établissements de saint Louis, ses actes, ses paroles nous le montrent sans cesse appliqué à revendiquer pour la couronne les droits de souveraineté que les grands vassaux tenaient de leurs aïeux. Ce qu'il ne peut reprendre, il l'affaiblit en le partageant. Il ne pouvait enlever à la féodalité le droit de guerre, sur lequel elle reposait tout entière, mais il en gêne l'exercice par la trève obligatoire de quarante jours, cette quarantaine-le-roi, pendant laquelle il se réservait d'intervenir dans le débat. Il ne peut ravir à la féodalité le droit de rendre la justice, mais il l'annule en élevant en-face de la justice féodale une justice royale, plus équitable et plus douce; en interdisant dans ses domaines le duel judiciaire, remplacé par

des preuves orales ou écrites; en multipliant les cas royaux, où l'appel était de droit et venait soustraire la cause au tribunal du seigneur, pour la porter à cette cour du roi qui devint le parlement. Les barons, qui siégeaient d'abord dans cette cour, renoncèrent d'eux-mêmes à une tâche que rendait impossible la modification de la jurisprudence royale. Il fallait désormais pour appliquer le droit romain, qui se substituait peu à peu au droit féodal, du travail et de la patience. C'était donc la place du tiers état, des légistes, qui ressuscitaient au profit de la royauté les maximes despotiques du Code impérial, et qui étaient prêts à les appliquer à tous les adversaires de l'autorité royale, quels qu'ils fussent, depuis le dernier des barons jusqu'au premier des évêques, jusqu'au pape lui-même. Des commissaires royaux allèrent dans les provinces rendre réelle et constante l'intervention salutaire du pouvoir central. La monnaie royale dut circuler dans toute la France et soutint contre la monnaie féodale, renfermée dans une province, une concurrence avantageuse et profitable à l'unité du royaume. La liberté communale eut le sort de l'anarchie féodale : elle ne fut pas détruite, mais entamée et restreinte; le maire de la commune fut choisi par le roi, sur quatre candidats présentés par les habitants et il dut venir tous les ans à Paris, rendre compte de son administration financière. Même politique à l'égard de la cour de Rome : son influence n'est pas détruite, mais limitée par la pragmatique sanction, qui réserve aux églises et aux abbayes la liberté des élections canoniques et qui, sans interdire les impôts que le saint-siége levait en

France, restreint ces taxes aux nécessités urgentes et les soumet à l'approbation préalable du roi.

Saint Louis continua donc, sans violence, mais avec une persévérante fermeté, l'œuvre héréditaire de la royauté capétienne. Il imita ses prédécesseurs, ses successeurs l'imiteront, et pourtant il ne ressemble à aucun d'eux; cet amour de la justice et du devoir, ces scrupules délicats de conscience; cette piété ferme et tranquille, ne devaient paraître ni avant lui ni après lui sur le trône, et communiquent à son caractère une noble et touchante originalité. Il ne faut pas juger les services que de tels hommes rendent à la cause qu'ils ont soutenue, par leurs seules actions, par leurs conquêtes matérielles et effectives; ce qu'ils ont été vaut mieux encore que ce qu'ils ont fait; ils jettent dans la balance, comme un poids invisible et pourtant efficace, la sainteté de leur vie et la glorieuse pureté de leur mémoire.

C'est dans ce noble caractère que le monde féodal, près de se dissoudre, jette un dernier éclat. Saint Louis est le héros du christianisme et de la chevalerie; en lui semble atteint l'idéal que le moyen âge a cherché. Mais jetons les yeux sur tout ce qui l'entoure, et nous sentirons qu'il est le dernier représentant d'une société qui va disparaître. Il fait seul les dernières croisades, y traînant la France malgré elle, réchauffant en vain l'enthousiasme de ce Joinville qui « aime mieux, dit-il naïvement, faire trente péchés mortels que d'avoir la lèpre. » Autour de lui, circule la lettre de change des Juifs, qui vont jouer un si grand rôle dans la fiscalité naissante. Les industries s'étendent et

menacent la féodalité d'une ruine plus prochaine. Les écoles se multiplient et avec elles les hérésies ; l'Université de Paris est déjà célèbre par la hardiesse de ses docteurs. La théologie et la scolastique n'étaient plus les seules occupations des esprits; Albert le Grand, Roger Bacon sondent avec une inquiète curiosité les mystères de la nature, et cherchent à la soumettre à l'empire de l'homme. La langue française, se dégageant du latin, répand, non plus des poëmes chevaleresques, mais des allégories piquantes ou de vives satires, comme *le roman de la Rose* et *le roman du Renard*. La foi, de plus en plus menacée, prend d'énergiques mesures de défense; le saint-siége a ses milices en dehors de l'Église séculaire et des couvents. Il disperse en Europe les ordres mendiants, qui doivent agir directement sur les peuples ; il institue l'inquisition qui doit les contenir par la terreur; il commence dans le sang des Albigeois cette longue lutte contre l'hérésie qui doit renaître sous les persécutions et changer de formes, sans jamais devenir moins redoutable. Saint Louis lui-même, jeté dans cet âge de transition, en a gardé à son insu tous les contrastes. Il est le modèle des chevaliers, et le protecteur des légistes; il fait les croisades et il substitue les arrêts du droit romain au jugement de Dieu; il persécute dans son royaume les hérétiques, perce la langue avec un fer rouge au blasphémateur, et il conteste au saint-siége son contrôle sur la conduite des rois, et il élève contre les papes les libertés de l'Église gallicane. Il poursuit avec une respectueuse piété l'indépendance du pouvoir temporel, et avec une loyauté irrépro-

chable l'extension du pouvoir royal : tant de vertus chrétiennes et chevaleresques servent à rendre plus aisée la tâche de Philippe le Bel et de Louis XI.

C'est entre ces deux règnes, remplis et séparés par tant d'épreuves douloureuses, que se placent la destruction définitive du monde féodal, et la naissance de la royauté moderne. Le fils de saint Louis réunit à la couronne la Champagne et la Brie, éleva des prétentions sur l'Espagne et assura par un mariage la couronne de Navarre à son fils, qui fut Philippe le Bel. Agrandissement du domaine royal par la guerre, abaissement de la noblesse, humiliation de la papauté, établissement d'impôts réguliers, avénement de la bourgeoisie aux états généraux, tout concourt à rendre le gouvernement plus fort et la nation plus unie. Les légistes sont les soldats de la royauté; elle les emploie contre les grands vassaux; ils précèdent les armées et vont saisir, au nom de Philippe le Bel, les fiefs français du roi d'Angleterre. La Flandre, qui avait pris parti pour Édouard et que ses intérêts liaient étroitement à l'Angleterre, est saisie à son tour. Ses riches cités, florissantes jusqu'alors dans une liberté presque républicaine, vont avoir à défendre leur opulence contre la royauté française, à qui l'argent manquait d'autant plus qu'elle devenait plus active, et qui sentait vivement, avant de pouvoir le satisfaire par des moyens réguliers, ce premier besoin des gouvernements. Les exactions traditionnelles que supportaient les juifs, l'altération des monnaies étaient pour la couronne d'insuffisantes ressources. Les richesses du clergé tentèrent le roi. Les immunités de l'église

consacrées par l'usage, furent violées par l'impôt. Boniface VIII, qui occupait alors le trône pontifical, se fit illusion sur les forces du saint-siége, et opposa au roi de France les menaces après les prières. Des mesures plus rigoureuses furent les seuls effets de son intervention. Son légat fut jeté en prison, et mis en jugement par les légistes. Pierre Flotte, Nogaret, Plasian, tenaient tête au successeur de saint Pierre, et affirmaient l'indépendance absolue des couronnes contre les prétentions pontificales. A la convocation d'un concile à Rome, Philippe le Bel répondit par la convocation des états généraux à Paris. Le clergé, la noblesse, associés pour la première fois au tiers état, adressent au pape leurs remontrances, et assurent au roi le secours, déjà important, de l'opinion publique. Cependant Boniface proclamait à Rome, avec autant de hauteur que Grégoire VII, l'absolue souveraineté du saint-siége sur les peuples et sur les rois. Le glaive temporel n'était, disait-il, que l'auxiliaire du glaive spirituel et ne devait être porté par les rois que pour le service de l'Église. La conséquence naturelle de ces maximes était l'excommunication du roi de France, et sa déposition au profit de l'empereur d'Allemagne; mais depuis l'humiliation de Henri IV, la face du monde avait changé. Les légistes poursuivirent juridiquement le pape, et l'un d'eux se chargea de l'appréhender au corps. Surpris à Anagni, souffleté par Colonna, qui accompagnait le légiste, arrêté pendant trois jours, Boniface VIII ne fut délivré par le peuple d'Anagni que pour mourir fou, écrasé sous cette grande ruine de la puissance pontificale, comme le

sera bientôt Charles le Téméraire sous les débris de la féodalité.

Cette autre puissance du moyen âge était frappée, elle aussi, tous les jours, et les causes les plus diverses annonçaient sa destruction. La révolte des villes flamandes, qui pouvait affaiblir la royauté française, porte en même temps à la chevalerie un coup plus terrible par cette bataille de Courtrai, où les milices communales de la Flandre attendirent de pied ferme la cavalerie féodale, la massacrèrent et, ce qui fut plus grave encore, la virent tourner le dos et fuir à toute bride. La victoire de Mons-en-Puelle, qui rendit une partie de la Flandre au roi de France, coûta aussi cher à la féodalité qu'une défaite, par les moyens dont Philippe le Bel se servit pour l'acheter. Vente de la liberté à beaucoup de serfs, de titres de noblesse à plusieurs bourgeois, impôts levés sur les nobles, tel fut le prix de la revanche de Courtrai. Ce fut encore un monument du moyen âge qui disparut avec l'ordre des templiers : vaste affiliation qui possédait en Europe des biens immenses et dont les forces, inutiles à la chrétienté depuis la fin des croisades, étaient redoutées des gouvernements nouveaux. En France, les richesses des templiers tentèrent le roi, leurs mœurs lui donnèrent prise. Clément V sacrifia cette milice religieuse, dont le saint-siége eût pu se faire un appui. Arrêtés subitement tous ensemble, déclarés dignes de mort par les états généraux, condamnés au feu par les conciles provinciaux, les templiers virent brûler à petit feu les chefs de leur ordre, qui fut solennellement dissous par le pape, leurs biens furent confisqués

par toute l'Europe, et le trésor de Philippe le Bel en fut quelque temps rempli ; mais les insatiables besoins de cette administration nouvelle ne laissaient aucun repos au roi ni à la nation. Impôts de toute nature, aides, tailles consenties ou refusées n'y pouvaient suffire. L'altération des monnaies royales, devenues les seules légales dans le royaume, ruinait le peuple sans enrichir le roi. Tant de maux n'étaient rien encore au prix de ceux que devait coûter à la France l'établissement de l'unité nationale et d'un gouvernement régulier.

Les trois fils de Philippe le Bel ne firent que passer sur le trône. Une courte réaction féodale causa la mort des conseillers du roi, Enguerrand de Marigny, Raoul de Presles. Mais les résultats de l'inquiète activité de Philippe le Bel ne furent point perdus, et lorsqu'à l'extinction de sa race, son neveu Philippe de Valois fut appelé au trône, à l'exclusion d'Édouard III d'Angleterre, neveu de Philippe le Bel par les femmes, la France, fortifiée et étendue par ses rois, semblait en état de soutenir glorieusement contre le prétendant anglais l'application de cette vague et traditionnelle coutume qu'on appela la loi salique, et qui avait déjà porté sur le trône le second des fils de Philippe le Bel, à l'exclusion de la fille de son frère aîné. Philippe V lui-même n'ayant laissé que des filles, la loi salique, qu'il avait proclamée à son profit, fut appliquée à sa famille et lui donna son frère Charles IV pour successeur.

Maîtresse de l'Irlande, du pays de Galles, menaçant l'indépendance de l'Écosse, habituée à dominer

une partie de la France, pacifiée et unie par l'observation de la Grande Charte, trouvant, dans ce précoce usage de la liberté, une ardeur et des forces qui manquaient encore aux sociétés féodales du continent, l'Angleterre va infliger à la France de cruelles leçons et lui faire acheter bien cher la conscience d'elle-même et ses premiers mouvements de patriotisme. Il faut, avant que la France véritable s'émeuve et se soulève, que la féodalité, qui s'agite au-dessus d'elle et qui jusqu'alors la représente, soit renversée par l'étranger et le laisse arriver jusqu'au peuple. Un long temps et de grandes douleurs sont nécessaires pour ébranler ces masses, immobiles depuis la première croisade, devenues sourdes à la voix de l'Église, et ne connaissant pas encore celle de la patrie.

VIII. Lutte de la France et de l'Angleterre. — Étienne Marcel. — Jeanne d'Arc.

(1328-1453.)

Les prétentions d'Édouard III à la couronne de France ne l'empêchèrent pas de rendre hommage pour la Guyenne au successeur de Charles IV, Philippe de Valois, qu'une récente victoire, remportée à Cassel sur cette Flandre indomptable et toujours dangereuse pour ses maîtres, avait rempli d'une confiance imprudente. Un brasseur de Gand, Arteweld, gouvernait les villes flamandes par le seul ascendant de sa popularité. Partisan d'Édouard, il prouvait sans peine aux Flamands que l'Angleterre, dont les laines leur étaient indispensables pour la fabrication de leurs

tissus, était leur alliée naturelle. Pour les en convaincre, Édouard n'eut qu'à défendre l'exportation des laines anglaises en Flandre, et le pays, frappé dans son industrie, se souleva aussitôt contre la France pour s'unir aux Anglais. La guerre était déclarée, et les prétentions hautement proclamées du roi d'Angleterre à la couronne de France semblaient annoncer que la soumission complète de l'un des deux adversaires pouvait seule en être le terme. Mais aucune de ces deux grandes nations ne pouvait périr, et cette lutte terrible ne fera que rendre leur individualité plus distincte et mieux assurée.

La défaite navale de l'Écluse n'enleva à la France qu'une flotte mercenaire louée au roi par les Castillans et les Génois; la Bretagne, alors disputée entre deux prétendants qu'appuyaient l'un contre l'autre les deux partis, pouvait être gagnée ou perdue sans décider le sort de la guerre; mais l'invasion de la Normandie par Édouard rendait une grande bataille inévitable. L'armée anglaise, poursuivie par les Français de moitié plus nombreux, les attendit à Crécy et les tailla en pièces. Les archers des communes anglaises avaient une part glorieuse dans cette victoire; les canons, qui paraissaient pour la première fois sur les champs de bataille, causèrent aux Français plus de surprise que de dommage; mais les véritables causes de leur défaite sont ces habitudes chevaleresques qui excluaient des armées féodales la prudence et le sang-froid, ces premiers éléments de la guerre moderne. Une poursuite acharnée, la chaleur et la pluie accablent l'armée française; mais Philippe de Valois et ses ba-

rons ne pouvaient ni reculer ni même attendre. Les archers génois engagés les premiers contre les Anglais plient et se retirent lentement, la cavalerie féodale leur passe sur le corps pour arriver à l'ennemi. La plus haute noblesse de France resta couchée dans la plaine de Crécy, et Calais, après une résistance opiniâtre, fut réduite à se rendre au roi d'Angleterre, n'échappant à un massacre que par le dévouement héroïque d'Eustache de Saint-Pierre et de cinq autres citoyens. Battue en Bretagne, battue chez ses alliés d'Écosse, la France s'agrandissait pourtant au milieu de tant de revers, par la force des choses, et le vaincu de Crécy la laissait, en mourant, maîtresse de Montpellier et du Viennois, qui devint le Dauphiné.

Avec le roi Jean devaient s'accroître les maux de la France. Homme d'un autre âge, irritant les siens par ses violences et par ses meurtres précipités, sans être plus heureux dans la défense du royaume, il fut enlevé lui-même par le désastre de Poitiers et alla mourir prisonnier en Angleterre. A Poitiers comme à Crécy encore la noblesse française avait succombé devant l'usage des qualités militaires qui lui manquaient. Huit mille Anglais, imprudemment engagés en Guyenne et acculés à Poitiers, défirent, à force de sang-froid et d'habileté, les cinquante mille hommes du roi de France. Ainsi fut décimée pour la seconde fois la féodalité.

La bourgeoisie tenta de prendre la place de cette aristocratie vaincue. Le gouvernement semblait revenir à la bourgeoisie par droit de déshérence. Le roi était captif, le dauphin impuissant, la noblesse abat-

tue. D'ailleurs les États généraux, convoqués par le roi Jean avant la défaite de Poitiers, avaient déjà essayé leurs forces et réclamé des garanties. En votant des troupes et de l'argent, ils avaient demandé à en surveiller l'emploi et à prendre part à la direction de la guerre. Mais il manquait à la France et au tiers état cet intelligent appui de la noblesse qui avait déjà conduit l'Angleterre si près de la liberté. Les seigneurs, menacés par les États de supporter leur part de l'impôt, entravaient des desseins que la guerre avait bientôt violemment suspendus. Mais les États généraux, revenant en 1356, trouvèrent l'occasion plus favorable. Deux hommes énergiques, Robert le Coq et Étienne Marcel, dirigeaient, l'un le clergé, l'autre le tiers état. Ils avaient trouvé dans Charles le Mauvais, roi de Navarre, un ambitieux allié qui pouvait devenir un prétendant à la couronne et acheter le royaume par des concessions à la bourgeoisie. Lorsque les États eurent demandé la mise en jugement des officiers du roi, l'établissement d'un conseil de quatre prélats, douze seigneurs et douze bourgeois, chargé de partager le gouvernement avec le dauphin, le tiers état de toute la France accueillit avec joie de telles tentatives et l'espoir d'un si grand progrès. Après une vaine résistance, le dauphin retrouva devant lui, en 1357, les États généraux plus éclairés et plus pressants que jamais. Maîtres de Paris par l'appui de la population, ils instituèrent un conseil de trente-six membres, et des commissaires provinciaux qui devaient assurer l'action directe des Etats sur le gouvernement. Une ordonnance de réformation est alors

imposée au dauphin : c'était une charte qui réglait l'intervention de la nation dans ses affaires et qui limitait l'autorité royale. Plus d'impôts, hormis ceux que voteraient les États et dont ils régleraient l'emploi; plus d'arbitraire dans la justice, plus de vente des offices judiciaires, plus de falsification dans les monnaies, inviolabilité assurée aux membres des États : telles étaient les principales garanties que réclamait, dès le quatorzième siècle, la partie la plus éclairée de la nation et qu'elle crut un instant avoir à jamais conquises.

Cette illusion ne dura guère; ni le peuple, ni la royauté, ni la noblesse ne sentaient le besoin de ces grandes réformes, et la minorité courageuse qui voulait épargner à la France un trop long apprentissage, était isolée au milieu de la nation et incapable de l'entraîner. La révolution bourgeoise fut vaincue à Paris et mortellement frappée avec Étienne Marcel, qui s'était lui-même couvert du sang des conseillers du dauphin. En même temps était écrasée, dans les campagnes, une insurrection populaire qui ressuscita, au milieu de la France féodale, les scènes affreuses des guerres serviles de l'antiquité. La bourgeoisie avait lutté pour la liberté, les paysans ne s'étaient soulevés que pour la vengeance. La peste, la famine, les maux infinis et journaliers de la guerre, les souvenirs accumulés d'une oppression séculaire avaient rempli de fureur ces âmes incultes, naguère si patientes. Ce fut un débordement de représailles, telles que peut seule les produire la plus longue et la plus cruelle iniquité. Les vengeances inouïes dont la Champagne et la Pi-

cardie furent le théâtre nous montrent jusqu'à que point la servitude peut dépraver et envenimer la nature humaine. La *jacquerie* apprit à la société féodale, comme les guerres serviles l'avaient révélé à la société antique, qu'en voulant réduire l'homme à l'état de bête de somme, on fait de lui une bête fauve. Les *jacques*, défaits et décimés, rentrèrent dans leur silencieux esclavage, et la fureur populaire, étouffée dans le sang, ne se réveillera plus que contre l'étranger.

L'Anglais profita de tant de maux pour faire une nouvelle invasion lorsque le traité inacceptable, conclu par le roi Jean, prisonnier, eut été rejeté par le patriotisme des États généraux. La France était pourtant hors d'état de se défendre, et cela même la sauva. Des promenades militaires dans un pays dévasté, dépeuplé par la famine et les épidémies, mirent, sans combat, l'armée anglaise hors d'état de tenir la campagne. Ce fut la profonde misère de la France qui vainquit le roi d'Angleterre et lui arracha ce traité de Brétigny, qui laissait la couronne aux Valois en donnant la moitié de la France aux Anglais. Le roi d'Angleterre devint le souverain direct du Poitou, de l'Aunis, de l'Angoumois, de la Saintonge, du Limousin, du Périgord, du Quercy, du Rouergue, de l'Agénois, du Bigorre. Il gardait au nord Ponthieu, Calais et Guines, et devait recevoir, pour la rançon du roi Jean, trois millions d'écus d'or.

La France reçut ce traité désastreux comme une délivrance inespérée. Elle s'épuisait en vain cependant pour payer la rançon de son roi, qui retourna mourir en Angleterre, non sans avoir élevé contre sa maison

de nouveaux dangers, et contre l'unité du pays de nouveaux obstacles. La maison de Bourgogne s'était éteinte, et ce grand fief faisait retour à la couronne. Jean le donna en apanage à son quatrième fils, Philippe le Hardi, dont la postérité devait être si funeste à la France. La paix avait délivré la France de l'Angleterre, mais elle portait en elle-même ses causes de ruine. Aux restes dispersés de la jacquerie s'étaient joints les innombrables aventuriers que la guerre avait nourris jusqu'alors et qui désormais vécurent de pillage. Leurs bandes nombreuses et disciplinées occupaient des provinces entières et mêlaient les contributions forcées à la rapine. Plusieurs seigneurs furent vaincus et tués par ces brigands en bataille rangée. Tel était l'héritage que recevait du roi Jean le jeune dauphin, devenu Charles V.

Rompu aux intrigues par sa lutte contre les États généraux, nullement guerrier, dégoûté des batailles par tant de cruelles expériences, instruit à la patience et à la ruse, Charles V, qui devait être surnommé le Sage, était l'homme le plus propre à tirer la France de cet abîme. Opposant un aventurier à ceux qui désolaient les provinces, il lança contre eux Du Guesclin, qui les battit pour les gagner; après une vaine tentative sur la Bretagne, Du Guesclin entraîna en Castille, à la défense du parti français, plus de trente mille pillards, auxquels le roi travailla aussitôt à fermer le retour. A peine la France fut-elle maîtresse d'elle-même qu'elle retrouva des forces contre l'Angleterre. Mais cette fois nul désastre n'était à craindre; les places fortifiées pouvaient défier l'ennemi, et on

lui livrait la campagne, trop misérable pour nourrir une grande armée. Les provinces que le traité de Brétigny avait déclarées anglaises désiraient retourner à la maison de France. La Rochelle chassa les Anglais de ses murs; la Bretagne se donna au parti français; mais, trop pressé de la réunir à la couronne, Charles V la vit, avant de mourir, échapper à son influence et rappeler les Anglais. Il avait néanmoins ressuscité la France, remis un peu d'ordre dans l'administration et dans les impôts, et montré, en nommant Du Guesclin connétable, que le choix du roi pouvait imposer un chef militaire à la plus haute noblesse. Enfin, il avait entrevu dans le système des apanages un péril pour la couronne et pour la France : il avait substitué, pour les princes du sang royal, des titres et des revenus à ces funestes donations territoriales, qui faisaient renaître la féodalité de ses ruines et qui reculaient indéfiniment l'unité du pays. Ce règne réparateur sembla pourtant n'avoir préparé la France qu'à une chute plus profonde encore.

Pendant que l'Angleterre continuait sa marche lente et sûre vers la liberté politique, et qu'elle était agitée par les premiers symptômes de sa liberté religieuse, pendant que le parlement déclarait l'Angleterre libre de tout tribut envers le saint-siége et que l'hérésie de Wiclef préparait les voies à la révolte de Watt-Tyler, la France était livrée, durant la minorité de Charles VI, aux pillages et aux rivalités des quatre oncles du jeune roi. Avec la misère du pays, renaît l'esprit d'indépendance de la bourgeoisie et l'esprit de destruction de la foule. Les collecteurs d'impôts

sont massacrés à Paris; Rouen se donne un drapier pour roi, et les communes de Flandre, toujours à la tête des mouvements démocratiques du moyen âge, battent leur comte en bataille rangée et le chassent du pays. Un Arteweld était à la tête de cette révolution que la France étouffa. Plus heureuse qu'à Courtrai, la féodalité remporta à Rosebecq une victoire décisive qui frappa du même coup la bourgeoisie française. Des exécutions nombreuses assurèrent la soumission des grandes villes, et la royauté se retrouva encore une fois maîtresse du pays. Mais elle allait succomber à une de ces épreuves qui sont l'inévitable fléau du pouvoir héréditaire, par lequel le malheur d'une famille devient une calamité nationale.

Des entreprises gigantesques et follement conduites contre l'Angleterre et contre l'Allemagne n'avaient servi qu'à montrer les grandes ressources que le moindre repos rendait à la France, lorsque Charles VI, ayant résolu de gouverner par lui-même et commençant à raffermir contre les grands vassaux l'autorité royale, fut subitement frappé de folie. La France entière semble aussitôt entraînée dans son vertige. Des ligues de seigneurs se forment pour se disputer par des assassinats et par des batailles la possession de Paris et la direction du gouvernement. Sous les noms d'Armagnacs et de Bourguignons, luttaient le midi de la France contre le nord, l'esprit aristocratique et la haine des Anglais contre une tendance démocratique favorable au roi d'Angleterre. Le parti bourguignon, appuyé sur la Flandre, sur l'Université, sur le peuple de Paris, domina quelque temps la France et

rendit l'ordonnance cabochienne, où les réformes tant de fois réclamées par le tiers état, étaient garanties. Mais le parti armagnac devint maître à son tour, mit un terme à ce mouvement démocratique qui entraînait le nord de la France, et, donnant un libre cours à la haine du midi contre les Anglais, refusa de reconnaître Henri IV pour roi et provoqua l'invasion de son fils Henri V. Après les troubles intérieurs qui venaient de l'agiter, l'Angleterre avait hâte, elle aussi, de tourner contre l'étranger son activité renaissante. La lutte est donc ranimée ; la France, en péril de mort, ne sera plus sauvée que par l'intervention du peuple et de l'héroïne sortie de son sein.

Mais pour arriver jusqu'au peuple, l'Anglais doit rencontrer de nouveau sur son chemin la noblesse, qui, pour la troisième fois, se montre incapable de défendre le pays. C'est à Azincourt que s'accomplit cette sanglante répétition de Crécy et de Poitiers, qui livre la France au parti bourguignon et au roi d'Angleterre. Le parti bourguignon redevint maître de Paris et l'inonda du sang des Armagnacs vaincus ; le roi d'Angleterre prit Rouen, malgré la résistance héroïque de la bourgeoisie, dirigée par Alain Blanchard, qui périt sur l'échafaud. La prise de Pontoise mettait les Anglais sur le chemin de Paris ; un événement imprévu les rendit maîtres de la France. Le dauphin, sous prétexte de venger son oncle Louis d'Orléans, douze ans auparavant à Paris, assassina au pont de Montereau Jean Sans-Peur, duc de Bourgogne. Aussitôt, le parti bourguignon et les habitants de Paris se donnent au roi d'Angleterre et le traité de Troyes

le proclame héritier de Charles VI. La Normandie devait être rendue à la France; la Bourgogne recevait une promesse secrète d'indépendance. Les deux royaumes de France et d'Angleterre devaient avoir le même roi, Henri V, mais en gardant leur administration et leurs priviléges distincts. Le dauphin, exclu du trône, était banni par le traité, et le roi d'Angleterre était chargé du gouvernement du royaume, en attendant que la mort de Charles VI le lui livrât comme un héritage. Tout le monde accédait à ce traité, destructeur de l'indépendance de la France. Charles VI le signa; la reine signa cette proscription de son fils; les États généraux reconnurent Henri V pour héritier du trône, et le parlement poursuivit juridiquement le dauphin. Royauté, noblesse, légistes ont donc abandonné sans retour la France aux Anglais; mais la bourgeoisie, qui a défendu Calais et Rouen, le peuple, qui jusqu'alors s'est tu, n'ont pas signé cette déchéance de la nation.

Les deux rois moururent bientôt; leurs fils restèrent en présence. Henri VI, encore enfant, fut proclamé à Paris roi de France et d'Angleterre; Charles VII, réfugié en Auvergne, fut proclamé roi de France par quelques seigneurs attachés à sa mauvaise fortune. Rejeté derrière la Loire, ayant perdu au nord tous les soutiens de sa cause, appuyé encore par les Armagnacs, que les défaites de Crevant et de Verneuil avaient décimés, sans énergie d'ailleurs et sans ambition, résigné en apparence à la chute de sa race, Charles VII semblait perdu, et avec lui l'indépendance nationale. Le roi de Bourges, comme on l'ap-

pelait avec mépris, voyait ses défenseurs eux-mêmes près de se combattre. Ses alliés écossais excitaient la jalousie des Armagnacs; lui-même haïssait son connétable Richemont, qui se retira en Bretagne. Et pendant que Charles, hors d'état de secourir Orléans assiégé, voyait s'ébranler avec indifférence ce dernier rempart de la royauté française, le duc de Bourgogne arrachait à Jacqueline de Hainaut son vaste héritage, et s'assurait les quatre comtés de Hollande et de Frise, de Zélande et de Hainaut. La maison de France semblait donc avoir disparu de la scène pour faire place à des puissances nouvelles.

Son salut et celui du pays furent l'œuvre sublime et mystérieuse d'une jeune fille du peuple, d'une paysanne de Lorraine, que la foi et le dévouement, ces sources sacrées du patriotisme, élevèrent au-dessus de l'humanité. Attendre avec certitude une victoire impossible aux yeux de tous, communiquer aux incrédules les plus railleurs, aux ignorants les plus grossiers cette confiance inexplicable et pourtant justifiée, faire passer son âme dans tout un peuple, le relever, l'entraîner, lui donner la victoire après la résurrection, et le laisser à jamais pénétré du sentiment de sa vie commune et de son avenir, accomplir ces grandes choses sans emphase, sans ruses, sans aucun appel à la superstition, par le seul exemple du courage et de la foi, porter dans le conseil une sagesse pleine de candeur, dans la mêlée une touchante audace, une pitié féminine, une horreur jusque-là inconnue pour l'effusion du sang français, poursuivre la délivrance du royaume jusqu'à la mort et

regarder la mort en face, pendant une longue torture, sous sa forme la plus affreuse, lutter contre la douleur de l'abandon, la trahison des princes et la haine de l'Église, avec une héroïque douceur, confondre avec une simplicité virginale et rustique les sophismes des évêques et les subtilités des légistes, faire de son martyre un acte de foi dans la justice de sa cause et dans la divinité de sa mission; fonder sur son bûcher l'indépendance et l'unité de la patrie : telle fut la destinée de Jeanne d'Arc, la plus glorieuse et la plus pure qui fût encore échue à une créature humaine. Son enfance, ses visions, ses longs combats, son supplice, cette légende patriotique et populaire est devenue, sous la plume des grands écrivains, une histoire touchante et terrible que nul n'ose plus raconter; mais tous la savent, tous les Français se souviennent, comme l'a dit un éloquent historien, « que la patrie chez eux est née du cœur d'une femme, de sa tendresse et de ses larmes, du sang qu'elle a donné pour eux. »

Orléans délivré, Troyes prise d'assaut, le roi sacré à Reims et affermi ainsi dans l'opinion du peuple, furent les premiers services rendus par Jeanne d'Arc à la France; mais son martyre héroïque, qui jeta sur la cause anglaise une sorte de malédiction et sur celle de la France un religieux prestige, fut le plus grand de tous. Le traité d'Arras, qui détachait le duc de Bourgogne des Anglais, en fut le premier fruit, et Paris suivit, en se ralliant à Charles VII, l'exemple du parti bourguignon. Une trêve conclue avec les Anglais permit au roi de rétablir l'ordre dans le royaume; il envoya se faire tuer en Suisse et en Lorraine les

bandes armées qui désolaient le pays. La guerre, reprise avec ardeur contre l'Angleterre, se termina enfin sans traité : Calais resta la seule possession des Anglais sur le continent.

IX. Louis XI. — Henri VII. — Ferdinand le Catholique. Jean II.

(1453-1492.)

L'heureuse fin de la guerre de cent ans rendit la France à son progrès intérieur, et la royauté, plus forte qu'avant cette longue épreuve, continua ses conquêtes sur la féodalité et sur l'Église. Indépendante en fait de la papauté depuis que Philippe le Bel avait réduit le saint-siége en servitude, elle établit légalement cette indépendance par la pragmatique sanction de Bourges, qui proclamait l'autorité des conciles généraux supérieure à celle des papes, maintenait aux églises et aux chapitres la liberté de leurs élections, enlevait à la cour de Rome les revenus divers qu'elle tirait de la France, et interdisait les appels au pape, même dans les causes ecclésiastiques. La féodalité fut frappée plus directement encore par la création d'une armée permanente. Les milices féodales et les bandes d'aventuriers mercenaires avaient été jusque-là les les seules forces militaires de la France. Le vote des États d'Orléans qui mirent dans la main du roi une armée régulière soldée par une taille perpétuelle, l'ordonnance royale qui créa plus tard les francs-archers, premier élément de l'infanterie nationale, accomplissaient dans l'état politique de la France une véritable

révolution. Mise en possession d'une force militaire permanente et disciplinée, la royauté pouvait se passer de la noblesse et même la contenir avec le secours direct et irrésistible du peuple armé. Un si grand changement ne pouvait s'opérer sans combat; mais la révolte des seigneurs, qu'on appela *praguerie* par allusion aux luttes religieuses qui déchiraient alors l'Allemagne, fut écrasée par le roi, bien que le dauphin eût été entraîné dans le parti des grands vassaux. Cet héritier du trône, complice inattendu d'une insurrection féodale, révolté contre son père, chassé par lui du Dauphiné, hôte du duc de Bourgogne, n'était autre que Louis XI, le précurseur de la royauté moderne.

La royauté s'était créée à elle-même des maisons rivales, par cette coutume des apanages qui faisait sortir du sang royal une nouvelle féodalité. Les maisons de Bourgogne, de Bretagne et d'Anjou pouvaient tenir tête à la maison de France; celles de Bourbon, d'Orléans et d'Alençon étaient aussi des branches détachées de la tige royale; les maisons de Foix, d'Albret, d'Armagnac et une foule d'autres qui suivaient le mouvement de la grande féodalité, pouvaient, par leur accord, mettre le trône et la France en péril. Charles VII, entouré de bourgeois, Jouvenel, Jacques Cœur, le créateur de l'administration financière du pays, les frères Bureau, organisateurs de l'artillerie royale, avait mérité son surnom de *bien servi*, et bravé plus d'une fois la féodalité. Un l'Esparre décapité, un d'Alençon emprisonné, un d'Armagnac exilé, un bâtard de Bourbon jeté à la rivière, avaient éprouvé jusqu'où pouvait frapper la justice du roi. Il était réservé à Louis XI

de rendre cette souveraineté royale et cette égalité dans l'obéissance permanentes dans le pays.

Avant de dominer son siècle par la ruse, cet homme si judicieux commit plus d'une imprudence, et acheta cher une expérience bientôt redoutable. Ce grand duel entre le trône et la noblesse commença comme une mesquine vengeance du dauphin contre les conseillers de son père. L'impôt augmenté, l'Université de Paris forcée au silence, la juridiction des parlements restreinte, la pragmatique sanction abolie et une menace d'impôt suspendue sur l'Église, de nombreuses exigences annonçant à la noblesse un maître inquiet et avide, réunirent d'abord tout le monde contre le jeune roi, qui ne s'était ménagé l'appui de personne et avait alarmé les intérêts les plus opposés. La ligue féodale, qui prit le nom trompeur de Ligue du bien public, menaçait d'emporter la royauté; deux choses rendirent cette ligue impuissante : les divisions de cette féodalité, dont l'anarchie était l'âme, et la mauvaise foi du roi qui, ne se croyant tenu à rien envers des vassaux révoltés, ne se fit aucun scrupule de les acheter, l'un après l'autre, par de vaines promesses. Ainsi se trouvaient déjà en présence cette impéritie mêlée de violence d'une part, et cette politique déloyale de l'autre, qui vont se disputer le pays jusqu'à la victoire définitive de l'intelligence sur la force, de l'unité idéale de la France et de son gouvernement sur la division anarchique de la terre et du pouvoir.

Ce traité dérisoire de Conflans, qui ôtait la Normandie à la couronne et annulait toutes les conquêtes politiques du pouvoir royal, fut violé en détail par le roi,

et, malgré les menaces du roi d'Angleterre, allié des ducs de Bretagne et de Bourgogne, il fut désavoué solennellement par les États généraux réunis à Tours. Une nouvelle imprudence de Louis XI faillit tout perdre. Confiant dans son habileté personnelle, il alla lui-même négocier à Péronne avec Charles le Téméraire, pendant que ses émissaires étaient partis pour soulever la Flandre, toujours avide d'indépendance et devenue aussi menaçante pour les ducs de Bourgogne qu'elle l'était jadis pour la maison de France. La révolte de Liége qui tua son évêque exaspéra Charles le Téméraire et mit le roi en danger de mort. Louis XI s'en tira par de nouvelles promesses, confirma par serments le traité de Conflans, et fut contraint de suivre à Liége le duc de Bourgogne, qui venait noyer la révolte dans le sang. Ce fut une profonde humiliation pour Louis XI que d'assister en captif au massacre de ses alliés, mais ce fut aussi pour lui une salutaire et mémorable leçon. Il revint irrité, mais patient et plus sage que jamais, tandis que le duc de Bourgogne sentit croître cette confiance orgueilleuse qui lui était naturelle et qui fera la fortune de son adversaire.

Une assemblée de notables délia Louis XI des serments faits à Péronne, mais une nouvelle ligue menaçait de mettre un terme aux entreprises et aux parjures renouvelés du roi. Déjà il avait dû frapper des traîtres autour de lui : le cardinal La Balue et l'évêque de Verdun avaient été jetés dans des cages de fer. De nouvelles trahisons se préparaient ; le connétable de Saint-Pol était vendu aux ennemis du roi ; le frère de Louis XI, duc de Guyenne, tenait un des premiers

rangs dans la coalition, que dirigeaient, avec le duc de Bourgogne, les rois d'Angleterre et d'Aragon. La mort subite du duc de Guyenne, si avantageuse au roi son frère qu'on ne put s'empêcher d'y voir un crime, et cette anarchie qui ruinait toutes les ligues féodales, sauvèrent encore une fois la royauté. Le duc de Bretagne, attaqué par Louis XI dans sa province, laissa Charles le Téméraire envahir seul la Picardie et échouer devant Beauvais, intrépidement défendu par les femmes. Les deux ducs avaient traité avec le roi de France, lorsqu'à son tour débarqua trop tard le roi d'Angleterre. Sans allié sur le continent, sans vivres, fatigué des plaintes de son armée, Édouard IV reçut de l'argent de Louis XI et repassa la mer. Ainsi furent dissipées tant de menaces et fut rompue la courte alliance des ennemis du roi.

Le plus redoutable de tous allait se perdre lui-même dans l'ampleur de ses desseins. La prodigieuse fortune de cette maison de Bourgogne, qui s'agrandissait entre l'Allemagne et la France, enivrait Charles le Téméraire, maître en espérance d'un vaste royaume où viendraient se confondre la Lorraine, la Provence, le Dauphiné et la Suisse. Louis XI avait déjà entrevu dans ces chimères la ruine du duc et la fortune de la France. Il laissa donc à Charles le Téméraire tout le loisir de s'engager dans ces aventures et de s'y perdre, spectateur curieux et intéressé de cette lutte d'une ambition déréglée contre la force des choses et contre l'intérêt général de l'Europe. Charles conquit la Lorraine et bientôt rencontra l'Allemagne, qui le tint en échec une année entière au siége de Neuss. Arrêté de

ce côté, il se retourna furieux contre les Suisses, ennemis heureux jusqu'alors des armées féodales. Louis XI était à Lyon, jouissant du péril de Charles et espérant tout de sa bouillante imprudence. Le Duc se jeta sur Grandson, prit la ville et le château, et noya la garnison, qui s'était rendue sous promesse de la vie. Mais l'armée des Suisses arrivait, et la bataille s'engagea dans une plaine étroite où la cavalerie féodale ne put tourner l'infanterie des cantons. Épuisées par des charges inutiles, surprises par un nouveau corps d'armée sorti des montagnes, les troupes de Charles le Téméraire se débandèrent et s'enfuirent. Il laissait sur le champ de bataille peu de morts, mais sa tente, son trésor, ses insignes mêmes, devenus le jouet des paysans. C'en était fait de son prestige, de ses desseins et de son royaume.

Des secours lui arrivèrent, et la colère qui le dévorait fit place à l'espérance; il vint assiéger Morat, qui tint mieux que Grandson, tandis que se réunissait de nouveau l'armée des Suisses. On y voyait le jeune duc René, dépouillé de sa Lorraine. Le duc de Bourgogne fut aussi imprudent qu'à Grandson; mais ce nouveau désastre effaça le premier. Enfermée entre des montagnes, les ennemis et un lac, l'armée bourguignonne fut jetée dans ce lac par les Suisses, égorgée et noyée en même temps. Charles le Téméraire semble dès lors pris de vertige : il menace encore, parle d'une grande armée qu'il va lever, de ses conquêtes qu'il va refaire; mais il se sent perdu, et c'est dans un abattement aussi profond que sa chute qu'il attend, sous les murs de Nancy, l'armée du duc René qui vient revendiquer son

héritage. Charles retrouvait encore devant lui les Suisses, les Allemands, tous ses ennemis poussés par la main du roi de France; il se jeta dans la mêlée avec une poignée d'hommes et se fit tuer; ses plus chers confidents l'avaient trahi comme la fortune.

Avec lui tombait le dernier obstacle qui s'opposait à l'unité de la France sous l'autorité royale. La maison d'Alençon avait déjà succombé; son chef était mort en prison. Le comte d'Armagnac fut tué à Lectoure, sa femme grosse empoisonnée; le chef de la maison de Nemours fut décapité, ainsi que Charles d'Albret et ce connétable de Saint-Pol qui avait trompé tour à tour tous les partis. Le Maine, l'Anjou et la Provence revinrent à la couronne par héritage. La Bourgogne et la Picardie furent saisies par Louis XI à la mort de son ennemi. Il avait espéré un instant ravir l'immense héritage de Charles le Téméraire en mariant le dauphin à Marie de Bourgogne; mais celle-ci épousa Maximilien d'Autriche et prépara ainsi la grandeur de Charles-Quint. Défait par les Allemands à Guinegate, Louis XI n'en acquiert pas moins l'Artois et la Franche-Comté. La France centrale fut ainsi enfermée dans un cercle protecteur de provinces. Le règne laborieux de Louis XI avait accru et organisé ce grand corps, maintenant capable de se mouvoir et d'agir au dehors. L'ordre intérieur était affermi, et la bourgeoisie accoutumée, aussi bien que la noblesse, à plier sans murmure sous la main du roi. La fille aînée de Louis XI, Anne de Beaujeu, régente pendant la minorité du jeune roi, se montra digne de son père : les États, convoqués par elle, défendirent la couronne contre une

réaction aristocratique ; mais Anne de Beaujeu les renvoya lorsqu'ils montrèrent des velléités d'indépendance. Le duc d'Orléans, qui prit les armes pour lui enlever la régence, fut battu et pris à Saint-Aubin-du-Cormier. Le dernier des grands vassaux, le duc de Bretagne, avait figuré dans cette guerre ; il meurt peu après, ne laissant qu'une fille. Anne de Beaujeu la marie malgré elle à Charles VIII, et constitue définitivement, par cette acquisition de la Bretagne, l'unité du royaume. La France du moyen âge a disparu.

Une révolution analogue s'est opérée en Angleterre par des moyens bien différents. Trente ans de guerre civile, l'épuisement de la haute aristocratie décimée par ses discordes, et la lassitude de la nation, donnèrent à la royauté un ascendant qu'elle ne pouvait conquérir par elle-même et qui, d'ailleurs, ne devait ralentir que pour un temps la marche de ce grand peuple vers la liberté politique. La guerre des deux Roses eut pour effet de faire disparaître en Angleterre la féodalité, qui pouvait diviser la nation, et non pas l'aristocratie, qui devait contenir la royauté. Les *faiseurs de rois*, comme on appelait les Warwick, ces grandes maisons qui menaçaient le repos et l'unité de l'Angleterre, seront abaissées par ces longues guerres sans que toute influence politique soit enlevée à cette noblesse intelligente et énergique qui doit diriger avec tant de gloire les destinées de son pays.

La dynastie de Lancastre, qui avait la rose rouge pour emblème, fut menacée et bientôt renversée du trône par la maison d'York, qui prit la rose blanche pour drapeau. Richard d'York prend la place de

Henri VI, que défend en vain le courage persévérant de sa femme Marguerite d'Anjou. Le fils de Richard, Édouard IV, régna cinq ans en paix; mais une sanglante tragédie s'accomplit à sa mort et semble jeter une malédiction sur sa race. Il laissait deux fils que leur oncle Glocester fit étouffer pour régner à leur place. Le meurtrier ne jouit que deux ans de son crime : un rejeton des Lancastre, Henri Tudor de Richemont, vint du fond de la Bretagne le précipiter du trône. La bataille de Bosworth, où périt Glocester, fut la victoire définitive de la maison de Tudor, qui devait régner cent dix-huit ans. Le nouveau roi s'affermit par son mariage avec une fille d'Édouard IV, dernière héritière de la maison d'York.

Malgré les vaines tentatives des partisans de la rose blanche, Henri VII mourut roi, laissant la royauté seule debout au milieu de tant de ruines. Le cinquième des terres du royaume était devenu, par confiscation, domaine de la couronne; des impôts de toutes sortes, une juridiction arbitraire, éprouvèrent sans les lasser la patience du parlement et la docilité du pays. De grands bienfaits compensaient ces inconvénients d'un pouvoir trop étendu. L'abolition du droit de maintenance enleva aux grands seigneurs toute force armée; en revanche, la concession du droit d'aliéner leur fortune, jusqu'alors substituée intacte de mâle en mâle, leur offrit le moyen de se ruiner, et le roi les y invitait par la splendeur de sa cour. Henri VII donna sa fille au roi d'Écosse, Jacques IV, devenu roi par le choix de la noblesse de ce malheureux pays, déchiré par la guerre civile,

et ne cédant qu'avec peine à l'influence voisine de la civilisation anglaise, qui devait pourtant l'envahir et l'absorber.

L'unité politique ne fut pas en Espagne, comme en Angleterre, le fruit de la guerre civile, mais la conséquence naturelle de cette unité religieuse qui était l'âme de la nation. La conquête laborieuse de la Péninsule, lentement arrachée aux musulmans, confondit à jamais, dans l'esprit de ce peuple, la cause de la religion catholique et celle de la patrie. La domination de l'une devint le symbole de l'indépendance de l'autre; et l'inquisition continua, sous une autre forme, cette guerre sainte, à laquelle l'Espagne semblait exclusivement dévouée. Ainsi se trouva formé, par les événements et la nécessité, le caractère ineffaçable du peuple espagnol. Il fut dès lors soumis à l'une de ces influences supérieures et perpétuelles que les peuples subissent parfois sans les comprendre, et dont l'histoire peut seule rendre raison : impulsion primitive, aussi irrésistible que le génie d'une race et que l'action d'un climat.

Nous avons vu comment l'égalité chrétienne, entretenue par les communs périls, était devenue sans peine une égalité politique, à mesure que les conquérants prenaient possession du pays. Ce peuple qui n'avait pas connu le servage, cette bourgeoisie militaire à qui la victoire sur l'étranger donnait en même temps des priviléges et une patrie, ces nobles qui ne voyaient dans leurs rois que des compagnons d'armes, devaient rendre difficile l'établissement de ce despotisme royal auquel l'Espagne était insensiblement

amenée par ses tendances religieuses aussi bien que par le mouvement général de l'Europe. La liberté s'était déjà vigoureusement développée dans ce pays, sous la seule forme défensive qu'elle pouvait prendre au moyen âge, sous les noms de coutumes et de priviléges. La Castille et l'Aragon avaient leurs cortès, sortes d'États généraux, où le clergé, la noblesse et les députés des villes venaient voter l'impôt et surveiller le gouvernement. L'Aragon avait les priviléges les plus étendus et s'en montrait le plus jaloux. C'est la noblesse de ce pays qui prêtait, au couronnement de ses rois, ce serment resté célèbre : « Nous qui, séparés, sommes autant que vous, et qui, réunis, pouvons davantage, nous vous faisons notre roi, à condition que vous garderez nos priviléges, sinon, non. » Des ordres militaires qui donnaient à la noblesse la force de l'association, une alliance entre les villes pour réprimer le brigandage, cette Sainte-Hermandad qui avait ses tribunaux et sa police, étaient autant d'éléments de résistance que la royauté avait à vaincre pour devenir prépondérante, comme dans le reste de l'Europe occidentale. La royauté devint capable de cette tâche lorsque, après de longs désordres, l'héritière de Castille, Isabelle, épousa Ferdinand, fils aîné du roi d'Aragon, décidant, par la réunion de ces deux couronnes, l'unité de l'Espagne et l'expulsion définitive de l'étranger.

Le terme de la domination musulmane en Espagne était venu. Tout le monde en pressentait la chute, et les fils des conquérants eux-mêmes. Lentement refoulés vers le sud, réduits enfin aux murs de Grenade, les

Maures, attaqués dans ce dernier refuge par Isabelle et Ferdinand, s'y défendirent avec un héroïsme qui retarda leur inévitable ruine. La persévérance des chrétiens qui, sur l'emplacement de leur camp brûlé, élevaient une ville en témoignage de leur résolution immuable, l'emporta sur la constance des assiégés. Ils se rendirent le 5 janvier 1492, en recevant, pour la sûreté de leurs biens et pour la liberté de leur culte, des garanties que l'ardeur religieuse de l'Espagne devait rendre illusoires. L'inquisition, appliquée à l'extirpation de l'hérésie et secondée par les passions populaires, continua la lutte après la victoire. La tolérance traditionnelle des musulmans et leur bonne foi commerciale avaient attiré en Espagne un grand nombre de ces Juifs que l'Europe féodale persécutait ou dépouillait sans scrupule. La défaite de l'islamisme les livra, en même temps que les vaincus, à la haine du peuple et à l'impitoyable politique de l'inquisition, qui avait reçu de Ferdinand une vie nouvelle. L'expulsion des juifs, l'interdiction de leur culte aux Maures, ne pouvaient suffire à un tribunal qui étendait sa juridiction sur le fond même de la conscience humaine. Les conversions apparentes ne le contentaient pas : la torture arracha des aveux mortels ; une procédure secrète livra au bûcher d'innombrables victimes. Le goût de ces affreux supplices, les délations et la terreur portèrent à l'intelligence et au caractère de la nation de profondes atteintes ; une fois entrée dans la voie de ces persécutions sanglantes, l'Espagne se mit en dehors du mouvement général de la civilisation européenne.

Le pouvoir royal fit les mêmes progrès que l'unité religieuse. Ferdinand devint le grand maître des ordres militaires de la noblesse, fit tourner la Sainte-Hermandad au profit de son influence et s'en servit comme d'une arme contre l'aristocratie. Les trésors du nouveau monde, le mariage de Jeanne la Folle, fille de Ferdinand et d'Isabelle, à Philippe le Beau, fils de Maximilien d'Autriche et de Marie de Bourgogne, et petit-fils de Charles le Téméraire; la réunion sur une seule tête de toutes ces couronnes, surmontées bientôt de la couronne impériale, vont donner à l'Espagne une puissance passagère et trompeuse, dont la source n'est pas en elle-même, et qui, s'écroulant par le seul cours des choses, la laissera plus épuisée que jamais. Le gouvernement impérieux du cardinal Ximénès, régent du royaume après la mort de Ferdinand, la victoire du jeune roi, Charles Ier, sur la bourgeoisie, soulevée pour le maintien de ses priviléges, assurent pour longtemps l'obéissance du peuple espagnol, qui va devenir l'instrument de la grandeur de Charles-Quint, et qui succombera, avec Philippe II, dans une lutte inégale contre l'esprit nouveau de l'Europe.

Le Portugal avait vu la féodalité vaincue, comme en France et en Espagne, par les progrès de la royauté. Mais sur ce théâtre étroit se déployèrent peut-être plus d'audace et plus d'habileté que dans le reste de l'Europe. Jean II annonça hautement ses réformes, enleva leurs priviléges aux seigneurs et les soumit à la loi commune. L'échafaud et le poignard le délivrèrent de toute résistance, et la royauté se trouva en un seul

règne définitivement affermie. Elle tourna au dehors l'activité de ce peuple intelligent et laborieux, auquel les découvertes maritimes ouvrirent bientôt une vaste carrière.

X. Chute de Constantinople. — Fin du moyen âge. (1453.)

Pendant que s'accomplissaient ainsi en Europe la destruction du système féodal et l'organisation de ces grands peuples auxquels étaient remises les destinées de la civilisation moderne, s'écroulait le dernier vestige du monde ancien, cet empire d'Orient, qui survécut assez longtemps à la civilisation dont il était sorti pour voir l'invasion des barbares se constituer et produire une société nouvelle. La quatrième croisade faillit anéantir l'empire grec; un dernier élan de l'invasion musulmane l'emporta. Le treizième siècle avait vu l'Asie agitée par de grands mouvements de peuples, analogues à ceux qui avaient causé au quatrième siècle l'inondation de l'Europe. Les Tartares Mongols s'étaient ébranlés comme les Huns, entraînant tout sur leur passage. Sous leur grand chef Tchinghis-Khan, leurs tribus nomades avaient asservi la Russie naissante, et traversé le Danube. Ce flot d'hommes s'écoula de lui-même; la Russie seule paya tribut aux fils du grand chef et ne fut délivrée que par Iwan III.

Moins rapides que la course des Mongols, les progrès des Turcs furent plus durables. Leur empire, fondé dans l'Asie Mineure, sur les débris de celui des

Seldjoucides, s'étendit avec une régularité menaçante pour l'empire grec. Un fanatisme ardent, de brillantes qualités militaires, l'institution des janissaires, jeunes chrétiens, nés ou faits prisonniers, élevés dans l'habitude des armes et dans l'exaltation religieuse, le génie des premiers sultans, emportèrent tous les obstacles. Andrinople et la plus grande partie de l'empire grec furent conquises; une croisade féodale, venue au-devant des envahisseurs, fut exterminée à Nicopolis; les Turcs allaient entreprendre l'œuvre plus difficile de la prise de Constantinople, lorsqu'une résurrection passagère de l'empire mongol arrêta leur progrès. Leur sultan, Bajazet, fut vaincu et pris par Tamerlan. Mais avec le vainqueur périt la domination mongole, comme celle des Huns avait disparu avec Attila. Les Turcs, plus forts qu'avant cette courte tempête, écrasèrent les Hongrois, fidèles défenseurs de la chrétienté, et reprirent leur marche vers Constantinople. Mahomet II eut la gloire de les y conduire et d'établir définitivement en Europe le siége de l'empire ottoman. L'admirable situation de Constantinople, la force de ses murailles, le courage d'un seul homme, l'empereur Constantin Paléologue, tinrent longtemps les Turcs en échec, malgré l'insouciante lâcheté des habitants. L'ardente persévérance du sultan, son artillerie redoutable, sa flotte, transportée par terre dans le port même de la ville, triomphèrent de la difficulté des lieux. Constantinople fut prise d'assaut le 29 mai 1453 et le dernier héritier de l'empire grec mourut les armes à la main. L'Europe ignorait encore l'importance de cette perte et n'en ressentit alors que faiblement la

honte; elle va plutôt en profiter, grâce à la dispersion de ces Grecs cultivés, qui portent partout avec eux le goût des lettres et de la philosophie : héritage fécond de l'antiquité, conservé heureusement à l'abri des murs de Constantinople, et ravi aux barbares pour être un jour livré à leur postérité. L'élan de la conquête turque dépassa bientôt Constantinople. La vallée du Danube fut conquise, la Perse attaquée par le grand Sélim, qui soumit la Syrie, l'Égypte, et rendit Alger tributaire. Son successeur sera Soliman le Magnifique, l'un des arbitres de l'Europe, l'allié recherché par le roi de France.

Quelle distance nous sépare des croisades, et quels changements se sont accomplis dans l'état politique et dans l'esprit des peuples ! L'Angleterre, la France, l'Espagne, arrivées à l'unité intérieure, vont jouer le plus grand rôle dans les débats nouveaux que le génie de l'Europe va soulever, et qui prendront l'Allemagne et l'Italie pour champs de bataille. L'ordre Teutonique, dernier vestige des croisades, est déjà affaibli par la Pologne et disparaîtra bientôt pour faire place à une monarchie nouvelle. La Suède, qui avait reçu du Danemark la civilisation et le christianisme, et que l'union de Calmar tenait encore en tutelle, s'est émancipée pour vivre de sa vie, et viendra jeter à son tour son épée dans la balance où seront pesées les destinées religieuses et politiques de l'Europe centrale. La royauté moderne, arbitre suprême des sociétés, les conduisant lentement à l'égalité civile et gardienne de leur unité politique, est fondée en France, en Espagne et en Portugal. La liberté, qui a rempli cette

époque de ses longs combats contre l'ordre féodal, a triomphé en Suisse, régné en Italie, fleuri dans les villes libres d'Allemagne, agité l'Espagne et la France: elle semble sommeiller en Angleterre, mais elle y a jeté des fondements indestructibles et s'y est préparé un glorieux avenir. Une révolution religieuse va lui venir en aide. Que de signes précurseurs l'ont annoncée! C'est ce grand schisme qui, après la captivité des papes à Avignon, divisa pendant soixante dix ans la chrétienté, ébranlant les bases du saint-siége et soulevant de dangereuses questions de prééminence entre les conciles et la papauté. Ce sont ces doctrines gallicanes sur l'indépendance de l'Église dont Gerson s'est fait l'éloquent interprète; c'est la prédication de Wicleff, nivelant la société au nom de l'Évangile; c'est le bûcher encore fumant où Jean Huss, vengé par de sanglantes représailles, expia ses attaques contre la hiérarchie de l'Église et le pouvoir temporel du saint-siége; c'est enfin l'aurore de cette renaissance littéraire qu'un pape va favoriser de tout son pouvoir et qui doit renouer les traditions philosophiques du genre humain.

Le moyen âge a donc péri, parce que la civilisation moderne a brisé son enveloppe. L'histoire du genre humain nous offre le même spectacle que celle de la nature : sous la plante desséchée paraît la tige d'une plante nouvelle; une chose n'est détruite que parce qu'elle est remplacée. Mais, si réguliers que soient ces grands changements dans l'état de l'humanité, ils ne peuvent s'accomplir sans de grandes douleurs. A la lutte continuelle de l'avenir et du passé se joint l'infinie

variété des passions humaines, et la marche du monde, sans pouvoir être suspendue, en est pourtant cruellement troublée. L'établissement de l'ordre social du moyen âge coûta bien des maux à l'Europe; la destruction de cet ordre fut payée plus cher encore. Nous venons de traverser l'âge de fer de la civilisation moderne. Dans quel état la querelle des investitures, les discordes des républiques ont-elles laissé l'Italie? L'unité des peuples occidentaux est fondée, mais à quel prix? En Angleterre, la guerre inexpiable des deux roses; en France, cent ans de meurtres, de pillage, de famine, d'affreuses insurrections noyées dans le sang. La bourgeoisie combat, à Paris et en Flandre, pour une liberté alors inaccessible; les jacques, dans les campagnes, pour d'atroces et vaines vengeances. C'est un repos que le règne sanglant de Louis XI; c'est pour le bien public que Ferdinand et Jean de Portugal sont crüels, que l'héroïque Juan de Padilla meurt sur l'échafaud. Que de sang coûtent à l'Europe les premiers ébranlements de l'Église et même ses victoires! Le fer et le feu ont effacé les albigeois de la terre, les hussites ont vengé cruellement le martyre de leur chef; en Espagne s'étend sur les Maures, sur les Juifs, sur les chrétiens eux-mêmes, le brûlant réseau de l'inquisition. Est-ce l'enfer, est-ce l'Europe enfantant la civilisation moderne, que le grand poëte de cet âge a voulu peindre dans ces vers terribles: « Les soupirs, les pleurs, les plaintes profondes qui s'élevaient dans cette nuit sans étoiles, m'arrachèrent des larmes; la confusion des langues, les horribles imprécations, les paroles de douleur, les accents de rage,

les cris perçants, les gémissements étouffés, le choc des mains ennemies, se mêlaient tumultueusement dans cette sombre atmosphère, comme les tourbillons de sable emportés par les vents. »

LIVRE XIII.

LA RENAISSANCE,

LES DÉCOUVERTES INDUSTRIELLES ET MARITIMES, LES GUERRES D'ITALIE.

I. La poudre à canon. — L'imprimerie.

Jusqu'ici nous n'avons vu la civilisation grandir et s'étendre que de deux manières: par les révolutions religieuses ou politiques et par la guerre. C'est Alexandre qui soumet l'Asie à l'influence du génie grec; c'est le peuple romain qui conquiert l'égalité civile et politique, et qui la répand dans le monde ancien; c'est le christianisme qui renouvelle la société et qui pénètre en Germanie avec les armées de Charlemagne et les missionnaires de Rome. Une révolution morale propagée par la parole et par l'épée, telle est jusqu'ici la forme du progrès. Cette forme ne sera pas détruite; la renaissance, la réformation, la révolution d'Angleterre en donnent la preuve; mais à côté de ces anciennes voies ouvertes à la civilisation s'en découvre une nouvelle, plus large, plus sûre peut-être, et plus rapide: c'est la science appliquée à l'industrie, c'est

l'accroissement de la puissance de l'homme sur la nature.

Plus d'une expérience nous a démontré qu'une nouvelle application de la science peut produire, en quelques années, plus de changements dans l'état des sociétés et dans les relations des hommes, que n'en opéraient en plusieurs siècles la violence ou la persuasion. Une seule machine, en rapprochant, de nos jours, les nations et en confondant leurs intérêts, a exercé sur elles plus d'influence que tous les conseils de la philosophie. Les découvertes qui ont secondé les efforts des hommes pour sortir du moyen âge ont eu ce même caractère de grandeur et d'universelle efficacité; elles sont assez récentes pour que leur effet nous soit visible, et nous ne sommes pas réduits, sur ce point, à des conjectures, comme sur ces grandes inventions primitives de la charrue et de la navigation, qui sont restées de mystérieuses légendes dans la vie transformée du genre humain. Depuis ces révolutions importantes, antérieures à l'histoire, la guerre et la politique occupèrent exclusivement l'enfance des peuples et remplirent la place que devaient un jour revendiquer la science et l'industrie. Mais dès la fin du xve siècle se firent les premiers pas dans cette voie nouvelle, et la destruction du moyen âge fut consommée du même coup.

L'habileté de Louis XI fit beaucoup pour ruiner le système féodal; l'artillerie fit davantage, elle en rendit le retour à jamais impossible. Arme sociale par excellence, symbole et garantie de la force collective, elle devint, une fois que, sortie des tâtonnements de

sa longue enfance, elle eut passé les Alpes avec Charles VIII, le plus puissant instrument de l'unité nationale en Europe. Ses commencements avaient été faibles et presque inaperçus, comme son origine était obscure. Les Chinois connaissaient la poudre; Roger Bacon passa en Europe pour l'avoir trouvée ; les Arabes en appliquèrent la force au lancement des projectiles. Le canon fit, à Crécy, une apparition peu remarquée ; les archers des communes anglaises eurent plus de part que lui à la victoire. Les frères Bureau organisèrent l'artillerie de Charles VII ; Louis XI la mit entre les mains d'un maître général, et, quand Charles VIII envahit l'Italie, il y traînait cent quarante pièces de canon. La royauté avait dès lors trouvé son arme : la lance du seigneur est vaincue, la cuirasse inutile, le château est un refuge peu sûr pour l'indocilité féodale, les murs des cités sont impuissants à garantir les libertés bourgeoises. Qui a du canon, sinon le roi? Bientôt l'arquebuse, encore informe et lourde, deviendra cet instrument maniable, commode et terrible à la fois, qui donne à l'homme seul plus de précision dans ses coups et aux hommes réunis plus de puissance que le canon. Le fusil est l'arme nationale et populaire; par lui sera décidée en Europe la supériorité de l'infanterie, le règne des nations armées, l'avénement de l'égalité sur les champs de bataille. Enfin le fusil s'allége et se raccourcit pour devenir une arme individuelle et privée, un instrument de défense personnelle, l'arme favorite des guerres de religion en France et de la révolution d'Angleterre. «J'ai un bon cheval, de bons pistolets et une bonne cause,» dit un membre du parlement.

En général, l'usage militaire de la poudre fut aussi favorable à l'adoucissement des mœurs qu'au progrès de la politique. Dès lors devinrent plus rares ces luttes corps à corps, ces étreintes sanglantes qui endurcissent la nature humaine et qui ont contribué à dépraver l'antiquité. Les batailles furent plus courtes, plus décisives, et surtout, les défaites moins meurtrières. Un ennemi désarmé semble définitivement soumis. La simplicité des armes antiques le rendait, au contraire, toujours redoutable au vainqueur, qui se préservait de la révolte par le meurtre ou par l'esclavage. Enfin la guerre, compliquée désormais par l'invention variée de tant d'instruments de destruction, et par les calculs que leur emploi réclame, se rapprocha de plus en plus de la science et, par cela même, éleva les cœurs en cultivant les esprits. Le génie militaire, qui a pour but la défense d'une nation et la ruine des autres, se distingue à peine, par ses études et par ses travaux, du génie civil, dont la prospérité universelle est l'unique objet.

Mais tandis que l'esprit humain, appliqué à une chose mauvaise en elle-même, ne peut qu'atténuer un fléau, cette même force créatrice peut faire d'un bien précieux et rare un bien inestimable et commun, du privilége de quelques-uns le patrimoine de tous. La pensée multipliée et répandue, la vie de l'esprit rendue accessible à tous les hommes, le moyen donné aux intelligences et aux volontés de se comprendre et de s'unir, en un mot, la création d'une sorte de conscience universelle émue en même temps des mêmes idées et docile aux mêmes impulsions, tels sont les

bienfaits de l'imprimerie. Ils furent immédiats et ils durent encore, agrandis chaque jour; ils envahirent soudainement l'Europe, ils embrassent maintenant toute la terre, où se continue partout, à toute heure et dans toutes les langues, l'éternel entretien du genre humain dispersé. Il suffit de jeter les yeux autour de nous, de considérer le rôle que remplit l'imprimerie dans nos affaires, et de compter tout ce qui nous manquerait si elle n'existait pas, pour comprendre qu'elle a reculé les bornes de notre nature, ajoutant à la parole de l'homme plus de puissance que le télescope n'en ajoute à sa vue ou le levier à son bras, lui donnant pour seules limites, dans l'espace et dans le temps, l'étendue du monde et la durée de l'espèce humaine. Les inventeurs ont senti l'importance de leur découverte; une sorte d'enthousiasme religieux se mêle à la persévérance de Gutenberg, au dévouement des Alde d'Italie et des Estienne de France, des patients propagateurs de l'art typographique. La première tâche de l'imprimerie devait être de sauver les débris de l'antiquité, de mettre en sûreté ce précieux héritage, diminué par le temps et par les barbares, conservé en partie dans les monastères, en partie à Constantinople. C'est au milieu du XVe siécle que Gutenberg, associé à Faust et à Schœffer, constitue et perfectionne son art, et, dès le commencement du XVIe, les auteurs anciens sont publiés et vendus en grand nombre. Cette diffusion des œuvres antiques suscita et nourrit le grand mouvement de la renaissance, qui, à son tour, vint alimenter la nouvelle industrie. L'imprimerie eut bientôt, en tout pays, la réforme à propager ou à com-

battre, et, unie dès lors à toutes les agitations de l'esprit humain, elle participe à sa dévorante activité.

II. Vasco de Gama. — Christophe Colomb.

(1492-1497.)

En même temps que la civilisation européenne est armée de nouveaux moyens de progrès et de conquêtes, s'ouvre devant elle un monde nouveau. L'unité monarchique du Portugal assurait à ce pays ce repos intérieur qui force les peuples à tourner au dehors leurs inquiétudes et leurs désirs. Resserrés du côté de la terre par le développement de l'Espagne, attirés par l'Océan, les Portugais se firent navigateurs et fondateurs de colonies. Venise, Alexandrie, Constantinople s'enrichissaient par le commerce de la Méditerranée et de l'Orient; ce fut vers l'Orient que les Portugais jetèrent les yeux. On sentait que l'Afrique, dont le nord seul était connu, ne pouvait se prolonger à l'infini vers le sud, et que ce même Océan qui baignait les côtes du Portugal, devait remonter, en tournant l'Afrique, jusqu'à la mer Rouge et jusqu'à l'Inde. A l'impulsion donnée par les rois se joignit bientôt l'enthousiasme religieux et patriotique de la nation; chaque année, la côte occidentale de l'Afrique était explorée plus avant; Madère, les Açores, les îles du cap Vert sont successivement découvertes; l'équateur est franchi, des établissements portugais sont fondés au Congo; enfin Barthélemy Diaz atteint en 1486 l'extrémité méridionale de l'Afrique et entre-

voit cette route des Indes que Vasco de Gama doit parcourir.

Ce fut onze ans plus tard que partirent, au milieu des bénédictions des prêtres et des acclamations du peuple, les trois petits navires qui tournèrent le cap de Bonne-Espérance et qui abordèrent sur la côte de Malabar. Le chemin était tracé : Cabral suivit Vasco de Gama et fonda à Calicut la première des colonies européennes. Une tempête, jetant Cabral à l'occident, lui fit découvrir le Brésil. La découverte du nouveau monde avait déjà suscité, entre les Portugais et les Espagnols une rivalité que termina l'arbitrage du pape. Une ligne droite fut tracée, perpendiculaire à l'équateur et passant par les Açores. Tout ce qui se trouvait à l'orient de cette ligne était donné au Portugal; l'Espagne était investie de tout ce qui se trouvait à l'occident. Albuquerque étendit et affermit cet empire oriental assigné à sa patrie. Il prit Socotora, s'empara d'Ormuz, montrant une pile de boulets et de grenades aux envoyés du schah de Perse, qui réclamait un tribut. En vain Venise, unie au soudan d'Égypte, lutta contre l'accroissement ruineux pour elle des colonies portugaises. Goa, Malacca, Ceylan, furent occupées par les Portugais, et leur donnèrent la mer du Bengale. L'alliance du roi de Siam et de Pégu, leur commerce avec la Chine et le Japon semblaient assurer aux Portugais une longue et paisible prospérité; mais la faiblesse relative de la métropole, le développement maritime de l'Espagne et de la Hollande devaient enlever au Portugal un si vaste empire, en ne lui laissant guère que la gloire de l'avoir fondé.

Il ne reste à l'Espagne elle-même qu'un souvenir de la plus grande découverte qu'un homme ait pu faire, et des possessions les plus immenses qui aient pu enrichir une nation. Un Génois, qui avait pris part aux entreprises des Portugais, et qui avait cherché avec eux la route des Indes par le sud de l'Afrique, fut bientôt frappé de la grande et simple idée du prolongement du continent indien vers l'occident de l'Europe. Il ne put se résoudre à croire que la mer occupât seule cette immense étendue du globe, et qu'en naviguant à l'occident on ne rencontrât pas bientôt la terre. Si grande que fût son espérance, elle était au-dessous de la réalité. Ce n'était pas le continent asiatique qu'il devait rencontrer à l'Occident, mais une vaste presqu'île, jetée entre l'Europe et l'Asie, et séparée de cette dernière par un nouvel océan. Ce n'était pas l'Inde qu'il devait retrouver, c'était l'Amérique qu'il devait découvrir; ce n'était pas une route commerciale qu'il allait frayer à l'Europe, c'était un monde nouveau qu'il allait livrer à la civilisation et faire rentrer dans la grande famille humaine. La gloire de Colomb ne fut pas seulement d'avoir trouvé plus qu'il ne cherchait, et créé, comme on l'a dit, la moitié du monde. Sa gloire la plus haute, indépendante de l'événement, est dans sa foi et dans sa persévérance. Rempli de son idée, la portant de cour en cour, renvoyé du sénat de Gênes au roi de Portugal, puis au roi de Castille, qui le laisse partir pour l'Angleterre; soutenu huit ans, par une religieuse confiance, contre les refus des souverains et contre les objections des savants, Colomb a mérité par là d'atta-

cher son nom à cette extension inattendue de l'ancien monde. Quelle épreuve lui a manqué? Fut-il au monde une angoisse pareille à la sienne, lorsqu'à son premier voyage, ses matelots révoltés le sommaient de revenir et l'arrachaient à sa découverte au moment de l'atteindre? N'éprouva-t-il pas les derniers effets de l'ingratitude humaine, lui qui revint de son second voyage les fers aux pieds et aux mains, et qui, au quatrième, faillit périr de misère sur les côtes de la Jamaïque, après s'être vu fermer les ports qu'il avait découverts? Il eut, en échange de tant de maux, la paix de la conscience, des consolations religieuses, des visions et des extases, et, par-dessus tout, ce moment d'une joie ineffable, la plus vive et la plus profonde que puisse ressentir le cœur d'un homme, lorsque, dans la nuit du 11 octobre 1492, le cri de *terre* s'éleva de l'un de ses petits navires pour signaler le nouveau monde et pour donner raison à son génie.

Bientôt succèdent à Colomb les explorateurs et les conquérants; l'isthme de Panama est traversé et le grand Océan reconnu; le Mexique est découvert et livré à un aventurier, Fernand Cortez. Cinq cents soldats, seize chevaux et dix canons soumirent ce vaste pays, organisé cependant pour une meilleure résistance; mais l'effet terrible des armes à feu et la terreur superstitieuse des armées mexicaines décidèrent la victoire des Espagnols. Ce fut un frappant exemple de la puissance de la civilisation et de la prodigieuse différence qu'elle peut mettre entre la force relative des hommes. En appelant les Espagnols des dieux, les Mexicains rendaient hommage à cette mer-

veilleuse transformation de la nature humaine, élevée ainsi au-dessus d'elle-même et investie d'attributs nouveaux. La conquête du Pérou ne fut qu'un massacre. Pizarre et deux autres aventuriers l'envahirent avec deux cents hommes et quelques chevaux. Mais la rivalité des conquérants, enivrés de sang et de pillage, retarda longtemps l'établissement de la colonie espagnole et l'administration régulière du pays. L'ordre fut enfin porté dans ces vastes conquêtes par la main vigoureuse de Charles-Quint. Elles furent divisées en deux gouvernements, celui de Mexico et celui de Lima. Des vice-rois, assistés d'un conseil ou audience, les administraient sous la surveillance suprême d'un conseil des Indes qui siégeait à Madrid. Le christianisme avait dans ce monde nouveau une tâche immense à accomplir. Le premier effort des missionaires fut d'arrêter l'anéantissement de cette population qui disparaissait sous le poids du travail et d'une cruelle servitude. Enchaînée dans les mines, décimée par les sanglants caprices des aventuriers, cette race malheureuse ne fut qu'imparfaitement préservée par la généreuse ardeur de Las Casas et de ses successeurs apostoliques. Bientôt les conquérants eux-mêmes furent soumis, par l'héritier de Charles-Quint, au joug terrible de l'inquisition.

Les conséquences de ces découvertes et de l'établissement de ces colonies furent importantes et durables. Elles ouvrirent une nouvelle carrière à l'activité de l'Europe, en même temps qu'elles ouvraient de nouveaux continents à la civilisation. Les esprits subirent l'influence de cet élargissement de l'ancien monde; la

patrie, l'Europe même ne limitèrent plus les espérances et les ambitions des hommes; un instinct de voyage, un désir de changement se répandirent parmi les peuples, de moins en moins attachés à la glèbe. La marine, ce puissant instrument de civilisation, se développa chez tous les peuples occidentaux aussi rapidement que leur commerce, et l'on put voir dès lors comment la Méditerranée serait un jour déshéritée au profit de l'Océan, comment à Venise succéderaient un jour la Hollande et l'Angleterre.

Ces résultats étaient encore éloignés; le plus immédiat fut la prépondérance de l'Espagne, devenue menaçante pour l'indépendance européenne, enrichie par les métaux précieux du nouveau monde, agrandie par ses victoires sur la France, qui s'était imprudemment engagée dans la conquête de l'Italie. Depuis le jour où Louis XII l'appelle au partage du royaume de Naples jusqu'à la signature du traité de Cateau-Cambrésis, l'Espagne ne cesse d'accroître, à travers les chances de la guerre, l'influence de ses armes et de sa politique. Mais, au milieu même de ce progrès rapide, la renaissance, à laquelle elle reste étrangère, la réforme, dont elle se déclare l'ennemie et qu'elle ne peut arrêter en Allemagne, lui annoncent et lui préparent, par les mains de la France et de l'Angleterre, la plus prompte et la plus complète des décadences.

III. Les guerres d'Italie. — Charles-Quint et François Ier (1494-1559.)

Si l'Italie, destinée à servir de théâtre à cette lon-

gue lutte, n'était pas assez forte pour repousser ses envahisseurs, elle était assez amollie pour les corrompre. Une grande prospérité matérielle, de grandes richesses, des mœurs faciles et brillantes, l'indifférence politique et la servitude sous une foule de petits princes, avaient énervé cette race si énergique au moyen âge. La débauche, les assassinats, les empoisonnements étaient passés en habitude, et jouaient un grand rôle dans les affaires politiques de la Péninsule. Les plus habiles maîtres en ce genre étaient le pape Alexandre VI et son fils César Borgia, le triste héros de Machiavel[1]. Ils avaient exterminé ou terrifié la remuante noblesse des États de l'Église; alliés à Venise et à Louis le More de Milan, ils menaçaient d'enlever à la maison d'Aragon ce royaume de Naples auquel prétendait la maison de France, héritière des droits de la maison d'Anjou. A l'appel de Louis le More, Charles VIII, qui rêvait, au delà de la conquête du royaume de Naples, celle de Constantinople, passa les Alpes avec une formidable armée, et traversa comme un torrent l'Italie, habituée à la guerre inoffensive des condottiere et épouvantée de la sanglante impétuosité des Français.

Les Florentins sont chassés de Pise, les Médicis, de Florence; le pape, réfugié dans le château Saint-Ange, livre en otage son fils et un frère du sultan, qui devait servir aux desseins de Charles VIII sur l'Orient, mais qu'Alexandre VI avait empoisonné en le livrant. Naples tombe sans résistance aux mains des Français;

1. Voyez l'Appendice K.

le jeune Ferdinand II, trahi par le peuple et par l'armée, se réfugie à Ischia, et Charles VIII est couronné roi de Naples, empereur d'Orient et roi de Jérusalem. Cette conquête rapide n'avait rien de durable; l'annonce d'une ligue formée entre toutes les puissances italiennes, soutenue par le roi d'Espagne et par l'empereur, suffit pour contraindre les Français à la retraite. Ils laissent à Naples dix mille hommes, qui bientôt sont forcés de les suivre, franchissent les Apennins et se trouvent à Fornoue en face de quarante mille hommes que la ligue avait rassemblés. Une seule charge les dispersa, et l'armée rentra en France, ne rapportant que de brillants souvenirs de cette stérile et romanesque expédition.

Si le successeur de Charles VIII, Louis XII, ne pensait plus à conquérir l'Orient, il avait sur l'Italie des prétentions plus sérieuses et plus étendues. Il voulait à la fois reprendre le royaume de Naples et revendiquer le Milanais, comme héritier, par sa grand'-mère, de la maison des Visconti. Allié à Venise, il s'empara sans peine du Milanais et s'y affermit en jetant Louis le More en prison. L'amitié des Borgia lui permettait de traverser sans combat l'Italie pour conquérir le royaume de Naples. Il aima mieux se l'assurer par un traité secret avec les Espagnols. Ces alliés de Frédéric, roi de Naples, s'engagent à le trahir et à partager son royaume avec le roi de France. Les Espagnols tinrent fidèlement la première partie de leur promesse et violèrent la seconde. Les batailles de Cerignola et du Garigliano livrèrent le royaume de Naples à l'Espagne et en chassèrent les Français.

L'absurde traité de Blois, qui, pour garantir à la France la possession du Milanais, promettait la Bretagne et la Bourgogne, avec la main de la fille du roi, à l'héritier de l'Espagne et de l'Autriche, au futur rival de François Ier, fut annulé par les États généraux et n'eut aucune influence sur le cours des événements. Avec Jules II, une politique nouvelle était inaugurée par le saint-siége. Ce pape énergique et intelligent espérait réunir l'Italie contre les étrangers et devenir le fondateur de son indépendance. Il redoutait la puissance de Venise, jusqu'alors alliée des Français, et eut l'habileté de former contre elle une ligue qui l'abattit par les mains de la France elle-même. Le pape, l'empereur, le roi d'Espagne et le roi de France se liguent à Cambrai contre Venise, et c'est une armée française qui détruit, à la bataille d'Aignadel, les forces de la république, que le pape avait préalablement frappée d'interdit.

Jules II accorde l'absolution à Venise aussitôt qu'elle n'est plus à craindre et s'unit à elle contre les Français. Ce vaillant pontife profite, pour pousser vivement la guerre, des religieuses hésitations de Louis XII. Il canonne la Mirandole et y entre par la brèche. Il y allait cependant être battu, lorsque Louis XII, mêlant mal à propos un débat spirituel à cette lutte politique, tenta de déposer Jules II. Ce fut le salut du pape; une sainte ligue est formée entre les récents ennemis de Venise, mais celle-ci y est entrée à la place du roi de France, qui devient l'ennemi commun. Les Suisses et Henri VIII, roi d'Angleterre, prennent part à la lutte, et la France est menacée sur ses frontières aussi bien

qu'en Italie. Louis XII résista d'abord sans désavantage. Un héros de vingt-deux ans, Gaston de Foix, étonna l'Italie par la sûreté de ses manœuvres et par l'impétuosité de ses attaques. Il chasse les Suisses d'Italie, dégage Bologne pressée par les Espagnols, emporte Brescia d'assaut et l'inonde de sang, bat les Espagnols à Ravenne, et meurt trop tôt pour la France en chargeant presque seul cette redoutable infanterie. Cette mort perdit tout: les Suisses écrasent l'armée française à Novare et prennent son artillerie; au nord, les Français sont battus par les Anglais, à Guinegate; vingt mille Suisses marchaient sur Dijon; il fallut traiter, payer les Suisses, renoncer au Milanais, s'allier à Henri VIII, dont la sœur épousa Louis XII. La France n'avait perdu que de vaines conquêtes; la guerre, qui s'était faite le plus souvent hors de ses frontières, n'avait pas atteint sa prospérité naissante: depuis l'avénement de Charles VIII, elle vivait et travaillait en paix sous la protection de l'autorité royale; le nom de Père du peuple, donné à Louis XII, n'est autre chose qu'un témoignage de cette sécurité intérieure et de la reconnaissance des populations pour un si grand bienfait.

C'est alors que paraissent sur la scène les deux hommes, si opposés de caractère et de génie, qui doivent recouvrir de leur rivalité personnelle l'inévitable lutte de la France et de l'Espagne. Le plus pacifique des rois de France ne pouvait se laisser, sans combat, entourer par les immenses possessions de la maison d'Autriche, réunies à la monarchie espagnole entre les mains de Charles-Quint et accrues de la cou-

ronne impériale. Qu'était-ce donc lorsqu'un roi chevalier montait sur le trône de France, lorsqu'à Louis XII succédait François Ier ! Ce règne, tour à tour si brillant et si sombre, fut inauguré par une victoire. L'armée française, trompant les Suisses qui gardaient les passages des Alpes, franchit des défilés jusque-là impraticables, et débouche dans le Milanais par le col de l'Argentière. Trente mille Suisses vinrent au-devant d'elle à Marignan. Ils se jetèrent intrépidement sur l'artillerie du roi, sans être arrêtés par les charges réitérées de la cavalerie française. La bataille, interrompue par la nuit, recommença le lendemain et fut terminée à l'avantage des Français par l'arrivée de leurs alliés de Venise. Les Suisses, déjà ébranlés, se retirèrent lentement. Le véritable fruit de ce combat de géants, comme l'appelait Trivulce, fut la conclusion avec la Suisse d'une paix perpétuelle qui permettait au vainqueur d'enrôler les vaincus, et qui assurait au roi de France le secours de cette admirable infanterie. L'Italie semblait livrée aux Français. Le pape Léon X, qui venait de succéder à Jules II et qui devait assister au démembrement de l'Église, rendit Parme et Plaisance au roi de France, et conclut avec lui ce célèbre concordat qui confirmait et étendait l'indépendance de l'Église gallicane et limitait aux seules Annates les revenus que le saint-siége pouvait tirer de la France. Quant au royaume de Naples, première occasion des guerres d'Italie, le traité de Noyon le laissa aux Espagnols, en échange de vaines promesses.

La mort de l'empereur d'Allemagne, Maximilien,

mit en présence les deux rivaux. Tous deux poursuivirent les électeurs de leur argent et de leurs intrigues; tous deux, trop puissants pour n'être pas redoutés des princes allemands, eussent échoué, si Frédéric le Sage, électeur de Saxe, n'eût refusé l'empire et désigné lui-même dans Charles-Quint le défenseur nécessaire à l'Allemagne contre les Turcs. C'était mettre en péril l'indépendance de l'Europe pour assurer celle de l'Allemagne. Jamais souverain ne parut plus près de cette chimère tant poursuivie de la monarchie universelle que ce jeune prince, maître du nouveau monde et des plus riches pays de l'Europe. Son habileté, si supérieure à l'héroïque imprudence de son unique adversaire, semble lui assurer le succès; mais tant de justes raisons d'espérer seront confondues par la force des choses et par des événements imprévus plus puissants que la sagesse humaine.

Charles-Quint avait pour lui le pape et le roi d'Angleterre, que François Ier s'était en vain efforcé d'attirer dans son parti. La Navarre, que l'Espagne retenait malgré les engagements pris à Noyon, fut envahie par les Français, mais trop tard pour seconder la révolte des communes espagnoles, étouffée dans le sang. Battus en même temps dans le Luxembourg, les Français le sont encore dans le Milanais, à l'attaque inutile et sanglante de la Bicoque. L'avénement au trône pontifical d'Adrien VI, ancien précepteur de Charles-Quint, la trahison du connétable de Bourbon, que les injustices du roi firent passer à l'empereur et qui tenta de lui conquérir la Provence, les revers de Bonnivet en Italie, mirent la France dans le plus extrême péril.

Elle parut frappée d'un coup mortel à la bataille de Pavie.

Ce fut une défaite féodale, analogue à celles de Crécy et d'Azincourt. Le point d'honneur, qui empêche le roi de prendre une position plus forte, l'imprudence chevaleresque, qui le pousse à rendre son artillerie inutile, en se jetant au devant d'elle pour charger l'ennemi, étaient dignes d'un autre âge, sinon d'un meilleur sort. Le roi de France fut pris l'épée à la main. « De toutes choses, écrivit-il à sa mère, il ne m'est demeuré que la vie et l'honneur. »

Il ne se doutait pas qu'il gagnait par sa défaite l'appui de l'Europe, et que cette tendance de tous à secourir le plus faible pour se préserver du plus fort, qui devait plus tard donner naissance à un système régulier d'équilibre européen, allait agir en faveur du roi vaincu. Pendant que, dans sa prison de Madrid, il signait ce traité désastreux qui livrait la Bourgogne aux impériaux et qui abandonnait toutes les prétentions de la France, les puissances italiennes se liguaient avec le roi d'Angleterre pour mettre un obstacle à l'ambition trop heureuse de Charles-Quint.

Celui-ci se vengea cruellement de la mauvaise foi du roi de France, qui avait fait annuler à son retour le traité de Madrid, et de la révolte de l'Italie, qui aspirait à l'indépendance. Il abandonna ce malheureux pays au connétable de Bourbon, que suivait ou plutôt qu'entraînait une armée d'aventuriers. Dans cet âge de transition, où la guerre avait cessé d'être féodale sans que les armées modernes fussent encore régulièrement organisées, le manque de solde suffisait

pour changer les troupes en bandes indisciplinables, avides de meurtre et de pillage. Cette foule d'hommes armés, qui se précipitait avec le connétable de Bourbon sur l'Italie, était semblable aux grandes compagnies qui avaient dévasté si longtemps la France, et aux armées irrégulières qui vont désoler l'Allemagne. Le fanatisme religieux, excité par la réforme, se mêlait au goût du sang et du butin. On parlait d'étrangler le pape aussi bien que de piller Rome. Cette ville, remplie par Léon X des chefs-d'œuvre de l'art italien, fut prise d'assaut en une heure et livrée pendant dix mois à la plus affreuse dévastation. Le connétable de Bourbon avait été tué en se jetant un des premiers dans la place, et ainsi s'était terminée une vie agitée, à laquelle l'éclat, sinon l'honneur, n'avait pas manqué.

Ce brigandage, toléré par l'empereur, rendit à la cause de François Ier l'opinion de l'Europe. Il intervient en Italie, trop tard pour la sauver, assez tôt pour la reprendre, si son imprudence naturelle n'avait encore une fois ruiné de justes espérances. Pendant que Lautrec, maître du Milanais, vient assiéger Naples par terre, le Génois Doria la bloquait par mer au nom de la France. François Ier alarma ce puissant amiral par le dessein avoué de ruiner Gênes au profit de Savone. Doria passe alors au parti de l'empereur, Naples est sauvée, Lautrec réduit à capituler et l'Italie définitivement perdue pour la France. Le traité de Cambrai livra l'Italie sans réserve à l'Espagne, et le roi de France parut s'estimer heureux de voir Charles-Quint abandonner toute prétention sur la Bourgogne.

La paix était nécessaire à l'Europe, menacée par les

Turcs qui avaient envahi la Hongrie et qui assiégeaient Vienne. L'Allemagne chrétienne s'unit, malgré ses divisions religieuses, contre le sultan, et le contraignit de reculer. Telle était déjà cependant la prédominance des intérêts politiques sur les passions religieuses, que le roi de France avait noué des relations avec Soliman et comptait sur ce redoutable allié pour abaisser Charles-Quint. La conquête de Rhodes, une flotte nombreuse et aguerrie, l'établissement des ports militaires de Tunis et d'Alger donnaient aux Turcs l'empire de la Méditerranée et y rendaient impossible le commerce européen. La marine génoise parvint à forcer la Goulette à l'entrée du golfe de Tunis, et vingt mille captifs chrétiens, triste témoignage de la puissance maritime des Ottomans, furent délivrés par Charles-Quint. Ce bienfait ne fut pas payé trop cher, quelques années plus tard, par l'échec complet de l'empereur dans une tentative semblable contre Alger. Malte, cédée par lui aux chevaliers de Rhodes, chassés de leur île par les Turcs, devint la seule et faible protection offerte au commerce chrétien dans la Méditerranée.

Pendant que Charles-Quint jouait le rôle de défenseur de la chrétienté, son rival cherchait ses alliés en dehors de l'Europe chrétienne et en dehors de l'Église. Les capitulations de la France avec Soliman assuraient au commerce français la sûreté dans le Levant, et déclaraient le roi protecteur des lieux saints, tandis que par un traité secret le sultan s'engageait à attaquer Naples. En même temps une alliance se négociait entre le roi de France et les protestants d'Allemagne. La

guerre rallumée commença par l'invasion de la Savoie, à laquelle répondirent les menaces furieuses de Charles-Quint, suivies bientôt de l'envahissement de la Provence par soixante mille impériaux sous les ordres de l'empereur lui-même.

A ces troupes aguerries, François Ier ne pouvait opposer que de nouvelles levées, ces légions provinciales qu'il avait tirées de son royaume pour substituer une infanterie nationale aux mercenaires étrangers. On résolut de chasser l'ennemi de la Provence par la misère, au défaut de la force. Les places furent démantelées, les villages abandonnés, le pays dévasté. L'armée espagnole erra quelque temps dans cette solitude, et bientôt, épuisée par les privations et les épidémies, commença une pénible retraite. Le pape, au nom de l'Europe, de nouveau menacée par les Turcs, intercéda pour la paix; on conclut à Nice une trêve de dix ans.

Les embarras de l'empereur lui rendaient nécessaire la neutralité du roi de France. L'Espagne semblait agitée d'un nouveau désir de liberté; les Pays-Bas s'ébranlaient, et Gand soulevée s'offrait à François Ier; celui-ci montrant tour à tour la plus insigne mauvaise foi et la plus téméraire confiance, se laissa séduire par les avances de Charles-Quint et l'engagea à passer par la France pour aller soumettre les Flamands. Gand une fois soumise, la guerre se rallume entre les deux rivaux. La bataille de Cérisoles, où l'infanterie française décida la victoire, fut une glorieuse revanche de Pavie. Mais Henri VIII, allié de l'empereur, assiégeait Boulogne; Charles-Quint envahissait la Champagne.

On traita, et l'on se retrouva au même point qu'avant la guerre, si ce n'est que Henri VIII exigea deux millions pour la remise de Boulogne.

Il était réservé aux héritiers de François Ier et de Charles-Quint de terminer cette longue lutte à laquelle la France n'avait jusqu'à présent rien gagné ni rien perdu, tandis que croissait régulièrement la puissance espagnole. Le protestantisme allemand la tenait seul en échec et épuisait les forces de Charles-Quint. Le nouveau roi de France, Henri II, chercha de ce côté ses alliés et, avec l'assentiment de l'Allemagne, s'empara de Metz, de Toul et de Verdun, ou, comme on disait alors, des Trois-Évêchés. Charles-Quint irrité se jeta sur Metz, où le duc de Guise, déjà le favori du roi et populaire en France, se maintint courageusement et fit lever le siége. Une nouvelle défaite à Renty, et par-dessus tout la victoire du protestantisme en Allemagne, consacrée par la paix d'Augsbourg, achevèrent de dégoûter de la direction active des affaires cet homme jusque-là infatigable qui avait porté si haut la fortune de l'Espagne et la gloire de son nom. On vit se retirer dans un cloître, pour y mourir, le dominateur de l'Allemagne et de l'Italie, l'adversaire implacable du protestantisme, lassé plutôt que rassasié du pouvoir, se reposant de l'action dans le conseil et du commandement dans une toute-puissante influence.

Bien que Charles-Quint laissât la couronne impériale à son frère Ferdinand, son fils Philippe II, qui héritait des couronnes d'Italie, d'Espagne et des Pays-Bas et des trésors du nouveau monde, était le véritable représentant de sa puissance et de ses idées, Phi-

lippe II devait reprendre, avec moins de génie, mais avec une opiniâtreté plus profonde et plus sombre, la double tâche de la monarchie espagnole, l'abaissement de la maison de France et la destruction de l'hérésie. Nous verrons bientôt comment il remplit ce grand rôle, et comment fut stérile tant de persévérance unie à tant de ressources.

L'Italie, soulevée par le pape Paul IV, tenta de mettre à profit, pour sa liberté, l'avénement d'un nouveau prince; mais le duc d'Albe, repoussant le duc de Guise et venant camper aux portes de Rome, apprit aux Italiens qu'ils n'avaient fait que changer de maître. En même temps l'armée française fut écrasée à Saint-Quentin par cinquante mille Espagnols, et l'on vit en quelles mains vigoureuses était tombée l'épée de Charles-Quint. Un second coup frappé à Gravelines décida la paix; mais une attaque hardie du duc de Guise avait enlevé Calais au roi d'Angleterre, fermant ainsi ce port toujours ouvert à l'invasion anglaise, et délivrant la France de la présence injurieuse et menaçante de l'étranger. La paix conclue à Cateau-Cambrésis laissait à la France cette précieuse et légitime conquête en lui retirant toutes les autres, sauf les Trois-Évêchés. Si la France sortait de ces longues guerres avec ses frontières plus fortes et mieux gardées, et si Calais repris valait mieux que les vaines conquêtes espérées en Italie, la France n'en était pas moins presque cernée par les vastes possessions de l'Espagne; elle retrouvait aux Pyrénées, aux Alpes et en Flandre la puissance espagnole, et l'empereur d'Allemagne était un frère de Charles-Quint. La paix

d'Augsbourg était le seul échec, et la jeune ardeur du protestantisme le seul péril que la grande fortune de cette maison eût encore à regretter ou à craindre.

Depuis Charles VIII, la royauté française, toujours engagée dans la guerre, avait pris de plus en plus cette habitude du commandement et cette complète liberté d'action qui la distinguaient déjà de la royauté anglaise. Plus d'États généraux : des assemblées de notables suffisent pour soutenir, dans les grandes occasions, l'autorité royale; plus de fiefs hors de la couronne, excepté la maison de Navarre : des héritages et des confiscations ont fait disparaître les derniers vestiges territoriaux de la grande féodalité; aux besoins d'argent plus pressants de la royauté plus puissante répondaient la vente des charges judiciaires, de nouveaux impôts et la première dette publique, sous le nom de rentes perpétuelles sur l'hôtel de ville. Enfin, la France a rapporté des guerres d'Italie, avec des mœurs plus polies et plus relâchées, le goût des arts et la curiosité de l'esprit : elle a aussi sa renaissance.

IV. La Renaissance.

Ce grand mouvement intellectuel qui précéda et accompagna la réforme sembla d'abord renfermé dans les limites de l'antiquité classique restaurée, approfondie et imitée. En Italie, la recherche des manuscrits, les traductions nombreuses et les vastes collections occupèrent tous les esprits distingués du siècle, sous la protection des princes. La bibliothèque du Vatican, fondée par Nicolas V, la bibliothèque Médi-

céo-Laurentienne, devinrent le centre de ce grand travail auquel les presses des Alde prêtèrent un puissant appui. Les textes restaurés par les Valla, les César Scaliger, les Vettori, en Italie; en France, par les Budé, les frères Pithou, les Casaubon; répandus, avec l'étude des langues anciennes, par Agricola en Allemagne, par Linacre en Angleterre, allèrent ouvrir une carrière nouvelle à l'intelligence de l'Europe. L'étude et l'imitation de ces monuments précieux devaient précéder l'inspiration originale. Platon trouve deux admirateurs et deux interprètes, Marcile Ficin, en Italie, Ramus en France. Un manuscrit de ce Tite-Live qui nourrit le mâle génie de Machiavel, était payé au poids de l'or par le cicéronien Bembo. Les poëmes latins des Sannazar et des Vida disputaient aux poëtes italiens l'attention et la faveur des lettrés. Pic de la Mirandole promenait en Europe son universelle érudition. Reuchlin éveillait l'Allemagne et l'initiait à l'antiquité. En France, c'était le roi François Ier qui, par la fondation de l'imprimerie royale et par celle du collége de France, donnait en même temps aux esprits un aliment et une impulsion.

Cette résurrection universelle de la littérature des anciens, accueillie partout avec enthousiasme, eut sur le génie de l'Europe une influence décisive qu'on a célébrée et déplorée tour à tour, mais qu'il est aussi impossible de nier qu'il est vain d'espérer la détruire. Lorsqu'on voit partout, et surtout dans l'Église, déserter les écrits des Pères pour ceux des philosophes de l'antiquité, la poésie sacrée pour celle de la Grèce et de Rome, le droit coutumier et féodal pour la ju-

risprudence romaine, on craint d'abord que les fruits de la révolution chrétienne ne soient perdus sans retour pour l'Europe et qu'elle soit rejetée dans les voies de l'antiquité. Mais c'est mal connaître la nature humaine que de croire qu'elle puisse ainsi revenir à un état antérieur, et se dérober à la pénétrante influence d'une longue habitude. Les traditions chrétiennes ne furent pas anéanties : elles cessèrent de posséder exclusivement les âmes. Elles avaient renouvelé le monde ancien ; la victoire leur était désormais assurée, mais elles ne furent plus la règle unique et absolue du monde nouveau. Nous voyons dans Bossuet et dans Fénelon un admirable mélange du génie chrétien et du sentiment de l'antiquité. Disons donc simplement qu'après plusieurs siècles d'entière domination, l'influence chrétienne était désormais assez profonde et assez ineffaçable pour que les trésors de l'antiquité fussent rendus sans péril au monde moderne, pour que les traditions du genre humain fussent renouées sans que le présent disparût sous le passé. Toutes les grandes révolutions ont dû commencer par des exclusions absolues, pour finir dans des transactions équitables.

Quant à ceux qui accusent cette résurrection de l'antiquité d'avoir relevé dans le monde les idées de guerre et de conquête, d'avoir substitué l'idéal des républiques oppressives du monde ancien à l'idéal plus doux de la civilisation chrétienne, et d'avoir ainsi retardé l'avénement de l'industrie et de la liberté, ils ne voient pas qu'ils imputent à une vaine imitation littéraire et politique des maux trop grands pour sor-

tir d'une si faible cause, et qui n'ont en réalité, d'autre source que le fond même de la nature humaine. Si l'on considère, en effet, l'état de l'Europe au moment où la passion de l'antiquité s'empara des esprits, l'on reconnaîtra qu'elle était déjà remplie des agitations qu'on attribue à cette passion nouvelle; que, depuis l'invasion des barbares jusqu'à la rivalité de la France et de l'Espagne en Italie; que depuis la révolte des serfs de Normandie jusqu'à la lutte glorieuse et stérile des communes de Castille contre Charles-Quint, la guerre civile et étrangère, l'ambition publique et privée, ont tenu autant de place dans la vie des peuples chrétiens que dans les pires moments de la civilisation antique. Ce n'est pas l'imitation de l'antiquité qui a fait désirer aux papes la suprématie universelle, aux rois le pouvoir absolu, aux peuples la liberté politique; ce n'est pas la renaissance qui a créé des Grégoire VII, des Louis XI et des Étienne Marcel; l'inquisition n'est pas son œuvre. Mais la nature humaine, placée, à plusieurs siècles de distance, dans des situations analogues, produit des actes qu'on peut comparer sans avoir le droit de faire sortir les seconds de l'imitation des premiers. En comptant les passions que la renaissance a excitées, n'oublions pas celles dont elle a détourné ou atténué la violence, et alors disparaîtra cette accusation contradictoire, qui rend les chefs-d'œuvre de nos aïeux responsables de nos folies.

Bien que Machiavel se soit inspiré de Tite-Live, ce n'est pas l'antiquité qui a fourni des théories et des exemples pour ce sombre chef-d'œuvre du *Prince*, où

sont immortalisés, pour l'exemple des hommes d'État, les plus perfides et les plus cruels de ceux auxquels était échue la rude tâche d'en finir avec le moyen âge. Si la politique de Bodin est celle d'Aristote, si sa morale est celle de Platon, ce n'est pas à l'antiquité qu'il doit les superstitions singulières qui dominaient ce ferme esprit et qui font de ses œuvres un si bizarre mélange de haute raison et de chimères ridicules. L'inoffensive utopie de Thomas Morus est aussi bien un souvenir de l'antiquité qu'une de ces rêveries inévitables où le triste spectacle du monde rejette l'imagination humaine, et qui viennent attester par intervalles la tendance intime de notre nature vers la paix et l'harmonie. L'histoire, simple récit dans les chroniques du moyen âge, animée par le vif naturel de Joinville, par la passion chevaleresque de Froissart, s'enrichit, avec Commines, de leçons de politique et de morale; elle se ressentira bientôt de l'influence antique; les discours des grands personnages et les portraits composés avec art y introduiront l'éloquence, souvent aux dépens de la vérité. L'inclination des jurisconsultes pour le droit romain devint plus vive à mesure qu'il fut mieux connu. L'Italien Alciat, Cujas, Pierre Pithou, éclaircirent et commentèrent les textes qui sont encore les fondements de cette science du droit, que Dumoulin constitua, et qu'allaient illustrer les l'Hôpital, les Harlay et les de Thou.

La verve licencieuse et satirique des fabliaux du moyen âge, des contes de Boccace et de la reine de Navarre, de la comédie de Machiavel, coule à pleins

bords dans le poëme antichevaleresque de l'Arioste, cet ancêtre ingénieux de Cervantes, et dans le chef-d'œuvre déréglé de Rabelais. C'est au-dessus de tous les satiriques de son temps et parmi les premiers de tous les âges qu'il faut placer l'immortel curé de Meudon. C'est rabaisser son œuvre inimitable que d'y chercher, comme on le fait trop souvent, une suite d'allusions directes, une série de personnalités. Ce libre et puissant railleur était un philosophe ; au delà des personnages, il peignait son siècle, et au delà de son siècle la nature humaine. Rien n'est trop grand pour prendre place sous cette large satire, et les individus s'y perdent comme des atomes. Cet idéal de l'intelligence raisonnable, cet idéal de l'égoïste bonhomie, cet idéal de la cruauté et de la guerre injuste, de la médecine mercenaire, de la chicane audacieuse, ne convient à personne, et la taille matérielle de Pantagruel est, à vrai dire, la mesure morale de tous ces personnages. Tout en eux est abondant, démesuré, gigantesque ; chacun d'eux est une classe d'hommes, une grande fraction de l'humanité. Conservons donc à cette épopée son rang et son caractère, et admirons-y cette étrange ampleur de l'esprit humain, qui lui fait, quand il veut, embrasser tout un monde. Rabelais craignait le bûcher ; le sort de Dolet et de tant d'autres lui faisait horreur ; et pourtant ne fait-il pas tout ce qu'il faut pour être brûlé ? et, si nous ignorions sa fin, ne croirions-nous pas qu'elle fut violente? Ne nous trompons point sur cette apparente contradiction d'une crainte légitime et d'une extrême audace. Quiconque a lu son livre sent qu'il n'était pas

le maître de ne pas l'écrire, que ce fleuve de satire rompait ses digues, et qu'en dépit de ses terreurs, il lui fallait ouvrir un passage au rapide courant de sa pensée.

Le sensualisme de Rabelais s'épurant dans un esprit plus délicat et devenant un épicurisme ingénieux, ces invectives bouffonnes faisant place au doute spirituel et railleur, un langage inimitable, donnent aux écrits de Montaigne une des premières places parmi les monuments les plus durables et les plus originaux de l'esprit français. L'antiquité est la demeure habituelle de Montaigne; il en tire d'innombrables exemples; il trouve un tableau varié de la vie humaine dans ce Plutarque, auquel Amyot doit ajouter, en l'interprétant, l'empreinte charmante, et cependant trompeuse, de sa souplesse et de sa naïveté. La poésie épique, trop ornée par le Tasse, et son merveilleux emprunté aux deux religions, restent bien loin de la grandeur que le Dante a reçue de sa foi et de ses passions. En France, la poésie, brillant par intervalle, est le plus souvent étouffée sous les expressions et sous les images antiques dont Ronsard et son école ont espéré l'enrichir.

Mais le véritable représentant de la renaissance est cet homme actif et universel, plein de passion, sous une apparente indifférence, hardi avec mesure, dangereusement spirituel, qui réunit à l'enthousiasme des lettres antiques le goût du changement et du progrès, qui donna des espérances à Luther, et qui, en les trompant par amour pour la vie, n'en méritait pas moins sa reconnaissance, pour avoir ébranlé ce que Luther voulait détruire. Ce génie d'Érasme, qui semble

reparaître dans le monde à divers intervalles, qui s'était déjà appelé Lucien, et qui devait un jour s'appeler Voltaire, est plutôt destiné à préparer les grands changements qu'à les accomplir.

Un des signes les plus remarquables des nouvelles tendances de l'esprit humain est cette curiosité, maladive avant d'être féconde, qu'on porte dans l'étude de la nature et dans la recherche des forces cachées de la matière. Chimérique avec les Georges Vinctus, les Agrippa, les Paracelse, la science trouvera bientôt sa voie et aura sur les esprits, aussi bien que sur l'état matériel du monde, une décisive influence. La connaissance du corps humain et l'art de le guérir rendent immortels les noms de Vésale et d'Ambroise Paré. Enfin, Copernic lègue aux hommes, en mourant, une vérité physique dont on devait bientôt entrevoir les conséquences. La terre, réputée jusqu'à lui le centre du monde, devient après lui un des satellites du soleil et prend son rang parmi les planètes. L'importance indirecte d'une telle découverte est infinie. Un aspect nouveau de l'univers est un nouvel horizon ouvert à l'esprit humain. Tout change de face lorsque le point de vue est changé.

La grandeur de cette époque devient accablante pour la pensée, lorsqu'on voit se joindre à des progrès si divers et si nombreux l'éclatante floraison des arts, lorsque Michel-Ange, poëte, sculpteur, peintre, ingénieur, architecte, élève la coupole de Saint-Pierre et le mausolée de Jules II; lorsqu'à l'art des Cimabue, des Giotto, viennent se substituer la divine perfection de Raphaël, la composition savante de Léonard de

Vinci, la grâce du Corrége, la vie et la chaleur du Giorgione et du Titien. Benvenuto Cellini porte en France son ciseau délicat, et le Primatice son élégant pinceau. Pierre Lescot commence le Louvre, Philibert de l'Orme les Tuileries; Germain Pilon et Jean Goujon, Jean Cousin, peintre et sculpteur, honorent avec eux les premiers pas de l'art français. L'Allemagne a son peintre, Albert Durer.

Et lorsqu'on se représente tant de découvertes importantes et tant de beautés délicates accomplies ou développées au milieu de ce vaste incendie de la réforme qui a déjà troublé la fin des guerres d'Italie et qui va envelopper toute l'Europe, comment ne pas admirer la force et le génie de cette génération vigoureuse dont les pères étaient attachés à la glèbe et qui, à peine affranchie, déploie de tous côtés dans l'art, dans la religion, dans la politique et dans la guerre, une activité jusqu'alors inconnue, et devenue, après elle, l'état normal du genre humain ?

LIVRE XIV.

LA RÉFORME

DEPUIS LUTHER JUSQU'AU TRAITÉ DE WESTPHALIE.

I. La Réforme. — Luther. — II. La réforme luthérienne en Allemagne, en Suède, en Danemark. — III. Le calvinisme en Suisse, aux Pays-Bas, en Écosse, en France. — L'église anglicane. — IV. Réforme intérieure de l'église romaine. — V. Élisabeth et Philippe II. — VI. Guerres de religion en France, aux Pays-Bas. — La Saint-Barthélemy. — La grande Armada. VII. La ligue et Henri IV. — L'édit de Nantes. — VIII. Guerre de trente ans. Paix de Westphalie — IX. Révolution d'Angleterre. — Les Stuarts et le Parlement. — X. Strafford et Hampden. — XI. Le long Parlement. Cromwell et l'armée. — XII. Fin des guerres de religion.

(1520-1646).

I. La réforme. — Luther.

L'aspect varié et les phases diverses de cette grande révolution qui arracha à l'Eglise catholique la moitié de l'Europe, les rivalités et les contradictions des réformateurs, leur despotisme même en matière de foi, et leur aversion pour le libre arbitre, ne doivent pas nous faire oublier que la réforme inaugure dans le monde chrétien l'indépendance de la raison individuelle, et y prépare l'avénement de la liberté politique. Le fait, l'exemple même sont ici plus forts que toutes les théories. En vain Luther jette l'anathème sur les anabaptistes; en vain Calvin brûle Servet et Henri VIII Lambert Simnel : ils ont eux-mêmes

usé, devant leurs contemporains, de la liberté qu'ils refusent aux autres; ils ont invoqué la raison des peuples avant de réclamer leur foi. C'est ainsi que le protestantisme témoigne, par des divisions infinies, de sa nature et de sa libre origine. Bossuet avait le droit d'infliger le nom d'*Histoire des variations* à son histoire; mais ces variations sont sa loi et la forme mobile de sa vie. Immuable d'un côté, puisqu'il prend l'Écriture sainte pour fondement, il est de l'autre éternellement variable, puisqu'il l'interprète à l'aide de la raison humaine, et qu'il ne peut manquer d'en suivre les vicissitudes.

A ce fait primitif, qui détermina, en dépit des réformateurs, la destinée de la réforme, se joignirent plusieurs circonstances qui contribuèrent à en faire partout l'espérance, l'auxiliaire ou la garantie de l liberté politique. Ne fallut-il pas revendiquer, contre l'Europe catholique, la liberté de conscience qui en enveloppe tant d'autres? Une minorité qui ne peut user de l'oppression et qui la redoute, en devient nécessairement l'adversaire. Aux édits des souverains on opposa les droits de la parole évangélique, on prêcha jusque sur le bûcher. A la guerre on répondit par la guerre, et l'Espagne fut mortellement blessée. C'est ainsi que de ces longues luttes sortit invincible et universel, contre l'inconséquence des protestants eux-mêmes, le principe nouveau de la liberté de conscience, introduit à jamais dans le droit public des nations modernes. Enfin la manière même dont la réforme divisa l'Europe lui imposa des destinées libérales. Elle dut lutter contre le plus despotique des

gouvernements européens, contre la monarchie espagnole, et s'appuyer sur des peuples libres par nature et par nécessité, sur la Suisse, sur les Pays-Bas, sur l'Angleterre. Elle régna surtout sur des races dont le génie indépendant, et favorable à la liberté individuelle, s'associa étroitement à son propre génie; et elle lutta contre des peuples, en qui le goût d'un pouvoir central supérieur aux individus, de l'unité de gouvernement et de croyance, semble un héritage du génie organisateur et despotique de l'empire romain.

Des causes nombreuses et diverses assignées à la réforme, aucune n'a été plus unanimement reconnue que la corruption croissante de l'Église romaine. Les plaintes prophétiques de saint Bernard, avaient devancé les justes prières des Gerson et des Pierre d'Ailly, et ces témoignages illustres devaient recevoir une consécration de la bouche même du plus grand grand adversaire du protestantisme, de Bossuet. Tous avaient demandé à l'Église une réforme intérieure et volontaire, qui eût garanti peut-être la paix et l'unité du monde chrétien. Quel terrible avertissement que le grand schisme, où s'était posée, sans pouvoir être résolue, la question fondamentale de l'autorité des conciles sur les papes, ou de la supériorité des papes sur le conciles! Accorder avec l'intérêt général de l'Église cette domination absolue d'une volonté unique et sans contrôle, était le problème qui déjouait les efforts des plus grands esprits de ce temps, et que la réforme devait violemment trancher pour la moitié de l'Europe. L'indigne caractère de quelques pontifes,

les crimes des Borgia, ajoutaient à la difficulté du problème tout en rendant plus urgente la nécessité de le résoudre. Un pape guerrier et politique, comme Jules II, pouvait rendre de grands services à l'Italie; mais l'Europe chrétienne reconnaissait difficilement dans ce soldat courageux et dans ce diplomate habile, son premier pasteur. Les bienfaits de Léon X, sa protection éclairée, son goût délicat et surtout sa passion pour le beau, le rendirent cher, à juste titre, à tous les lettrés et à tous les artistes de l'Europe civilisée; mais n'était-ce pas le même homme qui, pour rassembler un argent, d'ailleurs si noblement employé, dispersait en Europe les vendeurs d'indulgences, et encourageait un trafic dont un esprit plus religieux eût prévu et repoussé le scandale?

La renaissance ne jouait donc dans la réforme qu'un rôle indirect : elle ne mettait l'Église en danger qu'en lui faisant oublier son caractère et sa mission, mais elle conduisait plutôt les hommes à l'indifférence religieuse qu'à la passion réformatrice, elle faisait des Érasme et des Montaigne plutôt que des Luther. La force de la réforme fut au contraire dans cet esprit religieux des peuples dont les hommes qui gouvernent le monde oublient trop souvent l'importance, et qui produit par intervalles des mouvements aussi inattendus qu'irrésistibles. Léon X et l'Église lettrée ne se doutaient pas que Rome, embellie par tant de chefs-d'œuvre, parût aux hommes du Nord « une nouvelle Babylone; » et l'aimable protecteur de Raphaël, le spirituel correspondant d'Érasme ne pouvait voir autre chose « qu'une querelle de moines » dans ce débat ou

le peuple allemand mettait déjà toute son âme, où l'Europe entière allait être enveloppée.

Des mouvements semblables avaient déjà ébranlé l'Église. Jean Huss, brûlé par le concile de Constance pour une tentative de réforme, avait été vengé par la guerre et par des victoires. Wicleff, qui avait soulevé l'Angleterre, méritait son surnom d'*étoile du matin de la réforme*. Enfin, diverses hérésies, conservées par la tradition ou suscitées par de mystiques interprétations de l'Écriture, comme celles des albigeois et des Lollards, avaient ensanglanté le midi et le nord de l'Europe. Mais ces mouvements, le plus souvent anarchiques et populaires, devaient échouer, parce qu'ils alarmaient plus d'intérêts qu'ils n'excitaient de sympathies. La réforme, au contraire, a réussi, parce qu'elle donnait à la passion changeante et passagère l'appui solide et durable de l'intérêt. C'est une illusion souvent fatale aux réformateurs que d'attribuer à une idée trop de puissance, en dédaignant de l'associer à quelque intérêt général, à quelque utilité comprise et désirée par tous Jamais les principaux plébéiens de Rome n'eussent persuadé au peuple de lutter, avec une si ferme patience, pour l'égalité politique, si l'espérance de l'abolition de l'usure et de la loi agraire n'eût mis l'intérêt privé du parti du droit public. Ce que la vente des biens nationaux a donné de durable et d'invincible à la révolution française, la sécularisation des biens ecclésiastiques l'a donné à la réforme. Plus d'un prince qui l'eût écrasée a combattu pour elle; une génération a suffi pour rendre inébranlable la révolution territoriale qu'elle a produite, et par suite

la révolution religieuse qu'on n'en pouvait plus distinguer.

L'occasion de la réforme ne paraît pas répondre à l'importance de ses causes et à l'étendue de ses effets. Une décision énergique du pape contre le scandaleux trafic des indulgences, ou un concile sagement réformateur aurait suffi sans doute pour étouffer le débat à sa naissance ou pour en reculer l'explosion; mais l'indifférence de Léon X et l'absurde polémique des défenseurs de la vente des indulgences nourrirent et grandirent la discussion, qui embrassa bientôt des questions plus hautes et des intérêts plus généraux que le commerce du dominicain Tetzel et que les théories de ses apologistes.

C'était le fils d'un mineur d'Eisleben, étudiant, puis docteur à l'université de Wittemberg, qui devait engager cette grande lutte et la conduire à son terme. Il avait étudié le droit, la philosophie, la musique, s'était fait moine en un jour de ferveur et plongé dans l'étude des saintes Écritures. L'âme ardente de Martin Luther devait l'emporter au delà de son premier dessein; son éloquence naturelle, tour à tour élevée et familière, sa façon vive et populaire de traiter les plus hautes questions et de les rendre claires aux esprits simples, son goût pour l'invective et surtout l'emploi nouveau, en pareille matière, de cette vigoureuse langue allemande, qui fit sous sa main tant de progrès, tout en lui servit à propager ses doctrines et à lui gagner des partisans, plus rapidement qu'il ne l'eût lui-même espéré et voulu. L'imprimerie multipliait et répandait ses écrits jusque dans les plus humbles vil-

lages de l'Allemagne. Même captif, il prêchait toujours et partout; aussi eût-il le droit de dire : « C'est la parole qui, pendant que je dormais tranquillement et que je buvais ma bière avec mon cher Mélanchthon, a tellement ébranlé la papauté que jamais prince ni empereur n'en a fait autant. »

Il était d'abord bien loin de songer à une si grande entreprise; nul moins que lui ne pressentit son rôle : « Qui a vu cela dans les étoiles? » disait-il en parlant de sa vie. L'abus des indulgences lui fit mettre en question les indulgences elles-mêmes, puis le droit du pape en cette matière, puis ses droits de toute sorte, certains sacrements et certaines croyances : le culte des saints, le purgatoire, la confession auriculaire, la transsubstantiation dans le sacrement de l'Eucharistie, le célibat des prêtres et les vœux monastiques. Faisant chaque jour un pas de plus vers une complète indépendance, il niait l'autorité du pape, pour reconnaître celle des conciles; puis celle des conciles, pour s'en remettre aux Pères de l'Eglise, et enfin, supprimant tout intermédiaire entre l'homme et la parole sacrée, il ne reconnut plus d'autre autorité que celle des saintes Écritures interprétées par la raison individuelle. Mais Luther ne semblait affranchir l'homme du jugement de ses semblables que pour l'abaisser plus profondément sous la main de Dieu. Cette grande et insoluble question, si longtemps débattue, entre la grâce divine et le libre arbitre, fut résolue par lui contre la liberté de l'homme, et nul, à ses yeux, ne fut plus capable de bien que par le choix antérieur et supérieur à toute volonté humaine de la miséricorde di-

vine. C'est ainsi que, dans ce vigoureux esprit, le fond de mysticisme, auquel nul génie allemand n'échappe, tenait pourtant sa place et témoignait de son existence par cette absorption de l'individualité humaine dans l'infini, qui semble moins encore un souvenir de saint Augustin qu'un pressentiment de la philosophie germanique. Si Luther ne marcha que par degrés vers cette séparation absolue de l'Église, on sait qu'il ne s'avança dans cette voie qu'avec une hésitation douloureuse et que chaque pas fut, pour sa conscience, une épreuve nouvelle. Il a lui-même laissé plus d'une trace éloquente de ses doutes et de ses angoisses, qu'à l'exemple des premiers chrétiens il attribuait au démon, son perpétuel antagoniste, l'ennemi de son repos intérieur, et, en même temps, la victime préférée de ses invectives les plus libres et de ses railleries les plus piquantes. Il se sentait, comme tous les hommes engagés dans une grande lutte, tour à tour hardi et timide, plein d'espoir et découragé. Ce fut dans un de ses jours de foi et de résolution qu'il rompit à jamais avec l'Église, en brûlant solennellement, à Wurtemberg, la bulle du pape qui condamnait l'hérésie naissante. La guerre est désormais déclarée, et de ce jour, 15 juin 1520, commence l'histoire politique et militaire de la religion nouvelle.

II. La réforme luthérienne en Allemagne, en Suède, en Danemark.

(1520-1555.)

Charles-Quint semblait chargé d'étouffer la réforme en étant investi de l'empire. Il cita le réformateur à la

diète de Worms et lui donna un sauf-conduit, que le souvenir de Jean Huss rendait nécessaire et cependant peu rassurant. Luther se rendait à Worms, presque en triomphe, entouré d'amis et de partisans. Il refusa de se rétracter, fut mis au ban de l'empire et, à son départ, enlevé par son protecteur, l'électeur de Saxe, qui lui donna pour asile le château de Wartbourg en Thuringe. L'activité de Luther redoubla dans la retraite, et ses pamphlets inondèrent l'Europe. La réforme, qui faisait chaque jour des progrès rapides dans le peuple, s'assurait en même temps contre les retours de l'opinion par la sécularisation des biens ecclésiastiques. La Saxe, Hesse-Cassel, le Mecklembourg, la Poméranie sécularisèrent les domaines de l'Église. Le grand maître de l'ordre Teutonique devint duc héréditaire de Prusse, sous la suzeraineté de la Pologne.

Aux envahissements des princes, qui faisaient de la réforme un moyen de conquête, répondit le soulèvement des paysans, qui voulurent en faire un instrument de liberté. La Souabe, la Thuringe, la Franconie furent couvertes de bandes armées, révoltées, au nom de l'Évangile, contre la féodalité allemande, la plus pesante de l'Europe, parce qu'elle était la plus indépendante et la moins menacée. Tel est le sort des mouvements populaires, qu'une jacquerie semble en être le terme inévitable, si juste qu'en soit la cause, si légitime qu'en soit le but. Les douze articles de la réclamation des paysans sont une accusation terrible contre un ordre social où de telles demandes étaient séditieuses ; mais les sauvages proclamations de Munzer, les sanglants excès de l'insurrection mon-

traient assez qu'il fallait choisir entre la défaite des paysans et le retour de l'Allemagne à la barbarie. Luther jeta inutilement dans cette mêlée ses plus éloquentes paroles, rappelant les princes à la justice naturelle et le peuple à la résignation chrétienne. Il finit par se tourner entièrement contre les révoltés, qui, menaçant la réforme aussi bien que la société féodale, détruisaient les images et les livres, proclamaient, en s'appelant anabaptistes, la nécessité d'un second baptème, et imposaient à tous l'égalité de l'ignorance et de la misère. Ils furent enfin taillés en pièce par la noblesse rassemblée, qui abusa comme eux de la victoire et qui les fit retomber décimés dans leur servitude.

Mais les vainqueurs des paysans durent songer eux-mêmes à se défendre. La noblesse catholique s'était confédérée à Ratisbonne et à Dessau, et les princes réformés avaient fondé, à Torgau, ligue contre ligue. La lutte fut longtemps pacifique et adoucie par des concessions mutuelles. Si la diète de Spire avait interdit la propagation de la réforme, les protestants, comme s'appelèrent dès lors ceux qui avait protesté contre cette décision de la diète, purent cependant publier, l'année suivante, cette célèbre Confession d'Augsbourg qui devint le symbole de la réforme luthérienne, et leur ligue, resserrée à Smalkalde, fut suivie de la paix de Nuremberg, par laquelle l'empereur confirmait aux princes protestants le libre exercice de leur culte et la possession tranquille des biens sécularisés.

1. Voyez l'Appendice L.

Le secret de cette tolérance était la rapide invasion des Turcs, que Soliman le Magnifique avait lancés au delà de Vienne, assiégée inutilement pendant vingt jours par son immense armée ; puis la Hongrie envahie de nouveau, la Méditerranée en proie aux pirates de Tunis et d'Alger, enfin, les attaques renouvelées du roi de France avaient tenu l'empereur en échec, pendant que se poursuivaient en Allemagne les progrès du protestantisme et en même temps ses discordes. L'anabaptisme s'était relevé en Westphalie, plus aveugle et plus furieux que jamais; ce n'était plus contre la société féodale et contre la tendance aristocratique de la réforme que se soulevaient les fanatiques, dont Munster devint le centre et le tailleur Jean de Leyde le chef et le prophète. Le christianisme disparaissait avec la société; la polygamie, le règne despotique d'un inspiré auquel le royaume du monde était promis, des scènes étranges d'exaltation religieuse et de débauche publique donnèrent à cette insurrection un caractère particulier, contraire au génie de l'Europe et plus conforme au mysticisme sensuel de l'Orient. Cette secte, condamnée à périr, se défendit avec fureur dans Munster, et pressée par la famine, vécut de chaire humaine plutôt que de s'avouer vaincue et que de renoncer à l'espoir de la domination universelle. La ville fut enfin emportée d'assaut, et ce sombre délire fut étouffé dans le sang.

Cependant Charles-Quint, délivré par un traité de toute inquiétude du côté de la France, jugea le moment venu d'en finir avec la réforme et, en même temps, avec l'indépendance de l'Allemagne, dont il pouvait armer

une moitié contre l'autre. Les premiers actes du concile de Trente et les menaces indiscrètes du pape avertirent les protestants de se préparer à la lutte. Quatre-vingt mille hommes se rassemblèrent sous le drapeau de la réforme; mais, abandonnés par la France, les protestants furent, en outre, trahis par le jeune Maurice de Saxe, qui seconda activement Charles-Quint. Les confédérés furent donc battus par l'empereur à Muhlberg, et leurs chefs, l'électeur de Saxe et le landgrave de Hesse, tombèrent au pouvoir de Charles-Quint. Luther était mort à temps pour ne point voir cette première lutte et ce grand revers.

L'imprudence orgueilleuse du vainqueur fit la fortune des vaincus. La dureté de Charles-Quint, qui traînait après lui ses deux vénérables prisonniers, ses projets de tyrannie, dénoncés par des mesures rigoureuses contre le duc de Prusse et par des menaces contre les possesseurs des biens sécularisés, sa faveur pour les étrangers espagnols et italiens qui envahissaient l'Allemagne, et surtout cet *intérim* où, s'érigeant en théologien, il prétendait concilier les deux partis, rendirent sa victoire infructueuse. L'Allemagne se trouva unie contre lui et communiqua toute sa force à ce jeune Maurice de Saxe, qui, d'abord allié de l'empereur, devint tout à coup le représentant du mécontentement public. S'alliant secrètement au roi de France Henri II, feignant d'aller soumettre Magdebourg et se joignant aux révoltés, Maurice marcha rapidement sur Inspruck et faillit y faire Charles-Quint prisonnier. En même temps, la France s'emparait des Trois-Évêchés. L'empereur s'avoua vaincu. La convention de

Passau, qui assurait aux protestants la liberté de conscience, ne fit que précéder la paix d'Augsbourg, qui, en 1555, proclama leur égalité avec les catholiques, et qui trancha le véritable nœud de la guerre, en déclarant définitive la sécularisation des biens ecclésiastiques. Mais cette sécularisation était interdite pour l'avenir, et c'était une question nouvelle à résoudre par les armes.

La paix d'Augsbourg contribua à chasser Charles-Quint du monde. C'était le corps qui le premier avait fait défaut à cette haute intelligence qu'animait une passion si opiniâtre. L'âme était encore entière dans cette enveloppe délabrée, que minait la fièvre, que l'épilepsie venait bouleverser par intervalle, dont la goutte avait noué les extrémités; mais les revers se joignant aux infirmités, les obstacles extérieurs venant sans cesse aigrir cette âme qu'irritait déjà la défection du corps, amenèrent enfin cette fameuse retraite dont la pensée avait été longtemps nourrie et qui n'eut d'une mort anticipée que l'apparence. Elle ne fut pas exempte de trouble et le protestantisme vint l'agiter encore.

L'Allemagne respirait cependant et croyait avoir payé son tribut à la révolution religieuse, qui allait maintenant agiter le reste de l'Europe. La réforme de Luther avait eu Charles-Quint à combattre et l'avait vaincu. Celle de Calvin aura Philippe II pour adversaire et remportera contre lui une victoire plus difficile et plus sanglante; elle traînera Marie Stuart sur l'échafaud et renversera plus tard sa race du trône d'Angleterre. Mais, avant de raconter ces longues luttes

et les grands changements que la nécessité de combattre le protestantisme amena dans la discipline et dans le génie de l'Église romaine, suivons dans le nord de l'Europe les destinées de la réforme luthérienne, et voyons comment elle s'unit étroitement, en Suède et en Danemark, au génie national et à l'amour de l'indépendance.

L'affranchissement de la Suède et sa conversion luthérienne furent une seule et même révolution accomplie par un seul homme. Elle était retombée sous la domination du Danemark, et l'union de Calmar rétablie l'asservissait à Christian II. Ce ne pouvait être que pour un temps : l'œuvre du Danemark en Suède était terminée depuis le jour où ce pays, gagné au christianisme et à la civilisation, s'était senti capable de vivre libre et avait revendiqué sa liberté. Christian II rendait cette dépendance stérile plus lourde encore par ses rigueurs contre la noblesse suédoise, décimée sur les échafauds. Une partie du clergé appuyait la tyrannie étrangère; une commission ecclésiastique avait prononcé d'odieuses condamnations. Un jeune descendant des anciens rois de la Suède, retenu en prison par Christian, fut le libérateur de sa patrie. Il parut parmi les mineurs de la Dalécardie, vécut quelque temps parmi eux, leur révéla, aux fêtes de Noël, sa naissance et ses desseins, et les entraîna contre les Danois. Cette race vigoureuse eut bientôt refoulé l'étranger et l'assiégea dans Stockholm. Cependant le Danemark était agité par les réformes de Christian, qui, protecteur zélé des paysans danois, comptait sur leur appui pour dompter sa no-

blesse et pour fonder le pouvoir absolu. Il échoua, fut déposé par l'aristocratie danoise, et Gustave Wasa, entrant dans Stockolm, fut proclamé roi de Suède.

C'était l'avénement de la réforme. Le clergé suédois était vaincu avec Christian. Les prédications, favorisées par Gustave, de deux luthériens, Olaüs et Laurent Petri, avaient peu d'influence sur un peuple encor illettré. La sécularisation des biens ecclésiastiques fit davantage : en Suède, comme en Allemagne, ce fut l'arme la plus redoutable de la révolution religieuse. A l'exemple de Gustave Wasa, les grandes familles réclamèrent les biens que leurs ancêtres avaient concédés à l'Église et la réduisirent ainsi à ses revenus; ses dîmes même et sa juridiction lui furent enlevées par Gustave, et en 1544 les états généraux de Westeras le déclarèrent dispensateur des dignités ecclésiastiques et possesseur des biens du clergé. Un an plus tard, au concile d'OErebro, furent arrêtés les dogmes et la liturgie de la religion nationale. C'était la réforme luthérienne qui prenait possession de la Suède. La hiérarchie épiscopale était maintenue, et on laissait au peuple suédois des cérémonies dont la pompe lui était chère et sans péril pour son indépendance religieuse. Dès lors, la destinée de la Suède fut irrévocablement fixée. Au dedans, la réforme devient le fondement de ses institutions, la règle de ses progrès, et surtout l'actif instrument de l'instruction populaire; au dehors, la réforme est la loi de sa politique, et son rôle est tout tracé dans les sanglantes querelles de l'Europe centrale.

La réforme monta sur le trône de Danemark avec

Frédéric Ier, duc de Holstein, que la noblesse avait appelé à l'héritage de Christian II. L'aristocratie danoise et le luthéranisme devinrent en même temps les maîtres du pays; la défaite du pouvoir absolu emporta la domination de l'Église romaine. Les états d'Odensée consacrèrent cette révolution politique et religieuse, ordonnèrent la propagation de la réforme luthérienne, interdirent les vœux monastiques, le célibat des prêtres et tout rapport avec le saint-siége. Mais la mort de Frédéric fut le signal d'une réaction violente où le Danemark lui-même faillit périr. Les évêques danois voulurent exclure le fils aîné de Frédéric du trône et faire roi son plus jeune fils, par qui l'on espérait reconquérir le Danemark au catholicisme. Lubeck intervint dans le débat et lança sur le Danemark, au nom de Christian II, un terrible aventurier, le comte Christophe d'Oldenbourg. La guerre du comte resta célèbre en Danemark par les maux affreux qu'elle causa; mais elle eut du moins cet avantage, de rallier tout le monde au fils aîné de Frédéric, à Christian III. La religion catholique fut définitivement abolie par les états, le 30 octobre 1536; les évêques furent déclarés déchus et remplacés par des surintendants chargés de la propagation de la religion évangélique, leurs biens furent sécularisés, et la noblesse, affermie dans ses priviléges, n'eut plus à craindre aucune réaction politique ou religieuse. La Norvége et l'Islande, soumises au Danemark, furent entraînées dans son changement.

III. Le calvinisme en Suisse, aux Pays-Bas, en Écosse, en France. — L'église anglicane.

(1534-1558.)

Pendant que la réforme luthérienne séparait ainsi le nord de l'Europe de l'Église romaine, sans porter une atteinte bien profonde au culte et à la hiérarchie catholiques, une réforme plus austère et plus complète sortait de la Suisse pour envahir les Pays-Bas et l'Écosse, et pour livrer en France un long combat à la domination de l'Église. Le libre arbitre, déjà mortellement blessé par Luther, est anéanti par Calvin, qui ne veut pas imposer cette limite à la toute-puissance divine. Une prédestination éternelle au salut, indépendante de la volonté et des efforts de l'homme, décide uniquement de sa destinée. L'Eucharistie de l'Église romaine, déjà modifiée par Luther, n'est plus, après Calvin, qu'un pur symbole. La hiérarchie épiscopale est détruite; l'égalité des ministres du culte entre eux et avec les fidèles qui les ont choisis est proclamée. Le calvinisme est une démocratie organisée, pour ainsi dire, en municipalités religieuses. A la rigueur des dogmes, à la simplicité sévère du culte, répondit dans les mœurs une austérité singulière, une gravité mêlée de tristesse. L'esprit religieux, moins concentré dans le culte et dans les cérémonies, s'était emparé de la vie tout entière, répandu sur toutes les pensées et sur toutes les actions.

Déjà le curé Zwingle, propagateur de la religion évangélique et, en plusieurs points, prédécesseur de Calvin, avait agité la Suisse allemande, et était mort

en combattant pour sa réforme à la tête de son troupeau, lorsque l'auteur proscrit de l'*Institution chrétienne* vint, en 1535, de Nérac à Genève et s'y empara des esprits. Là encore l'indépendance politique accompagna la réforme religieuse. Genève s'affranchit des ducs de Savoie en devenant protestante; mais ce fut pour tomber sous la domination absolue de Calvin, qui, tour à tour chassé et rappelé par les habitants, se trouva enfin le maître, et fit de cette grande cité un sanctuaire et une forteresse. L'admirable situation de Genève assurait la sécurité du réformateur, et le calvinisme européen avait trouvé sa capitale. De Genève partirent les prédicateurs qui devaient conquérir l'Occident à la nouvelle doctrine, dont Calvin voulut maintenir à tout prix l'intégrité : car il n'échappa point à la contradiction des réformateurs, usant de son libre jugement et en refusant l'usage aux autres hommes, protestant contre les bûchers du roi de France et brûlant Michel Servet.

Les persécutions de Charles-Quint, son inquisition couverte du sang de plus de trente mille personnes, avaient effacé des Pays-Bas la réforme luthérienne et l'anabaptisme venus de l'Allemagne; mais le calvinisme y prit racine, et l'héritier de Charles-Quint usera sans effet toutes ses forces à la détruire : Philippe II ne fera que rendre plus étroitement unies aux Pays-Bas que partout ailleurs en Europe, la cause de l'indépendance nationale et celle de la liberté religieuse.

En Écosse, les efforts désespérés d'une reine de la maison de Guise et du cardinal Beaton rendirent inévitable et sanglante la victoire du calvinisme. Il s'or-

ganisa sous la direction de Jean Knox, qui apportait de Genève toute la rigueur de Calvin, mais qui ne put exercer comme lui un absolu pouvoir. L'aristocratie écossaise ne pouvait se gouverner comme la bourgeoisie génevoise. Il fallut renoncer à lui reprendre les biens ecclésiastiques, dont la sécularisation était d'ailleurs pour le culte nouveau le plus ferme des remparts; mais ce fut en Écosse que l'organisation démocratique du calvinisme reçut son plus complet développement. Égaux entre eux, les ministres écossais ne sont revêtus d'aucun caractère sacré qui les distingue parfaitement des fidèles. Bientôt nous verrons d'autres sectes calvinistes appeler indistinctement tout chrétien inspiré à l'exercice passager du saint ministère. Le grand rôle des presbytériens et des indépendants, pendant la révolution d'Angleterre, nous fera voir comment à cette revendication d'une complète égalité religieuse s'associa celle de l'égalité politique.

En Suisse, aux Pays-Bas, en Écosse, la réforme calviniste conquérait des populations dévouées, un durable empire; en France, elle n'obtint qu'un champ de bataille. La lutte religieuse y devint dès le début une guerre civile, et la guerre ne la termina pas d'une manière décisive. Le catholicisme prévalut au dedans et resta la religion de l'État; mais la réforme ne fut pas anéantie, et au dehors la politique de la France fut liée aux intérêts protestants. Cette situation contradictoire domine la conduite de François I[er], qui brûle les protestants de Paris et s'allie à ceux d'Allemagne; elle s'impose à Richelieu, qui fait le siége de

la Rochelle et s'allie à Gustave-Adolphe. La résistance intérieure de la France au protestantisme fut déterminée par plusieurs causes, plus puissantes que la volonté des individus et que l'énergie envahissante de la nouvelle doctrine.

La royauté, déjà investie par les concordats de la libre disposition des bénéfices et des dignités ecclésiastiques, et sûre de son empire sur le clergé, n'avait nul besoin d'accroître son influence sur la religion et sur ses ministres. Si la réforme ne pouvait, de ce côté, rien ajouter au pouvoir du roi, elle le diminuait de l'autre et en menaçait l'excessive étendue par la revendication de la liberté de conscience, par le réveil de l'esprit aristocratique, et surtout par cette libre sévérité de la réforme, qui empruntait, pour reprocher au souverain ses désordres ou ses abus d'autorité, la voix indépendante et fière des Anne Dubourg, des Coligny, des d'Aubigné. La royauté était donc naturellement du parti de l'Église romaine, et la politique de François Ier et de Henri II leur était suggérée par leur intérêt comme par leurs passions. Si la royauté française parut plus tard dévier de cette politique et favoriser la réforme, ce ne fut qu'un accident dont l'arrogante ambition des Guises était la cause : la couronne redoutait d'ailleurs également les chefs de l'autre parti, et, préoccupée uniquement de sauver son pouvoir, elle frappa tour à tour des deux côtés pour se défendre, vengeant sur le duc de Guise l'assassinat de Coligny.

La noblesse française elle-même se divisa en deux camps : une partie embrassa la réforme par les mêmes raisons que partout ailleurs, sans qu'il faille mécon-

naître la foi sincère de plus d'un converti. La grande majorité du peuple, qui, protégé par le pouvoir royal, n'avait jamais souffert, comme en Allemagne ou dans les Pays-Bas, de la domination ou des exactions du saint-siége, et qui cédait à son insu au penchant des races latines pour l'unité de croyance et de gouvernement, resta sincèrement catholique, apporta une force immense à la cause du saint-siége et à l'influence de l'Espagne, et, mêlant la fureur démocratique à la passion religieuse, combattit en même temps le protestantisme et la féodalité.

Mais la cause la moins bruyante et pourtant la plus efficace de l'échec de la réforme française, fut la formation de ce tiers parti qui ne pouvait exister qu'en France, qui, dès le commencement de la lutte, voulut rendre cette lutte inutile, et qui, sans avoir combattu, finit par remporter la victoire. Qu'il se trouvât au XVI[e] siècle un parti comme celui auquel on donna le nom de *politique*, réclamant la liberté de conscience en un temps où chacun se croyait obligé de contraindre ses semblables à embrasser sa foi, distinguant l'unité nationale de l'unité religieuse, et sacrifiant la seconde au maintien de la première, condamnant l'un des deux partis sans prendre rang dans l'autre, écrivant la *satire Ménippée* et applaudissant à la conversion de Henri IV, c'est ce qui était impossible partout ailleurs que dans la patrie de Montaigne. Faible à ses débuts, le parti politique alla croissant tous les jours, et devint avec le temps maître des affaires publiques; il s'appliquait à distinguer dans la réforme l'indépendance politique de la liberté religieuse, pour

sacrifier la première au pouvoir royal et pour conserver la seconde aux consciences; il se réjouit de la prise de la Rochelle, il gémit de la révocation de l'édit de Nantes, et parvint ainsi jusqu'à la révolution française, où il consacra la liberté des cultes et leur égalité devant la loi.

En attendant la victoire tardive de ce parti, la France va devenir le champ de bataille du calvinisme et de l'Église romaine. Elle nous offrira le plus triste et aussi le plus curieux des spectacles. Le luxe et la licence, apportés par les guerres d'Italie, l'extrême relâchement des mœurs, les désordres sanglants dont une cour italienne donnait l'exemple, firent un étrange contraste avec l'austérité des calvinistes et la rigidité de leurs maximes. Le mélange bizarre des passions religieuses et des plus odieux excès, l'indignité des acteurs et la grandeur du débat, quelques caractères héroïques, tant d'autres méprisables, l'aveuglement sanguinaire de la foule et, plus tard, son courageux dévouement, éveillent dans l'âme les sentiments les plus contraires, et la laissent indécise entre le dégoût et l'admiration.

L'Angleterre eut sa réforme particulière, et, bien qu'elle la dût aussi payer de son sang, sa destinée fut rapidement et irrévocablement fixée. Elle fut en Europe le centre politique du protestantisme et en devint, pour ainsi dire, le saint-siége. Le vieil esprit d'indépendance, qui avait toujours rendu l'Angleterre indocile aux exigences de Rome, ne suffit pas pour l'en détacher et pour la jeter dans la réforme. La fortune eut une grande part à cette révolution, et ce change-

ment, qui semblait inévitable, arriva comme un coup du sort. Henri VIII avait écrit un livre contre la réforme de Luther; un juste refus du pape, qui ne pouvait se prêter à d'indignes caprices, le décida tout à coup à se faire réformateur à son tour. Déclaré le 30 mars 1534, chef de l'Église anglicane par le parlement qui supprima les couvents et attribua leurs biens à la couronne, il interdit à l'Église d'Angleterre tout rapport avec le saint-siége, et maintint, par les mêmes supplices, sa suprématie religieuse, que niaient les catholiques, et les principaux articles de l'ancienne foi, qu'attaquaient les protestants. Ce despotisme en matière de religion envahit bientôt la politique, et les libertés de l'Angleterre, de plus en plus opprimées par cette papauté nouvelle, sommeillèrent jusqu'à la chute des Stuarts. Pourtant cette religion officielle elle-même, que Henri VIII imposait à ses sujets, fut modifiée sous son successeur, Édouard VI, et se rapprocha du calvinisme sans porter atteinte à cette hiérarchie épiscopale que l'Église d'Angleterre garda toujours comme un héritage du catholicisme, et qui sera plus tard si violemment attaquée. Le règne de Marie la Sanglante, qui épousa Philippe II et qui, pendant cinq ans, couvrit l'Angleterre d'échafauds et de bûchers, ne réussit qu'à y rendre la réforme invincible et l'Espagne odieuse. En 1558, elle laissa à sa sœur, la grande Élisabeth, qui donna, par le bill des trente-neuf articles, sa forme définitive à l'anglicanisme, une nation suffisamment unie dans sa foi et dans ses passions, et disposée à soutenir énergiquement en Europe la cause des réformés.

C'est qu'en effet cette cause est partout la même, malgré les nombreuses différences qui séparent dans les dogmes, dans le culte et dans la discipline, les communions protestantes. Luthériens, calvinistes, anglicans, ont le même ennemi à combattre, le saint-siége. Ils ont tous un même adversaire, la puissance espagnole, vouée tout entière, naguère en Allemagne et dans les Pays-Bas, et bientôt en France, à la destruction de la nouvelle doctrine. Enfin, quelles que soient la modération des uns et l'audace des autres, quelle que soit l'intolérance de tous, ils réclament en commun la même liberté, celle de choisir leur culte et de régler leur foi, indépendamment de la tradition et de l'autorité; ils sont tous, quels que soient les noms divers qu'ils aient acceptés pour se distinguer les uns des autres, des *protestants*. C'est à ce titre qu'ils confondront leurs intérêts et leurs passions, qu'ils oublieront non-seulement les divisions de leurs sectes, mais les distinctions et les haines héréditaires des nationalités, que l'Allemagne et les Pays-Bas, que l'Angleterre et la France protestante se tendront la main, tandis que la France catholique appellera les soldats de l'Espagne. Telle est l'union redoutable qui menace d'arracher à l'Église romaine le reste de l'Europe, pendant qu'elle songe à reconquérir ce qu'elle en a perdu. Voyons comment, de son côté, elle s'est préparée à cette lutte et s'est retrempée pour un suprême effort.

IV. Réforme intérieure de l'église romaine.

(1534-1564.)

On vit rarement dans le monde un changement

aussi complet que celui qui rendit à l'Église romaine cette vigueur que la renaissance avait énervée et qui semblait à jamais perdue. C'est alors, au contraire, que l'Église accroît ses forces, qu'elle les concentre, qu'elle leur donne une direction nouvelle, et que, non contente d'arrêter les progrès de la réforme, elle la menace dans ses propres foyers. L'âge des Jules II et des Léon X est passé; le goût des lettres et la passion des arts ne viennent plus détourner les papes de l'œuvre laborieuse de la restauration du catholicisme; moins indulgents pour le génie, ils ne ferment plus les yeux sur les épreuves que l'esprit d'examen prépare à la foi des peuples; ils se souviendront toujours qu'Érasme a précédé Luther. Un concile œcuménique condamnera sans retour les doctrines protestantes; une inquisition nouvelle leur fera partout une guerre sanglante; un ordre religieux dont l'organisation puissante est jusqu'ici sans exemple, enveloppera enfin l'Europe d'un souple et indestructible réseau. Mais il faut se garder de confondre ces grandes entreprises de la papauté avec celles qui ont rendu Grégoire VII immortel. Il n'est plus question pour le saint-siége de revendiquer hautement le gouvernement temporel de la chrétienté, et l'on se garde, au contraire, d'inquiéter, par des prétentions intempestives, la jalouse autorité des rois. L'empire spirituel de l'Europe est le seul qu'on songe à ressaisir, et l'on aspire plutôt à gouverner la conscience des princes que leur royaume. On ne prétend plus affranchir l'Italie, lutter contre la puissance impériale, encore moins disposer des couronnes. Au contraire, de même que Grégoire VII s'appuyait sur

la foi des peuples pour assurer contre les rois l'indépendance et la domination du saint-siége, il faudra désormais s'appuyer sur le pouvoir des rois pour assurer, contre la réforme et contre l'esprit d'examen, la foi des peuples catholiques. Ce grand changement dans la direction des efforts de l'Église romaine s'accomplit avec autant de discrétion que de sagesse. On ne renonça pas hautement à la politique des Grégoire VII et des Innocent III; mais on l'abandonna sans bruit, pour adopter celle que l'état nouveau de l'Europe imposait au saint-siége, et qui exigeait d'ailleurs autant de persévérance et peut-être plus de génie. C'est ce système qui armera Philippe II contre l'Angleterre, Ferdinand II contre les protestants d'Allemagne, et qui, plus tard, dominant la France par la conscience de Louis XIV, en chassera les réformés.

Ce fut par les mains de Paul III, élu en 1534, que commença la réforme intérieure de l'Église. Quelques-uns des abus qui avaient servi de texte aux attaques de Luther, disparurent. L'administration ecclésiastique fut simplifiée et épurée. Mais les efforts de la papauté étaient contrariés de ce côté par la force de la coutume et par la vivace opposition des intérêts particuliers. Le saint-siége fut plus heureux pour la création d'une inquisition nouvelle et de nouveaux ordres religieux. Ces inquisiteurs poursuivirent non-seulement l'hérésie, mais les études qui pouvaient la favoriser. Les académies italiennes furent pour la plupart dissoutes, les livres dangereux pour la foi interdits par la congrégation de l'Index; la confiscation et la mort, prodiguées par l'impitoyable tribunal, combattirent,

par une terreur croissante, les progrès de la réforme et lui fermèrent le midi de l'Europe.

Pour attaquer la réforme dans ses foyers, pour lui disputer les contrées qu'elle commençait à ravir au saint-siége, furent réorganisés ou institués ces ordres religieux qui jouèrent, à divers degrés, un si grand rôle dans les agitations de l'Europe. Les camaldules et les franciscains se reformèrent, les capucins parurent, les barnabites et les théatins furent fondés. Recevant les aumônes, mais ne mendiant pas à domicile, comme faisaient quelques ordres du moyen âge, prêchant, soignant les malades, les théatins se mêlèrent ainsi aux affaires du monde et firent tourner au profit des progrès de l'Église romaine leurs talents, leur activité et leurs vertus.

Mais le premier de tous ces ordres, par la puissance de son organisation, par le nombre et les talents de ses membres, par l'habileté de sa politique, par l'étendue de ses entreprises et par la grandeur de ses travaux, est sans contredit cette corporation célèbre qui, sous le nom de compagnie de Jésus, força, par ses missionnaires, les impénétrables empires de l'Asie orientale, en fonda de nouveaux dans l'Amérique, et, travaillant à reconstituer l'Église romaine aussi bien qu'à l'étendre, combattit partout pour elle en Europe suscitant des armées en Allemagne, des ligues en France, des complots en Angleterre, cherchant avant tout le succès, mais ne reculant pas devant le martyre, usant avec un égal bonheur de la paix et de la guerre, du tumulte et du silence, des tentatives hardies et des trames cachées des vertus des hommes et de leurs

vices, de l'ascendant de l'éducation première et des derniers troubles de la conscience, de l'innocence des uns et des remords des autres, partout présente et partout active, une dans sa pensée, multiple et infiniment variée dans son action. Telle fut dans ses rapports avec le monde, la grande société religieuse et politique qui naquit de la mystique exaltation d'un seul homme, Ignace de Loyola, et qui, approuvée en 1540 par le pape Paul III, se développa, en se fortifiant, par la sagesse exercée des hommes éminents qu'elle reçut dans son sein. Elle portait en elle-même le parfait modèle de ce gouvernement théocratique qu'elle rêvait pour les nations chrétiennes. Jamais, parmi les hommes, l'obéissance absolue et la rigoureuse discipline ne furent poussées aussi loin, jamais la puissance surprenante que peut donner à une seule volonté le concours soumis d'un grand nombre d'intelligences, ne fut mieux mise en lumière. Depuis le père provincial, chef de l'une de ces divisions par lesquelles la société se partageait le monde, jusqu'au plus humble des scolastiques, chargé de s'emparer de l'âme des enfants, une pensée unique anime tous ces esprits et meut tous ces corps : celle du général, qui, fixé à Rome, sachant tout et pouvant tout, se décide et agit avec une connaissance parfaite et une suprême autorité. Nulle fonction n'est immuable dans la société ni attachée à la personne ; tel commande aujourd'hui qui obéira demain au dernier rang. L'intérêt général de la société et de l'Église romaine est le seul maître auquel tous appartiennent, et le chef de l'ordre n'en est que le tout-puissant interprète. C'est à ce titre qu'il dis-

pose souverainement des diverses facultés de ceux qui se donnent à lui, leur assignant leur tâche, la leur retirant pour la leur rendre, se substituant à leur volonté anéantie et les faisant mouvoir. Ils sont pour lui, selon les constitutions de l'ordre, le bâton qui suit la main de celui qui le porte, le cadavre qui garde la position qu'on lui donne.

C'est ainsi qu'à la division infinie du protestantisme, l'Église romaine, s'abandonnant à son génie et appliquant sans restriction son principe, opposa cette redoutable unité. La création d'Ignace de Loyola, et du pape Paul III devait traverser bien des épreuves et y puiser des forces nouvelles. Ses ennemis, s'en croyant parfois délivrés, furent épouvantés de la voir renaître, après s'être un instant dissimulée. Cette vitalité intérieure s'annonça, dès le début, par la rapidité extraordinaire des progrès de la société nouvelle. Lorsqu'elle perdit son mystique fondateur, elle n'avait que seize ans d'existence, et déjà cinquante-quatre provinces, cent colléges, plus de mille membres, dispersés de la France au Japon, attestaient la vigueur de ses premiers pas et annonçaient la grandeur de ses destinées. Les efforts de la réforme, la jalousie du clergé séculier, la haine de la magistrature, l'ombrageux absolutisme des gouvernements, la colère bruyante des peuples, devaient s'épuiser sans succès contre un adversaire insaisissable, et ébranler parfois, sans le détruire, ce vaste monument de l'obéissance et de la foi.

L'inquisition établie, les ordres religieux, créés ou réformés, étaient des armes dirigées contre le protestantisme; le concile de Trente ne fut qu'une déclara-

tion de guerre. Il n'est plus question d'y chercher, comme naguère au colloque de Ratisbonne, un moyen de concilier les nouvelles doctrines avec la tradition de l'Église romaine. Ce n'est plus ici la place des esprits pacifiques, de ce cardinal Contarini qui admettait les idées protestantes sur la grâce et qui en 1541 avait ébauché un compromis entre le saint-siége et la réforme. Le concile de Trente ne fit que confirmer rigoureusement, sous l'inspiration énergique de l'inquisiteur général Caraffa et du jésuite Lainez, les points de la doctrine catholique qu'avaient discutés ou niés les réformateurs. L'anathème fut irrévocablement jeté sur tous ceux qui soutiendraient avec les protestants, soit les doctrines de Luther et de Calvin sur la grâce, soit le droit individuel d'interpréter les livres saints, soit l'inutilité d'un ou de plusieurs sacrements. Si l'on n'hésita pas un instant à condamner sur tous les points la réforme, l'on évita prudemment de trancher les questions insolubles qui avaient déjà divisé l'Église sur son organisation intérieure. La suprématie des conciles sur les papes ou des papes sur les conciles, l'institution divine ou papale des évêques ne furent un instant discutées que pour être laissées indécises, au nom de la paix de l'Église. Cette sage modération n'empêcha pas plusieurs décisions du concile d'être déclarées nulles en France, comme contraires aux libertés de l'Église gallicane et aux divers concordats. Ce fut surtout dans les dernières sessions de ce concile, ouvert le 13 décembre 1545, interrompu et repris pendant dix-huit ans, que Pie IV obtint plusieurs décrets favorables à la domination du saint-siége sur l'Église et à l'infail-

libilité papale, sur les questions de foi et de discipline. Une bulle confirma en 1564 ces importantes conquêtes de la papauté.

Les Pie V, les Grégoire XIII, les Sixte-Quint continuèrent, avec une énergie croissante, le grand travail de la restauration du catholicisme et de l'élévation de la papauté. La réforme du calendrier, l'ordre rétabli dans le gouvernement temporel du saint-siége et la sécurité dans ses domaines, et surtout la fondation par les jésuites de ce collége germanique où venaient se former pour les luttes religieuses les prêtres destinés à l'Allemagne, accrurent l'influence de l'Église romaine et furent autant de signes de sa ferme résolution de reconquérir, s'il se pouvait, l'Europe au catholicisme.

V. Élisabeth et Philippe II.

(1556-1588.)

L'église romaine avait pour elle la puissance et la sombre énergie de Philippe II; contre elle, l'habileté courageuse d'Élisabeth et l'enthousiaste union de tous les protestants de l'Europe. Maître du nouveau monde et d'immenses richesses, dominant l'Italie, la Flandre, les Pays-Bas, influent en France par son mariage avec la fille de Henri II et par son étroite alliance avec le parti catholique, tout-puissant en Portugal et l'annexant à son royaume; roi dans la Castille, habituée par Charles-Quint à l'obéissance, et profitant d'une occasion favorable pour détruire sans retour les libertés de l'Aragon [1]; redoutable sur la mer et

1. Voir l'Appendice M.

arrachant aux Turcs la domination de la Méditerranée, servi par les plus grands généraux du siècle, Philippe II joignait à tant de ressources l'art difficile de s'en bien servir, exécutant avec une ardeur et une persévérance merveilleuses des desseins lentement conçus, ne reculant devant aucun moyen pour réussir, dégagé de tout scrupule, ne connaissant d'autre règle de conduite que l'intérêt du catholicisme uni aux intérêts de son pouvoir, d'autre devoir que d'agrandir la domination de l'Église et sa propre autorité. Il a succombé pour avoir commencé à la fois plusieurs entreprises dont une seule eût suffi à remplir sa vie, épuisant ses forces en Espagne, aux Pays-Bas, en France et contre l'Angleterre, faisant écouler de toutes parts son or et le sang de ses sujets. Mais il ne pouvait échapper à cette nécessité de son rôle : il lui fallait s'étendre autant que son multiple adversaire, le combattre partout et toujours, se jeter en tous lieux au-devant du courant qui avait déjà emporté tant de digues; et, en même temps, son propre royaume était rongé par le fléau qu'il voulait imposer à l'Europe. L'exclusive ardeur des passions religieuses y étouffait tous ces autres mobiles de l'activité humaine qui font la richesse et la grandeur des États. Plus d'industrie : les trésors du nouveau monde ne font que passer par l'Espagne appauvrie, qui achète tout et qui n'a rien à vendre. D'immenses troupeaux, cette dernière richesse des contrées mal cultivées, la parcourent périodiquement et y rendent l'agriculture plus difficile encore. Et tandis que l'injuste expulsion des Maures, réduits à choisir entre la conversion, la fuite, la mort

ou l'esclavage, enlève à l'Espagne les plus industrieux de ses habitants, elle est couverte de stériles monastères dont la porte est assiégée de mendiants; c'est sur cette population décimée que l'état ecclésiastique prélève encore un impôt de près d'un million d'hommes. La puissance de Philippe II, déjà surchargée par les immenses entreprises du dehors, repose donc, au dedans, sur une base fragile, et l'Espagne, s'affaissant soudain sur elle-même, ne sera jamais tombée plus bas qu'après ce règne éclatant et funeste.

Le règne d'Elisabeth, au contraire, ne compte pas seulement parmi les jours les plus glorieux de son pays, mais parmi les plus féconds pour sa prospérité intérieure et pour son influence future en Europe. La puissance presque absolue des Tudor, l'oubli apparent des vieilles libertés de l'Angleterre, l'obéissance des parlements, la hauteur impérieuse d'Elisabeth, ne doivent pas nous faire illusion sur l'état moral de la nation anglaise et sur la cause de cette surprenante docilité. Le despotisme d'Élisabeth n'était pas soutenu, comme celui de Philippe II, par la force des armes ou par une tradition servile; l'enthousiasme populaire en était la seule base; la conscience d'un grand danger et d'un devoir difficile inclinait à une soumission dévouée les âmes les plus libres. C'était une sorte de dictature consentie. La force ne manquait pas pour s'en affranchir; mais qui eût voulu porter ce coup mortel à l'Angleterre et à la Réforme? Des milices nationales, des contributions volontaires étaient les plus grandes ressources du gouvernement d'Élisabeth, et elles ne lui firent jamais défaut. Lorsqu'elle demandait au lord

maire de Londres quinze vaisseaux et cinq mille hommes pour repousser l'invasion espagnole, la cité lui offrait spontanément dix mille hommes et trente vaisseaux. Cette toute-puissance de la royauté anglaise était si étroitement liée à la situation de l'Europe et à l'état moral de la nation, que les successeurs d'Élisabeth seront châtiés moins pour avoir voulu agrandir son pouvoir que pour s'être obstinés à le conserver en dehors des circonstances qui l'avaient rendu supportable au peuple anglais. Ils tombèrent pour avoir fait hors de propos ce que le salut du pays avait demandé à Élisabeth. Les précédents qu'ils citeront pour autoriser leur despotisme seront exacts, et cependant sans valeur pour des temps nouveaux. Il leur manquera, de plus, cet art incomparable d'imposer et de plaire que possédait Élisabeth, et qui, ornant en elle le commandement absolu, ennoblissait l'obéissance. Nul ne saura comme elle s'arrêter à de justes bornes, céder à propos en paraissant commander encore, changer des plaintes prêtes à s'échapper en acclamations de reconnaissance, et mêler, dans l'habile exercice d'un pouvoir dangereux par sa grandeur même, un instinct féminin à une fermeté virile. Enfin, quel souverain vit son trône entouré de plus de gloires diverses et laissa un nom mieux accompagné de noms illustres? Les Cecil, les Raleigh, les Essex soutenaient ce grand règne dans la politique et dans la guerre; Bacon élevait en l'honneur de la raison humaine son impérissable monument; Shakspeare mêlait au poétique éloge de sa souveraine ces créations imposantes qui devaient étonner et ravir la postérité.

Ce fut en Écosse que se rencontrèrent d'abord les influences rivales d'Élisabeth et de Philippe II. Le calvinisme y régnait sans partage, établi par la persévérance de Jean Knox et affermi par l'adhésion énergique de la féodalité écossaise. Un *covenant* avait resserré l'union des seigneurs pour la défense de la réforme, et l'appui d'Élisabeth les avait délivrés de la présence des troupes françaises, qui inquiétaient les réformateurs. Adopté, en 1560, par un vote solennel du parlement écossais, organisé par le Livre de la discipline, qui confiait le culte à de simples ministres élus par les fidèles, imposé par l'éducation aux générations futures, le calvinisme presbytérien était maître du présent et de l'avenir du pays. Il pouvait défier les plus habiles et les plus vigoureux adversaires; il défit, en se jouant, les tentatives de l'infortunée Marie Stuart, exposée, puis abandonnée par la France catholique et par le roi d'Espagne. Nièce des Guises, chefs du parti catholique en France, veuve à dix-huit ans de François II, qui avait laissé les Guises et sa femme sévir contre les protestants, Marie Stuart venait régner contre son gré dans ce pays sauvage dont la religion lui était odieuse, dont les mœurs sévères, endurcies par le calvinisme, effrayaient la jeune reine, élevée à la cour de France, et lui présageaient l'impopularité. Un cœur changeant, des passions vives, un caractère tour à tour faible et emporté, la rendaient peu propre au grand rôle que lui avait destiné le parti catholique de l'Europe. Elle n'était pas faite pour relever le catholicisme en Écosse, ni pour lui ouvrir l'Angleterre, dont on lui faisait imprudemment revendiquer la couronne; la sienne était

déjà trop pesante pour sa tête. Elle était femme avant tout, et, tandis qu'Élisabeth, jalouse de sa liberté, ne s'asservissait pas à l'amour et fuyait le mariage, Marie Stuart se livrait sans réserve à son besoin d'obéir en aimant. Elle épouse le beau Darnley et bientôt s'en dégoûte; elle aime Rizzio et le voit tuer sous ses yeux; elle aime Bothwell et lui permet d'assassiner son mari; elle épouse, trois mois après le meurtre, cet homme grossier, et semble se plaire à sa brutale tyrannie. Mais l'Écosse protestante était en armes; Bothwell et Marie furent vaincus sans peine, et la cause catholique entraînée dans leur ruine. Élisabeth, dont la main avait entretenu l'agitation, nomma un tuteur au fils de Marie Stuart et devint la véritable reine d'Écosse, tandis que Marie sortait de royaume en fugitive et se réfugiait imprudemment dans les États de sa rivale. Elle avait perdu l'Écosse, qu'on espérait rendre par elle à l'Église romaine, et n'entrait dans cette Angleterre, qu'elle devait conquérir, que pour y trouver une prison et plus tard un échafaud. De ce côté, Philippe II et les Guises étaient définitivement vaincus.

VI. Guerres de religion en France, aux Pays-Bas. La Saint-Barthélemy. — La grande Armada.

Ils devaient aussi être vaincus en France, mais après une lutte plus longue et plus terrible. C'est un spectacle instructif que de voir les réformés français, presque toujours vaincus sur les champs de bataille depuis le commencement des guerres de religion, obtenir, dans leurs traités, des conditions qu'on croirait imposées par la victoire. On peut trouver à cette

contradiction apparente plusieurs causes : la facilité avec laquelle les protestants réparaient leurs défaites, et l'affluence d'une vaillante jeunesse dans leurs armées; la prudence du gouvernement royal, qui désirait les vaincre sans jamais les accabler et qui craignait de se trouver seul en face des Guises; enfin l'opportune intervention du parti des *politiques* qui profitaient de la lassitude des deux partis pour leur conseiller la tolérance, et qui cherchaient, dans l'équitable rédaction des traités, la meilleure garantie de leur durée. C'est ainsi que la sagesse des uns et que l'intérêt des autres, atténuant les dangers de la lutte et les conséquences des batailles, conduisaient peu à peu la France vers la liberté de conscience et vers la paix. Mais au moment où l'on croit toucher ce terme, la foi populaire, sur laquelle ne peuvent agir ni les conseils de l'équité, ni les calculs de l'intérêt, rompt le plus souvent toutes les digues, et recule sans cesse le triomphe des politiques et le repos de la patrie.

Dès son entrée en France, la réforme avait été accueillie par la persécution. Celle de François Ier fut cruelle; elle s'étendit sur une secte plus ancienne que la réforme et qui, renfermée dans d'étroites limites, ne menaçait en aucune façon l'unité religieuse du royaume. Une population inoffensive, les Vaudois, groupée dans deux petites villes, Mérindol et Cabrières, et dans une trentaine de villages au pied des Alpes, avait conservé quelques opinions hérétiques du moyen âge et inclinait vers le calvinisme. Le parlement d'Aix, en 1540, sur l'ordre du roi, condamna ce peuple comme un seul homme; le président d'Op-

pède et l'avocat général Guérin furent chargés de l'exécution suspendue pendant cinq ans. Trois mille personnes, surprises par l'invasion inopinée de ces bourreaux, furent égorgées ou brûlées dans leurs maisons; six eent soixante furent réservées pour les galères; le reste mourut de faim dans les montagnes, et le pays incendié devint un désert.

Les Vaudois étaient anéantis; mais les protestants de France, plus difficiles à vaincre, se multipliaient sous la persécution de Henri II et des Guises. En vain des arrêts sanglants contre les calvinistes et d'odieuses récompenses offertes à leurs délateurs menaçaient la religion nouvelle; elle s'étendit au milieu des supplices; portant à deux mille le nombre de ses églises, gagnant le clergé lui-même et prenant place au parlement. Henri II vint en personne y écouter une discussion sur ses édits contre les réformés. L'honnêteté courageuse de Dufaur et d'Anne Dubourg ne fut pas intimidée par la présence du roi. Ils s'élevèrent contre ces persécutions si peu chrétiennes, et le second, opposant au crime imaginaire de protestantisme les crimes plus réels de parjure et de débauche, parut ainsi désigner hautement le triste souverain qui prétendait à l'honneur de défendre l'Église romaine. Dubourg fut arrêté et brûlé vif en place de Grève.

Sous François II, un coup de main faillit livrer le pouvoir aux réformés. Le prince de Condé, l'amiral Coligny et un grand nombre de gentilshommes protestants préparèrent l'enlèvement du roi, qu'on espérait surprendre à Amboise. Mais l'entreprise fut prévenue et déjouée; les protestants conjurés furent

égorgés isolément sur les chemins; quelques-uns, réservés pour une exécution solennelle, furent décapités devant le roi et la cour. L'avénement de Charles IX et la sagesse de sa mère suspendirent un instant les vengeances.

Catherine de Médicis était une vivante image de cette politique italienne qui rendait alors la cour de France aussi immorale dans ses moyens de gouvernement que déréglée dans ses mœurs. Mais sa passion pour le pouvoir, si vive quelle fût, ne la fit jamais sortir de cette modération, patiente et perfide à la fois, sur laquelle elle comptait presque aveuglément pour dénouer les situations les plus difficiles. Uniquement préoccupée de conserververver à ses fils le gouvernement de la France, et à elle-même le gouvernement de ses fils, elle faillit quelqnefois tout perdre par l'excès de son habileté. Elle n'échappait pas à cette faiblesse des adroits politiques qui les amène à trop compter sur les combinaisons profondes, sur les moyens détournés, sur les effets logiques du calcul et de la ruse, et qui leur fait oublier la perpétuelle mobilité des esprits, l'aveuglement de la plupart des hommes sur leur intérêt, les emportements des peuples, en un mot, le grand rôle que jouent l'ignorance et la passion dans les affaires humaines.

Elle redoutait surtout les Guises, enflés par leur récente victoire, et s'appuya contre eux sur le vénérable chancelier l'Hôpital, qui, égaré en ce temps de guerre civile et de mutuelle intolérance, souffrait de tous les coups portés par les deux partis, soit à l'unité nationale, soit aux droits de la conscience. L'édit de

Saint-Germain est l'effort sincère et inutile de cet homme de bien pour assurer aux protestants la liberté de leur culte et pour leur interdire les assemblées politiques et les levées militaires. Telle était l'ardeur des esprits, qu'il suffisait de ne plus incliner d'un côté pour être emporté de l'autre. Les États d'Orléans, et surtout ceux de Pontoise, avaient émis des vœux qui auraient fait passer la France de l'Église romaine au calvinisme, de la monarchie absolue à une monarchie tempérée par des États périodiques. Enfin une sorte de concile national, le colloque de Poissy, avait mis le catholicisme en question devant les évêques et devant le légat de la cour de Rome. Mais l'indignation de ces derniers rompit la conférence.

La guerre était déjà partout commencée, et le sang coulait dans toutes les villes où les deux cultes se trouvaient en présence. A Vassy, les gens du duc de Guise massacrèrent les protestants, qui chantaient leurs psaumes dans une grange. La guerre, s'étendant par toute la France, fut impitoyable; la cruauté et la perfidie, qui semblaient naturelles aux hommes de ce siècle, rendirent plus sanglante encore l'exaltation inséparable des discordes civiles. Au-dessous de Montluc, qui rouait et pendait les protestants, et du baron des Adrets, qui forçait les prisonniers catholiques à se jeter du haut d'une tour sur la pointe des lances, combien de fanatiques suivaient leur exemple sans atteindre à leur célébrité!

Chaque parti appelle l'étranger sans scrupule. Les Guises recevaient les conseils et les secours du roi d'Espagne; les Anglais occupaient le Havre au nom

des réformés. Rouen, emporté par les catholiques, fut pillé huit jours, pendant que les protestants attaquaient Paris, défendu par les Espagnols. Une bataille décisive fut livrée à Rennes; les protestants y furent vaincus et Catherine de Médicis voulut terminer la guerre par des amnisties et des édits de tolérance. Mais les catholiques cédaient à l'entraînement de la victoire et à l'ascendant du duc de Guise. Celui-ci vint assiéger Orléans, et l'eût prit, si un protestant, renouvelant les actes de fanatisme qui sauvaient jadis Israël, ne l'eût tué par trahison dans son camp. Les deux partis ainsi affaiblis, l'un par une défaite et l'autre par un meurtre, laissèrent Catherine de Médicis conclure la paix à Amboise avec le prince de Condé. Le Havre fut tiré des mains des Anglais, et l'Hôpital reprenant, pendant cette courte trêve, ses utiles réformes, améliora par l'ordonnance de Moulins l'organisation de l'Église de France et l'administration de la justice.

La fréquente violation de la paix d'Amboise, le revirement de Catherine de Médicis qui semblait s'unir à Philippe II pour la ruine du calvinisme, et surtout la force rendue aux deux partis par une année de repos, amenèrent une lutte nouvelle. La bataille indécise de Saint-Denis, l'arrivée dans l'armée protestante de secours venus de l'Allemagne, forcèrent les catholiques à laisser confirmer la paix d'Amboise par celle de Longjumeau. Mais l'état de la France et celui de l'Europe, en ce moment soulevée par les passions religieuses, rendaient tout accommodement impossible. L'Hôpital dut céder au temps et se retirer

du gouvernement. La ruse et la violence devinrent après lui les seules règles de la politique de la cour. La vigueur sanguinaire de Philippe II et du duc d'Albe excita l'émulation de Catherine de Médicis et des chefs du parti catholique. On voulut frapper à la tête le parti protestant, surprendre Condé, Coligny, Jeanne d'Albret. Le coup de main fut manqué, la guerre rallumée, et la Rochelle fut choisie par les réformés pour leur place forte, pendant qu'un édit de Catherine de Médicis exilait les ministres de la religion protestante et en interdisait l'exercice sous peine de mort.

La bataille de Jarnac sembla d'abord écraser les protestants. Le prince de Condé, blessé la veille et se jetant tout sanglant dans la mêlée, y trouva la mort, et la conduite du parti échut à Coligny, qui devait en illustrer les malheurs. Des secours lui arrivèrent de l'Allemagne; l'armée catholique, accrue par des Espagnols et des Italiens, surprit les protestants à Moncontour et les accabla. Mais l'armée de Coligny se reforma en quelques jours, battit les catholiques à Arnay-le-Duc et marcha sur Paris. On l'arrêta par la paix de Saint-Germain conclue le 15 août 1570. Un brusque changement semblait avoir jeté Catherine de Médicis et le jeune roi Charles IX dans le parti protestant. On lui accordait, outre le libre exercice du culte et l'égale admission à tous les emplois, quatre places fortes livrées à des garnisons protestantes, et la main de la sœur du roi pour le jeune Henri de Navarre. Vainqueur au dedans, le protestantisme allait, disait-on, diriger au dehors la politique de la France, et,

pour achever partout l'humiliation de Philippe II, une armée française, commandée par Coligny, devait secourir contre lui les protestants des Pays-Bas.

Ces riches contrées, les plus industrieuses et les plus commerçantes de l'Europe, étaient alors livrées en proie à l'inintelligente cruauté de Philippe II. Charles-Quint avait déjà tâché d'y exterminer le protestantisme, mais il avait habilement ménagé l'ambition politique des nobles et les intérêts matériels des populations. Les impôts de Philippe II, ses garnisons, ses évêchés dotés par le pays, son despotisme mis au service des décrets du concile de Trente, les injures qu'il fit souffrir à la noblesse et les fardeaux dont le peuple fut accablé, déterminèrent contre lui et contre sa sœur, Marguerite de Parme, régente des Pays-Bas, le mécontentement unanime et énergiquement exprimé de toutes les classes de la nation. L'association des seigneurs qui avaient signé, en 1566, le compromis de Bréda pour la défense des libertés du pays, fut assez redoutable pour imposer à Marguerite de Parme le renvoi du cardinal Granvelle, exécuteur trop docile des desseins du roi d'Espagne; mais cette association ne fut pas assez forte pour contenir la fureur populaire, et le pillage des églises, la destruction des images rendirent toute transaction impossible entre Philippe II et ses sujets rebelles. Bien que la noblesse flamande se fût hautement séparée de ces désordres, le roi d'Espagne comptait l'en punir et haïssait en elle le goût de la liberté politique aussi bien que le penchant à l'hérésie. Lorsque le duc d'Albe entra dans les Pays-Bas à la tête d'une puissante armée, les

rebelles, déjà condamnés par l'inquisition, étaient voués à une mort certaine. Cent mille personnes abandonnèrent un pays qui allait être couvert d'échafauds; le prince d'Orange se retira pour organiser la résistance et devint le dernier espoir des opprimés. Un conseil des troubles, justement surnommé le conseil de sang, poursuivit et fit exécuter plus de dix-huit mille personnes; le peuple et la plus haute noblesse payèrent également tribut à la vengeance du roi d'Espagne. Le comte de Horn et le comte d'Egmont montèrent sur l'échafaud le 4 juin 1568. Mais l'excès de l'oppression devait hâter le terme. La spoliation, par des amendes et par l'impôt, se joignit à tant de meurtres juridiques pour entretenir et pour accroître l'exaspération populaire. Aussi lorsque deux cent cinquante *gueux de mer*, comme on les appelait, repoussés des côtes d'Angleterre et jetés par la tempête à l'embouchure de la Meuse, eurent emporté la forteresse de la Brille, la Hollande se souleva tout entière et se pressa autour de ce berceau que la fortune avait à l'improviste offert à sa liberté.

Philippe II, qui ne pouvait souffrir le protestantisme à l'extrémité de ses États, pouvait encore moins tolérer l'islamisme au cœur de son royaume. La capitulation de Grenade, qui avait assuré aux Maures la liberté de conscience, avait été plusieurs fois violée par les rois et par l'inquisition; mais Philippe II en effaça jusqu'au souvenir: non content d'imposer aux Maures la foi catholique, il poursuivit jusque dans leurs usages, leurs costumes et leurs noms, les traces de la religion de leurs pères. Traités en ennemis, soumis à des lois

d'exception, désarmés, les Maures se soulevèrent et combattirent avec un courage désespéré des troupes invincibles. Ils furent en partie massacrés, en partie transportés dans la Castille, et, au-dessus de dix ans, tous ceux qui survécurent devinrent esclaves. C'est ainsi que, par un étrange contre-coup, les discordes de la chrétienté retombaient sur les anciens conquérants de l'Espagne, et que la révolte des protestants faisait couler le sang des Maures.

Mais la France allait être à son tour, comme les Pays-Bas, inondée du sang des réformés. La réaction catholique prit en ce pays une forme plus odieuse que partout ailleurs : celle d'une trahison et d'un massacre. La paix de Saint-Germain était trop avantageuse aux protestants vaincus pour qu'on ne l'eût pas soupçonnée, après l'événement, d'être un piége. Rien ne prouve cependant que le retour du gouvernement à la politique protestante n'ait pas été sincère. Mais la crainte des Guises, qui avait déterminé ce changement, fit place à des craintes nouvelles. Catherine de Médicis fut effrayée de l'ascendant que prenait Coligny sur l'âme bizarre et changeante de Charles IX. Elle fut inquiétée plus encore et avec raison de l'attitude menaçante de la population parisienne, de l'impopularité de l'aristocratie protestante, accourue de toutes parts à Paris pour les fêtes du mariage du roi de Navarre avec la sœur du roi de France. Catherine résolut aussitôt de se mettre à la tête d'un mouvement qui paraissait inévitable, et de sauver la couronne de son fils par les passions qui semblaient devoir la perdre. L'espoir de faire disparaître

dans la lutte les chefs du parti catholique aussi bien que ceux du parti protestant la confirma dans un projet où elle voyait la délivrance du trône et la pacification de la France. Elle n'eut pas de peine à faire entrer le jeune roi dans ses vues et à tourner contre les protestants cette fureur maladive qui faisait de lui l'aveugle et redoutable instrument de la politique de sa mère. Le 22 août 1572, Coligny, sortant du Louvre, fut blessé à la main par un assassin aux gages du duc de Guise, et dans la nuit du 24 août, le massacre général des protestants commença. C'était le jour de la Saint-Barthélemy.

Si le souvenir de cette journée ne peut s'effacer de la mémoire des hommes, c'est que jamais un crime public n'a été aussi solennellement préparé, aussi cruellement accompli, aussi imprudemment justifié. Ce conseil des chefs de l'État organisant dans la cité l'assassinat et le pillage, ce jeune roi rassurant, par des embrassements hypocrites, ceux qu'il a désignés pour le meurtre[1], ce peuple ivre de sang, cette cour qui va en grande pompe voir à Montfaucon ce qui reste du corps de Coligny; le massacre ranimé à Paris par un prétendu miracle, propagé dans toute la France par les ordres exprès du roi, officiellement applaudi par le roi d'Espagne et par la cour de Rome; ce mélange repoussant de ferveur religieuse et de rage sanguinaire, de crédulité ridicule et d'impitoyable politique, tout contribue à donner à la Saint-Barthélemy la première place parmi les événements à la fois les plus déplorables et les plus instructifs qu'ait causés en Europe la lutte du protestantisme et de l'Église romaine.

En France, en Espagne, dans la Méditerranée, où la flotte turque venait d'être anéantie à la bataille de Lépante par les flottes combinées de Venise et de l'Espagne, la cause catholique semblait avoir triomphé. Mais aux Pays-Bas, la pacification de Gand unit, le 8 novembre 1576, contre le roi d'Espagne les provinces Wallones aux provinces Bataves, malgré l'opposition de leur caractère, de leur religion et de leurs intérêts; pourtant cette union était précaire et ne devait pas tenir contre l'habileté politique de don Juan, et contre les armes presque toujours heureuses de Farnèse. Les Wallons catholiques devaient retomber sous le joug de l'Espagne; tandis que réunies en faisceaux par l'union d'Utrecht, défendues par une population opiniâtre, et soutenues par la foi religieuse, les provinces Bataves étaient assurées de leur indépendance. Elles ne laissèrent pas succomber les provinces Wallones sans essayer de les défendre. On voulut intéresser à leur salut les plus puissants États de l'Europe. Un habile négociateur qui était en même temps un héros, espéra faire du duc d'Anjou le chef d'un État libre et l'introduisit dans Anvers après un serment prêté à la constitution de sa nouvelle patrie. Mais le prince français s'estimait déshonoré pour n'être pas roi absolu. Une nuit il tenta contre la liberté des villes Wallones une sorte de Saint-Barthélemy. Il échoua et rentra en France couvert de honte; l'Espagne profita de son crime. Les progrès de Farnèse lui permirent bientôt d'assiéger cette place d'Anvers que Guillaume d'Orange avait confiée à un autre lui-même, à l'auteur de *la Ruche romaine* et du *Wilhel-*

mus-Lied, à l'héroïque Marnix de Sainte-Aldegonde. Anvers succomba après une défense admirable, et la Belgique fut entraînée par sa chute dans cette servitude dont la Hollande, à jamais libre, l'avait un instant tirée. Celle-ci venait de perdre le premier de ses grands hommes. Dès le commencement du siége d'Anvers, le 10 juillet 1584, le gouvernement espagnol était enfin parvenu à faire assassiner Guillaume d'Orange par la main de Gérard Balthazar.

Ces sanglantes perfidies semblaient introduites, par la fureur des passions religieuses, dans le droit public des nations. La France et l'Angleterre allaient en offrir d'aussi grands exemples. La Saint-Barthélemy avait été le signal de la guerre civile. Le parti calviniste reprit les armes et arracha au gouvernement de nouveaux traités. Charles IX était mort, l'imagination frappée de son crime. Henri III, plus occupé de ses plaisirs que de la lutte des deux religions, secondait plutôt les pacifiques desseins du parti politique que la haine impérieuse et pressante des catholiques et de leurs chefs. L'inutilité du massacre avait indigné plutôt qu'instruit ceux qui avaient eu recours à cet affreux remède. Les continuelles variations du gouvernement, l'inconstance égoïste de sa politique leur apprirent à ne plus compter que sur eux-mêmes. De cette légitime défiance, des intrigues du roi d'Espagne et de la cour de Rome, de l'ambition des Guises, de la foi exaltée du peuple sortit la Ligue, bizarre et redoutable assemblage de passions diverses et d'intérêts opposés.

L'objet principal et avoué de cette Ligue était le maintien et la défense de la religion catholique. La

guerre était déclarée par elle, sans acception de personne, aux ennemis de l'Église romaine, et l'obéissance promise, sans restriction, au chef que la Ligue se serait donné. Cette place, Henri III voulut la prendre, moins pour la remplir que pour en écarter ses adversaires. Mais Henri de Guise fut le véritable chef de la Ligue, et, à vrai dire, elle ne vit dans le roi qu'un ennemi déguisé. Accrue par les efforts du clergé et du roi d'Espagne, en majorité aux États de Blois, elle réduisait le roi aux dernières extrémités, lui ordonnant de déclarer la guerre aux protestants et lui refusant des subsides. La mort du frère du roi, héritier de la couronne, donna tout à coup au fanatisme de la Ligue et à l'ambition des Guises un objet déterminé. Pouvait-on laisser arriver au trône, en vertu de l'hérédité, le chef du parti protestant, cet Henri de Navarre, dont la mère avait, disait-on, été empoisonnée par Catherine de Médicis, qui était devenu la veille de la Saint-Barthélemy le beau-frère de Charles IX; qui dans la nuit du 24 août avait eu à choisir entre la mort et l'abjuration; qui, maître maintenant d'une armée et d'un grand parti, venait à Coutras de battre les catholiques et d'affecter une clémence royale envers les vaincus? Entre un changement de dynastie et un changement de religion le peuple ne devait pas hésiter et Henri de Guise était déjà désigné aux catholiques comme le successeur des Valois.

Les efforts de Henri III pour ressaisir le pouvoir faillirent le faire passer sans retour aux mains de son rival. L'entrée de Paris pourtant était interdite au duc de Guise; il y entre aux acclamations de tout le pue-

ple et vient braver le roi au Louvre. La garde suisse essaye en vain de contenir cette population turbulente, et son petit nombre se perd au milieu du soulèvement de la grande cité. Les barricades s'élèvent de toutes parts; le Louvre est assiégé; le roi s'en échappe avec peine et, confirmant aussitôt la victoire du duc de Guise afin d'en marquer la limite, il le nomme généralissime des armées du royaume. Les États généraux, convoqués à Blois, en 1588, virent en présence le sujet et le souverain dont les rôles étaient intervertis et augmentèrent encore pour Henri III l'humiliation de sa défaite. Mais tout changea de face en un seul jour. Le roi, poussé à bout par la terreur et la colère, fit assassiner son rival; et, malgré la nouvelle force que ce crime, promptement puni, sembla un instant donner à la Ligue, un coup terrible venait d'être porté à la cause de l'Église romaine et du roi d'Espagne.

Cette cause qui venait de perdre en France son principal défenseur avait reçu au dehors une double blessure. La mort de Marie Stuart l'avait ruinée en Angleterre; la défaite de la grande Armada l'avait atteinte plus profondément encore. La reine d'Écosse, détrônée et captive, avait trouvé dans ses malheurs mêmes de nouvelles armes contre la reine d'Angleterre et contre le protestantisme. Les longues souffrances de Marie Stuart, la solitude, l'idée toujours présente d'une mort inévitable, avaient élevé son cœur et épuré sa pensée. Elle avait compris et accepté, non sans noblesse, ce nouveau rôle et cette attente prolongée du martyre. Toujours belle et touchante, recevant du malheur et de la résignation des grâces

nouvelles, elle exerçait sur tous les catholiques d'Angleterre une sorte de fascination à laquelle échappaient à peine ses ennemis et ses gardiens. Plus d'une conspiration se forma, inspirée par l'amour et par la piété; la vie d'Élisabeth fut plus que jamais menacée. Mais cette vie précieuse semblait à toute l'Angleterre protestante étroitement liée au salut de la nation. Les menées du roi d'Espagne, le dévouement des catholiques anglais à l'Église romaine, les doctrines jésuitiques, qui rendaient incertaine la vie de tous les souverains protestants, les complots découverts des William Allen et des Persons, les tentatives meurtrières de Babington et de ses complices jetaient dans les âmes une terreur qui se changea facilement en colère. La mort de Marie Stuart fut résolue. Son jugement par une commission ne fut qu'une vaine formalité, destinée à couvrir un acte de guerre religieuse. Elle fut condamnée à mort et la sentence, confirmée par le parlement, fut exécutée après un long délai, le 18 février 1587. Une dignité courageuse, une douceur chrétienne ennoblirent les derniers moments de Marie Stuart et purifièrent sa mémoire. Avec elle disparurent les complots et les espérances des catholiques anglais.

Mais cette mort ranima dans l'Europe catholique la haine de l'Angleterre, et Philippe II se chargea de la venger. Un immense armement épuisa les trésors de l'Espagne et menaça, un an après la mort de Marie Stuart, l'existence même de l'Angleterre. Cent trente-cinq vaisseaux sortirent du Tage, portant huit mille matelots et dix-neuf mille soldats. Une flotte de transport

s'organisait en Flandre et trente-deux mille hommes, embarqués avec le prince de Parme, y attendaient l'armement qui devait protéger leur passage. L'Angleterre fut saisie à la fois d'épouvante et de fureur. On s'enrôla de toutes parts; la nation offrit à la reine tout son or et tout son sang; l'Europe attendait avec anxiété l'issue de cette lutte désespérée. Mais le sol anglais était presque inaccessible à un ennemi et déjà s'était formée, par de longues croisières et par d'heureuses expéditions contre les colonies espagnoles, cette puissante marine qui devint dès lors le rempart mobile et indestructible de l'Angleterre. Les amiraux, qui avaient désolé les côtes du Chili et du Pérou, ne pouvaient laisser découvertes celles de leur patrie; les hardis corsaires, qui avaient tant de fois poursuivi les galions espagnols, chargés de l'or américain, ne devaient pas laisser atteindre l'Angleterre par des vaisseaux chargés de soldats. Le vent et les flots furent du parti d'Élisabeth; ils aidèrent les brûlots anglais à troubler cette grande flotte et à la disperser jusque sur les côtes de l'Écosse et de l'Irlande. Les ports d'Espagne, qui avaient envoyé l'*invincible Armada*, n'en revirent que les débris. Bientôt même, l'entrée du Tage était forcée et Cadix saccagé par les flottes enhardies de l'Angleterre.

VII. La ligue et Henri IV. — L'édit de Nantes.

(1589-1598.)

La lutte des deux religions était de ce côté terminée à l'avantage de la réforme. La France où, après tant

de guerres et de crimes inutiles, les forces des deux partis se balançaient encore, ne pouvait être pacifiée que par une transaction; mais le parti des politiques et le roi de Navarre, qui en devint le représentant, ne pouvaient triompher que par l'épuisement de la nation. Cette bienfaisante lassitude qui devait rendre à l'intelligence et à la justice le gouvernement du pays, nul ne la ressentait encore. La mort du duc de Guise avait enflammé tous les esprits, et, bien qu'affaiblie par cette perte irréparable, la Ligue semblait maîtresse de la France : Paris en était le siége, et l'exaltation religieuse du peuple le préparait à tout souffrir pour la cause de l'Église romaine. L'alliance du roi de Navarre avec Henri III unissait l'autorité royale au parti protestant, et la rendait ainsi odieuse à la nation. Lorsque les deux rois campèrent avec quarante mille hommes sous les murs de Paris, la royauté fut poursuivie du même anathème que le protestantisme.

Cette situation politique qui jetait la Ligue et l'Église dans une sorte d'opposition démocratique contre le pouvoir royal, devint plus claire et plus influente encore, lorsque la mort de Henri III, assassiné par un moine, le 31 juillet 1589, fit du roi de Navarre l'héritier légitime du trône. En même temps que l'image de Jacques Clément était offerte dans les églises à l'adoration des fidèles, on proclamait hautement le droit qu'avait la nation de repousser un roi hérétique et de se choisir un souverain dont la religion fût conforme à celle de la majorité de ses sujets. L'impérieuse nécessité de sauver en France la cause catholique fit violence au génie monarchique de l'Église romaine, et

lui fit adopter et propager alors, sur la souveraineté populaire et sur les rapports des peuples avec leurs rois, des doctrines directement contraires à celles qu'elle proclama si hautement un siècle plus tard, et desquelles elle ne s'est plus départie. On vit alors le plus bizarre mélange d'idées théocratiques et de théories révolutionnaires qui eût jamais confondu la raison humaine : exemple curieux et salutaire de ce que devient la logique lorsqu'on l'appelle au service des passions et qu'il lui faut justifier des actions contradictoires. Le droit des souverains, invoqué en Espagne, en Autriche, dans les Pays-Bas, contre l'hérésie des peuples fait place en France au droit des peuples, invoqué contre l'hérésie du souverain. L'obéissance est ordonnée d'un côté, la révolte de l'autre, avec une diversité de tactique, que l'état de guerre où se trouvait l'Europe explique sans l'excuser.

Mais une réunion de circonstances favorables à la pacification de la France rendit ce suprême effort inutile. La Ligue n'avait pas de chef; Mayenne, qui combattait en son nom, n'y était pas populaire; il l'énervait en voulant la contenir et la passion lui manquait aussi bien que le génie. L'intervention de l'Espagne, sa direction et ses secours compromirent la Ligue aux yeux d'un grand nombre d'hommes qui, las des querelles religieuses, s'apercevaient enfin de l'abaissement de leur patrie. L'Europe catholique elle-même, effrayée de l'ambition et des entreprises renouvelées de l'Espagne, souhaitait la victoire du roi de Navarre, et le pape devait voir sans trop de déplaisir l'échec de son impérieux défenseur. Enfin l'héritier de

Henri III était un homme supérieur, en qui le bon sens et la vivacité de l'esprit allaient jusqu'au génie, qui loin d'exciter, comme les derniers des Valois, la haine et le mépris, rendait en lui tout aimable, jusqu'à ses vices, savait choisir et s'attacher les hommes, couvrait d'une bonhomie populaire une incomparable finesse, et montrait dans toutes ses actions et dans toutes ses paroles un amour véritable de la France, un désir sincère de lui rendre avec la paix son rang parmi les nations.

Il lui fallut d'abord opérer, dans son camp même, cette union qu'il apportait à la France. Henri IV promit aux catholiques le maintien de la religion de l'État, aux protestants la liberté de leur culte. Abandonné des sectateurs fervents des deux partis, forcé de lever le siége de Paris, il suppléa au nombre des troupes par le courage, par l'activité qu'il inspirait aux siens. Resserré en Normandie entre l'armée de la Ligue et la mer, il tient en échec, près d'Arques, ses adversaires dix fois plus nombreux. L'année suivante, il les bat à Ivry et vient bloquer Paris, dont aucune armée ne l'écartait. Cette grande population, irritée par ses revers, excitée chaque jour par des cérémonies religieuses, par des prédications ardentes, par la présence d'un légat du saint-siége, se défendit avec un acharnement qui, au milieu d'une affreuse famine, devint bientôt de l'héroïsme. Enfin le prince de Parme et les Espagnols, venus des Pays-Bas, forcèrent Henri IV de lever le siége pendant que Paris recevait des vivres; mais la division était entrée dans la capitale et y préparait la paix. La fraction la plus énergique de la

Ligue fut réprimée par Mayenne, qui devint à la fois odieux au peuple et suspect au roi d'Espagne : celui-ci forcé de se prononcer aux États généraux, convoqués à Paris, demanda enfin la couronne de France pour sa fille Isabelle. La nation, effrayée de cet abaissement dont elle n'avait pas encore eu conscience, se tourna dès lors du côté de Henri IV, qui leva tout obstacle à son avénement au trône, en se faisant catholique. Paris lui fut aussitôt ouvert ; les chefs de la Ligue se rendirent l'un après l'autre à celui que l'absolution du pape avait couronné. Trois ans plus tard le roi d'Espagne, ruiné par de si longs sacrifices, hors d'état de troubler plus longtemps la France, et vaincu dans la courte guerre qui suivit l'avénement du roi converti, signa la paix de Vervins le 2 mai 1598.

L'édit de Nantes, publié la même année, donna en même temps à la paix intérieure de la France un fondement solide, en assurant à la religion catholique sa suprématie officielle, à la religion protestante sa liberté nécessaire. L'égale admission des protestants et des catholiques à toutes les charges, la possession garantie de plusieurs places de sûreté, le libre exercice du culte dans les châteaux et dans un certain nombre de villes, l'établissement d'une chambre protestante au parlement de Paris et de chambres mi-parties à Castres, Bordeaux et Grenoble, le droit de se réunir par députés pour traiter avec le gouvernement des intérêts de la religion protestante, furent autant de mesures sages et conciliatrices que les esprits éclairés avaient entrevues dès le commencement de la lutte comme les garanties de la paix, mais que l'épuisement

d'une longue guerre pouvait seul rendre acceptables aux deux partis. Et cependant l'amour de la paix n'était pas si universel qu'il ne se trouvât des deux côtés des âmes ardentes pour accuser Henri IV, tantôt d'avoir trahi les protestants, tantôt de leur avoir livré la France. Il était en même temps exposé au poignard des Châtel et aux éloquentes invectives d'Agrippa d'Aubigné. Mais la grande majorité des Français aimait avec reconnaissance un chef sous lequel on commençait à goûter des biens depuis si longtemps perdus. On se rejetait avec ardeur dans les travaux de la paix; on pouvait prévoir la venue de cette prospérité rapide qui, chez les nations jeunes et vigoureuses, suit presque toujours, à peu d'intervalles, les grandes calamités; et le nom du roi et celui de son ministre Sully devaient rester glorieusement attachés à cette renaissance de la patrie.

On verra plus tard ce qu'ils firent pour la France, dont la grandeur va bientôt inquiéter l'Europe; mais il faut suivre d'abord en Allemagne et en Angleterre le cours de cette longue lutte religieuse qui, en France, vient de se terminer par une transaction. Si le protestantisme n'y est pas devenu la religion de l'État, la politique étrangère y est du moins devenue exclusivement protestante. La destruction de la puissance espagnole, l'abaissement de la maison d'Autriche, ne peuvent s'accomplir que par l'union de la France et de tous les protestants de l'Europe. Henri IV avait adopté cette politique; sa mort inattendue n'en changea point la direction, le grand homme qui hérita de son pouvoir et de ses desseins était un prêtre, et cependant

nous le verrons appuyer en Europe la cause protestante, identique alors aux intérêts de la France.

C'est que l'Europe est déjà bien loin de la ferveur religieuse qui faisait oublier à tous, pendant la première époque de la lutte, la grandeur et même le salut de leur pays. La rivalité des nations succède par degrés à celle des Eglises, et l'intérêt politique produit des alliances qu'eût naguère rendues impossibles l'antipathie religieuse. Les deux grands événements qui terminent cette période, la guerre de Trente ans et la révolution d'Angleterre, sont déjà des luttes politiques où la passion religieuse devient tantôt un prétexte, tantôt un puissant auxiliaire, sans jamais jouer le rôle principal, sans pouvoir rendre raison du cours des choses. La destruction du pouvoir impérial et l'abaissement de l'Autriche par les mains de la France sont, en Allemagne, les résultats de la guerre; en Angleterre, l'établissement définitif du régime constitutionnel et de la prépondérance de la Chambre des communes dans le gouvernement du pays est le véritable but de la révolution et en sera le prix. Néanmoins, ces deux événements, antérieurs aux traités de Westphalie et encore empreints d'exaltation religieuse, doivent être regardés comme les derniers ébranlements que communique à l'Europe l'établissement de la réforme.

VIII. Guerre de Trente ans. — Paix de Westphalie.

(1618-1648.)

Nous avons vu comment l'Église romaine résolut de reconquérir l'Europe centrale au catholicisme. En

France, elle avait dû s'appuyer sur un peuple révolté, en Angleterre, sur une minorité factieuse. En France, elle avait dû terminer par une transaction une lutte inégale; en Angleterre, elle semblait entièrement, et à jamais vaincue; mais elle disposait, en Allemagne, d'une force puissante et régulière, et pouvait y espérer la victoire. Le dévouement de la maison d'Autriche, et par celle-ci toutes les ressources du pouvoir impérial appartenaient sans retour à l'Église. Élèves dociles des jésuites, les successeurs de Charles-Quint favorisaient les efforts de cet ordre infatigable qui, reprenant peu à peu, dans la Styrie, dans la Bavière et dans la Bohême, les conquêtes de la réforme, la menaçait dans toute l'Allemagne. Déjà, enhardis par l'appui de l'Espagne et de l'Empire, ils avaient expulsé de son siége l'archevêque de Cologne, qui devenu calviniste, prétendait conserver son évêché malgré la clause du réservat ecclésiastique. Ils avaient chassé les protestants d'Aix-la-Chapelle, enlevé à Donawerth son titre de ville libre et impériale, obtenu la mise sous le séquestre de la succession de Clèves et de Juliers, à laquelle prétendaient des princes protestants. Le roi de France allait envahir ce pays et donner à la cause protestante une supériorité décisive : un fanatique l'assassina.

Privés de ce puissant secours, qui eût sans doute terminé la lutte à son origine, les protestants de l'Allemagne n'en étaient pas moins en état de défendre contre les armes de l'Autriche et contre l'habileté de la cour de Rome l'ordre politique sorti de la réforme. Cet ordre reposait, en effet, sur un fondement iné-

branlable, sur la grande révolution territoriale qu'avait accomplie en Allemagne la sécularisation des biens ecclésiastiques. Étroitement unie aux intérêts nouveaux qui en étaient sortis, la réforme pouvait défier ses ennemis. Une spoliation générale eût été pour les princes protestants la conséquence certaine d'une défaite définitive; ils avaient à défendre dans la réforme et leur religion et l'unique garantie de leurs biens. Ennemis de l'Espagne et de la maison d'Autriche, ils pouvaient compter tôt ou tard sur l'appui de la France, qu'eût affaiblie et menacée leur défaite. Enfin, dans ce grand débat où l'existence de la réforme était remise en doute, les protestants de l'Allemagne avaient le droit d'espérer l'appui de leurs frères du nord. Ceux-ci avaient reçu la réforme luthérienne du centre de l'Europe et ne pouvaient la laisser étouffer dans son berceau. Aussi, malgré les vicissitudes d'une longue guerre et malgré ses défaites, la réforme sera sauvée en Allemagne, comme elle le fut en France, parce que ses ressources se renouvellent comme ses alliés se succèdent, et que, toujours vaincue, elle reparaît toujours sur le champ de bataille.

L'histoire de la guerre de Trente ans n'est autre chose que le tableau de la succession de ces alliés, qui viennent tour à tour soutenir la réforme allemande contre les victoires renouvelées mais inutiles de l'Autriche et de l'Église romaine. L'empereur Mathias vit commencer la lutte par le soulèvement des protestants de la Bohême; mais ce fut son fils adoptif, Ferdinand II, qui devait y jouer le plus grand rôle. Avant d'arriver à l'empire, Ferdinand était le plus actif des

chefs de la ligue catholique qui s'était formée contre l'union des princes protestants. Détruisant les temples, brûlant les bibles, il était prêt à risquer sa couronne et sa vie pour anéantir en Allemagne le protestantisme. Son premier adversaire fut l'électeur palatin Frédéric, choisi pour chef par la Bohême révoltée. Prince médiocre, calviniste et, à ce titre, abandonné par les princes luthériens, Frédéric fut vaincu, chassé de la Bohême et dépouillé du Palatinat, qui fut laissé en partie aux troupes espagnoles et en partie au catholique Maximilien de Bavière. Les luthériens, qui avaient abandonné Frédéric, sentirent bientôt qu'ils s'étaient trahis eux-mêmes : les exils, les spoliations désolèrent la Bohême et effrayèrent l'Allemagne protestante. On comprit enfin l'importance de la lutte qui s'était engagée, par l'usage que l'Autriche faisait de sa victoire.

Le Nord commençait à s'émouvoir. Le roi de Danemark, Christian IV, descendit en Allemagne au secours des réformés. Contre ce nouvel ennemi, Ferdinand chercha de nouveaux défenseurs. C'était, jusqu'alors, au nom de la ligue catholique et avec l'armée de cette ligue qu'il avait combattu les protestants. L'influence de la Bavière, de Maximilien et de son général Tilly, dominait la ligue, et Ferdinand, qui voulait assurer en même temps en Allemagne la victoire du catholicisme et la domination de sa maison, voulut avoir une armée qui ne relevât que de lui seul. Alors parut le plus grand des aventuriers de ce siècle, le comte de Waldstein, esprit audacieux et bizarre, plein d'une étrange confiance dans sa fortune, doué de toutes les

qualités militaires, mais comptant plus encore sur son heureuse étoile, aimant la guerre pour la guerre et adoré des soldats, redoutable à son maître, mais trahi sans cesse par la superstitieuse naïveté de son ambition. Waldstein a bientôt autour de lui une grande armée; il bat Christian IV à Lutter, menace Stralsund et arrache au Danemark une paix humiliante qui livre à l'empereur les protestants de l'Allemagne.

Aussitôt la réforme est frappée au cœur par l'édit de restitution du 6 mars 1629. Tous les biens sécularisés depuis la convention de Passau devaient être enlevés aux protestants. L'empereur livrait ces biens aux jésuites, à ses favoris, à sa famille. L'indépendance féodale de l'Allemagne était menacée aussi bien que la réforme. Dans les mains de Ferdinand, le parti impérial tendait à devenir une autorité monarchique et absolue, comme celle des rois d'Espagne et de France. C'était attaquer le génie même de l'Allemagne, c'était ajouter à l'entreprise déjà si difficile, de la ramener à une seule religion, la tentative chimérique de la soumettre à un seul gouvernement. De telles fautes ne pouvaient rester impunies en face du plus grand politique de ce siècle, de l'homme de génie qui préparait alors la France à dominer l'Europe, et qui avait une conscience si claire de ses intérêts et de sa destinée. Richelieu n'eut pas de peine à éloigner Waldstein en excitant contre lui les soupçons de l'empereur, et, lorsque avec ce brillant aventurier privé du commandement eut disparu la meilleure partie de l'armée impériale, le roi de Suède, Gustave-Adolphe, poussé par la main de Richelieu, fondit sur l'Allemagne,

Le premier élan de cet héroïque jeune homme et de sa petite armée fut irrésistible. Une confiance religieuse, une discipline admirable la rendaient bien supérieure aux bandes de Tilly, plus redoutées des populations que de l'ennemi. Gustave délivre complétement le nord de l'Allemagne, bat Tilly à Leipsick, le tue au passage du Lech, et réduit l'empereur à implorer le retour de Waldstein. L'extrême péril fait subir à Ferdinand les humiliantes conditions de son ancien général. A peine Waldstein a-t-il reparu dans son camp, qu'une grande armée l'entoure; il vient camper en face de Gustave-Adolphe, et lui livre une sanglante bataille à Lutzen, le 16 novembre 1632. Le jeune roi tomba mortellement frappé au commencement de l'action, laissant aux siens la victoire. La guerre languit alors, et Waldstein, immobile, semblait en abandonner la poursuite pour de plus grands desseins. Agissant déjà en maître, ne cachant pas une ambition dont il croyait le succès inévitable, il paya de sa vie cette aveugle foi dans sa fortune. Ferdinand le fit assassiner. La guerre fut aussitôt reprise avec une nouvelle vigueur contre les Suédois et contre leurs alliés de l'Allemagne. La victoire de Nordlingue désarma la Saxe et laissa la Suède seule contre l'empereur. La cause protestante semblait pour la troisième fois perdue; mais trop d'intérêts nombreux et importants étaient enveloppés dans sa défaite pour que cette défaite fût irréparable. La France, qui soutenait depuis longtemps cette cause par ses intrigues, vint enfin la relever par ses armes. Richelieu accomplit le dernier dessein de Henri IV.

L'activité de ce grand ministre n'était plus détour-

née par les troubles de la France du soin de ses intérêts en Europe. Les protestants, vaincus au siége de la Rochelle, ne formaient plus un État dans l'État, et, l'œuvre de l'édit de Nantes ainsi complétée, ils jouissaient encore d'une liberté religieuse qui ne menaçait en rien l'unité de la France. Les grands, abaissés par la main du cardinal cédaient de plus en plus au prestige de la majesté royale, et le désir de la faveur du roi remplaçait par degrés le goût de l'indépendance. C'est ainsi que la royauté, avilie sous les Valois, populaire avec Henri IV, recevait de Richelieu un caractère nouveau de grandeur et d'autorité, et se préparait à devenir, avec Louis XIV, une sorte d'émanation de la puissance divine. Sa tâche intérieure accomplie, Richelieu voulut jouer un rôle actif dans les débats de l'Allemagne, sauver les intérêts protestants, qui étaient en même temps ceux de la France, et sa mort n'empêcha pas ses desseins de s'accomplir.

Pendant que Bernard de Weimar, soutenu par les subsides de la France, soumettait pour elle l'Alsace, la marine hollandaise détruisait, à la bataille des Dûnes, la marine espagnole; en Italie, les victoires de Casal et de Turin, dans l'Artois, la prise d'Arras, attestaient la vigueur nouvelle des armées françaises, qui allaient anéantir les vieilles troupes de l'Espagne et hériter de leur prestige. Cette monarchie espagnole, naguère si menaçante pour la liberté de l'Europe, paraissait s'écrouler de toutes parts. Le Portugal lui était enlevé, et la famille de Bragance y fondait une dynastie. La Catalogne soulevée appelait les Français, qui s'emparaient de Perpignan et du Roussillon, et

qui devaient garder leurs conquêtes. Du côté de l'Allemagne, l'impétuosité française s'était personnifiée en un jeune héros qui, à vingt-trois ans, détruisit à Rocroi l'élite de l'infanterie espagnole. Cette terrible bataille n'était que le premier pas du grand Condé. Les négociations trop lentes qui, depuis plusieurs années, préparaient les traités de Westphalie, furent précipitées par ses victoires. L'armée bavaroise, battue dans ses retranchements à Fribourg par une heureuse audace, est accablée à Nordlingue et laisse son général sur le champ de bataille. Un dernier coup est frappé sur l'Espagne dans les plaines de Lens, et les traités de Westphalie sont signés. Ainsi s'annonçait à l'Europe, par l'audace des entreprises, par la rapidité des succès, par la juvénile ardeur des troupes et de leurs chefs, cette supériorité de la France qui, succédant à celle de l'Espagne, doit exciter à son tour la jalousie de l'Europe et y succomber.

La paix de Westphalie est le terme et le résultat du grand mouvement que la réforme a imprimé à l'Europe. Les changements qu'elle a produits dans l'état des peuples sont consacrés par les traités d'Osnabruck et de Munster. La réforme a arraché les Provinces-Unies à la domination espagnole, et leur indépendance est reconnue, une nouvelle nation est fondée. La réforme a appelé la Suède dans les débats religieux de l'Europe centrale, et lui fait une place en Allemagne, en lui donnant, avec une partie de la Poméranie et les évêchés de Brême et de Verden, trois voix aux diètes de l'empire. La Suisse, qui de Genève a envoyé le calvinisme en Écosse, en France et aux Pays-Bas, voit son

indépendance de fait reconnue en droit. La France, qui a sauvé en Allemagne la cause protestante, reçoit l'Alsace, les Trois-Évêchés, Philipsbourg, Pignerol, et sort si puissante de la lutte, qu'elle paraît menacer à son tour l'équilibre européen. L'électeur de Brandebourg, la Saxe, le Mecklembourg, Hesse-Cassel sont agrandis, comme la Suède et comme la France, au prix de nouvelles sécularisations. Le Palatinat, perdu par Frédéric V, après la première période de la guerre de trente ans, est rendu à son fils par la victoire tardive de sa cause.

L'Espagne et l'Autriche, qui s'étaient vouées à la destruction de la réforme, sont définitivement abaissées. L'Espagne a perdu le Portugal, les Pays-Bas, le Roussillon, et le traité des Pyrénées va bientôt rendre ses pertes irrévocables. Son armée est détruite, et la France, qu'elle disputait à Henri IV, hérite de sa supériorité militaire sur le continent. Sa marine est anéantie, et les descendants des Gueux, les fils des rebelles des Pays-Bas, héritent de sa suprématie maritime. Voilà ce qui reste de la grandeur de Charles-Quint et de l'ambition de Philippe II. L'Autriche a perdu sa domination sur l'Allemagne et entraîné le pouvoir impérial dans sa ruine. Elle subit la confirmation de la paix d'Augsbourg, l'extension de cette paix aux calvinistes, l'entrée des protestants, en nombre égal avec les catholiques, dans la chambre impériale et dans le conseil aulique; il lui faut reconnaître la souveraineté individuelle des États allemands, et la nécessité de leur contrôle pour tous les actes d'intérêt général. Voilà le fruit des efforts de la maison d'Autriche

pour établir en Allemagne, avec sa domination, l'unité religieuse et politique.

Avec les importants traités de 1648 se termine en Europe la lutte des deux religions; ce n'est pas qu'elles doivent vivre en paix : en France, en Angleterre, elles se feront encore longtemps la guerre; mais leur débat n'enveloppera plus l'Europe, et sera sans influence sur l'état général des nations. La scène appartient désormais aux intérêts politiques des peuples, à la lutte de tous contre l'ambition d'un seul, au maintien laborieux de l'indépendance universelle des États, sans cesse menacée et sans cesse raffermie. L'histoire générale de l'Europe n'est plus que l'histoire des vicissitudes de ce système qu'on a justement appelé l'équilibre européen.

IX. Révolution d'Angleterre. — Les Stuarts et le Parlement. (1603-1649.)

Tandis que se dénouait en Allemagne le sanglant débat des deux religions, et que les traités de Westphalie renouvelaient la face de l'Europe centrale, l'Angleterre était agitée par cette grande révolution politique et religieuse qui devait en définitive établir en ce pays la monarchie constitutionnelle et la prépondérance de la chambre des communes, et dont le résultat provisoire était l'abolition de la royauté et la fondation d'un gouvernement militaire. Ce grand événement n'eut alors aucune influence sur l'Europe, et l'Europe n'y prit aucune part. Ce fut dans le champ clos des Iles britanniques que se débattirent ces im-

portantes questions, qui devaient plus tard intéresser le genre humain tout entier, mais qu'à cette époque la seule Angleterre était digne de comprendre et d'agiter. Un théâtre resserré, des vues claires et précises, des actes froidement énergiques et légalement hardis, d'antiques traditions appelées au secours de prétentions nouvelles, l'absence de vagues théories, un bon sens toujours présent, échauffé et jamais obscurci par l'enthousiasme, une dignité soutenue, donnent à cette révolution un caractère particulier de sagesse pratique et de justice rigoureuse et en expliquent la fécondité. La grandeur que la nation anglaise en a reçue, lorsque après une réaction passagère elle en a recueilli les bienfaits impérissables, semble une récompense méritée de sa conduite aussi bien qu'une conséquence nécessaire de sa victoire; et les descendants de la génération qui a deux fois vaincu les Stuarts, ont pu dire avec vérité par la bouche de leur plus éminent historien : « Pour l'autorité qu'a gardée la loi parmi nous, pour la sûreté de nos biens, pour la paix de nos rues, pour le bonheur de nos foyers, nous devons notre reconnaissance d'abord à celui qui élève et qui abaisse les nations, et ensuite au long parlement, à la convention de 1688 et à Guillaume d'Orange. »

Élisabeth laissait en mourant, au fils de Marie Stuart, l'Irlande, si longtemps indocile, définitivement soumise à la domination anglaise, et le nouveau roi unissait, en montant sur le trône, la couronne d'Écosse à celle d'Angleterre. L'Église anglicane, à laquelle un si grand rôle était réservé dans la révolution prochaine, voyait donc en même temps reculer les limites du

royaume et s'accroître le nombre de ses ennemis. En effet, la ferveur catholique de l'Irlande, accrue par le voisinage du protestantisme, offrait un secours toujours présent aux ennemis de l'Eglise anglicane, soit qu'elle fût attaquée du dehors, soit qu'elle fût menacée et trahie par son chef légal, par le roi d'Angleterre. Cette Église rencontrait en Écosse, pour des motifs opposés, une haine aussi vive et peut-être plus dangereuse. L'Écosse presbytérienne voyait dans l'institution des évêques un funeste héritage de l'Église romaine, dans les cérémonies et dans les ornements conservés par Henri VIII, des restes d'idolâtrie, et confondait dans une aversion commune le papisme et l'Église anglicane. Pour l'Ecosse et pour l'Irlande, également enflammées par des croyances contraires, la question religieuse dominait toutes les autres et devait être dans le cours de la révolution la seule règle de leurs mouvements.

En Angleterre, la passion politique se partageait avec la passion religieuse le gouvernement des esprits. Le pouvoir absolu d'Élisabeth n'avait été qu'un fait et n'avait d'autres bases que le consentement intéressé de la nation. Les antiques libertés de l'Angleterre subsistaient en droit, et si les nécessités de la lutte européenne, que soutenait alors la réforme, les avaient pour un temps suspendues, elles n'en existaient pas moins, prêtes à devenir d'infranchissables obstacles contre un despotisme auquel se refuserait l'Angleterre. Après la mort d'Élisabeth, loin de sacrifier ces libertés, la classe éclairée sentait plutôt un besoin nouveau de les étendre; les dernières années du règne d'Élisa-

beth avaient élevé les âmes, et le dévouement docile qu'elle inspirait n'était point un acheminement vers la servitude. En même temps, de nouvelles garanties étaient nécessaires à une prospérité nouvelle : si les intérêts de la nation avaient de plus en plus besoin de la protection de la loi, ils étaient devenus assez puissants pour protéger la loi à leur tour et pour imposer de plus étroites limites à l'arbitraire du pouvoir royal.

Cette sécurité extérieure, qui rendait la nation moins disposée à obéir à ses rois, ranimait aussi les divisions religieuses que le danger avait un instant effacées. Lorsque la réforme semblait vaincue en France et était menacée en Angleterre, lorsqu'on croyait sans cesse voir aborder les flottes du roi d'Espagne, l'Église anglicane et les ennemis de la hiérarchie épiscopale, dévoués au salut de la même cause, avaient remis leurs débats à des temps plus heureux. Avec la victoire était revenue à l'Église établie le goût de la domination intérieure et le désir ardent de l'unité religieuse. Les non-conformistes, plus vivement persécutés, étaient bien loin de cette exaltation patriotique qui leur faisait naguère crier *Vive la reine!* jusque sur l'échafaud. La secte puritaine se distinguait entre toutes par l'opiniâtreté de ses croyances, par la dureté de son génie. La persécution n'était point faite pour l'effrayer ni pour l'adoucir. Elle y puisait de nouvelles forces et se nourrissait de ses ressentiments. Plus attachée à la Bible qu'à l'Évangile, voyant dans les souffrances du peuple juif sa propre histoire, et dans l'invincible résistance de ce petit peuple aux plus puissants oppresseurs une leçon prophétique, la secte pu-

ritaine opposait à ses ennemis une haine vigoureuse et la certitude enthousiaste d'une victoire prochaine. Le roi, chef et protecteur de l'Église anglicane, semblait aux puritains un de ces despotes asiatiques que maudissaient les prophètes et que combattaient les héros d'Israël. La défense de leur foi se confondait ainsi, pour eux, avec la défense des libertés de l'Angleterre; mais ces libertés elles-mêmes seront en péril le jour où elles feront obstacle à la domination de leur foi. La révolution devait donc trouver, dans cette secte intolérante et courageuse, son plus ferme et, en même temps, son plus dangereux appui.

Les prétentions si opposées du premier des Stuarts et de la nation, de l'Église établie et des non-conformistes, rendaient cette révolution inévitable. C'était au moment où le parlement, décidé à maintenir ses anciens priviléges, en désirait de nouveaux, que le roi, résolu de son côté à exercer de fait le pouvoir absolu des Tudor, prétendait l'établir en droit pour lui et pour ses successeurs. Le jour même où l'Angleterre veut faire un pas de plus vers le gouvernement parlementaire, Jacques Ier veut fonder une monarchie absolue à l'image de celles du continent. Le parlement veut développer le droit constitutionnel et y accommoder la royauté; le roi veut enseigner au parlement la théorie du droit divin et en imposer les conséquences à la nation. Les docteurs de cette théorie nouvelle du droit divin, qu'au moyen âge le saint-siége eût réprouvée, puisqu'elle affranchissait les rois de son contrôle, révélaient aux peuples l'institution divine de la monarchie absolue et déclaraient sacrilége toute limite

imposée à une autorité venue d'en haut. En conséquence, nul contrat ne pouvait engager un roi envers son peuple ; ses concessions étaient révocables, ses parjures ne relevaient que de sa conscience, toute loi pouvait changer à son gré, sauf la loi mystérieuse et sacrée qui interdisait à la nation la résistance à ces ordres, et qui lui défendait à lui-même l'abandon d'une partie quelconque de sa souveraineté. L'Église anglicane, en adoptant cette théorie, se l'était appliquée à elle-même, et, contrairement à l'opinion de ses anciens docteurs, proclamait la hiérarchie épiscopale d'institution divine aussi bien que la royauté, au moment même où les puritains déclaraient cette hiérarchie sacrilége et entachée d'idolâtrie. C'est ainsi qu'un abîme s'était ouvert entre les idées de la nation et les desseins de son gouvernement, entre les croyances des dissidents et les théories de l'Église anglicane ; c'est ainsi que, toute transaction devenant impossible entre des opinions et des intérêts si contraires, la victoire violente de l'un des deux partis était la seule issue ouverte à ce grand débat.

En livrant ce douteux combat au génie national, la royauté anglaise s'abusait sur ses forces et sur sa propre destinée. Des institutions vivantes encore et empreintes de l'esprit de liberté qui avait distingué l'Angleterre au moyen âge, entouraient cette monarchie et lui fermaient le chemin qui mène au pouvoir absolu ; en revanche, elle n'avait qu'un pas à faire pour devenir une monarchie constitutionnelle et pour achever l'œuvre du passé. Sa résistance pouvait retarder et ensanglanter ce grand changement, mais non

pas le prévenir, et encore moins le remplacer par un changement contraire. Qu'on suppose au premier des Stuarts la conscience de l'avenir et une âme digne de cette haute intelligence, et l'on verra qu'il pouvait aisément jouer le rôle d'un Guillaume d'Orange, et, d'un seul mot épargner quatre-vingts années d'épreuves douloureuses à sa patrie ; mais tel n'est pas le cours ordinaire des choses humaines, et le progrès des nations ne s'accomplit point par les chemins les plus faciles. Succédant à des rois absolus en fait, se croyant le droit et le devoir de l'être, entourés d'exemples heureux de despotisme, les Stuarts ne pouvaient guère comprendre le génie du peuple anglais, ni le nouveau rôle réservé à ce pouvoir royal dont l'origine leur semblait surhumaine, dont la libre possession leur paraissait inaliénable et imprescriptible.

Si les Stuarts connaissaient mal le caractère particulier de la nation anglaise, ils connaissaient plus mal encore la nature humaine : ils ignoraient que les actions des hommes se règlent plutôt sur leurs intérêts et sur leurs passions que sur leurs idées ; ils ne s'attendaient pas à voir les défenseurs les plus ardents de la théorie du droit divin, porter les premiers la main sur la couronne, le jour où les libertés indispensables à la vie de la nation seraient menacées. Ils comptaient sur l'obéissance absolue de l'Église anglicane, sur sa haine profonde contre les non-conformistes, et ne se doutaient pas que, le jour où leurs tendances catholiques alarmeraient l'Angleterre, ils trouveraient le protestantisme tout entier soulevé et réuni contre eux. Ils ne voyaient pas enfin combien d'entraves arrête-

raient l'exercice pratique du pouvoir absolu chez une nation où la liberté individuelle, ce fondement de toutes les autres, avait été si souvent et si scrupuleusement garantie ; où l'amour de la loi, même aveugle, était la passion dominante; où le goût salutaire de la résistance individuelle et légale faisait de chaque citoyen un ennemi à vaincre avant qu'une mesure arbitraire pût devenir générale; en un mot, ils ne devaient découvrir qu'en s'y brisant, les écueils innombrables qui entouraient les vieilles libertés de l'Angleterre, et qui leur assuraient un asile où leur développement devait être aussi régulier et aussi irrésistible que celui des œuvres de la nature.

Mais un seul de ces obstacles suffira pour rendre impossible l'asservissement de l'Angleterre. Les Stuats, qui voulaient y introduire la monarchie absolue du continent, n'ignoraient pas qu'une armée permanente était sur le continent le soutien et la condition indispensable de cette sorte de gouvernement. Or l'Angleterre n'avait pas d'armée ; les milices nationales pouvaient servir d'instrument à la royauté pour l'oppression du pays ; le gouvernement disposait de la force nécessaire pour exécuter les lois ; mais il ne pouvait trouver nulle part une force suffisante pour les enfreindre. Une armée permanente, payée par la couronne, habituée à l'obéissance passive, n'ayant d'autre patrie que son camp, et d'autre chef que le souverain : voilà ce qui manquait aux Stuarts pour faire des rois d'Angleterre les égaux des rois de France et des rois d'Espagne. Ils le sentirent, et la première de leurs tentatives fut la formation d'une telle armée. Tous les

actes illégaux qui firent éclater la révolution sortirent de ce premier dessein, qui était la condition du succès des autres, et qui, en échouant, les emporta tous.

L'incapacité de Jacques Ier, ses ridicules faiblesses avilissaient en lui cette royauté pour laquelle il réclamait le pouvoir absolu. Le discrédit du personnage enveloppa bientôt ses prétentions singulières, et ses théories souffrirent de sa conduite. Livré aux plus indignes favoris, irritant le parlement par le vain étalage de ses maximes despotiques, remplaçant les subsides qui lui étaient refusés par une sorte de pillage, vendant les charges et recherchant les confiscations, Jacques rendit la révolution plus inévitable encore, en faisant épouser à son fils une princesse catholique, Henriette de France. Une reine catholique était un sujet d'alarme pour la nation à laquelle les docteurs rappelaient le grand rôle des femmes dans toutes les conquêtes de l'Église de Rome. D'ailleurs le parti catholique venait de prouver, par un terrible exemple, qu'il ne reculerait devant aucun moyen pour rendre l'Angleterre au saint-siége. Dix ans après l'avénement de Jacques, avait été découvert, au moment même de l'exécution, le plus étrange complot qu'eût jamais imaginé la passion religieuse. Trente-six barils de poudre, disposés au-dessous de la chambre des lords, devaient anéantir à la séance royale les deux chambres et le roi. L'assassinat du prince d'Orange et de Henri III, les complots qui avaient troublé la vie d'Élisabeth, ceux qui menaçaient alors même la vie de Henri IV et qui devaient bientôt l'abréger, avaient déjà persuadé l'Angleterre qu'elle devait s'attendre à

tout d'un parti qui se croyait tout permis. Cette sanguinaire folie avait porté au comble la défiance et la colère publiques. Le mariage du jeune prince n'était pas fait pour changer les sentiments que la conspiration des poudres avait inspirés à la nation.

Avec plus d'intelligence et plus d'honnêteté que son père, Charles Ier apportait au gouvernement la même prétention au pouvoir absolu et une ferme résolution d'y parvenir. Il acceptait comme un devoir cette tâche difficile, et, ce qui fit sa perte, il ne recula devant aucun moyen pour l'accomplir. C'est un étrange spectacle que de voir cet homme de mœurs pures et, dans les choses ordinaires de la vie, fidèle à l'honneur, s'abaisser volontairement aux plus humiliants mensonges, et pratiquer avec une candide satisfaction de conscience, la doctrine immorale qui justifie les mauvais moyens par une bonne fin. La correspondance de Charles, tombée à la bataille de Naseby entre les mains des vainqueurs, lue publiquement à Londres et reconnue authentique par les partisans eux-mêmes du roi, est une preuve singulière et durable de cette aberration d'un honnête esprit. Si cette mauvaise foi, consciencieuse pour ainsi dire, fut le plus grand des malheurs de Charles, l'influence de sa femme fut pour lui presque aussi funeste. Le penchant naturel de Henriette de France à protéger les catholiques anglais, son entourage, les vains propos qu'elle excitait autour d'elle par d'imprudentes espérances, parurent à la nation autant de marques d'un dessein arrêté contre la religion aussi bien que contre les libertés de l'Angleterre.

Celles-ci couraient en effet le plus pressant danger; le vote des subsides était l'arme du parlement contre les prétentions de la royauté; la dissolution était le seul recours de la royauté contre le parlement. Le refus de voter des droits de douane pour plus d'une année, la mise en accusation de Buckingham, resté le favori de la couronne, amenèrent deux dissolutions consécutives. Une tentative mal habile, sinon déloyale, pour secourir les protestants de la Rochelle, n'avait fait qu'accroître le mécontentement public, lorsqu'un troisième parlement fut convoqué. Cette fois, Charles résolut d'acheter les subsides du parlement par des concessions simulées. Le *bill des droits* de 1629 qui maintenait aux communes le droit exclusif de l'impôt, qui interdisait l'établissement de tribunaux exceptionnels, et qui entourait d'un nouveau rempart le bien le plus précieux des nations civilisées, la liberté individuelle, fut sanctionné par le roi, qui reçut les subsides et qui viola presque aussitôt sa parole. Le parlement fut dissous, et les plus éminents de ses membres furent jetés en prison.

X. Strafford et Hampden.
(1636.)

Alors commença l'application pratique du gouvernement absolu; tentative énergique et persévérante qui sembla réussir, et qui, déjouée par l'inflexible résolution de quelques hommes supérieurs, devint une des plus instructives leçons de l'histoire. Étouffer par une répression vigoureuse et vigilante les passions poli-

tiques et religieuses qui agitent l'élite du pays, et en même temps chercher, dans le développement des intérêts matériels de la nation, un recours contre l'ardeur des esprits; isoler les chefs de l'opposition libérale en détournant vers d'autres objets l'attention de la foule, en la séduisant par l'appât du repos intérieur et de la prospérité commerciale; la rendre ainsi indifférente à la ruine des libertés publiques et à la défaite de leurs défenseurs : tel fut le plan du roi et du ministre entreprenant qui venait d'apporter à la couronne le secours de son talent et l'ardeur de ses passions. Ne pouvant se passer du mouvement des grandes affaires et des luttes de la politique, croyant le parlement à jamais vaincu, et voyant, dans l'exécution des desseins du roi, un grand rôle à prendre, sir Wentworth, naguère chef de l'opposition et devenu comte de Strafford, se chargea d'asservir l'Angleterre, et commença contre les libertés de son pays une lutte qui devait le conduire à l'échafaud.

Il fut moins secondé qu'embarrassé dans ce grand combat par un homme médiocre, l'archevêque Laud, qui se flattait d'amener l'Angleterre à l'unité religieuse pendant qu'on la réduirait à la servitude politique. Deux tribunaux exceptionnels, la chambre étoilée pour les affaires politiques, et la haute commission pour les affaires religieuses, reçurent la mission de châtier toute résistance et d'éviter, par leur intervention, les défaites légales auxquelles, dans ce pays ami de la loi, le gouvernement eût été chaque jour exposé devant les tribunaux ordinaires. Tout semblait ainsi prévu, et le succès du plan de Strafford paraissait assuré. En effet,

l'on put impunément frapper les chefs de l'opposition libérale et religieuse : le pilori, les mutilations, des amendes énormes, vengèrent la cour et l'Église établie des plus grands citoyens de l'Angleterre. Les puritains émigrèrent en foule, allant chercher la liberté dans le nouveau monde; on interdit ces exils volontaires au moment même où Pym, Hampden et Cromwell allaient abandonner leur patrie. Leur découragement était légitime; le peuple paraissait indifférent à la cause de ses anciens chefs; la prospérité matérielle du pays semblait l'arrêt de mort de sa liberté. Nul ne voyait d'où pouvait naître un obstacle au despotisme.

Cet obstacle devait venir du caractère national lui-même, personnifié en un homme de bien dont l'antiquité eût admiré la tranquille et courageuse vertu. La qualité la plus rare, même chez les nations libres, et sans laquelle pourtant toute liberté est précaire, c'est le goût de la résistance individuelle et légale; c'est l'amour, non des luttes armées, mais des luttes judiciaires, où la défaite du bon droit est, aussi bien que la victoire, un enseignement pour le pays; c'est une ferme et calme résolution d'user incessamment contre un pouvoir arbitraire de ce que, malgré lui, il a laissé subsister de la loi. Entre le soulèvement armé, qui souvent compromet la cause qu'on prétend défendre, et l'obéissance servile, se place cet usage hardi et patient de la loi qui est, contre le pouvoir absolu, l'arme la plus digne des peuples civilisés. C'est aussi la plus redoutable, puisqu'elle contraint le pouvoir à subir des défaites quotidiennes ou à détruire ouvertement ce droit

commun qui, chez les nations modernes, survit presque toujours à la perte de la liberté. Un homme entreprenant seul cette lutte inégale, refusant un modique impôt non par esprit de révolte, mais par crainte de se rendre complice d'une flagrante illégalité, plaidant, devant un tribunal corrompu, la cause de la loi enveloppée dans la sienne, acceptant avec une satisfaction tranquille la ruine et la prison, et arrachant à ses juges, comme une victoire, les arrêts illégaux qui devaient éclairer son pays, tel est le spectacle qu'au dix-septième siècle l'Angleterre offrait à l'Europe, telle est la conduite qui a donné au nom de Hampden, devenu le symbole du courage civil et de l'amour éclairé du droit, la plus pure et la plus durable des renommées.

Cet impôt illégal que la chambre de l'échiquier, en condamnant Hampden, avait reconnu au roi le droit de lever sans le consentement du parlement, portait le nom de taxe des vaisseaux. Tel était, même sous ce gouvernement despotique, l'empire des traditions, que le nom d'un impôt, levé dans un pressant danger par les anciens rois de l'Angleterre pour l'équipement d'une flotte, avait paru le plus propre à recouvrir la taxe dont Strafford avait besoin pour l'établissement d'une armée permanente. Et c'étaient les vingt shillings qu'on lui demandait pour cet impôt que Hampden avait refusés, aux applaudissements de la nation. Le roi et son ministre étaient donc enfermés dans un cercle infranchissable : pour fonder la monarchie absolue il fallait une armée permanente ; pour organiser cette armée, il fallait des taxes illégales, et la levée de ces taxes supposait l'établissement préalable du pouvoir absolu.

Pendant que les tribunaux étaient occupés de la lutte légale de la nation contre son gouvernement, et que des amendes injustes étaient infligées par des juges prévaricateurs, le zèle intempérant de Laud précipitait le dénoûment du débat politique, en soulevant une guerre religieuse. Se croyant maître de l'Écosse, il voulut imposer aux Écossais une liturgie nouvelle plus voisine encore du catholicisme que cette liturgie anglicane déjà entachée d'idolâtrie aux yeux des presbytériens. Le jour où fut inauguré à Édimbourg ce changement dans le culte national, l'Écosse entière se souleva. Une sorte de ligue, pour la défense des libertés politiques et religieuses du pays, sous le nom de Covenant, unit tous les Écossais contre le despotisme qui leur venait de l'Angleterre. Réduire l'Écosse par les armes était difficile, et l'armée qu'on réunit en toute hâte était plus redoutable pour le roi que pour les presbytériens. Le parlement, dernière ressource du roi, fut enfin convoqué; mais le roi rencontra encore de ce côté l'immuable résolution d'assurer les libertés publiques avant d'accorder aucun subside. Charles reprit donc ses projets militaires et marcha contre les Écossais. L'Angleterre était vaincue s'il revenait vainqueur. Mais l'armée, qui partageait tous les sentiments de la nation, refusa de combattre les défenseurs des libertés communes aux deux pays. Découragé, mais résolu d'épuiser tous les moyens d'échapper à la convocation d'un nouveau parlement, Charles tenta de réunir, sous le nom de grand conseil, une assemblée de lords qu'il espérait trouver plus docile que la chambre des communes; mais rien ne put décider les lords à encourir.

devant la nation, la responsabilité d'une réunion illégale usurpant le rôle du parlement. L'Angleterre était de nouveau sauvée par cette crainte individuelle de l'illégalité, et par cette certitude d'en être un jour personnellement responsable, qui peuvent seules empêcher le pouvoir arbitraire de trouver des complices et qui sont les seuls fondements d'une liberté durable.

Se retrouvant, après tant d'essais infructueux du despotisme, en face de la nation, et forcé de faire appel au jugement public, Charles Ier eût été éclairé, en ce moment décisif, sur la destinée de l'Angleterre, s'il avait jamais pu l'être ; il eût gardé sa couronne et fondé le gouvernement constitutionnel avec l'appui de la nation, s'il ne s'était cru encore capable de la tromper et de l'asservir, s'il n'avait mis dans la ruse l'espoir que l'emploi de la force avait déçu.

XI. Le Long-Parlement. — Cromwell et l'armée. (1640-1649.)

Le long-parlement (ce nom lui resta dans l'histoire) dut commencer par assurer, avant tout, son existence, et par élever contre le retour du gouvernement absolu une infranchissable barrière. Il décida donc que le parlement serait désormais convoqué tous les trois ans par le roi, ou, à son défaut, par les magistrats chargés des élections et que l'assemblée actuellement réunie ne pourrait être dissoute qu'avec son propre assentiment. Ainsi maîtresse du présent et de l'avenir, la chambre des communes rétablit l'ordre légal dans le royaume, anéantit les tribunaux exceptionnels, et,

proclamant hautement le salutaire principe de la responsabilité personnelle de tous les agents du pouvoir, intenta des poursuites judiciaires contre tous les auteurs ou complices d'actes illégaux : le nom de *délinquants* leur était donné, et la plus humble complicité dans les mesures arbitraires de onze années de despotisme ne mettait personne à l'abri de la loi. Quant aux chefs des délinquants, l'archevêque Laud, primat d'Angleterre, et Strafford, lord-lieutenant d'Irlande, mis en accusation par la chambre, attendaient leur jugement; le garde des sceaux était en fuite.

Le caractère impérieux de Strafford, l'ostentation de son injustice avaient éveillé des haines qui ne pouvaient s'apaiser que par sa mort. On voulut verser son sang, et, comme la cruelle illégalité de ses actes ne paraissait pas pouvoir entraîner la peine capitale, la chambre des communes l'avait accusé, devant la chambre des lords, de haute trahison. Mais, par un effet naturel du malheur et de l'orgueil blessé, Strafford retrouva, devant ses accusateurs et devant une mort inévitable, toutes les qualités d'une grande âme. Sa défense, noble autant qu'habile, détruisit l'accusation capitale intentée contre lui par les communes. Celles-ci ne laissèrent pas s'achever un procès qui pouvait sauver le coupable; elles le condamnèrent directement par une loi, et le bill d'*attainder*, qui était l'arrêt de mort de l'accusé, fut soumis à la sanction royale. Le respect humain faisait seul hésiter le roi à livrer son ministre à la haine publique, qu'il espérait apaiser par ce grand sacrifice. Strafford eut l'accablante générosité d'écrire au roi de se réconcilier à ce prix

avec son peuple. Charles accepta ce dévouement avec une promptitude qui étonna Strafford lui-même, et qui lui fit venir aux lèvres les belles paroles de l'Écriture sur l'inconstance des princes de ce monde et sur le danger de mettre en eux sa confiance. Le condamné monta sur l'échafaud; mais, malgré les craintes de tous les délinquants du royaume, il y monta seul, et le parlement, se croyant assez vengé, revint aux grandes questions qu'il était appelé à résoudre.

Jusque-là, l'union de tous ses membres ne s'était pas un instant démentie. Les amis du pouvoir royal s'étaient montrés les plus empressés à rétablir l'ordre légal dans le royaume et à châtier Strafford; mais leur concours devait manquer au parti nouveau, qui demandait pour le parlement une intervention plus large et plus déterminée dans le gouvernement du pays. Les chefs eux-mêmes de ce nouveau parti avaient plutôt l'instinct du gouvernement constitutionnel, qui devait plus tard sortir de la révolution, qu'une connaissance pratique des moyens de l'établir et de l'exercer. Convaincus seulement que le contrôle du parlement sur les affaires publiques devait être continuel et efficace, que son influence devait pénétrer jusqu'aux derniers degrés de l'administration du pays et dominer les conseils de la couronne, ils ne pouvaient découvrir ce mécanisme simple et admirable à la fois qui, dans les temps modernes, assure au parlement la direction des affaires, en laissant à la couronne son importance et sa dignité. Eussent-ils connu ce système, on aurait pu les accuser d'imprudence s'ils l'eussent alors accepté. En effet, un tel gouvernement, dont la bonne foi et le

respect scrupuleux de l'opinion publique sont la loi suprême, suppose dans le roi, aussi bien que dans le parlement, une conscience claire de son rôle, une volonté sincère de le remplir. Il était insensé de réclamer ou d'attendre de Charles Ier la loyauté et la sagesse docile d'un souverain constitutionnel. Il fallait donc ou se résoudre à être trompé et à combattre tous les jours, ou exercer directement sur l'administration du pays ce pouvoir nécessaire que des moyens indirects ne pouvaient alors assurer au parlement. De là ces exigences nouvelles de la chambre des communes ; de là ces traités, trop sévères en apparence, qu'elle offrira plusieurs fois et inutilement, pendant la guerre civile, à la signature du roi.

Une terrible catastrophe hâta cette guerre inévitable et acheva d'enflammer les esprits. L'Irlande, toujours indocile à la domination anglaise, se souleva d'un bout à l'autre au mois d'octobre 1641, et quarante mille protestants, surpris par cette explosion soudaine, furent massacrés. Le roi crut répondre aux soupçons de la chambre en lui demandant des troupes pour soumettre les catholiques révoltés. L'on se garda bien d'accorder au roi des forces dont on redoutait plus que jamais l'usage. On vota, en revanche, des subsides à l'armée écossaise et l'organisation de la milice, dont le parlement devait nommer les chefs. Le roi reçut en même temps une sévère remontrance sur tous les actes de son gouvernement depuis le commencement de son règne.

Charles vit dans cet acte une déclaration de guerre, et y répondit par une tentative qui devait le rendre le

maître du pays ou le précipiter du trône. Il résolut de venir en personne arrêter au parlement les chefs de l'opposition. Si l'inviolabilité légale des membres du parlement faisait de ce complot un acte de guerre civile, l'importance même de cet acte promettait, en cas de succès, de grandes conséquences pour l'établissement du pouvoir absolu. Mais le roi oubliait qu'il n'avait pas d'armée permanente, et, lorsque le président de la chambre des communes eut respectueusement refusé de livrer les cinq membres proscrits, le roi voyant déjà la milice courir aux armes, et craignant de se voir pris dans son propre piége, quitta Londres pour commencer la guerre contre le parlement.

Charles pouvait l'emporter par un heureux coup de main; mais, si la guerre se prolongeait, sa défaite était certaine. En effet, si le roi était entouré de la majorité de la noblesse, exercée aux armes et formant une cavalerie redoutable, le parlement était défendu par la majorité de la nation, par toutes les grandes villes, par une population énergique que la guerre devait instruire à la guerre, et de laquelle sortira une armée redoutable, trop puissante même pour la liberté du pays.

Les négociations qui précédèrent et accompagnèrent la guerre civile étaient d'avance frappées de stérilité par la défiance du parlement et par l'aveuglement du roi. Les deux premières batailles d'Edge-Hill et de Worcester abusaient Charles sur ses forces, tandis que Cromwell, Hampden, Ludlow et d'autres chefs habiles, organisaient cette armée célèbre qui réunit à un degré jusqu'alors inconnu l'enthousiasme et la discipline.

Après la victoire de Newbury, le parlement, instruit de l'alliance du roi avec les montagnards du nord de l'Écosse, se lia par un covenant solennel aux Écossais des basses terres et tint de côté les royalistes en échec Charles, réduit à s'appuyer sur les rebelles de l'Irlande, porta ainsi au comble l'indignation de l'Angleterre, et les passions religieuses donnèrent à la lutte un caractère nouveau d'animosité. Le simulacre de parlement que le roi avait établi à Oxford ne put ni se faire reconnaître par le parlement véritable, ni s'entendre avec Charles, qui le trouva lui-même séditieux et fut obligé de le dissoudre. Pendant que la situation politique du roi devenait ainsi plus difficile, la défaite de Marston-Moor, où la cavelerie de Cromwell défit enfin la cavelerie royale, lui apprenait qu'il n'avait plus rien à espérer de la guerre.

C'est qu'en effet la guerre même avait donné naissance à de nouvelles passions et fait la fortune d'un parti nouveau. Les héros de Marston-Moor, les saints, les côtes de fer, comme s'appelaient les cavaliers de Cromwell, ne ressemblaient guère aux soldats qui avaient commencé la guerre au nom de l'ordre légal du royaume et des droits du parlement. La plus austère des sectes puritaines, celle des indépendants, ne prêtait à la cause parlementaire le puissant secours de son enthousiasme et de son courage opiniâtre qu'à la condition d'entraîner la révolution au delà de ses justes bornes, jusqu'à l'abolition de la royauté et de l'Église anglicane. Les presbytériens, qui dominaient le parlement, étaient effrayés des théories égalitaires et de l'intolérante dévotion de ces utiles alliés. Mais la force

échappait aux presbytériens : leurs généraux, Essex et Waller, étaient vaincus, et de l'Écosse, Montrose et ses Irlandais menaçaient déjà l'Angleterre. Ce furent encore les indépendants et Cromwell qui, à Newbury, rétablirent par des prodiges de valeur les affaires compromises par la mollesse des presbytériens.

Ceux-ci sentirent que leur rôle était terminé, et le bill appelé du renoncement à soi-même, qui interdisait aux membres du parlement les commandements militaires, livra l'armée aux chefs des indépendants. Le vainqueur de Newbury, excepté nominativement de la règle commune, s'adjoignit Fairfax, et, sous ces deux grands hommes de guerre, l'armée devint la maîtresse absolue du pays. Sa première tâche fut d'en finir avec le roi. La victoire de Naseby, remportée le 14 juin 1645, fut décisive : elle anéantit les dernières ressources militaires de la cause royale ; elle anéantit aussi les dernières espérances du parti presbytérien, qui, jusque-là, ne désespérait pas de traiter avec le roi et de rétablir avec lui les libertés publiques, déjà menacées par la toute-puissance des indépendants. Il fallut renoncer à ce dessein lorsque la correspondance de Charles, saisie sur le champ de bataille, lue à Londres et reconnue authentique par ses amis attristés, ne laissa plus aucun doute sur sa persévérante mauvaise foi, sur ses alliances avec les catholiques, sur l'incroyable aveuglement qui lui faisait espérer et poursuivre encore l'établissement du pouvoir absolu. De ce jour, le gouvernement du roi devenait impossible et celui des indépendants et de l'armée devenait inévitable.

La domination de l'armée s'établit presque sans

combat, et devait durer seize années, jusqu'à ce que la nation, lassée du despotisme militaire, rappelât les Stuarts, pour leur redemander la liberté. Cette armée qui, après avoir purgé le parlement, finit bientôt par prendre sa place et par gouverner l'Angleterre sous le nom redouté de son chef, ne ressemblait en rien aux armées mercenaires qui, sur le continent, servaient de base aux monarchies absolues. Formée par des enrôlements volontaires, composée d'hommes qu'une ardente piété ou qu'une indignation patriotique avait jetés dans les rangs, enthousiaste et disciplinée, elle avait les qualités et les défauts du fanatisme, et aucun excès honteux ne déshonora son pouvoir. Elle porta loin la gloire de l'Angleterre, établit à jamais sa domination en Écosse et en Irlande; sur le continent, elle étonna Turenne par ce tranquille héroïsme qui lui faisait accepter la bataille comme une fête religieuse. Et lorsque le retour de l'Angleterre au gouvernement constitutionnel eut fait rentrer cette armée dans la vie civile, on reconnut partout, à la régularité de leur vie laborieuse, les anciens soldats de Cromwell.

La perte du roi fut en même temps décidée. Celui qui avait livré Strafford à ses ennemis fut vendu aux siens pour quatre cent mille livres sterling par les hommes auxquels il avait demandé un asile. Celui qui avait signé l'arrêt de mort de son ministre et de son ami eut la même fin malheureuse, et se trouva, par la victoire de l'armée sur le parlement, à la merci de ses vainqueurs. Charles ne pouvait attendre aucune pitié des passions qu'il avait soulevées. Des politiques plus habiles l'auraient épargné; ils n'auraient pas

accru les forces de la royauté en lui donnant pour représentant un jeune homme innocent encore et intéressant par son infortune, au lieu d'un prince discrédité par ses fautes et incapable de les réparer. Mais l'exaltation religieuse, qui avait servi à le vaincre, demanda impérieusement son supplice. Sa condamnation fut illégale, comme l'avait été celle de Hampden et de tant d'autres pendant les onze années qui avaient précédé la guerre civile. Sa contenance sur l'échafaud, le 9 février 1649, fut ferme et vraiment royale : elle ennoblit sa mémoire, elle émut la nation, donna une force nouvelle à ses partisans, prépara le rétablissement de sa dynastie; et l'effet naturel de son supplice fut plus efficace pour le succès de sa cause que toutes les ruses dont il avait chargé sa conscience et entaché son nom. Mais ce retour de la nation vers la monarchie et vers la liberté se fera encore longtemps attendre. Il faut que l'armée de Cromwell achève l'union des trois royaumes et soutienne son chef au pouvoir pendant qu'il fonde en Europe la grandeur de l'Angleterre et force les rois absolus du continent à se disputer son alliance. Il faut qu'enlevé lui-même aux siens par une mort prématurée, il laisse divisée l'armée dont il était l'âme, et donne ainsi à la nation anglaise le moyen de redevenir maîtresse d'elle-même. Celle-ci, reprenant aussitôt sa marche vers ce gouvernement constitutionnel qui était le terme véritable de cette grande révolution, et que doivent encore reculer des réactions passagères, l'atteindra enfin et s'en assurera pour toujours le bienfait, au prix d'un changement de dynastie.

XIII. Fin des guerres de religion.

Nous retrouverons alors l'Angleterre influente en Europe et déjà sur les voies de cette prospérité qui étonne aujourd'hui le monde; mais nous devons d'abord considérer les luttes qui vont sortir, dans l'Europe centrale, du nouveau système politique inauguré par les traités de Westphalie. Alliances, guerres, intrigues diplomatiques n'ont plus qu'un seul mobile et qu'une seule loi, l'intérêt des souverains et l'agrandissement de la nation qu'ils représentent. Les passions religieuses ne gouvernent plus les actes extérieurs des peuples; les passions politiques ne les gouvernent pas encore. Les événements qui, de 1648 à 1789, agitent l'Europe et qui la mettent parfois en feu, sont aussi mobiles et aussi variés que l'intérêt qui les décide, mais ils lassent plutôt l'esprit qu'ils ne l'émeuvent. Quelques hommes sont grands et quelques actes héroïques, mais aucune idée généreuse n'anime ces mouvements des peuples, instruments aveugles de l'ambition politique de leurs gouvernements. La guerre, que n'échauffe plus aucun fanatisme, n'en semble que plus triste, bien qu'elle soit plus clémente et que les armées vident, à côté des populations indifférentes, les querelles des rois. La guerre n'est plus, selon l'exacte et dure parole d'un théologien de ce siècle, qu'un « arrêt de mort porté par un prince contre les sujets d'un autre prince, qui se refuse aux volontés du premier. » Ainsi conçue, elle fait regretter les mêlées, plus sanglantes pourtant, où les hommes du

seizième siècle combattaient pour leur foi ou pour leur liberté.

Ces luttes religieuses, qu'est venu terminer en Allemagne l'intérêt politique, ont cependant changé la face de l'Europe au profit des idées nouvelles. Lorsque la réforme a éclaté dans le monde, la maison d'Autriche y était prépondérante ; nous en avons vu l'irrévocable abaissement. L'Espagne, s'enfonçant tous les jours dans l'abîme, prouve à l'Europe que la victoire de Philippe II eût été fatale à la civilisation moderne. Le despotisme y est sans frein, la misère et l'oisiveté sans bornes. Charles-Quint y avait détruit, avec les *communeros* de Castille, la vigueur nationale, et Philippe II y avait étouffé, avec les *fueros* d'Aragon, tout espoir de régénération. Lorsque, dans un auto-da-fé qui dura tout un jour, eurent été brûlés à Saragosse les hommes qui avaient pensé mettre une limite au pouvoir absolu, l'Espagne n'eut plus d'autre avenir que celui de cette dynastie condamnée qui touchait déjà à la décrépitude. L'Allemagne, après les vaines tentatives de Charles-Quint et de Ferdinand II, est restée en possession de la liberté religieuse, et n'a plus à redouter l'Autriche, qui la défendra de l'ambition de la France. Celle-ci, fortifiée plutôt qu'opprimée par le despotisme d'un grand roi, héritier de deux grands hommes, va prodiguer sous Louis XIV les forces amassées par Henri IV et Richelieu, et sa défaite, lorsque cette défaite deviendra nécessaire à l'indépendance de l'Europe, sera l'une des plus difficiles victoires du système d'équilibre. En même temps, la Hollande, sortie tout armée du calvinisme, l'Angle-

terre, se reposant un moment entre les deux phases de sa révolution constitutionnelle, et les jeunes colonies américaines, qu'ont vivifiées les émigrations religieuses, attestent, par leur prospérité, l'industrieux génie de leurs habitants. Qu'il reste peu de traces dans cette Europe, ainsi transformée par la réforme, de celle où combattaient Léon X et Luther, François Ier et Charles-Quint!

LIVRE XV.

LE SYSTÈME D'ÉQUILIBRE

DEPUIS LA PAIX DE WESTPHALIE JUSQU'A LA RÉVOLUTION.

I. Le système d'équilibre. — Puissance de la France. — II. Henri IV, Richelieu. — III. La Fronde. — Mazarin. — IV. Louis XIV. — Colbert. — Louvois. — V. Paix d'Aix-la-Chapelle. — Paix de Nimègue. — Révocation de l'édit de Nantes. — VI. Chute des Stuarts. — Paix de Ryswick. — VII. — La succession d'Espagne. — Traités de Radstadt et d'Utrecht. — VIII. La succession de Pologne. — La succession d'Autriche. — IX. Guerre de sept ans. — Paix de Paris et d'Hubertsbourg. — Puissance de l'Angleterre. — X. La Russie. — XI. Les États-Unis d'Amérique.

(1648-1789.)

I. Le système d'équilibre. — Puissance de la France.

Des traités de Westphalie à la révolution française, l'histoire de l'Europe nous offre deux spectacles bien différents, selon qu'on s'attache aux événements de la politique et de la guerre, ou qu'on suit de préférence les mouvements généraux de la pensée. Le premier de ces tableaux, bien qu'il s'impose d'abord à l'esprit par une bruyante et fausse grandeur, n'est guère qu'une suite d'actes injustes, dont l'ambition est la seule cause : jeu sanglant, où les fautes des souverains sont expiées par les douleurs des peuples, où la carte de l'Europe est sans cesse modifiée sans grand profit pour le genre humain. Nous voyons, au contraire, dans

le second de ces deux tableaux, le plus régulier et le plus fécond des progrès s'accomplir dans toute l'Europe civilisée, sous l'impulsion de la pensée française : partout pénètrent des idées de justice, de tolérance et d'humanité, des vues nouvelles sur le gouvernement des peuples et sur l'avenir du monde; et dans ces conquêtes de l'intelligence aucune victoire n'est stérile, aucun succès incertain : les vainqueurs n'ont rien à craindre, et les vaincus ne se relèvent pas.

Ces deux ordres de faits ne diffèrent pas seulement par leur nature et par leurs résultats, ils se développent parallèlement, sans avoir l'un sur l'autre aucune influence, et présentent souvent les plus frappants contrastes. L'Europe, liguée contre l'ambition de la France, se soumet volontiers à l'ascendant de son génie littéraire; les ennemis de Louis XIV admirent avec envie la politesse de sa cour et la gloire des grands noms qui environnent le sien. Lorsque dans le siècle suivant l'Europe est mise en feu par des guerres intéressées, et que des ligues, nouées et dénouées sans cesse, arment toutes les nations les unes contre les autres, une même pensée anime ces souverains rivaux, et aux actions les plus injustes se joignent les théories les plus généreuses. Enfin, dans le temps même où la puissance de la France est le plus abaissée, où ses armées sont battues, son gouvernement méprisé, son influence politique anéantie, elle règne sans contestation sur tous les esprits éclairés de l'ancien et du nouveau monde, elle est leur seconde patrie, et la réunion de ses savants et de ses philo-

sophes est partout reconnue comme une sorte de représentation de l'intelligence humaine.

Nous considérerons donc séparément les deux aspects opposés de l'histoire de ce temps, à la fois si glorieux et si triste; et, avant de retracer les progrès intellectuels de l'Europe, nous suivrons rapidement les phases diverses de cette politique intéressée, dont la révolution française viendra brusquement changer le principe et le but. Au début de ces longues luttes nous rencontrons la France, héritière de la puissance de la maison d'Autriche, et justement redoutée de l'Europe. Au terme, nous voyons la France abaissée à son tour, tandis que des puissances, jusque-là secondaires ou même inconnues, réclament leur place et prennent leur rang en Europe et dans le monde. Comment la France, que les guerres religieuses ont jetée épuisée et impuissante en apparence entre les mains de Henri IV, est-elle devenue, dans la main de Louis XIV, un si redoutable instrument de domination et de conquête? c'est ce qu'on ne pourrait comprendre si on ne la voyait s'élever par degrés sous le gouvernement d'une succession de grands hommes.

L'unité de loi et de gouvernement, l'établissement d'une administration puissante et régulière, l'organisation d'une grande armée, étaient à la fois dans les desseins de la royauté et dans les tendances du génie national. Des institutions et des mœurs du moyen âge l'Angleterre passe, par une révolution, au régime constitutionnel; tandis que la France, par l'incapacité et les défaites de sa noblesse, par la docilité de son peuple, par l'habileté supérieure de son gou-

vernement, est conduite, en moins de trois règnes, d'une anarchie sans mesure à un despotisme sans règle. Mais cette concentration du pouvoir et cet accroissement excessif de la royauté parurent des bienfaits avant de devenir des périls; et la nation devait être longtemps enorgueillie et reconnaissante de sa nouvelle grandeur avant de comprendre qu'elle l'avait trop chèrement payée.

II. Henri IV. — Richelieu.
(1594-1642.)

Henri IV semblait tirer la France d'un abîme: les Espagnols et les Allemands au cœur du royaume, les gouverneurs habitués à l'indépendance et au pillage, les ressources de l'État presque nulles, le pays dévasté par le brigandage des guerres civiles, tel était le triste héritage que les Valois laissaient aux Bourbons. Mais la France portait en elle-même son salut; elle avait déjà montré, après la guerre de cent ans, cette vitalité intérieure qui parfois semble languir, et qui, réveillée par les grands désastres, fait naturellement succéder à l'extrême misère une soudaine prospérité. Le véritable mérite de Henri IV et de Sully fut de seconder ce mouvement réparateur et d'écarter, d'une main habile et vigoureuse, tout ce qui pouvait faire obstacle à cette convalescence régulière du pays. L'oppression de l'agriculture, gênée par mille entraves, la dilapidation des finances, la turbulence des grands, étaient les plaies qu'il fallait au plus tôt guérir, et qui appelèrent avant tout leur attention. Au delà de ces réformes in-

dispensables, le roi et son ministre entrevoyaient de vastes entreprises dont la prospérité de la France était la condition première : Sully, la formation d'un trésor et d'une grande armée ; Henri IV, l'exécution d'un projet imposant et chimérique, dont une guerre générale était le commencement, dont la paix universelle était la fin glorieuse et bienfaisante.

Sully, qui voyait surtout dans l'agriculture l'école et la pépinière de l'armée, la protégea contre l'inintelligence et l'avidité de l'administration. Le dessèchement des marais, la conservation et l'aménagement des forêts, la libre exportation des grains, la défense faite aux collecteurs de la taille de saisir les bestiaux et les instruments de labourage, furent à la fois des bienfaits et des actes de sagesse. Mais l'industrie, qui aime la paix, et qui est inutile à la guerre, fut maltraitée par Sully et mollement défendue par Henri IV. L'exportation de l'or et de l'argent, la fabrication des objets de luxe, qui devaient un jour illustrer et enrichir l'industrie française, furent prohibées. Les cinquante mille mûriers plantés par le roi dans le Midi, les fabriques de satin et de tapis établies par lui dans ses domaines, ses traités de commerce avec la Hollande et le renouvellement des anciennes capitulations avec la Turquie, étaient de faibles compensations aux entraves que le ministre opposa à l'essor nouveau de l'industrie nationale.

Mais le roi et le ministre étaient d'accord pour mettre un terme aux ruineux désordres de l'administration financière du royaume. Une dette de trois cent trente millions écrasait l'État ; et l'impôt, mal réglé et

irrégulièrement perçu, accablait le peuple sans remplir le trésor. Le système des fermes établissait entre l'État et les contribuables une foule d'intermédiaires qui arrêtaient au passage les trois quarts du revenu public : cent cinquante millions sur deux cents. A ce pillage organisé se joignaient les exactions particulières des officiers de l'armée et de l'administration, qui, ne pouvant déroger jusqu'à payer les impôts, se croyaient le droit d'en lever pour leur propre compte. A la vraie noblesse, légalement exempte d'impôt, se mêlait une fausse noblesse qui cherchait à échapper par l'obtention ou la supposition de brevets aux lourdes charges du tiers état. La monarchie ne pouvait détruire tous ces abus, dont le plus grand nombre, inhérents à la forme du gouvernement, devaient subsister jusqu'à la révolution française ; mais il suffisait d'une volonté ferme et intelligente pour alléger le fardeau du peuple tout en accroissant les ressources de l'État. Sully, nommé surintendant des finances, réserva exclusivement aux ordonnances royales enregistrées en parlement le pouvoir d'exiger un impôt, cassa les baux des fermiers et les adjugea à un prix quatre ou cinq fois plus élevé, supprima une foule de brevets de noblesse, rendit plus efficace le contrôle de la cour des comptes, et, tout en réduisant l'impôt de la taille et en libérant l'État de sa dette, put mettre, en moins de douze ans, trente millions d'économie à la disposition du roi.

Les intérêts lésés par ces justes réformes, les passions mal éteintes de la guerre civile, et surtout l'inquiétude déréglée de la noblesse française, impuis-

sante à se réunir pour fonder la liberté du pays, mais aspirant toujours, par des révoltes et des conspirations, à une funeste indépendance, remplirent les dernières années de Henri IV de trouble et de regrets. Il avait enlevé, par une courte guerre, la Bresse et le Bugey au duc de Savoie, toujours allié de l'Espagne contre l'influence française en Italie. Le duc vaincu chercha un appui dans le mécontentement de la noblesse française, et le duc de Biron, le plus puissant des seigneurs du Midi, ne se fit nul scrupule de négocier avec l'ennemi du royaume. Les avertissements de Henri IV, un pardon peu mérité, ne purent arrêter Biron dans cette mauvaise voie. Il y entraîna le duc de Bouillon et le comte d'Auvergne. Le roi, poussé à bout, l'attira par ruse à Paris, le fit condamner par le parlement, et, se refusant aux plus vives prières, lui fit trancher la tête. Premier exemple de cette répression rigoureuse qui éteindra la dernière ardeur de la féodalité et qui remplira d'une noblesse docile jusqu'à l'abaissement les antichambres de Louis XIV. Le comte d'Auvergne, complice gracié de Biron, le comte d'Entragues, dont la sœur avait à venger l'injurieux abandon du roi, les ducs d'Épernon et de Bouillon formèrent une conspiration nouvelle qui se termina par l'emprisonnement ou l'exil des conjurés, et par la prise de Sedan, toujours ouverte aux ennemis de la France.

C'était au milieu de ces misérables intrigues que le grand esprit de Henri IV, fortifié par les hasards de sa vie et s'élevant avec sa fortune, concevait pour l'Europe le plan d'une organisation nouvelle, dont la justice eût

garanti la durée. L'Europe, divisée en quinze États, conservant leur religion et leurs lois particulières, devait former une république fédérative dont toutes les affaires générales eussent été soumises à une diète élue par les États confédérés. L'expulsion des Turcs et des Russes, peuples barbares campés en Europe, était décidée. Élisabeth adhérait à ce plan qui sauvegardait les intérêts du protestantisme et qui abaissait l'Autriche et l'Espagne. Sully l'approuvait par les mêmes raisons et le croyait praticable. Le grand homme qui l'avait conçu n'avait fait que suivre un juste pressentiment de l'avenir; il périt au moment de l'entreprendre, mais les traités de Westphalie et l'adhésion implicite de l'Europe au système d'équilibre ne furent que l'accomplissement d'une partie de ses espérances.

Henri IV paya de son sang la paix qu'il avait rendue à la France. Les deux partis auxquels il avait fait poser les armes ne pouvaient lui pardonner, l'un son abjuration, l'autre sa tolérance. Un catholique l'avait déjà blessé à la bouche d'un coup de poignard : Vous n'avez renoncé Dieu que des lèvres, lui dit Agrippa d'Aubigné, et il vous a frappé aux lèvres : si vous le renoncez du cœur, il vous frappera au cœur. » Les projets politiques de Henri IV menaçaient l'Eglise romaine d'une dernière et inébranlable confirmation de la liberté religieuse. Le roi sentait lui-même qu'il était dangereux pour sa vie de porter en sa tête la destinée de l'Europe. « Leur dernière ressource est dans ma mort, » disait-il. Le 14 mai 1610, il fut poignardé dans sa voiture par Ravaillac, qui donna jusqu'au sup-

plice pour unique raison, « que le roi était huguenot et déterminé à faire la guerre au pape. »

Si le royaume eût passé sans secousse des mains de Henri IV aux mains de Richelieu, quatorze années de troubles et de pillage eussent été épargnées à la France; mais ce furent pourtant ces méprisables et funestes agitations qui élevèrent au pouvoir l'évêque de Luçon, et qui donnèrent au premier des Bourbons un successeur digne de lui. Avec la régente Marie de Médicis et son ministre Concini, la royauté devint le jouet de la noblesse et lui livra les épargnes de Henri IV et de Sully. Les Condé, les d'Épernon, les Bouillon, les Longueville et bien d'autres chefs de l'aristocratie prirent les armes dans l'unique intention de forcer le trésor royal, et les posèrent, lorsqu'au traité de Sainte-Menehould, on leur eut partagé l'argent de la France. Cinq mois après, le 27 octobre 1614, les états généraux étaient réunis, et tandis que le tiers état reproduisait ces demandes uniformes qui, depuis Étienne Marcel, tendaient à limiter le pouvoir absolu, à réformer les bases de l'impôt et à en surveiller l'emploi, la noblesse se déclarait insultée par l'expression d'un magistrat qui avait appelé le tiers état le frère cadet des deux premiers ordres. Ainsi se manifestaient, pour la dernière fois avant 1789, d'une part ces tendances libérales et intelligentes du tiers état, de l'autre l'incapacité et l'aveugle orgueil de cette noblesse à laquelle Richelieu va porter le dernier coup. Elle ne sortit des états généraux que pour reprendre les armes, et, par le traité de Loudun, enleva encore six millions au gouvernement. Concini, qui avait enfin montré quelque

vigueur, fut abandonné à ses ennemis, tué par le capitaine des gardes, et remplacé par de Luynes dans la faveur du jeune roi.

Le nouveau ministre eut d'abord à lutter contre la reine mère qui soutenait la noblesse révoltée et qui, elle aussi, se fit acheter son repos. Les protestants, qui s'étaient tenus en dehors de ces agitations intéressées, s'émurent à leur tour lorsque de Luynes, réunissant le Béarn à la couronne, y rétablit le catholicisme et rendit au clergé les biens sécularisés. Une grande assemblée protestante, siégeant à La Rochelle, organisa la résistance et indiqua, comme le but véritable de cette guerre nouvelle, l'établissement d'une sorte de république protestante analogue à celle des Provinces-Unies. Mais le temps des luttes religieuses était passé, et la nation, lassée de ces désordres, confondait la tentative républicaine du protestantisme avec les soulèvements anarchiques de l'aristocratie. Cependant, la guerre fut énergiquement conduite par la Force et par le sage Duplessis-Mornay. Montauban força l'armée royale à lever le siége après trois mois d'efforts inutiles; mais l'inégalité des forces, la terreur qu'inspiraient les cruautés de l'armée royale qui massacra, dans Negrepelisse, les femmes et les enfants, et surtout la défection des nobles qui se vendirent à la cour, réduisirent les protestants à subir la paix de Montpellier. Les assemblées leur furent défendues, leurs places furent démantelées, sauf Montauban et la Rochelle, qui restèrent inviolables. D'ailleurs, les garanties les plus nécessaires stipulées par l'édit de Nantes furent confirmées. Telles étaient les épreuves qu'avait

imposées à la France le regrettable interrègne qui sépara le gouvernement de Henri IV de l'administration de Richelieu.

Ce fut la reine mère, jusqu'alors si funeste aux intérêts du royaume, qui, en appelant Richelieu au conseil, donna enfin un maître au jeune roi, à la France et à elle-même. La vigueur de ses premiers conseils annonça l'étendue de son esprit aussi bien que la fermeté de son caractère. L'Europe fut surprise de voir ce prêtre se déclarer, dès son entrée aux affaires, le continuateur de la politique protestante de Henri IV, chasser de la Valteline les troupes de l'Espagne et du pape, et remettre ce pays catholique sous la domination des Grisons protestants. Ce même homme, indifférent aux passions religieuses, uniquement préoccupé de l'affermissement du pouvoir royal et de la grandeur de la France, devait enlever aux protestants français cette indépendance politique et cette force militaire qui jusqu'alors avaient tenu la royauté en échec et mis obstacle à l'unité de la nation. Maître de l'esprit du roi et par lui du royaume, Richelieu ne lui laissa d'autre tâche ni d'autre gloire que celle de comprendre ses desseins et de sanctionner ses volontés.

Emporté d'abord, comme Louis XI, dont il suivit, sur plus d'un point, les idées et les maximes, par l'ardeur de son esprit et par le nombre de ses entreprises, il sut s'arrêter à temps, reculer même, pour assurer son succès et pour diviser ses adversaires. Il avait attaqué l'Espagne : il l'apaise pour accabler à loisir les protestants français attachés à leur indépendance. Menacé dans son pouvoir et dans sa vie par des intrigues de

cour, il donne un moment de relâche aux protestants pour vaincre ces nouveaux ennemis et pour garantir de ce côté sa liberté. Lorsque l'emprisonnement d'Ornano, l'exécution de Chalais, l'humiliation de la reine et de l'inepte Gaston, frère du roi, eurent suffisamment vengé et affermi le grand ministre, lorsque le bannissement d'une foule de nobles et le supplice d'un Montmorency qui avait bravé l'édit sur les duels, eurent montré à tout le royaume que nul n'était au-dessus de la loi commune et que le gouvernement ne reculait devant aucune rigueur, Richelieu, cherchant sa force au cœur même de la nation, convoqua une assemblée de notables qui, composée de magistrats et de bourgeois, n'avait en vue que la puissance royale et le bien de l'État. Il n'eut pas de peine à s'y faire comprendre et y fut soutenu dans toutes ses réformes. On réduisit les dépenses de la maison du roi, on supprima des charges inutiles comme celles de connétable et de grand amiral, dont Richelieu s'attribua les fonctions. On régla le nombre des troupes, leur solde, leur discipline; on réorganisa la marine, et le système de protection industrielle et commerciale, alors nécessaire, vint en aide à l'activité nationale.

Ainsi secondé par l'opinion, Richelieu se tourna de nouveau contre les protestants, décidé cette fois à ne plus leur laisser que la liberté de conscience et à leur en ôter les garanties matérielles, trop contraires à l'unité de la France. L'habileté de sa politique, la mollesse de l'Angleterre alors trahie par Charles I[er], auquel Richelieu avait marié Henriette de France, et surtout cette persévérance invincible dont la di-

gue qui ferma le port de La Rochelle fut l'imposant témoignage, triomphèrent en 1628 d'une résistance héroïque qui enleva l'élite du parti protestant. Désormais vaincus et privés de toute force politique et militaire, les protestants français semblaient n'avoir rien perdu, puisqu'ils conservaient cette liberté religieuse dont tout le reste n'était que le rempart. Mais si la parole royale, dès lors leur seule garantie, était un jour violée, si la royauté abandonnait la sage politique de Henri IV et de Richelieu, il ne restait plus aux protestants désarmés d'autre alternative qu'une soumission complète ou un volontaire exil.

Fidèle à sa double politique, Richelieu soutient en même temps au dehors les intérêts protestants contre la maison d'Autriche. En Italie, il chasse les Espagnols des duchés de Mantoue et de Montferrat; en Allemagne, il lance Gustave-Adolphe contre l'empereur et le parti catholique, que ses propres intrigues avaient déconcertés. Pendant que se préparait ainsi, par les mains de Richelieu, la paix de Westphalie, il poursuivait au dedans une lutte, à la fois misérable et sanglante, contre l'aristocratie conjurée, rencontrant moins d'obstacles dans toute l'Europe que dans « les six pieds carrés du cabinet du roi. » Tour à tour vaincu et vainqueur dans cette célèbre journée des dupes, où se joua le sort de la France, Richelieu se débarrassa de la reine mère, réduite à fuir à Bruxelles, de la reine, reléguée au Val-de-Grâce, de Gaston, chassé de la cour et de la France, du maréchal de Marillac, condamné à mort et exécuté. Renonçant à ga-

gner l'esprit du roi, la faction aristocratique n'eut plus d'autre ressource que de le contraindre, et se jeta dans une révolte ouverte secondée par l'étranger. Mais l'appui de la Lorraine et de l'Espagne fut inutile pour le succès d'un parti odieux à la nation. Les états de Languedoc, animés par ce désir d'indépendance provinciale que la royauté combattait partout, se compromirent dans la rébellion sans la rendre plus redoutable. Défait à Castelnaudary, Gaston se déshonora de nouveau par de honteux abaissements et par l'abandon de ses amis. Le duc de Montmorency, pris dans le combat, mourut sur l'échafaud. Le duc de Lorraine, qui renouait des intrigues contre Richelieu, fut attaqué, chassé de son duché.

Le cardinal, délivré de ses adversaires, s'engagea plus vivement dans la guerre de trente ans, faisant succéder Bernard de Saxe à Gustave-Adolphe qui venait d'être emporté au milieu de ses victoires, soutenant la Catalogne et le Portugal révoltés, occupant l'Alsace. Cependant la noblesse ne pouvait se résigner à sa défaite, et Richelieu devait la combattre jusqu'à la mort. Sedan était devenu un foyer de complots, un point d'appui pour l'Autriche et pour l'Espagne. A la cour même, Cinq-Mars, lié par des traités secrets avec l'Espagne, travaillait à la ruine du cardinal et se croyait près de réussir. Richelieu mourant accabla encore une fois ses ennemis, qui étaient en même temps ceux de la France. Sedan fut pris ; Cinq-Mars monta sur l'échafaud, entraînant avec lui son ami de Thou, le 12 septembre 1642. Le 4 décembre de la même année, Richelieu, maître jusqu'à sa dernière

heure de l'esprit du roi, et lui ayant légué Mazarin comme l'héritier de sa pensée, mourut plein d'assurance, confiant dans la justice de ses actes, et déclarant qu'il n'avait eu pour ennemis que ceux de l'État.

Bien que ses passions se soient toujours trouvées d'accord avec ses calculs, et que la plupart de ses actes de rigueur ressemblent à des vengeances, Richelieu avait le droit de déclarer sa cause identique à celle de la France, et le jugement de ce grand homme sur lui-même est confirmé par la postérité. En laissant de côté ses vues, à la fois grandes et raisonnables, sur la politique extérieure de la France et sur l'avenir de ce pays en Europe, on peut dire que si ce mot d'État, qu'il avait toujours sur les lèvres, a cessé d'être une abstraction pour devenir désormais le symbole de l'unité française, et le nom de cette puissance commune devant laquelle s'abaissent tous les intérêts particuliers, c'est grâce à la suite de ses desseins, à la fermeté de sa conduite, à la rigueur de son gouvernement, à sa noble confiance dans sa fortune. C'est un grand spectacle que de le voir appuyé sur son seul génie, dominer un prince souvent impatient de l'obéissance, écraser une noblesse toujours rebelle et souvent perfide, imposer à la nation même de grands sacrifices dont elle ne peut comprendre le but, faire mouvoir l'Europe à son gré, et renverser de près ou de loin tous les obstacles. Rarement on vit mieux ce que peut la volonté humaine éclairée par une intelligence supérieure, même lorsqu'au dehors tout lui fait défaut et qu'elle doit tirer d'elle-même toute sa force. Après le passage de ce tout-puissant ministre, la

France a une armée dont les premiers pas vont illustrer le nouveau règne, une marine qui tiendra tête à la Hollande et à l'Angleterre, des finances qui feront face à de grandes guèrres et à de folles prodigalités, des intendants qui représentent dans les provinces l'autorité centrale et qui deviennent, contre les gouverneurs ineptes ou indociles, les agents directs de la royauté; enfin cette royauté au nom de laquelle Richelieu accabla toutes les résistances, a reçu de ses victoires un nouveau prestige ; elle s'élève encore dans l'esprit du peuple, qu'elle séduit par l'image d'une force supérieure à toutes les autres et protectrice des petits contre les grands, inspirant à la fois une vive reconnaissance et une admiration superstitieuse. Aussi la royauté ne sortira-t-elle que plus puissante encore des agitations qui suivent la mort de Richelieu et qui précèdent l'inflexible gouvernement de Louis XIV. Ce moment de relâche, rendu presque nécessaire par le règne despotique qui vient de finir, ne fait malheureusement qu'attester l'impuissance de la nation à se gouverner elle-même, et la conduit, avide d'obéissance et de repos, vers un nouveau maître, qui ne trouvera plus dans le peuple que des soldats, dans la noblesse que des courtisans.

III. La Fronde. — Mazarin.

(1648-1661.)

Qu'est-ce en effet que la Fronde, sinon la démonstration animée de la faiblesse de l'esprit politique en France au dix-septième siècle, une explication anticipée du gouvernement absolu de Louis XIV? Autant cette

génération est admirable sur le champ de bataille, où elle achève par les victoires de Rocroy, de Nordlingen et de Lens, l'œuvre de Richelieu, et précipite les négociations d'où sort, avec la paix de Westphalie, la suprématie de la France, autant elle est impuissante et ridicule au parlement et dans cette lutte puérile que rend plus misérable encore le spectacle contemporain de la grande révolution d'Angleterre. Quelques-uns des chefs de la Fronde avaient sans doute des idées justes et généreuses, et l'on ne peut nier que les vingt-sept articles rédigés par le parlement, la cour des aides et la chambre des comptes, ne fussent de sages limites opposées au pouvoir absolu. L'arbitraire y est combattu en matière d'impôt et de justice ; la liberté individuelle elle-même y est entourée de certaines garanties ; mais cette révolution manquait de base ; la nation n'était nullement représentée par le parlement, par un corps judiciaire dont les charges étaient vénales, et qui voulait cumuler avec l'administration régulière de la justice les droits et les fonctions que peuvent seuls exercer et remplir, chez les peuples libres, les députés élus par le pays. Ces prétentions de la magistrature s'érigeant en assemblée nationale, ne pouvaient être soutenues que mollement par la bourgeoisie ; et si la noblesse parut les prendre à cœur, ce ne fut jamais pour elle qu'un mot d'ordre contre la régente et contre son inséparable ministre, contre ce Mazarin sur qui l'on espérait se venger d'avoir obéi à Richelieu.

Cet homme, aussi patient qu'habile, sûr du cœur d'Anne d'Autriche et confiant dans l'incapacité de ses

adversaires, était digne, par son intelligence politique et par sa tranquille persévérance, du grand ministre qui l'avait désigné comme son successeur; mais sa déplorable administration financière donna un prétexte de révolte à la noblesse avide d'argent et de trouble, à la magistrature ambitieuse et humiliée de sa nullité dans l'État. Des femmes, entretenant cette guerre sans issue, en augmentèrent le ridicule; le peuple de Paris, maître de la cité et combattant sans passion contre les troupes royales, acceptait gaiement ses défaites journalières, raillant sans aigreur ses ennemis et surtout ses chefs. Le coadjuteur de Gondi, spirituel émule de César, le grave Turenne, un instant rebelle, le grand Condé, qui n'aida la cour à se défaire de la faction des *importants* que pour susciter celle des *petits-maîtres*, ne sortirent de la Fronde qu'amoindris dans l'opinion publique; en revanche, le ministre que tant de sarcasmes ont poursuivi pendant cette mêlée et qui a été deux fois chassé de France, nous paraît, à l'issue de la Fronde, tout-puissant et respecté, et signe en 1659 aux pieds des Pyrénées le glorieux complément des traités de Westphalie.

Accablant l'Espagne, qui avait abusé de la Fronde et que l'épée de Condé, passé alors à l'ennemi, défendait mal contre Turenne, Mazarin promit à la république anglaise une partie de ses dépouilles, et les soldats de Cromwell vinrent aider la France à prendre Dunkerque, pendant que sa flotte s'emparait de la Jamaïque. L'habileté diplomatique de Mazarin fit le reste : il intervint en Allemagne dans l'élection de l'empereur et lui fit imposer la condition de ne point

secourir l'Espagne. En même temps, la ligne du Rhin enlevait à l'Espagne toute influence de ce côté et assurait le succès de la France. Il fallut céder. Les célèbres conférences de l'île des Faisans, entre Mazarin et Louis de Haro, amenèrent enfin la conclusion de cette paix des Pyrénées, qui contenait en germe la grandeur de Louis XIV. Peu s'en fallut qu'un caprice du jeune roi ne la fît rompre. Il aimait la nièce de son ministre et refusait la main de l'infante Marie-Thérèse, qui, malgré de vaines renonciations, apportait au roi de France les plus vastes espérances sur la monarchie espagnole. La conduite de Mazarin, dans cette affaire, fut digne de sa haute intelligence, et il enseigna noblement par son propre exemple à son royal élève à mettre l'intérêt du pays au-dessus des penchants de son cœur. Le Roussillon, la Cerdagne, l'Artois, étaient cédés à la France avec une partie du Hainaut et les principales places du Luxembourg. La Lorraine resta occupée par les troupes françaises. Condé ne fut rétabli dans ses biens et dans ses dignités qu'avec toutes les réserves nécessaires pour préserver la majesté du roi de France.

Pendant que le centre de l'Europe était ainsi pacifié par l'abaissement de l'Espagne au profit de la France, le Nord, un moment troublé, retrouvait aussi le repos dans un traité qui abaissait la Pologne et la Suède au profit de la puissance naissante du duché de Brandebourg. L'abdication de la reine Christine avait élevé au trône son cousin Charles-Gustave, qui, avec l'appui de l'électeur de Brandebourg, porta un coup mortel aux Polonais. Mais tout le Nord se trouva aus-

sitôt réuni contre la Suède, et le système d'équilibre prévalut contre sa courte supériorité. L'électeur de Brandebourg qui avait tenu le premier rang dans cette guerre contre son récent allié, en recueillit tous les fruits. Le traité d'Oliva l'affranchit de la Pologne et lui laissa en toute souveraineté cette Prusse qui allait hériter de l'influence de la Suède en Allemagne, sans être encore un obstacle à l'ambition de la France. La Pologne est ruinée, sans que la Russie compte encore pour quelque chose en Europe. Tout semble donc s'abaisser pour relever davantage la grandeur de la France et de son roi.

C'est encore une victoire pour Louis XIV que la restauration des Stuarts; non qu'il y eût alors la moindre solidarité entre les monarchies absolues de l'Europe, ou que le roi de France s'intéressât à la défaite de la révolution d'Angleterre : il ne s'était fait nul scrupule de traiter avec Cromwell, et, pour la France de Richelieu et de Mazarin, l'exemple encor incompris de la liberté anglaise n'était pas à craindre. Mais l'Angleterre, soumise à Cromwell, tranquille au dedans et libre de porter au dehors ses grandes ressources et son actif génie, était déjà d'un grand poids dans les affaires de l'Europe; elle aurait bientôt balancé la puissance française et maintenu le système d'équilibre contre l'ambition du roi. Au contraire, lorsqu'à la mort de Cromwell, la nation, lassée du gouvernement militaire, profita des discordes de l'armée pour s'en affranchir et pour rétablir la monarchie constitutionnelle, on pouvait prévoir une lutte inévitable entre les héritiers de Charles I[er] et les descendants de Pym et de Hamp-

den. Un aveugle désir d'absolutisme d'une part, un invincible besoin de liberté de l'autre, devaient nécessairement se livrer la guerre; et tant que l'Angleterre ne serait pas ou complétement asservie ou entièrement libre, il était certain qu'au dehors elle serait impuissante. La France ne pouvait donc avoir d'autre politique que de prolonger des discordes utiles à sa grandeur. Louis XIV y consacra toute son habileté et une grande partie de sa fortune, soutenant tour à tour de son or et de ses conseils le roi, lorsque la nation semblait près de conquérir sa liberté, et les chefs du parti national lorsque le roi semblait près d'atteindre la toute-puissance. Là était le secret de l'annulation de l'Angleterre en Europe et de la domination de la France; là était le nœud que Guillaume d'Orange trancha d'un seul coup, frappant Louis XIV au cœur par la chute des Stuarts, relevant le même jour en Angleterre la monarchie constitutionnelle, en Europe, le système d'équilibre. Mais, jusqu'à cette révolution libératrice, l'avidité de Charles II, toujours vendu et toujours à vendre, le fanatisme crédule et la rare ineptie de Jacques II seront les liens étroits par lesquels Louis XIV contiendra et dirigera l'Angleterre, n'ayant en face de lui d'autre adversaire vraiment redoutable que cette énergique et patiente Hollande, maîtresse de la mer, et devenue, par l'abaissement de l'Angleterre sous les Stuarts, le dernier asile de la réforme et de la liberté.

De même qu'au dehors tout conspirait à élever la situation de la France, au dedans tout s'accordait à augmenter les ressources et la liberté d'action de son

gouvernement. Le parlement mortellement blessé par sa défaite récente, est averti par le jeune roi lui-même de l'humilité de ses attributions, et instruit à garder sur tous les actes de la royauté un respectueux silence. Un an après la victoire de Mazarin sur la Fronde, de nouveaux édits fiscaux, rendus nécessaires par la guerre d'Espagne, étaient soumis à l'enregistrement du parlement. Oubliant que cet enregistrement traditionnel n'était plus qu'une vaine formalité, le parlement résolut de délibérer avant d'obéir; mais, au jour fixé pour la discussion, il vit entrer dans la salle de ses séances le jeune roi, en costume de chasse et le fouet à la main, et entendit en silence ces hautaines paroles : « Messieurs, chacun sait les malheurs qu'ont produits les assemblées du parlement; je veux les prévenir désormais. J'ordonne donc qu'on cesse celles qui sont commencées sur les édits que j'ai fait enregistrer. Monsieur le premier président, je vous défends de souffrir ces assemblées, et à pas un de vous de les demander. » Ce coup d'État, qui, en Angleterre, avait été le commencement de la révolution, fut en France l'inauguration de l'obéissance. Cette assemblée de magistrats, ayant payé leurs charges, ne ressemblait en rien à l'assemblée élue qui vainquit Charles Ier, et la nation française, habituée à se plaire aux actes de vigueur et à s'y soumettre, ne différait pas moins de la nation anglaise, difficile à éblouir et plus éprise de la légalité que de l'audace.

La nation et le parlement étant ainsi amenés à l'obéissance, la noblesse combattant, non plus pour son indépendance, mais pour mériter la faveur royale,

qui allait profiter de cette soumission générale et diriger les forces réunies de la France ? Était-ce quelque grand ministre, héritier de Richelieu et de Mazarin? Serait-ce le jeune roi lui-même? On le sut dès le jour où mourut, comblé de richesses et d'honneurs, le signataire de la paix des Pyrénées. « Je veux gouverner par moi-même, » dit Louis XIV; et à ceux qui lui demandaient à qui l'on devrait désormais s'adresser pour l'expédition des affaires, il répondit : « A moi. » Ce fut, en effet, en sa personne que vécut la France, représentée, pendant tout ce règne, par l'activité de son roi. Sa volonté dirigea tout, et tout se fit par ses mains. Sa destinée fut celle de tous : la nation fut agrandie par sa sagesse et accablée par ses fautes.

IV. Louis XIV. — Colbert. — Louvois.

La royauté, parvenue à ce point de puissance et d'éclat, avait besoin de Louis XIV; et cet homme, véritablement né pour commander, en était la naturelle et vivante image. Il avait conscience de son pouvoir absolu; il était persuadé de son droit. Il se croyait investi par Dieu même du gouvernement de la France, de la libre disposition des biens et de la vie de ses sujets. Cette pleine et tranquille assurance passait dans ses actions et dans ses discours, et les pénétrait d'une imposante majesté. Toujours roi, à toute heure et dans les moindres choses, il ne fit jamais rien qui ne fût digne du maître de vingt-huit millions d'hommes. Jetant sa canne par la fenêtre pour n'en point frapper un gentilhomme, supportant avec une égale dignité

la joie, la colère, la douleur physique même, et échappant, par cette inaltérable majesté, aux faiblesses de la nature humaine, il fut parfois odieux sans jamais être ridicule. Il n'avait ni la grâce chevaleresque de François Ier, ni la séduisante familiarité de Henri IV, et cependant nul ne l'abordait sans émotion, et un mot de lui transportait ou accablait les plus sages esprits. Saint-Simon tremblait au moment de lui parler, et Racine mourut, mortellement frappé d'une seule parole.

Et cet homme, si puissant, si confiant en lui-même, entouré de tant de flatteries, fut longtemps maître de son esprit et accessible aux bons conseils. Il sut s'appuyer sur la sagesse d'autrui et prêter sa puissance à des idées qu'il n'avait pas conçues. Élevé par Mazarin dans une ignorance périlleuse pour l'État, il se soumit, sans le montrer, à l'expérience des habiles et fut plus d'une fois leur ministre sans jamais cesser d'être leur maître. Il dut avant tout se délivrer des serviteurs peu fidèles qui avaient jusque-là trompé le gouvernement et appauvri le trésor. Il frappa le surintendant des finances avec cette rigueur soudaine et impitoyable qui devait inspirer pour le reste de son règne, une terreur salutaire à tous les instruments de son autorité. Le châtiment de quelques subalternes avait annoncé aux plus clairvoyants la chute du surintendant des finances, qui usait avec une royale prodigalité d'immenses richesses mal acquises, et qui insultait de plus d'une façon à la majesté royale. Arrêté par surprise, livré à une commission composée de ses ennemis, Fouquet fut condamné au bannissement pour concus-

sion, et le jeune roi, aggravant la peine, le tint en prison jusqu'à sa mort. Sa charge disparut avec lui ; un conseil des finances fut établi sous la direction d'un contrôleur général.

Ce contrôleur général, qui avait contribué à la perte de Fouquet, et qui, pendant vingt-deux ans, gouverna avec une pleine puissance, avec une rigoureuse intégrité et avec une intelligence supérieure les finances de l'État, était le grand Colbert. Fils d'un drapier de Reims, sorti d'un comptoir, poussant jusqu'à la grandeur la passion de la règle et de l'économie, joignant aux sérieuses qualités de la bourgeoisie une ambition qui était interdite à son ordre et qui fut en lui si utile à la France, il étendit bientôt ses attributions, y faisant entrer la marine, le commerce, les arts, l'administration générale, touchant même à la justice et à la guerre, envahissant tout pour tout régénérer.

Des moyens despotiques, tels que le temps les réclamait, rétablirent les finances, livrées au pillage. Quatre-vingt-quatre millions étaient payés par la France, et le trésor en recevait à peine trente-deux ; les impôts arbitraires et locaux, que Sully avait proscrits, épuisaient de nouveau les provinces. Des dettes, créées pour vivre au jour le jour, dévoraient les revenus de l'État. Colbert remboursa huit millions de rentes sur l'hôtel de ville, acquises à vil prix, poursuivit les concussionnaires et leur arracha d'énormes amendes, renouvela les baux des fermes à un taux plus avantageux pour l'État, et fit surveiller activement la perception de ces impôts. Ménageant l'agriculture et le tiers état, il diminua la taille, augmentant les impôts indirects, à

la fois moins onéreux et plus productifs. Il usait sobrement des ressources créées par son génie, et compléta, par l'économie dans les dépenses, l'œuvre salutaire qu'avait commencée la régularité dans le revenu : économie intelligente pourtant, et cédant à propos aux besoins de l'honneur du pays. On connaît ces belles paroles au roi : « Il faut épargner cinq sols aux choses non nécessaires, et jeter les millions quand il est question de votre gloire; un repas inutile de trois mille livres me fait une peine incroyable, et, lorsqu'il est question de millions d'or pour la Pologne, je vendrais tout mon bien, j'engagerais ma femme et mes enfants, et j'irais à pied toute ma vie pour y fournir. »

L'industrie et le commerce français sentent encore aujourd'hui l'impulsion que leur communiqua la main puissante de Colbert. S'il négligea trop l'agriculture, dont la noblesse surtout recueillait alors les fruits, il fit tout pour la fabrication et pour l'échange des produits, source de richesses et gage d'un grand avenir pour la bourgeoisie : les draperies de Sedan, d'Abbeville et de Louviers devinrent prospères et célèbres; les fabriques de toile et de papier enrichirent leurs possesseurs. Mais les industries qui alimentent le luxe et qui réclament le goût devinrent alors particulièrement florissantes, et la France fut de ce côté sans rivale en Europe. De Saint-Gobain sortaient des glaces supérieures à celles de Venise; des Gobelins, des tapisseries plus éclatantes et plus durables que les chefs-d'œuvre de la Flandre; les soies brochées d'or et d'argent de Lyon et de Nîmes, l'acier et le maroquin français, les ciselures de l'orfévrerie, l'ébénisterie et la mosaïque, fu-

rent bientôt préférés à tout ce que produisaient en ce genre l'Europe et l'Asie.

Dans l'industrie, comme en tout le reste, la nation ne fit que suivre la direction du gouvernement, vécut sous sa protection, subsista de ses encouragements, se soumit à ses exigences et prospéra par ses conseils. L'importation des produits de l'industrie étrangère presque interdite, l'exportation favorisée, des subventions accordées aux manufactures, des récompenses aux producteurs, des conseils de prud'-hommes, une foule de règlements minutieux sur les corporations industrielles, sur le travail, sur les tarifs, vinrent tour à tour favoriser et gêner l'industrie française, qui sentait en même temps les avantages et les dangers de cette puissante et universelle intervention du gouvernement, mais qui, après tout, en reçut de grands bienfaits, et était alors hors d'état de s'en passer. Des entrepôts, des routes nouvelles, ce magnifique canal du Midi qui joignit la Méditerranée à l'Océan, l'établissement de quatre grandes compagnies commerciales subventionnées par le roi, des traités conclus avec la Porte, des relations nouées avec tout l'Orient, des colonies relevées ou fondées aux Antilles, au Canada, au Malabar, à Madagascar, à Cayenne; un édit qui autorisa la noblesse à commencer sans déroger, et surtout la réorganisation de la marine militaire et marchande, la création de Rochefort et de Cette, Toulon et Brest agrandis, les chantiers de l'État couverts de vaisseaux, et l'institution de cette inscription maritime qui, de nos jours, recrute encore la flotte, tant d'efforts énergiques et heureux

communiquèrent au commerce français une activité jusqu'alors inconnue, et assurent au nom de Colbert, outre une grande place dans l'histoire particulière de la France, le respect et la reconnaissance de tous les hommes qui comprennent l'influence du commerce et de l'industrie sur les progrès généraux du genre humain.

En même temps que ce grand administrateur s'appliquait aux travaux qui rendent la paix féconde, Louvois organisait cette force indispensable qui doit assurer le maintien de la paix ou le succès de la guerre. L'armée était à l'intérieur le fondement du pouvoir absolu, au dehors l'instrument de la domination de la France. Si Louis XIV put à la fois, vers la fin de son règne, comprimer le désespoir du peuple et la résistance religieuse des protestants, tout en soutenant l'effort de l'Europe coalisée, il le dut à Louvois : c'est lui qui, supprimant les grandes charges militaires, donna au seul ministre de la guerre la direction suprême de l'armée, qui assura, en créant les inspecteurs généraux et les commissaires des guerres, la discipline et la subsistance des troupes; qui établit les magasins et les hôpitaux militaires, qui organisa le train des équipages, des corps d'ingénieurs et de mineurs, des haras, des écoles de cadets pour l'instruction militaire de la jeune noblesse; qui créa, avec l'ordre du tableau, des règles justes et nécessaires pour l'avancement des officiers, faisant ainsi passer les services avant la naissance et la faveur; qui sépara l'armée de la population par l'uniforme, signe de l'unité nationale et de l'obéissance exclusive au roi; qui enfin mit entre les mains

des soldats l'arme française par excellence, la baïonnette, destinée à enlever un jour de si rapides victoires.

Qu'on ajoute à ces ressources intérieures de la France, aux richesses créées par cette industrie prospère, à cette armée alors sans rivale dans le monde, des généraux comme Turenne et Condé, une diplomatie intelligente et habile, docile au roi, et servant partout, sous sa direction continuelle, les intérêts de la France; qu'on se figure l'éclat incomparable des lettres françaises à cette époque, où la vigueur du génie national, contenue et formée par le goût le plus pur, enfantait tant de chefs-d'œuvre, où la chaire avait Bossuet, le théâtre Corneille, Racine et Molière ; qu'on se représente cette cour, devenue un foyer de lumière, un modèle de politesse et de grâce, la patrie des arts et du goût; qu'on tienne compte du génie dominateur du souverain, de la confiance de la nation dans sa puissance et dans sa fortune, de l'esprit militaire du peuple, de la passion de tous pour la gloire, et l'on comprendra comment, au milieu de l'Europe abaissée, divisée et privée de l'Angleterre, alors comme absente du monde, la France put aspirer à une domination universelle et quelque temps s'y maintenir.

V. Paix d'Aix-la-Chapelle. — Paix de Nimègue. Révocation de l'édit de Nantes.

(1668-1685.)

Pendant que Louis XIV inaugurait partout avec grandeur ce nouveau rôle de la France, forçait la cour

de Madrid à reconnaître la préséance des ambassadeurs français, le pape à faire des excuses au duc de Créqui offensé et à châtier ses plus chers serviteurs; pendant qu'il délivrait la Méditerranée des corsaires barbaresques et faisait paraître le drapeau français à cette bataille de Saint-Gothard qui ferma l'Allemagne aux Turcs, il vit avec joie Charles II engager son royaume dans une guerre contre la Hollande, et affaiblir ainsi, au profit de la France, les deux grandes puissances maritimes de l'Europe. L'année même où l'Angleterre, indignée de cette guerre inutile et désavantageuse, contraignit Charles II à signer le traité de Bréda, Louis XIV, ayant vainement tenté d'acquérir diplomatiquement les Pays-Bas, qui, par la mort de Philippe IV, revenaient à la reine de France Marie-Thérèse en vertu du droit de dévolution, envoya trente-cinq mille hommes prendre possession de ce douteux héritage. La Flandre fut à jamais conquise en moins de deux mois, et la Franche-Comté, dont les gouverneurs étaient gagnés d'avance, fut livrée sans combat. Mais le nord de l'Europe s'émut, et la crainte de l'ambition française dominant toutes les passions politiques et religieuses, on vit les trois puissances protestantes du nord, la Hollande, l'Angleterre et la Suède, conclure à la Haye une triple alliance qui arrêta Louis XIV et qui couvrit l'Espagne. Le traité d'Aix-la-Chapelle, signé en 1668, fut le fruit de cette ligue. Le roi de France garda la Flandre et rendit la Franche-Comté démantelée.

C'était l'initiative de la Hollande qui avait arrêté Louis XIV, et l'orgueil du roi en fut doublement

blessé. Déjà fier d'avoir si aisément agrandi la France, il ne pardonnait pas à ce peuple de marchands de lui avoir arraché la moitié de sa conquête, et moins encore de s'en vanter hautement ; enfin, il haïssait les Hollandais à cause de leur religion et de leur liberté, et mettait déjà ses passions personnelles au niveau des intérêts de la France. La diplomatie fraya aux armées françaises un chemin facile en rompant la triple alliance. La Suède en fut d'abord détachée, puis l'Angleterre, par un traité secret, et pourtant célèbre, que Charles II conclut à Douvres avec Louis XIV, par l'entremise de sa sœur Henriette, devenue duchesse d'Orléans. Le roi d'Angleterre se vendit expressément au roi de France, s'engageant, pour trois millions par an, à faire la guerre à la Hollande malgré l'Angleterre, à professer la religion catholique lorsque Louis XIV le jugerait convenable, et à recevoir les secours du roi de France pour détruire en Angleterre le parlement et la réforme. Cette trahison inouïe, aujourd'hui publique, fut tenue secrète, même longtemps après la chute des Stuarts. La guerre de Hollande, dont le succès était ainsi préparé, fut d'abord un continuel triomphe. Les flottes réunies de l'Angleterre et de la France livrent à la flotte hollandaise une grande bataille indécise pendant que cent vingt mille Français passent le Rhin, le 12 juin 1672, s'emparent sans combat de toutes les places de la Hollande, et arrivent à quelques lieues d'Amsterdam. Mais la république ne pouvait ainsi périr sans résistance : le peuple se souleva, massacra les de Witt, qui avaient fait inutilement à Louis XIV les propositions de paix les plus avanta-

geuses et qui en avaient reçu de Louvois de dérisoires. Le parti de la guerre prit le dessus, et sauva la Hollande par la main du prince d'Orange, que son génie infatigable, aidé par les circonstances, devait rendre un jour l'arbitre de l'Europe.

Son premier acte fut de rompre les digues qui défendent la Hollande contre l'Océan, et de chasser l'ennemi par une immense inondation. Pendant que les Français reculent, une coalition générale s'organise pour maintenir l'équilibre européen menacé et contraint la France à lâcher prise pour se protéger elle-même. Le roi d'Angleterre est forcé par le parlement de faire la paix avec la Hollande; l'électeur de Brandebourg, la diète et l'empereur, l'Espagne, sont réunis contre la France; la Suède seule, qu'inquiétait déjà la puissance du Brandebourg, reste alliée à Louis XIV. L'admirable habileté de Turenne, qui, avec peu de troupes, arrêtait toute l'Allemagne, et qui mourut au milieu de ses savantes manœuvres; la fureur guerrière de Condé, qui, à Senef, voulait encore combattre après un affreux carnage; les trois victoires navales où Duquesne enlevait à l'Espagne et à la Hollande l'élite de leur marine, tuait Ruyter et donnait à la France l'empire de la Méditerranée, tant d'efforts si glorieux pour la nation n'en furent pas moins impuissants à satisfaire, malgré toute l'Europe, les passions et l'ambition du roi. Les ressources financières du pays étaient épuisées, Charles II était contraint par le parlement à déclarer la guerre à Louis XIV, et la Hollande avait reconquis tout son territoire, excepté Maëstricht. La Hollande traita la première avec la France, et

bientôt ses alliés l'imitèrent. Les négociations poursuivies et achevées à Nimègue en 1678 rétablirent l'intégrité de la Hollande, donnèrent à l'empereur Fribourg en échange de Philipsbourg, et achevèrent la spoliation de l'Espagne, qui céda au roi de France la Franche-Comté et plusieurs villes des Pays-Bas. Le Danemark et le Brandebourg, qui voulaient conserver leurs conquêtes sur la Suède, furent obligés par le roi à une complète restitution.

Ainsi, grâce à la vigueur des armées françaises et au talent des Vauban, des Turenne, des Duquesne et des Condé, cette guerre injuste et impolitique, déclarée à la Hollande et arrêté par l'unanime opposition de l'Europe, n'avait pas cependant été fatale à la France, et lui avait assuré, au contraire, la possession de la Flandre et de la Franche-Comté. La France sort donc plus puissante encore d'une lutte inégale, et paraît récompensée de ses fautes. Mais l'issue heureuse de ce grand débat eût inspiré à un roi sage des craintes salutaires et une modération scrupuleuse; il eût senti que l'Europe ne pouvait rester que malgré elle soumise à l'ascendant de la France; qu'il fallait rendre cette suprématie bienfaisante et légère, ôter tout prétexte à la jalousie naturelle des peuples, et faire supporter à l'Europe, à force de justice et de prudence, le spectacle pénible d'une si prodigieuse fortune.

Tout au contraire, Louis XIV en fut enivré, et sembla rechercher les moyens de se précipiter, avec la France, du haut de cette grandeur, en contraignant l'Europe à se délivrer de lui. La France devait à son unité et à la toute-puissance de son gouvernement

cette force militaire qui avait triomphé de tous les obstacles ; mais elle allait bientôt payer cher cette domination absolue d'un seul homme qui ne la sauvait dans la guerre que pour la ruiner dans la paix. Dépenses exorbitantes, orgueil intolérable, mœurs scandaleuses, projets insensés, tout se réunit bientôt pour mettre en péril le roi et le royaume, l'État et son unique représentant. Une gloire éclatante et alors sans rivale, les flatteries les plus ingénieuses et les plus séduisantes qui eussent jamais entouré un souverain, l'ivresse même du plaisir facile et continuel, ébranlèrent par degrés cette raison sur laquelle reposait, sans autre appui, la fortune de la France[1].

Le mépris du droit des gens semblait à Louis XIV un signe d'indépendance souveraine, et il donna, par l'établissement des chambres de réunion, la mesure de son audace et de son dédain pour l'opinion de l'Europe. Les conquêtes faites par la France dans les dernières guerres lui avaient été cédées par les traités « avec leurs dépendances. » Ce terme vague suffit au roi de France pour prétendre à tous les fiefs qui avaient jadis relevé des domaines devenus français. Les parlements de Metz, de Brisach et de Besançon rendirent des arrêts sans appel, qui réunissaient à la France un certain nombre de villes enlevées à l'électeur de Trèves, à l'électeur palatin, à l'évêque de Spire, au roi de Suède. La plus importante de ces villes, la place de Strasbourg, fut occupée par surprise, en exécution d'un arrêt du parlement de Brisach. Vauban la

1. Voyez l'Appendice N.

rendit aussitôt imprenable. Guillaume excitait en vain toute l'Europe contre ces violences de Louis XIV; on était partout effrayé de la puissance de la France, de sa grande armée plus forte qu'avant la guerre, de sa flotte accrue par Colbert. Il fallait de nouvelles et de plus grandes fautes pour vaincre cette appréhension de l'Europe : Louis XIV ne devait pas les faire attendre.

Le bombardement d'Alger et de Tripoli était justifié par les pirateries des Barbaresques; mais la destruction de Gênes, mise en ruine pour avoir préféré le protectorat de l'Espagne à celui du roi de France, augmenta le ressentiment encore contenu de l'Europe. La double humiliation du pape, effrayé de voir Louis XIV soutenir contre lui les prétentions de Bossuet et les quatre articles qui constituaient l'Église gallicane[1] en dehors de l'influence ultramontaine, et violenté en même temps jusque dans Rome par les troupes françaises pour le maintien de ce funeste droit d'asile dont jouissaient les hôtels des ambassadeurs, jeta le saint-siége lui-même dans l'alliance de la Hollande calviniste contre le despotisme du roi de France. En même temps, cédant à l'aveuglement public aussi bien qu'aux conseils d'une femme froidement ambitieuse et aveuglée par une piété cruelle, Louis XIV commença contre les protestants français cette lutte impitoyable où il fut vainqueur en apparence et en réalité vaincu, qui n'extermina pas le protestantisme en France, mais qui propagea dans toute l'Europe l'horreur de son gouvernement; qui ne fut pas avantageuse à l'Église, et qui

1. Voyez l'Appendice O.

porta un coup profond à l'industrie qu'avait créée Colbert. La révocation de l'édit de Nantes fut pour les protestants une épreuve, pour la France un désastre.

Mme de Maintenon régnait alors sur l'esprit du roi et sur la France. Petite-fille du fier Agrippa d'Aubigné, qui reprochait si noblement son abjuration à Henri IV, introduite elle-même par force dans cette église dont elle était devenue le soutien et l'instrument, veuve de l'infirme Scarron, et portée par son habileté merveilleuse au pied du trône, où elle se crut plusieurs fois sur le point de monter, mariée secrètement au roi, qui ne fit plus rien que par ses conseils, elle contribua à persuader à cet homme vieillissant et repentant de ses désordres, que l'expiation la plus facile et la plus agréable à Dieu serait de ramener la France à l'unité religieuse. L'extirpation du protestantisme devait être puissamment secondée par les préjugés des catholiques éclairés, unanimes alors contre la liberté de conscience, et à plus forte raison, par les passions de la foule, aimant en toute chose l'égalité sous un maître. La nation française était alors bien éloignée de connaître ce respect de la liberté individuelle que la révolution même ne devait pas réussir à lui enseigner et qui semble malheureusement aussi peu conforme à son génie qu'il est nécessaire à la civilisation. Habituée à l'unité politique d'où lui venaient sa force et sa grandeur, la France souffrait impatiemment toute apparence d'indépendance personnelle, confondant en cette matière le bien et le mal, et prête à soutenir ses rois contre la liberté protestante comme elle les avait appuyés contre l'anarchie féodale.

Le gouvernement, mû par une seule volonté, se mit à l'œuvre; on n'employa d'abord que l'argent et la ruse. Une caisse des conversions fut établie, et un converti, Pélisson, fut chargé de ce commerce. Mille vexations poussaient indirectement les réformés dans l'Église catholique, comme dans un asile; mais ces moyens, trop lents au gré du pouvoir, firent bientôt place à la violence ouverte, et alors commença la plus honteuse et là plus dure des persécutions. On dérobait aux réformés leurs enfants pour les élever dans la religion catholique; on déclarait leurs mariages nuls, afin de les réduire par la douleur de ne pouvoir légitimer leurs enfants. « Tenez ferme sur les mariages, » écrivait Bossuet lui-même à un des persécuteurs. Enfin les troupes du roi, logées chez les protestants, furent chargées de hâter les conversions. La potence, les galères, le sabre des dragons de Louvois étouffaient toute résistance. On crut la réforme anéantie, et l'édit du 22 octobre 1685, qui révoqua l'édit de Nantes, semblait ne constater qu'un fait accompli. L'interdiction du culte public, l'expulsion des ministres, la démolition des temples et des écoles réformés, vinrent proclamer et confirmer la victoire. La torture et les supplices grossissaient tous les jours les listes de conversion que les gouverneurs et les évêques envoyaient au roi. Mais l'on s'aperçut bientôt que l'élite des protestants français échappait à la persécution et quittait le royaume. En vain les frontières étaient-elles gardées, en vain la peine de mort était-elle infligée aux fugitifs, plus de deux cent mille protestants allèrent porter aux ennemis de la France les secrets de notre industrie,

le secours de leur ressentiment et de leur courage. Louis XIV les rencontra partout, sur les flottes de ses ennemis et sur les champs de bataille; ils firent la force de la Prusse, ils accrurent la prospérité de l'Angleterre, contribuèrent à en chasser les Stuarts, combattirent à côté de Guillaume d'Orange par la plume et par l'épée, tandis qu'en France leurs coreligionnaires tenaient tête aux maréchaux de Louis XIV et occupaient ses armées.

Cet acte combla la mesure et poussa à bout la timide patience de l'Europe. Guillaume ne rencontra plus d'obstacle et put former contre la France une coalition redoutable. A Augsbourg s'allièrent contre Louis XIV l'Espagne et la Suède, l'empereur et les princes allemands, la Hollande, le duc de Savoie, les princes d'Italie et le pape lui-même. L'Angleterre seule, trahie par les Stuarts, manquait à la ligue européenne; il était réservé à Guillaume d'Orange de l'y faire entrer et d'opposer au roi de France les forces réunies de toute l'Europe.

VI. Chute des Stuarts. — Paix de Ryswick.
(1688-1697.)

Si la seconde révolution, qui chassa définitivement les Stuarts et qui assura pour toujours à l'Angleterre la tranquille possession du gouvernement parlementaire, ne coûta pas une goutte de sang à la nation, ce bienfait est dû surtout à la vénalité de Charles II et au fanatisme de son successeur. On a vu comment le premier se mit, par le traité de Douvres, à la solde du roi

de France, et lui vendit, pour satisfaire à son luxe et à ses débauches sans avoir recours au parlement, l'honneur et les intérêts de l'Angleterre. Le second ne changea rien à cette étrange politique, et, à son avénement au trône, apprit, avec des larmes de reconnaissance, que la pension de son frère lui serait annuellement payée. Dunkerque et Mardick vendus à la France, l'Angleterre annulée en Europe, la Hollande livrée à Louis XIV, tels avaient été les résultats de cette trahison, à laquelle l'expulsion de cette dynastie pouvait seule mettre un terme.

Mais ces honteux marchés restaient ignorés de la nation, et des fautes plus éclatantes précipitèrent les Stuarts du trône que la volonté publique avait relevé. Ramenés après le despotisme de l'armée pour rétablir en Angleterre le règne des lois, ils n'avaient travaillé qu'à substituer une tyrannie à une autre, sans donner au pays en échange de la légalité violée cette grandeur politique et militaire qui avait un instant consolé la nation d'obéir à Cromwell. Soutenus par l'Église anglicane, que la domination puritaine des républicains avait aigrie jusqu'à lui faire ériger en dogme le droit divin de la royauté et le devoir de l'obéissance absolue pour les peuples, les Stuarts eurent l'art de réduire cette Église et ces docteurs de la monarchie absolue à la triste alternative de chasser le roi ou de sanctionner la destruction du protestantisme. Entourés enfin par une aristocratie que les niveleurs avaient humiliée jusqu'à la rendre amie de la toute-puissance royale, ils trouvèrent moyen de la contraindre à s'unir aux ennemis de la monarchie, sous peine de se voir imposer,

avec l'apostasie religieuse, la servitude et la ruine. Salués enfin à leur débarquement en Angleterre par une population enthousiaste, fatiguée de la république, avide de voir un roi, et attachée par l'attrait d'une longue infortune à cette famille éprouvée sur l'échafaud, dans les prisons et dans l'exil, ils surent bientôt se rendre odieux aux plus humbles par l'abaissement du pays devant la France, par le scandale de leurs mœurs, par la pompe ridicule d'une dévotion impopulaire, par leur cruauté, par des persécutions atroces qui descendaient jusqu'au dernier rang et qui remplirent de traditions sanglantes les plus pauvres demeures. Ainsi ébranlée de toutes parts, et particulièrement haïe de ses anciens auxiliaires, cette dynastie tomba au premier choc aux applaudissements de l'Angleterre protestante et libérale.

Si elle ne fut pas renversée plus tôt, il faut en chercher la raison dans les fautes de ses adversaires, et surtout dans cet admirable instinct de la légalité qui balançait les plus justes ressentiments de la nation anglaise et qui lui faisait considérer une révolution comme la dernière et la plus périlleuse des extrémités. C'est à la fois un grand spectacle et une utile leçon que de voir les Stuarts soutenus seulement par ce respect des lois qu'ils voulaient anéantir, et raffermis, en dépit d'eux-mêmes, toutes les fois que leurs ennemis impatients y portaient atteinte. Lorsque Charles II favorisait illégalement les catholiques, nommait son frère, le duc d'York, grand amiral, et le faisait siéger au conseil, la nation, fortifiant les wighs de son assentiment et de ses votes, les aidait à imposer au roi ce *bill du test* qui

fermait les fonctions publiques aux dissidents, et qui arrachait au duc d'York sa démission. Lorsqu'au contraire les whigs, emportés par la victoire, profitent de la terreur qu'inspire à l'Angleterre une prétendue conspiration des catholiques, pour frapper des innocents et pour voter un bill d'exclusion qui déclarait le duc d'York, en qualité de catholique, inhabile à succéder à la couronne, la nation, effrayée de ces actes illégaux, se tournait du côté des tories et rendait quelque force au gouvernement. Une conspiration protestante, pour hâter la chute des Stuarts et pour porter au trône le jeune duc de Monmouth, ennemi populaire des catholiques, indigna la nation et permit à Charles II d'abuser jusqu'à sa mort de la toute-puissance. Le plus vénal, le plus incrédule et le plus débauché des hommes qui eût encore porté une couronne, mourut donc vengé de tous ses ennemis, couvert du sang de Russell et de Sydney, maître absolu de l'Angleterre, la bravant à sa dernière heure, se déclarant catholique à l'article de la mort, et laissant le pouvoir à ce frère redouté des protestants, à ce duc d'York qui avait ouvertement déclaré la guerre à la religion et aux libertés du pays.

Cette guerre, perdue d'avance, fut aveuglément conduite par cet homme bizarre, tour à tour audacieux jusqu'à la folie et hypocrite jusqu'à la bassesse, cruel et ridicule, destiné à perdre en peu de temps sa cause et sa couronne. Cependant la loi soutint trois années Jacques II malgré lui-même ; et lorsqu'il eut poussé à bout les plus patients de ses sujets, l'Angleterre le renversa moins qu'elle ne le laissa tomber. Ce fut pour

lui une bonne fortune que d'être attaqué à son avénement par l'insurrection d'un prétendant, par ce duc de Monmouth qui, vaincu à Sedgemoor, monta sur l'échafaud. Mais les affreuses cruautés qui suivirent la victoire de Jacques lui en dérobèrent le fruit. L'Angleterre vit avec horreur le juge Jeffries accomplir, dans les comtés du sud-ouest, cette célèbre *tournée sanglante* où les injures du tribunal venaient se joindre à l'inique rigueur des condamnations. La mort, bien que prodiguée, n'était pas le seul supplice. De nombreux accusés étaient embarqués pour les colonies et vendus comme esclaves. Les courtisans du roi se disputaient comme une faveur le produit de ces cargaisons, et la reine elle-même demanda sa part de cet ignoble gain.

Cependant la ferme volonté d'imposer le catholicisme à l'Angleterre était l'écueil inévitable de ce gouvernement insensé. Chef légal de l'Église anglicane et affilié à l'ordre des jésuites, professant avec ostentation la religion romaine, voulant introduire dans les universités elles-mêmes des membres et des chefs de son choix et de son Église, exagérant contre les sectes puritaines la rigueur des lois qui protégeaient l'orthodoxie anglicane, et violant ouvertement ces mêmes lois en faveur des catholiques; revendiquant enfin le droit de les violer, et inventant, au profit de la couronne, cet étrange *droit de dispense* qui rendait les lois inutiles et la puissance royale illimitée; chassant de l'armée et des fonctions publiques tous les protestants, et préparant une révolution catholique en face de l'Angleterre et de l'Europe, Jacques II effrayait de sa folie Louis XIV lui-

même, qui lui conseillait la prudence, et le pape, qui était tenté de l'excommunier. Désespérant enfin d'accabler d'un seul coup le protestantisme, Jacques II résolut de le diviser, de réunir contre l'Église anglicane les sectes puritaines aux catholiques, et le persécuteur sanguinaires des puritains proclamait tout à coup la tolérance universelle : ruse grossière qui ne trompa personne et qui confondit, dans une indignation patriotique, le ressentiment des puritains et les craintes de l'Église anglicane. L'Europe entière voyait Jacques II chanceler; pour lui, opiniâtre et tranquille, entouré d'apostats qui devaient le trahir au premier signe, touchant à sa chute et sûr de sa victoire, il attendit jusqu'au dernier moment qu'un événement miraculeux établît en Angleterre le catholicisme et la monarchie absolue.

Il était temps qu'il fût renversé. Sous ces deux indignes souverains, l'Angleterre n'avait pas seulement perdu son rang, elle avait compromis son avenir. Charles II avait donné l'exemple d'une corruption jusqu'alors inconnue, et qui, de sa cour, descendait dans la société anglaise. La littérature, et surtout le théâtre de cette époque, offrent le scandaleux témoignage de cette générale et croissante immoralité. Les œuvres, alors applaudies sur la scène, ne pourraient aujourd'hui se produire au jour, et des actions, alors de mode, attireraient aujourd'hui sur leurs auteurs le mépris public et la sévérité de la loi. La vénalité du roi avait de nombreux imitateurs, et l'argent de Louis XIV, souillant plus d'une main illustre, se glissait dans tous les partis. Avec Jacques II, la corruption n'était pas moindre; il y avait ajouté la cruauté et l'hypocrisie.

Sur la scène, des allusions meurtrières et la demande de nouveaux supplices se mêlaient aux propos licencieux. Les consciences étaient à vendre, et le célèbre Dryden donnait l'exemple. Les forces matérielles de l'Angleterre s'abaissaient avec sa dignité morale. L'armée, sans cesse épurée par le roi, était désorganisée, avilie à ses propres yeux, et un scandaleux avancement y récompensait l'apostasie. La marine, que Cromwell avait rendue si redoutable, était désarmée par les concussions, par le pillage des grades, livrés au plus offrant ou au mieux protégé. Des capitaines qui n'avaient jamais vu la mer commandaient les meilleurs vaisseaux de la flotte. Leurs appointements étant irrégulièrement payés, ils faisaient le cabotage entre les ports anglais, et changeaient, à leur profit, en marine de commerce la marine de l'État. L'arrivée de Guillaume d'Orange arracha enfin l'Angleterre à ces humiliations et à ces dangers.

Guillaume était appelé par le parti libéral et par les protestants; il était appuyé par l'Europe, impatiente d'avoir l'appui de l'Angleterre contre Louis XIV; il était secondé par l'empereur et par le pape lui-même; les États-Généraux de la Hollande voyaient dans son entreprise le salut du protestantisme et la ruine du roi de France. Gendre de Jacques II et sûr de l'affection dévouée de sa femme, Guillaume eût peut-être attendu en paix la mort de son beau-père, si la naissance d'un héritier n'eût détruit ses espérances. Sans hésiter davantage, il passa la mer avec quinze mille hommes, pendant que l'armée de Louis XIV, pour frapper au cœur la ligue d'Augsbourg, attaquait l'Allemagne. La marche de

Guillaume d'Orange fut un triomphe ; Jacques II, trahi par tout le monde et surtout par sa famille, jeta le sceau de l'État dans la Tamise et s'enfuit. Une convention formée des deux chambres, déclara, en février 1689, le trône vacant, et y appela Guillaume d'Orange et la princesse Marie.

Si cette révolution, pure de sang et complétée par la signature de la Déclaration des droits, assura au peuple anglais la jouissance des libertés constitutionnelles et à l'aristocratie la direction des affaires, elle mit en péril la suprématie de la France et porta un coup mortel à l'orgueil de Louis XIV. Sachant que l'avénement de son irréconciliable ennemi au trône d'Angleterre était une déclaration de guerre, le roi de France n'hésita pas à la devancer, en reconnaissant solennellement Jacques II comme seul roi et en se déclarant le défenseur du droit absolu des souverains, violé par Guillaume d'Orange. La guerre était déjà commencée en Allemagne contre la ligue d'Augsbourg ; Louis XIV résolut de la porter dans cette Irlande catholique, attachée aux Stuarts et soulevée contre le nouveau roi d'Angleterre. Tourville battit la flotte anglaise et jeta en Irlande Jacques II, qui perdit, par ineptie et lâcheté, la bataille de la Boyne et s'enfuit aussitôt en France. Une nouvelle descente est préparée par Louis XIV ; mais cette fois la bataille de la Hogue, perdue malgré l'admirable courage de Tourville, ferma l'Angleterre aux Français. En Allemagne, les généraux du roi et leurs vaillantes armées soutenaient contre toute l'Europe centrale une lutte glorieuse et sans issue, suffisant à la tâche difficile de couvrir la France

sans pouvoir accabler une coalition universelle. Les belles victoires de Fleurus, de Steinkerque et de Neerwinden, qui illustrèrent le duc de Luxembourg, Catinat, vainqueur à Staffarde et à la Marsaille, rendirent pourtant plus efficaces les efforts de la diplomatie pour conquérir une paix dont la France épuisée avait besoin. Dissolvant la ligue qui, réunie, eût poussé trop loin ses exigences, la diplomatie française amena enfin le duc de Savoie à une paix séparée par des concessions avantageuses. On lui rendit tous ses États, en y ajoutant Pignerol; sa fille épousa le duc de Bourgogne, fils aîné du dauphin, et il fut traité en roi par la France. Déjà le pape Innocent XII, héritier de la politique de ses prédécesseurs, avait été détaché de la ligue par le désaveu des quatre articles qui consacraient les libertés de l'Église gallicane. Les autres puissances traitèrent à leur tour. La France rendit à l'empereur et à l'empire tout ce qu'elle avait envahi depuis le traité de Nimègue, sauf Strasbourg, et restitua son duché au duc de Lorraine. Un mois avant ce traité, Louis XIV, faisant la paix avec l'Espagne, les Provinces-Unies et l'Angleterre, leur restituait tout ce qu'il avait pris depuis le traité de Nimègue, et, ce qui coûta le plus à son orgueil, en donnant à la guerre son sens véritable et à ses prétentions un éclatant démenti, il reconnut solennellement Guillaume III comme roi d'Angleterre, tendant la main à la révolution et abandonnant Jacques II.

La paix signée à Ryswick en 1697, était donc plutôt pour la France un échec moral qu'un affaiblissement matériel. Sauf la reconnaissance de Guillaume III,

Louis XIV n'avait reculé que jusqu'au traité de Nimègue et pouvait s'y maintenir avec honneur; il avait résisté glorieusement à toute l'Europe, qui avait pu l'arrêter dans ses envahissements, mais qui n'avait pu triompher de sa défense. Cependant, cette guerre injuste devait amener une expiation prochaine. La France, qui venait d'y prodiguer ses trésors et son sang, allait se trouver épuisée au moment où s'ouvrait devant l'Europe inquiète et avide la succession d'Espagne.

VII. La succession d'Espagne. — Traités de Rasdtadt et d'Utrecht.

(1700-1714.)

La nation espagnole expiait alors, par un abaissement presque sans égal dans l'histoire, son intolérance religieuse, son incapacité pour le gouvernement des peuples, la perte de ses franchises provinciales, son asservissement intérieur, et par-dessus tout, cette guerre funeste où elle était engagée, à la suite de ses rois, contre la civilisation moderne et contre la liberté des esprits. L'inhabileté de son administration, l'inquisition qu'elle traînait partout avec elle, rendaient inutiles ses grandes qualités militaires et sa tranquille fermeté sur le champ de bataille. Détestée par les peuples faibles, qu'elle avait conquis sans les gagner, chassée par les peuples énergiques qui secouaient sa mortelle influence, l'Espagne avait bientôt perdu jusqu'à sa force militaire et jusqu'à ses richesses. La grande Armada n'avait pu être remplacée, et l'Espagne en était venue à emprunter des vaisseaux génois. A

Rocroy, à Lens, aux Dunes, avait été anéantie son armée; maîtresse des mines de l'Amérique, elle n'avait ni argent ni crédit. Ses possessions en Europe et au delà des mers étaient démembrées par la France, par l'Angleterre et par la Hollande.

Elle-même tombait en ruines. L'expulsion des Juifs avait affaibli son commerce; celle des Maures avait détruit son agriculture; la monarchie absolue et, depuis Philippe II, sans limites, avait étouffé son énergie; les couvents avaient absorbé à la fois ses richesses et sa population. Elle avait eu vingt millions d'habitants, elle n'en avait plus que six. L'abaissement de l'intelligence publique accompagnait la misère. Décimée par les bûchers et vivant sous une menace continuelle de mort, la classe éclairée disparaissait en silence; et les mêmes causes qui avaient arrêté la fécondité de la terre, avaient étendu partout la stérilité de la pensée. Comme la nation, la dynastie s'éteignait enfin dans l'impuissance. « Charles-Quint, dit avec vérité un grand historien, avait été général et roi; Philippe II n'avait été que roi; Philippe III et Philippe IV avaient à peine été rois; Charles II ne fut pas même homme. » Tel était l'état où l'Espagne et ses maîtres avaient été réduits en voulant arrêter le grand mouvement qui avait vivifié l'Europe, et qui, en ce temps même, élevait encore d'un degré l'Angleterre.

D'après le droit monarchique, qui fait passer les nations de main en main par héritage, sans que leur consentement soit nécessaire, et qui dispose d'elles, selon la juste remarque de Fénelon, « comme d'un

pré ou d'une vigne, » l'Espagne devait appartenir, après la mort de Charles II, soit au dauphin de France, comme au petit-fils de Philippe IV, soit à l'empereur d'Autriche ou à son fils l'archiduc Charles, comme petit-fils de Philippe II, soit enfin au prince de Bavière, arrière-petit-fils de Philippe IV. La France surtout semblait destinée à recueillir cet héritage ; tout l'y engageait : cette longue rivalité avec l'Espagne, qui avait failli mettre sur le trône de France la fille de Philippe II, et qui paraissait devoir se terminer par une conquête indirecte, par l'établissement d'un prince français sur le trône espagnol ; les prétentions antérieures du roi, qui avait déjà revendiqué et saisi une partie de cet héritage ; l'intérêt suprême de la France, qui ne pouvait laisser la maison d'Autriche s'étendre de nouveau au delà des Alpes et des Pyrénées. Mais, par une suite d'entreprises ambitieuses et chèrement payées, la France arrivait épuisée d'avance au commencement de ce grand débat. Les hommes illustres qui jusqu'alors avaient accompli les grandes choses de ce règne, ou qui en avaient réparé les fautes, avaient disparu dans la mort ou dans la retraite. Turenne, Condé, Luxembourg, Duquesne et Tourville avaient des successeurs, sans être remplacés. Louvois l'avait emporté sur Colbert, Mme de Maintenon et Chamillart sur Louvois. Les finances et l'armée étaient appauvries ; une lutte contre toute l'Europe effraya Louis XIV. Il eut recours au plus puissant de ses ennemis pour faire face aux autres, et tenta de partager avec lui ce qu'il ne pouvait conquérir.

A la Haye, fut signé entre Louis XIV, le roi d'An-

gleterre et les Provinces-Unies, un traité de partage qui donnait au prince de Bavière la couronne d'Espagne, les Indes, les Pays-Bas et la Sardaigne ; au dauphin de France, les royaumes de Naples et de Sicile ; à l'Autriche et à l'archiduc Charles, le Milanais. Ce démembrement n'inquiétait personne : l'Espagne diminuée ne justifiait ainsi aucune des deux grandes familles qui pouvaient menacer l'indépendance de l'Europe, mais Charles II fut indigné de ce partage, et réserva par testament au prince de Bavière l'intégrité de la monarchie espagnole. Avec ce jeune prince, qui mourut tout à coup, empoisonné peut-être, disparut l'espoir de régler pacifiquement cette succession prochaine pour laquelle la France et l'Autriche restaient seules en présence.

Cependant Louis XIV tenta d'éviter la lutte par un nouveau traité de partage, garanti par les mêmes alliés. Conclu à Londres, ce second traité accordait à l'archiduc Charles la couronne d'Espagne, les Indes, les Pays-Bas et la Sardaigne ; mais à la part du dauphin de France eussent été ajoutés le Bar et la Lorraine. Le duc de Lorraine devait recevoir, en échange de son duché, le Milanais. Ni l'empereur, ni Charles II n'acceptèrent ces conditions nouvelles. L'empereur tenait à posséder le Milanais, Charles II à empêcher le démembrement de la monarchie. Le roi d'Espagne se résolut alors à choisir un héritier dans l'une des deux familles rivales. Son penchant le portait vers l'Autriche, l'intérêt de l'Espagne et les vœux de la noblesse vers la France, plus capable de défendre l'Espagne, si elle lui était laissée, et capable aussi de la démembrer

si elle passait en d'autres mains. Un dernier testament de Charles II déclara donc le duc d'Anjou, deuxième fils du dauphin de France, roi d'Espagne.

Ce fut pour Louis XIV une grande épreuve. S'en tenir au second traité de partage et l'exécuter, avec l'appui de la Hollande et de l'Angleterre, semblait facile. Accepter le testament, c'était au contraire accepter la guerre contre toute l'Europe. Après avoir écouté dans son conseil les deux avis opposés et pris trois jours pour peser cette décision redoutable, le 6 novembre 1700, Louis XIV dit à son petit-fils devant l'ambassadeur d'Espagne : « Monsieur, le roi d'Espagne vous a fait roi. Les grands vous demandent, les peuples vous souhaitent, et moi j'y consens. Songez seulement que vous êtes prince de France. » Puis il dit à la cour : « Messieurs, voilà le roi d'Espagne; » et quelque temps après, embrassant son petit-fils près de partir : « Il n'y a plus de Pyrénées. »

Ces paroles furent pour l'Europe une déclaration de guerre, et cependant tous hésitaient à la commencer. L'empereur seul était décidé, tandis que l'Angleterre et la Hollande cherchaient à concilier le maintien de l'équilibre en Europe avec celui de la paix; mais, avec son impétuosité naturelle, Louis XIV sembla pressé d'augmenter le nombre de ses ennemis, et de se trouver seul contre tous. Trois atteintes furent portées à la fois à la sûreté de l'Europe et à l'honneur de l'Angleterre. Des lettres patentes confirmèrent au duc d'Anjou, devenu Philippe V, ses droits à la couronne de France et menacèrent ainsi l'Europe de la réunion des deux monarchies. Les Hollandais furent surpris

par l'occupation des Pays-Bas, leur barrière contre la France. Enfin, l'Angleterre fut bravée par l'inutile et déloyable déclaration de Louis XIV, qui, malgré le traité de Ryswick, reconnut, au lit de mort de Jacques II, son fils Jacques III comme roi d'Angleterre.

Une ligue signée à la Haye entre l'Angleterre, l'empereur, les Provinces-Unies, les électeurs de Bandebourg et de Hanovre, s'engagea à ne laisser au nouveau roi d'Espagne que la Péninsule, à donner les places de la barrière aux Hollandais, les Pays-Bas, les Deux-Siciles et le Milanais à l'empereur, à l'Angleterre le droit de garnison dans Nieuport et dans Ostende. De telles conditions n'étaient acceptables que pour un vaincu. Louis XIV, après avoir déterminé l'attaque de la ligue par ses dernières imprudences, dut se préparer à couvrir, avec les seules forces de la France, ses frontières et l'Espagne désarmée, contre toute l'Europe. Trois hommes énergiques, unis par une passion commune, dirigeaient ce grand effort contre la France, c'étaient : le général de l'empereur, le prince Eugène de Savoie; le duc de Marlborough, général de l'Angleterre, chef du parti whig alors au pouvoir, maître de l'esprit de la reine Anne par l'influence de sa femme, ayant commencé sa fortune par la faveur de Jacques II, et l'ayant portée au comble par son adhésion au parti de Guillaume d'Orange; et enfin le grand pensionnaire de Hollande, Heinsius, auquel le roi Guillaume avait légué, en mourant, le gouvernement de sa patrie, sa haine contre Louis XIV, et a mission de soulever contre lui l'Europe.

A tant d'ennemis, si forts par leur union, par leurs

richesses et par leurs troupes, Louis XIV ne pouvait opposer que des traditions de gloire et de succès, qui suffirent d'abord à préserver la France et à maintenir la guerre hors de son territoire ; mais, avec la défaite de Hochstedt, avec la défection du roi de Portugal et du duc de Savoie, qui accédèrent à la ligue, commencèrent les désastres et s'accrut l'épuisement de la France. La défaite de Ramillies chassa les Français des Pays-Bas, celle de Turin leur enleva l'Italie ; en Espagne, l'archiduc Charles entre dans Madrid abandonnée par Philippe V. Vaincue à Oudenarde, vaincue à Malplaquet, malgré d'héroïques efforts, l'armée ne couvrait plus la France, que les fautes répétées de ses généraux ouvraient à l'ennemi, qu'une affreuse famine et que l'hiver rigoureux de 1709 remplissaient de souffrances et de séditions, tandis que, dans le palais de Louis XIV, se mêlaient au cruel sentiment de tant de désastres, des morts inattendues et funestes qui menaçaient le roi de survivre au dernier de ses héritiers. Mais l'excès du malheur rendit à l'esprit de Louis XIV toute sa rectitude, sans rien lui faire perdre de sa dignité. Il avait déjà eu recours aux plus grands sacrifices pour arracher la paix aux ennemis de la France.

La dépossession de Philippe V était le préliminaire de toute négociation. L'Espagne donnée à l'archiduc Charles, la reine Anne reconnue, le prétendant chassé, Dunkerque détruit, la Hollande séparée de la France par une barrière enlevée au territoire français, le duc de Savoie agrandi et récompensé de sa défection, telles étaient les dures conditions qu'imposaient les alliés et qu'accepta Louis XIV. Mais bientôt on vou-

lut exiger davantage : l'abandon de Strasbourg, de Brisach et de Landau, la démolition des forteresses qui couvraient la frontière française du côté de l'Allemagne, une coopération active au renversement de Philippe V. C'était déjà trop demander de Louis XIV et de la France; et pourtant, lorsque de nouveaux revers eurent abaissé le roi jusqu'à ces dernières concessions, on exigea plus encore. Il devait, disait-on, en revenir à la paix des Pyrénées et se charger seul de détrôner son petit-fils. Le roi refusa et offrit un million par mois aux alliés pour cette guerre civile, qu'il consentait à payer, mais qu'il ne pouvait se résoudre à faire lui-même. On rejeta encore cette humble demande, et Louis XIV n'eut plus d'espoir que dans un suprême effort de la France. Telle était l'humiliation où avait été réduit par l'excès même de sa grandeur l'homme qui, jusqu'alors, avait si fièrement imposé ses volontés à l'Europe.

Deux choses sauvèrent alors la France : son propre héroïsme porté au comble par une lettre patriotique du roi à la nation, et l'abaissement même de sa puissance, qui altérait déjà, en faveur de l'Autriche, l'équilibre européen. L'Angleterre, qui, depuis l'avénement de Guillaume, était devenue la protectrice de cet équilibre, et qui semblait justifier la belle devise de son roi : « Je maintiendrai, » sentit la première que l'œuvre du traité de Westphalie allait être détruite et l'Autriche rendue à son tour trop redoutable. Aussi, tandis que Louis XIV donnait son argenterie pour la solde des troupes, et que la noblesse et les grándes villes imitaient son exemple, s'opérait en Angleterre

un changement de politique plus efficace encore pour le salut de la France. Les esprits étaient déjà portés à la paix lorsqu'un dernier événement en démontra la nécessité pressante. L'avénement de l'archiduc Charles à l'empire ne permettait plus de lui donner l'Espagne, si l'on ne voulait imposer à l'Europe un nouveau Charles-Quint. La chute du parti whig, qui, porté au pouvoir avec Guillaume d'Orange, dirigeait la guerre contre la France, et l'avénement au ministère du parti tory, annoncèrent au roi, et bientôt à l'Europe, qu'aux yeux de l'Angleterre cette lutte acharnée avait rempli son objet et atteint son terme.

La France n'était déjà plus à craindre, et l'Angleterre, par la paix qu'elle conclut avec Louis XIV, ne lui laissa que la puissance nécessaire pour balancer celle de la maison d'Autriche. Les négociations ouvertes à Londres amenèrent entre l'Angleterre et la France un traité séparé, et, par suite, la dissolution de la ligue. La victoire populaire de Denain, fin glorieuse et compensation insuffisante de si longs déastres, précipita la conclusion de la paix entre le roi de France et l'Europe, à l'exception de l'Autriche. Le traité d'Utrecht, signé le 11 avril 1713, établit en principe la séparation des Couronnes de France et d'Espagne. La Hollande mit garnison dans la plupart des places fortes des Pays-Bas, nécessaires à la formation de sa barrière. Le duc de Savoie reçut, avec la Sicile et une partie du Milanais, le titre de roi, et ferma ainsi l'Italie à la France; l'électeur de Brandebourg reçut la haute Gueldre et devint roi de Prusse; l'Angleterre garda Gibraltar et Minorque, enlevés à

l'Espagne, la baie d'Hudson, l'Acadie, l'île de Saint-Christophe, Terre-Neuve, enlevées à la France. La légitimité de la reine Anne et de sa succession protestante fut reconnue par le roi, le prétendant renvoyé; on s'engagea à combler le port de Dunkerque, si menaçant, en temps de guerre, pour l'embouchure de la Tamise. L'année suivante l'empereur, qui seul continuait la guerre, fut contraint par les succès de Villars à confirmer par les traités de Radstadt et de Bade, ce traité d'Utrecht qui l'agrandissait d'ailleurs aux dépens de l'Espagne, et qui lui donnait la suzeraineté des Pays-Bas, Naples, la Sardaigne, le Milanais et les présides de la Toscane.

La fondation des royaumes de Prusse et de Savoie, qui contiennent, en Allemagne et en Italie, la puissance de la maison d'Autriche; l'agrandissement de cette maison, qui peut désormais faire obstacle à l'ambition de la France; la limitation de cette dernière puissance, renfermée dans de justes bornes; l'élévation de l'Angleterre, dès lors influente en Europe, et capable d'en maintenir à son profit l'équilibre, tels furent les grands résultats de cette guerre de la succession d'Espagne qui remplit les premières années du dix-huitième siècle, et qui agita si douloureusement la vieillesse de Louis XIV. Malgré la grandeur de ses pertes, ce fut une victoire pour la France que le maintien d'une dynastie française au delà des Pyrénées; malgré la profondeur de sa chute, ce fut un espoir de régénération pour l'Espagne que l'avénement d'une race nouvelle qui semblait pleine de vie, et qui apportait avec elle l'étroite amitié de la France.

Mais une réaction inévitable devait bientôt changer, au dedans et au dehors, la politique de Louis XIV, et le roi mourant employa le reste de sa vie à rendre, par de continuels excès de pouvoir, un relâchement général plus nécessaire et plus certain. Livré à l'influence des jésuites, ennemi naturel de l'opposition religieuse, ne pouvant souffrir en aucune chose l'indépendance, Louis XIV intervint, avec toute la violence de son caractère et avec tout le poids du pouvoir absolu, dans le débat religieux qui séparait alors en deux camps l'Église de France. La dévotion aisée dont les jésuites avaient opposé l'attrait aux progrès du protestantisme et de l'incrédulité, avait bientôt suscité, parmi les catholiques sincères, les plus vifs scrupules. Lorsque Jansénius, exagérant le principe de la grâce, en tira pour la morale chrétienne de nouveaux motifs d'austérité et pour la vie de rigoureuses pratiques, il donna le signal d'une réaction qui entraîna les catholiques les plus fervents et les plus éclairés. Condamnés pour leurs théories sur la grâce par le saint-siége, mais soutenus par l'opinion dans leur défense de la morale chrétienne, les jansénistes, qui comptaient dans leurs rangs quelques-uns des plus grands esprits de ce siècle, avaient accru leur influence par la pieuse austérité de leur conduite, par l'attrait de l'opposition religieuse, seule forme alors possible de l'opposition politique, et surtout par cette polémique ingénieuse et éloquente dont les *Provinciales* de Pascal ont donné le parfait modèle, et dont elles conserveront à jamais le souvenir. Les malheurs du règne avaient augmenté le crédit de cette secte, que Louis XIV haïssait comme les Stuarts

détestaient les puritains. Aussi, lorsque les jésuites eurent obtenu du pape cette célèbre bulle *Unigenitus* qui condamnait le livre janséniste du P. Quesnel, approuvé par une partie de l'Église de France, la puissance royale fut mise tout entière au service des partisans de la bulle et en accabla les adversaires. La destruction de Port-Royal, ce foyer révéré du jansénisme, avait déjà inauguré la persécution; les exils et les emprisonnements la continuèrent et frappèrent plus de trente mille personnes. Et, en même temps, ce souverain qui défendait par tant de rigueurs l'orthodoxie catholique, conférait par édit à ses deux fils illégitimes, le duc du Maine et le comte de Toulouse, le rang de princes du sang et d'héritiers éventuels de la couronne : dernière injure à l'opinion publique, dernier et inutile abus d'une volonté despotique qui espérait se survivre à elle-même et triompher de la mort. Louis XIV souffrit avec grandeur cette épreuve suprême, et, avouant à l'enfant qui allait porter sa couronne qu'il « avait trop aimé la guerre et les grandes dépenses, » il lui recommanda de « soulager ses peuples. » Cet enfant était Louis XV.

De la mort de Louis XIV à la révolution française, le maintien de l'équillibre dans l'Europe centrale est surtout l'œuvre de l'Angleterre et tourne au profit de sa grandeur, tandis qu'à l'orient s'élève, par l'affaissement de la Suède et de la Turquie et par l'anéantissement de la Pologne, la nouvelle et redoutable puissance de la Russie, et qu'à l'occident, au delà des mers, se prépare et s'établit avec éclat la féconde liberté de l'Amérique. Conduisons donc d'abord jusqu'à leur

terme les agitations le plus souvent stériles, des peuples de l'Europe centrale, appliqués sans cesse à troubler le système d'équilibre par des efforts individuels, pour le rétablir bientôt par une action commune; nous considérerons ensuite l'élévation simultanée de ces deux puissances nouvelles, si différentes par leur génie et par leur destinée, qui grandissent à l'orient et à l'occident de la vieille Europe.

VIII. La succession de Pologne. — La succession d'Autriche.

(1716-1748.)

Les vastes et impraticables projets d'Alberoni ébranlèrent bientôt l'ordre établi par le traité d'Utrecht. Ce paysan italien, qu'une merveilleuse souplesse d'esprit et qu'une ambition sans scrupule avaient rendu, par une suite de flatteries et d'intrigues, le maître de Philippe V et de l'Espagne voulut restituer à la monarchie espagnole ses possessions italiennes, au roi la régence en France et ses droits éventuels à la couronne. Pour assurer le succès de cette entreprise, une guerre avec les Turcs devait lier les mains à l'empereur; une tentative du prétendant devait réduire le roi d'Angleterre à l'inaction; une conspiration devait renverser le duc d'Orléans. Mais ce prince auquel le parlement français, cassant le testament de Louis XIV, avait confié, sous le nom de régence, le plein exercice du pouvoir royal, ne pouvait se laisser facilement dépouiller d'un titre qui ne laissait entre le trône et lui que la vie d'un enfant; bien qu'il n'eût jamais la pensée

d'un crime, le duc d'Orléans fit de grands sacrifices pour se préparer l'appui éventuel du roi d'Angleterre. L'ambassadeur anglais, lord Stairs, était tout-puissant à la cour de France ; et le premier ministre du régent, l'ignoble abbé Dubois, était à ses gages. Aussi, tandis que la victoire du prince Eugène sur les Turcs laissait à l'empereur sa liberté d'action contre l'Espagne, une triple alliance, conclue entre l'Angleterre, la France et la Hollande, garantissait contre Philippe V le maintien du traité d'Utrecht. Bientôt l'empereur entra dans l'alliance ; on lui assura la possession de Naples, de Milan et des Pays-Bas ; on lui donna la Sicile en échange de la Sardaigne, concédée au duc de Savoie ; on réservait à un fils de Philippe V les duchés de Parme et de Toscane. Alberoni tenta un débarquement en Sicile ; mais l'amiral anglais battit et détruisit la flotte espagnole. La France, où venait d'échouer la ridicule conspiration du duc du Maine et de Cellamare, prit alors part à la guerre et envoya contre le petit-fils de Louis XIV ce même maréchal de Berwick qui l'avait porté sur le trône. La chute d'Alberoni fut la conséquence et la fin de cette sorte de guerre civile entre les Bourbons de France et d'Espagne. Philippe V, délivré de son ministre, accepta les conditions de la quadruple alliance et retomba dans son inertie, tandis que la France, agitée par les ruineuses expériences de Law sur la fortune publique, avilie sous le gouvernement de Dubois, devenu archevêque de Cambrai par le vœu du roi d'Angleterre, et fait cardinal de l'Église romaine après avoir forcé le parlement à enregistrer la bulle *Unigenitus*, se décomposait pour se régénérer.

Cependant les intérêts de l'Autriche et de l'Espagne en Italie n'étaient point réglés de manière à terminer la lutte, et la moindre atteinte portée à la paix de l'Europe devait remettre en présence l'empereur et Philippe V. La guerre de la succession de Pologne leur donna l'occasion de reprendre les armes. Après la mort de Dubois et du duc d'Orléans, le court ministère du duc de Bourbon n'avait abouti qu'à faire rompre le projet de mariage du jeune Louis XV avec l'infante d'Espagne, et qu'à donner pour beau-père au roi de France un roi détrôné, Stanislas Leczinski que la Suède avait fait roi de Pologne et que la Russie avait renversé.

Tandis que le cardinal de Fleury, devenu premier ministre, s'efforce, au congrès de Cambrai, de terminer le différend de l'empereur et du roi d'Espagne, les deux adversaires s'unirent inopinément contre les puissances médiatrices. Philippe V était blessé du renvoi de sa fille; Charles VI sacrifiait tout pour obtenir de l'Espagne la reconnaissance de cette pragmatique sanction par laquelle il voulait assurer son héritage à ses filles, à défaut d'héritiers mâles. Une guerre européenne allait éclater; mais l'intervention de la France et de l'Angleterre, qui reconnurent la pragmatique sanction si chère à Charles VI, décidèrent l'empereur à laisser l'infant don Carlos régner sur les duchés de Parme et de Plaisance.

Deux ans après ce traité, la guerre de la succession de Pologne détruisait ce précaire arrangement. A la mort du protégé de la Russie, le roi Auguste II, les Polonais avaient élu Stanilas, et malgré la répugnance du cardinal Fleury, il fallut soutenir contre les Russes le beau-

père du roi de France; mais le secours dérisoire envoyé à la Pologne perdit la cause de Stanislas. Quinze cents Français se firent glorieusement tuer, et Stanislas revint en France, une seconde fois détrôné. Contre l'Autriche, engagée dans la cause de la Russie, le cardinal Fleury fit quelques efforts plus énergiques et plus heureux. Les revers du prince Eugène et la prise de Philipsbourg, l'occupation du Milanais par l'armée française et la victoire des Espagnols à Bitonto, les armements des Turcs qui menaçaient la Hongrie, réduisirent l'Autriche à traiter.

Les préliminaires de paix, signés à Vienne le 3 octobre 1735, amenèrent trois ans plus tard la conclusion d'une paix avantageuse pour la France et pour l'Espagne, bien que le trône de Pologne fût laissé au protégé de la Russie. Les duchés de Lorraine et de Bar, donnés en dédommagement au roi Stanislas, devaient revenir à sa mort au roi de France, et cette précieuse acquisition, qui avait si peu coûté, eût été le digne prix d'une grande guerre. Le duc de Lorraine, que dépossédait Stanislas, fut déclaré héritier du duché de Toscane. Le roi de Sardaigne reçut les pays de Tortone et de Novare dans le Milanais. Les duchés de Parme et de Plaisance furent rendus à l'empereur par l'Espagne; mais don Carlos devenait roi de Naples et de Sicile, et cet article important qui donnait à la maison de Bourbon le midi de l'Italie, mettait fin à cette longue lutte de l'Autriche et de l'Espagne, qu'avait inaugurée l'acceptation par Louis XIV du testament de Charles II. L'empereur se consolait de ses pertes en voyant enfin cette pragmatique sanction, qui assurait son héritage à

sa fille Marie-Thérèse, reconnue et garantie par toute l'Europe.

L'instabilité des nombreux arrangements qui depuis la mort de Louis XIV avaient exercé la diplomatie européenne, aurait dû pourtant ouvrir les yeux de Charles VI sur le peu de valeur des titres qu'il laissait à sa fille. Il mourut au milieu d'une guerre, prélude de l'ébranlement général qu'allait amener sa mort. L'Angleterre, gouvernée et énervée par le ministère corrupteur de Walpole, n'en saisit pas moins avec ardeur l'occasion d'achever la marine espagnole par une guerre injuste. L'Espagne essayait de réprimer la contrebande anglaise en Amérique, et, sous le nom de liberté du commerce, l'Angleterre revendiquait déjà la domination maritime du monde. La guerre était commencée entre l'Angleterre et l'Espagne, lorsqu'en octobre 1740 la nouvelle de la mort de Charles VI souleva dans toute l'Europe des ennemis de sa pragmatique sanction et des prétendants à son héritage. L'électeur de Bavière, Charles-Albert, le réclamait tout entier avec la couronne impériale. Malgré les conseils de Fleury qui montrait l'Angleterre prête à prendre le parti de l'Autriche, moins encore pour maintenir le système d'équilibre que pour détruire la marine de la France et enlever ses colonies, la cour de France résolut d'embrasser la cause de l'électeur de Bavière, et d'en finir avec la maison d'Autriche.

Mais un nouvel acteur intervint brusquement dans ce débat. C'était le souverain de cet ancien électorat de Brandebourg, dont les traités et la guerre avaient fait un royaume, qui avait fermé l'Allemagne à la

Suède, qui avait hérité de son rôle et qui allait se faire à force ouverte une place importante en Europe. Investie par l'empereur Sigismond, au commencement du quinzième siècle, du margraviat de Brandebourg, la maison de Hohenzollern avait, au seizième siècle, fondé sa fortune en embrassant la réforme et en sécularisant la Prusse. Pendant le siècle suivant, elle s'affranchit de la suprématie de la Pologne, s'agrandit aux dépends de la Suède, s'entoure de protestants français qui fuyaient la persécution de Louis XIV. Au commencement du dix-huitième siècle, elle prend le titre de roi, et, au traité d'Utrecht, fait reconnaître ce titre par toute l'Europe ; elle reçoit de nouveaux agrandissements et se prépare, en amassant de l'argent et en fortifiant son armée, à disputer à l'Autriche la domination de l'Allemagne. L'année même où Charles VI mourut, Frédéric II monta sur le trône.

A une ambition sans scrupule, à de ridicules prétentions littéraires, Frédéric II joignait les plus grandes et les plus rares qualités politiques et militaires. Habile tacticien, ferme et prudent général, passionné pour la discipline et pouvant montrer à l'Europe l'armée la mieux organisée et la plus expérimentée qu'on eût vue depuis Charles-Quint, il devait étonner, par ses rapides manœuvres et par son imperturbable habileté, les plus sages et les plus présomptueux généraux de son siècle, se jouant tour à tour de la lenteur autrichienne et de la légèreté française. Pendant que le cardinal Fleury résistait encore au parti de la guerre, le roi de Prusse se jetait sur la Silésie, y battait l'armée de Marie-Thérèse et s'y établissait pour toujours. Ce coup de main

décida les ennemis de la pragmatique sanction à hâter leurs envahissements; toute l'Europe, excepté l'Angleterre, la Hollande et la Russie, s'entendait pour le démembrement de l'Autriche. Les Français et les Bavarois envahirent la Bohême; l'électeur de Bavière, Charles-Albert se fit couronner empereur d'Allemagne à Francfort. Marie-Thérèse, chassée de ville en ville, n'était plus défendue que par le dévouement de la Hongrie, dont elle avait excité les passions chevaleresques. Les fautes de ses ennemis, l'incapacité de Charles-Albert, et par-dessus tout, l'excès de son propre abaissement, qui força l'Angleterre à se déclarer pour elle, la tirèrent enfin de cet extrême péril. Le premier service que l'Angleterre lui rendit fut de détacher de la coalition le roi de Prusse, auquel le traité de Breslau abandonna la Silésie.

Walpole était tombé du ministère, et le parti qui l'avait remplacé résolut de faire tourner cette guerre européenne au profit de la grandeur anglaise et de l'abaissement de la France et de l'Espagne. Le roi de Sardaigne, le roi de Naples, la Saxe, furent contraints de se retirer de la ligue; la France, soutenant seule tout le poids de la guerre, fut menacée d'une invasion. La ligue de Worms tendait à enlever l'Alsace et la Lorraine à Louis XV et la Silésie à Frédéric. La France décida le roi de Prusse à reprendre les armes et envahit les Pays-Bas. Pendant qu'une maladie de Louis XV arrêtait les progrès de l'armée française, Frédéric se jeta sur la Bohême et força ainsi les Autrichiens à évacuer l'Alsace. Mais Charles-Albert mourut, et son fils fit la paix avec Marie-Thérèse, abandonnant toute

prétention sur l'Autriche pour recouvrer la Bavière. La France, à laquelle on refusait la paix et qui n'avait plus de prétendant à soutenir, ne combattait plus que pour conquérir un traité. Aux Pays-Bas, l'armée française assiégeait Tournay que vint secourir une grande armée anglaise, mêlée de Hollandais et d'Hanovriens. La sanglante bataille de Fontenoy, gagnée par les Français, au moment où on la croyait perdue, fit honneur à l'armée française sans avancer la fin de la guerre. En même temps, la bataille de Bassignano chassait les Autrichiens de la Lombardie et la livrait aux Espagnols. Mais ces victoires n'empêchèrent pas le roi de Prusse, las de soutenir seul la guerre en Allemagne, d'acheter la paix en reconnaissant comme empereur l'époux de Marie-Thérèse, François Ier. Tous les princes allemands accédèrent au traité de Dresde, qui isolait complétement la France, réduite à continuer une guerre dont on ne voyait plus ni l'objet, ni le terme.

L'Angleterre ne voulait pas renoncer à cette lutte tant qu'elle n'aurait pas détruit la marine de la France et enlevé les Indes à son influence. De ce côté, La Bourdonnais et Dupleix soutenaient avec courage une lutte inégale. On résolut alors de frapper l'Angleterre au cœur, en reprenant les projets de Louis XIV et en la rendant aux Stuarts, qui seraient devenus, comme avant la révolution, les mercenaires de la France. On voulut secourir le jeune Charles-Édouard qui, jetant un dernier éclat sur sa maison, avait soulevé l'Écosse et battu une armée anglaise. Mais il était déjà trop tard : les secours de la France furent interceptés,

Charles-Édouard fut vaincu à Culloden et réduit à une fuite aventureuse, tandis que l'Angleterre châtiait avec rigueur les fauteurs d'une entreprise qui avait menacé, pour la dernière fois, en même temps que sa grandeur, sa religion et ses libertés.

La guerre continuait cependant, avec avantage pour les Français dans les Pays-Bas, et pour l'Autriche en Italie. Les premiers gagnaient la bataille de Raucoux, les seconds gagnaient celle de Plaisance. La Hollande, qui se refusait à la paix, fut envahie par les Français; le stathoudérat, aboli depuis la mort de Guillaume d'Orange y fut rétabli, et l'influence anglaise y devint plus puissante que jamais. La Russie se joignit à la coalition contre la France. Mais la victoire de Lawfeld, la prise de Berg-op-Zoom et l'investissement de Maëstricht décidèrent enfin l'Europe à faire la paix. Cette paix fut signé à Aix-la-Chapelle le 18 octobre 1748, et Louis XV, bien que vainqueur à la fin de la guerre, y sacrifia les intérêts de la France, restituant toutes ses conquêtes, chassant Charles-Édouard du royaume, reconnaissant de nouveau la pragmatique sanction en Allemagne et la dynastie protestante en Angleterre. Celle-ci rendit ses conquêtes coloniales, mais la destruction des marines française et espagnole était le prix suffisant des longs et coûteux efforts qui avaient ranimé et prolongé la guerre. L'infant d'Espagne fut investi des duchés de Parme, de Plaisance et de Guastella, résultat dérisoire des victoires franco-espagnoles en Italie.

IX. Guerre de sept ans. — Paix de Paris et d'Hubertsbourg. — Puissance de l'Angleterre. (1748-1763.)

Malgré les conditions désavantageuses du traité d'Aix-la-Chapelle, malgré la dissolution des mœurs publiques et la scandaleuse indifférence de son gouvernement, la France réorganisant sa marine, s'agrandissant en Amérique et s'affermissant dans les Indes, alarma bientôt la jalousie de l'Angleterre. L'homme énergique qui allait gouverner alors la Grande-Bretagne, avec le concours dévoué du parlement, n'avait d'autre passion que la grandeur de sa patrie, d'autre maxime que son intérêt politique et commercial. L'immoral et puissant génie de William Pitt ne reculait devant aucun moyen d'affaiblir la France et de l'entraîner désarmée dans une guerre générale ; il n'avait pour adversaires que les plus incapables des hommes et les plus méprisables des femmes, les serviteurs de Louis XV et l'entourage de Mme de Pompadour. D'un côté, l'habileté politique la plus profonde était soutenue par le contrôle de la classe éclairée de l'Angleterre ; de l'autre, l'ineptie et la corruption toutes-puissantes décidaient despotiquement du sort de la France. L'issue de la lutte ne semblait pas douteuse ; et cependant la France la soutint quelque temps avec honneur, lorsque l'Angleterre l'eut commencée par une injustifiable perfidie.

Tandis que quelques démêlés en Amérique occupent l'attention de la France qui tentait en vain de prouver à l'Angleterre l'évidence de ses droits, sortent de tous les ports anglais des croisières qui, en pleine paix, en-

lèvent à la France trois cents vaisseaux de commerce et plus de douze mille matelots. Cette cruelle déclaration de guerre n'empêcha pas la marine française de battre l'amiral Byng dans la Méditerranée et de débarquer, dans l'île de Minorque, des troupes qui emportèrent d'assaut les fortifications anglaises. L'Angleterre se crut au moment de perdre sa domination maritime; on résolut de forcer la flotte à la victoire par de terribles exemples, et l'amiral Byng fut fusillé. Inaugurée par des succès, cette guerre injuste pouvait donner à la France l'empire de la mer, si le continent pacifié lui laissait sa liberté d'action. L'Angleterre le comprit, et ses efforts pour soulever une guerre continentale furent secondés par la prodigieuse ineptie du gouvernement français.

Déjà l'Espagne, aussi misérablement gouvernée que la France, s'était déclarée neutre dans une guerre qui seule pouvait relever sa marine et lui rendre quelque vie. Mais il était réservé à la France de travailler elle-même à sa ruine, en déclarant la guerre à son allié naturel, en s'unissant à l'Autriche pour l'abaissement de la Prusse. Cette folie fut l'œuvre de Mme de Pompadour, blessée des sarcasmes de Frédéric et honteusement flattée par Marie-Thérèse : tels étaient les intérêts et les passions qui gouvernaient la France, tandis que William Pitt dirigeait l'Angleterre. La Russie, la Suède et la Saxe s'unirent à l'Autriche et à la France contre Frédéric qui semblait perdu, mais que devaient sauver son admirable armée, l'appui de l'Angleterre si intéressée à sa victoire, et son génie militaire, excité et agrandi par l'extrême péril. Déjà, avant que

ses ennemis fussent prêts à l'attaquer, il s'était jeté sur la Saxe, avait battu les Autrichiens et enrôlé les troupes saxonnes dans son armée. La France, se déclarant contre lui, soudoya la moitié de l'Allemagne pour une cause qui n'était pas la sienne, et défendait en même temps ses côtes contre l'Angleterre. Cependant le roi de Prusse déconcertait ses ennemis par la rapide hardiesse de ses manœuvres et retardait le triomphe du nombre. Vainqueur à Prague, il fut vaincu à Kollin et privé des troupes hanovriennes et anglaises qui, battues par les Français à Hastenbeck, convinrent à Closter-Severn le 10 septembre 1757, de déposer les armes. Frédéric, laissé seul en face de quatre armées et n'ayant plus, comme il le pensait, qu'à mourir en roi, fut relevé par l'incapacité de ses adversaires autant que par son génie.

La noblesse française donna sa mesure à Rosbach, cette honteuse bataille où Soubise perdit, par sa faute, trois mille hommes tués, sept mille prisonniers, son artillerie, et ce camp qui fut trouvé rempli de cuisiniers et de perroquets. La bataille de Leuthen, où trente-six mille Prussiens battirent soixante-dix mille Autrichiens, termina l'admirable campagne de 1757 et rendit la Silésie à Frédéric. Les secours de Pitt, qui rompit la convention de Closter-Severn et qui opposa une armée aux Français, permirent bientôt à Frédéric de faire face aux Autrichiens et aux Russes. Pendant que l'incapacité et parfois la lâcheté de ses chefs attirent sur l'armée françaises les défaites redoublées de Winden, de Crevelt et de Willighausen, Frédéric soutient seul, avec des chances variées et une habileté in-

comparable, l'effort de l'Allemagne, de la Russie et de la Suède. Vainqueur des Russes à Zorndorf, surpris par les Autrichiens à Bautzen, il retrouva l'année suivante, à Kunersdorf, cette armée russe dont il connaissait déjà la froide fermeté sous le feu, et que cette fois il ne put rompre. La victoire de Liegnitz et la sanglante mêlée de Torgau épuisèrent l'armée de Frédéric, qui allait chercher à marche forcée ces glorieuses rencontres et qui souffrait plus encore de la fatigue que de l'ennemi.

Tandis que le duc de Choiseul, successeur du cardinal de Bernis, continuait la politique de Mme de Pompadour et s'engageait à entretenir cent mille hommes en Allemagne pour détruire l'allié naturel de la France et pour rendre la Silésie à la maison d'Autriche, l'Angleterre, conduite par une immuable pensée, achevait la ruine des colonies françaises et de cette marine qui un instant avait fait face à la sienne. Le Sénégal avait été conquis sans résistance. Le marquis de Montcalm défendait héroïquement le Canada contre des forces supérieures; il ne put sauver Louisbourg, prise et rasée par les Anglais. Il se fit noblement tuer devant Québec, et, l'année suivante, la capitulation de Montréal chassa les Français du Canada. Dans l'Inde, les Anglais avaient emporté et détruit Chandernagor, lorsque le comte de Lally vint relever un instant la fortune de la France. Mais l'indiscipline de ses troupes et les trahisons de ses officiers le perdirent. Il échoua devant Madras et laissa succomber Pondichéry. Cette dernière possession des Français dans les Indes fut incendiée, et tandis que

Lally mourait injustement sur l'échafaud, l'Angleterre hérita de cet empire indien que Law avait désigné à l'ambition de la France, que Dupleix et la Bourdonnais avaient fondé, et que faisait passer en d'autres mains la politique insensée du gouvernement français.

La destruction de la marine de la France accompagna la perte de ses colonies. Une flotte française, envoyée au secours du Canada, fut rejetée dans la Charente; Cherbourg fut pillé et son port détruit par les Anglais. Une descente projetée en Angleterre aboutit au plus honteux échec. L'escadre qui devait venir de Toulon dans la Manche fut détruite à Lagos; celle de Brest, réunie aux escadres de Rochefort et de Lorient, fut perdue par la lâcheté de l'amiral Conflans qui se fit battre en fuyant devant l'ennemi. Un corsaire français, le brave Thurot, soutint seul l'honneur de son pavillon, fit une descente hardie en Irlande, et, atteint au retour par des forces supérieures, se défendit jusqu'à la mort. L'argent manquait pour la marine comme pour tous les services publics; le trésor, livré aux créatures de Mme de Pompadour, suffisait à peine à payer les pensions des courtisans et les débauches inouïes du roi.

Choiseul conclut enfin une alliance qui aurait dû précéder la guerre et qui pouvait du moins en hâter le terme. Il ramena l'Espagne, gouvernée alors par Charles III avec plus d'intelligence que par ses prédécesseurs, dans l'amitié de la France, et fit entrer dans une alliance commune tous les princes de la maison de Bourbon. Ce fut le pacte de famille. Les rois de France et d'Espagne, le roi des Deux-Siciles, le duc

de Parme et de Plaisance s'unirent étroitement le 15 août 1761, et s'engagèrent à ne s'allier séparément à aucune puissance européenne. La tardive entrée de l'Espagne dans l'alliance française lui valut aussitôt la perte de ses colonies, mais engagea en même temps l'Angleterre, satisfaite d'ailleurs des résultats de la lutte, à écouter des propositions de paix. D'un autre côté, l'avénement de Pierre III donnait à Frédéric l'alliance de la Russie, qu'il avait eue jusqu'alors à combattre. Deux traités furent enfin conclus au mois de février de l'année 1763, et pacifièrent toute l'Europe. Le traité de Paris fut un désastre pour la France. Elle rendait ce qu'elle occupait encore en Allemagne; elle cédait la Louisiane à l'Espagne en échange de la Floride que celle-ci donnait à l'Angleterre; elle ne recouvrait Chandernagor et Pondichéry qu'à la condition de n'y établir ni remparts ni garnison; elle s'engageait de nouveau à démolir Dunkerque et rendait Minorque à l'Angleterre. Celle-ci reçut de la France l'Acadie, le Canada, le cap Breton, le golfe et le fleuve Saint-Laurent, la Grenade, Saint-Vincent, la Dominique, Tabago, le Sénégal excepté Gorée, et la rive gauche du Mississipi. Le traité d'Hubertsbourg confirma au roi de Prusse la tranquille possession de cette Silésie qui lui avait coûté si cher, et qu'avec l'aide de l'Angleterre et de son génie il avait défendue contre toute l'Europe centrale.

Telle fut l'issue de cette guerre de sept ans, heureuse pour l'Angleterre et la Prusse, peu coûteuse pour l'Autriche qui n'y avait vu confirmer qu'une perte déjà irréparable, indifférente à la Russie qui n'en

avait fait qu'une école pour son armée, mais fatale surtout à la France, qui avait laissé ses colonies, sa marine, ses finances et son honneur militaire enveloppés dans l'abaissement de sa noblesse. Elle seule avait montré sur le champ de bataille une suite de généraux ineptes ou lâches, les de Mortagne, les de Maillebois, les Soubise, et sur mer un Conflans. La France de Louis XIV avait disparu; celle de la révolution n'existait pas encore. Le dévouement isolé d'un d'Assas et l'aventureux héroïsme d'un Thurot rachetaient mal tant de honte; et le ministre même qui a signé le traité de Paris sera bientôt jugé trop intelligent et trop fier pour être le serviteur de Louis XV, lorsque la France, descendant d'un degré, aura passé, des mains de madame de Pompadour, dans les mains plus viles encore de la comtesse Dubarry.

L'Angleterre, où un patriotisme exigeant jusqu'à l'injustice faisait accuser les signataires du traité de Paris d'avoir sacrifié les intérêts du pays, avait cependant été portée, par la guerre de Sept ans, au comble de sa puissance coloniale et de sa domination maritime. Au début de cette guerre elle rencontrait partout la France, aux Indes, en Amérique et sur l'Océan; au terme elle n'a plus de rivale; la flotte qui a battu l'amiral Byng est anéantie, Chandernagor est en ruine, Montréal est une ville anglaise. Déjà la Compagnie des Indes, s'étendant tous les jours par la politique et par la guerre, gagnant ou renversant les princes indigènes, était prête à disputer le Bengale à Hayder-Ali, à détruire avec Tippo-Saïb le dernier défenseur de ces populations destinées à la servitude, et le dernier

espoir des ennemis de l'Angleterre. En Amérique, tout avait réussi à l'Angleterre, et, de ce côté, les fautes des Stuarts lui avaient été profitables. Boston, la Barbade, Rhode-Island, le Maryland, avaient été peuplés par les dissidents persécutés, population honnête et courageuse qui portait partout avec elle la liberté, l'ordre et le travail. La Virginie était prospère, lorsque Cromwell conquit la Jamaïque qui languissait sous l'énervante domination de l'Espagne. Le traité de Breda avait enlevé à la Hollande le territoire de New-York et de New-Jersey. Une compagnie aristocratique occupe la Caroline. La secte laborieuse et pacifique de Guillaume Penn défriche la Pensylvanie. On a vu tout ce que les revers de la France avaient ajouté à ce vaste empire, où le libre et industrieux génie de la race saxonne, contenu et réglé par les croyances religieuses, allait rapidement créer une prospérité dont l'Angleterre et bientôt le monde entier devaient recueillir les fruits.

Mais, avant de suivre jusqu'à leur affranchissement ces colonies, destinées à devenir la plus puissante république qui eût jamais existé, il faut considérer au nord et à l'orient de l'Europe les progrès aussi rapides du plus grand empire despotique qui eût encore menacé l'indépendance des nations, et qui semblait s'élever en face de l'Amérique comme pour balancer, par l'extension de la servitude, les progrès de la liberté.

X. La Russie.

Au quinzième siècle, le grand duché de Moscou,

entouré de poplations nomades ou de villes indépendantes, comme Novogorod, tributaire des Mongols, s'affranchit de cette domination et commença lentement à s'étendre, en absorbant ses voisins. Les Ivan prirent Casan et Astrakan, rejetèrent les Tartares en Crimée et tentèrent inutilement d'atteindre la mer Baltique. La Pologne et la Suède, unies contre les progrès des Moscovites, profitèrent de l'extinction de la famille des Ivan pour susciter des compétiteurs à ses héritiers et pour travailler au démembrement de cette puissance naissante. Mais les faux Démétrius échouèrent et, avec eux, la cause du catholicisme, qu'on voulait substituer à la religion grecque. Un mouvement national porta au pouvoir, en 1613, cette maison de Romanow, qui créa la Russie moderne et qui la gouverne encore.

La Suède au nord, la Pologne à l'ouest, la Turquie au sud, enfermaient la Russie loin de la mer et de l'Europe civilisée. Donner à la Russie une issue sur la Baltique et sur la mer Noire, lui ouvrir, par la ruine de la Pologne, le chemin de l'Occident, et, en même temps, l'armer des ressources de la civilisation et de la pratique des arts utiles, la fortifier par l'établissement d'un pouvoir absolu, chargé de l'éducation d'un peuple barbare, telles étaient les premières conditions de la grandeur de la Russie, telle fut la tâche persévéramment accomplie par Pierre le Grand et Catherine II. Cette marche de la Russie lui était tracée d'avance par sa situation géographique, par la nécessité de ses progrès, par l'ignorance et la pauvreté de ses peuples; et la gloire des deux souverains qui l'entraînèrent dans

cette voie fut moins de l'avoir entrevue que de l'avoir fermement suivie. Le premier fut toujours un barbare; la seconde fut la femme la plus corrompue de son siècle; tous deux firent sans noblesse de grandes choses; c'est par eux que la Russie devint toute-puissante au nord de l'Europe et partout redoutable.

Ils eurent pour alliés contre la Suède la chevaleresque imprudence de son roi; contre la Turquie, la mollesse de son gouvernement et la fatale rapidité de sa décadence; contre la Pologne, son incurable esprit de discorde et l'aveugle avidité de ses voisins. La Suède fut frappée la première et, pour ainsi dire, de sa propre main; elle ne se releva jamais de l'héroïque folie de Charles XII. Puissante après la paix de Westphalie, elle avait réuni contre elle tous ses voisins et n'était pas en état de soutenir la situation trop avantageuse que l'heureuse issue de la guerre de Trente ans lui avait faite. Il semblait que ce fût la destinée de ce peuple, brave et peu nombreux, que de faire un instant illusion à l'Europe par une impétuosité souvent heureuse, pour retomber au rang que lui assignent ses faibles ressources. La Suède était l'ennemie naturelle de la Russie, et la Pologne et le Danemark, loin de comprendre qu'elle était leur meilleur rempart contre les Russes, s'unirent à Pierre le Grand pour l'abaisser. Le roi de dix-huit ans qui, en 1697, succédait à Charles XI courut au-devant de ses adversaires, força le Danemark à la paix, en menaçant de brûler Copenhague; écrasa une armée russe à Narva avec une poignée d'hommes, battit sur la Dwina les Saxons qu'avait envoyés le roi de Pologne, et, s'at-

tachant à détruire cet allié de la Russie, lui arracha, par une suite de victoires, une abdication en faveur de Stanislas Leczinski. Cependant, Pierre le Grand s'emparait de l'Ingrie et de la Carélie, et attirait ainsi en Russie les armes de Charles XII, qui devait perdre dans ces vastes solitudes son armée et son royaume; voulant s'unir aux Cosaques révoltés, le roi de Suède s'enfonça dans l'Ukraine et n'en put sortir. Manquant de tout, privé de ses renforts et de ses vivres, qu'avait interceptés Pierre le Grand, Charles vint glorieusement succomber devant Pultawa le 9 juillet 1709, et passa en Turquie avec moins de cinq cents hommes, seul reste de son armée. Pendant qu'Auguste II est rétabli en Pologne, que les Danois envahissent la Scanie, Charles XII, gagnant trop tard un allié qui eût changé le sort de la lutte, décide les Turcs à faire la guerre à Pierre le Grand. Celui-ci, cerné sur la rive du Pruth, échappa par une paix onéreuse à une ruine complète. Indigné de l'aveugle faiblesse de la Turquie, qui laissait échapper son mortel ennemi, en guerre avec ses hôtes, Charles XII revint enfin à Stralsund et vit la Suède dépouillée de toutes ses possessions extérieures, réduite à elle-même et dépeuplée. Mortellement blessée par cette chute, la grande âme de Charles XII se réfugia dans les chimères : il voulait envahir l'Angleterre, détrôner la maison de Hanovre, modifier avec Alberoni la carte de l'Europe. Une balle perdue mit fin à ces entreprises et lui donna le repos; il avait couvert son nom de gloire et détruit l'avenir de sa patrie. La paix de Neustadt en consomma la ruine. Rédigée d'après les exigences de Pierre le Grand le

30 août 1721, elle livra pour toujours à la Russie la Livonie, l'Esthonie, l'Ingrie, la Carélie, une partie du pays de Viborg et de la Finlande. La Baltique était ouverte à la Russie, et Pierre le Grand avait pu voir la flotte qu'il avait créée remporter ses premières victoires. Déjà la possession d'Azoff, conquise et trop tôt perdue, lui avait un instant ouvert la mer Noire; mais, de ce côté, c'était à Catherine qu'il était réservé d'étendre et d'affermir l'empire de la Russie.

Pour ses réformes intérieures, plus importantes encore que ses conquêtes, Pierre le Grand trouva dans le caractère de son peuple à la fois un obstacle et un appui. Ces barbares repoussaient la civilisation et ne pouvaient guère y être amenés que par la contrainte; mais leur nature soumise, leur imagination profondément religieuse, une longue habitude, les avaient façonnés à l'obéissance, et de la main de leur chef ils acceptèrent la civilisation comme une nouvelle forme de la servitude. On sait par quelles violences Pierre ouvrait à des idées nouvelles ces intelligences endurcies. Il leur imposait comme des lois les coutumes de la vie civilisée, les réunions, les fêtes, les soins du corps. Il écrasait avec une fureur barbare tout ce qui retardait l'éducation de son peuple, se couvrant lui-même du sang des Strelitz révoltés qui faisaient obstacle à sa toute-puissance, se débarrassant de son fils Alexis qui contrariait ses réformes, accablant de coups les plus puissants de ses ministres pour les déshabituer du vol, abolissant le patriarcat et s'emparant de la religion, ménageant à ses successeurs le pouvoir le plus absolu et le plus minutieusement despotique,

concentrant enfin dans la volonté du souverain toute la vie de cette nation au berceau. En même temps il l'armait, pour la guerre et pour la conquête, des redoutables moyens d'action qu'il avait empruntés à la civilisation de l'Occident, et qui devinrent irrésistibles entre les mains d'une population si nombreuse et si docile. Le génie et l'artillerie furent importés en Russie par des étrangers; la marine y fut créée par Pierre le Grand lui-même, qui était allé apprendre sur les chantiers de Saardam à construire un vaisseau. Il laissait dans ce pays sauvage des routes, des canaux, des manufactures; il laissait Saint-Pétersbourg, chef-d'œuvre de sa volonté, élevé, malgré la nature, au fond du golfe de Finlande, pour prendre possession de la Baltique et pour donner à la Russie une capitale européenne. Il n'avait rien oublié de ce qui pouvait faire entrer son vaste empire dans la civilisation moderne, et il avait mis en péril cette civilisation même en donnant à une race encore barbare une force prématurée.

Une paysanne de Livonie, captive, et ayant passé de mains en mains jusqu'à Pierre le Grand, l'avait soutenu de son courage et de sa présence d'esprit sur les bords du Pruth, où les Turcs faillirent venger Charles XII. Femme de Pierre le Grand, elle fut son héritière et régna sous le nom de Catherine I[re]. Les trois souverains qui lui succédèrent furent dominés par les étrangers, et continuèrent pourtant la politique de Pierre le Grand en intervenant dans les discussions de la Pologne et en faisant la guerre à la Turquie. Élisabeth, proclamée par le régiment des

gardes, rendit aux Russes leur influence et envoya l'armée s'instruire aux sanglantes leçons du grand Frédéric. Son successeur, admirateur du roi de Prusse, allait le soutenir contre l'Europe, lorsqu'il fut renversé par une de ces révolutions de palais qui sont l'apanage du despotisme oriental. Il avait une femme ambitieuse et corrompue à qui la liberté ne suffisait pas sans le pouvoir, et qui l'étrangla pour lui succéder.

Des mœurs dépravées et cruelles, un culte affecté pour la civilisation de l'Occident, et en même temps d'habiles ménagements pour la barbarie de son peuple, une claire intelligence des intérêts de la Russie, une volonté virile et persévérante, ont attaché au nom de Catherine II autant de gloire que de scandale. Elle reprit l'œuvre de Pierre le Grand, faisant un pas de plus vers Constantinople et portant le dernier coup à la Pologne. Cette malheureuse nation, incapable de liberté ou d'obéissance, et qui, par sa constitution insensée, s'était ménagé une guerre civile à la mort de chacun de ses rois, allait enfin expier la mobilité de son esprit et le vice incurable de ses lois. Déjà elle avait plus d'une fois subi les protégés de la Russie : à la mort d'Auguste III, Catherine lui imposa l'un de ses favoris, Stanislas Poniatowski. Les Polonais se soulevaient en vain pour réformer cette constitution funeste que la Prusse et la Russie s'étaient engagées à maintenir. Catherine, sous prétexte de protéger les sectes dissidentes contre des lois exclusives, réussit à exciter une dernière lutte dans laquelle devait succomber la Pologne. La Turquie, défendant son alliée

naturelle, voit sa flotte brûlée, son armée cernée, et signe en 1774 la paix désastreuse de Kaïdnarji. Déjà, la Pologne vaincue était à la merci de Catherine, qui trouva dans l'inepte avidité de l'Allemagne le moyen d'abaisser sans une guerre douteuse la dernière barrière qui séparât la Russie de l'Occident. La Prusse et l'Autriche se partagèrent avec la Russie, au mois d'août 1773, la plus grande partie du territoire et de la population de la Pologne : tout le pays qui s'étend de la Dwina au Dniéper échut à la Russie; la Pologne prussienne, sauf Dantzick et Thorn, la Poméranie, jusqu'à la Netz, sont livrées à la Prusse; l'Autriche garda la Gallicie et la Ludomirie. Le reste de la Pologne était destiné au même sort, et bientôt les patriotes polonais, succombant deux fois pour la cause la plus juste et la plus désespérée, allaient jeter eux-mêmes dans cet abîme les débris de leur pays, tandis que la Turquie, provoquée par de nouveaux envahissements, devait être affaiblie par des défaites nouvelles.

Ainsi s'étendait vers le midi et vers l'occident de l'Europe l'empire que Pierre le Grand avait lui-même étendu vers le nord, et qui signalait son entrée dans la politique européenne par la plus odieuse iniquité qu'eût encore vue le monde civilisé. Au dehors, la ruse et la violence sont les formes de son progrès; au dedans, une servitude absolue rend seule raison de l'ordre matériel; le meurtre ensanglante le trône et la débauche l'avilit, sans que la superstition populaire, sur laquelle repose ce prodigieux despotisme, en soit un instant ébranlée. Jetons les yeux sur le

nouveau monde, où, cette année même, quatre mois après le premier partage de la Pologne, les habitants de Boston inaugurent leur résistance au roi d'Angleterre, et nous verrons les éléments d'une grandeur bien différente, fondée sur des idées et sur des mœurs bien opposées, et destinées à confondre ses progrès avec ceux du genre humain.

XI. Les États-Unis d'Amérique.

C'est le principe de la liberté religieuse qui a créé et vivifié les États-Unis d'Amérique, un siècle et demi avant qu'ils n'obtinssent de leur métropole et de l'Europe la reconnaissance de leur liberté politique. De hardis voyageurs, comme les Cabot, les Cartier, les Champlain, des aventuriers, comme Ferdinand de Soto, avaient plutôt exploré que colonisé l'Amérique du nord ; le calvinisme français et le fanatisme espagnol, se rencontrant dans la Floride, n'y avaient laissé que de sanglants souvenirs; le brillant Walter Raleigh n'avait fait que paraître dans la Virginie ; John Smith, le plus entreprenant aventurier de son siècle, y avait enfin établi la race saxonne, après mille épreuves; mais, composée du rebut de l'Angleterre, la colonie languit longtemps dans le désordre et dans la pauvreté ; et les véritables ancêtres de l'Union américaine sont plutôt ces héroïques pèlerins qui, en 1618, allant chercher dans le nouveau monde la liberté de conscience, signèrent à bord du *Mayflower* le pacte social qui garantissait leur concorde et leur obéissance aux lois. Cent personnes avaient débarqué dans

le Massachussets, sur ce rocher de New-Plymouth dont les fragments sont encore conservés avec respect dans plusieurs villes des Etats-Unis, et moins de vingt années après l'arrivée du *Mayflower*, plus de mille colons étaient passés sur ces côtes, éloignant les tribus indiennes et fondant de nouveaux États.

La guerre exerça, aussi bien que la colonisation, l'activité de la race saxonne. L'expulsion ou la destruction des Indiens étaient les moindres de ses travaux. Les Français du Canada, les Hollandais du Connecticut, durent reculer devant l'énergie des colons de la Nouvelle-Angleterre. Chaque guerre Européenne était pour l'Amérique anglaise une occasion d'envahissements et une source de prospérité. La Pensylvanie avait reçu de Guillaume Penn la plus sage et la plus industrieuse des populations; l'État de Maryland était prospère et délivré des discordes qui avaient troublé ses commencements; les deux Carolines et la Géorgie faisaient de rapides progrès; mais l'esclavage des noirs s'y était déjà implanté. La guerre de Sept ans ouvrit à la race saxonne un nouvel avenir : elle se délivra des Français au nord et à l'ouest, et des Espagnols au midi.

Actives et prospères, livrées à elles-mêmes, ne recevant de la mère patrie que d'insignifiants secours et ne réclamant aucune protection, développant sans entraves les heureux instincts de la race qui les avait peuplées, les colonies anglaises de l'Amérique du nord offraient déjà à l'Europe un grand et beau spectacle, qu'une injuste agression, noblement repoussée, allait rendre plus animé et plus instructif encore. Ces

treize provinces et les trois millions d'habitants qui les cultivaient semblèrent aux ministres anglais propres à augmenter les revenus de la couronne, et le despotisme de la métropole s'y fit pour la première fois sentir sous la forme des taxes arbitraires. Abandonnés plusieurs fois par les hommes d'État anglais, que les vives protestations des colonies avertissaient d'un grand péril, ces projets d'impôts furent enfin repris et exécutés avec vigueur par lord North. L'impôt sur le thé, maintenu malgré tous les efforts des colons en Amérique et du parti whig en Angleterre, souleva, en 1773, à Boston une résistance ouverte, qu'on voulut comprimer par la force et qui devint une insurrection. L'imprudent ministre attaquait les sentiments les plus vivaces et les plus profonds de la race anglaise en voulant imposer aux colonies des taxes qu'elles n'avaient point votées; il renouvelait, au delà de l'Océan, la grande lutte où Hampden avait fait reculer la royauté, et Pitt eut le droit de dire au parlement : « L'esprit qui résiste à nos taxes en Amérique est le même esprit qui fit soulever toute l'Angleterre contre les Stuarts. Whigs, les Anglo-Américains sont nos frères, leur cause est la nôtre. »

Cependant l'Amérique marchait vers une complète indépendance, avec un mélange de force et de sagesse, de grandeur et de simplicité qui fait de cette révolution l'une des plus belles pages de l'histoire du monde. Un congrès, formé à Philadelphie par le suffrage des colons, publiait une Déclaration des droits qui établissait les principes généraux de la liberté politique, revendiquée par les Américains, sans porter atteinte à

la souveraineté de l'Angleterre. Une requête respectueuse, adressée au roi, fut repoussée, et la résistance armée devint la seule ressource des colonies. Pendant que Washington assiége Boston et que des milices américaines battent les troupes anglaises à Lexington, les négociations continuaient avec la métropole, et le second congrès de Philadelphie reconnaissait encore l'autorité du roi. Il fallut de nouveaux efforts du ministère anglais, le débarquement de nouvelles forces militaires, une plus grande effusion de sang et d'importants succès pour décider les colonies à déclarer leur indépendance. Cette indépendance fut enfin proclamée le 4 juillet 1776 : les treize provinces de l'Amérique du nord, érigées en États libres et indépendants, formèrent cette république des États-Unis qui compte aujourd'hui trente et un États, et qui s'accroît tous les jours.

De nobles caractères et de grands talents honoraient déjà la république naissante : John Adams, Jefferson, Franklin, le sage du siècle, et Washington, moins grand par son calme héroïsme dans une guerre inégale que par sa conscience pure et son amour éclairé de la liberté. Cependant les milices inhabiles des États-Unis avaient peine à tenir tête à des troupes disciplinées et leurs succès étaient mêlés de cruels revers. Mais déjà la sympathie de l'Europe civilisée venait en aide à l'Amérique. Des Allemands, des Polonais, eux-mêmes sans patrie, combattaient pour l'indépendance américaine ; et la jeune noblesse française, déjà pénétrée des nouvelles idées qui devaient bientôt ébranler l'Europe, allait dans le nouveau monde s'essayer avec Lafayette à la défense et à la pratique

de la liberté. L'indignation des Whigs était portée au comble par l'acharnement de lord North, qui n'avait pas rougi de soulever les Indiens contre les descendants de ses compatriotes, et d'associer « la massue et le scalpel du sauvage aux armes de l'Angleterre. » Les Américains, réduits à une défense difficile, eurent recours de leur côté aux ennemis naturels de la puissance anglaise; leur succès à Saragota, où ils forcèrent le général Burgoyne, cerné par leurs milices, à déposer les armes avec quinze mille hommes, fut pour eux plus fécond qu'une grande victoire: il leur donna l'appui déclaré de la France.

Le traité d'alliance conclu le 6 février 1778 entre la France et les États-Unis décida le gouvernement anglais à prévenir par un accommodement une perte inévitable. Le bill conciliatoire, comme on l'appela, fut cependant inutile; et la flotte française, déjà relevée des désastres de la guerre de Sept ans, soutint honorablement, près des îles d'Ouessant, une première rencontre avec la marine de l'Angleterre. Cependant, tandis que le gouvernement anglais essayait de détourner dans une guerre continentale les forces de la France, la diplomatie française entraînait l'Espagne à se déclarer contre l'Angleterre et à faire le siége de Gibraltar.

La guerre maritime continuait avec des chances diverses, et les corsaires américains venaient insulter les côtes de l'Angleterre; en même temps six mille Français et dix millions étaient mis à la disposition de Washington. Irrité de son impuissance, importuné par des émeutes, le gouvernement anglais vit la Hollande

se joindre enfin contre lui à la France et à l'Espagne, et soutenir avec toute l'Europe le principe de la neutralité armée. La marine anglaise usait depuis un siècle du droit excessif de visiter les vaisseaux des puissances neutres, et de les confisquer, s'ils portaient des munitions de guerre ou des bois de construction. Cette haute police des mers dégénérait en tyrannie, et au mois d'août de l'année 1780, la Russie, inspirée par la France, publia une déclaration de principes qui affranchissait la marine des puissances neutres de toute visite, et les ports de tout blocus, que n'appuierait pas une force navale suffisante pour le maintenir. L'Europe accueillit tout entière cette déclaration de la Russie. L'adhésion de la Hollande à ces principes lui coûta d'abord une partie de sa marine et de ses colonies ; mais la marine française remporta plusieurs victoires dans les Indes, et si elle fut défaite à Saintes, elle avait glorieusement contribué à cette capitulation d'York-Town qui ne laissa plus aux Anglais que trois villes sur le continent américain. La paix de Versailles mit fin en 1783 à cette lutte inégale de l'Angleterre contre toutes les marines secondaires réunies. L'Angleterre reconnut l'indépendance des États-Unis. L'année suivante elle traita avec la Hollande et ne garda des colonies hollandaises que Négapatam. Elle rendit à la France Karikal, Chandernagor et Pondichéry, le Sénégal et Tabago, et renonça aux articles de la paix d'Utrecht qui défendaient de relever Dunkerque ; elle rendit à l'Espagne Minorque et la Floride, mais elle garda ce rocher de Gibraltar contre lequel s'étaient épuisées la marine et l'armée de l'Espagne, et qui

gardait pour l'Angleterre l'entrée de la Méditérranée.

Les États-Unis prirent ainsi place dans le monde avec l'aveu de leur ancienne métropole. Les principes proclamés à l'origine de cette grande lutte, le rôle actif qu'y joua la classe éclairée de la France, semblent placer l'affranchissement de l'Amérique parmi les événements de la période suivante de l'histoire du genre humain, et en faire la première conquête de la révolution ; mais la politique européenne n'en fut nullement troublée, et il est aisé de voir que, pour les gouvernements de France, d'Espagne, de Hollande et de Russie, cet événement ne fut considéré que comme une heureuse occasion de rétablir l'équilibre entre la puissance redoutable de l'Angleterre et le reste de l'Europe. Le triomphe de la neutralité armée et l'affaiblissement de la domination anglaise, par la perte d'une vaste et florissante colonie, tels furent aux yeux des gouvernements de l'Europe les seuls résultats de cette guerre, dont ils ne pouvaient comprendre encore les principes et la portée.

Mais, pour un spectateur attentif, l'affranchissement de l'Amérique et la fondation des États-Unis ne sont pas une défaite pour l'Angleterre. Elle avait implanté dans l'Amérique du nord sa civilisation et son génie ; et si elle n'avait pu réduire ses colonies rebelles, c'est qu'elle y avait rencontré les fortes qualités de son sang et la vigueur féconde de sa race. Le monopole qu'elle avait songé, dans un moment d'erreur, à imposer à ses colonies, ne lui eût apporté qu'un douteux et périlleux bénéfice, et le génie commercial des temps

modernes l'eût même obligée d'y renoncer; mais c'est pour elle un plus solide avantage et une gloire plus durable que d'avoir fondé, au delà de l'Océan, une nouvelle Angleterre où elle retrouve, avec sa langue, sa religion et ses mœurs, ses tendances industrielles et libérales, où elle peut se reconnaître et s'admirer.

« Il me semble, disait à la chambre des communes, le 8 février 1850, un des plus grands hommes d'État de l'Angleterre, qu'en voulant que, partout où les Anglais pourraient s'établir, ils jouissent de la liberté anglaise et des institutions nationales, nos ancêtres ont agi avec autant de sagesse que de justice. Ils ont ainsi rendu ceux qui partaient pour ces possessions lointaines, capables de jeter les fondements de républiques dont l'Angleterre aura toujours le droit d'être fière. » Et, ne se dérobant pas à la conclusion pratique de ces généreuses paroles, l'orateur ajoutait, aux applaudissements de la chambre des communes tout entière: « Je prévois, comme bien d'autres, que quelques-unes de nos colonies peuvent grandir en population et en richesses au point de nous dire : « Nous sommes maintenant assez fortes pour ne plus dépendre de l'Angleterre. Ce lien nous est devenu trop lourd, le temps est venu pour nous de revendiquer notre indépendance, en restant les amies et les alliées du peuple anglais. » Je ne pense pas que ce jour soit déjà près de nous; mais, cependant, rendons nos colonies, autant que nous le pourrons, capables de se gouverner elles-mêmes ; donnons-leur les moyens de diriger leurs propres affaires; qu'elles grandissent en richesses et en population, et quoi qu'il arrive, nous,

chef de ce grand empire, nous aurons la consolation de dire que nous aurons contribué à la prospérité du monde. »

Cette guerre pour l'affranchissement de l'Amérique est le dernier ébranlement politique qui ait précédé la révolution. Avec cette guerre se termine l'époque où le maintien du système d'équilibre décide souverainement des guerres et des alliances. Depuis l'apaisement des luttes religieuses, nous avons vu successivement toutes les puissances de l'Europe se liguer et se combattre en vue de leur intérêt et du maintien de leur indépendance. A l'abaissement de la maison d'Espagne, succède la limitation de la France, envahissante à son tour, puis l'affaiblissement de l'Autriche et l'élévation de la Prusse, qui est bientôt contenue dans de justes bornes, et enfin une ligue pour arrêter, par la perte de ses colonies révoltées, les progrès menaçants de l'Angleterre. En même temps s'est étendu de tous côtés l'empire russe, abaissant la Suède et la Turquie et anéantissant la Pologne. En même temps aussi s'est fondé en Amérique, par une heureuse compensation, un empire plus vaste encore, l'espoir et l'appui de la civilisation moderne.

Le principe du maintien de l'équilibre entre les divers États de l'Europe n'était pas destiné à disparaître brusquement de la politique européenne; mais, de même que la passion religieuse du siècle précédent avait conservé, durant l'époque que nous venons de parcourir, une influence secondaire et subordonnée à celle du système d'équilibre, le système d'équilibre

sera dominé à son tour par de nouveaux principes et par de nouveaux intérêts, sans cesser d'avoir une certaine influence sur des événements dont il ne rendra plus seul raison. La révolution est, depuis 1789, ce que la réforme était au seizième siècle, le centre de toutes les agitations de l'Europe, et le nœud de la politique générale des États. Nous nous arrêterons au début de cette nouvelle période de l'histoire du genre humain, mais seulement après avoir vu par quel mouvement des esprits a été précédé de ce grand mouvement des peuples.

LIVRE XVI.

MOUVEMENT DES ESPRITS.

DEPUIS LA RÉFORME JUSQU'A LA RÉVOLUTION.

I. Caractère philosophique de la révolution. — II. État des choses, état des esprits. — Monarchie absolue. — Confusion de l'Église et de l'État. III. Principes de la souveraineté nationale et de la liberté des cultes. — Défenseurs divers de ces principes. — Chute des jésuites. — IV. Justice et administration. — Impôts. — Droits féodaux. — Industrie. — V. Les économistes. — Échec de Turgot. — VI. Progrès et tendances de la bourgeoisie française.

(1648-1789.)

I. Caractère philosophique de la révolution.

C'est à l'occident de l'Europe que s'est accompli pacifiquement, sous l'agitation extérieure de la politique et de la guerre, le grand travail intellectuel d'où sont sorties les lois, les mœurs, les tendances de la société contemporaine. Si l'Allemagne fut le berceau de la réforme, l'Angleterre en fut la citadelle, et dans cette vaste entreprise, elles semblèrent s'être partagé les rôles; mais la France, chargée d'une double tâche, prépara la révolution et devait elle-même l'accomplir. Elle lui prêta tour à tour, pour se répandre dans l'Europe et dans le monde, la séduction de son génie, l'entraînement de ses exemples, la puissance de ses armes et la fécondité de son sang. Elle fut la patrie de

la révolution et en resta le foyer; elle en proclama tous les principes et en souffrit tous les excès; son histoire est désormais confondue avec celle du grand mouvement qu'elle a communiqué au genre humain.

Deux choses distinguent profondément la révolution qui a éclaté en 1789 de tous les événements auxquels l'histoire a laissé le même nom : la généralité de ses principes et l'universalité de son action. Le poids de telle ou telle oppression particulière avait jusqu'alors soulevé les peuples; ils protestaient contre un maître trop dur, soit au nom de leur bien-être, soit au nom de la coutume de leurs aïeux ou de certains droits achetés à prix d'argent. Nous avons vu à quel humble langage s'alliait la résistance vigoureuse des communes au moyen âge, et de quelles prétentions timides étaient recouverts les actes les plus énergiques. L'imposant spectacle de la révolution d'Angleterre ne doit pas nous faire oublier qu'elle est l'œuvre du caractère national et des traditions, plutôt que de l'ambition des esprits. On se souleva contre les empiétements des Stuarts, contraires aux lois; en France, ce fut contre le pouvoir absolu, contraire à la dignité humaine. D'un côté, on réclamait les priviléges que tout Anglais acquiert en naissant, comme un héritage de ses pères; de l'autre, on proclamait inaliénables et imprescriptibles des droits qui sont moins encore l'apanage de la nature de l'homme que l'idéal poursuivi par sa pensée. L'histoire des institutions passées de l'Angleterre rend raison de sa liberté, qui en était le terme naturel; l'histoire des institutions passées de la France est la contre-partie de son avenir. Si l'on s'at-

tache à la succession de ses changements politiques, on est arrêté par un abîme lorsque, à la fin du dix-huitième siècle, les excès de la servitude font place aux excès de la liberté. Veut-on que tout s'explique? qu'on suive les progrès de sa pensée, détachée de la réalité jusqu'au moment où elle fait brusquement invasion dans son histoire.

C'est la gloire singulière de la révolution, qu'elle soit ainsi inexplicable si l'on ne consulte que les annales politiques du peuple qui l'a faite, si on ne lui cherche des ancêtres légitimes parmi les plus grands génies qui ont honoré la civilisation moderne. Elle revendique, à titre de causes éloignées, tous les efforts qui ont été tentés pour élever et agrandir la raison humaine, pour ajouter à ses forces et à son indépendance, pour accroître à la fois son désir et ses moyens de connaître. Lorsque Bacon démontre l'impuissance de la méthode scolastique, qui, tournant toujours sur elle-même, épuise les déductions sans pouvoir jamais augmenter le nombre des principes, il prépare l'esprit humain à s'interroger lui-même, et le délivre d'un héritage qui ne servait qu'à l'appauvrir; lorsqu'il applique l'induction à l'étude de la nature et propose la connaissance de ses lois comme le prix d'une longue et vaste observation de ses phénomènes, il ouvre le chemin où la science moderne s'est engagée d'un pas si sûr et si rapide; lorsque enfin il montre dans l'avenir cette perfection que ses contemporains s'obstinaient à voir dans le passé, lorsqu'il met la sagesse des neveux au-dessus de celle de leurs ancêtres, et oppose à l'énervante idée de la décadence l'active persuasion du progrès, on

peut dire qu'il anticipe sur les siècles par l'audace salutaire de ses espérances. Descartes fit plus encore, moins par ses admirables découvertes que par ses principes et son exemple. Certes, l'application de l'algèbre à la géométrie est d'une inépuisable fécondité, et cette affirmation, hardie à cette époque, que l'univers n'est qu'une vaste machine et que les lois du mouvement suffisent pour en rendre raison, est un éternel monument de son génie. Mais la gloire de Descartes est ailleurs; elle brille davantage lorsque, soldat philosophe, il ne cherche dans la guerre que l'étude des passions humaines et des lois de la mécanique, et surtout lorsque, isolé volontairement du monde entier, « fermant les yeux et se bouchant les oreilles » pour ne contempler que la lumière intérieure de sa pensée, il fonde la liberté dans l'ordre intellectuel. Tout homme qui se sert librement de sa pensée et qui, pour convaincre ses semblables, en appelle uniquement à l'évidence, est élève de Descartes; et elles relèvent de lui, en quelque sorte, les grandes assemblées qui, à la fin du dix-huitième siècle, cherchaient, pour donner des lois aux nations, non pas ce qu'on avait fait, mais ce qu'on devait faire; non pas ce que conseillaient la coutume et la tradition, mais ce qu'exigeaient la raison et la justice.

En France, Bossuet, Malebranche; en Allemagne, Leibnitz; en Hollande, Spinosa, recueillirent la parole de Descartes et développèrent en des sens opposés sa doctrine. Bossuet, Malebranche et Leibnitz allièrent de profondes convictions religieuses aux conceptions de la métaphysique; mais, avec Spinosa, la liberté carté-

sienne aboutit à son dernier terme, et tout fut ébranlé. L'audace tranquille et dogmatique de ce penseur, qui ne put souffrir que la solitude et la pauvreté, et qui ne vécut que par l'intelligence, l'emporta plus loin dans l'avenir que ses successeurs eux-mêmes; son étude critique des livres saints devança les travaux du siècle suivant et les laissa bien loin derrière elle, et il éleva de ses mains ce grand monument de l'*Éthique*, cet « antique asile » où Gœthe aimera un jour à reposer et à perdre sa pensée.

Mais la philosophie quitta bientôt ces régions supérieures où elle n'entraînait qu'un petit nombre d'intelligences, et devint populaire par l'entremise de plusieurs esprits plus clairs que profonds, plus ingénieux qu'inventeurs; elle changea en même temps de tendances et de méthode, et ce fut au profit d'une nouvelle doctrine qu'elle étendit ses conquêtes et qu'elle agit efficacement sur les esprits. Le spiritualisme élevé de Descartes et de ses disciples fait place à des théories qui, accordant beaucoup aux sens et leur réservant le privilége exclusif de former et de remplir l'intelligence de l'homme, rendaient plus difficile l'accord des recherches philosophiques et des croyances religieuses. Aussi cette nouvelle école philosophique fut-elle l'alliée naturelle du grand parti qui lutta, au dix-huitième siècle, d'abord contre l'Église, et plus tard contre le pouvoir absolu. Le sage Locke, comme l'appelaient les philosophes, avait lui-même été engagé dans le mouvement national qui chassa d'Angleterre le dernier des Stuarts; sa *Lettre sur la tolérance*, son *Essai sur le gouvernement civil*, avaient déjà indiqué, en politique

et en religion, les tendances de sa philosophie. Hume alla plus loin que lui et enveloppa dans son scepticisme, outre les notions métaphysiques, ce principe des causes finales qui est le fondement même des religions. L'élégante clarté de Condillac fit la fortune de son système, et le *Traité des sensations* parut à ses contemporains le dernier mot de la science. Allié discret et réservé du parti des philosophes, il ne prit au mouvement du siècle qu'une part indirecte par les exagérations de ses disciples. La doctrine des sensations devint la base de tous les systèmes; elle est le premier axiome de la décourageante théorie d'Helvétius; elle s'allie aux espérances infinies de Condorcet.

II. État des choses, état des esprits. — Monarchie absolue. Confusion de l'Église et de l'État.

Les théories philosophiques qui dominèrent les esprits au dix-huitième siècle, avaient donc, en général, la doctrine des sensations pour principe et le matérialisme pour conclusion dernière; et cependant, loin de conduire ceux qu'elle avait séduits à cette apologie du despotisme que Hobbes avait donné pour conséquence à des théories analogues, la philosophie du dix-huitième siècle s'unit dans les âmes au vif amour de la justice et au besoin du progrès. C'est qu'elle ne fut, à vrai dire, qu'un instrument de la pensée, qu'une forme de la liberté intellectuelle, qu'une arme de guerre contre des abus que les systèmes antérieurs avaient laissés vivre en paix. Le cartésianisme n'avait rompu ni avec l'Église ni avec le pouvoir

absolu. A ces titres, il était suspect aux hommes du dix-huitième siècle. Le système des sensations, au contraire, leur venait d'Angleterre comme un symbole de liberté, comme le premier élan de la pensée indépendante. On trouvait d'ailleurs dans ce système d'innombrables ressources pour la lutte qu'on avait engagée et qu'on voulait soutenir, et l'on ne voyait pas que les coups, portant au delà du but, blessaient mortellement cette raison même qu'on voulait affranchir. C'était encore une bonne fortune pour cette philosophie attachée à la terre, que son penchant irrésistible à favoriser les progrès des sciences physiques, l'étude curieuse de la nature et l'amélioration matérielle du monde. Il lui suffisait, pour remplir son rôle, d'être une philosophie et de ne contrarier directement aucune des grandes inclinations du siècle. Si elle abaissait l'homme au niveau des autres créatures, elle abaissait sans distinction tous les hommes et donnait des arguments aux amis de l'égalité; si elle enlevait à l'homme les hautes idées qui lui donnent accès dans le monde invisible, elle le délivrait d'autant plus des fausses idées qui s'opposaient en ce monde à son indépendance; si enfin elle accordait trop aux passions de l'homme, elle pardonnait beaucoup à ses faiblesses, elle était indulgente pour ses fautes, tolérante pour ses erreurs, ardente amie de l'humanité. Ainsi se dissipe l'apparente contradiction qui sépare ces théories philosophiques de leurs conséquences pratiques. Ce fut en leur nom et par leur appui que furent propagées les idées généreuses dont elles ne semblaient pas la source naturelle. Elles augmentèrent

par degrés cette prodigieuse différence entre l'état des choses et l'état des esprits qui précipita la révolution, qui en rendit les excès inévitables et qui en exagéra l'ambition réformatrice.

Si les Français éclairés du dix-huitième siècle, si Louis XV lui-même prévoyaient la révolution, et la prévoyaient terrible, c'est en effet qu'ils avaient tous conscience de l'impossibilité d'une transaction pacifique entre le vœu des intelligences et la réalité. Fut-il jamais dans le monde un plus étrange contraste? Montesquieu sous le gouvernement du cardinal Dubois; Voltaire corrigé par les laquais d'un Rohan; des miracles à la porte de l'Académie des sciences; des serfs sur la frontière de la patrie de Rousseau! Le nombre et l'importance des réformes nécessaires, inévitables, la force et l'union des intérêts opposés à ces réformes, la redoutable ignorance d'une population moins accablée que corrompue par la servitude, annonçaient déjà combien serait payée cher la régénération de la France; mais le plus fatal de tous ces présages était sans contredit cette absence absolue d'institutions antérieures, susceptibles d'un développement régulier. Nulle prise ne s'offrait aux réformateurs; rien ne semblait possible qu'une vaste et complète destruction. On a dit, à l'honneur de la législation civile de la France moderne, que tout homme capable de bien raisonner, appliquant les principes généraux de la justice aux cas particuliers de la vie civilisée, ne pouvait éviter de se rencontrer, presque en toute chose, avec les prescriptions de la loi. On peut dire que pour avoir une idée vraie des édits et des cou-

tumes innombrables qui tenaient lieu de lois à la France, il suffit de se demander quelles sont les dispositions les plus propres à violer le droit naturel, à organiser l'anarchie, à entraver le développement des facultés de l'homme, de ses penchants les plus légitimes, à gêner le travail individuel, et à retarder la prospérité de la nation. Au faîte de la société, nous voyons le pouvoir absolu dans des mains impures, l'Église, l'État confondus; la justice dans des mains vénales; sous le nom de législation, une bizarre complication d'iniquités; la misère entretenue par les lois et châtiée comme un crime. Considérons donc rapidement ces diverses parties de la société française, et sachons sur chacune d'elles ce qu'on pense à côté de ce qui est. Et comme la France était à cette époque, à l'exception de l'Angleterre et de l'Amérique, le pays du monde où le désordre était le plus supportable et l'absurdité des lois le mieux tempérée par les mœurs, qui pourrait se refuser à comprendre la nécessité rigoureuse et l'inestimable bienfait du grand mouvement qui devait emporter cette société et la remplacer par la nôtre? Qui ne pressent, en même temps, que cette multitude, aigrie par un asservissement séculaire, abusera de sa victoire, et n'apprendra que bien lentement l'usage de la liberté? Qui ne prévoit aussi que l'impossibilité de trouver pour l'avenir de la France aucun fondement dans son passé, précipitera les esprits au delà du monde réel, et en les détournant violemment de ce qui existe, les entraînera jusqu'à ce qui ne peut pas être? C'est ainsi que découleront de la même source

les biens et les maux de la révolution, sa grandeur et ses misères.

« Tant que je vivrai, disait un jour Louis XV à madame de Pompadour, je ferai ce que je voudrai; mais mon successeur n'a qu'à se bien tenir. » Expression fidèle du principe de la monarchie absolue, et juste pressentiment de sa ruine. Cette toute-puissance, émanée de Dieu selon Bossuet, cette libre disposition de la vie et des biens de vingt-cinq millions d'hommes, que Louis XIV avait explicitement transmise comme un héritage à son successeur, n'étaient pas de vaines théories; l'application en était continuelle; la société n'avait pas d'autre base; l'affaiblir, c'était tout renverser. Par les acquits au comptant, le roi était maître de la fortune publique; par les lettres de cachet, de la liberté des citoyens, et par le jugement des commissions spéciales, de leur vie. L'éloignement de la capitale, l'exil du royaume, étaient imposés par une seule parole : un seul homme, sujet à toutes les misères de l'homme, supportait et revendiquait cette accablante autorité.

On avait essayé de lui donner des limites, et l'on avait tenté de tempérer le pouvoir absolu par lui-même en lui opposant ses propres actes, en communiquant à sa volonté passée une sorte d'immutabilité qui pût s'opposer à ses caprices à venir. Vains efforts : les édits perpétuels étaient rapportés par d'autres édits perpétuels, Henri IV était corrigé par Louis XIV. Les États généraux n'avaient jamais été qu'une ressource financière, et les plus nobles esprits n'avaient pu en faire un instrument politique. Les deux ordres privi-

légiés servaient à la cour d'appui contre le troisième, et rejetaient sur lui tout le poids des charges publiques; et d'ailleurs les trois ordres se fussent trouvés unanimes dans leurs vœux, qu'il n'existait ni précédents ni moyens pour en assurer l'accomplissement. Si la forme des rapports de la couronne et des États généraux était humiliante pour la nation, ces formes étaient raisonnables, car elles correspondaient à une réelle servitude, et le moindre mouvement de ces Assemblées vers l'indépendance n'était que le signal de leur dissolution. La coutume imposait aux édits du roi l'enregistrement du parlement : étrange contrôle qui érigeait une cour judiciaire en représentation nationale. La vénalité des charges, l'éloignement du peuple pour des magistrats chargés d'appliquer des lois impitoyables, garantissaient à la couronne l'impuissance de cette assemblée et le néant de son opposition; et cependant cette opposition était prévue et annulée d'avance. Si le roi venait en personne ordonner l'enregistrement de ses volontés, cette séance, appelée *lit de justice*, rendait toute résistance ultérieure illégale et séditieuse, et l'emprisonnement ou l'éloignement de Paris suffisait pour en avoir raison. Exilés dans quelque petite ville, séparés de leurs affaires et de leurs plaisirs, les conseillers revenaient bientôt dociles, prêts à tout, endurant sans murmurer les exigences de la couronne et les railleries des courtisans : c'est que la France n'était, à vrai dire, qu'une monarchie militaire, et que le roi y était plutôt général d'une armée que chef d'une nation. Au dix-huitième siècle, la théorie d'une conquête du territoire

par les Francs et de l'assujettissement légitime des vaincus avait encore cours dans les écoles et s'y mêlait avec le dogme du droit divin pour servir de base à la législation féodale. L'inégalité et le pouvoir absolu s'appuyaient sur le même principe, et ne pouvaient être frappés que du même coup.

La réforme, à son début, loin d'affaiblir le pouvoir temporel, lui avait d'abord emprunté sa force en Allemagne et en Angleterre, faisant volontairement contraste avec ces prétentions politiques du saint-siége qui, au moyen âge, avaient alarmé la royauté. Mais les événements sont plus forts que la volonté des hommes et que les calculs des sages. Lorsque la réforme en France et aux Pays-Bas se heurta contre le pouvoir absolu, lorsqu'en Angleterre même elle se vit menacée en même temps que les libertés publiques et par les mêmes hommes, alors elle se trouva unie, par la force même des choses, aux intérêts et aux idées qui partageaient sa fortune. En révoquant l'édit de Nantes, Louis XIV avait frappé en même temps les ennemis déclarés de sa foi et les ennemis secrets de son despotisme. Après ces grandes épreuves qui laissèrent dans tous les esprits un si vif souvenir, le protestantisme fut désormais, et sans retour, engagé à la défense ou à la conquête de la liberté politique. Par un mouvement contraire, et non moins irrésistible, l'Église romaine qui, au moyen âge, par la parole de ses docteurs et par l'effort déclaré de ses papes, mettait des bornes à la puissance royale et s'appuyait sur la foi populaire; qui, même au seizième siècle, reconnaissait à la France le droit de disposer d'elle-même, et la poussait à user

de ce droit contre Henri IV, cette Église était devenue le plus ferme appui du pouvoir absolu : les événements l'avaient amenée à ce rôle; ses principes et sa discipline ne l'en éloignaient pas. Philippe II, Ferdinand d'Autriche, les Stuarts, Louis XIV avaient uni sa cause à celle de leur autorité sans bornes; et l'ordre des jésuites avait porté aux dernières extrémités la doctrine du pouvoir d'un seul et de l'obéissance de tous. Au dix-septième siècle, et pendant la plus grande partie du dix-huitième, le pouvoir absolu eut pour lui l'unanimité de l'Église, la voix autorisée de Bossuet, l'éloquence persuasive de Massillon, bien qu'on gardât, devant les rois eux-mêmes, la supériorité morale et l'inoffensive liberté de la chaire chrétienne. Les doubles attaques de la philosophie ne firent que resserrer l'alliance de la monarchie et de l'Église; et toutes les circonstances s'accordèrent ainsi à préparer de loin l'antagonisme de l'Église et de la révolution.

En effet, deux choses étaient également menacées par la philosophie du dix-huitième siècle : le pouvoir absolu, et ce qu'on appela plus tard la confusion de l'Église et de l'État. Cette confusion était une des lois, ou plutôt une des traditions fondamentales de la monarchie française. Le roi très-chrétien, fils aîné de l'Église, jurait à son sacre d'exterminer les hérétiques, et les affaires religieuses dans l'enceinte des justices féodales étaient réservées comme cas royaux. C'était en vertu de cette confusion de l'Église et de l'État que Vanini avait été brûlé à Toulouse en 1619, que la Barre périt dans les tortures à Abbeville en 1766, à

dix-huit ans, et que tant d'autres victimes plus obscures avaient expié par la main de l'État les offenses adressées à l'Église. De son côté, l'Église achetait cet appui par la perte de son indépendance. Entre le pape et le roi, les évêques acceptaient pour maître le plus proche et le plus puissant, et Louis XIV ne leur permit jamais d'hésiter. La magistrature, dépositaire du pouvoir royal, avait souvent affligé l'Église par ses jugements et par sa bizarre intervention dans les affaires ecclésiastiques. On vit au dix-huitième siècle des prêtres, entourés de soldats, porter, malgré eux, les sacrements aux mourants et leur donner, malgré eux, la sépulture. Cependant malgré ce mélange d'avantages et d'inconvénients, inhérent d'ailleurs à toute chose humaine, l'Église catholique restait attachée à cette confusion des pouvoirs, et en supportait volontiers les périls.

III. Principes de la souveraineté nationale et de la liberté des cultes. — Défenseurs divers de ces principes. — Chute des jésuites.

Le philosophe et le moraliste peuvent considérer la philosophie du dix-huitième siècle sous bien des aspects; mais l'historien doit s'attacher particulièrement aux conséquences pratiques de cette philosophie et aux changements matériels qu'elle a introduits dans les lois. Or, c'est elle qui au dogme du pouvoir absolu a substitué ce principe, qui depuis soixante ans est la base du droit public des Français : la souveraineté réside dans la nation; c'est elle qui à cette confusion de l'Église

et de l'État en apparence inévitable, et dont les pays protestants donnaient alors eux-mêmes l'exemple, a substitué ce principe : la loi protége également tous les cultes. Souveraineté nationale, égalité des cultes devant la loi, telles sont les deux principales conquêtes de la philosophie du dix-huitième siècle. Voyons rapidement par quels hommes elles furent faites et à l'aide de quel génie.

Dès le seizième siècle, le pouvoir absolu rencontra en France d'autres adversaires que ceux qu'inspiraient les passions religieuses. La Boétie attaqua en elle-même cette autorité d'un seul homme sur plusieurs millions de ses semblables, et le *Contre-un* fut à la fois un souvenir de l'antiquité et un pressentiment de l'avenir. Pourtant lorsqu'après l'inutile agitation de la Fronde, la monarchie absolue fut devenue le symbole de l'unité du pays et l'instrument de sa grandeur, elle s'empara des esprits comme de tout le reste, et au milieu de l'adulation universelle, l'opposition dut se voiler sous l'allégorie ou s'abaisser à la prière. Ce sont les timides conseils de Racine et de Vauban ; c'est la fine satire de Fénelon, qui se plaît à opposer Salente, heureuse et humainement gouvernée, au royaume dévasté du grand roi. Mais le siècle nouveau devait être inauguré par d'immortelles hardiesses. En 1721 paraissent les *Lettres persanes*, la plus brillante et la plus profonde des satires, n'attaquant de front aucun des abus qui pesaient sur le monde, les effleurant tous d'une marque légère et pourtant ineffaçable. L'auteur des *Lettres persanes* alla passer deux ans en Angleterre, et à son retour écrivit l'*Esprit des lois*. Le génie, l'esprit, le

bon sens, se mêlent et se tempèrent dans cette vaste revue des institutions politiques; l'ingénieuse vivacité de la pensée et la mâle élégance du style y servent d'armes à l'expérience et à la raison. Ce que l'Angleterre n'avait trouvé que pour elle-même, Montesquieu l'enseigne au genre humain. Attaché à la réalité, il tient compte et du génie varié des peuples et de l'influence du climat; nul n'accorde moins à la liberté humaine et ne se défie plus soigneusement de l'impossible; et c'est la plus décisive condamnation de l'état politique de la France qu'un tel livre y parut une utopie.

La lumineuse modération de Montesquieu perdait sans retour la cause de la monarchie absolue parmi les hommes éclairés; mais elle ne descendait pas jusqu'à la multitude. Un grand écrivain a eu raison de dire qu'il avait flétri le despotisme d'un opprobre aussi durable que la raison humaine, mais son œuvre était plutôt le code d'une révolution à son terme que le moyen d'en hâter la venue. Il fut donné à un autre homme d'émouvoir profondément la nation, d'ouvrir une carrière sans bornes aux plus vagues espérances, de porter partout, avec des écrits qu'on ne pouvait point ne pas lire, le dégoût du présent et la volonté impatiente d'atteindre un meilleur avenir. Grand écrivain en guerre avec la littérature, esprit religieux en guerre avec l'Église, réformateur ennemi des réformateurs, Jean-Jacques Rousseau fut, par les contrastes de sa vie, par les contradictions de ses œuvres et surtout par cet ardent esprit d'indépendance qui lui rendait importun le souvenir même des bienfaits, une image fidèle

des épreuves de la révolution commençante, de ses actes contraires à ses maximes, de ses défiances, de son ingratitude, de ses illusions et de ses malheurs. Un style admirable, une chaleur généreuse, l'attrait de la vie, un air imposant de vérité et de pleine certitude, lui donnèrent, plus qu'à tout autre, l'empire des esprits. Il s'ouvrait plus d'un chemin vers les âmes. Celui que le *Discours sur l'inégalité des conditions* n'avait point convaincu, maudissait le préjugé de la naissance qui séparait Saint-Preux de Julie; celui que le *Contrat social* n'avait point détaché de la société féodale, s'apercevait en terminant l'*Émile* qu'elle n'avait pas de place pour l'élève de Rousseau, qu'il était formé pour un monde moins éloigné de la justice naturelle, moins ennemi de l'égalité. L'influence indirecte des encyclopédistes avait sa part dans le discrédit du pouvoir absolu. Les ménagements souvent exagérés de Voltaire et de son école ne cachaient pas aux esprits clairvoyants les conséquences libérales de cette philosophie railleuse, qui anéantissait l'origine surnaturelle de la monarchie en attaquant celle des religions, et qui se plaisait à signaler partout l'alliance bizarre de l'orgueil et des misères de l'homme. Nous verrons bientôt que les principes de la nouvelle école des économistes ne pouvaient s'allier qu'à la liberté politique. Enfin, la monarchie absolue plaidait contre elle-même par le caractère abaissé de ses représentants. C'était une institution condamnée que celle qui faisait d'un Louis XV le souverain arbitre de l'honneur de la France. Saint-Simon et un petit nombre d'hommes connaissaient seuls le large tribut que le grand roi payait aux faiblesses de

notre nature. Mais les vices du régent et le scandaleux déshonneur de Louis XV étaient descendus jusqu'aux derniers rangs du peuple, et Damiens en était sorti.

Cependant ce mouvement politique des esprits, qui devait aboutir à la reconnaissance et à l'application du principe de la souveraineté nationale, n'occupait qu'une place secondaire à côté de la grande lutte religieuse, de laquelle devait sortir la séparation légale de l'Église et de l'État. La confusion de ces deux pouvoirs était partout, dans la justice, dans l'administration, dans les lois civiles; mais nulle part elle n'avait plus de puissance ni plus de danger que dans la conscience même du souverain. Louis XIV, qui en même temps bravait le saint-siége, nommant malgré lui des évêques, et croyait expier ses propres fautes par la persécution des protestants, avait donné de cette confusion le plus éclatant et le plus funeste exemple. L'âme dépravée de Louis XV était pourtant dominée par la même pensée. Il disait lui-même à Choiseul que les fautes de sa conduite particulière seraient rachetées par les services que sa politique générale rendait à la religion; et Choiseul affirme qu'il ne se laissa entraîner dans la guerre de Sept ans qu'en la considérant comme une lutte méritoire contre une nation protestante et contre un prince ouvertement impie. C'est de ce côté que se porta tout l'effort de la philosophie du dix-huitième siècle, et, malgré les excès inséparables d'une aussi grande querelle, cet effort fut fécond.

L'Angleterre avait subi la première cet affaiblissement des croyances religieuses qui est devenue, par les imperfections de la nature humaine, une sorte de con-

dition préalable de la tolérance. Une conviction ardente n'a jamais été unie, chez aucun peuple, au respect d'une conviction contraire. On a bien vu quelques hommes très-éclairés sincèrement attachés à une opinion religieuse, comprendre pourtant qu'une opinion opposée puisse exister et la souffrir sans amertume. Mais ces exceptions admirables n'ont guère fait que confirmer la règle. Jamais le catholicisme de l'Espagne, ni le luthéranisme de la Suède, ni le puritanisme de l'Écosse n'ont pu tolérer la contradiction; et ce ne fut jamais sans une certaine justice que, parmi ces populations convaincues, tout partisan de la tolérance était accusé d'incrédulité. Si l'indifférence religieuse n'est pas le seul chemin qui conduise à la tolérance, si un esprit élevé peut y être amené par une victoire de la raison sur ses passions et par la pratique sincère des vertus évangéliques, il n'en est pas moins certain que c'est la voie la plus large et celle que suit le plus grand nombre. Dès la fin du dix-septième siècle, l'Angleterre était engagée dans ce chemin, et de l'autre côté du détroit, Fénelon avait entendu et signalé ce vague murmure de l'incrédulité commençante. Ce que la poésie de Pope, ce que l'esprit de Bolingbroke avaient ébranlé fut bientôt exposé aux attaques plus hardies des Tindal, des Toland, des Collins et d'ardents controversistes, écoutés volontiers chez une nation habituée aux discussions religieuses. Enfin l'humeur caustique et la vigueur grossière de Swift, sa vive intelligence et son mépris éloquent des misères humaines se perpétuèrent dans des satires aussi durables que celles de Rabelais, mais plus populaires et plus efficaces. Si le

Conte du tonneau attaque toutes les sectes chrétiennes, Gulliver attaque en se jouant la civilisation même et ne laisse rien subsister de ce qui a quelque empire sur l'esprit des hommes.

C'est ce grand courant d'incrédulité et d'audacieuse polémique que traversa Voltaire avant de devenir en France le chef suprême de l'armée philosophique. Si son nom domina tous ceux de ce siècle et devint le symbole de l'esprit même qui animait toute une génération, c'est qu'il réunit l'infinie variété des formes à l'unité constante de la pensée, et la plus rare souplesse d'esprit à la volonté la plus persévérante. Certes, il n'était pas le premier en France qui eût des doutes en matière de religion, ni même le premier qui osât les manifester. Rabelais avait déjà tissu sa transparente et joyeuse satire. Montaigne avait douté de tout et l'avait laissé voir. Mais le premier était d'autant plus respectueux envers les croyances religieuses, qu'il était plus irrévérencieux envers les gens d'Église; et le scepticisme tempéré du second effleurait toute chose sans s'attaquer opiniâtrément à aucune. Voltaire devait donner le premier exemple de cette passion de l'incrédulité, et de ce prosélytisme antichrétien, que le siècle précédent n'aurait pu supporter, ni même comprendre. Ce doute que l'on fuyait naguère comme une tentation et comme un péril, que l'on cachait comme une faute, il va l'afficher, s'en parer même et le propager de toutes ses forces. Il ne craint point d'effrayer les esprits, ni même de n'être point écouté. Il sait quel désir de ne plus croire et quelle tentation de railler se cachaient sous les dehors hypocrites qu'imposaient à la cour la

pénitence de Louis XIV et la volonté de Mme de Maintenon. La disparition de toute contrainte a enlevé toute retenue. Voltaire a trouvé son auditoire prêt à le suivre partout, prêt au besoin à le devancer. Que ce temps est éloigné de celui où Pascal, atteint par le doute, s'en défendait comme d'une maladie inhérente à notre nature, s'imposait durement silence, se consumait dans une muette douleur et menaçait expressément son esprit de l'émousser et de l'amoindrir s'il refusait de croire ! Qu'il y a loin des troubles amers du plus grand défenseur de l'Église, à la libre et tranquille incrédulité de son plus grand adversaire !

Remplissant avec un égal bonheur tous les rôles, poëte et historien de la philosophie sur le théâtre et dans ses livres, ambassadeur de la philosophie auprès de Frédéric II, secondé par cette foule d'écrivains qu'il excite et qu'il retient tour à tour, ne dédaignant aucun appui, ne se refusant aucune vengeance, redouté, flatté, servi par les plus fières intelligences, Voltaire n'employa tant de ressources, tant d'activité, tant de gloire, tant de bonnes et de mauvaises passions qu'à affaiblir la domination de l'Église sur les esprits des hommes et sur les affaires du monde. Il tourna contre elle toutes les idées alors répandues dans la classe éclairée, tous les besoins nouveaux qui agitaient les cœurs. Il ne cessait de la montrer comme une adversaire aux rois qui ne voulaient relever que d'eux-mêmes, aux peuples qui désiraient la liberté, aux amis de la science, aux amis de l'humanité. Il abusait contre elle des erreurs ou des leçons de l'histoire; les prétentions que l'Église n'avait plus lui servaient à

combattre celles qu'elle avait encore, et, parce qu'elle avait voulu gouverner les nations, il lui défendait de diriger les âmes. A l'exemple des docteurs anglicans qui, au dix-septième siècle, avaient traduit et popularisé, contre les tentatives de Jacques II et de l'Église romaine, les plus ridicules produits de l'exaltation espagnole et italienne, il évoquait les plus anciennes légendes de l'Église et toutes les naïves traditions du moyen âge, faisant tourner la foi immodérée du passé au profit de l'incrédulité illimitée du présent. Une vérité devait cependant se dégager du milieu de tant d'injustices et leur survivre : c'est le droit sans cesse revendiqué par Voltaire, dénié alors, aujourd'hui reconnu par le monde, de choisir librement sa croyance et de n'être contraint, sur un tel sujet, par aucune puissance humaine. Il répandit en France et en Europe, il laissa, comme un glorieux héritage commun, à toutes les nations mais particulièrement cher à son pays, cette horreur de la persécution et ce profond respect de la liberté de conscience, qui sont désormais l'apanage et la marque distinctive de tous les peuples civilisés.

Tandis que, malgré la sagesse de d'Alembert, l'école de Voltaire exagérait les excès mêmes du maître, que le matérialisme d'Helvétius et de d'Holbach effrayait les esprits, et que le panthéisme éloquent de Diderot échauffait les cœurs, l'Église trouvait dans J. J. Rousseau un adversaire plus redoutable que Voltaire lui-même, parce qu'il était plus sincère. Si l'influence politique de Rousseau fut quelque temps puissante, son influence en matière de religion fut plus étendue et surtout plus durable. La profession de

foi du vicaire savoyard dans l'*Émile* séduisit plus d'esprits que le *Contrat social* n'en avait convaincu, et lorsqu'au mandement de l'archevêque de Paris eut répondu la *Lettre à M. de Beaumont*, toutes les attaques des philosophes s'effacèrent devant cette pressante argumentation, revêtue d'une incomparable éloquence. Ceux que Voltaire n'avait point touchés et qu'épouvantaient ses disciples, étaient sans défense contre les enseignements paternels du vieux pasteur, contre la persuasive fermeté de Julie mourante. L'esprit religieux, le mysticisme même et les douces émotions de la piété s'alliaient ainsi à la négation formelle des dogmes de la religion positive et à un invincible éloignement pour l'Église catholique. Plus honnête et en même temps plus étroite que l'école de Voltaire, incapable surtout de tout accommodement et de toute transaction politique, l'école de Rousseau était destinée à remplir, dans la lutte qui se préparait, le rôle le plus actif et à la pousser aux dernières extrémités. Les innombrables disciples de ces deux écoles en répandirent les idées dans toutes les parties des connaissances humaines, et les défenseurs de l'Église, abusés par l'accord de tant d'adversaires si divisés en tout ce qui ne touchait point la religion, purent croire à une vaste conjuration contre cette foi catholique qui était en même temps assaillie de toutes parts et qui paraissait privée, par la chute de la compagnie de Jésus, de son plus ferme appui.

Cette chute surprit l'Europe et surtout ceux qui la désiraient le plus. C'est en vain qu'on a cherché, dans l'ébranlement donné à l'ordre des jésuites, la main

des philosophes. Ils y applaudirent l'œuvre des rois et des aristocraties de l'Europe et non pas leur propre ouvrage. Ils blâmèrent même les injustes rigueurs qui accompagnèrent cette mesure et qui lui donnèrent parfois les dehors d'une vengeance. Ils ne comprirent ni les ressentiments de Pombal, ni sa politique, et sa cruauté leur fit horreur. Élevé au milieu de la florissante liberté de l'Angleterre, Pombal prit en pitié l'état du Portugal et en haine les dominateurs de son pays. Maître du roi Joseph Ier, faible intelligence que dominait la terreur, appuyé sur l'Église nationale, qui se montrait jalouse de la puissante compagnie qui gouvernait l'Église, Pombal ne dédaigna pas l'emploi des armes déloyales et cruelles que réprouvait l'esprit de son siècle. Tout lui parut permis, les conspirations imaginaires, les abus d'autorité, et, contre ses ennemis vaincus, les absurdes condamnations de l'inquisition. Il brava, avec un égal sang-froid, la colère du pape Clément XIII et les railleries des philosophes; il travailla sans relâche à faire dater, de l'expulsion des jésuites, la nouvelle prospérité du Portugal. Des passions plus générales et des ressentiments plus légitimes les chassèrent de la France, qui, à la fin du dernier siècle, avait tant souffert de leur domination. Les protestants et les jansénistes virent avec joie s'accomplir la ruine de leurs anciens persécuteurs. Le parlement saisit avec ardeur l'occasion de les détruire, le ministre Choiseul le laissa faire, et le roi ne put l'en empêcher. Le commerce de cette compagnie, qui enveloppait l'ancien et le nouveau monde, était à la fois sa plus riche ressource et son plus grand péril. Une faillite, un procès, une

enquête, la livrèrent au parlement, qui lui demanda compte de ses doctrines en même temps que de ses affaires. La force de l'opinion vint bientôt se joindre à l'âpre ressentiment des magistrats et permit de frapper le dernier coup par l'arrêt du 6 avril 1762, que confirma deux ans plus tard un édit du roi. L'ordre fut sécularisé, sa constitution abolie, ses biens vendus, et, par un de ces justes retours dont l'histoire offre tant d'exemples, on vit les instigateurs de l'édit de Nantes menacés de persécution et devenus familiers avec la fuite, la misère et l'exil. Charles III et son ministre d'Aranda en Espagne, Tanucci à Naples, la cour de Parme, imitèrent, avec une rigueur inégale, la conduite de la cour de France, et Clément XIII mourut le 2 février 1769, se refusant avec larmes aux obsessions de tous ces princes qui exigeaient la suppression de l'ordre par un bref du saint-siége. Maîtres de lui choisir un successeur, les gouvernements catholiques ne prêtèrent leur appui au prêtre Ganganelli qu'après des engagements évasifs que le nouveau pape eût bien voulu oublier; mais l'exigence pressante des souverains l'emporta sur cette volonté débile, et le bref qui abolit l'ordre des jésuites fut enfin signé le 21 juillet 1773. Une mort étrange et prématurée convainquit ses contemporains qu'il n'avait pas impunément désarmé l'Église.

Ce n'était pas assez pour le saint-siége de s'être coupé la main droite, selon l'énergique expression de Ganganelli, et d'avoir vu l'Église ébranlée par le Portugal, la France, l'Espagne et l'Italie, il fallut encore voir l'Autriche, cette constante ennemie de la ré-

forme, revendiquer son indépendance politique et religieuse, et inscrire la tolérance parmi ses lois. Le 13 octobre 1781, un édit du fils de Marie-Thérèse accorda la liberté de conscience aux dissidents, et apporta de nombreux obstacles à la domination, jusqu'alors exclusive de l'Église romaine. Remplaçant un excès par un autre, Joseph II intervint lui-même dans les affaires du clergé catholique et lui fit expier, par de minutieuses exigences, la longue protection dont il avait joui. A la suppression de plusieurs monastères, à l'interdiction des donations ecclésiastiques, il ajouta tant de réformes secondaires sur les détails mêmes du culte, que Frédéric II l'appelait volontiers *mon frère le sacristain*. Ses tentatives politiques, inspirées par les idées les plus généreuses, n'échappèrent point au même reproche d'exagération minutieuse. Aux pays si divers par le génie et par les mœurs qui composaient l'empire autrichien, il voulut imposer la même organisation et les mêmes réformes. Si ce goût trop vif pour la règle et l'unité lui fit tenter l'impossible, il n'en porta pas moins une atteinte salutaire aux plus graves abus du régime féodal, à la dîme, à la corvée, aux entraves innombrables qui arrêtaient le développement de l'industrie. En Allemagne, comme en Espagne et en Italie, des réformes politiques et industrielles accompagnaient et suivaient le mouvement des esprits.

IV. Justice et administration. — Impôts. — Droits féodaux. Industrie.

Cependant les principes de la souveraineté nationale et de la liberté de conscience n'étaient pas les seuls que la révolution dût proclamer et répandre dans le monde. La France devait appliquer des idées nouvelles à la justice et à l'administration, parties importantes de la vie des peuples, dont le temps et les préjugés avaient fait de dangereux instruments de servitude et qu'il fallait transformer en garanties salutaires. Par l'évocation des affaires au grand conseil, le roi était le maître d'interrompre le cours de la justice; par les lettres d'abolition, de rémission et de pardon, d'en arrêter les effets. Si l'ordonnance de 1670 a limité les cas où ces lettres pourraient être accordées, la magistrature n'a d'autre recours contre les abus, en pareille matière, que le vain usage des remontrances. Cette célèbre ordonnance, qui semblait une réforme, a plutôt éclairé que modifié le chaos des anciennes lois. La juridiction royale, qu'on essaye d'y étendre aux dépens de celle des seigneurs, rencontre et respecte sans cesse quelque obstacle dans les coutumes locales et dans les priviléges féodaux; et ce pouvoir judiciaire que le roi s'attribue est lui-même étrangement dispersé parmi des magistratures de genres et de noms divers, qui ont chacune leur procédure particulière. Les baillis et sénéchaux, les juges prévôts, les prévôts des maréchaux étaient sans cesse exposés au danger d'empiéter les uns sur les autres. Au-dessous de la justice royale s'étendait sur le sol de la

France la juridiction variée des seigneurs. Le haut justicier connaît des affaires criminelles et civiles et peut condamner à mort et à autres peines afflictives ; le moyen justicier connaît des affaires civiles et de certaines matières criminelles passibles d'une amende limitée ; le bas justicier se borne aux moindres délits. Chacun de ces seigneurs nomme ses juges et ses officiers de justice. Le haut justicier entretient ses fourches patibulaires, où le nombre des piliers est réglé par ses titres nobiliaires et par les coutumes locales. Les cas royaux, dont l'accroissement était proportionné aux progrès de la couronne, enlevaient à cette justice tout ce qui intéressait gravement la paix du royaume et l'autorité du roi. Le reste était abandonné à l'anarchique application des soixante coutumes et des trois cents législations qui se partageaient la France.

Mais, d'un bout à l'autre du royaume, régnaient sans contestation des principes destructeurs de toute justice, que les ordonnances de Colbert avaient respectés, et que les édits postérieurs avaient développés dans leurs diverses applications. L'inégalité devant la loi, qui était le premier de ses principes, subsistait jusque sur l'échafaud, où le noble périssait par la hache, où le roturier était pendu[1]. Le secret de la procédure, le droit de défense facultativement accordé ou refusé, l'absence de confrontation entre l'accusé et ses accusateurs, la rigueur aveugle des peines, n'étaient que de légers abus à côté de la sanglante

1. Voyez l'Appendice Q.

absurdité de la question, salut du coupable robuste, fatale surtout à l'innocent. Les procès instruits contre le cadavre ou la mémoire d'un défunt ; l'infamie d'une condamnation rendue héréditaire dans une famille par une sorte d'application légale du dogme du péché originel ; l'usage de soustraire aux tribunaux, par des lettres de cachet et par des emprisonnements arbitraires, les coupables dont le déshonneur eût rejailli sur une noble maison, réunissaient, dans l'administration de la justice, les plus odieux excès d'autorité aux marques de la plus ridicule impuissance. Au-dessus de ces abus s'élevait celui qui était la garantie de tous les autres, cette vénalité des offices judiciaires dont la suite naturelle était la corruption et l'avilissement du juge, qui achetait à prix d'argent le droit de disposer des biens et de la vie des hommes et, qui, se vendant à son tour, s'exposait aux sanglantes réclamations d'un Beaumarchais.

Quel contraste pourtant entre cet état de choses et le vœu de l'opinion ! La patrie des juges de Calas et de la Barre est celle de Montesquieu et de Voltaire ! et c'est en face de ces législations iniques et absurdes que se propageait cette belle maxime de Beccaria, qui en était l'expresse condamnation : « Pour qu'une peine quelconque ne soit pas un acte de violence d'un seul ou de plusieurs contre un citoyen, elle doit être publique, prompte, nécessaire, la plus légère qu'il est possible, eu égard aux circonstances, proportionnée aux délits, dictée par les lois. » La société, que l'ancien système avait la prétention de venger, ne doit que se défendre en conciliant, autant qu'elle le peut, l'in-

térêt du coupable avec celui de sa propre sûreté. L'accusé ne doit pas être réputé coupable avant sa condamnation, et c'est un sophisme meurtrier que d'exiger de lui des preuves de son innocence au lieu de fournir des preuves de son crime. La justice de l'expiation et la nécessité de l'exemple doivent concourir à la détermination de la peine, égale pour tous les hommes, variée en proportion de toutes les fautes. On ne devait donc pas voir le banqueroutier frauduleux condamné à la peine de mort et ses complices aux galères perpétuelles, comme le portait la déclaration du 11 janvier 1716. La contrebande et la mendicité ne devaient pas être châtiées comme le meurtre et le brigandage. Les actes, et non les opinions, étaient sujets de la loi, et la loi elle-même, prévoyante et inflexible, devait laisser le moins de place qu'il est possible aux caprices des hommes.

Il suffisait donc de déclarer que la justice naturelle et l'intérêt social étaient les seules sources légitimes de la loi, pour renverser une législation léguée par la coutume, et accrue au jour le jour, selon les besoins passagers d'un système d'aveugle répression. En traduisant le beau livre de Beccaria, Morellet ne fit que rendre son bien à la France, qui avait trouvé à Naples cet interprète reconnaissant de ses idées. « Je dois tout aux livres français, écrivait Beccaria ; ils ont développé dans mon âme des sentiments d'humanité, étouffés par huit années d'une éducation fanatique. » Si la France et ses disciples à l'étranger avaient trouvé et exprimé tout ce que les institutions judiciaires pouvaient tirer de la philosophie et de l'idée de justice

logiquement développée, la France devait à son tour emprunter à l'histoire et à l'exemple de l'Angleterre l'antique institution du jury. L'admirable bon sens de la race anglo-saxonne avait, sur ce sujet, devancé les conclusions de la philosophie et le vœu de l'opinion. Le juge, chargé seulement de l'application de la loi, laisse aux concitoyens de l'accusé, choisis par le sort, le soin de décider de son innocence ou de son crime. Un débat public entre l'accusé et ses accusateurs précède et éclaire le verdict que rendent, avec une pleine indépendance, des hommes libres et désintéressés, pouvant avoir un jour à réclamer, eux aussi, la justice tutélaire de leurs concitoyens. Telle est, dans son auguste simplicité, cette grande institution dont les progrès, associés désormais à ceux de la civilisation moderne, ne sont arrêtés que lorsque cette civilisation même est en péril.

Ainsi éclairée par les travaux des philosophes et par l'exemple d'un grand peuple, la société française ne supportait qu'impatiemment le lourd héritage de son passé. Elle maudissait et raillait tour à tour les abus qu'elle n'osait pas détruire. C'est ainsi que Quesnay, à qui l'on demandait la raison de sa timidité devant le roi, disait en souriant : «Je pense qu'il peut d'un mot me faire couper la tête, et cela m'intimide.» Si cette formidable toute-puissance n'était pas dangereuse pour la vie des sujets sous un roi comme Louis XV, elle s'attaquait à leur dignité et à leur honneur. Un homme, qui inspirait aux philosophes plus d'éloignement que le bourreau, dirigeait, chaque jour à la poste, la violation du secret des lettres, et venait,

une fois par semaine, lire au roi les résultats les plus intéressants de son travail. C'est ainsi qu'un service public était transformé en un piége tendu aux secrets des familles, et qu'on érigeait en privilége de la couronne un crime que les lois modernes préviennent et châtient, qu'un gouvernement moderne ne peut encourager ou souffrir sans encourir le mépris universel.

Si la classe éclairée sentait plus vivement les inconvénients du pouvoir absolu, elle n'en supportait guère le poids, qui accablait surtout la classe inférieure de la population, le paysan taillable et corvéable à merci, l'artisan enfermé dans des corporations qui lui vendaient et qui pouvaient lui refuser le droit de vivre de son travail. Que penser d'une société où l'impôt était considéré comme une flétrissure, où l'on s'en exemptait en prouvant sa noblesse, en obtenant ce qu'on appelait, d'un nom injurieux pour la grande majorité du peuple, un arrêt de réhabilitation? La publicité de l'impôt est aujourd'hui un principe de droit public; le secret de l'impôt était alors une maxime d'État. Le prélèvement direct de l'impôt par l'État est prescrit par l'intérêt public et par le bon sens; sur huit branches de revenus cinq étaient adjugées à des fermiers généraux dont la fonction consistait à diminuer au passage la fortune publique. C'était déjà une importante réforme que d'avoir contraint ces fermiers à partager avec l'État les quatre premiers millions de leurs bénéfices. La variété des lois se trouvait reproduite dans la variété de l'impôt demandé, sous des formes diverses, aux pays d'État, aux pays d'élection et aux pays conquis. A la taille, signe de roture, s'ajoutaient la capita-

tion et l'impôt du vingtième, payés quelque temps par tout le monde, et rejetés bientôt sur le peuple par des exemptions innombrables. Les impôts indirects, que l'art des gouvernements modernes s'épuise à rendre supportables, étaient grossièrement oppressifs. C'étaient les aides qui rendaient le commerce du vin presque impossible, qui réglaient la consommation de chaque famille et qui multipliaient les visites domiciliaires. C'étaient les douanes et les péages féodaux qui morcelaient la France en autant de nations qu'elle avait de provinces, et qui transformaient la circulation des denrées en un aventureux voyage rempli d'incidents onéreux. C'était enfin ce prodigieux impôt du sel qui en faisait payer douze fois la valeur, et qui envoyait chaque année environ cinq cents hommes aux galères : véritable abrégé de toutes les injustices et de toutes les misères de ce temps. L'inégalité était le premier fléau de cette taxe accablante. Le prix du sel variait d'une province à l'autre de 40 sols à 62 livres le quintal. Aussi la contrebande prenait les proportions d'une guerre civile, et un tribunal spécial, les juges du grenier à sel, frappait les vaincus. Cette onéreuse consommation était imposée à chaque famille, contrainte d'acheter au grenier du roi les sept livres du *sel du devoir*. En revanche, le roi accordait aux plus riches courtisans leur provision de sel exempte de taxe, et c'était un honneur que de recevoir un *franc-salé*.

Aux charges imposées par la couronne s'ajoutaient pour la population des campagnes les droits oppressifs du seigneur, dans leur infinie variété. Ici, l'on est

tenu de moudre sa farine, de cuire son pain, de presser son raisin, au four, au moulin, au pressoir du seigneur ; là, il faut de plus vendre la viande à sa boucherie, et lui laisser les pieds et la langue des animaux abattus. Il a le droit d'interdire la vente du vin dans tout son fief, même aux aubergistes et cabaretiers, pendant le temps nécessaire à l'écoulement de sa propre récolte. Il a seul le droit de chasse et de pêche ; seul le droit d'avoir une garenne et un colombier. Il a le droit d'entretenir, par le maintien de son privilége, l'anarchie des poids et mesures. Il succède aux bâtards décédés *ab intestat*. Il lève, en vertu du droit féodal, divers impôts que la coutume modifie partout, sans les refuser nulle part. Il a le seul droit d'avoir un château et de le surmonter d'une girouette carrée, image de la bannière féodale. Il perçoit, pour l'entretien de ce château, un droit *de sauvement*, en retour de l'asile chimérique qu'il doit aux habitants menacés d'une invasion. Il lève la taille à quatre cas, réduite à deux par le progrès des temps : celui du mariage de sa fille aînée ou de sa nomination dans l'ordre du Saint-Esprit. Il a enfin le droit d'exiger toutes les corvées qui ne mettent pas en danger la vie du paysan. Et c'était un aggravement de ces servitudes que leur perpétuelle variété. Dans le Clermontois, par exemple, en vertu d'un ancien titre de la famille de Condé, le droit de moulin banal s'étendait jusqu'à interdire au sujet l'achat de farines moulues ailleurs qu'au moulin dont il était bannier. Même variété dans les droits honorifiques. Ici, le curé doit encenser trois fois le seigneur, trois fois sa femme et

une fois chacun de ses enfants ; ailleurs, une fois le seigneur, une fois sa femme, une fois tous les enfants ensemble. Des procès continuels attestèrent, jusqu'à la révolution, l'importance et la vitalité de ces innombrables priviléges, dont les avocats et les légistes n'apportaient pas d'autre justification qu'un certain droit de conquête imprescriptible, et qu'une ineffaçable division de la nation en vainqueurs et en vaincus[1].

Deux de ces droits étaient seuls tombés en désuétude, à la fin du dix-huitième siècle, par la connivence des cours souveraines, qui refusaient de les soutenir : c'était le droit de *forfuyance*, qui attachait l'habitant au fief du seigneur, et ce droit de mariage qui blessait plus directement encore la dignité humaine. Tel était l'état de la France féodale ; tel était l'anarchie civile et financière qui avait subsisté jusqu'à ce jour, sous l'apparente unité de la monarchie absolue.

L'industrie languissait dans une égale servitude ; les corporations, les jurandes, les maîtrises, protection salutaire de l'industrie naissante, étaient devenues, avec le temps, d'odieuses entraves. L'inégalité, la vénalité des offices, l'oppression arbitraire se retrouvaient dans le monde industriel comme dans le reste de la société française. Les maîtres y formaient une sorte de caste héréditaire, d'un accès difficile et surtout onéreux. L'apprenti, soumis à de nombreuses taxes d'ancienne origine, devait en outre sept ans de travail à son maître, avant de s'élever au rang de

1. Voyez l'Appendice R.

compagnon salarié. La maîtrise, autrefois le prix du chef-d'œuvre de l'ouvrier, s'achetait comme tout le reste, et l'argent dispensait de l'épreuve. Cette maîtrise même n'avait de valeur que dans la ville où elle était conférée, et l'industrie avait, comme le commerce, ses frontières intérieures. Tout y était matière à privilége, jusqu'au droit de mendier à la porte des églises. Les économistes, en voulant introduire dans le travail la liberté, qui n'existait nulle part, anticipaient à leur insu sur une révolution qui devait avoir pour but, sinon pour effet, de l'introduire partout.

V. Les économistes. — Échec de Turgot.

La science nouvelle de l'économie politique, fruit tardif de la civilisation moderne, était née en France de quelques esprits inventeurs, animés de l'amour du bien public et d'un juste pressentiment de l'avenir. L'antiquité et la plus grande partie des temps modernes, occupés surtout du mouvement extérieur du monde et des formes les plus apparentes de la vie des peuples, n'avaient pas étudié et avaient à peine entrevu les lois cachées et pourtant régulières qui président à la formation et à la distribution des richesses. Le travail et l'échange des biens qu'il produit sont des actes aussi anciens que l'existence même du genre humain et indispensables à sa vie; mais on peut dire que, jusqu'à la naissance de l'économie politique; ces actes furent accomplis sans qu'on eût conscience de leur importance, de leurs effets et surtout des heureuses modifications qu'y pouvaient apporter la science et la

volonté de l'homme. Il était réservé au dix-huitième siècle et à la France de reconnaître et de proclamer l'influence que ces actes, mieux dirigés et devenus l'objet d'une science régulière, devaient exercer sur l'état du monde, et surtout quel rôle salutaire la liberté était appelée à remplir dans les transactions industrielles jusque-là chargées d'entraves.

La dégradation du travail physique, regardé par l'antiquité comme l'attribut de la servitude, en avait détourné l'attention des grands esprits, qui en eussent peut-être découvert l'importance et pénétré les lois. Quelques vues heureuses de Platon sur l'utilité de la division du travail, quelques remarques justes de Xénophon et d'Aristote sur l'usage de la monnaie, voilà tout ce qu'ont laissé les anciens sur une science qui occupe aujourd'hui tant d'esprits éclairés et laborieux. La féodalité, nourrie de spoliation et de rapines, la monarchie du moyen âge, cherchant ses ressources les plus nécessaires dans les confiscations et dans l'altération des monnaies, ne pouvaient avoir sur les lois économiques de notions plus sages ni plus généreuses que les préjugés de l'antiquité. Les vœux de Bodin au seizième siècle, remis de nos jours en lumière par des recherches intéressantes, la sollicitude de Sully pour l'agriculture et de Colbert pour l'industrie, les mémoires où Boisguilbert, Vauban et quelques autres peignaient la détresse et les besoins du pays, furent plutôt autant de symptômes de l'étendue du mal que des remèdes capables de le guérir. La grande et vive intelligence de Law avait entrevu et fait comprendre à tous les ressources immenses qu'on pouvait tirer du

crédit, et, à vrai dire, il ouvrit cette mine où s'alimente l'activité prodigieuse de la société moderne. Voltaire a dit avec justice et avec la vivacité de son bon sens : « Le gros de la nation était d'une ignorance si profonde qu'il n'y avait guère de ministre ni de juge qui sût ce que c'était que des actions, des primes, le change, un dividende; il a fallu qu'un Écossais, nommé Jean Law, soit venu en France et ait bouleversé toute l'économie de notre gouvernement pour nous instruire. Il osa, dans le plus horrible dérangement de nos finances, dans la disette la plus générale, établir une banque et une compagnie des Indes. C'était l'émétique à des malades; nous en prîmes trop, et nous eûmes des convulsions. Mais, enfin, des débris de son système il nous resta une compagnie des Indes avec 50 millions de fonds. Qu'eût-ce été si nous n'eussions pris de la drogue que la dose qu'il fallait ! »

L'erreur de Law, mortelle à son système, était une idée fausse sur la monnaie, qu'il avait considérée comme une valeur arbitraire et variable au gré des gouvernements. Ce fut la première leçon que reçut l'économie politique naissante, et, se gardant d'une erreur semblable, elle ne voulut reconnaître la richesse que sous sa forme la plus naturelle et la plus frappante, dans ce produit de la terre cultivée sur lequel repose l'existence même du genre humain. Au commencement de la seconde moitié du dix-huitième siècle, Quesnay et ses disciples constatent que toutes les avances de l'agriculture une fois couvertes, il reste un produit véritablement créé par la fécondité de la terre et du travail de l'homme. Ce *produit net*, comme

ils l'appelèrent, est la richesse par excellence, le fondement et la règle de toutes les autres. Ceux qui possèdent le sol forment la classe propriétaire ; ceux qui créent cette richesse forment la classe *productive ;* ceux qui la transforment, l'échangent et s'en nourrissent, forment les classes *stériles*, dont les services sont nécessaires à la société sans être réellement productifs. C'est donc le produit net qui doit supporter l'impôt en échange de cette protection générale et constante que réclame le travail dont il est sorti. L'impôt, ainsi établi sur un motif de justice et considéré comme le salaire de l'État protecteur du travail, n'était pas, ainsi que Voltaire l'a présenté dans sa spirituelle et légère satire de *l'Homme aux quarante écus*, une atteinte à la propriété, une revendication d'une partie du produit net au nom de l'État. Bien au contraire, cette difficile question de la propriété, effleurée jusque-là par les philosophes, est pour la première fois résolue par les économistes, qui fondent le droit du propriétaire sur le travail par lequel il a fait passer dans la terre la vertu de son activité et comme une partie de lui-même. Pour les illustres fondateurs de l'économie politique, en qui le génie philosophique de la France élevait et dirigeait l'observation des phénomènes, il n'y avait rien d'arbitraire ni de hasardeux dans la science nouvelle qu'ils annonçaient avec une certaine pompe à leur génération. La production et la distribution de la richesse reposaient, à leurs yeux, sur des lois immuables et éternelles qu'ils espéraient découvrir et qu'ils se défendaient d'inventer. Le mot de *physiocratie* signifiait pour eux l'ensemble de ces lois néces-

saires, ou, comme disait Mercier de la Rivière, cet *ordre naturel et essentiel des sociétés*, dont l'économie politique ne devait être que la recherche et l'application. De là cette élévation et cette profondeur qui se mêlaient aux plus arides calculs, dans les écrits de Dupont de Nemours et de Quesnay, auquel Adam Smith, qui l'avait souvent entretenu et qui était en Angleterre l'organe de la science nouvelle, avait voulu dédier le grand ouvrage qui a fondé sa gloire.

Malgré la faveur trop exclusive des physiocrates envers le travail agricole, et ce mot malheureux de classe *stérile* qui embrassait toutes les autres formes de l'activité humaine, ils arrivaient dans la pratique à des conclusions aussi équitables et aussi fécondes que s'ils eussent possédé la pleine et entière vérité. Les charges dont l'industrie et le commerce étaient grevés, et qui en doublaient les frais, étant prélevées sur le produit net, leur semblaient une atteinte à la richesse publique. L'immunité des transactions était pour eux un accroissement du produit net. C'était donc en voulant étendre sur tous les actes de la production et de l'échange l'influence salutaire de la liberté qu'ils étaient conduits à se briser contre l'assemblage despotique des anciennes institutions de la France.

Il semble en effet, lorsqu'on entend les vœux des Quesnay, des Mirabeau, des Mercier de la Rivière, des Dupont de Nemours pour la liberté du travail agricole, lorsqu'on voit Gournay, Turgot et leurs disciples s'attacher à la liberté du commerce et de l'industrie, et revendiquer pour tous le droit de travailler

et d'échanger librement les fruits de leur travail, qu'ils s'épuisent dans une contradiction insoluble, voulant faire sa part à la liberté et ne pouvant même accomplir cette œuvre restreinte qu'à l'aide de la toute-puissance royale et de mesures despotiques. De même que Law, voulant donner à la France les ressources du crédit et ne pouvant se passer de la confiance publique, sans laquelle le crédit ne peut exister,' était pourtant conduit à abuser du pouvoir absolu et à violenter ceux qu'il fallait séduire, de même les économistes, réduits à imposer leurs libertés partielles à des privilégiés encore debout et appuyés sur l'ordre social tout entier, essayèrent en vain de se servir du despotisme contre lui-même, et durent laisser intacte à la révolution une tâche qui ne pouvait point se diviser.

Le ministère de Turgot en fut la preuve : ce fut une grande leçon pour les réformateurs que l'échec de cet homme de bien, encouragé en vain par les applaudissements de Voltaire et par les bonnes intentions de Louis XVI. Chaque pas de Turgot vers une réforme est arrêté par l'intérêt tout-puissant du privilége. Demande-t-il l'abolition des maîtrises et des jurandes, il faut vaincre par un lit de justice l'opposition du parlement; veut-il abolir les corvées, il est accusé d'attenter à la propriété et d'ébranler l'ordre social; conseille-t-il au roi d'omettre à son sacre l'absurde serment d'exterminer les hérétiques, il persécute la religion. Enfin lorsqu'il proclame la liberté du commerce des grains, il en est réduit à la violence, et c'est en vain qu'il s'y résigne; il est vaincu par les sociétaires du pacte de

famine. Louis XV avait trempé dans ces infâmes manœuvres d'agiotage sur les blés et d'accaparement des grains qui affamaient les populations et qui enrichissaient leurs auteurs. La liberté du commerce des grains favorisait ces accaparements meurtriers et était par là décréditée; mais l'interdiction de ce libre commerce était un remède dérisoire contre un fléau où le roi lui-même cherchait des bénéfices. Si l'honnête Louis XVI était incapable de tels crimes, il n'avait ni l'intelligence nécessaire pour les comprendre, ni la fermeté nécessaire pour les réprimer. Des bandes soudoyées interrompirent la libre circulation des grains et provoquèrent une disette; et tandis que Turgot voulait châtier les coupables et maintenir la liberté du commerce, le roi promettait, du haut de son balcon, à la populace ameutée de faire baisser le prix du pain. Lorsque Turgot eut succombé, en 1776, devant ces difficultés insurmontables, lorsque Necker eut à son tour, en 1781, expié par sa chute la tentative de rendre publiques les recettes et les dépenses de l'État et d'y porter l'ordre avec la lumière, on comprit que la nation pouvait seule essayer de se guérir elle-même, on comprit que la loi seule prévaudrait contre cette oppressive anarchie protégée par la complicité d'un Louis XV, tolérée par l'aveugle bonté d'un Louis XVI, soutenue par l'alliance des privilégiés, de la cour et des parlements.

VI. Progrès et tendances de la bourgeoisie française.

Mais entre les privilégiés résolus à se défendre et

cette population ignorante et presque barbare qui servait d'instrument à ses oppresseurs et qui aidait à renverser les Turgot, existait une classe nombreuse que le commerce avait élevée, que la philosophie avait éclairée, qu'une injuste inégalité et que d'imprudents mépris avaient persuadée de la nécessité de s'affranchir, à mesure qu'elle devenait plus capable de s'emparer du gouvernement. Si la force de la bourgeoisie française n'a été mise en lumièrc que dans le dix-neuvième siècle par les services actifs qu'elle a rendus à la civilisation, il est cependant facile de suivre ses progrès dans son histoire, et de trouver dans son passé l'explication de sa fortune présente. A peine dégagée des luttes du moyen âge, à peine en possession des garanties les plus indispensables à son existence et à son travail, elle avait apporté à la couronne, contre l'anarchie féodale, le secours le plus efficace et le plus persévérant : elle avait été l'amie de Henri IV, l'appui de Richelieu et, après une tentative infructueuse d'affranchissement, l'instrument de Louis XIV. Ce règne de vile bourgeoisie, comme l'appela Saint-Simon, fut l'école des futurs administrateurs de la France. L'intelligence et la probité de la bourgeoisie étaient présentées à la noblesse par La Bruyère comme un contraste et comme une leçon. La bourgeoisie paya son tribut de ridicules à Molière; mais la bonhomie d'Orgon, de Georges Dandin et du Bourgeois gentilhomme joue encore le beau rôle à côté des Sottenville, des don Juan et de l'escroc qui tire parti de la naïve ambition de M. Jourdain. Si le dix-huitième siècle fut si favorable aux progrès de la bourgeoisie

et la laissa au seuil du gouvernement de la France, c'est qu'elle adopta les idées nouvelles avec une sincérité généreuse qu'elle conserva jusqu'aux plus cruelles épreuves de la révolution. La splendeur littéraire du siècle, cette puissance de la philosophie qui fit rayonner jusqu'en Autriche et en Espagne, jusque dans la jeune Amérique la pensée de la France, étaient surtout son œuvre. Le fils du notaire Arouet, le fils du coutelier Diderot, Rousseau, le fils de l'horloger genevois, étaient sortis de son sein; et si d'Alembert avait pour mère une grande dame, elle l'avait abandonné dans la rue, où une femme du peuple avait recueilli et adopté l'un des plus fermes et des plus habiles précurseurs du nouvel ordre de choses.

Nous avons vu quelles étaient sur le gouvernement, sur la justice, sur les relations de l'Église et de l'État, sur le régime féodal, les idées que la classe éclairée devait porter au pouvoir. Elle devait y porter aussi ce goût des sciences physiques et naturelles et cette ardeur pour le progrès général de toutes les branches de l'activité humaine qui avaient honoré le dix-huitième siècle, et qui, au siècle suivant, devaient enfanter tant de merveilles. En Descartes, en Pascal avaient vécu associées la science et la philosophie. Réunissant, comme eux, dans le désir sans limites d'atteindre la vérité sous toutes les formes, les plus nobles curiosités qui puissent agiter l'esprit humain, Leibnitz et Newton avaient cherché Dieu dans la science. Le dix-huitième siècle conservant, dans un autre esprit, ces traditions fécondes, considérait la science comme un moyen et presque comme une

condition de l'affranchissement des âmes. Voltaire propagea les idées de Newton au profit de ses idées. L'alliance de la philosophie et de la science fut enfin consommée dans l'*Encyclopédie*, au temps même où l'électricité allait commencer la série de ses prodiges, où la chimie allait naître et rendre raison de la matière. Mais, au milieu des représentants nombreux de l'union des idées nouvelles et de la science, s'étaient distingués quelques hommes qui eurent à la fois la passion de cette union et le don de la rendre populaire. La *Pluralité des mondes* de Fontenelle avait depuis longtemps donné, sous une forme légère, le plus heureux exemple du grand changement que produit dans l'intelligence humaine un aspect nouveau de l'univers. Avec les bornes du monde reculent celles de l'esprit humain, et dans une intelligence familière avec ces grands objets, la mesure de toutes choses a d'un seul coup changé. La *Théorie de la terre* et l'*Histoire naturelle* de Buffon recouvrirent les idées nouvelles de la majesté et de la variété de la nature, et les descriptions de Bernardin de Saint-Pierre voilaient avec splendeur les timides contradictions de sa pensée. Déjà, dans ces œuvres, et bientôt dans tous les écrits de l'école philosophique, brille cette *philanthropie*, cet amour de l'humanité pour elle-même, qui franchit les barrières dont s'entourent les sectes et les nations. Déjà Rousseau et son école, tous les jours plus nombreuse, avaient enseigné ces vertus de l'*honnête homme*, qui allaient bientôt se confondre avec les devoirs du citoyen. Passions ignorées des âges précédents et devenues communes, idées nouvelles

exprimées par des mots nouveaux ou détournés de leur sens, tout annonçait la transformation de la société et la grande épreuve qui attendait, à la fin du dix-huitième siècle, la civilisation sortie de l'invasion des barbares et des débris de l'antiquité. Nous nous arrêtons au seuil de l'histoire inachevée de cette époque, qui est celle où nous vivons, et dont l'histoire des siècles antérieurs n'est, en quelque sorte, que la longue introduction.

FIN DU DEUXIÈME VOLUME.

APPENDICES.

APPENDICE *H*.

(Page 34.)

Un passage du *Borda*, chef-d'œuvre de Scherf Eddin Elboussiri qui a sa place marquée à côté du Coran, peint avec grandeur ce premier élan de la conquête musulmane, nous l'empruntons à la traduction de M. Sylvestre de Sacy.

Disciples de l'islamisme, que notre sort est heureux ! nous avons, dans la protection de Dieu même, une ferme colonne que rien ne peut renverser.

Celui qui nous a appelés au culte de Dieu a été déclaré par Dieu même le plus excellent des envoyés : nous sommes donc aussi le plus excellent de tous les peuples.

La seule nouvelle de sa mission a jeté l'épouvante dans le cœur de ses ennemis : tel un troupeau d'imbéciles brebis fuit en désordre au seul rugissement du lion. Partout où il a repoussé leurs attaques, il les a laissés percés de ses lances et étendus sur le champ de bataille, comme la viande sur l'étal d'un boucher. La fuite a été l'objet de leurs vœux, ils portaient envie à ceux dont les membres déchirés étaient enlevés en l'air par les aigles et les vautours. Les jours et les nuits se succédaient et s'écoulaient sans que l'effroi dont ils étaient saisis leur permît d'en connaître le nombre, à l'exception des mois sacrés où la guerre est suspendue. La religion était pour eux comme un hôte importun descendu dans leur demeure, suivi d'une foule de braves tous altérés du sang de leurs ennemis, traînant après lui une mer de combattants montés sur d'agiles coursiers, une mer qui vomissait des flots de guerriers dont les rangs

pressés se choquaient et se heurtaient à l'envi, tous dociles à la voix de Dieu, tous animés par l'espoir de ses récompenses, enflammés du désir d'extirper et d'anéantir l'impiété. La religion musulmane, qui était d'abord comme étrangère parmi eux, et l'objet de leur mépris, est, pour ainsi dire, devenue par l'effet des armes victorieuses de ce grand prophète, leur proche parent et le plus cher objet de leur amour. Dieu a assuré pour toujours parmi eux le secours d'un père, et les soins attentifs d'un époux à cette religion auguste; jamais elle n'a éprouvé le triste sort de l'orphelin, ou l'abandon du veuvage.

Ces défenseurs de la religion ont été aussi fermes et aussi inébranlables que des montagnes. Demande à leurs adversaires ce qu'ils ont éprouvé de la part de ces braves dans chacun des lieux qui ont été le théâtre de leur courage. Interroge Honeïn, Bedr et Ohod [1], ces lieux où les ennemis de la religion ont succombé à un fléau mortel plus terrible que la peste.

Les glaives de ces soutiens de l'islamisme qui, avant le combat, étaient d'une blancheur éclatante, sont sortis rouges de l'action, après s'être abreuvés dans la gorge de leurs ennemis qu'ombrageait une épaisse forêt de cheveux.

Les flèches que distinguent des raies noires et dont Alkhatt a armé leurs mains, ont tracé une écriture profonde sur les corps de leurs adversaires; leurs lances, ces plumes meurtrières, n'ont laissé aucun corps exempt de leurs atteintes; aucune lettre n'est demeurée sans point diacritique [2].

Ces nobles combattants, hérissés de leurs armes, ont un caractère de piété qui les distingue de leurs ennemis : ainsi le rosier se distingue par ses épines, du bois de sélam qui n'est bon qu'à être la pâture du feu.

Les vents qui t'apportent leur odeur sont les garants d'une victoire assurée : chacun de ces guerriers, au milieu des

1. Lieux des victoires de Mahomet. (*Note du traducteur.*)

2. Allusion à l'écriture arabe, dans laquelle la moitié environ des lettres ont un ou plusieurs points que les grammairiens nomment diacritiques. (*Note du traducteur.*)

armes qui le couvrent, semble une fleur au milieu de son calice. Fixés sur le dos de leurs coursiers, ils y demeurent aussi immobiles qu'une plante qui a crû sur une colline : c'est la fermeté de leur cœur qui les attache, et non la solidité de leurs sangles. Leurs ennemis, saisis d'effroi, perdent l'usage de la raison; ils ne sont plus capables de distinguer un troupeau de faibles agneaux d'un escadron de cavalerie.

Quiconque a pour appui l'assistance de l'apôtre de Dieu, réduira au silence les lions mêmes dans les marais qui leur servent de retraite.................................

APPENDICE *I*.

(Page 138.)

La lettre suivante, écrite par Grégoire VII à l'évêque de Metz, au sujet de sa lutte contre l'empereur, est une exposition précieuse des idées de ce grand pontife sur les rapports du saint-siége avec les gouvernements.

Grégoire évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, à son frère en Jésus-Christ, Hermann, évêque, salut et bénédiction apostolique.

Nous savons que tu es prêt à supporter les fatigues et les dangers pour la cause de la vérité et nous ne doutons pas que ce ne soit un don de Dieu. Sa grâce ineffable et sa merveilleuse clémence sont telles, qu'il ne laisse jamais ses élus s'égarer tout à fait, ni être renversés et accablés sans retour; mais après les avoir agités quelque temps par la persécution, comme par une épreuve, après quelque trouble, il les rend plus forts : comme les lâches sont poussés par la peur à fuir plus honteusement les uns que les autres, les hommes courageux sont virilement animés à lutter de bravoure et d'ardeur. Nous donnons donc de nouveaux encouragements à ta charité, afin que tu aies plaisir à com-

battre au premier rang parmi les défenseurs de la religion chrétienne, sachant que ceux-là sont les plus proches de Dieu, et les plus dignes de partager sa victoire. Quant à ce que tu nous demandes, voulant être appuyé et fortifié par nos lettres contre la folie de ceux qui, débitant de coupables bavardages, refusent à l'autorité du saint-siége le droit d'excommunier le roi Henri, ce contempteur de la religion chrétienne, ce destructeur de l'empire et des églises, ce promoteur et ce complice de l'hérésie, et de délier ses sujets de tout serment de fidélité, cela ne me paraît point nécessaire, puisque les pages des saintes Ecritures offrent en abondance, sur ce sujet, les plus certains exemples.

.... Pour ne citer qu'un passage dans la foule, qui ignore cette parole de Notre-Seigneur et Sauveur Jésus-Christ, disant dans l'Évangile : « Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon église, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle. » Et « Je te donnerai les clefs du royaume du ciel, et tout ce que tu auras lié sur la terre sera lié dans le ciel, et tout ce que tu auras délié sur la terre sera délié dans le ciel. »

Les rois sont-ils exceptés de cette règle ? Ne font-ils pas partie du troupeau confié par le Fils de Dieu au bienheureux Pierre ? Qui donc osera se juger en dehors du pouvoir de Pierre, après cette concession universelle de lier et de délier ? Qui ? si ce n'est peut-être l'infortuné qui, refusant de porter le joug du Seigneur, se soumet au fardeau du diable, et refuse d'être compté parmi le troupeau du Christ ? Et cette volonté même ne suffit pas pour donner à celui qui la revendique cette liberté misérable ; au contraire, celui qui rejette de sa tête superbe le pouvoir divin confié à Pierre, le sentira d'autant plus lourd au jour de sa damnation qu'il l'aura écarté avec plus d'orgueil. Cette institution de la volonté divine, ce fondement du pouvoir de l'Église, ce privilége concédé et confirmé par un décret du ciel à Pierre, prince des apôtres, nos saints Pères les ont considérés et reconnus avec vénération ; dans les conciles généraux, dans leurs écrits et dans leurs actions, ils ont appelé l'Église romaine la

mère universelle; ils ont déclaré qu'on devait accepter non-seulement ses décisions religieuses, mais ses jugements : d'un commun esprit, d'une commune voix, ils ont affirmé qu'il fallait lui soumettre non-seulement les affaires importantes, mais les jugements de toutes les Églises, comme à la mère et à la tête de toutes; qu'il ne fallait jamais appeler de ses décisions, que personne ne pouvait ni ne devait s'y refuser ou y contredire....

.... Quoi! une dignité créée par les hommes du siècle et ignorants de Dieu, ne sera pas soumise à cette autre dignité que la Providence du Dieu tout-puissant a créée pour lui rendre témoignage, et par pitié pour le monde? Et le Fils de ce Dieu, Dieu et homme tout ensemble, souverain pontife, tête de l'Église, siégeant à la droite de son Père et intercédant sans cesse pour nous, n'a-t-il pas méprisé cette royauté séculière dont sont enflés les fils du siècle, et n'y a-t-il pas préféré de son plein gré le sacerdoce de la croix? Qui ne sait que le pouvoir des rois et chefs de peuples a eu un commencement? Des hommes ignorants de Dieu, pleins d'orgueil, de rapines, de perfidie, d'homicides, en un mot, de tous les crimes, et poussés par le prince de ce monde, qui est le diable, ont entrepris, avec une passion aveugle et une intolérable présomption, de dominer sur les autres hommes leurs égaux! Et lorsqu'ils s'efforcent d'incliner à leurs pieds les prêtres du Seigneur, à qui les comparer plus justement qu'à celui qui élève sa tête superbe au-dessus de tous les fils de l'orgueil, qui, tentant le souverain pontife lui-même et la tête de l'Église, et lui promettant tous les royaumes de ce monde, a dit : « Je te donnerai tout cela si tu t'inclines pour m'adorer? » Qui doutera que les prêtres du Christ soient les pères et les maîtres des rois, des princes et de tous les fidèles? N'est-ce point la marque d'une folie misérable, si le fils veut se soumettre son père, l'écolier son maître, s'il veut lier à son pouvoir par d'injustes obligations celui auquel il reconnaît d'ailleurs la puissance de le lier et de le délier lui-même, non-seulement sur la terre, mais dans le ciel?....

Qui donc parmi les prêtres ou les laïques, se voyant à sa dernière heure, implore pour le salut de son âme le secours d'un roi de la terre? Qui donc, parmi les rois ou les empereurs peut enlever par le baptême un chrétien à l'empire du démon, et le mettre au nombre des fils de Dieu? Et, ce qui est le principal de la religion chrétienne, qui d'entre eux a le pouvoir de former de sa propre bouche le corps et le sang de Notre-Seigneur? Qui d'entre eux a reçu le droit de lier et de délier dans le ciel et sur la terre? D'où on peut voir clairement combien la dignité sacerdotale l'emporte sur leur puissance.

Qui encore parmi eux peut ordonner un clerc et le faire entrer dans l'Église, ou, ce qui est plus encore, le déposer et l'en faire sortir? La déposition suppose une autorité plus élevée que l'ordination; car un évêque peut ordonner d'autres évêques, mais les déposer n'appartient qu'au siége apostolique. Qui donc, même parmi les écoliers, douterait que les prêtres fussent au-dessus des rois? Et si les rois, pour leurs péchés, tombent sous le jugement des prêtres, à plus forte raison doivent-ils être jugés par le pontife de Rome. En un mot, le premier venu des chrétiens fidèles peut être plus convenablement appelé roi qu'un mauvais prince. En effet, les chrétiens qui cherchent la gloire de Dieu se gouvernent courageusement; et ceux qui ne sont pas de Dieu, et qui cherchent leur intérêt, sont leurs propres ennemis et les tyrans des autres. Les premiers sont les rois du Christ, les seconds sont le corps du diable; les premiers se commandent à eux-mêmes, afin de régner éternellement avec leur roi divin; la puissance des seconds les conduit à tomber dans la damnation éternelle avec le prince des ténèbres, roi des fils de l'orgueil.

.... Qu'ils ne cherchent donc point à faire de la sainte Eglise leur servante, à la soumettre, à la dompter; mais plutôt qu'ils s'appliquent à honorer, les reconnaissant pour leurs pères et leurs maîtres, les yeux de cette Église, c'est-à-dire les prêtres du Seigneur. Si on doit honorer les pères et mères selon la chair, combien davantage les pères et

mères selon l'esprit! Si celui qui a maudit son père ou sa mère selon la chair est digne de mort, que mérite celui qui maudit son père ou sa mère selon l'esprit? Qu'enchaînés à l'amour de la chair ils ne s'appliquent pas à mettre leur fils à la tête du troupeau pour lequel le Christ a versé son sang, si on peut trouver un homme meilleur et plus utile au troupeau que leur fils; de peur qu'en aimant leur fils plus que Dieu, ils n'apportent un grand dommage à la sainte Église.

APPENDICE J.

(Page 185.)

Pierre, moine de Citeaux, a exposé cette hérésie des Albigeois, qui, noyée dans le sang, laissa pourtant des traces et peut être suivie, sous des dénominations diverses, à travers tout le moyen âge. Les passages suivants font voir quelle différence profonde séparait ces sectes de l'Église romaine, et par quel sophisme un mépris mystique de la chair autorisait parmi elles le déréglement des mœurs.

Puisque l'occasion s'en présente, je crois utile d'exposer clairement et en peu de mots ces hérésies et les sectes qu'elles produisirent. D'abord les hérétiques établissaient deux créateurs, l'un du monde invisible, qu'ils appelaient *bon;* et l'autre du monde visible, qu'ils appelaient *mauvais.* Ils attribuaient le Nouveau Testament au dieu bon; l'Ancien au mauvais; et ils le rejetaient absolument, sauf ce que le Nouveau Testament confirmait de l'Ancien. Ils accusaient l'auteur de l'Ancien Testament de mensonge, parce que le créateur y disait : « Le jour où vous mangerez de l'arbre de la science, du bien et du mal, vous mourrez. » Et, disaient-ils, ceux qui en avaient mangé ne moururent pas; et cependant, après ce péché, ne furent-ils sujets à la misère de la mort? Ils l'appelaient homicide, parce qu'il avait brûlé Sodome et Gomorrhe, noyé le monde sous le déluge, Pharaon et les Égyptiens sous la mer. Ils affirmaient que tous les

pères de l'Ancien Testament étaient damnés; que saint Jean-Baptiste était l'un des plus grands démons de l'enfer. Ils disaient aussi, mais en secret, que ce Christ, qui était né dans la Bethléem terrestre et visible, et qui avait été mis en croix à Jérusalem, était un mauvais esprit.... Mais le bon Christ, comme ils l'appelaient, n'avait jamais bu ni mangé, ni pris une chair matérielle, ni paru dans ce monde, si ce n'est spirituellement, dans le corps de Paul. Nous avons dit la Bethléem terrestre et visible, parce que les hérétiques imaginaient l'existence d'une terre nouvelle et invisible, dans laquelle, selon quelques-uns d'entre eux, le bon Christ était né et avait été crucifié.

Ces membres de l'Antechrist, ces premiers-nés de Satan, cette race impure, ces fils du crime et de l'hypocrisie, séduisant les cœurs simples, avaient infecté de leur venin la province de Narbonne. Ils appelaient l'Église romaine une caverne de voleurs et la femme de mauvaise vie dont il est parlé dans l'Apocalypse. Ils anéantissaient les sacrements au point de ne faire aucune différence entre l'eau du saint baptême et l'eau des fleuves, entre l'hostie du corps du Christ et le pain des laïques, glissant dans l'oreille des simples que le corps du Christ, fût-il aussi grand que les Alpes, serait depuis longtemps consommé et anéanti par tant de convives. La confirmation, la confession, étaient choses vaines et frivoles. Le saint mariage était une prostitution [1], et personne n'y pouvait faire son salut. Sur la résurrection de la chair, ils avaient inventé de bizarres doctrines : nos âmes étaient des esprits angéliques qui, pour leur orgueil, avaient été précipités du ciel; ils avaient laissé dans les airs, en tombant ici-bas, leurs corps glorifiés (divins); quant à leurs âmes, après avoir habité successivement sept corps terrestres, quels qu'ils fussent, leur pénitence ainsi accomplie, elles allaient rejoindre ces corps glorifiés, abandonnés par elles.

1. *Sacrum matrimonium meretricium esse.* Curieuse coïncidence avec certaines sectes contemporaines professant la même opinion dans les mêmes termes.

Il faut savoir aussi que, parmi les hérétiques, quelques hommes étaient appelés *parfaits* ou *bons*, et les autres des *croyants*. Les *parfaits* s'habillaient de noir, feignaient la chasteté, s'abstenaient rigoureusement de viandes, d'œufs et de fromage; et ils s'efforçaient de paraître ne jamais mentir, bien que leur doctrine sur Dieu fût un perpétuel mensonge. Ils défendaient de jurer sous aucun prétexte[1]. On appelait *croyants* ceux qui vivaient selon le siècle, sans chercher à imiter la vie des *parfaits*, mais espérant pourtant être sauvés et unis avec eux par les croyances. Ces *croyants* étaient livrés à l'usure, à la rapine, au meurtre, à la débauche, au parjure, à tous les crimes, avec d'autant plus de liberté que, sans restitution, sans confession et sans pénitence, ils se croyaient assurés du salut s'ils avaient eu le temps, à l'instant même de la mort, de dire un *Pater noster* et de recevoir l'imposition des mains de leurs maîtres les *parfaits*, qu'ils appelaient diacres ou évêques....

.... Ils appelaient idolâtrie les images qui sont dans les églises, et les cloches les trompettes du diable. Ils ne voyaient pas de péché dans les pires débauches. Mais si un *parfait* avait péché en mangeant de la chair, du fromage ou des œufs, ou de quelque autre manière, tous ceux qu'il avait assistés perdaient l'esprit saint et avaient besoin d'un nouveau consolateur; et ceux qui étaient sauvés par son ministère tombaient du ciel, à cause de son péché.... D'autres hérétiques moins pervers s'appelaient *Vaudois*, d'un certain Valdius de Lyon. Pour ne pas nous étendre davantage sur ces hérétiques, disons que leurs erreurs principales étaient les quatre suivantes : ils portaient des sandales comme les apôtres; ils défendaient dans tous les cas de jurer ou de tuer; enfin ils disaient que, pourvu qu'on eût des sandales, on pouvait, sans avoir été ordonné par un prêtre, faire descendre le Christ sur l'autel. Qu'il nous suffise d'avoir donné cette courte exposition des hérésies et

1. S'appuyant, comme les *quakers*, sur les versets 33 et suivants du chapitre v de l'évangile de saint Matthieu.

de leurs sectes. Celui qui veut y entrer est reçu par un des hérétiques, qui lui dit : « Ami, si tu veux être des nôtres, il faut renoncer à tous les dogmes que tu as reçus de l'Église romaine. » Le néophyte répond : « J'y renonce. — Reçois donc l'esprit saint des hommes bons. » Et il lui souffle sept fois sur la bouche, ajoutant : « Renonces-tu à cette croix que t'a faite le prêtre, en te baptisant, sur la poitrine, sur les épaules et sur la tête? — J'y renonce. — Crois-tu que cette eau te donne le salut? — Je ne le crois pas. — Renonces-tu à ce voile que le prêtre, en te baptisant, t'a mis sur la tête? — J'y renonce. » Il reçoit alors le baptême des hérétiques, renonçant à celui de l'Église. Alors ils lui imposent tous les mains sur la tête, l'embrassent, le couvrent d'un vêtement noir; et à partir de cette heure il est l'un d'eux.

La guerre des Albigeois eut, comme toutes les luttes religieuses de ce temps, son accompagnement inévitable de supplices et de miracles. Voici un curieux épisode raconté par Pierre de Citeaux.

Nous ne passerons pas sous silence le miracle arrivé au château de Castres, en présence du comte. On lui amena deux hérétiques : l'un était un *parfait*, l'autre un novice et le disciple du premier. Le comte tint conseil et on décida qu'ils seraient brûlés tous les deux. Mais celui qui était le disciple de l'autre eut le cœur remué par la crainte, commença à se convertir, offrant d'abjurer volontiers l'hérésie et d'obéir en tout à la sainte Église romaine. Aussitôt grande discussion entre les nôtres; les uns disaient : « Puisqu'il est prêt à faire ce que nous voulons, il ne faut pas le condamner à mort. — Mais il mérite la mort, disaient les autres, car il est clair qu'il a été hérétique, et ce qu'il dit est plutôt inspiré par la crainte de la mort imminente que par l'amour de la religion chrétienne. » Enfin, le comte décida qu'il serait brûlé, raisonnant ainsi : « Si sa conversion est sincère, ce feu le purifiera de ses péchés; s'il ment, c'est la digne punition de sa perfidie. » On leur passa donc à tous les deux

des liens solides autour des jambes, de la taille et du col; on leur attacha les mains derrière le dos, puis on demanda au converti dans quelle religion il voulait mourir : « J'abjure l'hérésie, répondit-il; je veux mourir dans la foi de la sainte Église romaine, et je supplie que ce feu soit pour moi celui de la purification de mes péchés. » On alluma donc autour du poteau un grand feu. Le *parfait* fut en un instant consumé: mais les liens de l'autre furent aussitôt rompus, et il sortit du feu sain et sauf, sans garder d'autres marques de ses atteintes que quelques brûlures au bout des doigts.

APPENDICE *K*.

(Page 238.)

C'est dans *le Prince* de Machiavel qu'il faut considérer l'état de l'Italie au temps des Borgia. Appuyant ses maximes d'exemples et de récits, Machiavel a fait à la fois la théorie des gouvernements et le portrait de ses contemporains. Le prince, dit-il, doit toujours paraître étranger aux rigueurs nécessaires de son gouvernement,et il le prouve par cet exemple.

Lorsque César Borgia se fut emparé de la Romagne, considérant qu'elle avait toujours eu des maîtres avares qui avaient moins gouverné que dépouillé leurs sujets, et que le pays était infesté de brigands, déchiré par les factions, et livré à tous les désordres et à tous les crimes, il jugea que, pour la pacifier et la soumettre à l'autorité du prince, il fallait y établir un gouvernement fort; en conséquence, il choisit Remiro d'Orco, homme cruel et actif, à qui il donna tout pouvoir : en peu de temps ce gouverneur ramena l'ordre, et s'acquit une grande réputation. Bientôt après, le duc, craignant qu'une autorité si absolue ne devînt odieuse, établit au centre de la province un tribunal civil où chaque ville avait son avocat; et pour dissiper la haine que ses premières rigueurs lui avaient attirée, il fit égorger un matin Remiro, et exposer sur la place de Césène ses membres dépecés, fixés sur des pieux, et auprès un couteau

sanglant. C'était montrer au peuple que les cruautés exercées ne venaient pas de lui, mais du caractère violent de son ministre : cette mesure contenta et surprit à la fois.

L'histoire d'Oliverotto de Fermo est justement rapprochée par Machiavel de celle d'Agathoclès, et pourtant Oliverotto fut vaincu en perfidie par le duc de Valentinois.

Un particulier peut encore devenir souverain de deux manières, sans que la fortune ou le mérite y contribuent entièrement; je ne crois donc pas devoir les passer sous silence. La première, c'est lorsqu'on s'élève au trône par quelque crime; la seconde, c'est lorsqu'un particulier y est porté par la faveur de ses concitoyens. Je vais citer deux exemples du premier cas, sans les approfondir ou les apprécier; ils suffiront, à mon avis, à qui serait forcé de les imiter; l'un est ancien, et l'autre moderne. Agathoclès, Sicilien, fils d'un pauvre potier de terre, devint tyran de Syracuse. Il marqua par des crimes tous les degrés de sa fortune; mais il montra toujours beaucoup d'habileté et de courage. Parvenu par tous les grades militaires à la dignité de préteur, il forma le dessein de se rendre souverain, et d'être dans sa charge indépendant de ceux qui la lui avaient confiée. Après en avoir conféré avec Amilcar, qui commandait en Sicile l'armée des Carthaginois, il assemble un matin le peuple et le sénat de Syracuse, comme pour délibérer des affaires publiques; et, sur un signal donné à ses soldats, tous les sénateurs sont égorgés, ainsi que les plus riches citoyens. Après cette action, il se rendit sans peine maître de la ville; et, malgré deux défaites que les Carthaginois lui firent essuyer, assiégé même par eux dans Syracuse, non-seulement il s'y défendit, mais n'y ayant laissé qu'une partie de ses troupes, il passa avec l'autre en Afrique, et pressa tellement les Carthaginois, qu'ils furent contraints de faire la paix avec lui et de lui abandonner la Sicile.

En examinant la conduite d'Agathoclès, on n'y verra

presque rien qu'on puisse attribuer à la fortune, d'autant plus qu'il s'éleva d'abord non par les armes d'autrui, mais par sa valeur, et qu'il se maintint en prenant toujours des partis aussi hardis que dangereux. Certes, il n'y a point de vertu à égorger ses concitoyens, à trahir ses amis, à être sans foi, sans religion, sans humanité; ce sont des moyens qui peuvent conduire à l'empire, mais jamais à une véritable gloire. Cependant, si nous considérons l'intrépidité d'Agathoclès dans les dangers, sa constance invincible dans l'adversité, nous verrons qu'il ne le cède à aucun des plus grands capitaines, quoiqu'il ne soit pas digne d'être placé parmi les grands hommes, à cause de ses cruautés infinies, et de tous les crimes qu'il commit. Il est donc impossible d'attribuer entièrement son élévation à la fortune ou à son mérite.

De notre temps, Oliverotto de Fermo ayant, encore enfant, perdu son père et sa mère, fut élevé par Jean Fogliani, son oncle maternel, qui le confia ensuite à Paul Vitelli pour en apprendre le métier des armes. Après la mort de Paul, il servit sous Vitellozzo, son frère. En peu de temps son esprit, son courage et son adresse le rendirent un des premiers hommes de guerre. Regardant comme une lâcheté de rester dans un rang obscur, aidé de quelques citoyens qui préféraient l'esclavage de leur pays à sa liberté, et appuyé par les Vitelli, il forma le projet de s'emparer de Fermo. Il écrivit donc à son oncle qu'après une longue absence, il désirait revoir sa patrie et reconnaître un peu son patrimoine; car, jusqu'à ce jour, il n'avait songé qu'à sa réputation; que, pour convaincre les citoyens qu'il n'avait pas perdu son temps, il voulait faire une entrée solennelle, accompagné de cent cavaliers, tant amis que serviteurs; qu'il le priait donc de disposer les habitants à lui faire un accueil honorable, accueil dont l'éclat devait rejaillir sur son oncle, qui avait soigné son éducation.

Jean de Fogliani fit tout ce que l'autre désirait. Oliverotto fut reçu avec pompe dans la ville, où, après s'être concerté quelques jours sur les mesures à prendre pour

faire réussir ses desseins, il donna un grand repas, auquel il invita Jean Fogliani et les premiers de la ville. A la fin du repas et des réjouissances ordinaires, il ouvrit à dessein un entretien sérieux sur la grandeur du pape Alexandre VI et les exploits de son fils. Son oncle et chacun des convives commencent à dire leur avis; il se lève tout à coup, sous prétexte qu'il faut un lieu plus secret pour parler de telles affaires, et entre avec eux dans une chambre où étaient cachés ses soldats, qui les égorgent tous aussitôt qu'ils sont assis. A l'instant Oliverotto monta à cheval, alla assiéger le palais du magistrat, le força à lui obéir et à le reconnaître pour prince. Il sut se maintenir dans cette dignité, soit en ôtant la vie à tous ceux qui pouvaient lui nuire à cause de leur mécontentement, soit en faisant de nouvelles lois civiles et militaires; et non-seulement il fut tranquille dans sa patrie, mais même redoutable à ses voisins. Il eût été aussi difficile de le détrôner qu'Agathoclès, si, au bout d'un an, il ne se fût pas laissé tromper par le duc de Valentinois, qui l'enveloppa avec les Ursins à Sinigaglia, et le fit étrangler, ainsi que Vitellozzo, son maître de guerre et de crime.

On pourrait s'étonner qu'Agathoclès et tant d'autres tyrans aient vécu si longtemps en paix, ayant à se défendre contre des ennemis extérieurs, sans que jamais aucun de leurs concitoyens ait conspiré contre eux, tandis que plusieurs autres nouveaux princes, haïs pour leur cruauté, n'ont jamais pu se maintenir, même en temps de paix. On peut regarder la cruauté comme bien employée (s'il est permis de dire qu'un mal est un bien), quand on ne s'en sert qu'une fois, qu'elle est dictée par la nécessité de s'assurer la puissance,et qu'on n'y a recours ensuite que pour le bien du peuple. Elle est mal exercée quand elle augmente chaque jour au lieu de diminuer. Ceux qui s'en servent pour le premier cas, peuvent espérer le succès, comme Agathoclès, avec l'aide de Dieu et des hommes; quant aux autres, il est impossible qu'ils se maintiennent. Je conclus donc qu'un usurpateur doit commettre en une seule fois toutes ses

cruautés, pour n'avoir pas à recommencer chaque jour, et afin de pouvoir par des bienfaits rendre aux esprits la confiance. Le prince que la timidité ou les mauvais conseils portent à agir autrement, est forcé d'avoir sans cesse le poignard à la main : il saurait d'autant moins se fier à ses sujets, que des attaques récentes et réitérées les empêchent toujours de se fier à lui. Ainsi, je le répète, le mal doit se faire tout d'un coup, afin que ceux qui en sont atteints aient moins le temps de ressentir leurs blessures. Les bienfaits, au contraire, doivent se faire peu à peu, afin qu'on puisse mieux les savourer. Enfin un prince doit vivre avec ses sujets de manière qu'aucun événement ne puisse le faire changer de conduite, soit en mal, soit en bien; car si la nécessité nous presse, il n'est plus temps de nous venger, et le bien que nous faisons est inutile, parce qu'on ne nous sait pas gré du changement apporté par la force.

APPENDICE *L*.

(Page 268.)

La grande insurrection des paysans d'Allemagne était à la fois, comme tous les soulèvements populaires du moyen âge, justifiée par l'excès de l'oppression et souillée par l'excès de la vengeance. Les demandes des paysans sont si équitables qu'elles font souhaiter leur victoire, et leurs actes si cruellement insensés que la civilisation paraît ne pouvoir être sauvée que par leur défaite. Voici les douze articles où sont déposées leurs demandes. Nous empruntons cette citation et la suivante à l'excellent recueil que M. Michelet a publié sous ce titre : *Mémoires de Luther*.

Doléance et demande amiable de toute la réunion des paysans, avec leurs prières chrétiennes. Le tout exposé très-brièvement en douze articles principaux. Au lecteur chrétien, paix et grâce divine par le Christ!

Il y a aujourd'hui beaucoup d'antichrétiens qui prennent occasion de la réunion des paysans pour blasphémer l'Évangile, disant que ce sont là les fruits du nouvel Evangile, que personne n'obéisse plus, que chacun se soulève et se

cabre, qu'on s'assemble et s'attroupe avec grande violence; qu'on veuille réformer, chasser les autorités ecclésiastiques et séculières, peut-être même les égorger. A ces jugements, pervers et impies, répondent les articles suivants :

D'abord ils détournent l'opprobre dont on veut couvrir la parole de Dieu; ensuite ils diculpent chrétiennement les paysans du reproche de désobéissance et de révolte.

L'Évangile n'est pas une cause de soulèvement ou de trouble; c'est une parole qui annonce le Christ, le Messie qui nous était promis; cette parole et la vie qu'elle enseigne ne sont qu'amour, paix, patience et union. Sachez aussi que tous ceux qui croient en ce Christ seront unis dans l'amour, la paix et la patience. Puis donc que les articles des paysans, comme on le verra plus clairement ensuite, ne sont pas dirigés à une autre intention que d'entendre l'Évangile et de vivre en s'y conformant, comment les antichrétiens peuvent-ils nommer l'Évangile une cause de trouble et de désobéissance? Si les antichrétiens et les ennemis de l'Évangile se dressent contre de telles demandes, ce n'est pas l'Évangile qui en est la cause, c'est le diable, le mortel ennemi de l'Évangile, lequel, par l'incrédulité, a éveillé dans les siens l'espoir d'opprimer et d'effacer la parole de Dieu, qui n'est que paix, amour et union.

Il résulte clairement de là que les paysans qui, dans leurs articles, demandent un tel Évangile pour leur doctrine et pour leur vie, ne peuvent être appelés désobéissants ni révoltés. Si Dieu nous appelle et nous presse de vivre selon sa parole, s'il veut nous écouter, qui blâmera la volonté de Dieu, qui pourra s'attaquer à son jugement et lutter contre ce qu'il lui plaît de faire? Il a bien entendu les enfants d'Israël qui criaient à lui, il les a délivrés de la main de Pharaon. Ne peut-il pas encore aujourd'hui sauver les siens! Oui, il les sauvera, et bientôt! Lis donc les articles suivants, lecteur chrétien; lis-les avec soin, et juge.

Suivent les articles :

I. En premier lieu, c'est notre humble demande et prière à nous tous, c'est notre volonté unanime, que

désormais nous ayons le pouvoir et le droit d'élire et choisir nous-mêmes un pasteur; que nous ayons aussi le pouvoir de le déposer s'il se conduit comme il ne convient point. Le même pasteur, choisi par nous, doit nous prêcher clairement le saint Evângile, dans sa pureté, sans aucune addition de précepte ou de commandement humain. Car en nous annonçant toujours la véritable foi, on nous donne occasion de prier Dieu, de lui demander sa grâce, de former en nous cette même véritable foi et de l'y affermir. Si la grâce divine ne se forme point en nous, nous restons toujours chair et sang, et alors nous ne sommes rien de bon. On voit clairement dans l'Écriture que nous ne pouvons arriver à Dieu que par la véritable foi, et parvenir à la béatitude que par sa miséricorde. Il nous faut donc nécessairement un tel guide et pasteur, ainsi qu'il est institué dans l'Écriture.

II. Puisque la dîme légitime est établie dans l'Ancien Testament (que le nouveau a confirmé en tout), nous voulons payer la dîme légitime du grain, toutefois de la manière convenable.... Nous sommes désormais dans la volonté que les prud'hommes établis par une commune reçoivent et rassemblent cette dîme; qu'ils fournissent au pasteur élu par toute une commune de quoi l'entretenir lui et les siens suffisamment et convenablement, après que la commune en aura connu, et ce qui restera, on doit en user pour soulager les pauvres qui se trouvent dans le même village. S'il restait encore quelque chose, on doit le réserver pour les frais de guerre, d'escorte et autres choses semblables, afin de délivrer les pauvres gens de l'impôt établi jusqu'ici pour le payement de ces frais. S'il est arrivé, d'un autre côté, qu'un ou plusieurs villages aient, dans le besoin, vendu leur dîme, ceux qui l'auront achetée n'auront rien à redouter de nous : nous nous arrangerons avec eux selon les circonstances, afin de les indemniser au fur et à mesure que nous pourrons. Mais quant à ceux qui, au lieu d'avoir acquis la dîme d'un village par achat, se la sont appropriée de leur propre chef, eux ou leurs ancêtres, nous ne leur devons

rien et nous ne leur donnerons rien. Cette dîme sera employée comme il est dit ci-dessus. Pour ce qui est de la petite dîme et de la dîme du sang (du bétail), nous ne l'acquitterons en aucune façon, car Dieu le Seigneur a créé les animaux pour être librement à l'usage de l'homme. Nous estimons cette dîme une dîme illégitime, inventée par les hommes; c'est pourquoi nous cesserons de la payer.

III. Dans cet article, les paysans déclarent ne plus vouloir être traités comme la propriété de leurs seigneurs, « car Jésus-Christ, par son sang précieux, les a rachetés tous sans exception, le pâtre à l'égal de l'empereur. » Ils veulent être libres, mais seulement selon l'Écriture, c'est-à-dire sans licence aucune et en reconnaissant l'autorité, car l'Évangile leur enseigne à être humbles et à obéir aux puissances « en toutes choses convenables et chrétiennes. »

IV. Il est contraire à la justice et à la charité, disent-ils, que les pauvres gens n'aient aucun droit au gibier, aux oiseaux et aux poissons des eaux courantes; de même, qu'ils soient obligés de souffrir, sans rien dire, l'énorme dommage que font à leurs champs les bêtes des forêts; car, lorsque Dieu créa l'homme, il lui donna pouvoir sur tous les animaux indistinctement. — Ils ajoutent qu'ils auront, conformément à l'Évangile, des égards pour ceux d'entre les seigneurs qui pourront prouver, par des titres, qu'ils ont acheté leur droit de pèche, mais que pour les autres ce droit cessera sans indemnité.

V. Les bois et forêts anciennement communaux, qui auront passé en les mains de tiers, autrement que par suite d'une vente équitable, doivent revenir à leur propriétaire originaire, qui est la commune. Chaque habitant doit avoir le droit d'y prendre le bois qui lui sera nécessaire, au jugement des prud'hommes.

VI. Ils demandent un allégement dans les services qui leur sont imposés, et qui deviennent de jour en jour plus accablants. Ils veulent servir « comme leurs pères, selon la parole de Dieu. »

VII. Que le seigneur ne demande pas au paysan de faire

gratuitement plus de services qu'il n'est dit dans leur pacte mutuel.

VIII. Beaucoup de terres sont grevées d'un cens trop élevé. Que les seigneurs acceptent l'arbitrage d'hommes irréprochables, et qu'ils diminuent le cens selon l'équité, « afin que le paysan ne travaille pas en vain, car tout ouvrier a droit à son salaire. »

IX. La justice se rend avec partialité. On établit sans cesse de nouvelles dispositions sur les peines. Qu'on ne favorise personne et qu'on s'en tienne aux anciens règlements.

X. Que les champs et prairies distraits des biens de la commune, autrement que par une vente équitable, retournent à la commune.

XI. Les droits de décès sont révoltants et ouvertement opposés à la volonté de Dieu, « car c'est une spoliation des veuves et des orphelins. » Qu'ils soient entièrement et à jamais abolis.

XII. .... S'il se trouvait qu'un ou plusieurs des articles qui précèdent fût en opposition avec l'Écriture (ce que nous ne pensons pas), nous y renonçons d'avance. Si, au contraire, l'Écriture nous en indiquait encore d'autres sur l'oppression du prochain, nous les réservons et y adhérons également dès à présent. Que la paix de Jésus-Christ soit avec tous. Amen.

Voici quelques-uns des amers reproches que Luther, invoqué par les deux partis, leur fit entendre tour à tour.

LUTHER AUX DEUX PARTIS.

Aux princes et seigneurs. — D'abord, nous ne pouvons remercier personne sur la terre de tout ce désordre et de ce soulèvement, si ce n'est vous, princes et seigneurs, vous surtout aveugles évêques, prêtres et moines insensés, qui, aujourd'hui encore, endurcis dans votre perversité, ne cessez de crier contre le saint Évangile, quoique vous sachiez

qu'il est juste et bon et que vous ne puissiez rien dire contre. En même temps, comme autorités séculières, vous êtes les bourreaux et les sangsues des pauvres gens, vous immolez tout à votre luxe et à votre orgueil effrénés, jusqu'à ce que le peuple ne veuille ni ne puisse vous endurer davantage. Vous avez déjà le glaive à la gorge, et vous vous croyez encore si fermes en selle qu'on ne puisse vous renverser. Vous vous casserez le cou avec cette sécurité impie. Je vous avais exhortés maintes fois à vous garder de ce verset (psaume CIV) : *Effundit contemptum super principes :* « Il verse le mépris sur les princes. » Vous faites tous vos efforts pour que ces paroles s'accomplissent sur vous, vous voulez que la massue déjà levée tombe et vous écrase; les avis, les conseils seraient superflus.

Les signes de la colère de Dieu qui apparaissent sur la terre et au ciel, s'adressent à vous pourtant. C'est vous, ce sont vos crimes que Dieu veut punir. Si ces paysans qui vous attaquent maintenant ne sont pas les ministres de sa volonté, d'autres le seront. Vous les battriez, que vous n'en seriez pas moins vaincus. Dieu en susciterait d'autres : il veut vous frapper, et il vous frappera.

Vous comblez la mesure de vos iniquités en imputant cette calamité à l'Évangile et à ma doctrine. Calomniez toujours. Vous ne voulez pas savoir ce que j'ai enseigné et ce qu'est l'Évangile; il en est un autre à la porte qui va vous l'apprendre, si vous ne vous amendez. Ne me suis-je pas employé de tout temps avec zèle et ardeur à recommander au peuple l'obéissance à l'autorité, à la vôtre même, si tyrannique, si intolérable qu'elle fût? Qui plus que moi a combattu la sédition? Aussi les prophètes de meurtre me haïssent-ils autant que vous. Vous persécutiez mon Évangile par tous les moyens qui étaient en vous, pendant que cet Évangile faisait prier le peuple pour vous et qu'il aidait à soutenir votre autorité chancelante.

En vérité, si je voulais me venger, je n'aurais maintenant qu'à rire dans ma barbe et regarder les paysans à l'œuvre; je pourrais même faire cause commune avec eux et enve-

nimer la plaie. Dieu me préserve de pareilles pensées! C'est pourquoi, chers seigneurs, amis ou ennemis, ne méprisez pas mon loyal secours, quoique je ne sois qu'un pauvre homme; ne méprisez pas non plus cette sédition, je vous supplie : non pas que je veuille dire par là qu'ils soient trop forts contre vous; ce n'est pas eux que je voudrais vous faire craindre, c'est Dieu, c'est le Seigneur irrité. Si celui-là veut vous punir (vous ne l'avez que trop mérité), il vous punira; et s'il n'y avait pas assez de paysans, il changerait les pierres en paysans : un seul des leurs en égorgerait cent des vôtres; tous tant que vous êtes, ni vos cuirasses ni votre force ne vous sauveraient.

S'il est encore un conseil à vous donner, chers seigneurs, au nom de Dieu reculez un peu devant la colère que vous voyez déchaînée. On craint et on évite l'homme ivre. Mettez un terme à vos exactions, faites trêve à cette âpre tyrannie; traitez les paysans comme l'homme sensé traite les gens ivres ou en démence. N'engagez pas de lutte avec eux, vous ne pouvez savoir comment cela finira. Employez d'abord la douceur, de peur qu'une faible étincelle, gagnant tout autour, n'aille allumer, par toute l'Allemagne, un incendie que rien n'éteindrait. Vous ne perdrez rien par la douceur, et quand même vous y perdriez quelque peu, la paix vous en dédommagerait au centuple. Dans la guerre, vous pouvez vous engloutir et vous perdre, corps et biens. Les paysans ont dressé douze articles dont quelques-uns contiennent des demandes si équitables, qu'elles vous déshonorent devant Dieu et les hommes, et qu'elles réalisent les paroles du psaume, car elles couvrent les princes de mépris....

Luther aux paysans. — Vous voyez la paille dans l'œil de l'autorité, mais vous ne voyez pas la poutre qui est dans le vôtre. L'autorité est injuste en ce qu'elle interdit l'Évangile et qu'elle vous accable de charges; mais combien êtes-vous plus injustes, vous qui, non contents d'interdire la parole de Dieu, la foulez aux pieds, vous qui vous arrogez le pouvoir réservé à Dieu seul? D'un autre côté, qui

est le plus grand voleur (je vous en fais juge) de celui qui prend une partie ou de celui qui prend le tout? Or, l'autorité vous prend injustement votre bien, mais vous lui prenez à elle non-seulement le bien, mais aussi le corps et la vie. Vous assurez bien, il est vrai, que vous lui laisserez quelque chose; qui vous en croira? Vous lui avez pris le pouvoir; qui prend le tout ne craint pas de prendre aussi la partie; quand le loup mange la brebis, il en mange bien aussi les oreilles.

Et comment ne voyez-vous donc pas, mes amis, que si votre doctrine était vraie, il n'y aurait plus sur la terre ni autorité, ni ordre, ni justice d'aucune espèce? Chacun serait son juge à soi; l'on ne verrait que meurtre, désolation et brigandage.

Que feriez-vous, si dans votre troupe chacun voulait également être indépendant, se faire justice, se venger lui-même? Le souffririez-vous? Ne diriez-vous pas que c'est aux supérieurs de juger?

Telle est la loi que doivent observer même les païens, les Turcs et les juifs, s'il doit y avoir ordre et paix sur la terre. Loin d'être chrétiens, vous êtes donc pires que les païens et les Turcs. Que dira Jésus-Christ en voyant son nom ainsi profané par vous!

Chers amis, je crains fort que Satan n'ait envoyé parmi vous des prophètes de meurtre qui convoitent l'empire de ce monde et qui pensent y arriver par vous, sans s'inquiéter des périls et temporels et spirituels, dans lesquels ils vous précipitent.

APPENDICE *M.*

(Page 289.)

L'occasion saisie par Philippe II pour détruire les priviléges de l'Aragon n'est autre que la protection accordée par ces priviléges à Antonio Perez, qui s'était réfugié en Aragon après sa disgrâce. Nous détachons de l'admirable travail de M. Mignet sur Antonio Perez l'acte d'accusation que Philippe II obtint de l'inquisition

contre son ancien favori. C'est un précieux exemple des actes de ce genre, et l'on ne peut y voir sans étonnement les exclamations irréfléchies d'un homme au désespoir transformées en opinions religieuses, en propositions solennelles entachées d'hérésies.

Conformément à l'ordre du très-illustre cardinal de Tolède, inquisiteur général, on m'a remis par l'intermédiaire du licencié***, fiscal de la très-sainte inquisition générale, une copie authentique de certains articles additionnels qui ont été rattachés au procès d'enquête contre Antonio Perez, secrétaire de Sa Majesté, et les dépositions des témoins y relatives, afin que je visse et examinasse le tout pour en dire ce que je penserais. Après cet examen soigneusement fait, j'ai noté les propositions suivantes :

Quelqu'un disant à Antonio Perez de ne point mal parler du prince don Juan d'Autriche, ledit Perez répondit : Depuis que le roi m'a fait le reproche de travestir le sens des lettres que j'écrivais, et de trahir le secret du conseil, je dois me justifier sans ménagement pour personne. *Si Dieu le Père voulait y mettre obstacle, je lui couperais le nez, pour avoir permis que le roi se soit montré si peu loyal envers moi.* — Qualification. Cette proposition, en tant qu'elle dit que si Dieu le Père venait à la traverse on lui couperait le nez, est une proposition blasphématoire, scandaleuse, offensant les oreilles pieuses et sentant l'hérésie des vaudois, qui prétendent que Dieu est corporel et qu'il a des membres humains. On ne peut l'excuser en disant que le Christ a un corps et un nez, puisqu'il s'est fait homme, car il est constant qu'il s'agit ici de la première personne de la très-sainte Trinité, qui est le Père.

Le même Antonio Perez a dit : *Je suis tout à fait à bout de mes croyances; il me semble que Dieu dort dans les affaires qui me touchent, et si Dieu ne fait pas un miracle dans ces affaires-là, je serai bien forcé de perdre entièrement ma foi.* — Qualification. Cette proposition est scandaleuse, offensant les oreilles pieuses, parce qu'il y est

dit de Dieu qu'il dort dans les affaires de Perez, comme s'il était innocent et sans reproche, lui, un homme mis juridiquement à la torture, condamné à mort et accusé des délits les plus graves.

Antonio Perez, dans une des occasions où il était tourmenté par le chagrin et l'inquiétude, en apprenant ce que sa femme et ses enfants avaient à souffrir, s'écria : *Dieu dort, Dieu dort! Il faut que tout ce qu'on nous dit de l'existence de Dieu soit une plaisanterie; il ne doit pas y avoir de Dieu.* — Qualification. Cette proposition, en tant qu'elle dit et répète que Dieu dort, et en la joignant aux parties qui la suivent, est suspecte d'hérésie, comme si Dieu n'avait pas des choses humaines ce soin que les saintes Écritures et l'Église catholique enseignent. Quant aux deux autres parties de la proposition : la première, *il faut que tout ce qu'on nous dit de l'existence de Dieu soit une plaisanterie;* la seconde, *il ne doit pas y avoir de Dieu*, elles sont hérétiques, parce que, bien que nous pussions les excuser beaucoup en disant qu'on les avance en doutant, celui qui doute en matière de foi est un infidèle, car celui qui doute d'une chose ne croit ni le oui ni le non. Or, l'homme est obligé de croire positivement l'un ou l'autre : en ne les croyant pas il n'est pas chrétien; et celui qui doute, comme je l'ai dit, ne croit pas.

Perez, plein de colère en voyant la manière, selon lui injuste, dont on le traitait, et la part que prenait à cette persécution des personnes qu'il supposait avoir de bonnes raisons d'en agir autrement, mais qui n'en jouissaient pas moins de l'estime attachée à une conduite irréprochable, a dit : *Oh! je renie le lait que j'ai sucé! et c'est là être catholique! Je ne croirais plus en Dieu, si les choses se passaient ainsi.* — Qualification. Cette proposition, *je ne croirais plus en Dieu s'il en arrivait ainsi*, est une proposition blasphématoire, scandaleuse, offensant les oreilles pieuses, et, jointe à la proposition précédente, elle n'est pas exempte de soupçon d'hérésie.

APPENDICE N.

(Page 385.)

On connaît la scandaleuse consécration de la statue de la place des Victoires par La Feuillade, qui fit devant cette image, dit l'abbé de Choisy dans ses mémoires, « les prosternations que les païens faisaient autrefois devant les statues de leurs empereurs. » Les doctrines répondaient à cette adoration de la puissance royale. Bossuet, dans la *Politique tirée de l'Écriture sainte*, définit ainsi les caractères essentiels de l'autorité royale : 1° L'autorité royale est sacrée; 2° elle est paternelle; 3° elle est absolue; 4° elle est soumise à la raison. — Disant plus loin que les rois ne sont pas affranchis des lois, Bossuet a soin d'expliquer qu'il n'entend ici parler que d'une obligation morale et libre de contrainte effective : « Les rois, dit-il, sont soumis comme les autres à l'équité des lois, et parce qu'ils doivent être justes et parce qu'ils doivent au peuple l'exemple de garder la justice; mais ils ne sont pas soumis aux peines des lois; or, comme parle la théologie, ils sont soumis aux lois, non quant à la puissance coactive, mais quant à la puissance directive. » Enfin Bossuet complète cette doctrine du pouvoir absolu en lui subordonnant la liberté religieuse elle-même par cette déclaration formelle : « L'impiété déclarée et même la persécution n'exemptent pas les sujets de l'obéissance qu'ils doivent aux princes. »

Mais la théorie la plus nette et la plus claire qui ait jamais été donnée du droit divin et du pouvoir absolu qui en découle, nous paraît être contenue dans ce curieux passage des *Pensées de Nicole*.

DE LA PUISSANCE ET DU GOUVERNEMENT.

Tous les écrits de saint Paul, et l'Écriture elle-même, tendent à prouver que la grandeur est une participation de la puissance de Dieu sur les hommes, qu'il communique aux uns pour le bien des autres; que c'est un ministère qu'il leur confie, et qu'il n'y a rien de plus réel ni de plus juste que la grandeur dans ceux à qui il la communique véritablement, et qui n'en sont point usurpateurs.

C'est par cette doctrine qu'il est facile de comprendre

qu'encore que les royautés et les autres formes de gouvernement viennent originairement du choix et du consentement des peuples, néanmoins l'autorité des rois ne vient pas du peuple, mais de Dieu seul; car Dieu a bien donné au peuple le pouvoir de se choisir un gouvernement, mais comme le choix de ceux qui élisent l'évêque n'est point ce qui fait l'évêque, aussi ce n'est pas le seul consentement des peuples qui fait les rois : c'est la communication que Dieu leur fait de la royauté et de la puissance, qui les établit rois légitimement, et qui leur donne un droit véritable sur leurs sujets; et c'est pourquoi l'Apôtre n'appelle point les princes ministres du peuple, mais bien ministres de Dieu, parce qu'ils ne tiennent leur puissance que de Dieu seul.

Et de là on peut tirer cette conséquence très-avantageuse pour les monarchies successives : c'est qu'encore que l'établissement de cette sorte de gouvernement ait dépendu du peuple dans son origine, par le choix qu'il a fait d'une certaine famille et par l'institution de l'ordre de la succession du royaume, néanmoins, cet ordre une fois établi, il n'est pas en la liberté du peuple de le changer : car l'autorité de faire les lois ne réside plus dans le peuple, qui s'en est dépouillé, et qui a eu raison de s'en dépouiller, n'y ayant rien de plus avantageux pour son propre bien, mais elle réside dans le roi, à qui Dieu communique sa puissance pour le régir.

Et ainsi, comme dans un État successif les rois ne peuvent mourir, les peuples n'étant jamais sans rois, ils ne sont jamais en état de faire de nouvelles lois pour changer l'ordre de la succession, et ils n'ont jamais d'autorité légitime pour le faire, puisqu'elle réside toujours en celui à qui Dieu la communique selon l'ordre auquel les peuples se sont volontairement assujettis.

Il est évident, par le même principe, qu'il n'est jamais permis à personne de se soulever contre son souverain, ni de s'engager dans une guerre civile, car la guerre ne peut se faire sans une autorité souveraine, puisqu'on y fait mourir les hommes, ce qui suppose un droit de vie et de mort;

or, ce droit, dans un État monarchique, n'appartient qu'au roi seul et à ceux qui l'exercent sous son autorité; ainsi, ceux qui se révoltent contre lui ne l'ayant point, commettent autant d'homicides qu'ils font périr d'hommes par la guerre civile, puisqu'ils les font périr sans pouvoir et contre l'ordre de Dieu. C'est en vain qu'on prétendrait les justifier par les discordes de l'État, auxquelles ils font semblant de vouloir remédier, puisqu'il n'y a genre de désordre qui puisse donner droit à des sujets de tirer l'épée, et qu'ils ne peuvent s'en servir que par la volonté de celui qui la porte par l'ordre de Dieu.

DES DÉCLARATIONS DE GUERRE.

La déclaration de guerre est un arrêt de mort prononcé par un prince contre les sujets d'un autre prince qui s'opposent à l'exécution des volontés de celui qui déclare la guerre.

Les soldats sont les exécuteurs de cet arrêt; ce sont d'illustres bourreaux envoyés par le prince. Ils exécutent l'arrêt de mort porté contre ceux qu'ils appellent leurs ennemis.

Il suffit, pour être innocent de leur mort, que l'arrêt soit donné par une puissance légitime et qu'il ne soit pas notoirement injuste. Ils ont alors le droit de vie et de mort entre leurs mains; et ceux qu'ils tuent sont justement tués, non par l'ordre particulier du prince qui les a condamnés, mais par l'ordre général du monde, qui est une partie de la loi de Dieu, qui donne pouvoir de tuer à tous les soldats qui suivent leur prince légitime dans une guerre douteuse.

APPENDICE *O*.

(Page 386.)

Voici les quatre articles où l'Église de France, inspirée par Bossuet, a confirmé ce qu'on entend encore par les libertés de l'Église gallicane.

LES QUATRE ARTICLES.

Déclaration du clergé de France touchant la puissance ecclésiastique, du 19 *mars* 1682.

Plusieurs personnes s'efforcent de ruiner les décrets de l'Église gallicane et ses libertés, que nos ancêtres ont soutenus avec tant de zèle, et de renverser leurs fondements, qui sont appuyés sur les saints canons et sur la tradition des Pères. D'autres, sous prétexte de les défendre, ont la hardiesse de donner atteinte à la primauté de saint Pierre et des pontifes romains ses successeurs, instituée par Jésus-Christ; d'empêcher qu'on ne leur rende l'obéissance que tout le monde leur doit, et de diminuer la majesté du saint-siége apostolique, qui est respectable à toutes les nations où l'on enseigne la vraie foi de l'Église et qui conservent son unité. Les hérétiques, de leur côté, mettent tout en œuvre pour faire paraître cette puissance, qui maintient la paix de l'Église, insupportable aux rois et aux peuples; et ils se servent de cet artifice, afin de séparer les âmes simples de la communion de l'Église. Voulant donc remédier à ces inconvénients, nous, archevêques et évêques, assemblés à Paris par ordre du roi, avec les autres ecclésiastiques députés qui représentent l'Église gallicane, avons jugé convenable, après une mûre délibération, de faire les règlements et la déclaration qui suivent :

I. Que saint Pierre et ses successeurs, vicaires de Jésus-Christ, et que toute l'Église même, n'ont reçu de puissance de Dieu que sur les choses spirituelles et qui concernent le salut, et pas sur les choses temporelles et civiles, Jésus-Christ nous apprenant lui-même que *son royaume n'est point*

de ce monde, et, en un autre endroit, *qu'il faut rendre à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu;* et qu'ainsi ce précepte de l'apôtre saint Paul ne peut en rien être altéré ou ébranlé : *Que toute personne soit soumise aux puissances supérieures; car il n'y a point de puissance qui ne vienne de Dieu, et c'est lui qui ordonne celles qui sont sur la terre. Celui donc qui s'oppose aux puissances résiste à l'ordre de Dieu.* Nous déclarons, en conséquence, que les rois et les souverains ne sont soumis à aucune puissance ecclésiastique par l'ordre de Dieu, dans les choses temporelles; qu'ils ne peuvent être déposés directement ni indirectement par l'autorité des chefs de l'Église; que leurs sujets ne peuvent être dispensés de la soumission et de l'obéissance qu'ils leur doivent, ou être absous du serment de fidélité; et que cette doctrine, nécessaire pour la tranquillité publique, et non moins avantageuse à l'Église qu'à l'État, doit être inviolablement suivie, comme conforme à la parole de Dieu, à la tradition des saints Pères et aux exemples des saints.

II. Que la plénitude de puissance que le saint-siége apostolique et les successeurs de saint Pierre, vicaires de Jésus-Christ, ont sur les choses spirituelles, est telle que, néanmoins, les décrets du saint concile œcuménique de Constance contenus dans les sessions IV et V, approuvés par le saint-siége apostolique, confirmés par la pratique de toute l'Église et des pontifes romains, et observés religieusement dans tous les temps par l'Église gallicane, demeurent dans toute leur force et leur vertu; et que l'Église de France n'approuve pas l'opinion de ceux qui donnent atteinte à ces décrets ou qui les affaiblissent en disant que leur autorité n'est pas bien établie, qu'ils ne sont point approuvés, ou qu'ils ne regardent que le temps du schisme.

III. Qu'ainsi il faut régler l'usage de la puissance apostolique en suivant les canons faits par l'esprit de Dieu et consacrés par le respect général de tout le monde; que les règles, les mœurs et les constitutions reçues dans le royaume et dans l'Église gallicane, doivent avoir leur force et vertu,

et les usages de nos pères demeurer inébranlables ; qu'il est même de la grandeur du saint-siége apostolique que les lois et les coutumes établies du consentement de ce siége respectable et des églises subsistent invariablement.

IV. Que, quoique le pape ait la principale part dans les questions de foi, et que ses décrets regardent toutes les Églises, et chaque Église en particulier, son jugement n'est pourtant pas irréformable, à moins que le consentement de l'Église n'intervienne.

Nous avons arrêté d'envoyer à toutes les églises de France et aux évêques qui y président par l'autorité du Saint-Esprit, ces maximes que nous avons reçues de nos pères, afin que nous disions tous la même chose et que nous soyons tous dans les mêmes sentiments, et que nous suivions tous la même doctrine.

APPENDICE *P.*

(Page 388.)

La correspondance de Bossuet (volume XXXVIII des *Œuvres de Bossuet* imprimées à Versailles en 1818) est une des sources les plus sûres et les plus curieuses pour l'histoire de la persécution qui a précédé et suivi la révocation de l'Édit de Nantes. La lettre suivante dans laquelle M. Le Gendre, intendant de Montauban, rend compte à Bossuet de sa conduite à l'égard des nouveaux convertis, nous fait assister au spectacle que présentait alors une grande partie de la France.

LETTRE DE M. LE GENDRE.

.... Pour vous rendre compte exactement, monsieur, comme vous le souhaitez, de la conduite que nous avons tenue pour déterminer les nouveaux convertis à venir à l'église, et de l'effet que cette première démarche a produit sur leur cœur, j'aurai l'honneur de vous dire qu'en arrivant dans la province j'ai envoyé quérir dans mon cabinet tous les nouveaux convertis de Montauban, l'un après l'au-

tre, pour leur expliquer l'envie que le roi avait de détruire entièrement l'hérésie dans son royaume et de réunir tous ses sujets à l'Église; et pour cela, qu'il fallait qu'ils se fissent instruire par ceux en qui ils avaient le plus de confiance.

Je trouvai d'abord beaucoup d'opiniâtres qui ne voulaient entendre parler ni de messe ni d'instruction. Je leur représentai qu'après avoir épuisé les voies de douceur, le roi serait obligé de faire sur eux des exemples de sévérité, s'ils ne se mettaient à la raison. Dieu a touché leurs cœurs; ils se sont tous déterminés par la douceur à venir à la messe. Cette première démarche serait inutile, si nous ne joignions l'instruction à la pratique : c'est à quoi M. l'évêque de Montauban, tous les Pères jésuites, M. d'Arbussy, avocat général de la cour des aides, et les plus habiles gens de la ville, ont travaillé avec un soin et une application continuels.

Quand quelqu'un manque à aller à la messe ou à l'instruction, aussitôt je l'envoie quérir pour lui représenter de quelle conséquence il est de ne se point relâcher dans une affaire aussi importante que celle de la religion : cela a produit un si bon effet, que presque tous nos nouveaux convertis les plus opiniâtres, qui regardaient avec horreur la porte de l'église, vont assidûment à la messe : ils l'entendent avec assez de dévotion; ils s'accoutument à nos cérémonies; et enfin ils commencent à convenir que si on en avait usé de même après la révocation de l'édit de Nantes, ou immédiatement après la guerre, ils seraient tous à l'heure qu'il est bons catholiques. Ils deviennent tous les jours plus dociles, et ne demandent que d'être instruits : cela en a disposé plus de cent à se confesser et à communier à Pâques avec édification. Toutes les filles nouvelles converties qui sont dans les couvents, qui ne voulaient entendre parler ni de messe, ni d'instruction, vont depuis deux mois à la messe, se sont fait instruire, et ont toutes été à confesse à Pâques. Voilà, monsieur, l'effet que cette première démarche a produit sur leur cœur.

Tous ces heureux commencements ne doivent point nous éblouir : je demeure d'accord que toutes ces dispositions favorables sont aisées à détruire, si l'on n'en profite avec vivacité; mais aussi je prendrai la liberté de vous dire, quoique avec peu d'expérience, qu'il me paraît que si l'on n'avait pas engagé les nouveaux convertis par la douceur mêlée d'autorité à aller à la messe, non-seulement ils n'auraient jamais été catholiques dans le cœur, ni à l'extérieur, mais leurs enfants auraient été aussi huguenots qu'eux; une seule parole des pères et mères étant capable de détruire en un moment le fruit de dix années de couvent ou d'instruction.

Le roi ne pouvait donner une plus grande marque de sa bonté à la ville de Montauban que de lui envoyer le P. de la Rue dans ce mouvement heureux. Il a enlevé les cœurs avec une rapidité étonnante,et a trouvé le secret de gagner la confiance de tous les nouveaux convertis.... Dieu n'a pas renfermé ses grâces dans la seule ville de Montauban; il les a répandues dans toute la généralité, où les nouveaux convertis commencent à ouvrir les yeux et à prendre le bon parti. Il y en a plus de quinze mille dans les principales villes qui ont commencé à aller à la messe, et beaucoup qui ont approché des sacrements à Pâques. Il n'y a rien, monsieur, de si nécessaire pour terminer heureusement une affaire aussi importante, que d'établir l'uniformité dans les provinces voisines et dans tout le royaume, afin que nos jeunes plantes ne puisse pas se plaindre que l'on cultive leur terre pendant que l'on néglige celle de leurs voisins. Ce n'est pas une petite affaire ni l'ouvrage d'un jour, mais n'est-on pas bien récompensé quand on travaille pour la gloire de Dieu et pour le succès d'une affaire que le roi a si fort à cœur?...

APPENDICE *Q*.

(Page 471.)

L'article 16 de l'*Édit sur les duels*, donné à Saint-Germain par Louis XIV, au mois d'août 1679, est un curieux monument de l'inégalité qui divisait jusque sur l'échafaud, aussi bien que selon la loi et dans l'opinion, la nation française.

D'autant qu'il se trouve des gens de naissance ignoble et qui n'ont jamais porté les armes, et qui sont assez insolents pour appeler les gentilshommes, lesquels refusant de leur faire raison, à cause de la différence des conditions, ces mêmes personnes suscitent contre ceux qu'ils ont appelés d'autres gentilshommes, d'où il s'ensuit quelquefois des meurtres d'autant plus détestables, qu'ils proviennent d'une cause abjecte : nous voulons et ordonnons qu'en tel cas d'appels ou de combats, principalement s'ils sont suivis de quelque grande blessure ou de mort, lesdits ignobles ou roturiers qui seront duement atteints et convaincus d'avoir causé et promu semblables désordres, soient sans rémission pendus et étranglés, tous leurs biens, meubles et immeubles, confisqués; les deux tiers aux hôpitaux des lieux ou des plus prochains, et l'autre tiers employé aux frais de la justice, à la nourriture et entretenement des veuves et enfants des défunts, si aucun y a : permettant en outre aux juges desdits crimes d'ordonner sur les biens confisqués telle récompense qu'ils aviseront raisonnable au dénonciateur et autres qui auront découvert lesdits cas, afin que dans un crime si punissable, chacun soit invité à la dénonciation d'icelui. Et quant aux gentilshommes qui se seront ainsi battus pour des sujets et contre des personnes indignes, nous voulons qu'ils souffrent les mêmes peines que nous avons ordonné contre les seconds, s'ils peuvent être appréhendés; ainsi il sera procédé contre eux par défaut et contumace suivant la rigueur des ordonnances.

APPENDICE *R*.

(Page 478.)

Sous le titre de *Code des seigneurs hauts-justiciers et féodaux*, un avocat au parlement de Paris a publié en 1771, pour les possesseurs de fiefs ou pour leurs intendants, une sorte de manuel qui ne contient, sous forme de demandes et de réponses, que des notions « d'un usage journalier[1]. » Nous détachons quelques passages de ce tableau abrégé et sincère du régime féodal, tel qu'il subsista jusqu'en 1789, en faisant remarquer que l'auteur de ce manuel appuie sur des autorités considérables chacune de ses assertions.

DEUX SORTES DE NOBLES.

Il y a deux sortes de nobles en France, les nobles de race et les ennoblis.

NOBLES DE RACE.

Les nobles de race sont ceux dont les ancêtres ont toujours vécu noblement, et dont on ne connaît point de sources roturières.

ENNOBLIS.

Les ennoblis sont ceux qui, étant nés roturiers, ont obtenu du prince des lettres d'ennoblissement, ou ont possédé des charges qui les ont ennoblis.

1. « Aussi, dit l'auteur dans sa préface, je n'ai rien dit des droits de *Formariage* et de *Forfuyance*, dont quelques coutumes conservent encore la trace, parce que rien n'étant plus *naturel* à l'homme que la *faculté* de se marier suivant son goût et d'aller établir sa résidence là où son inclination, sa fortune et peut-être même sa santé l'appellent, les cours souveraines reçoivent mal aujourd'hui les contestations qu'on élève à ce sujet. » Il y avait donc encore des poursuites intentées à l'appui de ces droits, et l'auteur nous apprend en note que l'évêché de Verdun y prétendait encore. Il faut cependant remarquer, dans les termes mêmes de l'auteur, l'idée d'un droit naturel s'opposant à la coutume féodale et l'infirmant devant les cours souveraines. Il n'y a pas loin de 1771 à 1789.

QUELS SONT LES PRIVILÉGES DE LA NOBLESSE?

Les nobles jouissent de l'exemption des tailles qui ne sont pas réelles quand ils n'exploitent pas au delà de quatre charrues; sont exempts d'aides, subsides, impositions, subventions; sont affranchis de toutes servitudes personnelles, comme de milice, logement des gens de guerre, corvées, banalité de four s'il n'y a coutume; au contraire, peuvent chasser sur les marais, étangs et rivières du roi à une lieue des plaisirs; en cas de délit sont décapités; ne sont point sujets à la juridiction du prévôt des maréchaux ou juges présidiaux en dernier ressort, en matière criminelle; peuvent demander, en cas d'accusation de crimes, d'être jugés la grand'chambre et la Tournelle assemblées; peuvent faire le commerce en gros sans déroger; ne peuvent être traduits dans les juridictions consulaires; jouissent de plusieurs prérogatives d'honneur, et dans la plupart des coutumes, partagent les successions différemment des roturiers.

(Laroque, *De la Noblesse*, ch. vc; — Ordonnance de 1609, titre *des Chasses*, art. 17; — Déclaration du roi du 5 février 1731; — Ordonnance de 1670, titre I, art. 21; — Édits des mois d'août 1669 et décembre 1701; — Ordonnance de 1673, titre XII, art. 10; — Loyseau, *Des Ordres*, ch. v.)

LES FIEFS SONT AFFECTÉS A LA NOBLESSE.

Les fiefs sont affectés de toute ancienneté aux nobles, et les roturiers n'en peuvent aujourd'hui posséder qu'en payant le droit de franc-fief.

(Loyseau, *Des Ordres*, ch. v, n. 72.)

LA POSSESSION D'UN FIEF ENNOBLIT-ELLE?

La possession d'un fief, même d'un fief de dignité, n'ennoblit point un roturier qui en serait investi, à moins qu'il ne l'ait été par le roi, qui lui aurait donné ce fief de dignité à titre de récompense de service : ainsi un roturier qui,

hors ce cas, est propriétaire d'une terre de dignité, ne peut en prendre la qualité qui suppose la noblesse qu'il n'a pas; il ne peut que prendre le titre de seigneur de tel marquisat, comté, etc.

(Baquet, *Des Francs-fiefs*, ch. III, n. 2; — Id., *Du Droit d'ennoblissement*, ch. XX, n. 2; — Loyseau, *Des Seigneuries*, ch. VIII, n. 22.)

DÉFINITION DE LA BANALITÉ.

Par banalité, on entend l'obligation où sont les sujets d'un seigneur de faire cuire leurs pains à son four, moudre leurs grains à son moulin et de pressurer leurs raisins à son pressoir, avec interdiction d'aller à d'autres fours, moulins et pressoirs, ni d'en construire aucun dans l'étendue du terroir bannier, et aux meuniers voisins d'y venir chasser.

(Chopin, *Sur Anjou*, art. 14; — Guyot, ch. IX, n. 4.)

Quid LORSQU'ON ACHÈTE HORS L'ÉTENDUE DU TERRITOIRE BANNIER DES GRAINS QUE L'ON RAPPORTE EN FARINE?

Si le sujet bannier achète du grain et le fait moudre avant que de le transporter sur le territoire bannier, il n'encourt aucune amende, ni confiscation de la farine; c'est comme s'il avait acheté de la farine, ce qui lui est permis, s'il n'y a coutume au contraire.

EXCEPTIONS.

Il ne paraît pas cependant que l'on ait cette faculté dans le Clermontois, où le droit de banalité des moulins appartenant à S. A. S. Monseigneur le prince de Condé, étant domanial et non simplement seigneurial, on ne permet pas à un sujet d'acheter des farines qui auraient été moulues ailleurs qu'au moulin dont il est bannier.

(Arrêt du 18 août 1762, contre les habitants de Brancourt, prévôté de Clermont.)

LORSQUE LE FOUR EST BANAL LES PARTICULIERS PEUVENT-ILS AVOIR DES FOURS CHEZ EUX ?

Si le sujet bannier a un four chez lui, le Seigneur a droit de le faire abattre; et si le sujet dénie qu'il ait un four, le seigneur peut demander la visite.

(Guyot, ch. IX, n. 8.)

EXCEPTION.

Les particuliers peuvent cependant avoir chez eux des petits fours pour la pâtisserie; mais ils n'y doivent point cuire de pain.

(Maichin, *Sur la Coutume de Saint-Jean-d'Angély*, art. 3, ch. I, n. 2; — Guyot, ch. IX, n. 9; — Taisant, *Sur la Coutume de Bourgogne*, titre XIII, art. 1.)

QU'ENTEND-ON PAR BOUCHERIES BANALES ?

Les boucheries banales sont celles qui sont établies dans quelques seigneuries où il est défendu aux bouchers de vendre les viandes dans leurs maisons, ni ailleurs qu'à la boucherie banale.

QUELS SONT LES DROITS QU'ELLES PROCURENT AUX SEIGNEURS HAUTS-JUSTICIERS ?

C'est de cet établissement que prennent origine les droits que la plupart des hauts-justiciers ont de lever sur les bouchers les langues et les pieds des bêtes qu'ils tuent, pour être vendus dans la boucherie banale, à cause de la permission que le seigneur leur a donnée de s'établir et d'exercer leur métier dans sa seigneurie; mais ce droit de boucherie banale ne peut avoir lieu sans titre.

(Fremanville, *Des Banalités*, t. II, sect. VIII, quest. 1.)

PEUVENT-ILS EXIGER LES LANGUES DE VEAUX?

Les seigneurs ne peuvent exiger les langues de veaux, parce que sans elles les têtes ne pourraient être vendues si facilement.

(Arrêt du 24 juin 1656, rapporté par Henris, t. II, liv. III, quest. 9.)

QU'EST-CE QUE LE DROIT DE BANVIN?

Le droit de banvin consiste dans la liberté que le seigneur a, par un juste titre et possession, de vendre le vin de son cru, c'est-à-dire qu'il recueille pendant un certain temps de l'année, et d'empêcher que nul autre que lui n'en vende pendant ledit temps.

(Dictionnaire de Trévoux, au mot *Banvin*.)

QUAND SE LÈVE LA TAILLE AUX QUATRE CAS?

Les quatre cas où la taille est due sont : 1° les cas de chevalerie; 2° le voyage d'outre-mer, qui avait lieu pour visiter la terre sainte : il n'a plus lieu; 3° le cas de rançon, qui n'est guère en usage, les prisonniers de guerre n'étant plus sujets à payer leur rançon; 4° le mariage de la fille aînée du seigneur.

(Guyot, *Des Fiefs*, t. VI, *De la Taille aux quatre cas*, ch. III.)

LE CAS DE CHEVALERIE A-T-IL ENCORE LIEU?

Le cas de chevalerie est changé de l'ancienne forme, qui n'était que le baudrier ou ceinture de chevalier; la taille, en ce cas, ne se permet aujourd'hui que pour l'ordre du Saint-Esprit.

(Salvaing, *Des Fiefs*, ch. XLIX; — Boucheul, *Sur l'art.* 188 *de Poitou;* — Basnage, *Sur l'art.* 168 *de Normandie;* — Dupineau, *Sur l'art.* 122 *d'Anjou.*)

LE SEIGNEUR EST-IL OBLIGÉ DE DOTER SA FILLE POUR POUVOIR EXIGER CETTE TAILLE?

Pour que le seigneur, en mariant sa fille, puisse exiger la taille de ses sujets, il doit la doter, et demander le droit avant que de payer la dot, et avant le mariage; à moins que le seigneur n'ait notifié à ses sujets le traité de mariage, et qu'il n'ait déclaré qu'il lèvera ce droit quand ce mariage sera fait.

(Guyot, ch. III, n. 14.)

LES SEIGNEURS HAUTS-JUSTICIERS ONT-ILS LE DROIT DE POIDS, DE MESURES ET ÉTALONNAGE?

Les seigneurs hauts-justiciers ont le droit de poids, de mesures et étalonnage dans l'étendue de leur justice, s'il n'y a coutume au contraire.

(Baquet, *Des Droits de justice*, c. XXVII, n. 19.)

EN QUOI CONSISTE LE DROIT DE POIDS?

Le droit de poids consiste à avoir seul le droit de peser pour autrui à grandes balances et poids au-dessus de vingt-cinq livres; étant néanmoins permis aux bourgeois d'en avoir pour soi en leurs maisons et pour ce appartient au seigneur douze deniers pour cent livres des marchandises qu'on pèse à son poids; lequel droit il peut affermer, et pour le percevoir il doit avoir des bonnes et fortes balances, et des poids de toutes sortes.

(Loyseau, *Des Seigneuries, du Droit de police*, ch. IX, n. 38.)

A QUI APPARTIENT LE DROIT DE DONNER DES MESURES.

Le droit de donner des mesures n'appartient ordinairement qu'au haut-justicier; quelques coutumes le donnent au moyen-justicier.

(Guyot, *Des Fiefs*, t. VI, *du Stellage*, n. 5.)

DÉFINITION DES CORVÉES.

Les corvées sont tout ouvrage ou service soit de corps, ou de charrois et bêtes, pendant le jour, qui est dû à un seigneur soit par droit de justice, soit par droit de fief, soit plus communément par convention expresse ou présumée, selon les titres que le seigneur rapporte, soit en conséquence d'un affranchissement, soit en conséquence de concession de communes, soit enfin en conséquence d'une concession d'héritage.

(Guyot, t. I, *Des Corvées*, ch. II, n. 2.)

LEUR ORIGINE.

Lorsque les seigneurs affranchirent leurs habitants de l'esclavage dans lequel ils les tenaient, ils leur imposèrent toutes sortes de corvées pour prix de la liberté qu'ils leur accordaient.

(Guyot, t. I, *Des Corvées*, ch. I, n. 18.)

QUI A DROIT DE COLOMBIER?

Quelques coutumes en font un droit de justice, d'autres un droit de fief; d'autres enfin un droit de justice et de fief.

APPARTIENT-IL AU HAUT-JUSTICIER?

Le général des coutumes est que le droit de colombier appartient au seigneur haut-justicier.

LES PARTICULIERS PEUVENT-ILS AVOIR DES VOLIÈRES EN PAYS COUTUMIERS?

Tout particulier qui a des terres en domaine jusqu'à concurrence de cinquante arpents de terres labourables dans la même paroisse, ou de la quantité fixée par la cou-

tume, peut avoir une volière de cinq cents boulins, ou un moindre nombre, s'il est ainsi réglé par la coutume.

(Arrêt du 5 août 1738, pour la commune de Vitry.)

Quid EN PAYS DE DROIT ÉCRIT?

En plusieurs pays de droit écrit, les roturiers, quelque quantité de terres qu'ils aient, ne peuvent avoir aucune sorte de colombier sans la permission du haut-justicier; à Toulouse cela leur est permis, pourvu que le colombier n'ait pas de marque seigneuriale.

(Salvaing, *De l'Usage des fiefs*, ch. XLIII.

UN CURÉ PEUT-IL AVOIR DES PIGEONS?

Quoiqu'un curé lève la dixme sur plus de cinquante arpents, il n'a pas pour cela le droit de colombier ni volière, s'il n'est pas propriétaire de cinquante arpents de terres labourables, ou de la quantité réglée par la coutume.

(Arrêt du 7 septembre 1739, au rapport de M. de Vougny; — Auzanet, *Sur Paris*, art. 70.)

DE L'ENCENS.

Le curé doit, à la messe, ès jours que l'on encense, et hors les jours où le saint-sacrement est exposé, auxquels jours les encensements, autres que ceux de l'autel, cessent, de dessus les marches de l'autel, se tourner du côté des bancs ou chapelles des patrons et seigneurs, et les encenser les uns après les autres, leurs femmes et leurs enfants. A vêpres, il doit se transporter au-devant des bancs et dans les chapelles des patrons et seigneurs, et les encenser. La quotité des encensements n'est point réglée par les arrêts; il faut suivre en cela les usages de la paroisse. Dans quelques-unes c'est trois fois pour le patron et pour le seigneur, pour la femme trois fois, pour les enfants

chacun une fois; dans d'autres, une fois pour le seigneur, une fois pour la femme, et une fois pour tous les enfants.

(Guyot, ch. V, sect. IV.)

FIN DES APPENDICES DU SECOND VOLUME.

Imprimerie générale de Ch. Lahure, rue de Fleurus, 9.

Imprimerie générale de Ch. Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris.


JUL 20 1906